







# LE COSTUME

ANCIEN ET MODERNE

DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

DÉCRIT

PAR

M. GIRONI

CONSEILLER IMPÉRIAL, DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE  
DE MILAN.



# COSTUME

DE

L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL.



## INTRODUCTION.

Nous ne saurions mieux commencer nos recherches sur l'Espagne et le Portugal qu'en rapportant ces paroles, qu'Homère, le plus grand des poètes et le père de l'histoire, fait adresser dans le IV.<sup>e</sup> livre de l'Odyssée par Protée à Ménélas au sujet de ces contrées : *Les immortels te conduiront vivant aux bornes de la terre, dans les champs élyséens où règne le blond Rhadamanthe, où les humains, sans interruption, coulent des jours fortunés : là on ne connoît ni la neige, ni les frimats ; la pluie ne souille jamais la clarté des cieux, mais les douces haleines des zéphirs qu'envoie l'océan, y apportent éternellement, avec un léger murmure, une délicieuse fraîcheur* (1). Ces pays, sur les rivages desquels le poète place les champs Elysées, étaient donc déjà renommés dès ces tems reculés. Et en effet, l'heureux climat sous lequel ils sont situés, l'avantage qu'ils ont d'être baignés de trois côtés par la

*Célébrité  
de l'Espagne  
chez  
les anciens.*

(1) V. 563. Claudien, de *Laudibus Serenæ reginæ* v. 50, fait aussi de l'Espagne l'éloge suivant :

*Quid dignum memorare tuis, Hispania, terris  
Vox humana valet? Primo levat aequore solem  
India: tu fessas exacta luce jugales  
Proluis, inque tuo respirant sidera fluctu:  
Dives equis, frugum facilis, pretiosa metallis,  
Principibus foecunda piis, tibi saecula debent  
Trojanum: series his fontibus Aelia fluxit:  
Hinc senior pater: hinc juvenum diademata fratrum:*

mer, et la libéralité avec laquelle la nature les a enrichis de ses dons, durent attirer de bonne heure vers ces plages lointaines les regards et tenter la cupidité des nations. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on en a fait le théâtre des plus fameux évènements de la mythologie, et s'ils conservent encore de nobles vestiges d'une industrie de plusieurs siècles et du génie de divers peuples. « La majesté des tems Romains ( dit M.<sup>r</sup> De-Laborde ) y forme un singulier contraste avec la délicatesse des monumens Arabes : contraste qu'y offre également l'architecture Gothique avec la simplicité des édifices modernes (1).

*Plus que nous  
avons suivi  
dans  
ces recherches.*

Mais l'Espagne est peut-être encore le pays le moins connu de l'Europe, et il n'est pas de peuple dont l'origine soit obscurcie de plus de fables. Ainsi que nous l'avons fait à l'égard des autres contrées dont nous avons parlé jusqu'à présent, nous commencerons l'histoire du costume des habitans de l'Espagne par la description topographique de ce pays; puis à l'aide des auteurs qui en ont

(1) Parmi le grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur l'Espagne, on doit citer les Grecs et les Latins pour ce qui a rapport à l'histoire ancienne de ce pays. Depping a donné un catalogue de ces écrivains dans le premier volume de son *Histoire générale de l'Espagne, depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'établissement des Rois Maures*; et pourtant, malgré le grand nombre de ceux qui y sont portés, ils n'y sont pas encore tous compris. *Mariana* tient toujours le premier rang parmi les historiens Espagnols, quoique pourtant il ait été depuis critiqué par plusieurs écrivains, et entr'autres par *Hurtado de Mendoza*. A côté de *Mariana* on peut mettre *Masdeu*, qui, le premier d'entre les Espagnols, a donné un exposé des époques de sa patrie avec la plus saine critique, et beaucoup d'érudition. Mais depuis la publication des grands ouvrages de Murphy et de Bradford, et particulièrement du savant et magnifique voyage de De-Laborde, on n'a plus besoin de recourir à cette multitude d'écrivains, surtout en fait de recherches sur le costume, attendu que ces ouvrages renferment, non seulement tout ce qu'il y a d'intéressant dans ceux des auteurs précédens, mais encore l'histoire et la description de tous les plus grands monumens qui existent encore dans cette péninsule. C'est pourquoi nous avons pris particulièrement pour guide ces trois écrivains, non sans faire usage cependant des notions répandues dans les ouvrages de Bréton, de Bourgoing, de Mad.<sup>e</sup> d'Aulnoy, de Twiss et autres voyageurs modernes que nous citerons. Nous nous sommes également prévalus du bel ouvrage de M.<sup>r</sup> le Major Vacani, qui sera bientôt publié sous le titre de *Relazione delle campagne degli Italiani nella Spagna*,



parlé et des monumens qu'il renferme, nous en ferons connaître les principaux évènements et les époques les plus marquantes, en suivant l'ordre dans lequel se sont succédés les différens peuples auxquels il a été soumis.

L'Espagne est située entre le 36.<sup>e</sup> et le 44.<sup>e</sup> degré de latitude boréale, et entre le 8.<sup>e</sup> et le 21.<sup>e</sup> degré de longitude-est du premier méridien, qui est censé passer par l'île de Fer. Cette contrée se trouve donc toute entière au midi de la latitude de Florence, et à dix degrés au couchant de la longitude de Rome. Sa plus grande longueur d'orient en occident est d'environ 600 milles d'Italie, et sa plus grande largeur du nord au midi de près de 500 milles. Le sol, dans l'intérieur, a été partagé par la nature même en vastes et fertiles vallées, au milieu desquelles coulent des fleuves ou des rivières, qui vont se jeter dans l'Océan ou dans la Méditerranée, et dont les plus remarquables sont le *Minho*, le *Duero*, le *Tage*, la *Guadiana*, le *Guadalquivir*, le *Xucar*, le *Guadalaviar*, et l'*Ebre*, qui tous prennent leur source dans les hautes montagnes dont cette péninsule est par tout entrecoupée. Elle est séparée du continent par les Pyrénées. Les extrémités sinueuses de cette chaîne s'abaissent vers les deux mers auxquelles elles s'appuient; et celle qui s'étend du côté de l'occident forme le long de la côte septentrionale une crête raboteuse de montagnes, qui s'enfoncé brusquement dans l'Océan (1).

*Description  
géographique  
de l'Espagne.*

Cette grande péninsule se divise en deux états souverains, qui sont l'Espagne même et le Portugal. L'Espagne comprend aujourd'hui treize provinces qui ont pour capitales, savoir; l'Andalousie, Séville; l'Arragon, Zaragoza; les Asturies, Oviedo; la Biscaye, Bilbao; la vieille Castille, Burgos; la nouvelle Castille, Madrid capitale de tout le royaume; la Catalogne, Barcelone; l'Estremadure, Badajoz; la Galice, S.<sup>t</sup> Jacques; le royaume dit anciennement de Léon, Léon; celui de Murcie, Murcie; celui de Navarre, Pampelune; et enfin celui de Valence, Valence. Le Portugal comprend

*Division  
actuelle  
de l'Espagne  
et sa statistique.*

(1) Dans cette description est comprise aussi celle du Portugal. Nous observerons même que ce que nous dirons de l'Espagne doit s'entendre du Portugal, attendu que ces deux contrées sont renfermées dans la même péninsule, qu'elles ont subi les mêmes vicissitudes, et qu'elles conservent encore le même costume.

le Portugal proprement dit, qui a pour capitale Lisbonne, et l'Algarve dont la ville principale est Faro. Le Portugal, qui s'appelait anciennement *Lusitania*, l'Estremadure, *Turdetania*, et l'Andalousie, *Boetica*, formaient l'Espagne ultérieure des Romains: les autres provinces étaient comprises dans l'Espagne citérieure ou *Tarraconensis*. La populations de l'Espagne est évaluée aujourd'hui à environ 10,175,131 habitans, et celle du Portugal à 3,683,000 à peu près. La surface du premier état est de 133,726  $\frac{1}{2}$  milles carrés d'Italie, et celle du Portugal de 30,937  $\frac{1}{2}$  des mêmes milles (1).

## C O S T U M E S

DE

### L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL:

TEM S F A B U L E U X.

*Traditions  
fabuleuses.*

LES historiens s'accordent tous à dire, que les ténèbres dont sont enveloppés les premiers tems de l'histoire d'Espagne, ne commencent à s'éclaircir qu'à l'époque où les Phéniciens vinrent y fonder un établissement: avant cette époque, ce pays était sauvage et inconnu. Mais, ainsi que tous les autres, il eut aussi ses chroniques fabuleuses qui lui ont prêté des héros ou des princes ignorés et des évènements merveilleux, dont peut bien être flattée l'ambition d'un peuple d'une imagination naturellement ardente et fantastique, mais que réprovent la philosophie et la saine critique. Ces traditions ne laissèrent pas cependant d'acquérir chez les Espagnols un certain degré d'autorité, surtout depuis que certain Annio, Dominicain de Viterbe et célèbre imposteur, en fit, au XV.<sup>e</sup> siècle, un recueil, qu'il publia comme un ouvrage de Berose et de Manéthon. C'est sur la foi de ces auteurs et de ces mêmes tradi-

(1) Voyez le *Quadro statistico della penisola Ispanica*, dans l'ouvrage de M.<sup>r</sup> Vacani.

tions, que les Espagnols se vantaient de descendre de *Dis* ou *Samothes*, quatrième fils de Japhet. Un siècle après Annio, *Romano de la Higuera* Jésuite, publia de nouvelles chroniques sous les noms respectables de Flavius Destro, fils de S. Pacien évêque de Barcelone, de Maxime évêque de Zaragoza, de Liutprand diacre de Pavie et autres. Les Grecs ne se contentèrent pas d'accueillir ces fables, après qu'ils eurent fait la découverte de ce beau pays et qu'ils en eurent retiré une infinité d'avantages, ils en embellirent encore leur propre histoire, et mirent au nombre de leurs héros ceux de l'Espagne, comme l'attestent Mégasthène, Asclépiade, Hérodote, Diodore et autres. Et en effet, où les Grecs auraient-ils pu mieux placer leurs champs Elysées que sur les rivages enchantés de l'Andalousie? Quel plus digne théâtre pouvaient-il donner aux entreprises du plus grand de leurs héros. De là, la célébrité des monts Calpe et Abila: de là, les cavernes de Gérion, et les jardins des Hespérides. Ces souvenirs fameux continuellement amplifiés dans la suite des tems, et sans cesse alimentés par les écrivains et par l'orgueil national, n'ont pas peu contribué à conserver dans ce peuple ce caractère d'intrépidité, de générosité et de fierté dont il peut justement se glorifier:

Conséquences  
de ces  
traditions.

*. Prodigâ gens animæ et properare facillima mortem.*

« Pélage, Alphonse, Ferdinand, dit De-Laborde, troupes de  
« guerriers sortent des montagnes des Asturies couvertes d'armes  
« rouillées, et de peaux de bêtes féroces; elles sont précédées  
« d'une simple croix, emblème de la mort de leur Dieu, et du  
« salut de son peuple. Aux entreprises de ces chevaliers se joi-  
« gnent les merveilleuses prouesses de Bernard de Carpio, le se-  
« cond Hercule de l'Espagne, le héros fabuleux des tems moder-  
« nes. Les autres obscurs où ces guerriers se cachèrent, l'empire  
« immense fondé par leur valeur, semblent tenir du miracle, et l'his-  
« toire trop timide paraît ne pas oser chanter leurs gestes ».

Mais avant d'en venir aux époques certaines, il convient de rap-  
porter ici le peu de notions qu'on trouve répandues dans les écrits  
des anciens auteurs relativement à ces anciens tems. Selon Strabon,  
les peuples qui habitaient l'Espagne semblaient divisés en plusieurs  
peuplades, qui avaient chacune leurs lois et leurs usages. Les Grecs

Anciens  
habitans  
de l'Espagne,  
Ibériens Celtes,  
Celtibériens.

et les Romains distinguaient ces peuplades en deux classes, l'une qui comprenait les *Ibères* qui habitaient au midi, et l'autre les *Celtes*, qui étaient à l'occident et au nord. Ces deux peuples furent connus dans la suite sous le nom commun de Celtibériens, par l'effet d'une alliance, qui, selon Diodore de Sicile, les réunit en un seul et même état. Ce serait s'engager dans un labyrinthe de vaines conjectures, que de vouloir rechercher quel a été le pays originaire de ces deux peuples; mais l'opinion de tous les écrivains est qu'ils habitaient l'Espagne dès les tems où les Phéniciens y fondèrent leurs colonies.

*Mœurs,  
habillement,  
armes etc  
des Celtes.*

Les *Ibériens* ne tardèrent pas à se confondre avec ces nouveaux habitans, et à perdre entièrement leur caractère primitif, au point que, du tems de Strabon, ils n'avaient plus rien de leurs mœurs originelles. Mais il n'en fut pas ainsi des *Celtes*, peuples, dit Strabon, à demi-sauvages, habitans des montagnes d'où ils descendent pour courir au pillage, qui ne semblent exister que pour vivre dans l'oisiveté ou pour faire la guerre, et qui sont comparés par cet écrivain aux anciens Germains décrits par Tacite. Leur vêtement consistait en une espèce de sarreau noir de laine grossière (1), et en un tissu fait avec du poil d'animaux, qui leur enveloppait les cuisses, et leur descendait jusqu'aux jambes. Leurs armes, adaptées à leur agilité et à leur manière de vivre, se composaient d'un petit bouclier garni en cuir ayant la forme d'un croissant, qu'ils portaient suspendu à leurs épaules avec une courroie, lequel était solide et facile à manier; d'un casque avec un panache rouge, d'une lance, de javelots, de frondes, et surtout d'une épée à deux tranchans, d'une trempe excellente, qui taillait les casques et les boucliers de l'ennemi. Leur tactique consistait à harceler continuellement l'ennemi, et à se retirer précipitamment dans leurs montagnes, dont la nature leur avait fait un rempart inexpugnable. On lit dans Diodore qu'ils montaient deux sur un cheval, et que dans le fort de la mêlée ils formaient une infanterie plus ou moins considérable, suivant la nature du terrain. Strabon dit que leurs chevaux étaient accoutumés à gravir les mon-

(1) Le *sagum* des Gaulois était une espèce de chlamyde, qui se nouait sur la poitrine. On lit dans Appien qu'ils agitaient leur longue chevelure pour épouvanter leurs ennemis; mais Tacite dit qu'ils la portaient roulée, et qu'ils avaient le tein brun.

tagnes, et à accourir à la voix du cavalier. Ces peuples étaient fidèles, d'un caractère ferme, et capables de garder un secret même au milieu des tourmens (1). Ils montraient surtout beaucoup d'intrépidité à mourir pour la patrie. On vit à Rome des Cantabres (*Celtes*, habitans de la Biscaye) faits prisonniers et crucifiés, chanter sur la croix même. Leurs femmes participaient de leur courage, et se mêlaient avec eux dans les combats. Elles racontaient à leurs enfans les exploits de leurs ancêtres, et les massacraient plutôt que de les laisser tomber entre les mains de l'ennemi (2).

Leur caractère

Leur nourriture était analogue à ces mœurs sauvages : selon Strabon elle était extrêmement simple, et leur boisson ordinaire était de l'eau ou une espèce de bière. L'usage du beurre leur était connu, et ils prenaient leurs repas assis sur des bancs construits à cet effet le long des murs des maisons. Les premières places y étaient réservés aux vieillards et aux magistrats, et ces repas étaient accompagnés de danses et des sons de la trompette et de la flûte. Pendant deux saisons de l'année ils se nourrissaient de glands secs, et en faisaient aussi une espèce de pain. Ils traitaient leurs ennemis avec beaucoup de cruauté, et ne montraient pas moins de rigueur envers les malfaiteurs, qu'ils précipitaient du haut de rochers escarpés. Mais aussi ils étaient très-hospitaliers envers les étrangers, et regardaient comme l'ami des dieux celui qui avait chez soi un hôte, de quelle que nation qu'il fût. Leur religion était aussi simple que leurs mœurs. Ils adoraient un Dieu, dont le nom même leur était inconnu, et ils célébraient les rites de leur

Nourriture.

Religion

(1) Tacite (*Ann.* liv. IV. chap. 45) parle d'un villageois de Therneste qui, ayant tué Pison gouverneur de la province, fut arrêté et mis à la torture, et qui, au lieu de révéler ses complices, criait : *envain vous cherchez à les connaître, je ne les nommerai jamais ; ils peuvent même se montrer et venir me voir.* Voyez aussi Julien, liv. XLIV. chap. 3.

(2) Voyez *Sil. Ital.* liv. III. v. 341. M.<sup>r</sup> De-Laborde remarque que, dans ces tems reculés, il existait dans ce pays un usage bizarre, qui s'est retrouvé dans le Paraguay. Lorsqu'une femme avait accouché, le mari se mettait au lit, et, chose non moins absurde que rebutante, il y était soigné par elle. Les hommes uniquement occupés à la guerre laissaient la culture des champs aux femmes, qui, pour ne pas interrompre leurs travaux, portaient avec elles leurs enfans pour les allaiter, et les mettaient au milieu de leurs troupeaux qui semblaient caresser en eux leurs nouveaux maîtres, tandis que l'œil maternel veillait à leur conservation.

culte au clair de la lune, par des danses que chaque famille formait devant la porte de son habitation, en l'honneur du grand être, auquel il leur semblait que la nature même rendait hommage par son silence.

*Aucun monument des Celtes.*

*Langue des Celtes.*

Il ne nous est parvenu aucun monument des Celtes. Une chose à remarquer, c'est que les monumens de l'art les plus antiques ont tous une étroite relation avec le culte religieux. Et en effet, c'est à la religion qu'ont été élevés les temples admirables de l'Égypte, les monumens de l'Inde, et même les simples pierres des Druides, dont on ne voit plus que des restes vénérables, d'auprès desquels l'habitation de l'homme a disparu. Mais, comme nous venons de le dire, la religion des Celtes était fort simple; ils adoraient un Dieu inconnu (1), et lui rendaient leurs hommages à la clarté de la lune. Ils voyaient Dieu et l'honoraient dans toute la majesté de son empire: différens en cela des Ibériens leurs voisins, qui, dès leurs premières relations avec les Phéniciens et les Grecs, contractèrent la corruption de leurs mœurs. Il nous est resté de ce peuple un monument précieux, c'est sa langue, qui s'est perpétuée dans le pays, où il sut conserver si long-tems sa liberté au milieu de ses montagnes inaccessibles, et où les Romains ne parvinrent à le subjuguier entièrement que sous le règne d'Auguste: pour les Goths, n'ayant nul intérêt à le civiliser après l'avoir vaincu, ils le laissèrent sauvage tels qu'ils l'avaient trouvé. Cette langue est le biscayen moderne, qui ne ressemble à aucune autre des peuples voisins, et qui présente dans la nature de ses mots et dans sa syntaxe tous les caractères d'une langue mère, et de l'antiquité la plus reculée (2). Elle n'a aucun rapport avec le moderne Espagnol, qui, comme plusieurs autres de nos langues actuelles, est une corruption de la latine et de la langue romance. Le langage qui se parle encore de nos jours dans les Biscayes, a une infinité d'expressions prises des images de la nature sans aucun rapport ni tradition, et qui prouvent son antiquité. Mais nous n'avons aucun monument

(1) Strab Liv. III. S. August. *De Civit. Dei*. Liv. XXII.

(2) Voyez *Larramendi* dans son Dictionnaire des trois langues, ainsi que *Moreto* et *Andres* dans leurs recherches sur l'ancienne langue de l'Espagne, et les ouvrages récents de *Don Pablo Astarloa*, et de *Don Bauptista de Erro y Aspiroz*.

d'après lequel nous puissions établir une comparaison entre l'ancienne langue et la moderne : ce qui ne permet pas de reconnaître au juste leur affinité, comme on l'a fait de l'ancien Egyptien avec le Grec dans la fameuse inscription de Rosette. On a bien découvert dans le royaume de Valence quelques inscriptions, qu'on croit écrites en Celtibérien ; et l'on a encore des médailles dites *descovocidas*, ou inconnues, où l'on voit la forme des caractères de cette langue, mais les efforts des savans pour en deviner la valeur et la signification ont été jusqu'à présent inutiles. Ces médailles en général représentent un cavalier armé, ou un cheval qui passe. Quelques-unes portent sur le revers une légende latine, qui ne montre aucun rapport avec l'épigraphe du côté opposé. Il est probable que Rome a voulu laisser à ces peuples un souvenir de leur ancienne liberté, en faisant usage de leur idiome sur les monnaies. Voyez la médaille n.º 1, et les inscriptions n.º 2 de la planche 1 (1).

## TEMPS HISTORIQUES.

*Colonies des Phéniciens.*

TELLE était l'Espagne lorsque les Phéniciens vinrent y établir leurs colonies. A en juger selon une ancienne inscription rapportée par Procope, et dans laquelle ces peuples se plaignent d'avoir abandonné leur patrie pour échapper aux armes de Josué, les Phéniciens, après avoir parcouru toutes les côtes de la Méditerranée, vinrent fonder leurs premiers établissemens sur celles de l'Espagne, seize siècles avant l'ère vulgaire. Sidon couvrait déjà les mers de ses navires, et envoyait ses navigateurs porter dans les pays lointains la civilisation, l'industrie, les sciences et les arts, tandis que les Israélites étaient encore errans dans le désert, et que les Grecs vivaient dans l'ignorance et la barbarie. La renommée nous apprend que les Phéniciens abordèrent à l'île d'Erythie, aujourd'hui l'île de Léon, et qu'ils y bâtirent le temple d'Hercule, dont on voit encore des ruines dans la mer (2). Après avoir

*Les Phéniciens  
abordés  
en Espagne.*

(1) Cette médaille est prise de l'ouvrage de Flore, *Medallas etc. de Espanna. Madrid*, 1758, Part. II. pl. XIX. N.º 8. Quant aux inscriptions, il faut voir De-Laborde, vol. I. Par. II. pag. 100.

(2) L'Hercule *Tyrien*. Les anciens peuples semblent avoir tous donné

fait de vaines tentatives le long des côtes, ils fondèrent la ville de *Gades* ou *Gadir*, dont ils firent le centre de leur commerce. De là ils passèrent sur les plages voisines et pénétrèrent dans l'intérieur de l'Andalousie, pays délicieux, abondant en mines et en productions de toutes sortes, lequel était habité par les *Turdetani*, peuple simple, qui n'avait aucune connaissance de ses propres richesses. Non loin de *Gades*, à présent Cadix, était probablement l'ancienne *Tarsis*, si célèbre dans l'Écriture, où les flottes de Salomon et celles du Roi Hiram allaient tous les trois ans se charger de riches trésors. Cette ville se trouvait dans une petite île à l'embouchure de la rivière appelée *Tarsis* ou *Tartessus*, dans une position semblable à celle de Tyr, et fut, ainsi que celle-ci engloutie par la mer. Sur le côté opposé et à l'orient de Cadix on voyait les colonnes d'Hercule, sur lesquelles les Phéniciens, arrivés les premiers sur ces plages lointaines, avaient gravés ces mots rendus en latin par ceux-ci, *non plus ultra*. L'endroit où étaient ces colonnes semble indiqué par les deux monts de Calpe et d'Abila, situés sur chaque côté du détroit, et appelés pour cela par Pindare *les portes de Cadix*. Peut-être qu'à cette époque les deux continens n'étaient pas séparés, et que le lieu de leur jonction formait une grande frontière entre la Méditerranée et l'Océan (1).

Leurs progrès  
dans  
la péninsule.

Des côtes orientales de la Méditerranée les Phéniciens pénétrèrent dans les royaumes de Grenade, de Marcie, de Valence, dans la Catalogne et jusqu'aux Pyrénées, où ils trouvèrent des mines si riches, qu'au dire d'Aristote et de Diodore de Sicile, ils fabriquèrent en or et en argent les ustensiles de leurs vaisseaux, pour pouvoir emporter une plus grande quantité de ces précieux métaux. De là le prétendu incendie des Pyrénées et l'étymologie de ce nom, que Strabon et Pline rejettent cependant comme des fables (2). Dans le nombre des colonies fondées par eux, celles de *Calpe* maintenant Gibraltar, de *Malaca* et d'*Abdera*, aujourd'hui Malaga et

le nom d'Hercule à leur premier héros: car les Thébains et les Égyptiens eurent aussi le leur.

(1) C'est l'opinion de tous les anciens écrivains; opinion que confirment encore la forme de ce détroit, qui va toujours en s'élargissant du côté de l'océan, ainsi que les courans qui s'y portent avec violence pour entrer dans la Méditerranée.

(2) *Diod. Sic.* Liv. V. § 35. *Strab.* Liv. III. *Plin.* Liv. III. chap. 1 § 5:

Adra, furent des plus célèbres. Après avoir parcouru l'Espagne orientale, les Phéniciens visitèrent aussi sa partie occidentale appelée Espagne ultérieure, qui était presque inconnue aux anciens; et ces hardis navigateurs ayant osé s'élaner dans le vaste océan, arrivèrent jusqu'aux îles *Cassitérides*, c'est-à-dire jusqu'aux côtes de l'Angleterre, découverte qui fut des plus avantageuses à leur commerce, et qu'ils tinrent cachée pendant long-tems à l'ambition naissante de leurs rivaux (1). Les Phéniciens introduisirent en Espagne leurs mœurs et leur langue, et changèrent même le nom d'*Iberia* ou *Hesperia* qu'on lui donnait en celui de *Spania*, dérivé du mot *Span*, qui, dans leur idiome, signifiait lapin, pour avoir trouvé un grand nombre de ces animaux dans cette péninsule. C'est pour cela aussi que Catulle lui a donné l'épithète de *Cuniculosa*, et que l'Empereur Adrien la fit représenter dans ses médailles sous l'image d'une femme assise, qui tient d'une main une branche d'olivier, et à côté de laquelle on voit un lapin (2). Outre la médaille d'Adrien nous en avons représenté au n.º 1 de la planche 3 une autre de Galba, portant l'effigie de l'Espagne armée.

*Origine  
du nom  
Espagne.*

### *Colonies de la Grèce.*

Les Phéniciens furent suivis en Espagne par les Grecs, qui probablement avaient appris des premiers l'art de la navigation (3), et qui, après l'expédition des Argonautes, entreprirent de longs voyages dans la Méditerranée. Les Grecs de l'Asie mineure, et surtout les Rhodiens, osèrent traverser cette mer, et allèrent fonder sur la

*Etablissement  
des Grecs  
en Espagne.*

(1) Strabon raconte qu'un pilote de Cadix, qui naviguait pour ce genre de commerce, se voyant poursuivi par un navire Romain se fit échouer sur la côte, pour ne pas trahir le secret de ce commerce, et entraîna le navire ennemi dans son naufrage: action héroïque qui reçut à Cadix sa récompense aux frais de la ville.

(2) Les Grecs donnaient à l'Italie le nom d'*Hespérie* à cause de sa position à l'occident par rapport à eux, et ils appelaient l'Espagne dernière *Hespérie* parce qu'elle est encore plus loin, et bien au delà de l'Italie.

(3) Nous ne parlerons pas des traditions incertaines ou fabuleuses sur certains voyages faits en Espagne, telles que celles des voyages de Nabuchodonosor après le siège de Babylone, d'Ulysse et autres après le siège de Troie.

côte de la Catalogne une colonie, à laquelle ils donnèrent le nom de leur patrie, et qui porte encore de nos jours celui de *Rosas*. Environ cent ans après, un vaisseau de Samos faisant voile pour l'Égypte, fut jeté par une tempête sur les côtes de l'Espagne, et forcé d'aborder à Tartessus. Les marins qui le montaient vendirent leur chargement d'une manière si avantageuse, que, de retour dans leur pays, ils voulurent en marquer leur reconnaissance par un monument qu'ils firent élever dans le temple de Junon. Depuis lors, les Grecs ne cessèrent de s'étendre toujours davantage en Espagne par la fondation de nouvelles colonies, dont l'une venue de Xante jeta les fondemens de la fameuse Sagonte. Les Phocéens, les plus hardis navigateurs de la Grèce, ayant poussé jusqu'au détroit, abordèrent aussi à Tartessus, où régnait Argantionius, qui était souverain d'une province aux environs de Gibraltar, et dont les habitans passaient pour être le peuple le plus heureux de la terre. Argantionius les accueillit de la manière la plus amicale, et leur fit même l'offre d'un établissement dans ses états; mais ils le refusèrent pour aller au secours de leur patrie, qui était menacée par les Mèdes. Ayant succombé dans leur généreuse entreprise, ils reprirent la route de l'Espagne; mais le successeur d'Argantionius ne croyant voir en eux que des ennemis les obligea à prendre une autre direction. Après avoir fait de vaines tentatives en Corse et en Calabre, ils tournèrent leurs vues vers les côtes de la Gaule, et y fondèrent, l'an 154 de Rome, la ville de Marseille, dont ils firent le centre de leur commerce, comme les Phéniciens l'avaient fait de Cadix. Leurs descendans pénétrèrent néanmoins en Catalogne 350 ans environ avant l'ère vulgaire, et établirent leur première colonie dans une petite île, à laquelle ils donnèrent le nom d'*Entrepôt* ou marché, d'où ils passèrent bientôt sur le continent. Les Celtes leur permirent de s'établir dans la moitié d'une de leurs villes, qui conserve encore aujourd'hui le nom d'*Ampurias*, dérivé du mot grec *Emporion*. En continuant à s'avancer sur le continent, ils entrèrent dans le royaume de Valence du consentement des habitans, et fondèrent au de là de la rivière *Xucar* trois colonies, dont la plus importante était *Danium*, à présent *Denia*, ainsi appelée en l'honneur de Diane, à laquelle ils avaient élevé un temple, et étaient consacrées presque toutes les colonies.





G. Bueren, f.

Les Celtibériens, ainsi qu'il arrive chez les peuples non encore civilisés, adoptèrent bientôt les mœurs, les sciences, les arts et même les erreurs des colons qui s'étaient établis chez eux. A la simplicité de l'ancien culte succédèrent les superstitions religieuses des Phéniciens et des Grecs. C'est pour cela que, dans les anciennes traditions Espagnoles, on trouve les noms de Néthon ou Neci, le Mars des Grecs; de Togote, peut-être Diane; de Salambone, la Vénus de Babylone, et d'Endovellie, nom Carthaginois, au sujet duquel toutes les recherches des érudits ont été jusqu'à présent inutiles. Mais à leur entrée en Espagne, les Phéniciens eux-mêmes conservaient encore leur culte primitif, qui était également fort simple, et ne différait guères de celui des patriarches. Ainsi que Jacob et Moïse ils représentaient la maison de leur dieu par un amas de pierres, qui tenait lieu de temple et d'autel. A ce genre de monumens appartenaient les fameuses colonnes d'Hercule, qui se trouvaient sur les deux montagnes de Calpe et d'Abila. Ces monumens étaient souvent entourés de colonnes ou de pilastres. Le temple, qui, selon la tradition, avait été élevé par Hercule aux environs de Cadix, et où il fut enseveli, ne renfermait aucun simulacre, et l'on y voyait seulement représentés les douze travaux de ce héros, que la postérité plaça dans la suite au rang des dieux. Les Espagnols conservèrent néanmoins le genre de construction qui leur était propre. Au lieu de tuiles ils employaient à couvrir leurs maisons des planches faites d'un bois très-dur, dont parle Vitruve dans le II.<sup>e</sup> livre de son *Architecture*: les murs en étaient faits d'une mélange de terre et de grosses briques, et s'appelaient *formaces*, par analogie à la forme qu'on leur donnait au moyen de petites planches dont on les pressait de chaque côté (1).

Il ne nous reste de ces deux époques aucun monument certain de sculpture, excepté une pierre sculptée, qui a été découverte près d'Olesa, l'ancienne *Rubicata* en Catalogne. Cette pierre présente d'un côté la tête d'un taureau ou d'une vache, et de l'autre une tête d'homme avec quatre yeux, et deux cornes qui semblent s'élever en croissant ou de petites ailes: voy. la planche 1. n.<sup>o</sup> 4. Les savans de la Catalogne croient reconnaître dans ce monument la Diane adorée des Phéniciens et des Egyptiens sous la forme des deux sexes indiqués par sa double forme et par ses quatre yeux.

*Les Celtibériens  
adoptent  
les usages  
et les mœurs  
des Phéniciens  
et des Grecs.*

*Costume  
des Phéniciens  
en Espagne.*

*Monument  
d'Olesa.*

(1) *Polyb.* Liv. X, *Strab.* Liv. III.

M.<sup>r</sup> De-Laborde est d'avis que cette pierre représente le Saturne des Phéniciens et des Carthaginois, qui était époux d'Astarté, et auquel on immolait des victimes humaines. Eusèbe, sur l'autorité de Sanconiaton, le décrit avec quatre yeux, emblème de sa puissance, et avec deux petites ailes sur la tête, qui sont aussi l'emblème, l'une de l'esprit, et l'autre de la raison. Selon cette hypothèse, la tête de vache ou de taureau serait l'emblème de la déesse Astarté, ou la Lune, l'Isis des Egyptiens, qu'ils représentaient sous la figure d'une vache, comme la nymphe Io chez les Grecs, et que les Phéniciens figuraient sous la tête d'un taureau pour indiquer sa puissance. Ces deux déités, auxquelles ressemble le Baal de l'Écriture; n'avaient point de sexe, et étaient adorées comme dieux ou comme déesses, ainsi que l'Apollon et la Diane des Grecs (1). Outre ce monument il y a les médailles, dont nous venons de parler, et qui n'ont pu encore être expliquées. Elles ressemblent pour le style et pour l'empreinte aux médailles de Marseille et des colonies de l'Asie mineure, et presque toutes offrent un dessin correct, des formes élégantes, et cette pureté de goût que les Grecs avaient dès lors portée dans les arts.

*Monumens  
d'architecture.*

Quant à l'architecture il existe encore un monument colossal; qui, sans contredit, est d'une antiquité très-reculée: c'est une partie du boulevard ou des murs de Tarragone. Ces murs sont composés de pierres informes, de cinq, de six pieds et même plus de longueur, ayant la forme d'un polygone irrégulier, et posées sans aucun ordre les unes sur les autres: deux grandes masses de pierres perpendiculaires, surmontées d'une troisième qui repose sur l'une et l'autre, en forme la porte, qui semble être plutôt l'entrée d'une caverne, que la porte d'une grande ville. Cette construction cyclopéenne et gigantesque offre ce caractère sauvage et de force, qui annonce l'art naissant. On en voit une partie au n.<sup>o</sup> 5 de la planche ci-dessus. L'antiquité de ce monument est attestée, non seulement par la forme, mais encore par les autres ouvrages et par les murs de construction Romaine élevés sur cette base énorme, avec laquelle ils n'offrent aucun rapport (2).

(1) Il faut voir au sujet de cette déité *Jérémie*, chap. 9 v. 5, le IV, livre *des Rois* chap. XXIII. v. 16, et Calmet *Comment.* etc.

(2) M.<sup>r</sup> Petit-Radel est d'avis que c'est un ouvrage des Carthaginois: ce qu'il confirme par la remarque qu'il fait, qu'on trouve de semblables constructions à la distance de cinquante lieues de Tunis.

*Conquêtes des Carthaginois.*

Les Phéniciens et les Grecs n'avaient fait que d'établir en Espagne des colonies et des comptoirs pour leur commerce, sans troubler la tranquillité des habitans. Mais, quoique descendans des Phéniciens, les Carthaginois déjà aguerris, puissans et avides de conquêtes, envahirent par la force ce que les autres avaient obtenu par leur industrie, et par leur politique. Pénétrés de l'avantage de leur position et de la supériorité de leur forces maritimes sur celles de tout autre peuple, ils n'aspiraient à rien moins qu'à rendre tous les peuples leurs tributaires. Ils commencèrent donc par s'établir dans l'île d'Ebuse une des Baléares, qui devint bientôt un riche entrepôt surtout pour le commerce des laines, que leur finesse faisait avidement rechercher des étrangers. Ce commerce fut cause que les Carthaginois entrèrent en relation avec les Espagnols du continent, et particulièrement avec les Phéniciens, qui avaient la même origine, le même langage, et les mêmes mœurs qu'eux. A la faveur de ces relations ils pénétrèrent dans l'intérieur du pays, et s'étendirent peu à peu jusque dans les provinces actuelles de la Catalogne et de l'Arragon. Leur principal soin fut d'y rechercher les mines, et de se livrer à leur exploitation: ce qu'ils firent avec une telle activité, que long-tems après eux les Romains n'en trouvèrent pas une d'intacte. Ils tirèrent de ces mines d'immenses richesses, auxquelles ils furent redevables de leur grande puissance: car ce fut avec l'or de l'Espagne qu'ils conquièrent une grande partie de l'Espagne même, de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse, et qu'ils devinrent la terreur de la Grèce, de l'Afrique et même de Rome leur superbe rivale. Outre ces richesses ils tiraient encore de ce pays des soldats non moins renommés depuis par leur fidélité que par leur valeur.

Après la première guerre punique, dans laquelle l'orgueil Carthaginois fut humilié par la fortune de Rome, Amilcar s'aperçut que l'unique moyen de vaincre la légion Romaine, était de lui opposer des troupes non moins aguerries qu'elle; et que les soldats Espagnols pouvaient parfaitement être employés à cette fin. Mais l'Espagne, quoique tributaire de Carthage, ne lui était par encore tout-à-fait sujette. Il fallait donc commencer par la subjuguier, avant

*Les  
Carthaginois  
occupent  
l'Espagne,  
et en retirent  
des avantages  
immenses.*

*Entreprises  
d'Amilcar  
et d'Asdrubal.*

qu'elle pût s'apercevoir de ses propres forces. Dans cette vue, Amilcar se dirigea au nord, sans trop s'écarter cependant des côtes de la Méditerranée. Les combats qu'il était obligé de livrer pour soumettre le pays par où il passait, lui valurent le triple avantage, de faire des recrues parmi les vaincus, d'aguerrir ses troupes, et d'y entretenir une sévère discipline: avantage dont il sut profiter, jusqu'au moment où, battu par les Celtibériens, il perdit la vie en voulant passer l'Ebre. Asdrubal, gendre et successeur d'Amilcar, acheva l'entreprise que celui-ci avait laissée imparfaite. Il commença par se concilier l'esprit des Celtibériens, qui, bien que vaincus par Amilcar, étaient encore formidables, en épousant une princesse de leur nation; fonda la nouvelle Carthage pour avoir sur la Méditerranée un port ouvert aux escadres Carthaginoises, et laissa en mourant, dans la personne d'Annibal son beau-frère, un successeur animé de l'amour le plus ardent pour sa patrie, ennemi implacable des Romains, et qui avait toutes les qualités d'un grand capitaine.

*Entreprises  
d'Annibal.*

Jaloux des victoires de leurs rivaux, mais engagés alors dans une guerre contre les Gaulois, les Romains se bornèrent à leur demander la prolongation du traité de paix qui avait mis fin à la première guerre punique, en y ajoutant pour toute condition, que l'Ebre servirait de limites aux conquêtes des deux républiques. Annibal, pour toute réponse, passa le fleuve; et, après avoir pris Sagonte, qui lui avait fait la plus vive résistance en faveur des Romains, il transposa le théâtre de la guerre dans le centre même de la république ennemie. Son courage l'avait fait triompher de tous les obstacles; mais il devait beaucoup aussi à la valeur des Espagnols, qui composaient la plus grande partie de son armée, et qui s'étaient aguerris sous le commandement des trois grands capitaines précédens. Rome envoya en Espagne les deux Scipions, qui, après avoir remporté plusieurs victoires à l'aide des Celtibériens, périrent misérablement aussitôt qu'ils en furent abandonnés. Cette catastrophe jeta la terreur et la désolation dans Rome; et les affaires de la république semblaient désespérées, lorsque P. Scipion, fils d'un de ces généraux, demanda et obtint la faveur de remplacer son père. Ses premières opérations furent glorieuses; il prit la nouvelle Carthage, et enleva par là aux ennemis le boulevard le plus formidable qu'ils eussent en Espagne; mais il ne put em-

pécher qu'Asdrubal-Barca ne conduisit en Italie une armée au secours de son frère. Rome ne s'était jamais trouvée dans une situation aussi critique; mais la défaite et la mort de Barca, et le funeste séjour d'Annibal à Capoue, en tronquant le cours des prospérités de ce grand général, facilitèrent aux Romains la conquête de toute l'Espagne. Envain les Celtibériens opposent la plus vive résistance; envain les Lusitains, sous la conduite d'un simple pâtre, du vaillant Viriat, déjouent pendant plusieurs années la tactique militaire des ennemis. Numance, la fière Numance ne se sauve de la servitude qu'en s'ensevelissant sous ses ruines. Depuis cette époque, l'Espagne gémit environ quatre-vingts ans dans le plus dur esclavage. Mais les Lusitains ne pouvant plus supporter l'insatiable avidité des Romains, levèrent l'étendard de la révolte, qui fut suivie de celle de toute l'Espagne. L'histoire a rendu célèbres les exploits de Sertorius, simple tribun, qui sut assujétir de nouveau les Espagnols, et qui depuis s'étant mis à leur tête pour se soustraire à la proscription de Sylla, organisa des troupes sur le pied des légions Romaines, battit les Romains mêmes, et établit en Espagne une forme de gouvernement semblable à celle de Rome.

*Sertorius  
en Espagne.*

Sous les deux triumvirats l'Espagne devint de nouveau le théâtre de la guerre. Les glorieuses campagnes de César dans cette contrée sont trop connues pour que nous devions les rappeler ici. Son triomphe aurait été complet, s'il avait pu entièrement subjuguier les Cantabres, et les habitans des Biscayes et des Asturies. Retirés dans le sein de leurs hautes montagnes, ces peuples osèrent plus d'une fois en sortir pour affronter les aigles Romaines, et soutenir les dernières espérances de l'Espagne. Auguste, à la puissance duquel il semblait que désormais rien ne devait plus résister, tourna ses forces immenses contre les Celtibériens, et vint les attaquer lui-même dans leurs retraites inaccessibles. Mais accoutumés à défendre avec une sorte d'acharnement leur liberté, ils donnèrent des preuves de leur courage indomptable après même que le temple de Janus eut été fermé pour la quatrième fois, et ils ne cessèrent d'opposer cette résistance opiniâtre, qu'en s'immolant aux armées formidables de ce conquérant.

*Campagnes  
de César  
et d'Auguste.*

*L'Espagne sous les Romains.*

*L'Espagne  
entièrement  
subjuguée  
par les Romains.*

L'Espagne fut entièrement soumise à la domination des Romains, dix-neuf ans avant l'ère vulgaire, après deux cents ans de guerres continuelles, qui mirent plus d'une fois en péril la puissance des vainqueurs. Mais ensuite Auguste établit dans ce pays un gouvernement si modéré et si sage, que ses fiers habitans finirent par s'affectionner à leurs chaînes, et par élever à cet Empereur des temples, où, à l'exemple des autres peuples, ils lui rendirent des honneurs divins. L'Espagne devint bientôt la plus riche et la plus puissante province de l'empire. Vespasien étendit aux Espagnols les privilèges dont jouissaient les Romains. Rome enchaîna l'Espagne à ses destinées, en élevant au trône impérial Trajan qui avait reçu le jour dans une ville de la Bétique: Trajan qui fut le meilleur de ses Empereurs, et qui, comme le dit Montesquieu, était né pour honorer la nature humaine, et pour être l'image de la divinité sur la terre. Les faveurs dont cet Empereur combla les Espagnols ne contribuèrent pas peu à éteindre en eux ces passions généreuses et cet ardent amour de la patrie, qui, de tous les citoyens font autant de héros, et rendent un peuple capable de tout pour conserver son indépendance. L'Espagne tomba dans la mollesse et dans une espèce de léthargie, dont Théodose le grand, qui était aussi d'origine Espagnole, n'osa pas la réveiller, dans la crainte sans doute de retrouver en elle l'ennemi le plus redoutable de sa puissance. Elle languit ainsi dans cet état d'abandon et de nullité, jusqu'à l'époque, où, ainsi que les autres états dont se composait l'empire colossal des Romains, elle subit le joug des barbares.

*Sa décadence.*

*L'Espagne  
embellie par  
les Romains.*

Enchantés de l'aménité du climat, de la variété des productions et de la richesse du sol de l'Espagne, appelée par eux le pays *des mille villes*, les Romains y fondèrent de nombreuses colonies, ouvrirent plusieurs routes militaires, construisirent des aqueducs, élevèrent des arcs de triomphe, des théâtres et des cirques dans ce beau pays, et l'embellirent enfin de tout ce que Rome même pouvait vanter de plus grand en monumens de ce genre. Sagonte vit relever ses murs: Merida, Tarragone, Cordoue, Salamanque, Ségovie et autres villes furent décorées d'édifices magnifiques, qui

attestaient la prédilection des Romains pour cette heureuse contrée rivale de l'Italie (1). Agrippa, l'ami d'Auguste, qui avait beaucoup contribué à soumettre l'Espagne, fit élever à Antequera un temple sur le modèle du Panthéon, qu'il avait fait bâtir peu de tems auparavant à Rome, et qu'on regarde comme le plus beau monument qui nous reste de l'architecture Romaine. La sculpture y eut aussi des écoles sous la direction de maîtres Romains et Grecs. On y trouve un grand nombre de statues, qui ne le cèdent point à celles dont s'honore l'Italie; d'autres ont un caractère original, qui ne se rencontre qu'en Espagne. De ce nombre sont les taureaux de Guisando, les trois autres taureaux votifs, et les bas-reliefs représentant une bataille navale, qui se voient chez le Duc de *Medina Coeli*. L'Espagne n'est pas moins riche encore que l'Italie en médailles: monumens qui ne répandent pas moins de lumières sur l'histoire que sur les arts. Les plus belles de ces médailles et les plus antiques, sont celles qui approchent le plus du style Grec. Elles sont en argent ou en bronze et jamais en or; les Romains n'ayant commencé qu'après la seconde guerre punique à se servir de ce métal, dont probablement ils ne permirent jamais l'usage en Espagne. Outre les médailles représentées sous le n.º 3, on en voit encore d'autres sous les n.ºs 6, 7 et 8 de la planche 1, lesquelles sont d'autant plus précieuses, qu'elles offrent des images de différentes sortes d'armes à l'usage des anciens Espagnols. Les plus remarquables de ces armes sont, le bouclier n.º 6, et l'épée et la lance en forme de croissant n.º 8: cette dernière arme était d'une grande utilité contre la cavalerie, et en même tems offensive et défensive. Le trophée de la médaille n.º 7, est relatif à la victoire remportée par P. Carisius légat d'Auguste contre les Cantabres. Ces médailles semblent même avoir été frappées à cette occasion (2). Les inscriptions en sont d'un latin très-pur, comme on peut le voir dans Gruter et dans Muratori, et elles nous ont conservé les images des déités de l'Espagne, des Ediles, des Censeurs et autres magistrats, ainsi que les noms des plus illustres familles du pays: il en est même quelques-unes, qui par la manière dont elles sont conçues, attestent la générosité du caractère Espagnol.

(1) De-Laborde, vol. I. *Introd.* pag. IV. et *Notice historiq.* XXXV;

(2) *Florez*, Par. I. pag. 116, pl. I.

*Europe, Vol. V.*

*Mœurs,  
sciences, arts,  
hommes  
illustres  
de l'Espagne  
sous  
les Romains.*

On a, dans la multitude et l'élégance de ces inscriptions, une preuve évidente, que l'Espagne devenue province Romaine, avait adopté, non seulement les usages et les goûts, mais encore la langue de ses maîtres. Et en effet, elle devint la rivale de Rome dans les sciences et dans les lettres. Sertorius y avait fondé des écoles de langues latine et grecque; et, avant la formation de ces établissements, il y avait déjà, et surtout à Cordoue, des poètes et des écrivains distingués dans tous les genres. Les poètes emmenés de cette ville à Rome par Q. Metellus étaient célèbres, et ont mérité les éloges de Cicéron et de Quintilien. On connaît les noms de l'orateur M. Porcius Latro, qui, au dire de Pline et de Quintilien, fut le premier maître d'éloquence à Rome, et dont Auguste, Mécène, Agrippa, Ovide et Florus ne dédaignèrent pas d'être les disciples; et la renommée a publié ceux de Lucain et des deux Sénèques, de l'astronome Iginus, du poète Columelle, du géographe Pomponius Mela, de Quintilien même, de Martial, de Silius Italicus, de Voconius Romain, d'Enée Florius et de plusieurs autres, qu'il est inutile de citer ici. C'est de l'Espagne que sont sortis les premiers poètes, qui aient célébré en vers la religion chrétienne. Caius Aquilinus Juvencus est le plus ancien, et Aurelius Prudence le plus élégant des poètes sacrés. Tous les deux sont nés en Espagne, et le second est appelé par Erasme le *Pindare des Chrétiens*. Ce même pays n'a pas peu fourni non plus d'orateurs sacrés. Il nous suffira de citer dans le nombre de ces derniers Saint Pacian évêque de Barcelone, Flavius Destrus son fils, peut-être le même qui, sous Théodose fut préfet du prétoire, mais particulièrement Osius évêque de Cordoue, qui fut en grand crédit à la cour de Constantin le Grand, et dont le style a été vanté par S.<sup>t</sup> Isidore de Séville pour son élégance et son énergie.

*Gouvernement  
de l'Espagne  
sous  
les Romains*

Sous la république Romaine, le gouvernement de l'Espagne fut confié aux Consuls et aux Préteurs ayant le commandement des troupes qui y étaient stationnées, et peut par conséquent être regardé comme un gouvernement militaire. Sous les Empereurs l'Espagne eut des Proconsuls, et quelquefois des légats impériaux. Après le partage de l'empire sous Constantin, ce pays fut gouverné par un lieutenant, qui dépendait immédiatement du préfet des Gaules, et qui avait sous lui des délégués avec le nouveau titre de *comte*, qui, dans la suite, devint si commun. Le système admini-

stratif des villes avait beaucoup de ressemblance avec celui de Rome, dont il ne différait même que par la dénomination des emplois. Au lieu de consul il y avait un Duumvir, dont le rang n'était peut-être pas moins élevé: car on lit que Iarba s'honorait du titre de Duumvir de Cadix, et Ptolémée Roi d'Egypte de celui de Carthagène. Outre ces magistrats il y avait aussi des Décurions, des Ediles, des Censeurs, des Préfets des routes, des monnaies, des spectacles publics et autres fonctionnaires publics. Enfin plusieurs villes portaient la dénomination de *municipes* ou de *colonies*, selon leur origine et les privilèges qu'elles avaient acquis.

Du tems des Romains on tirait du Tage une grande quantité d'or, mais qui ne peut se comparer à celle que fournissaient les mines de la Bétique et des Asturies. L'argent abondait dans les Pyrénées et surtout dans le mont *Argentarum* près de Cazorla; et la mine de cuivre de *Rio Tinto*, qui existe encore, n'offrait pas moins de richesses. Le fer y était également si commun et d'une si bonne qualité, que les Romains l'employaient bien long-tems auparavant pour la fabrication de leurs épées. La fertilité du sol et la variété de ses productions fit dire à Pline, qu'on n'y trouvait rien de vide, ni d'inculte. A ses productions naturelles se joignaient celles de l'industrie. L'Espagne avait de fameuses manufactures de draps et de toiles: les beaux vases de terre qui se fesaient à Sagonte étaient renommés, et les fabriques d'armes jouissaient de la même réputation. On vantait également les frondes des îles Baléares; et l'adresse de leurs habitans à s'en servir, les avait rendus aussi nécessaires dans les armées, que le sont aujourd'hui les chasseurs et les voltigeurs dans les nôtres.

Mines,  
manufactures  
etc.

### *L'Espagne sous les Goths.*

Des essaims de barbares avaient déjà envahi les belles campagnes de l'Italie; déjà les sauvages habitans du Caucase et les Scythes féroces et vagabonds s'étaient précipités sur les vastes domaines des législateurs efféminés du monde, et avaient renversé de fond en comble le grand édifice de la civilisation. Les Espagnols seuls opposèrent pendant quelque tems une généreuse résistance à ces hordes farouches, lorsque les fils même du grand Théodose, marchandant lâchement avec les Barbares une tranquillité incertaine et passagère, abandonnaient à

Etat déplorable  
de l'Espagne  
sous  
les Barbares.

elles-mêmes les provinces éloignées et en même tems les plus belles de l'empire. Sous le règne d'Honorius, vers le commencement du V.<sup>e</sup> siècle, les Svèves, les Alains et les Vandales inondèrent l'Espagne, et entraînent avec eux sur ces belles contrées les fléaux les plus destructeurs. La dévastation s'étendit jusque sur les productions du sol, et occasionna une si affreuse disette, que les bêtes sauvages se rénuissant pour ainsi dire aux Barbares, allaient à la poursuite des hommes et les dévoraient. On vit même dans les horreurs de cette famine des misérables se nourrir de cadavres humains, et une mère égorger ses quatre enfans pour se repaître de leurs chairs palpitantes: crime atroce, qui fut à la vérité puni de mort par ce peuple affamé. Après deux ans de désastres épouvantables, la péninsule ne présentait plus que l'apect d'un affreux désert. Les dévastateurs eux-mêmes furent contraints de faire revivre l'agriculture; et ayant tiré au sort les différentes provinces pour éviter les contestations entr'eux sur le partage, les Svèves réunis à une partie des Vandales eurent une portion des royaumes de Léon et de Castille avec toute la Galice; les Alains, le Portugal et l'Estremadure, et les Vandales l'Andalousie. Quant aux autres contrées de l'Espagne, elles restèrent sous la domination des Romains.

*Domination  
des Goths.*

Tandis que ces évènements se passaient en Espagne, les Goths sortis de la Scythie, et connus aussi sous le nom de Gètes, après avoir vaincu l'armée nombreuse de Valens envahirent presque tout l'empire Romain. S'étant divisés en deux corps, selon la position qu'ils s'étaient trouvés occuper sur les rivages de la mer, on appela Ostrogoths ceux qui s'emparèrent de l'orient, et Visigoths ceux qui se dirigèrent vers l'occident: les premiers s'arrêtèrent en Italie, et les seconds poussèrent jusqu'en Espagne, qui est le pays le plus occidental de l'Europe. Wallia, le second des successeurs du fameux Alaric, s'étant établi des deux côtés des Pyrénées occidentales fixa sa résidence à Toulouse; il défit les Vandales et détruisit les Alains. Les Svèves se maintinrent encore quelque tems dans le midi de l'Espagne; mais la chute de l'empire d'occident fit disparaître tous les obstacles qui s'opposaient encore aux conquêtes des Barbares. Sur les ruines même de l'empire s'éleva la nouvelle et formidable monarchie des Goths en Espagne. Le Roi Heuric leur donna des lois écrites, et obtint que la couronne, qui auparavant était élective, passât après sa mort à son fils Alaric. Les victoires non interrompues

remportées par ses successeurs, préparèrent le règne de Leovigilde; qui finit par réunir à sa domination toutes les conquêtes des Svèves.

Leovigilde accrut la splendeur de son trône par ses victoires, et par l'effet des confiscations dont il frappa les biens de ses sujets tant Catholiques qu'Ariens, et sans égard pour ces derniers dont il professait le culte. Ce fut le premier d'entre les monarques Goths, qui se distingua du peuple par la magnificence des vêtemens; il s'occupa de l'administration beaucoup plus que ses prédécesseurs; fit d'utiles réformes et de nouveaux réglemens, au moyen desquels le code de Heuric devint aussi hon qu'il pouvait l'être, et sut, par des peines exemplaires et publiques, contenir une nation difficile à gouverner. Récarède son second fils, auquel il avait donné le titre de Roi avant de mourir; ne lui eut pas plutôt succédé qu'il se fit catholique, et son fils poussa même le zèle jusqu'à extirper l'hérésie Arienne. Il ajouta encore à la gloire de son règne par la punition qu'il infligea aux évêques rebelles, par la victoire qu'il remporta sur les Gaulois commandés par Gontran, l'ennemi irréconciliable des Goths, et par le pardon qu'il accorda aux conspirateurs qui avaient attenté à sa vie. Il eut pour successeur Liuva, que ses rares qualités ne rendaient pas moins digne du trône que lui, et que l'ingrat Vitteric, chef des conjurés auxquels Récarède avait pardonné, fit assassiner après lui avoir fait couper la main droite comme indigne de porter le sceptre, n'étant encore que dans la vingtième année de son âge, et dans la deuxième de son règne. Vitteric porta sept ans la couronne qu'il avait usurpée; mais ce fut en vain qu'il chercha à pallier sous l'éclat de sa gloire la noirceur de son caractère et ses débordemens; il fut poignardé dans le tems même qu'il entendait l'office divin. Après sa mort les grands du royaume élurent Sisebute, qui, au dire de tous les historiens, fut le plus grand des Rois Goths par sa valeur et par sa sagesse, et dont la mort fut pleurée de toute la nation. Swintila un de ses généraux lui succéda. Ce prince sut s'élever à un degré de puissance, où n'étaient jamais parvenus ses prédécesseurs. Il chassa entièrement de l'Espagne les aigles Romaines, et se vit ainsi le seul maître de ce pays; mais s'étant laissé corrompre dans la suite par la prospérité même, et devenu le plus lâche des tyrans, il fut déposé par ses sujets, et contraint de passer dans l'obscurité le reste de ses jours. Sisenande, un des grands de la cour, usurpa l'autorité royale; mais

Règne  
de Leovigildo.

Récarède.

Liuva:

Sisebute:

Swintila:

Sisenande.

une chose qui doit surprendre, c'est qu'en la présence même d'un prince usurpateur il fut décrété, qu'à l'avenir toute élection qui serait l'ouvrage d'un parti quelconque ou d'une conjuration ne serait nullement reconnue, et que celle-là seulement serait jugée légitime, qui aurait obtenu les suffrages des évêques et des grands du royaume légalement assemblés.

*Chintila ;  
Tulga,  
Chindasuinte.*

*Wamba*

*Son  
triomphe.*

*Ervige.*

A Sisenande succédèrent Chintila et Tulga, et à ceux-ci Chindasuinte, sous le gouvernement duquel la Gaule Narbonnaise, ainsi que l'Espagne, jouirent de la plus grande tranquillité, et à qui l'église et les lettres sont redevable, de la première édition complète qui ait été faite des ouvrages des saints Pères. Après la mort de Chindasuinte et de son fils qu'il s'était associé au trône, la couronne fut donnée à Wamba, vieillard d'une grande sagesse. Après s'être chargé à regret des soins du gouvernement, ce prince eut à lutter contre les habitans de la Gaule Narbonnaise, et contre les Vascons et le Navarrais, peuples indomptables descendans de ces anciens Cantabres, en qui l'esprit de religion avait succédé à l'enthousiasme de leurs ancêtres pour la liberté. Fiers d'être les premiers Catholiques de l'Espagne, jamais ils ne voulurent embrasser l'arianisme, et il persistèrent dans leur haine irrécyclable contre les Goths, même après qu'ils n'eurent plus les uns et les autres qu'une même foi. Wamba surmonta tous les obstacles. Son retour à Tolède fut un vrai triomphe, dont il importe de connaître certaines circonstances, comme propres à donner une idée du costume de cette époque. Les rebelles y parurent couverts d'une tunique de peau de chameau, nu-pieds et avec la barbe et les cheveux rasés. Ils étaient précédés de leur chef qui portait une couronne de cuir, et ensuite venait l'armée, puis le Roi qui avait un cortège magnifique. Wamba ne s'occupa plus que du bonheur de ses peuples. Il créa d'utiles institutions, établit la discipline parmi les troupes, et défit les Maures, qui avaient fait leur première incursion en Espagne par le détroit de Gibraltar. Après avoir essayé en vain de renverser la puissance de Wamba, Ervige, Grec d'origine et parent du Roi Chindasuinte, lui fit donner une boisson qui le priva de la raison. Ses affidés le croyant arrivé aux derniers momens de sa vie lui coupèrent les cheveux, et le revêtirent d'un habit religieux, selon la coutume de ces tems-là. Revenu de sa léthargie, et voyant les difficultés qu'il éprouverait à

vouloir recouvrer son autorité, le malheureux vieillard se résigna à son sort et termina ses jours dans un couvent. Ervige porta sur le trône le remords d'avoir calomnié l'innocence, et n'eut jamais le cœur tranquille, malgré le soin qu'il prit de faire légitimer son autorité par des conciles. Il se vit obligé d'offrir à Egiza, cousin de Wamba, la main de sa fille et la succession à la couronne. Egiza régna long-tems et s'associa au trône Witiza son fils, qui établit sa cour dans la Galice. Les premières années du règne de Witiza furent glorieuses et fortunées; mais ses belles institutions dégénérèrent en abus des plus choquans. Il se forma des divisions et des partis. Rodrigue lui enleva le sceptre, qu'il perdit bientôt lui-même avec la vie. Possesseurs paisibles de l'Espagne, et éclairés des lumières de l'Évangile, les Goths avaient commencé à se civiliser; mais leur mollesse, fruit du climat et du repos dans lequel ils languissaient depuis long-tems, offrit dans le pays qu'ils habitaient une conquête facile à la cupidité d'un ennemi presque inconnu jusqu'alors.

*Egiza  
et Witiza.*

L'époque de l'invasion de l'Espagne par les peuples du nord est une des plus importantes pour ce pays, en ce qu'elle marque le commencement de son histoire véritable, et que de cette même époque date la réunion de ses habitans en un corps de nation distincte de toutes les autres. Nous ne dirons rien des Sèves et des Alains, qui n'ont laissé aucune trace de leur séjour en Espagne, non plus que des Vandales qui n'y ont été que de passage. Les Goths méritent seuls qu'on fasse mention de leur arrivée dans ces contrées, comme y ayant fondé un royaume qui acquit beaucoup de gloire dans la suite des tems, et une dynastie dans laquelle le sceptre s'est transmis sans interruption pendant plusieurs générations, jusqu'au commencement du XVIII.<sup>e</sup> siècle. Leur gouvernement porte, pour ainsi dire, l'empreinte des premières sociétés, lorsque pour l'intérêt de leur propre conservation elles se donnèrent des chefs sujets à certaines coutumes, et dont l'autorité était subordonné à la puissance nationale. Les Rois Goths ne pouvaient faire de lois sans l'assentiment des évêques et des grands du royaume. Ils avaient d'abord établi leur cour à Barcelone; mais s'étant rendus maîtres de toute la péninsule, ils transportèrent leur résidence à Séville, qui, depuis Constantin le Grand, était devenue la capitale de toute l'Espagne. Sous le règne de Leovigilde la cour fut transférée à Tolède, où elle resta jusqu'à la conquête des Mau-

*Etat  
de l'Espagne  
sous les Goths*

*Gouvernement  
des Goths.*

res. Presque toutes les provinces conservèrent les noms qu'elles avaient sous les Romains; et les gouverneurs et autres magistrats gardèrent les titres qu'ils avaient à la cour des Empereurs d'Occident, dont les Goths avaient adopté les usages.

*Leur caractère.*

Les Goths nous sont dépeints dans l'histoire comme des hommes grands, bien faits, ayant le teint blanc, d'une taille imposante, et d'un air noble et belliqueux. Ils montraient autant d'adresse et d'agilité dans les exercices, que de valeur dans les combats. Leur infanterie était armée comme celle des Romains, et non moins bien disciplinée. A une nation guerrière il ne fallait que des Rois guerriers. Un prince pacifique devenait bientôt pour elle un objet de mépris et d'aversion. N'estimant que la guerre comme la seule occupation digne d'eux, les Goths abandonnaient aux Romains l'étude des arts et des sciences. Ces derniers furent néanmoins toujours en grande considération aux yeux de leurs vainqueurs, et les plus importantes fonctions du gouvernement leur étaient confiées. Les Rois eux-mêmes se faisaient un honneur de prendre un nom Romain. Mais pendant long-tems les vainqueurs et les vaincus se distinguèrent les uns des autres par leur religion, par leurs mœurs, par leurs lois, par leur langue et même par leur habillement. Les anciens habitans étaient Catholiques, et les Goths Ariens : les premiers suivaient le code de Théodose, parlaient latin et s'habillaient à la Romaine; les seconds avaient le code des Visigoths, parlaient le Celte et s'habillaient de pelleteries. Les Goths se faisaient remarquer par leur courage, par leur probité et par l'âpreté de leurs mœurs; les Romains se reconnaissaient à cette urbanité qui est le fruit de l'éducation et des lumières. Ils brillaient par leur esprit et par leurs talens; mais les Goths leur en imposaient par le prestige de la puissance et par l'éclat des richesses. Chindasuinte fit enfin cesser toute distinction entre les deux nations. Il ordonna que tous ses sujets seraient soumis à la juridiction des mêmes tribunaux, selon le code Visigoth. Ce code, dont la compilation est due à Heuric, est le plus ancien ouvrage de législation, qui ait été fait depuis la chute de l'empire Romain. Il semble même avoir servi de base à celui des Lombards, qui ne fut publié que cent soixante ans après, et encore plus aux Capitulaires de Charlemagne (1).

*Milice.*

(1) De-Laborde, *ibid.* pag. XLII. et suiv.

La religion arienne apportée en Espagne par les Rois Goths s'y conserva jusqu'à l'avènement de Récarède au trône, c'est-à-dire jusqu'à l'an 586. Ce prince déclara dominante la religion Catholique, et fit sa profession de foi dans le troisième concile de Tolède en 589. Avant cela, cette religion était déjà celle de la plus grande partie des habitans, et elle avait été protégée par plusieurs Rois, et entr'autres par Alaric. Les ministres composaient dès lors en Espagne un corps respectable et très-révéré: ce dont on ne trouverait peut-être point d'exemple chez aucun autre peuple. Outre le haut et le bas clergé, il y avait des ordres religieux distingués par leur piété qui existaient déjà depuis plusieurs siècles. Les montagnes étaient peuplées de solitaires; et les hermites de Monserato, ainsi que les moines des couvens d'Arragon, des Asturies et autres provinces ont été en crédit jusqu'à nos jours.

Religion.

Alors l'architecture des Goths ne devait guères différer de celle des Romains; le style en était cependant plus massif et plus pesant. Il ne faut pas confondre avec la véritable architecture des Goths, celle à laquelle on a donné improprement depuis le nom de Gothique, qui, avec des formes légères et élégantes, semble faire pompe d'ornemens bizarres et détachés. Il existe encore en Espagne plusieurs monumens de cette architecture, qui est un composé de l'Arabe et de celle qui était en usage sous les Empereurs de Byzance; mais ils sont tous postérieurs à l'époque dont nous parlons. Quant à ceux qui appartiennent vraiment aux Goths, il ne nous en est parvenu aucun d'assez bien conservé pour nous donner une idée juste de leur architecture. Nous observerons seulement que ç'a souvent été à tort qu'on a reproché à ce peuple d'avoir détruit les plus beaux monumens de l'antiquité. Sans doute que de grands désordres ont accompagné ses conquêtes, mais la plupart des anciens monumens avaient déjà disparu avant leur invasion, et s'ils ne songèrent pas à restaurer ceux qui avaient été dégradés, ils respectèrent au moins les autres qui existaient encore, et qui se sont conservés jusqu'à nous. Ils bâtirent plusieurs villes, et entr'autres les deux suivantes, savoir; *Recopolis* ou ville de Récarède, qui fut fondée par Léovigilde dans l'évêché de Cuensa sur les bords du Tage, et renommée par la beauté de ses remparts; et *Victoriacum*, aujourd'hui Vittoriano dans la Biscaye, ville forte qui a été construite pour tenir en respect les invincibles Navarrais: et ils embellirent par-

Architecture.

ticulièrement Tolède, la capitale de leur empire. Le magnifique palais, qui servit ensuite aux princes Arabes, occupait tout l'espace où se trouvent maintenant l'hôpital, le couvent de *Santa-Fè*, et plusieurs autres édifices. La cathédrale de Tolède était aussi un somptueux monument du règne de Récarède, et celle de *Sante Leucadie* du règne de Sisebate.

*Monnaies.*

Mais il ne reste plus aujourd'hui aucune trace de tous ces monumens; ensorte que pour pouvoir se faire une idée des arts à cette époque, il faut avoir recours aux monnaies, types imparfaits, faibles images, qui, par leur petitesse et leur peu d'importance, échappent plus facilement à la destruction. Or on voit par ces monnaies, que les arts étaient tombés alors dans une grande dégradation. Quelques-unes sont si informes, qu'on a de la peine à deviner ce qu'elles représentent. On y distingue généralement le buste des Rois vu en face, presque comme celui des Empereurs sur les monnaies du bas-empire. On voit sur toutes une croix sur la tête des Rois, ou dans leurs mains, ou au milieu de l'inscription, comme l'emblème du pouvoir suprême. On y lit aussi des noms de villes qui ne sont plus, telles que *Recopolis*, *Barba*, *Caliabra* et autres. On en connaît peu en argent, et moins encore en bronze. Les plus anciennes sont d'un or très-pur: motif pour lequel les orfèvres en ont employé un grand nombre dans les ouvrages de leur art, ce qui les a rendues très-rares. Voyez les médailles de Liuva sous le n.º 9, et de Léovigilde sous le n.º 10 de la planche 1 (1). Les Goths se servirent pendant long-tems des poids et des mesures qui étaient en usage chez les Romains, et ils établirent des monnaies dans presque toutes les villes où ceux-ci en avaient fondé. Liuva, ou Liuvan, frère de Léovigilde, qui commença à régner l'an 567, est le premier dont il nous reste des monnaies (2).

*Habillement.*

L'habillement des Goths était un mélange du costume Romain et de quelques autres costumes particuliers, dont quelques-uns sont encore usités en Espagne. Tel est le réseau, *retiolum*, qui est la moderne *redecilla*, dont on se sert pour envelopper la chevelure; et tel est le *manteau*, qui a beaucoup de ressemblance avec l'*ami-*

(1) Ces médailles sont prises du III.º vol. pl. I. et II de l'ouvrage de Florez.

(2) De-Laborde, *ibid.* XLIII. et suiv.

*culum* des Latins. Les hommes portaient des manteaux en soie brodés et galonnés en or; ils laissaient croître leur chevelure, et la peignaient de manière à la faire retomber en boucles sur leurs épaules, à la différence des Espagnols qui portaient leurs cheveux courts. Les femmes aimaient beaucoup les bijoux, les colliers et les bagues en pierreries; elles faisaient usage de coupes en or, et avaient des bassins en argent pour se laver les mains. Les grands du royaume avaient de grandes richesses, malgré le peu de progrès qu'avait faits la nation dans la navigation et le commerce.

Dans les derniers tems les Goths cultivaient les sciences et les lettres, et leurs Rois ramassaient des livres de toutes parts et fondaient des bibliothèques. Chindausinte envoya à Rome quelques savans, pour compléter un exemplaire des œuvres de S.<sup>t</sup> Grégoire; il établit des collèges et des séminaires, dont il est parlé dans le concile de Tolède, et d'où sortirent des hommes d'un grand nom dans les VI.<sup>e</sup> et VII.<sup>e</sup> siècles. La langue latine fut la seule en usage dans les écrits. Le code des lois, les canons, les conciles, les hymnes et tous les ouvrages des plus célèbres auteurs, tels que S.<sup>t</sup> Isidore de Séville et Paul Orose sont écrits en latin, et dans un style plus pur qu'il ne l'était partout ailleurs à cette époque. Leurs caractères n'étaient ni Romains ni *Runiques*; ils formaient une espèce d'écriture contournée ou anguleuse, qu'Ulfila leur évêque en Mysie avait composée de caractères *runiques* ou *celtiques*, et de lettres Grecques ou Romaines amalgamées ensemble; et telle est en effet l'écriture qui se voit dans les inscriptions et dans les médailles de ce tems-là. La poésie fut également cultivée sous les Goths en Espagne beaucoup plus que dans les autres pays: ensorte qu'on pourrait dire que c'était là que se préparait la renaissance des lettres. Les plus distingués d'entre ses poètes furent Dracontius et Eugène VIII, avec Merobauda et Orenco, qui sont célébrés l'un et l'autre par Sidonius Apollinaire. L'Espagne, du tems des Goths, eut cinq historiens, tandis que les autres nations n'avaient à peine alors que quelque misérable chroniqueur. Ces historiens furent Paul Orose, natif de la Galice, contemporain et ami de Saint Augustin; l'évêque Idacus, qui fut témoin oculaire de la plus grande partie des évènements qu'il raconte; l'évêque Jean de Biclár, ainsi nommé par corruption du nom de son monastère de *Valclara* en Catalogne, et par qui fut continuée l'histoire d'Idacus; Maxime, évêque de Zar-

*Lettres  
et sciences.*

ragoza, et enfin S.<sup>t</sup> Isidore de Séville, qui fut le plus savant homme de son siècle. Nous ne pousserons pas plus loin nos recherches sur l'Espagne sous la domination des Goths, et nous les bornerons à cette simple observation, que c'est à eux que l'Espagne moderne doit son origine, et peut-être même toute sa puissance.

*L'Espagne sous les Maures.*

*Arabes,  
leurs anciennes  
mœurs.*

Les Goths ne régnèrent en Espagne qu'environ trois cent cinquante ans; et tandis que leurs derniers Rois, à l'exemple des Empereurs de Byzance, négligeaient le bien des peuples et la défense de l'état; un ennemi terrible se préparait déjà à tourner contre eux ses armes victorieuses, et l'enthousiasme dont l'enflammait sa nouvelle religion. Cet ennemi était les Arabes, dont l'origine se perd dans la nuit des tems. Ce peuple habita toujours les déserts brûlans de la vaste péninsule connue sous le nom d'Arabie; et, du tems de Mahomet, comme de Moÿse et de nos jours même, il vivait sous des tentes occupé à la garde des troupeaux, sans souverains et sans lois, et exerçant tour à tour l'hospitalité et le brigandage. Ennemi d'une civilisation plus parfaite, content de mener une vie errante et pastorale, et fier de son indépendance absolue, il se regardait comme le premier peuple du monde. Et en effet les Arabes ne reconnurent jamais la domination ni les lois d'aucune autre nation, et l'on ne trouve nulle part qu'ils aient jamais obéi aux Egyptiens, aux Perses, aux Grecs, ni même aux Romains qui firent la conquête de tout le monde connu; et aujourd'hui même, les Arabes du désert sont moins les sujets, que les alliés de l'empire Ottoman.

*Mahomet.*

Mais ce peuple ne serait peut-être jamais sorti de ses déserts, si un homme extraordinaire n'avait su faire usage de ces deux puissans ressorts, la religion et l'ardeur des conquêtes pour l'en tirer. Cet homme fut Mahomet, qui connaissant parfaitement la passion des Arabes pour le merveilleux, et les trouvant divisés en une multitude de sectes adonnées toutes à l'idolâtrie et à la superstition la plus grossière, s'avisa de les réunir sous cette simple profession de foi: *il n'y a qu'un seul Dieu, et Mahomet est l'apôtre de ce Dieu.* Sa doctrine fut embrassée par toutes ces sectes. Cependant Mahomet aurait bientôt succombé à la puissance et aux persécutions des docteurs de la Mecque, s'il n'avait réuni au caractère de législateur.

et de prophète celui de guerrier et de conquérant; il proclama le *cour'ann* avec l'épée, et jeta de la même main les fondemens de la religion et ceux de l'empire. De retour en triomphe à la Mecque, il vit à ses pieds toutes les tribus de l'Arabie; et bientôt après, par un effet du prestige de la religion et de l'opinion, il reçut encore les hommages d'autres nations formidables. Nous ne dirons rien ni de la vie de Mahomet, ni de l'impression que dut faire sur un peuple grossier, ardent et fanatique sa nouvelle doctrine, monstrueux assemblage d'une morale voluptueuse et d'une intolérance féroce, non plus que de la valeur indomptable de ce même peuple, ni de la rapidité avec laquelle il étendit ses conquêtes du sein de l'Arabie jusqu'aux Indes d'un côté, et de l'autre jusqu'aux portes de Bysance: rapidité qui ne peut être comparée qu'à celle d'un feu dévorant. Nous ajouterons seulement à ce que nous avons dit à ce sujet dans la partie de cet ouvrage qui traite du costume des Arabes et des Turcs, qu'on était à peine à la XX.<sup>e</sup> année de l'égire, lorsque le farouche Amrou, le conquérant de la Palestine, fit la réponse suivante à Constantin fils de l'Empereur Héraclius, qui lui demandait la paix: « Vous êtes les infidèles, et nous, nous sommes les serviteurs de Dieu. Dieu abandonne la terre à nos armes. Nous avons habité pendant long-tems de stériles déserts: il est juste que nous jouissions à notre tour de ces fertiles vallées et de ces ombrages délicieux. Reconnaissez aussi la foi d'Islam, et nous y vivrons en frères: autrement nous les disputerons avec les armes, et ils deviendront le prix du vainqueur ». Les descendans des conquérans de la Syrie soutinrent la gloire de leurs ancêtres. Un siècle s'était à peine écoulé depuis l'époque où Mahomet avait été obligé de s'enfuir de la Mecque, que ses successeurs étendirent leur puissance depuis l'Inde jusqu'à la mer Atlantique, et soumirent presque en même tems, la Perse, la Syrie, l'Égypte et tout le nord de l'Afrique.

A l'époque de l'invasion des Arabes, c'est-à-dire en l'an 713, l'Espagne était gouvernée par Rodrigue prince Goth du sang royal, qui s'était élevé au trône par sa bravoure, et après avoir vengé la mort de son père Théodofrède en ôtant la couronne aux fils du féroce Witiza son prédécesseur. Ceux-ci cherchèrent un asile chez les Arabes de l'Afrique, qui ne formant qu'un seul peuple avec les habitans de la Mauritanie qu'ils avaient subjugués, devinrent célèbres dans l'histoire sous le nom de Maures. Mais Ro-

*Invasion  
des Arabes  
en Espagne.*

drigue démentit bientôt les espérances que ses grandes qualités avaient fait concevoir de lui. Se croyant assuré sur le trône, il s'abandonna à la licence la plus effrénée. Alors la nation tourna ses regards sur les malheureux fils de Witiza, qui, à l'aide d'Oppas leur oncle, Archevêque de Tolède, homme ambitieux et dissimulé, s'étaient déjà formé un parti très-puissant. Le comte Julien se ligua avec eux, on ne sait trop si ce fut dans la crainte d'encourir le ressentiment de Rodrigue, contre lequel on prétend qu'il avait déjà conspiré, ou pour venger l'outrage sanglant fait à sa fille dans son propre palais par le Roi, comme le pensent quelques écrivains. Quelque soit d'ailleurs ce motif, Julien, le plus redoutable des vassaux de Rodrigue, gouverneur des places maritimes les plus importantes de l'Andalousie, et seigneur de terres considérables dans cette province et dans la Mauritanie-Tingitaine, Julien avait à peine battu les Arabes et fait échouer leurs entreprises sur Ceuta, qu'il proposa à Muza général Ottoman, homme qui réunissait les plus rares qualités pour la paix comme pour la guerre, et qui gouvernait pour le Calife de Damas toutes les provinces de l'Afrique, de lui faciliter la conquête de l'Espagne, en lui cédant sur le champ toutes les places soumises à son commandement. Une proposition aussi inattendue ne devait pas exciter moins de défiance que de surprise. En l'acceptant, Muza ne voulut aventurer d'abord que cent cavaliers et quatre cents fantassins. Cette petite troupe, à laquelle se réunirent les vassaux du comte, devasta en peu de tems toute la côte de l'Espagne, puis s'en retourna en Afrique chargée d'un riche butin. Convaincu par ce premier succès de la sincérité de Julien, et ne doutant plus qu'une entreprise plus hardie ne lui réussît également, Muza fit partir pour l'Espagne sept mille hommes sous la conduite de Tarik son lieutenant et capitaine très-renommé chez sa nation. Cette expédition aborda à la pointe de l'Europe, qui, sous le nom de Gibraltar, devint dans la suite un monument historique et célèbre (1), et s'empara bientôt des villes d'Héraclée et d'Algésiras.

*Etat  
de l'Espagne  
etc.,  
progrès  
des Arabes.*

Réveillé du sommeil léthargique des plaisirs comme par un coup de tonnerre, Rodrigue rassemble précipitamment quelques bandes de soldats indisciplinés et presque sans armes, dont il confie le comman-

(1) *Gibraltar*, nom composé des mots Arabes *Gebel al Tarik*, et qui signifie la montagne de Tarik.

dement à un prince de son sang. Ce prince fut tué le premier, et ses troupes prirent lâchement la fuite. La belle Andalousie devint alors un théâtre de terreur et de massacres. Tout conspirait à assurer aux Arabes les plus heureux succès. Les places les plus importantes étaient délabrées, et les grands aussi bien que le clergé ne s'occupaient que de controverses et d'affaires de parti. Les meilleures troupes se trouvaient au nord de l'Espagne, où l'on croit qu'elles avaient été envoyées par les conseils de Julien, pour s'opposer à une invasion dont on supposait le royaume menacé de la part des Francs et des Navarrais. Enervés à cette époque dans les langueurs d'un long repos, les Goths ne conservaient plus aucune trace de l'austérité de leurs premières mœurs, ni de cette valeur farouche, qui avait si éminemment distingué leurs ancêtres. Rodrigue se souvenant néanmoins d'être le monarque de l'Espagne rappelle à leur devoir tous les grands du royaume: chacun d'eux rassemble ses vassaux sous ses bannières, et bientôt le Roi se trouve à la tête d'une centaine de mille hommes. A la vue d'une armée aussi nombreuse, Tarik s'arrête incertain de ce qu'il doit faire. Il lui vient de l'Afrique des renforts, avec lesquels son armée se trouve portée à douze mille hommes. La bataille s'engage: les Arabes effrayés de la supériorité de l'ennemi étaient sur le point de lâcher pied, lorsque l'Archevêque Oppas et ses deux neveux jetèrent par leur désertion le désordre et la terreur dans l'armée Chrétienne. Après d'inutiles efforts, et frappé de l'effroi universel, Rodrigue accéléra sa perte en voulant précipiter sa fuite; il se noya en traversant le Bétis, sur la rive duquel on trouva les restes de sa pompe royale. Julien périt victime de ses propres remords. Ainsi s'anéantit dans les plaines de Xeres la monarchie des Goths, qui avait été fondée par la valeur, et fut détruite par la mollesse. Pélage, le fondateur de la

*Pélage.*

monarchie Espagnole moderne, se trouvait, dit-on, à cette bataille. Il était encore fort jeune, et cédant sagement à la force il se retira sur les montagnes des Asturies. Là, s'élançant pour ainsi dire au devant de ses nouvelles destinées, il réunit aux vaillans habitans de ces montagnes les intrépides Cantabres, et vengea dans le sang des Maures une partie de l'affront de Xeres. Ce premier succès fit accourir sous ses drapeaux une multitude de Chrétiens fugitifs et dispersés, et prépara la naissance des royaumes de Léon et de Castille.

*Les Arabes  
s'établissent  
en Espagne.*

Après la victoire de Xeres les Arabes marchèrent sur Tolède capitale du royaume, de laquelle l'évêque Oppas leur ouvrit les portes. Cordoue fut surprise, et les Chrétiens retirés dans sa cathédrale y firent en vain une résistance opiniâtre qui dura trois mois. Tarif profitant de la victoire parcourut avec la rapidité d'un torrent tout le pays jusqu'à Gijon, ville maritime à l'extrémité des Asturies. Mais la conquête de l'Espagne était encore incertaine, tant que Séville et Merida, villes fortes qui se trouvaient sur la ligne d'opérations de l'armée de Tarif, demeurèrent au pouvoir des Goths, qui, à la faveur de ces points d'appui et des montagnes voisines, auraient pu revenir à la charge, prendre l'ennemi en queue et le faire repentir de s'être avancé aussi loin dans la péninsule avec une armée peu nombreuse. Mais, soit crainte de laisser à son lieutenant toute la gloire de cette opération, soit désir de planter lui-même l'étendard des Califes sur ces deux villes, Muza arriva tout-à-coup de l'Afrique avec des troupes considérables, et soumit toute l'Andalousie, dont il fit comme le centre de ses opérations pour la conquête entière de la péninsule, tandis que son fils Abdelasis s'emparait de toutes les côtes de la Méditerranée. Il eut beaucoup de peine à soumettre Séville, qui devint ensuite la capitale de son royaume; mais une chose encore plus difficile pour lui fut la prise de Merida, ville que sa position sur la Guadiana rend très-forte, et capitale de l'ancienne Lusitanie. Les Goths y firent une défense opiniâtre; mais la famine, la peste et de sourdes trahisons firent plus contre elle, que tous les assauts du capitaine Arabe. Après la prise de Merida, Muza et Tarif se mirent aussitôt à parcourir toute l'Espagne. « Surprendre l'ennemi ( dit l'auteur des campagnes des « Italiens en Espagne ), l'attaquer avec vigueur, le poursuivre et « le disperser, assaillir, mettre à feu et à sang les villes récalci- « trantes, leur donner des garnisons sûres, en tirer des esclaves et « en mettre à mort les défenseurs, enfin établir une suite non in- « terrompue de points de reconnaissance ou de défense sur leurs « lignes d'opérations trop étendues, tels furent les moyens effica- « cément employés par les Arabes, et à l'aide desquels ils par- « vinrent dans le court espace de deux ans à étendre l'empire des « Califes sur l'Espagne ». Muza méditait déjà le projet de franchir les Pyrénées, pour entreprendre la conquête de tous les autres états chrétiens, et de la poursuivre jusqu'à ce qu'il eût arboré par-

tout sur les autels du Christ l'étendard de Mahomed; mais rappelé à Damas par un ordre du Calife, il dut renoncer à ce projet gigantesque. Il emporta avec lui d'immenses trésors, parmi lesquels se trouvait la fameuse table, faite, dit-on, d'une seule émeraude, et supportée par trois cents soixante pieds en or massif, et enrichis de pierres précieuses (1). Mais ce qui formait le principal ornement de son triomphe c'étaient environ vingt mille jeunes captives choisies parmi les filles les plus belles et les plus distinguées, qu'il enleva des pays conquis pour les emmener avec lui. Tant de richesses excitèrent l'envie et la jalousie du Calife, et Muza fut condamné à l'exil.

Abdelazis, auquel était passé le gouvernement de l'Espagne, frémissant du sort de son père, avait résolu de secouer le joug d'une autorité tyrannique, et de s'élever un trône à Cordoue. Il avait déjà scandalisé les Musulmans par son mariage avec Egilone veuve de Rodrigue. C'est pourquoi ne doutant point de l'approbation du Calife de Damas, ses ennemis le poignardèrent dans le moment, où, selon l'ancien usage et sans aucune suite, il allait à la mosquée pour y faire la prière. Ses successeurs tournèrent leurs vues vers la France, mais aucun d'eux n'osa franchir les Pyrénées. Cette

*Abdelazis.*

(1) Les érudits ont long-tems disputé au sujet de cette table généralement connue sous les noms de *Tavola Medina celi*. Quelques-uns l'ont prise pour la fameuse table de Salomon, que des Juifs avaient transportée en Espagne après la destruction de Jérusalem. Mais, outre les raisons qu'on a de croire que les émeraudes n'ont été connues que depuis la découverte du Pérou, il serait encore ridicule de supposer qu'il y ait eu une émeraude des dimensions de cette table, qui avait selon quelques-uns 365 pieds en longueur et en largeur. Voyez Bossi, *Osservazioni sul sacro catino di Genova*. *Morales Mariana* et autres écrivains Espagnols croient avec plus de raison, que cette même table était faite de ce beau marbre vert, qui, au rapport de *Bowles*, se trouve encore aujourd'hui dans les environs de Médine, et qu'elle était appuyée sur des pieds ou des colonnes de cristal. D'autres ont pensé qu'elle était simplement incrustée de pierres précieuses et de perles à la manière des Goths, qui usaient de ce genre d'ornement dans les choses de décoration. Nous ne parlerons pas de l'opinion de *Mariana*, qui prétend que cette table n'était qu'allégorique, et qu'elle offrait une représentation du beau sol de la ville de Médine, autour de laquelle s'étendait un charmant tapis de verdure, cette opinion étant trop opposée au témoignage des écrivains.

*Abderam I.* grande entreprise était réservée à Abderam. Précédé de la terreur cet Arabe s'était déjà avancé jusqu'à Tours, et déjà la puissante monarchie des Francs chancelait devant lui, lorsque Charles Martel maire du palais du Roi de cette nation marchant à sa rencontre à la tête de troupes considérables accoutumées à la victoire, l'arrêta sur les bords de la Loire. L'ardeur intrépide des deux chefs rendit la bataille opiniâtre et sanglante, mais la victoire se déclara enfin pour les Chrétiens. Abderam y perdit la vie, et l'on prétend qu'il ne resta pas moins de trois cents soixante mille Arabes avec lui sur le champ de bataille. Après cet événement, la fortune des Arabes alla toujours déclinant en Espagne, surtout pendant le tems que les factions des Omniades et des Abassides exercèrent leurs fureurs dans le centre même de l'islamisme. Les gouverneurs de l'Afrique et de l'Espagne, soumis en apparence aux Califes de Syrie, s'approprièrent les provinces qui leur étaient confiées, et les gouvernaient de manière à s'attirer l'amour des peuples; mais cette espèce de république composée de divers états Arabes était à chaque instant menacée de dissensions. La puissance Arabe n'aurait pas tardé à s'écrouler, si un prince, dernier rejeton de la maison des Omniades, et qui réunissait en lui toutes les qualités d'un politique éclairé et d'un brave guerrier, n'était accouru de la Syrie pour la soutenir. Ce prince fut Abderam II, qui, après avoir échappé à la persécution des Abassides, se sauva par une espèce de prodige en Espagne, où le parti des Omniades était encore considérable. Il y fut aussitôt élevé au trône par les Arabes; et s'étant mis à la tête des restes de l'armée échappée aux Francs, il battit ses rivaux, arrêta les progrès des Goths, et reprit la Castille, la Navarre, l'Arragon et le Portugal. Après avoir ainsi raffermi les conquêtes des Arabes en Espagne, il établit le siège de son empire à Cordoue, et se fit solennellement proclamer chef et *absolu seigneur des croyans Musulmans* dans l'Europe occidentale l'an 756 de l'ère vulgaire (1). Devenus possesseurs pai-

(1) Roi suprême des croyans et Maître absolu, en Arabe *Emir-al-Munmenim*, mot duquel est dérivé celui de *Miramolin*, célèbre dans l'histoire des Arabes et de l'Espagne. Ce fut à cette époque que Cordoue devint la capitale d'un état absolu, c'est-à-dire indépendant des Califes, lequel comprenait toutes les conquêtes des Arabes en occident.

sibles des riantes et fertiles contrées de toute la péninsule, les Arabes ne tardèrent pas non plus à ressentir les effets de cette influence qui avait radouci les mœurs des Goths. Ils perdirent peu à peu leur barbarie. Les campagnes se couvrirent d'arbres et de moissons, et *l'agriculture nabatéenne* répandit l'abondance en tous lieux. La population s'augmenta considérablement, et la civilisation fit des progrès rapides parmi les Arabes. Leur esprit s'éleva dans l'étude des lettres, et leur goût s'épura sans que leur courage en souffrit la moindre altération. Des écoles et des bibliothèques furent ouvertes à Séville, à Grenade et à Cordoue; et tandis que l'Europe chrétienne était encore couverte des ténèbres de l'ignorance, Averroès et une foule d'autres savans éclairaient de leurs lumières les Musulmans, et faisaient revivre parmi eux les arts et les sciences, qui, de l'Espagne-Arabe, furent ensuite transplantés en Europe, où l'ignorance était arrivée au point, que Gerbert fut effacé du catalogue des Papes comme suspect de magie.

*Les Arabes  
se civilisent  
en Espagne*

Nous ne suivrons pas les Arabes dans toutes leurs vicissitudes, et nous nous abstiendrons également de toutes recherches sur la généalogie des divers Califes, comme étant des choses qui appartiennent à l'histoire proprement dite. Qu'il nous suffise d'avoir conduit nos lecteurs jusqu'à la fondation de l'empire Arabe dans la péninsule. Nous allons examiner maintenant quelles étaient les mœurs, les arts, les sciences et enfin l'état de ce pays sous les Musulmans, en ayant soin de marcher sur les traces de De-Laborde et de Murphy, qui nous ont paru les meilleurs guides à suivre dans ces recherches. Les monumens de la puissance Arabe qu'on voit encore en Espagne ont un caractère de grandeur, qui appelle toute notre attention sur le peuple dont ils sont l'ouvrage. A commencer par le gouvernement, nous remarquerons qu'il fut électif pendant tout le tems que la péninsule fut sujette aux Califes de Syrie, c'est-à-dire jusqu'à la mort du dernier vice-Roi Alfarée ou *El-Fahri*, époque à laquelle Abderam I.<sup>er</sup> fonda une monarchie héréditaire semblable à celle des Califes de Damas. Sous le règne d'Abderam II il fut rendu une loi, d'après laquelle les enfans seuls pouvaient succéder au père sur le trône, à l'exclusion des collatéraux et autres descendans. Mais cette loi fut violée ouvertement par Abderam III, qui se fraya une route à la royauté par la violence et le meurtre. Séville s'était néanmoins conservée sous la for-

*Etat  
de l'Espagne  
sous les Arabes.*

*Gouvernement.*

me d'une république démocratique, depuis l'extinction des Abassides, c'est-à-dire d'Abdella descendant des Rois de Fez et de Maroc, jusqu'à l'an 1248, époque où le Roi S.<sup>t</sup> Ferdinand en fit la conquête, à la suite de laquelle Mohamed-Alhamar fonda le royaume de Grenade. Les Califes de l'Espagne jouirent d'un pouvoir et de richesses immenses. Les historiens évaluent leurs revenus à trente millions de francs, outre les impositions qui se payaient en denrées, le produit des mines qui étaient toutes de domaine royal, et celui des gabelles. Il ne faut donc pas s'étonner si les souverains de Cordoue entretenaient de nombreuses armées, élevaient des édifices somptueux, et surpassaient de beaucoup en luxe et en magnificence les cours mêmes de l'Orient. Les ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople furent en quelque sorte éblouis de la pompe avec laquelle Abderam III les reçut. Les Rois de Grenade furent regardés comme les princes les plus puissans après le grand Seigneur; l'historien Marmol assure que les seuls droits de la finance sur le commerce de la soie, ne valaient pas moins de 181,500 ducats d'or au trésor royal.

Finances.

Religion.

Les Arabes de l'Espagne professèrent constamment le Mahométisme. Abderam I.<sup>er</sup> qui, en qualité de Calife, avait réuni le sacerdoce à l'empire, institua diverses cérémonies pour la célébration du *Beyram*, et fit élever une mosquée qui ne devint pas moins célèbre que le temple de la Mecque. Mais les institutions établies par l'*Alcoran* s'altérèrent insensiblement, on ne saurait trop si ce fut par l'influence du climat, ou par l'effet du relâchement des mœurs. Les courses de chevaux furent substituées aux tournois et aux banquets: les trêves donnèrent lieu à des mariages entre les Chrétiens et les Musulmans: l'amour adoucit la férocité; et la philosophie commença à dissiper les ténèbres de l'ignorance et à redresser les erreurs du fanatisme. A cette espèce de révolution de mœurs ne contribua pas peu le célèbre Averroès, commentateur d'Aristote, lequel soutint dans une thèse publique une philosophie nouvelle et même dangereuse. Ce savant ne faisait à ceux qui joignaient contre lui l'insulte à la menace, d'autre réponse que celle-ci: *moriatur anima mea morte philosophorum*. L'*Alcoran* était l'unique code de la jurisprudence Arabe; et au Calife seul, comme chef suprême de la religion, appartenait le droit d'en interpréter les maximes et les préceptes. La justice était administrée par les *Cadi* ou par les

Jurisprudence.

*Mufti.* La plupart des jugemens se rendaient de vive voix, et ils étaient sur le champ exécutés, à moins que l'objet n'en fût d'une grave importance, dans lequel cas il était permis d'en appeler à l'*Alfaqui*, ou grand juge. Ces jugemens se rendaient quelquefois avec la plus grande solennité. Il y avait à Cordoue un palais appelé *Alcazar*, où se trouvait une salle destinée aux tribunaux. On voyait également dans le palais de *Comares* à Grenade une espèce de cour décorée avec beaucoup de magnificence, où le grand juge donnait audience, et sur la porte de laquelle on lisait cette inscription : *entre et ferme, ne crains point de demander justice, car tu la trouveras ici.* Mahomed Abulabbas se distingua particulièrement entre les jurisconsultes Arabes. Ceux de Cordoue montrèrent une délicatesse si scrupuleuse dans l'administration de la justice, que se voyant dans l'impossibilité de juger les Chrétiens selon les préceptes de l'Alcoran, ils créèrent pour eux un tribunal particulier, dont le président avait le titre de comte, lequel jugeait toutes les causes qui les regardaient, excepté celles concernant la police et l'état.

La tactique militaire des Arabes ne fut jamais réduite en système. Leur infanterie ne jouissait d'aucune réputation; elle était composée d'Égyptiens, d'habitans de la Palestine, de la Perse, de Damas, d'Éclavons, et de Bérébères, Arabes de l'Afrique, qui étaient des gens féroces et indomptables. Cette milice ne recevait pas de solde, et n'avait d'autre salaire que le fruit de ses rapines et le butin qu'elle faisait sur l'ennemi: aussi se dispersait-elle en cas de revers, avec la même célérité qu'elle s'était formée. La principale force des Musulmans consistait dans leur cavalerie, qui se composait de tous les gens de quelque distinction, et était divisée en escadrons: sa manière de combattre était d'attaquer en masse, et de chercher à rompre l'infanterie ennemie; mais au premier échec, elle s'abandonnait à une fuite précipitée. Les avantages auxquels elle devait particulièrement sa supériorité étaient la légèreté des chevaux Andalous qu'elle montait, un certain point d'honneur dont elle était animée, et qui formait le but de son institution, et son habileté à manier les armes et surtout la lance. Les armes des Arabes étaient la lance, le sabre et le poignard. Ils portaient un bouclier sur lequel étaient gravées les emblèmes de leurs amours ou de leurs prouesses; et leur turban était garni intérieurement de lames de fer, et orné d'un panache ou de plumes de la même couleur que le caparaçon de leurs che-

*Tactique  
militaire.*

*Armes.*

vaux. Du tems des Rois de Grenade chaque tribu ou famille formait une espèce d'escadron, qui se distinguait par la couleur de son panache. Les cavaliers portaient sur la *marlota*, qui ressemblait à une chemise, une espèce de cotte de maille ordinairement recouverte comme d'une jupe appelée *albornoz*. Leurs armes étaient d'une beauté extraordinaire. On pourra s'en former une idée par la description suivante du cimetère du dernier Roi Maure de Grenade, dont nous avons donné le dessin sous le n.<sup>o</sup> 1 de la planche 2. Ce cimetère se voit encore dans cette ville, où il est conservé comme un monument de la valeur et de l'industrie des Arabes. La poignée offre la figure de deux têtes d'éléphans, et est décorée d'ornemens en émail, en ivoire et en filigrane en or d'un travail fort joli et très-délicat. Les autres parties en sont parsemées de sentences de l'alcoran et d'arabesques; et le fourreau est d'un beau maroquin, semblable à celui dont il existe encore d'anciennes fabriques très-estimées chez les Maures de l'Afrique. La lame est d'un acier très-fin provenant de ces manufactures de l'orient autrefois si célèbres, et qu'on ne retrouve nulle part aujourd'hui, pas même à Damas; et la trempe en est si parfaite, qu'on peut trancher d'un seul coup avec cette lame un flocon de coton suspendu à un fil: ce glaive ressemble moins à un cimetère Arabe, qu'à une ancienne épée Romaine (1). Et pourtant, quoique les Arabes n'aient jamais fait de grands progrès dans la science militaire, les historiens de l'Espagne ne laissent pas de leur attribuer d'un commun accord l'invention de l'artillerie, sans doute d'après cette opinion généralement répandue, qu'ils incendièrent avec leur artillerie les tentes et les enseignes du Roi D. Alonzo au siège d'Algesiras, qui eut lieu au mois d'août de l'an 1342, environ quarante ans avant la bataille de Crecy, époque à laquelle les Anglais en font remonter la découverte, et de même peu d'années avant la guerre entre les Génois et les Vénitiens, tems où Machiavelli en fixe l'introduction en Italie, si pourtant ces incendies n'étaient pas plutôt l'effet du feu grégeois, dont les Arabes connaissaient certainement l'usage. Les chroniques prêtent en outre à ce peuple des armées navales considérables. Abderam II en eut une fameuse avec laquelle il se rendit formidable dans la Méditerranée, et

*Artillerie.*

*Marine.*

(1) De-Laborde, Tom. II. *Prem. Part.* Pl. XLIV; et *Not. Histor.* XXXIX.



G. Baccini



qui eut à souffrir beaucoup dans un combat contre le comte d'Ampurias vers l'an 813, et ensuite au détroit de Gibraltar dans un autre combat contre la flotte du Roi D. Ordono I.<sup>r</sup> Mais leurs forces maritimes furent peu à peu presque entièrement détruites, par les escadres des successeurs de Charlemagne et des Rois d'Arragon et de Portugal.

Dans les commencemens les Arabes de l'Espagne ne faisaient usage que de monnaies frappées en Asie; mais ensuite ils fondèrent des monnaies, dont les principales furent dans l'Andalousie. Le cabinet de médailles de cette ville possède plusieurs pièces de monnaies provenant de ces établissemens. Telles sont celles qu'on voit sous les n.<sup>o</sup> 2 et 3 de la planche 2. La première est d'Hakem I.<sup>er</sup>, qui régna depuis l'an 180 jusqu'à l'an 206 de l'égire: on y lit sur l'endroit ces paroles: *Il n'y a de Dieu que Dieu; il est seul, et n'a point de compagnons*; et sur le revers celles-ci: *Dieu est un, Dieu est éternel, il n'engendre point et n'est point engendré, et il n'y a personne de semblable à lui*. Ces deux légendes sont prises de l'alcoran, et se rencontrent généralement sur les monnaies *cufiques*. Sur le contour de l'endroit est écrit: *au nom de Dieu cette drachme a été frappée en Andalousie, l'an septième, quatre-vingtième et centième*. La seconde porte sur l'endroit une étoile, et sur le contour cette légende: *il n'y a de Dieu que Dieu, il est seul; Mahomet est l'envoyé de Dieu*. On lit sur le revers, *dans l'Andalousie*, et sur le contour ces paroles: *ce folle a été frappé au nom de Dieu*. M.<sup>r</sup> le comte Castiglioni est d'avis que cette monnaie ne peut être postérieure de beaucoup à la conquête de l'Espagne par les Musulmans, et il fonde ses conjectures sur la forme Hispano-antique qu'ont les caractères *cufiques*, ainsi que sur la ressemblance qu'elles présentent dans la disposition et dans la simplicité des légendes, avec celles des monnaies de cuivre *cufiques* d'une date plus ancienne (1).

Monnaies.

Les Arabes suivirent dans leur agriculture en Espagne le système de *Kutsami* auteur de *l'Agriculture Nabatéenne* ou de l'Arabie proprement dite, et ils y introduisirent avec succès la culture du sucre, de la soie, du coton, de légumes et de fleurs de toute espèce. Ils surent en outre destiner chaque terrain au genre de

Agriculture.

(1) *Monete cufiche dell'Imp. e R. Museo di Milano*, pag. 298.

production qui lui était propre, et ils nous ont laissé en cela une espèce de traité d'agriculture « A *Elche*, dit M.<sup>r</sup> De-Laborde, ville « du royaume de Valence, le voyageur se croit transporté en « Afrique à la vue des bosquets de palmiers plantés, non avec cette « régularité qu'on recherche pour l'ornement, mais au contraire « avec irrégularité et confusion pour l'avantage des habitans, qui y « font une récolte périodique de dattes, et s'en servent en outre le « *dimanche des rameaux* ». Ils introduisirent aussi dans le royaume de Valence la culture du riz, qui en fait encore aujourd'hui la principale richesse. Les champs de Gandia, d'Oliva et autres pays, ainsi que les territoires qui sont le long de la Méditerranée, furent destinés aux plantations de la canne à sucre et du coton, et les terres de l'Andalousie à celle des oliviers. Parmi les avantages dont l'Espagne est redevable aux Arabes nous n'oublierons pas l'article des irrigations, qui embrasse l'art de distribuer les eaux dans les campagnes par de petits ruisseaux, de les conserver dans des réservoirs, de niveler les terrains à l'aide du *marhifal* ou niveau dont ils sont les inventeurs, et de déterminer les moyens à employer dans la pratique ; à l'effet de quoi ils créèrent une espèce de magistrature composée des principaux propriétaires, qui existe encore en partie dans le royaume de Valence. On admire de même à présent les fameux aqueducs construits par les Arabes à Caramona, où, dans une espace de plus de quatre lieues, et au moyen de grands arcs bâtis en brique, sur lesquels il a fallu élever en certains endroits ces aqueducs, l'eau est conduite jusqu'à une des portes de Séville, d'où elle est distribuée par des canaux dans les divers quartiers de la ville. C'est pour cela qu'on ne doit pas regarder comme invraisemblable ce que les historiens Espagnols racontent de la fertilité et de la richesse de la péninsule du tems des Mores. Ce devait être sans doute un spectacle charmant que celui de la plaine de Grenade, qui, arrosée dans une étendue de près de trente lieues par cinq rivières, dont les eaux se partageaient en une infinité de canaux, devait offrir l'aspect enchanteur d'un vaste jardin parsemé d'orangers, de grénadiers, de vignes et d'arbres fruitiers de toutes sortes (1).

*Irrigations.*

*Arts et manufactures.*

Aux richesses de la nature il faut ajouter maintenant celles de l'industrie. D'abord ce sont les Arabes qui ont inventé l'art de dis-

(1) De-Laborde, *ibid.* XLI.

tiller les eaux de senteur, avec certains vases de terre appelés *curbites*, peut-être à cause de leur ressemblance avec les citrouilles (1). C'est encore à eux que l'Europe est redevable de la fabrication du papier de lin, dont le premier essai fut fait à S.<sup>t</sup> Philippe de Xérès, ville du royaume de Valence. Le savant Casiri dit dans le II.<sup>e</sup> tome de sa bibliothèque Arabe-Espagnole, qu'il existe dans la bibliothèque de l'Escurial plusieurs manuscrits des années 1009 et 1010, faits sur du papier de lin, et par conséquent avant l'époque que Tiraboschi assigne à cette invention, dont il fait honneur aux Italiens. L'Espagne tient également des Arabes la culture et la fabrication du sucre. Les premières fabriques en furent établies à Gandia, autre ville du royaume de Valence. Il n'y a pas beaucoup d'années que la Duchesse d'Ossone fit présent à un couvent, pour en faire des cloches, des chaudières qui servaient autrefois au raffinage du sucre, et que l'on conservait encore à Gandia. L'Andalousie doit également aux Arabes sa belle race de chevaux, et l'Espagne ses mérinos et ses laines si renommées. On lit dans les anciennes chroniques, que les Rois d'Afrique et d'Espagne envoyèrent à Charlemagne, entr'autres riches présens, une quantité de laines provenant des mérinos de ce dernier pays, et que le Calife Mahomet Abu-Abdalla fit aussi présent à Charles le Chauve d'un superbe drap de laine fabriqué à Cordoue vers l'an 860. Les Arabes avaient encore fait de grands progrès dans l'art de préparer et de teindre les cuirs et autres pelleteries. Ils faisaient le bleu-celeste et le vert avec une espèce de pastel appelé aujourd'hui *ocimo admirable*, dont ils savaient aussi composer une fort belle écarlate. Il existe encore de ces manufactures en divers endroits de l'Andalousie. Les ornemens dont sont décorés la cathédrale de Cordoue, qui était alors une mosquée, ainsi que l'*Alhambra* et autres ouvrages, sont une preuve du degré de perfection auquel l'art de l'émaillure et de la marqueterie avait été porté. Les écrits d'Abdalla-Ben-Alkarib, et d'Abderam-Abu-Giaffar rendent également témoignage de l'habileté des Arabes dans l'exploitation des mines de toute espèce; et les puits qu'ils creusaient pour cela étaient carrés et plutôt étroits, à la dif-

(1) L'Arabe Zaharavi passe pour en être l'inventeur. V. Banquieri, *Agricoltura ec. Disc. prelim.* pag. 8, et Abu-Zacaria, Tom. II.

*Europe. Vol. V.*

férence de ceux des Romains qui étaient larges et ronds (1). En considérant l'étendue que les Arabes de l'Espagne donnaient à leur commerce de productions territoriales et d'industrie, tant par terre que par mer, surtout au X.<sup>e</sup> siècle, Casiri n'hésite pas à les comparer aux Phéniciens et aux Carthaginois (2).

Sciences

Plusieurs de ces mêmes Arabes se rendirent célèbres dans les sciences. On trouve dans la bibliothèque de Casiri un long catalogue des Arabes qui ont écrit sur des matières de jurisprudence et de théologie. Abu-Baker-Alraza surnommé *Rasis* fut leur premier historien, et ses chroniques ont été continuées par d'autres écrivains (3). Les relations commerciales des Arabes de l'Espagne avec les peuples de l'orient fit naître en eux le goût pour les traductions des auteurs grecs et latins; et c'est à ces traductions que l'Europe est redevable du traité des sections coniques d'Apollonius. Ils prirent la méthode d'Aristote pour base d'enseignement dans leurs écoles de philosophie. Le célèbre Abulvalid-Mahomet-Ebu-Roschd, si connu sous le nom d'Averroès, se distingua non seulement comme philosophe, mais encore comme médecin et mathématicien. Saint Thomas d'Aquin se servit même de ses traductions; et en 1619 le fameux Luc Vanini ne professa point en France d'autre philosophie que celle d'Aristote, qu'Averroès avait embrassée. Dans les tems postérieurs, plusieurs autres philosophes Arabes se distinguèrent encore, et entr'autres Mahomet-Ebu-Almoldi qui écrivit un ouvrage intitulé, *De veritatis instructione, de propositionum veritate*, ainsi qu'Abud-Alassal qui publia un traité sur les vertus et sur les vices. La morale des Arabes ne consistait pas en dissertations sur la philosophie d'Aristote ni en disputes scholastiques, mais en enseignement pratiques pris le plus souvent dans la nature, ou sensibles à la vue, d'où ils composaient des sentences non moins propres à éclairer l'esprit; qu'à exciter la curiosité et à former le cœur. Abud-Mahomet-Giaber commenta les ouvrages de Ptolémée, d'Eudoxe et d'Hipparque, et publia les *Elémens d'astronomie*. Le célèbre Abraham-Alzarcalli pu-

(1) Bowles, *Introd. à l'Hist. naturelle*, pag. 6, 65 et 416.

(2) Casiri, Tom. I. pag. 275. Voyez aussi Hotinger, *Biblioth. orient.* Tom. III.

(3) V. Middeldorf, *Commentatio de institutis literariis in Hispania, quae Arabes autores habuerunt.*

blia les *Tables astronomiques*, et inventa divers instrumens pour l'observation des astres, et entr'autres le *Zarcillico*. Enfin l'astronomie avait été portée chez les Arabes de l'Espagne à un très-haut degré pour ces tems-là. C'est d'eux encore que l'Europe apprit l'*Arithmétique figurée* ou l'*Algèbre*, à laquelle la *physique*, l'*astronomie* et toutes les sciences sont redevables des grands progrès qu'elles ont faits parmi nous. Alhazon, qui vivait au XI.<sup>e</sup> siècle, fut le premier qui écrivit sur l'optique. Carisi assure qu'Abu-Obbiad donna la *Description géographique et historique* de l'Egypte, de la Mauritanie et de toute l'Afrique, et qu'Abdalla-Abi-Schaker composa les *Institutions astronomiques, chronologiques et géographiques* accompagnées de planches très-curieuses. Banquieri dit que, dans le nombre des manuscrits de l'Escurial, il y en a un d'Ebu-El-Beithar de Malaga qui traite de la Botanique, et dont s'est servi Jacques Godio pour la compilation de son *Dictionnaire*. La Chimie doit aussi aux Arabes ses premières expériences. Aucune nation moderne ne pourra jamais leur disputer la prééminence en médecine; et même les plus grands princes, tels que le Calife Abderam III, le vice-Roi Almanzor et autres princes, ne dédaignèrent pas de la favoriser et même de l'enseigner.

Astronomie,  
Arithmétique,  
Algèbre etc.

Médecine.

La poésie eut aussi ses disciples chez les Arabes de l'Espagne. Ils n'ont rien composé dans le genre épique ni dramatique; mais il ont fait des élégies et surtout des odes, qui, selon Casiri, pourraient être comparées à celles d'Horace; et Ben-Abdalla-Almaczumi de Cordoue s'acquît dans la satire, où il prit pour argument la *Jalousie*, la réputation qu'eut Juvenal chez les Latins. Leurs vers étaient généralement assujétis au mètre, tantôt avec et tantôt sans la rime, qui consistait souvent dans la consonnance d'une seule syllabe. Outre leurs divers autres mètres, ils en avaient un qui était particulier à la *romance*, genre de poésie qu'ils préféraient à tous les autres, comme leur paraissant le plus propre au récit de leurs amours, de leurs jalousies et de leurs prouesses. La musique s'alliait souvent à leurs compositions poétiques. Ali-Zeriah établit à Cordoue une école de musique, où le poète Almotref enseigna les règles de l'harmonie pour les vers. C'est de cette école que sortit le célèbre Muzalli, dont les compositions firent les délices des orientaux. Selon Casiri on conserve à l'Escurial une collection d'une cinquantaine de chansons Arabes, qui ressemblent à nos ariettes.

Poésie.

Musique.

*Bibliothèques.*

Du tems des Arabes on ne comptait en Espagne pas moins de soixante-dix bibliothèques publiques, dont les principales étaient celles de Cordoue et de Grenade. La première, qui fut fondée par Beu-Raphat en 915, fut tellement augmentée dans la suite par les Califes, et en particulier par Al-Hakem, qu'elle ne contenait pas moins de six cent mille volumes. La bibliothèque de Grenade en renfermait également un nombre prodigieux, et pour s'en former une idée on peut lire ce qu'en a écrit Casiri. On ne sera point étonné que les bibliothèques publiques fussent aussi riches, quand on saura que de simples particuliers rivalisaient en cela avec les Califes mêmes. La bibliothèque d'Abdala-Ben-Mahomet de Guadalaxara fut estimée plus de 30,000 deniers d'or. Que de connaissances utiles n'aurions-nous pas retirées des livres Arabes, si, par un zèle vraiment déplorable, le cardinal Cisneros n'avait pas fait jeter au feu la plus grande partie de la bibliothèque de Grenade, et si le terrible incendie de 1671 n'avait pas consumé un grand nombre de manuscrits précieux qui étaient conservés à l'Escorial? Qu'il nous suffise de dire, à la gloire des Arabes de l'Espagne, que le Pape Grégoire V étudia les belles lettres et les mathématiques dans la fameuse école qu'ils avaient à Séville, et que le Roi D. Alonzo confia l'éducation de son fils Ordono à Ababdella qui était Arabe.

*Architecture  
et ses  
monumens.*

Mais rien ne peut nous donner une idée plus juste de l'état florissant des arts en Espagne du tems des Arabes, que les monumens d'architecture qu'ils y ont laissés, et qu'on y voit encore. Nous remarquerons d'abord, qu'il existe une grande analogie entre l'architecture Arabe, et celle improprement appelée Gothique, l'une et l'autre s'étant formées pour ainsi dire à la même époque, et n'ayant eu qu'une même origine. Elles furent apportées toutes les deux de Constantinople, de cette ancienne capitale du monde, qui régnait encore dans l'ancien empire, sinon par la force et par les lois, du moins par l'autorité de la mode et des usages. Après la décadence totale des arts en Italie, il se forma un nouveau genre de construction, qui donna naissance à l'architecture gothique et moresque, ainsi qu'à celle que les maîtres de l'art désignent sous le nom de *maniérée* ou de *baroque*. Ce genre d'architecture, né dans les murs de Byzance, consistait en édifices immenses élevés les uns sur les autres, et à plusieurs ordres, qui, sous un aspect grossier au dehors, étaient surchar-

gés d'ornemens dans l'intérieur. Au plan et à la grandeur des édifices Romains, les artistes de ce tems-là joignaient la richesse et le luxe des orientaux; ils imitaient, pour ainsi dire, dans leurs ouvrages de sculpture et d'architecture cette profusion d'ornemens qu'on admire sur les étoffes de l'Inde. C'est de cette école que se formèrent, au nord l'architecture Lombarde et Saxone, et au midi l'architecture Moresque, qui participèrent l'une et l'autre des défauts de la Romaine alors dans sa décadence (1). Les thermes de Dioclétien à Rome, le palais bâti par cet Empereur à Salone, et plus encore les édifices de Justinien et de Théodose nous offrent déjà des traces des défauts de l'architecture du moyen âge, dans leurs arcs pesans appuyés sur des chapiteaux, dans les figures d'hommes et d'animaux dont sont décorées les consoles qui soutiennent les parties saillantes, et dans les ornemens à zig-zag propres à l'architecture Gothique qui y sont prodigués. Une chose qui ne contribue pas peu au changement du système dans l'architecture, ce fut, lorsque la religion chrétienne devint dominante dans l'état, l'abandon qui fut fait des temples somptueux des Grecs et des Romains, qui étaient des modèles de l'art, pour ces basiliques obscures consacrées aux conférences tumultueuses des marchands et des tribunaux, plutôt qu'à la sainteté du culte religieux (2). De là vint l'usage de construire les églises sur le modèle de ces basiliques, et tels étaient en effet les édifices sacrés sous Constantin et sous ses successeurs.

*Changemens  
dans les édifices  
sacrés.*

Il s'opéra encore vers cette époque, suivant les diverses vicissitudes que subit l'empire, un changement notable dans la construction des palais et autres édifices profanes. Les Romains, lorsqu'ils étaient les maîtres du monde, n'avaient ni forteresses ni places de guerre quelconque, n'ayant plus d'ennemis à redouter pour la tranquillité de l'état ni pour la sûreté des citoyens. Ils avaient seulement aux dernières frontières de l'empire des camps retranchés, entourés d'un mur garni de tours de distance en distance, au milieu duquel était le *Prétoire*, espèce de pavillon haut et carré, où le capitaine ou préteur faisait sa résidence. C'est de ces édi-

*Changemens  
dans les édifices  
profanes.*

(1) De-Laborde, *ibid.* XLIII. et suiv.

(2) *Basilicae olim negotiis plenae* (dit S. Isidore) *nunc votis pro salute susceptis.*

fices que nos anciens châteaux ont pris leur origine. Mais des es-sains de barbares ayant franchi de toutes parts ces premières fron-tières, on se vit dans la nécessité de pourvoir à la défense des provinces, en élevant sur leurs confins des ouvrages de fortifica-tion. Il fallut donc renoncer à la décoration extérieure des palais, qui étaient sans cesse exposés au pillage et à l'incendie. Les grands entourèrent alors leurs habitations de murs épais et de tours car-rées, comme on le voit encore par les restes de l'enceinte qui fut élevée autour de Rome sous Bélisaire, et le luxe des ornemens fut réservé pour l'intérieur des édifices. Les peuples qui s'établi-rent sur les ruines de l'empire Romain, durent nécessairement se servir de ces édifices: car ils avaient encore bien moins gagné que les Romains n'avaient perdu en fait de civilisation. Habités à une vie errante, et n'ayant point encore de système de construction dé-terminé, les Arabes s'établirent dans les châteaux des Romains, et convertirent les églises en mosquées. Les deux architectures moresque et gothique allèrent de pair pendant deux siècles quant au plan et à la décoration des édifices; mais en se perfectionnant dans la suite, elles prirent chacune un caractère distinct et des or-nemens particuliers. Les Chrétiens adoptèrent dans leur architec-ture les voûtes en tiers-point, et lui donnèrent par là un air d'élé-gance et de légèreté; et les Arabes, plus propres à perfectionner qu'à inventer, substituèrent également dans la leur des formes plus sveltes et plus gracieuses, au peu d'élévation que la nature du cli-mat et les mœurs des habitans lui avaient fait prendre dans les commencemens. Depuis cette époque, ces deux sortes d'architecture ne conservèrent plus entr'elles d'autres rapports, que ceux qui leur enaient de leur origine commune. Telles sont les conjectures de M.<sup>r</sup> De-Laborde sur la naissance des architectures gothique et mo-resque. C'est pourquoi il pose en principe qu'il faut rechercher, dans la forme même des basiliques, le plan et le dessin primitif des églises et des mosquées, de la même manière que, dans les citadelles du moyen âge et dans les palais des Empereurs Grecs, on doit rechercher l'origine des châteaux gothiques, et des *Alcalazar* des Mores.

1



2

3

4



Bass' tra.

*Monumens Arabes en Espagne.*

Mais nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître le genre de l'architecture Arabe, qu'en présentant ici les dessins de quelques-uns de leurs édifices qu'on voit encore en Espagne. Nous commencerons par la mosquée de Cordoue, qui est le plus ancien monument de ce genre, et dans la construction duquel on a un exemple du premier style de cette architecture. Voyez les planches 3 et 4 où sont représentées dans la première la façade, et dans la seconde la partie extérieure de cet édifice. Il fut commencé par Abderam I.<sup>er</sup> en 770, et achevé par son fils Isène en 800. L'intention du fondateur fut d'ériger une mosquée, qui n'eût point son égale en grandeur et en magnificence dans tout l'empire Arabe, et qui fût en occident ce qu'était en orient le temple de la Mecque pour les Musulmans. Le plan en est le même que celui des églises de Sainte Agnèse à Rome, de Saint Paul hors des murs de la même ville, et de S.<sup>t</sup> Laurent dans l'*Agro verano*, et offre une image parfaite de l'ancienne église de Saint Clément. L'édifice a été élevé sur les ruines et avec les matériaux d'un ancien monument, que les Espagnols croient avoir été un temple de Jupiter, mais qui, selon M.<sup>r</sup> De-Laborde, était probablement une basilique du III.<sup>e</sup> ou du IV.<sup>e</sup> siècle. Voici la description qu'en fait cet écrivain. « Cette mosquée présente un carré long, garni de crénaux et de contre-forts (1). Sur 620 pieds qu'il a de longueur, il en a été pris 210 pour une cour ou vestibule, *atrium*, entouré de colonnes et planté d'orangers. Le temple de Jérusalem qui fut rebâti par Justinien avait un vestibule semblable. Ce vestibule conduit aux dix-neuf nefs qui partagent l'intérieur de la mosquée, et offre au premier abord l'aspect d'une forêt de colonnes.....;

*Mosquée  
de Cordoue  
Première  
époque de  
l'architecture  
moresque.*

(1) Ces contre-forts ressemblent à autant de tours. Les quatre façades sont d'une hauteur différente les unes des autres, peut-être à cause de l'inégalité du terrain, et de la variété des ornemens, dont les Arabes se plaisaient à faire pompe. Entre les contre-forts se trouvent les portes qui sont ornées de ciselures en stuc d'un travail aussi délicat que solide, qui n'ont souffert presque aucune altération. Dans quelques endroits on a combiné avec le stuc une espèce de mosaïque en terre cuite. Ces ornemens sont peints en couleurs diverses et brillantes, qui devaient faire beaucoup d'effet, avant d'avoir été endommagées par le tems.

et en effet on n'y en compte pas moins de huit cent cinquante, qui toutes sont en marbre ou autres matières précieuses (1). L'édifice ainsi distribué est partout revêtu d'ornemens en stuc peint de diverses couleurs, et d'inscriptions en caractères dorés, comme on en voyait dans les églises du bas-empire. Le goût pour les peintures à l'encauste et pour les mosaïques était déjà devenu général sous le règne de Constantin: le pavé et les murs en étaient couverts; de toutes parts on envoyait chercher à Constantinople les artistes les plus habiles en ce genre, et c'est à ces artistes qu'on doit la fondation et la décoration de l'église du Mont-Cassin. On prit pour modèle des dessins et des couleurs qu'on y employait les étoffes qui se fabriquaient alors en Italie. *Les vêtemens de ces Chrétiens efféminés*, dit Astérix, *sont peints des mêmes couleurs que les murs de leurs habitations*. Les Arabes portaient encore plus loin cette passion, mais ils montraient plus de goût dans la distribution de leurs ornemens, et ils savaient les encadrer dans de grandes lignes régulières, qui en laissant voir tous les détails permettaient en même tems d'en embrasser toute la masse. La mosquée de Cordoue, comme nous

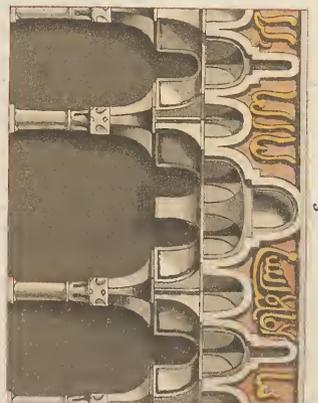
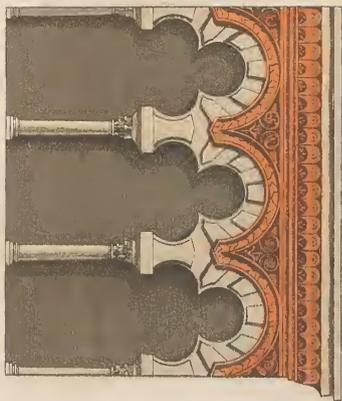
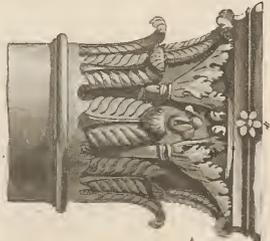
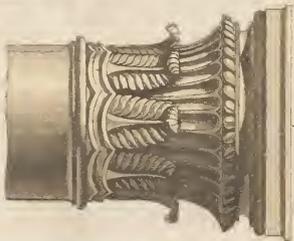
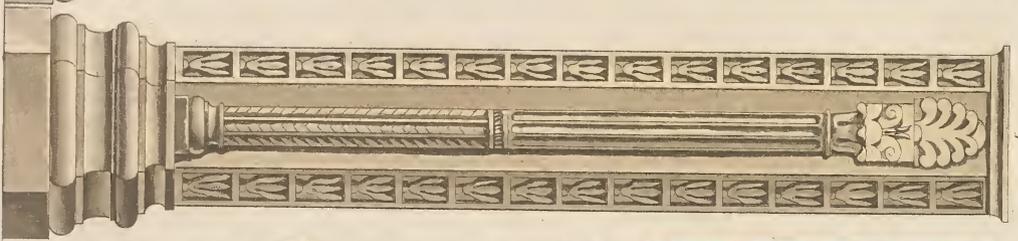
(1) Ces colonnes sont composées de parties très-différentes: d'où l'on est fondé à conclure qu'elles appartenaient à des monumens de tems et de peuples différens, et que l'architecte Arabe ne trouvant pas dans ces fragmens une assez grande quantité de bases, de fûts et de colonnes, suppléa à ce défaut par d'autres matériaux que lui ont offerts d'autres édifices. Toutes ces colonnes ont été réduites à la hauteur d'environ neuf pieds, sans la base et le chapiteau. Sur cette dernière partie s'élèvent des arcs d'une forme plus que semi-circulaire, portant des inscriptions en Arabe, et décorés d'ornemens très-menus à l'orientale. Un second arc, mais moins ouvert, s'élève sur le premier, et l'unit aux pilastres qui supportent le plafond à la hauteur de 29 pieds du pavé. Ce plafond est fait d'une espèce de pin appelé *alorse*, que les habitans croient être incorruptible, et d'une odeur fort agréable. Les poutres en sont revêtues de peintures et autres ornemens. Les plaques en plomb dont il est couvert, sont admirées pour leur solidité, pour leur grandeur et leur disposition. La planche 4 offre une vue générale de cette forêt de colonnes: on voit à gauche la petite tribune Arabe, et à droite la salle où était gardé le *cour'ann*. L'église actuelle, malgré la grandeur de ses dimensions, se trouve comme perdue dans l'immensité des constructions Arabes, dont elle est entourée. On peut voir le plan de cette mosquée dans le *Voyage* de De-Laborde Tom II. I.<sup>e</sup> Part.



*Buscò. Inc.*







Charré f.

venons de le dire, nous offre la première époque de l'architecture Arabe; elle est entièrement bâtie en matériaux provenant d'édifices Romains, et nous retrace une image fidèle de l'architecture Byzantine. Les Arabes ne tardèrent pas à perfectionner tous les genres d'industrie en Espagne, et n'ayant plus rien à prendre du peuple conquérant qui les avait précédés dans cette contrée, ils se bornèrent à conserver les usages qu'ils en avaient appris, après les avoir appropriés cependant à leurs mœurs ».

Nous avons rapporté à la planche 5 diverses parties de ce même édifice, pour mettre nos lecteurs plus à portée d'en connaître le style. Le n.º 1 représente deux des piliers qui soutiennent les arcs de la coupole près de la chapelle du *cour'ann*. Les feuilles d'acanthé et les ornemens propres de l'architecture Romaine du bas-empire nous annoncent qu'ils sont une imitation des restes d'une construction de ce genre que les Arabes trouvèrent près de Cordoue. Le n.º 2 représente quelques ornemens qui se trouvent près de cette chapelle. On voit sous le n.º 3 deux parties de la tribune, et sous le n.º 4 trois chapiteaux de style Arabe. Cet édifice, peut-être le plus ancien en son genre, prouve que les Arabes n'avaient pas encore fait de grands progrès en architecture. On y remarque quelque chose de grossier et de pesant, et presque une imitation de l'architecture Romaine du bas-empire. Des colonnes courtes et écrasées, des voûtes posant immédiatement sur des chapiteaux, qui ne sont qu'une copie grossière des chapiteaux Romains, tout enfin s'y présente sous des formes bizarres et extravagantes, mais en même tems on distingue un goût particulier, par qui l'art sera bientôt porté à sa perfection.

Les arts en Espagne atteignirent du tems des Mores leur plus haut degré de perfection vers le milieu du XIII.º siècle ( qui est la seconde époque de l'architecture Moresque ) lors de la construction de l'*Alhambra*, le plus admirable des édifices Arabes. Là on ne voit plus aucune trace de l'architecture Romaine; les colonnes n'ont plus d'*entase* ou de renflement: les chapiteaux, d'une extension considérable selon le style Arabe, ne laissent plus apercevoir aucun vestige des ordres Grecs; et les parties ainsi que tout l'ensemble présentent un caractère particulier et entièrement nouveau. L'*Alhambra* est un vaste édifice, qui servait en même tems de palais et de forteresse, et où les Califes de Grenade fesaient autrefois leur ré-

Piliers,  
ornemens,  
tribune etc. }  
de cette  
mosquée.

*Alhambra*  
seconde époque  
de  
l'architecture  
Romaine.

sidence; il est bâti, comme l'*Acropole* d'Athènes sur la cime d'un roc coupé en talus, qui forme en quelque sorte un angle aigu et saillant au levant de la ville. Les murs longent les sinuosités du roc au bord de l'esplanade, et devaient, par leur position et leur épaisseur, présenter un asile inexpugnable avant l'invention de la poudre. C'est dans cette enceinte que les Rois Mores avaient rassemblé ce en quoi l'on faisait consister, selon les idées de ces tems-là, la sûreté en tems de guerre, le luxe et la magnificence en tems de paix. Voici ce qu'on a dit vers le milieu du XVI.<sup>e</sup> siècle le géographe Hoefnagel d'Anvers dans son ouvrage intitulé *Civitates orbis terrarum*: « Ce palais peut s'appeler à juste  
 « titre les délices des Rois: car on ne saurait trop ce qu'on devrait  
 « le plus admirer de l'avantage de sa position, ou de la beauté du  
 « paysage au milieu duquel il est situé. Partout où l'on tourne ses  
 « regards, on a de nouveaux motifs de s'émerveiller de la richesse  
 « de la nature et de la beauté des campagnes de Grenade. A l'o-  
 « rient et au midi on voit des montagnes couvertes de neiges éter-  
 « nelles, d'où découlent les eaux qui portent dans la ville la frai-  
 « cheur et la salubrité; au nord et à l'occident la vue se promène,  
 « aussi loin qu'elle peut s'étendre, sur une plaine délicieuse semée  
 « d'arbres couverts de fruits et de fleurs ».

*Notions  
 historiques sur  
 l'Alhambra,  
 et sa  
 description.*

L'*Alhambra* fut bâti par Abu-Abdallah ben Nasser, appelé par les Arabes le *vainqueur par la grâce de Dieu*, et prince non moins renommé par sa valeur, que par sa bonté et son habileté. Il régna à Grenade depuis 1231 jusqu'en 1273, et employa à cette construction une grande partie de ses trésors. Il lui donna, selon quelques écrivains, le nom de *Medinat al Alhamra* ou *Ville rouge*, à cause de la couleur des matériaux dont elle était faite. Ses successeurs y firent à l'envi des augmentations et des embellissemens; mais la gloire de l'avoir portée à ce haut degré où elle était lors de la conquête qui en fut faite par les Rois catholiques, est due à Abulhaggeg, prince qui régna depuis l'an 1332 jusqu'en 1354, et qui fut l'honneur des Rois Mahométans, également grand dans la paix et dans la guerre, et généreux protecteur des beaux arts. On arrive à cette espèce de palais des Fées par une avenue irrégulière. La porte en est en fer à cheval, ou plus qu'en plein cintre selon le style des arcs moresques. De la porte on passe dans deux longues cours, dont la plus renommée dans l'histoire des Arabes est





celle des *lions*. Les appartemens sont distribués le long de ces deux cours et au rez-de-chaussée: les uns, où l'on recevait, sont exposés au grand jour, et ont vue sur la campagne; les autres plus frais et plus retirés ne reçoivent la lumière que par de petites fenêtres du côté des portiques extérieurs, et ils sont les uns et les autres en marbres précieux et décorés en stuc peint. Les cours entourées de portiques, d'où la lumière se communique dans tout l'intérieur, sont d'un genre de construction très-ancien chez les orientaux, et elles ont fourni aux Grecs et aux Romains l'idée de leur *aulae*, de leurs vestibules et de leurs péristyles. Telle était aussi la construction du palais du *Liban*, dont il est parlé dans l'Écriture, qui était entouré de portiques soutenus par des pilastres en cèdre, et formait à l'intérieur une cour de 150 pieds de long sur 75 de large: dimensions qui sont absolument les mêmes que celles de la *cour des lions*; et telle était encore la forme du palais de Salomon même et des Rois de Persépolis ou de Suse.

Nous avons donné à la planche 6 le dessin de cette *cour des lions*, qui est la seconde de l'*Alhambra*, et à laquelle la première, dite la *cour des bains*, et qui est de la même forme, sert comme de vestibule (1). Cette seconde cour nous offre peut-être le plus parfait modèle de l'architecture des Mores. Elle a 100 pieds de longueur sur 50 de largeur (2), et est entourée d'un péristyle ou corridor soutenu par 128 colonnes d'une forme svelte et légère, des deux côtés duquel s'avance au dehors une espèce de vestibule assez semblable à ceux des églises gothiques, et décoré de sculptures aussi élégantes que bien entendues. Ces colonnes sont disposées avec irrégularité, tantôt une à une, et tantôt accouplées par deux et par trois: leur fût a neuf pieds de hauteur, et leur diamètre est d'environ les deux tiers d'un pied. Au milieu est le bassin des lions en marbre noir, d'où s'écoulait jadis une eau limpide, qui se distribuait dans toute la cour par des canaux en marbre, et traversait même divers appartemens. Cette cour est encore pavée en marbre; et les murs jusqu'à la hauteur de cinq pieds sont revê-

Cour  
des Lions.

Fontaine  
ou bassin  
des lions.

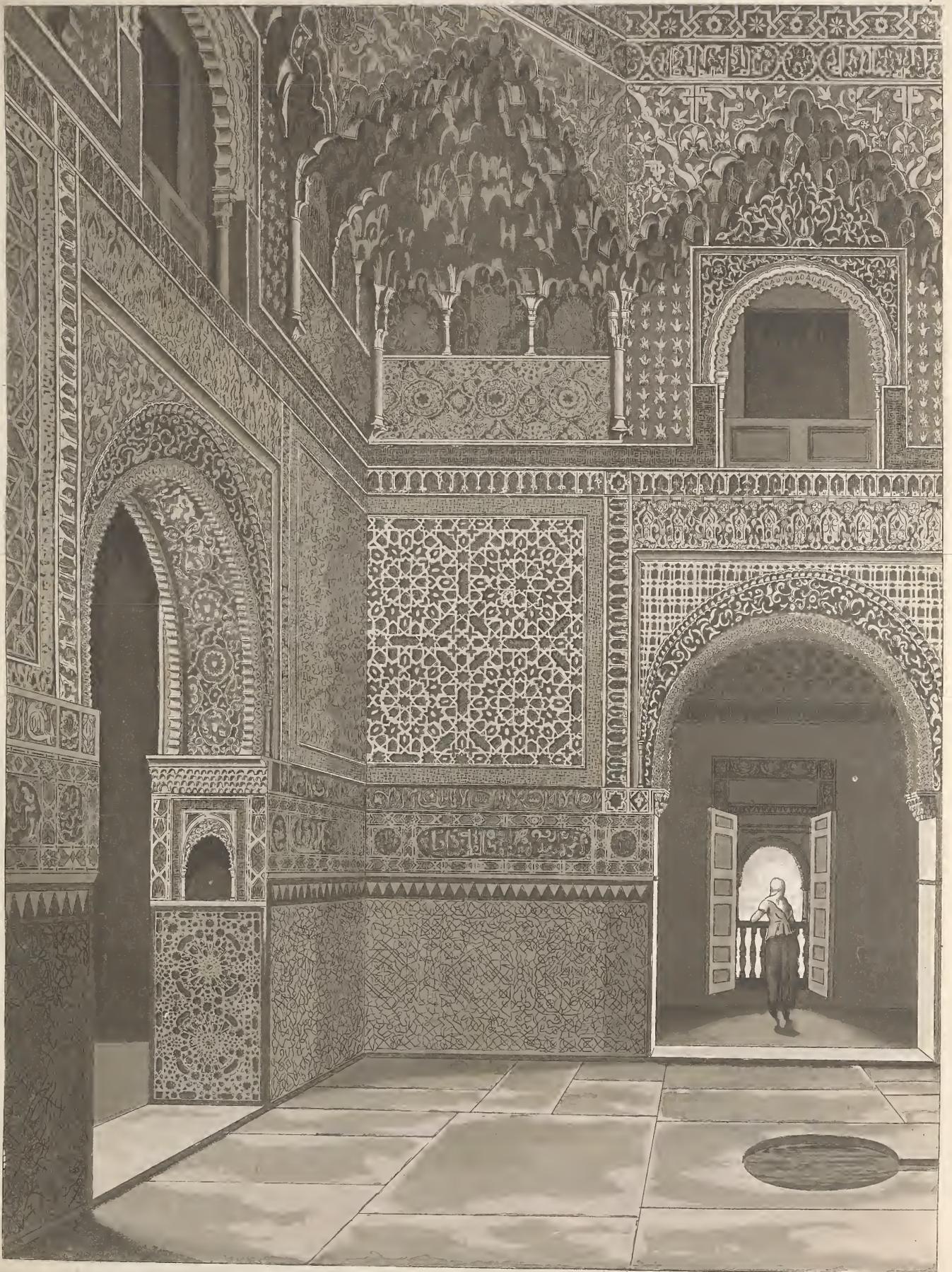
(1) Cette planche et les suivantes sont prises du rare et grand ouvrage de Murphy. *The Arabian Antiquities of Spain*. London, 1813.

(2) Selon la description qu'en donne De-Laborde, cette cour aurait 60 pieds de largeur.

tus de belles mosaïques en petits carreaux de terre cuite jaune et bleu-céleste, avec un rebord ou espèce de frise sur laquelle sont tracés en divers endroits ces mots en lettres d'or et en couleur bleu-céleste : *il n'y a de conquérant que Dieu*. Les arcs sont décorés intérieurement d'arabesques d'un travail extrêmement délicat : on n'y aperçoit aucune trace d'animaux, ni de végétaux, mais seulement les inscriptions accoutumées, qui se voient aux extrémités : ces arcs sont surmontés d'une élégante corniche qui règne tout autour de la cour. Ce merveilleux édifice ne laisse pas cependant d'être déparé par des toits couverts en tuiles ordinaires. Le toit semble avoir été par le passé bien moins élevé, et couvert en tuiles vernissées de diverses couleurs ; on voit encore quelques fragmens de ce toit. La fontaine, qui en fait l'ornement principal, a été construite, selon l'opinion des écrivains, sur le modèle de la *piscine de Salomon* ; et c'est peut-être par égard pour ce souvenir religieux, que le prince Arabe a cru pouvoir déroger ici à la loi de Mahomet, qui défend toute représentation d'êtres animés. On voit par les lions, qui sont au nombre de douze, combien les Arabes étaient encore éloignés de la connaissance des formes et de l'imitation de la nature ; ils sont d'un travail pesant et grossier, quoique pourtant le monument pris dans son ensemble paraisse bien proportionné et agréable à la vue. Ces animaux portent sur leur dos un bassin d'albâtre d'une forme élégante, et surmonté d'un autre plus petit. De ces deux bassins l'eau tombait dans un vaste réservoir en marbre noir, d'où elle s'échappait par la gueule de ces lions. Le n.º 4 de la planche 2 offre le dessus de ce monument tel qu'on le voit encore à présent. M.<sup>r</sup> De-Laborde est d'avis, que moyennant quelques corrections, il pourrait être reproduit avec beaucoup d'effet dans nos places publiques, n'y ayant pas beaucoup de fontaines modernes qui puissent lui être comparées.

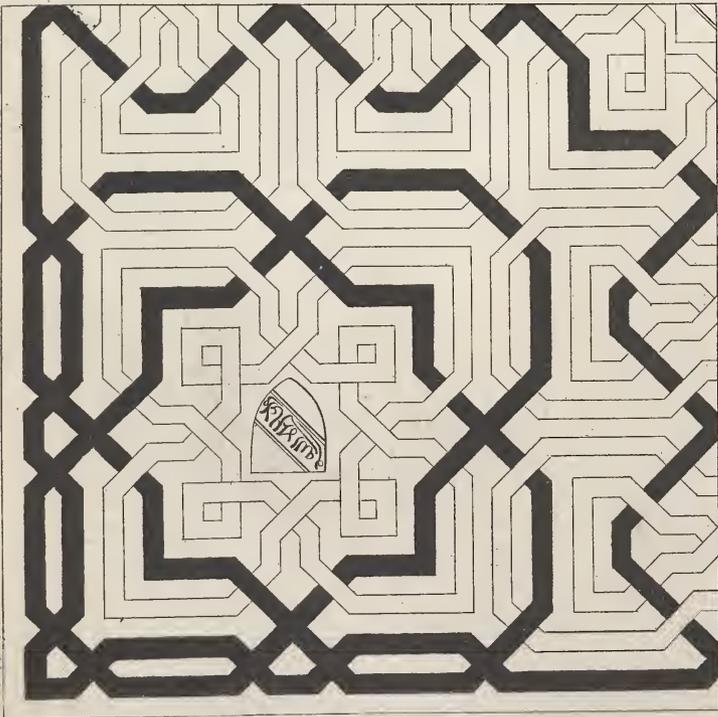
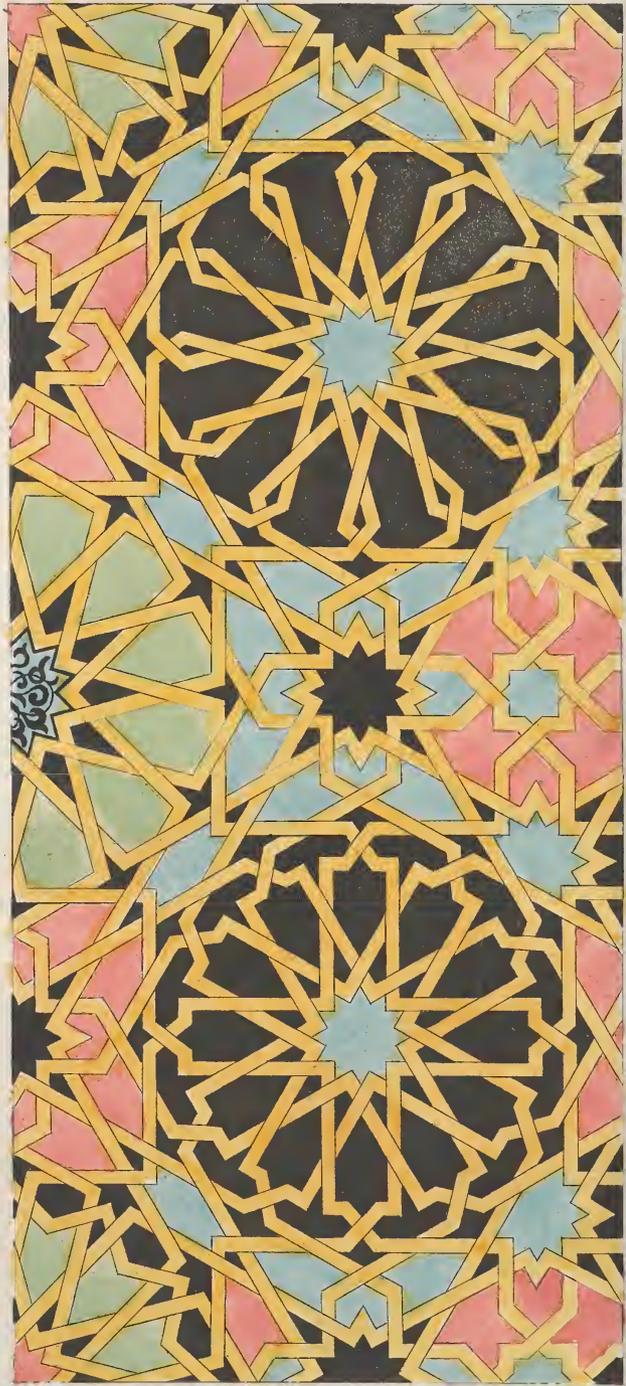
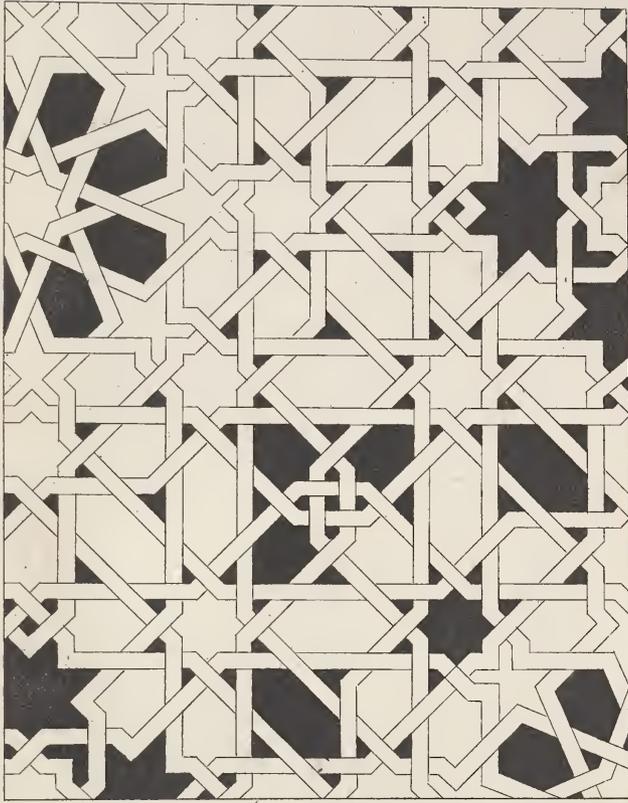
Salle  
des deux sœurs.

La planche 7 représente la *Salle des deux sœurs*, qui a pris ce nom de deux grandes plaques de marbre blanc qui forment une partie du pavé, et qui n'ont pu être transportées qu'à grands frais des montagnes voisines. C'est peut-être la partie la plus remarquable de tout le palais par sa richesse et par la beauté de ses proportions. On peut y observer en détail la distribution des compartimens dans l'intérieur des murs, ainsi que le système des ornemens dont le plafond est décoré, et qui consistent en une espèce de

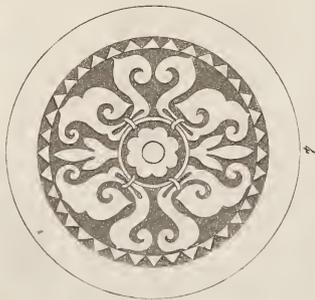
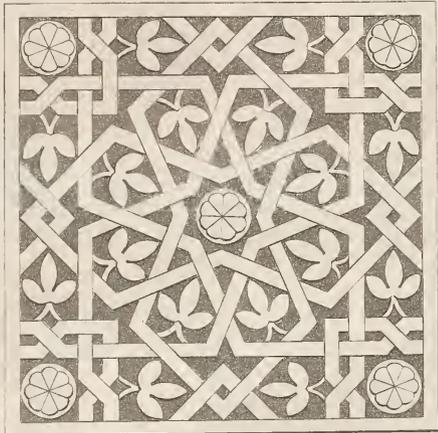
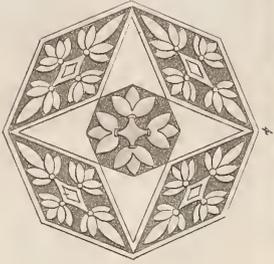
















stalactiques en stuc peint comme le reste de la salle (1). Les quatre tribunes d'en haut servaient pour les musiciens, et celles d'en bas pour les femmes: un jet d'eau qui jaillissait au milieu répandait alentour une fraîcheur délicieuse, et du balcon qui est au milieu la vue s'étendait sur le petit jardin des myrtes. Les n.ºs 1 et 2 de la planche 8 représentent deux fragmens de mosaïque de cette salle, que nous n'avons pas voulu colorier, pour qu'on puisse en mieux voir la construction. Les caractères cufiques du n.º 1 expriment ces mots: *il n'y a de vainqueur que Dieu*. Les couleurs employées à sa décoration sont le jaune doré, le noir, l'azur, l'écarlate et le vert. Le n.º 2 retrace la mosaïque dont sont incrustés les murs de la porte, ainsi que ceux de la partie la moins visible: le jaune d'or, le blanc, le noir, le pourpre et le vert y sont entremêlés avec un art, qui donne à cette mosaïque un air de beauté et de magnificence extraordinaire. On voit au n.º 3 le pavé du cabinet de la sultane, appelé vulgairement *El-Tocador*. Il est impossible de rien imaginer de plus riche ni de plus élégant: la couleur d'or, le noir, l'écarlate, le vert et l'azur y sont combinés ensemble d'une manière vraiment admirable.

*Pavé du  
l'El-Tocador.*

La planche 9, que nous donnons de même non coloriée pour le même motif, présente deux inscriptions et divers ornemens pris en différentes parties de ce superbe palais, et propres à donner une idée plus exacte de l'élégance fine et variée, qui forme le vrai caractère des ouvrages d'architecture. On doit une attention particulière aux figures numériques, comme étant le premier modèle des chiffres, dont l'Europe est redevable aux Arabes. L'inscription sous le n.º 1 signifie: *Oh Dieu! louange soit à jamais à toi! Oh seigneur!* elle est tracée de manière qu'on peut aussi la lire de bas en haut. Le sens de l'inscription n.º 2 est: *pour le salut et la félicité éternelle*.

*Inscriptions  
et ornemens.*

Mais aucun de ces ouvrages n'est plus capable, que le vase rapporté à la planche 10, de nous donner une grande idée du style et de l'imagination des Arabes. Ce précieux monument, qui appartenait aussi à l'*Allhambra*, fut découvert avec un autre dans

*Vase Arabe.*

(1) On croit généralement que les plus beaux ouvrages en stuc de l'*Allhambra* sont un composé de plâtre détrempe dans de l'huile et avec du blanc d'œuf.

un souterrain des appartemens royaux contigus aux citernes, et ils y furent trouvés chacun dans une niche. La forme en est belle et noble, et la matière est une espèce de porcelaine dans le genre de celle du Japon, mais plus blanche, moins vitrifiée, et parsemée de feuillages et de caractères en or et en azur. Les couleurs en sont magnifiques et supposent une grande connaissance dans la préparation des minéraux: ce vase a quatre pieds et demi de Paris de hauteur. L'omission des points a empêché jusqu'à présent d'interpréter le sens des caractères: Murphy est d'avis qu'ils pourraient exprimer cette sentence: *Il n'y a personne de semblable à lui, c'est à dire à Dieu.*

Peintures  
Arabes.

Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions rapporter tous les monumens Arabes qui existent encore en Espagne. C'est pourquoi nous nous limiterons à faire mention de quelques peintures qui se voient encore à Grenade, et qui bien qu'appartenant aux dernières années de l'empire Arabe, et sans être d'aucun prix pour l'art, sont néanmoins de la plus grande importance pour le costume Moresque. Ces peintures servent de décoration aux compartimens du plafond d'un cabinet près de la grande salle d'audience, qui s'appelait aussi la salle des *Abencerragi* pour les raisons que nous allons en donner, et elles représentent; 1.<sup>o</sup> une joûte et l'hommage que font deux seigneurs à une princesse, qui les reçoit sur la porte de son palais; 2.<sup>o</sup> la continuation de cette joûte, et un autre événement difficile à expliquer; 3.<sup>o</sup> l'intérieur d'un divan dont les membres sont après à délibérer. On voit dans cette assemblée des personnages d'une haute dignité, des femmes et des gens de service. Les premiers ont pour coiffure de larges turbans noués sous le menton, avec une espèce de mantelet qui leur couvre les épaules, et par dessous la longue tunique orientale. Les harnais de leurs chevaux sont les mêmes que ceux des Mores d'aujourd'hui, des Mameluks, et des seigneurs de l'Andalousie; ils ont de larges courroies, et des étriers en forme de sandales, et leurs épées ressemblent à celles du XV.<sup>e</sup> siècle. L'habillement des femmes et des personnes de service a beaucoup de rapport avec celui des dames et des chambrières chez les Chrétiens dans les XIII.<sup>e</sup> XIV.<sup>e</sup> et XV.<sup>e</sup> siècles.

Conjectures  
sur le sens  
de ces  
peintures.

Mais avant d'examiner ces peintures, nous croyons à propos de rapporter ici les savantes conjectures qu'elles ont fait naître à M.<sup>r</sup> De-Laborde. « Ces peintures, dit-il, me semblent faites après la prise de

Grenade par un peintre Arabe, qui aura voulu y représenter les usages et les mœurs des deux nations. La dame qui paraît être le principal personnage de la scène, sera sans doute la Reine de Grenade, dont les aventures si célèbres entraînent la prise de la ville; et voici sur quoi je fonde cette conjecture. En examinant la première peinture, on voit qu'un côté entier est composé de personnages en costume Arabe, tandis que l'autre ne présente que des cavaliers et des gens à pied habillés comme les Chrétiens du XIV.<sup>e</sup> siècle. Les gens de service, quoique vêtus de la même manière des deux côtés, ont néanmoins la barbe et le teint brun dans la scène Arabe, au lieu qu'ils ont les cheveux longs à la manière des Chrétiens dans la scène opposée. Cette peinture ne peut point avoir été exécutée avant la prise de Grenade, vu la prohibition faite par la loi de Mahomet de représenter des figures humaines sur aucun ouvrage, et l'on ne trouve nulle part aucun exemple du contraire: seulement on voit des figures d'animaux de toutes sortes dans leurs bas-reliefs, et dans leurs ouvrages de porcelaine et d'orfèvrerie. Il n'est pas naturel d'ailleurs que, sous la domination des derniers Rois, un peintre ait osé représenter un fait récent, et surtout y mêler les exploits des chevaliers Chrétiens, qui, dans cette peinture, ont évidemment l'avantage, ou au moins sont de pair dans la joute avec les chevaliers Arabes. Il semble en outre impossible que cet ouvrage soit d'un artiste Espagnol, en ce qu'il appartient à une époque où les arts avaient déjà fait de grands progrès, et à un temps qui a précédé de peu le siècle de Raphaël, et parce qu'on voit de fort belles peintures dans une autre partie de l'édifice». Cet ouvrage est à fresque, et exécuté en couleurs à colle sur le stuc, comme cela se pratiquait du temps de Raphaël. Il faut en second lieu rappeler l'évènement qui en a fourni le sujet au peintre, et que M.<sup>r</sup> De-Laborde n'a touché que légèrement. La tribu des *Abencerragi*, une des plus distinguées de la ville, avait été accusée par celle des *Zegri* et des *Gomeli* de félonie contre Boabdil dernier Roi de Grenade, et un individu de cette tribu avait même été taxé d'avoir une correspondance illicite avec la Reine. Le monarque fit trancher la tête à trente-cinq des principaux membres de cette tribu, et dans la salle même de l'assemblée, qui fut appelée pour cette raison *la salle des Abencerragi*. La Sultane confia le soin de sa défense à quatre chevaliers chrétiens, qui vainquirent dans un combat les accusateurs, et vengèrent en même temps son honneur

et celui des Abencerragi (1). Nous avons cru devoir rapporter ces peintures telles qu'elles se trouvent maintenant, c'est-à-dire sans la moindre altération (2), pour qu'on puisse mieux en voir le style et la composition.

*Joûte ou  
chasse Arabe  
et Espagnole.*

La planche 11 représente la joûte ou chasse Arabe et Espagnole. A la partie la plus élevée on voit un beau chevalier Arabe qui tue un sanglier. Plus loin ses esclaves mettent l'animal sur un cheval. Vient ensuite le même chevalier, qui, descendu de cheval, offre le sanglier à une dame élégamment vêtue, qui semble l'agréer avec courtoisie. A côté du chevalier est un autre Arabe barbu, qui semble regarder la dame d'un œil de compassion, et l'on voit sur un arbre une autre figure qui est après les observer. Cette scène paraît avoir pour sujet l'entrevue du jeune *Abencerrage*, qui, selon l'accusation, avait été introduit par la Sultane dans l'intérieur de la *Generalifa*, maison de délices des Califes. Du côté de la scène Espagnole on voit les chevaliers occupés à la même chasse. Un d'eux tue un lion, présage de la chute prochaine des Mores, qui avaient le lion pour emblème.

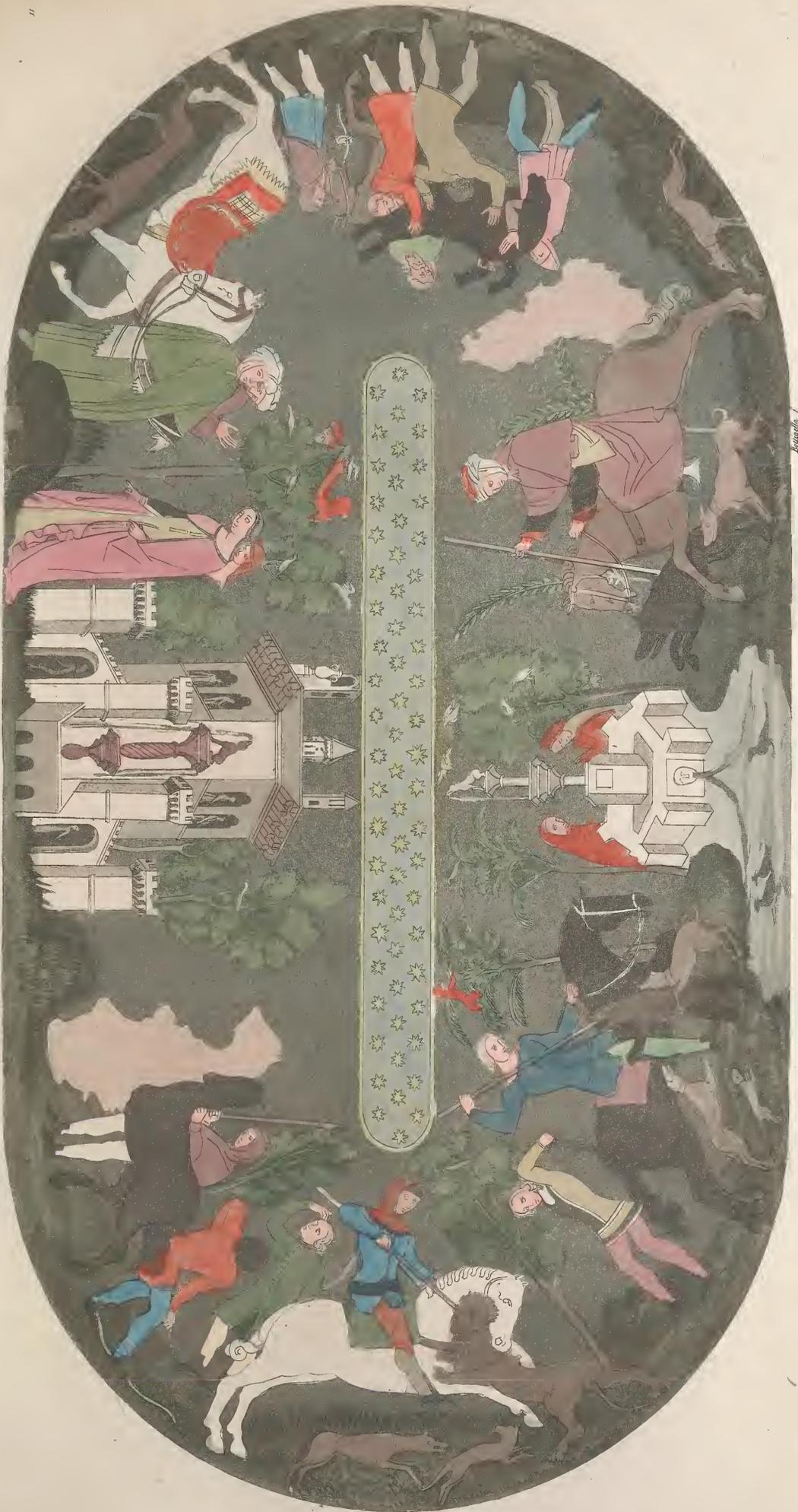
*Divan.*

Le n.º 1 de la planche 12 offre l'image du divan, qui, suivant la tradition, fut assemblé pour juger la sultane. Les juges méritent d'être observés à cause de leur habillement et de leur aspect vénérable. Leur sabre long et droit ressemble à celui dont nous avons donné plus haut la description. Ces juges semblent discuter entr'eux, et ne point être d'accord sur le sujet de l'accusation. Le n.º 2 comprend deux scènes. La première représente la Sultane, qui est à jouer aux échecs dans son appartement. D'un côté est un Arabe, qui tue un cerf avec une longue pique; de l'autre un chevalier chrétien qui perce un ours avec son épée. La seconde scène représente la réunion des chevaliers chrétiens pour délivrer la Reine. A droite un Arabe perce un des chevaliers, et à gauche un chevalier enfonce sa lance dans la poitrine d'une espèce de magicien ou de génie malfaisant convert de longs poils, et qui ressemble à une bête

*Divers  
costumes  
Arabes.*

(1) On peut consulter au sujet de cet événement l'*Essai sur l'Espagne* de Peyron.

(2) Voyez De-Laborde, *ibid.* pl. LIII., LIV. et LV. Dans le grand ouvrage de Murphy, planches 42, 43, 44, 45 et 46, cette même peinture est mieux traitée sous le rapport de la composition et du dessin, et par conséquent n'est pas rapportée fidèlement.



Belegde





Argello



sauvage; il semble vouloir traîner la princesse au supplice, en profitant pour cela du moment où le lion de Grenade, qu'elle tient d'une main, est endormi, et ne peut la défendre. Telles sont les conjectures les plus probables qu'on puisse faire sur les objets représentés dans ces peintures.

D'après les rapprochemens qu'on peut faire maintenant entre l'architecture Byzantine, et l'Arabe, dont nous venons d'examiner les principaux édifices, avec la Gothique dont nous avons parlé ailleurs, il sera aisé à nos lecteurs de se convaincre de la vérité de ce que nous avons dit dans le commencement, savoir; que les deux architectures Arabe et Gothique tirent leur origine de celle du bas-empire, avec laquelle elles ont de commun les divisions de l'intérieur et la forme extérieure. Mais si d'un côté l'architecture Moresque se fait admirer par son élégance et sa richesse, de l'autre elle pèche par la grandeur et la magnificence: car les dimensions en sont petites, et les matériaux employés dans ses constructions sont d'une maigre apparence. Les murs y sont rarement munis de cordons ou de contreforts en pierres; et les édifices, bâtis sans aucune régularité, semblent faits simplement en briques. On n'y rencontre jamais de ces masses de granit, qui n'ont pu être remuées que par une force supérieure et sont disposées avec art, comme on en voit dans les monumens Grecs et Romains, et plus encore dans ceux de l'Égypte, dont l'aspect étonna tant Abdulla-Abdala-Abdalatif voyageur Arabe. Ces édifices ressemblent par la profusion des ornemens dont ils sont surchargés, aux armes, aux étoffes et aux bijoux de ces mêmes Arabes, et le travail menu et compliqué qu'ils présentent nous rappelle les ouvrages des peuples de l'Amérique avant qu'ils fussent civilisés, chez lesquels la patience et un goût naturel suppléaient au génie et à la grandeur des conceptions. Ce genre d'architecture se répandit plus ou moins par toute la péninsule, et s'y conserva jusqu'à l'époque où elle commença à se ressentir des effets de la renaissance des arts en Italie. Mais cette révolution ne s'opéra que par degrés, et il se forma durant cet intervalle un mélange curieux des deux architectures. Ce nouveau style produisit d'autres monumens très-élégans, et marqua la troisième époque de l'architecture Arabe. Les plus renommés de ces monumens sont les châteaux de Benavento, de Penafiel, de Tordesillas, et l'Alcasar ou palais royal de Séville. Toute-

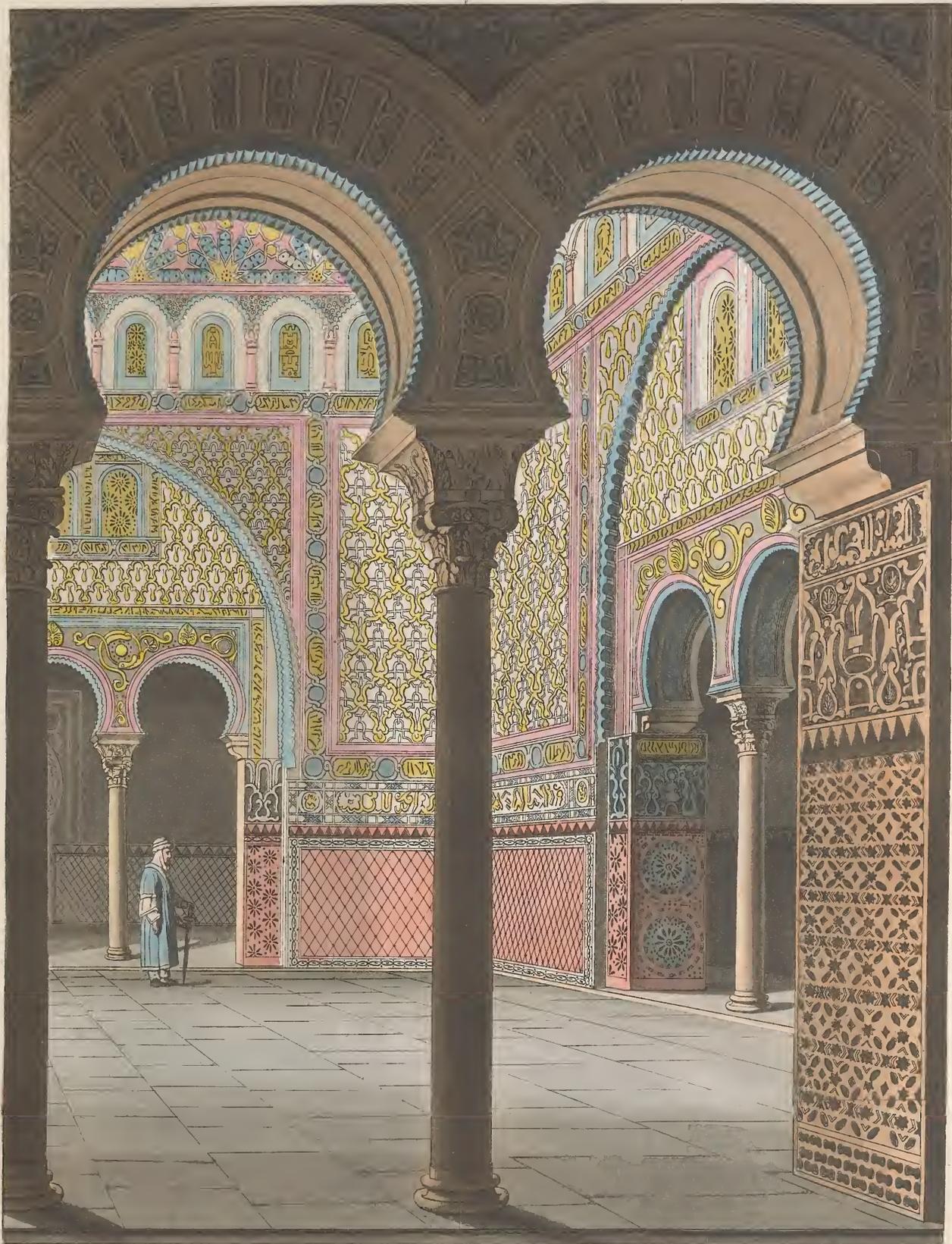
*Conjectures  
sur  
l'architecture  
Moresque.*

fois le plan des édifices était le même; mais les ornemens y furent renfermés dans des corniches Grecques, les arcs moresques reposèrent sur des colonnes corinthiennes, et des figures humaines, dont la représentation était défendue par la loi de Mahomet, se mêlèrent parmi les arabesques, sur les frises et dans les compartimens (1). Cette nouvelle architecture présentait une singulière analogie avec les idées et le costume des tems. La civilisation avait adouci la rudesse de la chevalerie sans en détruire l'illusion; et les châteaux, malgré les embellissemens de l'art, conservèrent leurs tours gothiques et leurs aiguilles, jusqu'à l'époque où l'amour de la régularité fit enfin abandonner les travers de l'imagination.

*Alcazar  
de Séville.*

L'Alcazar de Séville peut être regardé comme le modèle de cette architecture mixte et pourtant agréable à la vue; il fut commencé par les Rois Mores, et achevé dans le même style par Pierre le cruel et par ses successeurs. Les marbres, les stucs y sont prodigués: l'eau y est conduite dans tous les appartemens: des jardins charmans en embellissent le séjour, et un bois d'orangers y offre dans toutes les saisons une promenade délicieuse. Nous avons représenté à la planche 13 la cour de ce fameux édifice. Le pavé est en marbre; il y a deux rangs de galeries ou de portiques; et les ornemens en marbre, en stuc et en or y sont répandus avec tant de profusion, qu'on ne saurait imaginer rien de plus élégant ni de plus riche, ensorte que cet édifice ne le cède en rien au superbe Alhambra; mais la juste proportion de ses colonnes et la forme simple et pure de ses chapiteaux corinthiens annoncent déjà le retour du bon goût de l'antiquité et de la correction du style. Les lignes pures et simples de la bonne architecture doivent, sans contredit, comme l'observe M.<sup>r</sup> De-Laborde, être préférées à tout; néanmoins elles paraissent souvent froides et monotones à la vue, lorsqu'elles ne sont point égayées par quelque ornement gracieux, par quelque embellissement quelque petit qu'il soit. Tel est l'assortiment, ou, pour mieux dire, le mélange qui fut fait dans les XV et XVI.<sup>e</sup> siècles des grandes dispositions Grecque et Romaine, avec l'élégance et la richesse des ornemens gothiques et moresques:

(1) Il en arriva de même de l'architecture gothique, qui forma à cette époque un mélange agréable de son premier style avec les ouvrages du bon goût alors renaissant. Voyez De-Laborde, Tom. I. Par. I. *Not. histor.* pag. XLV.





mélange qui, dans les habitations privées surtout, réunit tout ce qu'on pouvait souhaiter de beau et d'élégant. L'Alcasar de Séville nous en offre un modèle parfait et digne d'être imité. Ce palais fut habité par la Reine Isabelle; et Philippe V eut pendant quelque tems l'envie d'y transférer sa cour.

## L'ESPAGNE SOUS LES GOTHS.

*De l'occupation des Arabes jusqu'au règne de Ferdinand et d'Isabelle,*

LA mémorable journée de Xérès, comme nous l'avons vu plus haut, ne laissa pas les Goths tout à fait sans espoir. Pélage, prince du sang royal, victime échappée à la fureur de Witiza, s'était retiré dans les Asturies avec les restes de son armée. S'y étant retranché comme dans un asile inaccessible aux hordes barbares des Arabes, il se ligua avec Teudime, autre vaillant capitaine, qui avait préféré les dangers et les malheurs d'une guerre toujours renaissante, à la honteuse sécurité de la servitude, et qui exerçait l'autorité royale sans en usurper le titre ni les prérogatives. A la mort de Teudime, il fut couronné Roi par cette poignée de braves qui composait toute la nation, et il ne tarda pas à justifier cet honorable choix. Inquiété par les généraux d'Abderam dans sa sauvage retraite, il se fortifia dans les environs de la fameuse grotte de *Lovadonga*, et plaça en embuscade dans les défilés quelques-uns de ses meilleurs guerriers. Les Arabes étant venus l'attaquer, ils furent courageusement repoussés; et bientôt après assaillis eux-mêmes, et obligés de fuir, ils laissèrent dans les gorges et dans les précipices les deux tiers de leur armée. Cette victoire glorieuse et inespérée fit évanouir aux yeux d'un peuple naturellement superstitieux le prestige du cimetière Arabe. Euhardi par un succès aussi brillant, Pélage sortit de ses positions, s'avança jusques sous les murs de Léon, et vainquit dans une bataille rangée un lieutenant du vice-Roi de Cordoue. Cette seconde victoire l'ayant rendu maître de toutes les Asturies, de la Biscaye et de presque tout le pays des Cantabres, il en forma un royaume indépendant, auquel il donna une forme de gouvernement telle que la nature des circonstances pouvait le comporter. Ce prince, qu'on peut nommer

*Pélage,  
ses exploits.*

le restaurateur de la liberté Espagnole, termina sa glorieuse carrière au mois d'août de l'an 757, après avoir régné seulement deux ans. Favila son fils périt à la chasse, dont il faisait son unique occupation, au bout de dix sept mois qu'il passa dans un honteux oubli de la dignité royale. Alphonse, descendant de Recarède, et mari d'Ermesinda fille de Pélage, donna par ses grandes vertus un nouveau lustre à ce royaume encore naissant, et y réunit diverses provinces environnantes. En Galice les villes de Lugo, d'Orense et de Tuy se soumirent à lui; dans le Portugal il conquit Oporto, Viseo et Chaves; dans le royaume de Léon il s'empara de la capitale qui porte le même nom, ainsi que d'Astorga, de Zamora, de Simancas et de Salamanque; et enfin dans la Castille il prit Avila, Sepulveda, Osma et plusieurs autres villes de moindre importance. De cette manière l'état des Catholiques s'étendait déjà, d'un côté depuis l'océan occidental jusqu'aux Pyrénées et à l'Arragon, et de l'autre depuis la mer des Cantabres jusqu'aux plaines les plus basses: ce qui formait le quart du territoire de la péninsule. Malgré toutes ces guerres Alphonse ne négligea point l'administration intérieure de son royaume, et son zèle pour la religion lui mérita le surnom de Catholique. Il mourut en 770, laissant deux fils nommés Fruela et Vimarone, et une fille appelée Adasinda.

*Alphonse.*

*Fruela et ses successeurs.*

Fruela, le premier de ce nom, marcha sur les glorieuses traces de son père, dans l'état de guerre comme dans l'état de paix. Il fut taxé de cruauté, et non sans raison: car il ensanglanta la Navarre, la Biscaye et la Galice qui s'étaient révoltées contre lui, et condamna même à mort son propre frère Vimarone, sur un simple soupçon de félonie. La couronne étant désormais regardée comme héréditaire, Alphonse fils de Fruela fut déclaré son successeur. Mais ce prince étant encore en bas-âge, le sceptre fut successivement usurpé par trois princes ambitieux, qui furent Aurélien, Silon et Mauregat. Le règne d'Aurélien fut signalé par deux grands évènements: le premier fut un traité de paix conclu avec les Mores, par lequel; entr'autres conditions, on était convenu de leur livrer cent jeunes belles filles à titre de tribut; et le second la bataille de Roncivalle, si célèbre dans les ouvrages des *Romanciers*, où Charlemagne devenu, au détriment de sa gloire, le défenseur de l'étendard de Mahomet, en venant au secours de Ben-al-Arabi gouverneur de Saragosse, fut battu en 778 par les Navarrais, et obligé d'abandonner

Le riche butin qu'il avait fait dans son expédition. Les chroniques Espagnoles placent sous le règne de Silon, époux d'Adasinde, la conquête de Gironne par le même Empereur, sur laquelle les *Romanciers* ont encore agréablement exercé leur talent. Mauregat, ne fit rien de grand ni en guerre ni en paix. Le pieux Bermude, successeur de Mauregat, ayant renoncé au trône, Alphonse II, après bien des vicissitudes, s'y trouva enfin élevé; il consolida le royaume qui avait toujours été chancelant sous les trois princes précédens, agrandit et embellit Oviédo dont il fit la capitale des Asturies. C'est à lui que cette ville est redevable de ses plus somptueux édifices. Leur construction, commencée ou achevée au milieu des dangers d'une guerre continuelle contre les Mores, nous offre la preuve indubitable qu'un grand génie peut tout embrasser, et que rien n'est impossible à un souverain aimé de ses sujets. Alphonse II eut pour rivaux dans les beaux arts, dans les sciences et en entreprises militaires de tout genre les trois plus grands Califes de Cordoue, savoir; Hescham surnommé le Juste, Alhakim, et le plus fameux des Abderam: avec non moins de moyens il ne fit pas moins qu'eux en état de paix, et fut toujours vainqueur à la guerre. Il mourut en 842. Sa rare continence l'avait fait surnommer le *Chaste*. Ce fut sous son règne que fut érigé en comté le pays de Barcelone, qui rivalisa dans la suite avec le royaume des Asturies. Bera, qui en fut le premier comte, en reçut l'investiture de Louis le Pieux, Roi de France, et eut pour successeur Bernard comte de Narbonne.

Alphonse II.

Alphonse II transmit le sceptre à Ramir I.<sup>er</sup> prince de grande espérance et fils du même Bermude, qui, quoique d'extraction royale, avait renoncé au trône en faveur d'Alphonse. Les commencemens du règne de Ramir furent sanglans par suite des démêlés qu'il eut avec de puissans compétiteurs auxquels il fit arracher les yeux, cruauté qui n'a pas fait peu de tort à sa mémoire. Il signala son règne par deux expéditions glorieuses contre les éternels ennemis du nom chrétien. Ordono, son fils et son successeur, ne se rendit pas moins grand par ses vertus que par ses exploits. Il réunit à son royaume Coria, Salamanque et autres villes; détruisit une forte armée avec laquelle un usurpateur de la puissance des Rois de Cordoue, Goth de nation et chrétien parjure, avait pénétré en France, et dicté même des lois humiliantes à Char-

Ramir I.

Ordono.

les le Chauve; remporta, pour le premier de la nouvelle dynastie, une victoire navale contre les Normans, qui avaient tenté de faire une incursion sur les côtes des Asturies; et enfin se rendit également redoutable aux successeurs légitimes des Rois de Cordoue, par les avantages qu'il remporta sur le dernier des Abderames, si célèbre sous le nom de *Miramolin*, et sur son fils Mohamed non moins grand dans la paix que dans la guerre. Alphonse III, fils unique d'Ordono, se vit souvent en but, dans les commencemens de son règne, à des conspirations intestines, et eut à lutter sans cesse contre les Mores; mais il sut toujours se tirer d'embarras par sa politique et sa sagesse. S'étant aperçu que les mouvemens séditeux de la Navarre avaient leur cause en France, il s'avisait de céder cette province, sous le titre de fief, au comte de Bigorre, qui était l'allié de Charles le Chauve, et prit en mariage une princesse française parente de ce monarque et du comte. Cette heureuse combinaison fut la cause qu'il s'établit une parfaite harmonie entre la France, l'Espagne et la Navarre. L'espèce d'indépendance dont jouissait ce dernier pays ne tarda pas à le faire ériger en royaume. Sanche Garcia, l'un des premiers souverains de la Navarre, étendit sa domination dans la Castille et dans l'Arragon. Il chercha même à avoir la partie de la Gascogne connue sous le nom de *Navarre française*. Provoqué par les Sarrazins, il leur montra que l'Espagne chrétienne avait encore pour défenseurs d'autres héros que le Roi des Asturies. Alphonse qui ne soupirait qu'après l'instant de voir les Mores chassés de l'Espagne, battit complètement deux puissantes armées de Mohamed; et profitant habilement de ces victoires, il porta aussitôt ses armes dans la Castille, dans le pays de Léon, dans l'Estremadure et en Portugal. Le Musulman furieux rassemble à quatre reprises une armée formidable, et quatre fois attaque les Chrétiens; mais toujours battu et mis en fuite, il est obligé de demander une trêve, qu'il ne tarda point de violer lui-même. Alphonse s'avance sur Cordoue, ravage tout le Portugal depuis le Duero jusqu'au Tage, et depuis Alcantara jusqu'à Merida; puis descendant de la Sierra Morena, il menace l'Andalousie, et livre sur les frontières même de cette province, une bataille, où sont tués quinze mille Sarrazins. Depuis lors les tentatives des Mores ne servirent qu'à montrer leur faiblesse, et l'accroissement des forces chrétiennes. Les derniers jours d'Alphonse furent em-

*Alphonse III  
ou le Grand.*

poisonnés par le sentiment des plus cruelles disgrâces : ses enfans et sa propre femme conspirèrent contre lui. Croyant voir en cela un avertissement de la providence, il renonça à la couronne en faveur de l'ingrat Garcia son fils aîné, et se retira dans un petit village pour y mener une vie privée. A cette nouvelle les Mores reprennent courage, et rentrent en campagne avec une grosse armée. Alphonse demande la permission de conduire de nouveau les Chrétiens à la victoire; il bat les Mores, dévaste leur territoire, et rentre ensuite dans son humble retraite, où il mourut en 910 après un règne de quarante-quatre ans. C'est à juste titre que le surnom de *Grand* lui a été donné.

Après Alphonse III, l'histoire ne nous offre plus, à l'exception de quelques expéditions plus au moins heureuses contre les Mores, aucun évènement important jusqu'à Ramir II. Ce dernier souverain prit d'assaut Madrid, dont il massacra tous les habitans, et de là se transporta sous les murs de Sarragosse; mais ayant été surpris par les Mores, qui avaient à leur tête Obaïd-Allah, il courut le risque de perdre la couronne et la vie: affront dont il se lava ensuite à la bataille de Simancas qui se donna sur la droite du Duero, et où il périt plus de quatre-vingt mille Sarrasins. Les règnes d'Ordono III et de Sanche I.<sup>er</sup> furent troublés par des divisions intestines. Poursuivi par la faction d'un autre Ordono fils d'Alphonse IV, Sanche trouva un puissant appui dans la cour de Cordoue, où il s'était réfugié. Etant remonté sur le trône il conclut un traité d'amitié avec le pacifique Alhakim II, Calife de Cordoue: traité auquel eut beaucoup de part Dona Elvira sa sœur et religieuse d'une grande réputation, qui eut également beaucoup d'influence dans toutes les affaires du royaume. Cette femme célèbre fut en outre nommée régente durant la minorité de Ramir III, fils de Sanche. Les deux nations vécurent en paix sous sa régence. Mais à peine en possession des rênes du gouvernement, Ramir, prince non moins ignorant que présomptueux, dédaigna les sages conseils de sa tante. Le premier fruit de son imprudence fut le soulèvement des trois principales provinces du royaume, savoir; le royaume de Léon, la Castille et la Galice, qui reconnurent pour Roi Bermude, fils de Fruela II. Profitant des divisions des princes chrétiens, le fameux Almanzor régent de Cordoue durant la minorité d'Heschim II, fit la conquête de Zamora, qu'il détruisit de fond en comble. Pen-

*Ramir II,  
ses successeurs*

*Sanche II  
Roi de Navarre.*

dant que ces choses se passaient dans le royaume de Léon, un autre prince chrétien, plus sage et plus heureux que Ramir, faisait fleurir et rendait puissant le royaume de Navarre : c'était l'illustre Sanche II, qui, durant un long règne de soixante-quatre ans, mérita par ses exploits le surnom de *Grand*, et même, selon quelques historiens, le titre d'Empereur, qui jusqu'alors n'avait été encore pris par aucun Roi chrétien au delà des Pyrénées. A Ramir, succéda Bermude, prince sage, qui remit en vigueur le code de Wamba, qui introduisit l'étude du droit canonique, et se montra non moins ardent persécuteur du vice, que zélé partisan de la religion; mais tracassé sans cesse par des conspirations intestines, et malheureux à la guerre, il vit ses états en proie aux Arabes. La ville même de Léon, la capitale du royaume, après un long et glorieux siège, fut obligée de succomber malgré les efforts du brave Don Guillaume Gonzales qui en était le gouverneur, et qui, quoique tourmenté par la goutte et perclus de ses membres, se faisait porter par des soldats dans tous les lieux où le danger était le plus grand; et peut-être c'en était fait alors de la monarchie qu'avait glorieusement fondée Pélage, si les montagues des Asturies n'avaient opposé pour la seconde fois une barrière insurmontable à l'implacable ennemi du nom chrétien. Alphonse V monta sur le trône de Léon après la mort de Bermude II son père. Il fit alliance avec Sanche II Roi de Navarre, et avec Sanche Garcia comte de Castille. Les princes chrétiens ayant réuni toutes leurs forces en l'an 1002, ils parvinrent enfin à rabaisser l'orgueil qu'Almanzor tirait de ses victoires. Forcé de lever le siège de Tolède, et vaincu dans une sanglante bataille, ce prince ne put survivre à sa disgrâce et mourut à Medina-Celi. Il ne se passa pas d'événemens remarquables sous les règnes d'Alphonse VI et d'Ormu III. Cependant Bé-ranger I.<sup>er</sup> s'empara alors du gouvernement de la Catalogne, où il se distingua par ses vertus et par ses talens. Cette province lui est redevable du code de lois intitulé *Usages*; de la fondation d'un hospice pour les pauvres, et de la restauration de plusieurs principautés, et entr'autres de celle de Panadès, de Gironne, de Vique et de Mauresa.

*Réunion  
des royaumes  
de Castille  
et de Leon.*

Après la mort de Sanche, le royaume de Navarre fut partagé entre ses trois fils, et les provinces de l'Arragon passèrent à Don Ramir son fils naturel. Bermude, Roi de Léon, ayant perdu la vie

dans une bataille contre Don Ferdinand Roi de Castille et l'un des fils de Sanche, les deux couronnes se trouvèrent réunies par les droits de Dona Sanche sœur de Bermude et femme de Ferdinand. Ce dernier prit pour cette raison le titre de Roi de Castille et de Léon. Sa bonté et sa sagesse lui gagnèrent bientôt le cœur de ses nouveaux sujets; mais il eut un puissant rival dans son frère don Garcia. La sanglante bataille de Burgos décida en faveur de Ferdinand. Garcia y périt, mais le pieux Ferdinand ne voulant point abuser de la victoire, consentit à ce que la couronne de Navarre passât au fils aîné du frère, qui était son ennemi. Les victoires non interrompues qu'il remporta sur les Mores rendirent les Rois de Sarragosse, de Séville, de Valence et de Murcie ses tributaires: ce qui prouve l'étrange avilissement dans lequel étaient tombés les descendants de ces Abderam si renommés! Intrépide dans les combats, grand dans la politique, et zélé défenseur de la religion, Ferdinand vit avec résignation le dernier jour de sa vie. Ayant quitté les ornemens de la royauté il se fit couvrir de cendre; et se mettant à genoux dans cet habit de pénitence, il expira entre les bras de ses enfans et des évêques du royaume. Les historiens Espagnols lui ont justement donné le surnom de Grand. Avant de mourir il partagea ses états entre ses trois fils, et laissa les Asturies et le royaume de Léon à Don Alphonse, la Galice à Don Garcia, la province de Zamora à Dona Urraca sa fille avec le titre de Reine; la province de Toro à Dona Elvira son autre fille avec le même titre, et à Don Sanche son fils aîné le seul royaume de Castille. Ce partage occasionna des jalousies, des dissensions et des guerres sanglantes. Sanche mourut d'un coup de lance, qu'il reçut dans une bataille contre sa sœur Urraca. Alphonse, à l'aide de cette princesse et du Roi de Tolède, réunit sur sa tête les couronnes de Castille, de Léon, des Asturies et de la Galice; puis ayant rompu l'alliance avec le Roi de Tolède, il battit les Arabes et leur enleva Tolède même l'ancienne capitale des Goths, après un siège qui dura cinq ans. Parmi les héros de cette époque on compte le fameux Rodrigue de Bivar, si connu sous le nom de *Cid*, dont les exploits nous sembleraient fabuleux, s'ils n'étaient attestés par l'histoire. Esclave du devoir et de l'honneur, modèle de loyauté et de chevalerie, il demeura toujours fidèle à Sanche Roi de Castille et son souverain, malgré l'ingratitude dont ses services avaient été payés.

*Ferdinand  
de Castille.*

Le *Cid*.

Les Mores; sur lesquels il reprit le royaume de Valence; tout en se réjouissant de sa mort, ne laissèrent pas d'exalter son nom et ses grandes actions.

*Alphonse VII  
le guerrier.*

*Commencement  
du royaume  
de Portugal.*

Après avoir réprimé l'orgueil des Rois de Navarre et des Arabes Almoravides, Alphonse VII, surnommé le *Guerrier*, se fit couronner Empereur dans la ville de Léon du consentement des grands et des prélats, en l'an 1155. C'est de cette époque que date le commencement du royaume de Portugal. Dona Thérèse, fille naturelle d'Alphonse VI, avait apporté en dot à Don Henri de Bourgogne son époux le comté de Portugal. Henri, qui avait acquis un grand nom dans l'Andalousie et dans la guerre de Jérusalem; laissa en mourant à Don Alonzo son fils ce comté alors érigé en royaume. L'Empereur Alphonse tomba dans l'erreur qui avait été si funeste à ses prédécesseurs: ce fut de partager son royaume entre ses deux fils, Sanche III auquel il laissa la Castille, et l'Infant Don Ferdinand qui eut la Galice et les états d'Arragon. Ce partage fut, après sa mort, une source de discordes et d'inimitiés entre les frères, et de guerres entre les vassaux. Les princes chrétiens se seraient entre-détruits, sans la nécessité où ils furent de se réunir pour opposer une digue aux progrès des Arabes Almohades. La belle défense que la ville de Calatrava fit contre les infidèles donna naissance à l'ordre militaire qui porte le nom de cette ville, et sur l'exemple duquel furent institués peu de tems après ceux des *chevaliers de Saint-Jacques*, et d'*Alcantara*. Sanche III, dont le règne fut très-court, laissa la couronne à Don Alphonse, qui, à peine sorti de l'âge de la jeunesse, s'allia avec le Roi d'Arragon et se distingua beaucoup dans la guerre contre les Mores. Raimond, comte de Barcelone, chassa ces derniers de la Catalogne, et rendit le Roi de Murcie son tributaire. Les alliances qu'il sut se ménager par le mariage de Don Alphonse son fils avec l'Infante de Castille, et par celui de Bérengère sa fille avec un Roi d'Angleterre, lui donnèrent en Europe un rang, auquel nul de ses prédécesseurs ne s'était encore élevé. C'est par lui que fut fondé le royaume d'Arragon. Alphonse hérita de la couronne et des grandes vertus de son père; il réunit à ses états le comté de Provence, avec plusieurs autres provinces qu'il avait conquises sur les Mores. A la même époque le royaume de Portugal allait aussi s'agrandissant par des conquêtes et des alliances. Pénétrés désormais de leurs propres intérêts, et frappés du danger

qui les menaçait, tous les princes Chrétiens se liguèrent contre les Mores qui s'avançaient de nouveau avec une puissante armée. La rencontre des deux armées eut lieu dans les plaines de Tolosa. Les Chrétiens franchirent les retranchemens, malgré les chaînes dont Mahomet avait eu soin de les entourer. La défaite des Mores fut si complète, qu'ils n'eurent point le tems de se rallier ni de se relever. Leur chef s'enfuit désespéré à Séville, d'où il passa en Afrique. On prétend que dans cette bataille mémorable, qui eut lieu en 1212, il ne périt pas moins de deux cent mille Mahométans, dont trente mille hommes de cavalerie. Les lances dont fut jonché le champ de bataille, servirent pendant long-tems de bois à brûler à l'armée chrétienne. Cette victoire fut célébrée par de grandes fêtes, et la mémoire en fut consacrée jusque dans les armoiries: car le Roi de Navarre entoura son écusson de chaînes, comme ayant été le premier à briser celles qui ceignaient les retranchemens des Mores; et le Roi de Castille ajouta à ses armes un château d'or sur un champ rouge, par allusion au riche butin qu'il avait fait sur l'ennemi. Le bruit s'étant répandu que, pendant la bataille, on avait vu dans les airs une croix à diverses couleurs, il fut institué à Tolède une fête annuelle, où étaient déployés les étendards pris aux ennemis, et qui fut appelée le *Triomphe de la Croix*.

*Défaite  
des Mores.*

La domination des Mores en Espagne était alors arrivée à son terme, si les Espagnols eussent su profiter de cette victoire. Peu de tems néanmoins s'était écoulé, lorsque deux grands monarques se disputèrent l'honneur de délivrer entièrement la péninsule: Jacques I.<sup>er</sup> Roi d'Arragon fit la conquête des îles Baléares et du royaume de Valence, et Ferdinand III dit le *Saint*, Roi de Castille, entra triomphant, après un siège de six mois, dans Cordoue, qui était depuis si long-tems la résidence des Califes d'occident. Ces évènements jetèrent la terreur parmi les Arabes, et rendirent tributaires des Chrétiens les Rois de Murcie et de Grenade. Ferdinand osa même attaquer l'orgueilleuse Séville, qui fut contrainte de se rendre après un siège long et opiniâtre. Conformément à un des articles de la capitulation, plus de cent mille habitans abandonnèrent la ville, emportant avec eux leurs armes et leurs richesses, et, ce qu'il y eut de plus malheureux, leurs connaissances dans les arts et en agriculture. La reddition de Séville entraîna celle de plusieurs autres villes remarquables. Ferdi-

*Jacques I  
et Ferdinand  
dit le Saint.*

mand étendait de plus en plus ses conquêtes, et même il était sur le point de porter la guerre en Afrique, lorsqu'en 1252 la mort vint l'enlever à l'amour de ses sujets et à la vénération des fidèles. Ce prince, qui était cousin de S.<sup>t</sup> Louis Roi de France, et peut-être plus saint que lui, humilia les grands qui opprimaient le peuple, purgea le royaume des bandes de brigands et de voleurs qui l'infestaient, institua le conseil suprême de Castille, forma un code de toutes les lois de ses prédécesseurs, et donna à l'Espagne un nouvel aspect. Il eut pour successeur son fils Alphonse, surnommé le Sage et l'*Astronome*, et fut sans cesse affligé de chagrins domestiques. Don Sanche IV.<sup>e</sup> de ce nom, son fils, surnommé le *Brave*, lui fit une guerre cruelle et l'obligea à descendre du trône. Il trouva dans l'étude des lettres et des sciences un adoucissement à ses peines. L'astronomie lui est redevable des fameuses *Tables*, qui ont pris de son nom celui d'*Alphonsines*, sous lequel elles sont connues. Ce fut vers cette époque que la couronne de Navarre fut réunie à celle de France par le mariage de Jeanne héritière de ce royaume avec Philippe le *Bel*. Jacques Roi d'Arragon, surnommé le *Conquérant*, eut pour fils et successeur Pierre III, qui signala les commencemens de son règne par la mort de Don-Ferdinand son frère. Ce fut lui qui prépara les *Vêpres Siciliennes*, dans la vue de réunir la Sicille à ses autres états. Victorieux sur terre et sur mer, il se moqua des foudres du Vatican et des entreprises de Philippe le *Hardi*, qui vint périr de faim et de misère sur les Pyrenées et dans le golphe de Rosas avec une armée de plus de cent mille hommes. Il mourut peu de tems après, c'est-à-dire en 1285, laissant le royaume d'Arragon à Alphonse III, et celui de Sicile à Jacques II, qui ne tarda pas à réunir sur sa tête les deux couronnes avec le titre de Roi d'Arragon et de Naples et de Sicile. A Sanche le *Brave*, qui mourut en 1295, succéda dans le royaume de Castille et de Léon Ferdinand IV, prince faible et de mauvaise réputation, qui mourut de frayeur de s'entendre citer au tribunal de Dieu par les *Frères Carvajali*, qu'il avait injustement condamnés à la mort. Alphonse XI son fils lui succéda en 1312. Ce prince était encore au berceau lorsqu'il perdit son père, et son enfance fut la cause de diverses factions qui se disputèrent la régence. Mais à peine arrivé à l'âge de quinze ans il s'empara des rênes du gouvernement, et appaisa tous les troubles. Il se mit lui-

*Alphonse  
le sage et ses  
successeurs.*

même la couronne sur la tête à Burgos, s'arma chevalier, et institua l'ordre de la *Banda*, dont il se déclara grand maître. Ennemi des tournois et des joutes, qui faisaient à cette époque-là le passe-temps le plus agréable des cours, il conduisit ses armées à la victoire, et défit les Rois de Maroc et de Grenade près de la rivière Salado. Il prit ensuite Algesiras, évènement mémorable, à l'occasion duquel on fit usage du canon peut-être pour la première fois, comme nous l'avons observé ailleurs; et il avait même mis le siège devant Gibraltar, lorsque la peste se manifesta dans son camp. Prince magnanime, il aima mieux mourir devant cette forteresse, que de se retirer lâchement.

Tandis que ces évènements se passaient dans les royaumes de Castille et de Léon, Jacques II, qui avait succédé à Alphonse III dans celui d'Arragon en 1291, s'empara du royaume de Murcie et de l'île de Sardaigne, et obligea les Rois de la côte d'Afrique à lui payer tribut. Sa clémence envers les *Chevaliers du Temple* offre un contraste singulier avec l'inhumanité de Philippe le Bel. Il prouva dans tout le cours de son règne, qu'il n'est pas difficile d'allier l'indulgence à la fermeté; il laissa à Alphonse son fils aîné les royaumes d'Arragon, de Castille et de Valence, et posa pour maxime fondamentale de l'état, la déclaration qu'il fit que ces trois couronnes ne seraient plus séparées à l'avenir. Après Alphonse, qui mourut en 1336, vint Pierre IV, prince cruel, qui réduisit le peuple au plus affreux esclavage, au moyen d'un décret rendu par lui dans les états tenus à Sarragosse, portant que pour les mauvais traitemens des grands envers leurs vassaux, il ne pouvait y avoir d'appel qu'au tribunal de Dieu. Ce nouveau Tibère savait cacher son caractère odieux sous le masque de la vertu, surtout en effectant la plus grande soumission à la cour de Rome: ce qui lui valut le surnom de *Cérémonieux*, au lieu de celui de *cruel* qu'il s'était mérité ainsi que Pierre de Castille son contemporain. Ce dernier, qui fut à juste titre surnommé le *Néron de l'Espagne*, commença sa carrière sanguinaire par la mort d'Eléonore de Gusman, l'amie de son père. Il n'y a peut-être pas dans son histoire une seule page, qui ne soit souillée du sang de quelque illustre victime. Tous ceux qui se trouvaient près de lui, ses plus proches parens et sa mère même, s'enfuirent d'épouvante dans les pays étrangers pour se soustraire à sa férocité. Ses frères naturels, soutenus par le Roi d'Ar-

Jacques II Roi  
d'Arragon  
et ses  
successeurs.

Pierre  
le cruel Roi  
de Castille  
et ses  
successeurs.

ragon et par le fameux Bertrand du Guesclin s'armèrent enfin contre lui. Il fut vaincu et fait prisonnier, et son frère Henri ne pouvant contenir sa fureur à la vue du meurtrier de toute sa famille, lui plongea son épée dans le sein. L'empressement que mit ce dernier à rendre ses peuples heureux fit oublier le fratricide dont il s'était rendu coupable, et son usurpation. Jean de Castille son digne fils et son successeur, malgré l'imprudence qui lui fit déclarer la guerre au Portugal, ne laissa pas de gouverner sagement ses sujets. On connaît son fameux édit, par lequel il céda aux *Cortès* le droit de fixer les dépenses de sa maison. Alors régnait en Aragon don Jean I.<sup>er</sup> qui, en 1387, avait succédé à Pierre IV, prince non moins cruel que son père, qui commença son règne par mettre aux fers sa propre belle-mère.

Henri III  
Roi de Léon.

De toutes les régences qui ont été funestes au royaume de Léon, la plus désastreuse a été celle qui eut lieu durant la minorité de Henri III. Mais le jeune Roi s'étant saisi des rênes du gouvernement à l'âge de quatorze ans seulement, il montra dès lors une telle fermeté, que les plus puissans du royaume, et entr'autres le Duc de Bénévent, le comte de Gijon, et même l'archevêque de Tolède s'estimèrent fort heureux d'obtenir de lui leur pardon. Il mourut en 1406 âgé seulement de vingt-cinq ans, laissant à son fils Jean II, enfant qui n'avait encore que quinze mois, un sceptre difficile et dangereux à porter. L'Arragon ne jouissait pas de plus de tranquillité. Le Roi Martin I.<sup>er</sup>, frère de Jean I.<sup>er</sup>, étant mort sans successeur, plusieurs prétendans se disputèrent la couronne, et l'un deux fut Don Fernand Infant de Castille, comme fils d'Eléonore sœur des deux derniers Rois. La décision de la question fut soumise aux états, qui élurent pour juges neuf députés des provinces. Ce tribunal suprême s'étant réuni à Caspo sous la présidence de S.<sup>t</sup> Vincent Ferrerio, qui jouissait de la plus haute considération dans toute l'Espagne, sa décision fut en faveur de l'Infant, qui fut couronné Roi à Sarragosse. Devenu majeur, Jean II prit le gouvernement des royaumes de Léon et de Castille. Mais la faiblesse de sa complexion, de souverain qu'il était le rendit esclave de l'orgueilleux Alvare de Luna, qui de la plus basse condition s'était élevé au rang de Connetable, et finit par mourir ignominieusement sur l'échafaud détesté de toute l'Espagne. Jean II n'eut d'autre gloire que celle d'être le père de la fameuse Isabelle, qui naquit en 1451.

Henri IV, dit l'*Impuissant*, succéda à Jean de Castille, et joignit la débauche à la faiblesse de son père. On ne voyait à sa cour que des favoris et des flatteurs. La nation indignée de ses excès s'assembla dans les champs d'Avilla. Là, fut élevée sur un trône dressé au milieu d'un amphithéâtre, une statue couverte d'un grand voile noir, et décorée de tous les attributs de la royauté. La sentence de déposition fut intimée à ce simulacre: l'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un des évêques l'épée, et un autre le sceptre. Ensuite fut proclamé Roi le jeune Alphonse frère de Henri, qui ne régna que deux ans. Après lui les états offrirent la couronne à l'Infante Isabelle; mais cette princesse se refusa à cette usurpation, et engagea les habitans de la Castille et de Léon à demeurer fidèles à leurs souverains légitimes. Touché de tant de générosité Henri la nomma son héritière au trône; mais à la nouvelle de son mariage avec l'Infant d'Arragon, il révoqua cette disposition, et nomma en mourant pour lui succéder Jeanne sa fille naturelle. De cette manière l'état se trouva divisé en deux partis, dont l'un était pour Jeanne et son époux le Roi de Portugal, et l'autre pour Isabelle. Après deux batailles la victoire se déclara en faveur de cette dernière. Jeanne termina ses jours dans un couvent du Portugal. Dans ces entrefaites Jean II mourut. Ferdinand V son fils, dit le *Catholique*, fut proclamé son successeur, et réunit par son mariage avec Isabelle en l'an 1479 les couronnes d'Arragon; de Navarre, de Léon et de Castille. Les deux époux résolurent, d'un commun accord, de rassembler toutes leurs forces, pour expulser entièrement les Mores de l'Espagne. A cet effet ils formèrent un corps de gens armés, sous le nom de *Santa-Hermandada*, pour le maintien de la tranquillité publique, afin de pouvoir disposer de toutes leurs troupes, dont ils formèrent une armée considérable, à la tête de laquelle ils pénétrèrent dans le royaume de Grenade. Les descendans de ces redoutables Arabes, auxquels la victoire avait souri pendant si long-tems, étaient alors plongés dans la mollesse, et plus occupés de leurs divisions intestines, que du danger dont ils étaient menacés. Déjà leur capitale était vivement pressée par les armes des Rois catholiques. Ils firent, mais envain, des efforts surnaturels pour se défendre. La superbe Grenade se rendit en 1492 aux armes de Ferdinand et d'Isabelle, et le trône des Mohamed, des Abderam, et de tant d'autres vaillans Arabes, qui pen-

*Henri IV  
dit l'Impuissant*

*Isabelle.*

*Ferdinand  
et Isabelle.*

*Conquête  
de Grenade.*

dant huit siècles avait jeté un si grand éclat dans toute l'Espagne, fut réuni à ceux de Castille et d'Arragon. C'est à cette époque que commence la gloire de la monarchie Espagnole, non seulement pour l'expulsion totale des Mores de la péninsule, mais encore pour plusieurs autres évènements des plus remarquables. Gonzalve de Cordoue reconquit le royaume de Naples: Jeanne fille de Ferdinand et d'Isabelle, épousa l'archiduc Philippe, et la couronne de Navarre fut réunie à celle d'Espagne, comme le furent aussi les trois grandes maîtrises des ordres militaires et religieux. Mais ce qui rendit cette époque encore bien plus célèbre ce fut la découverte d'un nouveau monde. Nous nous abstenons d'entrer ici dans aucun détail sur les scènes déplorables auxquelles donnèrent lieu les persécutions qui furent exercées dans la suite contre les Arabes. Beaucoup d'entr'eux embrassèrent la religion catholique, et un grand nombre d'autres périrent par le fer de l'Inquisition. Enfin en 1609 le Roi Philippe III fit chasser de la péninsule tous ceux qui y étaient restés. Ces malheureux allèrent chercher un refuge en Afrique: on prétend qu'il en sortit plus de cinquante mille du seul royaume de Valence.

*Mœurs et état  
de l'Espagne  
sous les Rois  
Goths après  
la conquête  
des Mores.  
Religion.*

Avant de passer à la nouvelle dynastie des Rois catholiques, il convient d'observer quelles étaient les mœurs, et quel était l'état de l'Espagne sous les Rois Goths du tems de la domination des Mores. A commencer par la religion, les Goths conservèrent dans les montagnes des Asturies où ils avaient été repoussés par les Arabes, et au milieu des plus affreuses disgrâces, la foi de leurs ancêtres, et ne souffrirent jamais qu'il y fût porté la moindre atteinte. Deux raisons puissantes avaient allumé en eux l'ardeur du zèle dont les persécutions avaient animé les premiers Chrétiens: l'une était la nécessité où ils se trouvaient d'avoir à lutter sans cesse contre les Mahométans, et l'autre la conviction où ils étaient d'être redevables à la providence de la conservation presque miraculeuse de leur empire. Leurs souverains, pendant la durée de huit siècles, n'eurent rien de plus à cœur que de conserver la foi qu'ils avaient reçue comme un dépôt sacré de S.<sup>t</sup> Ermenegilde et de Recarède, fils du grand Léovigilde. Et en effet, la religion catholique ne se maintint nulle part ailleurs avec autant d'éclat, ni en aussi grande vénération qu'en Espagne: ce à quoi contribuèrent particulièrement ses *conciles nationaux*. Malgré les troubles dont fut sans cesse agi-

tée la péninsule, les études religieuses ne laissèrent pas d'y être constamment cultivées, même à l'époque des guerres les plus sanglantes, c'est-à-dire vers la fin du XIV.<sup>e</sup> siècle, qui fut comme l'aurore du glorieux règne de Ferdinand et d'Isabelle. De grands hommes parurent sous leur règne, et entr'autres le cardinal Ximénès, non moins illustre par ses talens politiques et militaires, que par la protection qu'il accorda aux sciences et aux lettres. C'est à lui que la religion est redevable de la première édition de la fameuse *Bible Poliglotte*, d'après laquelle il en fut publié une autre encore plus magnifique par ordre de Philippe III, sous la direction du célèbre Aria Montauo. Les théologiens Espagnols se distinguèrent par leur doctrine et leur savoir dans le concile de Trente. Il est certain qu'alors nul auteur ne pouvait soutenir le parallèle avec Melchior Cano, surnommé le *Cicéron chrétien*, ni avec Jean Gines de Sepulveda, qui écrivit en latin l'histoire de Charles-Quint, avec une pureté et une élégance vraiment admirables. Louis Vives, aussi Espagnol, mérita de former avec Erasme, le prince de la littérature de son siècle, et avec le savant Budes de Paris, le premier triumvirat de la république littéraire. L'Espagne n'eut pas seulement alors de ces ecclésiastiques éclairés, dont il serait inutile de rapporter les noms, mais on y en vit encore dans les tems qui avaient précédé, et surtout au XI.<sup>e</sup> siècle. L'attention qu'eurent les Espagnols à conserver dans toute sa pureté la foi catholique, ne permit point que s'introduisissent parmi eux les hérésies qui infestaient déjà une grande partie de l'Europe, et ne contribua pas peu au maintien de la tranquillité dans le royaume. La même discipline s'était conservée en France jusqu'au commencement du XI.<sup>e</sup> siècle, époque funeste où l'on vit s'établir dans ce royaume l'usage de brûler les hérétiques. Le Roi Robert éleva les premiers bûchers à Orléans et à Toulouse contre les Manichéens, et peu à peu cet exemple déplorable fut suivi dans d'autres pays.

La discipline ecclésiastique avait la même forme que l'administration civile. L'Espagne fut donc divisée en cinq, et plus tard en six juridictions, qui formaient autant d'églises avec leurs métropoles. Tous les Catholiques qui se trouvaient disséminés dans les états Mahométans formèrent une église; les habitans des royaumes de Galice, de Léon, de Castille et de Biscaye en formèrent une autre; les Navarrais et les Arragonais une troisième; les Ca-

*Discipline  
ecclésiastique.*

talans une quatrième, et les Français de la Provence une cinquième. Chacune de ces églises avait ses conciles particuliers, et se regardait comme indépendante de toute autre. Néanmoins elles étaient toutes soumises au saint siège, dont les droits se réduisaient alors particulièrement à donner le pallium aux archevêques, à prononcer sur les recours en appel, à envoyer en Espagne des nonces ou des vicaires, et se restreignaient pour tout le reste dans de très-étroites limites. Les tribunaux ecclésiastiques ne pouvaient appliquer d'autres peines que celles de l'interdiction, de la suspension et de l'excommunication. Il ne leur était pas permis de condamner à mort, ni d'infliger d'autres peines corporelles que certaines corrections qui se pratiquaient dans l'intérieur des couvens ; mais dans les derniers tems ils étendirent leur autorité envers les prévenus, jusqu'à les priver de leurs bénéfices, et à les condamner à la confiscation des biens et même à la prison. On ignora pendant longtemps en Espagne l'usage des dispenses, à la faveur desquelles les corporations religieuses aimaient à se soustraire à la juridiction des autorités ecclésiastiques et séculières du pays, pour ne dépendre que de la cour de Rome. Cet usage ne commença à s'introduire que vers les tems d'Alexandre II et de Grégoire VII. Mais même après cette époque les Espagnols regardaient le Roi comme leur seul souverain, et les évêques comme leurs uniques pasteurs. Ainsi ne reconnurent-ils jamais dans le Pape le droit de dégager les sujets du serment de fidélité envers leurs souverains. Ce ne fut qu'à des époques postérieures au tems dont il s'agit, que se multiplièrent les abus en matière ecclésiastique, et les atrocités qui se commettaient contre les individus taxés d'hérésie.

*Ordres  
chevaleresques  
et religieux.*

Nous ne parlerons pas des divers ordres purement monastiques ou religieux, qui ont toujours été très-nombreux en Espagne, n'ayant rien, sous le rapport de la discipline et du vêtement, qui ne leur soit commun avec les religieux des autres pays du monde catholique. C'est pourquoi nous ne ferons mention ici que des ordres militaires ou de chevalerie. Ces ordres tirent presque tous leur origine des guerres, que les Espagnols ont eues pendant si longtemps avec les Arabes, et ils étaient, selon l'esprit de ce tems-là, toujours aggrégés à quelqu'ordre monastique. C'est pour cette raison que les chevaliers étaient obligés à plusieurs des vœux qu'on exigeait des moines, et particulièrement à celui de chasteté. Mais

l'usage vint peu à peu de demander au Pape des dispenses, même pour des motifs assez frivoles, et qui s'étendirent jusqu'au célibat. Le Roi accordait l'honneur de ces ordres à ceux de ses gentilshommes qui s'étaient le plus distingués à la guerre, et faisait don à ces mêmes ordres des villes et des terres qu'ils reprenaient sur les Arabes. De là les commendes, les prieurés et les domaines : et les richesses de ces corporations allèrent toujours croissant, au moyen des legs que leur faisaient des âmes pieuses, dans la vue de servir plus efficacement la cause de la religion contre les Mores. Ces ordres se divisaient en grands et en petits. Les grands, qui étaient au nombre de trois, étaient ceux de *Calatrava*, de *S.<sup>t</sup> Jacques* et d'*Alcantara*.

L'ordre de *Calatrava*, auquel on donna dans la suite le surnom de *Galant*, parce que les jeunes gens du bon ton s'y faisaient particulièrement inscrire, cet ordre, disons-nous, doit son origine à Raimond Fitero, et à Diego Velasco, l'un abbé, et l'autre moine de Citeaux. La ville de Calatrava, qui est une place forte et des plus importantes de l'Andalousie, étant menacée par les Mores, Sanche III Roi de Castille, promit de la donner en toute propriété avec son territoire, à quiconque en prendrait la défense. Personne n'osait se présenter, surtout après les *Templiers* mêmes, qui n'ayant pu la défendre, l'avaient remise au pouvoir de Sanche. Les deux religieux, qui s'étaient distingués auparavant dans la profession des armes, se chargèrent de cette tâche difficile, et s'en acquittèrent avec succès. Le Roi fit par conséquent don de cette ville à leur ordre en l'an 1158. Les religieux obtinrent ensuite du monarque la permission d'en former un ordre militaire, dans lequel serait néanmoins conservée la règle de Citeaux : ce qui fut approuvé aussitôt par l'archevêque de Tolède, et plus tard par le Pape Alexandre III. Après la mort de Raimond qui en était abbé, les Chevaliers de *Calatrava* ne voulant plus vivre avec les moines, ni sous l'autorité d'un abbé, élurent don Garcia l'un d'eux pour grand-maitre, et se séparèrent entièrement des moines : ségrégation que le Pape Alexandre III confirma par une bulle de l'an 1164. Les écrivains s'accordent à dire, que ces chevaliers portèrent un scapulaire blanc avec un capuchon attaché à une aumusse en forme de mantelet doublé de peau d'agneau, jusqu'à l'an 1307, où l'antipape Benoît XIII, qui avait été reconnu en Espagne pour Pape légitime,

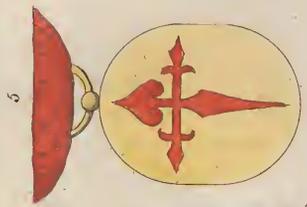
*Ordre  
de Calatrava.*

leur permit de quitter le capuchon et le scapulaire, et de porter sur le côté gauche de l'habit une croix en drap rouge ornée de lys. Leur habit de cérémonie consistait en un grand manteau blanc, sur le côté gauche duquel cette croix était appliquée. Nous avons représenté à la planche 14, savoir; sous le n.º 1, un chevalier de *Calatrava* dans son ancien costume de guerre; sous le n.º 2, un autre chevalier du même ordre, en grand habit de cérémonie (1), et sous le n.º 3, leur décoration particulière ainsi que le chapeau propre à ces chevaliers et aux autres ordres. Celui dont il s'agit se divisait en cinq départemens; il avait huit prieurés et trente-quatre commendes, dont le nombre s'éleva même jusqu'à cinquante-quatre, et qui étaient obligées de fournir tous les ans trois cents lances. Les chevaliers de cet ordre avaient un droit spécial à certaines dignités supérieures, telles que celles de *Commandant major de la Castille*, de *Clavigero major*, de *Grand Prieur*, et autres semblables. Depuis l'an 1540, où ils furent dispensés du célibat, ils ne font d'autres vœux que ceux de pauvreté et d'obéissance, auxquels ils joignirent en 1652 celui de défendre et de soutenir l'*Immaculée conception de la Vierge*. Leur arme est la croix rouge sur un champ d'argent, avec deux tas de sable au pied de la croix. En l'an 1479, sous les auspices de Pierre Girone, qui était alors grand maître de l'ordre, on institua l'ordre des religieuses de *Calatrava*. Elles avaient l'habit des religieuses de *Citeaux*, avec cela de plus qu'elles portaient une croix sur le sein, ou en broderie sur le scapulaire.

Ordre  
de S. Jacques.

L'ordre de *S. Jacques*, surnommé le *Riche*, et appelé aussi *Ordre de l'Epée*, fut institué en 1170 par Ferdinand II Roi de Léon et de Galice. Son origine vient de ce que les Mores, dans leurs incursions, inquiétaient les dévots qui se rendaient en pèlerinage à S. Jacques de Compostelle. Les chanoines de *S. Eloy*, qui avaient un couvent dans le royaume de Galice, firent bâtir sur la route de cette ville quelques hospices pour y loger les pé-

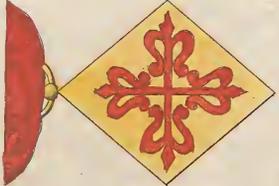
(1) Ces figures et les suivantes sont prises de l'ouvrage du P. Heilyot, *Histoire des ordres monastiq. relig. et militaires*. Paris, 1714, vol. 8, in 4.º fig., et continué par le P. Maximilien Bullot. Les décorations sont extraites de l'ouvrage de Perrot, *Collection historique des ordres de Chevalerie civile et militaire*. Paris, 1820. in 4.º fig.



4



2



3



1





ierins. Presque dans le même tems, treize gentils-hommes firent vœu de défendre cette route contre les attaques des Mahométans. Ces gentils-hommes communiquèrent leur résolution aux chanoines, et leur proposèrent de ne former avec eux qu'un seul corps, soumis à la même discipline, c'est-à-dire à la règle de Saint-Augustin; et de mettre en commun tout ce qu'ils possédaient: ce à quoi les chanoines n'eurent pas de peine à consentir, car les chevaliers possédaient seuls plus de vingt châteaux. Mais les chanoines ne tardèrent pas à se trouver dans la dépendance des chevaliers, dont ils ne furent plus ensuite que les chapelains. Cette réunion fut confirmée par le Pape Alexandre III en 1175. L'habillement de chanoines est noir et semblable à celui des autres ecclésiastiques, avec cette différence qu'ils portent par dessus la soutane un surplis sans manches, et sur le côté gauche du manteau la croix de l'ordre; c'est-à-dire la croix rouge en forme d'épée. Des communautés mêmes de chanoinesses ou religieuses de cet ordre furent instituées à Lisbonne, à Salamanque et ailleurs. L'habillement des chevaliers consiste en une robe blanche et en un manteau également blanc; avec la décoration de l'ordre brodé sur la poitrine: voyez les n.<sup>os</sup> 4 et 5 de la planche ci-dessus. Dans les jours de cérémonie ils portent cette décoration suspendue au cou avec une triple chaîne en or. Anciennement ils avaient les cheveux rasés en rond, et vivaient en communauté. Le Pape Alexandre III les dispensa du célibat. Il faut, pour y être admis, avoir quatre quartiers de noblesse, et faire serment de défendre l'*Immaculée Conception*. Les novices doivent rester un mois dans un couvent, et en servir six dans la marine. Il y a en Portugal plusieurs commenderies de cet ordre, dont les chevaliers portent l'enseigne ou la croix terminée en fleur de lys aux quatre extrémités.

L'ordre d'*Alcantara*, appelé anciennement de *S.<sup>t</sup> Julien du Peyrero*, doit son origine, selon l'avis énoncé par Manriquez dans ses *Annales de Citeaux*, à deux moines nommés Suarez et Gomez, qui en 1156, bâtirent, d'après le conseil d'un hermite, une forteresse sur les frontières de la Castille, dans le diocèse de *Ciudad Rodrigo* pour résister aux Mores, et en confièrent la défense à un petit corps de chevaliers. Cet ordre, quelle que soit son origine, n'en fut pas moins confirmé comme ordre militaire par le même Pape Alexandre III en 1177. Les chevaliers professaient la règle

Ordre  
d'*Alcantara*.

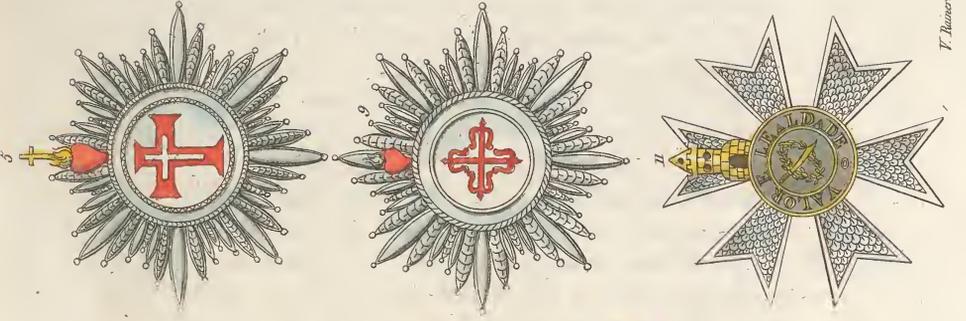
de S.<sup>t</sup> Benoit, et faisaient vœu de chasteté; ils s'engageaient en outre à défendre la religion catholique, et à faire la guerre aux Arabes jusqu'à leur expulsion totale de l'Espagne, qu'ils contribuèrent en effet à délivrer de leur joug. En 1213 Alphonse IX, Roi de Castille et de Léon, fit don à l'ordre de *Calatrava* de la ville d'Alcantara, qu'il avait conquise sur les Mores. Cependant, cet ordre ne pouvant suffire à la garde de cette ville, à cause de l'étendue des frontières du royaume, dont la défense lui était confiée, il en fit, sous l'approbation du Roi, la cession aux chevaliers de S.<sup>t</sup> Julien, qui depuis lors prirent la dénomination d'*Alcantara*, et furent ensuite dispensés du célibat par le Pape Innocent VIII. Pour entrer dans cet ordre il faut avoir trois quartiers de noblesse, prouver de n'avoir jamais eu dans sa famille ni More, ni Juif, et n'avoir jamais été recherché par l'*Inquisition*. Le vêtement des chevaliers se composait anciennement d'un capuchon avec un petit scapulaire pas plus large que la main, et de la longueur d'un palme et demi seulement, pour n'être point embarrassant à la guerre. Ils ont pour enseigne une croix verte de forme carrée, et qui se termine en fleur de lys. Leur habillement de cérémonie ne diffère guères de celui des chevaliers de *Calatrava*. Voyez le n.<sup>o</sup> 1 de la planche 15, et n.<sup>o</sup> 2 la décoration de cet ordre, qui se porte suspendue à la boutonnière, et brodée en soie sur le côté gauche de l'habit ou du manteau: leur arme est une poire.

Autres ordres  
de l'Espagne.

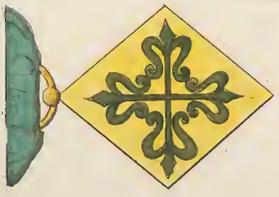
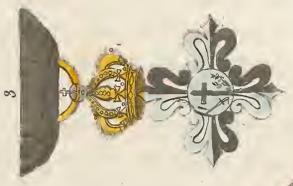
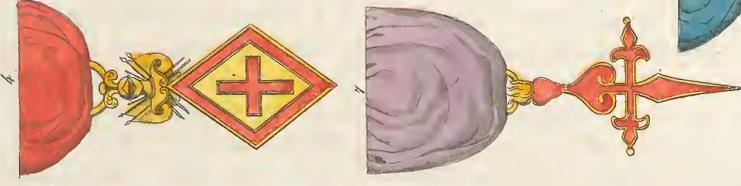
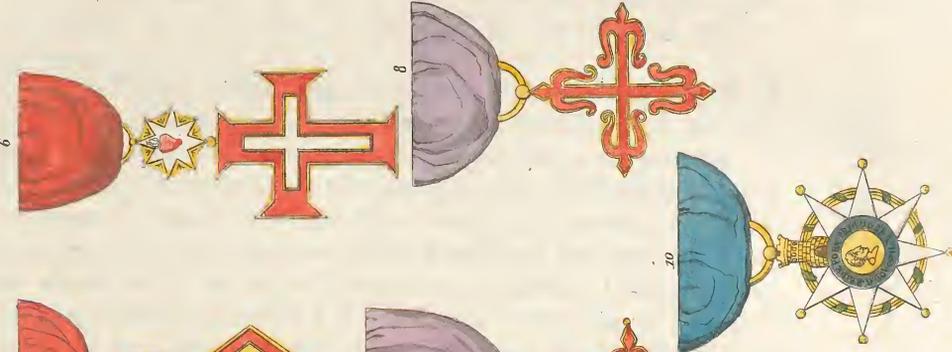
Les trois grands ordres étaient devenus trop riches et trop puissans dans le XV.<sup>e</sup> siècle, et ils avaient conservé bien peu de chose de l'esprit de leur institution. C'est pour cela que, sous le règne de Ferdinand V, ils furent soumis à l'autorité royale, et alors la dignité de grand-maître fut annexée à la couronne d'Espagne. Outre ces ordres il en existe plusieurs autres, dont nous nous bornerons à faire mention, et à indiquer les différentes décorations: ce sont les suivans. 1.<sup>o</sup> l'ordre de la *Banda* ou du bandeau, ainsi appelé, parce que les chevaliers qui en faisaient partie, portaient au bras pour décoration un bandeau ou espèce d'écharpe en soie rouge, qui, passant par dessus l'épaule gauche, s'attachait sous le bras droit. Cet ordre fut institué en 1332 par Alphonse XI Roi de Castille. On n'y admettait que des cadets de famille noble, et pour cela il fallait qu'ils eussent accompagné le Roi dans quelque grande expédition contre les Mores. 2.<sup>o</sup> l'ordre du *Christ* et de S.<sup>t</sup> Pierre

Ordre  
de la Banda.

Ordres  
du Christ  
et de S. Pierre  
martyr.



F. Hammer, f.





*Martyr*, qui fut institué en 1216 par Saint Dominique à l'occasion de la croisade contre les Albigeois : les chevaliers de cet ordre furent incorporés par le Pape Pie V dans la *Congrégation de S.<sup>t</sup> Pierre martyr*, ou avec les ministres de l'*Inquisition*, qui en portent encore la décoration en vertu d'un décret de Ferdinand VII actuellement régnant : on voit cette décoration représentée au n.<sup>o</sup> 3 de la planche 15. Les chevaliers la portent attachée à la boutonnière avec un ruban rouge, qui, pour les ecclésiastiques, est noir. 3.<sup>e</sup> l'ordre de *Notre-Dame de Montesato*, institué par Jacques II Roi d'Arragon et de Valence en 1317 à la place de celui des *Templiers*. On y suivait la règle de S.<sup>t</sup> Benoit, et il était subordonné à celui de *Calatrava*. On voit au n.<sup>o</sup> 4 de la même planche la décoration de cet ordre, qui se portait brodée en soie sur un habit blanc.

Ordre  
de Notre-Dame  
de Montesato.

A ces divers ordres nous ferons succéder ceux du Portugal qui sont au nombre de trois, savoir ; les ordres du *Christ*, de *S.<sup>t</sup> Jacques*, et d'*Avis*, dont on voit les décorations à la planche 15. L'ordre du *Christ* fut formé des débris de celui des *Templiers*, dont il conserva même les statuts ; il fut ensuite approuvé en 1319 par le Pape Jean XXII aux instances du Roi Denis. Dans les commencemens, les chevaliers de cet ordre faisaient leur résidence à Castro-Marino ; mais en 1366 ils passèrent à Tomar, pour y être plus à portée de repousser les agressions des Mores, ou même de les attaquer. Le Pape Alexandre VI les releva du vœu de chasteté. Ils se distinguèrent particulièrement dans les découvertes et les expéditions faites aux Indes. Le Roi leur accorda la possession de tous les pays dont ils s'empareraient dans cette partie du monde, pour les animer toujours davantage à de nouvelles conquêtes. L'effet de ce moyen d'encouragement fut de les rendre si riches et si puissans, que la cour en prit ombrage : ce qui détermina le Roi à réunir en 1550 la dignité de grand-maître à sa couronne : les chevaliers conservèrent néanmoins le privilège de rester convertis et assis en présence du souverain : Ils portent un habit blanc, et par dessus un riche manteau sur lequel est brodée en argent la décoration ou la croix, comme on le voit au n.<sup>o</sup> 5. Ils ont une autre décoration, c'est la croix patriarchale n.<sup>o</sup> 6, brodée en soie rouge, que les simples chevaliers portent à la boutonnière, les commandeurs suspendue au cou avec un ruban de soie rouge, et les dignitaires ou grand-croix attachée

Ordres  
militaires  
et religieux  
du Portugal.

Ordre  
du Christ.

Ordre  
de S. Jacques  
de l'Épée.

à une triple chaîne d'or, ou à un grand ruban en soie rouge, qui leur descend de l'épaule droite sur le flanc gauche en forme d'écharpe. L'ordre de *S. Jacques de l'Épée* n'est qu'une ramification de celui qui existe sous le même nom en Espagne, que nous avons cité plus haut, et dont il a même conservé les statuts. Jean III réunit à la couronne de Portugal la dignité de grand-maître de cet ordre, dont le siège est au château de Palmela à cinq lieues de Lisbonne. Il est, ainsi que les autres, composé de trois classes, savoir; de *grand-croix* ou *grands dignitaires*, de *commandeurs*, et de *chevaliers*. La croix de l'ordre se voit sous le n.º 7 : les *dignitaires* la portent attachée à un large ruban, qui leur passe de l'épaule droite au côté gauche; et les commandeurs la tiennent suspendue au cou avec un ruban. Ils portent en outre les uns et les autres sur le côté gauche de l'habit, qui est blanc, la décoration de l'ordre du Christ. L'ordre d'*Avis* fut institué en 1147 par Alphonse Henriquez premier Roi de Portugal, qui confia à quelques chevaliers la garde de la ville d'Evora, après l'avoir enlevée aux Mores. Ces chevaliers se distinguèrent ensuite dans plusieurs combats sous le nom de *Confrères de Sainte Marie d'Evora*. En 1162 un Abbé de Citeaux les assujétit à une règle monastique selon l'usage des tems. En 1187, le Roi Alphonse II leur donna la ville et la forteresse d'Avis, dont leur ordre a pris le nom. En 1385 la dignité de grand-maître fut réunie à la couronne. La décoration de cet ordre est rapportée sous le n.º 8 : les dignitaires la portent attachée à un large ruban de soie verte, qui leur tombe de l'épaule droite sur le côté gauche, et les commandeurs suspendue au cou par un ruban. Ils portent en outre les uns et les autres sur le côté gauche de l'habit, qui est blanc, l'espèce de crachat qu'on voit au n.º 9. Les simples chevaliers ont la croix attachée à la boutonnière. Anciennement il y avait sur la croix en broderie deux oiseaux qui se becquetaient, emblème du château et de l'ordre. A présent, dans tous les ordres du Portugal, les deux premières classes portent sur la décoration un cœur émaillé en rouge, en signe de la dévotion de la Vierge pour le *sacré cœur de Jésus*, sous la protection duquel cette Reine mit les trois ordres militaires du Portugal. Nous avons omis quelques autres ordres inférieurs de l'Espagne, tels que celui de l'*aile de S. Michel*, et un autre dit de la *Squama*, l'*Ecaille*, parce qu'ils sont abolis depuis long-tems. Nous

Ordre d'Avis:

parlerons plus bas des ordres qui ont été institués depuis le règne de Ferdinand et d'Isabelle.

C'est ici le lieu de faire quelque mention du rite *Mozarabique*. Laissant de côté les questions qui ont été agitées sur l'origine soi-disant apostolique de ce rite, nous sommes d'avis, avec la plupart des historiens ecclésiastiques, que c'est le même que celui qui fut réglé par S.<sup>t</sup> Isidore évêque de Séville dans le IV.<sup>e</sup> concile de Tolède tenu au commencement du VII.<sup>e</sup> siècle. Cette liturgie ne laissa pas de se conserver dans plusieurs villes de l'Espagne quoiqu'occupées par les Mores, et surtout dans celle de Tolède, où il fut permis aux chrétiens, par capitulation disent quelques-uns, d'avoir six églises pour l'exercice de leur culte. On donna à ce rite l'épithète de *Mistarabo*, puis de *Mozarabo* ou *Mozarabico*, pour être particulier aux Chrétiens qui s'étaient mêlés avec les Arabes. On ne peut par conséquent admettre l'opinion de quelques écrivains, qui font dériver cette épithète du nom de Muza, qui était chef des Arabes à l'époque de la première invasion. D'ailleurs, comment des Chrétiens se seraient-ils déterminés à donner à leur rite le nom d'un Musulman? Le rite Mozarabique était en vigueur à Tolède plus qu'en aucun autre lieu à l'époque où Alphonse VI reprit cette ville. Le Roi, à la sollicitation du Pape, voulait le proscrire; mais le clergé et le peuple s'y opposèrent. Selon l'usage des tems la question fut décidée par un combat singulier, où la victoire se déclara pour le champion du rite Mozarabique. Les principaux points de différence entre ce rite et celui de Rome quant à la messe, sont les suivans: 1.<sup>o</sup> le prêtre bénit l'eau, y met du sel, et l'exorcise avant de monter à l'autel; 2.<sup>o</sup> au moment où, après la consécration, le prêtre élève l'hostie, le chœur récite le symbole des Apôtres; 3.<sup>o</sup> dans le même tems le prêtre rompt l'hostie en deux parties égales, et en prenant une il la rompt encore en cinq parties, qu'il place en ligne droite sur la patène, en donnant à chacune un nom particulier: ces noms sont; pour la première l'*Incarnation*, pour la seconde la *Nativité*, pour la troisième la *Circoncision*, pour la quatrième l'*Epiphanie*, et pour la cinquième la *Passion*. Après cela il partage l'autre moitié en quatre parties, qu'il place ainsi qu'il suit: la première, qui s'appelle la *Mort*, à côté de la *Nativité*; la seconde, dite la *Résurrection*, à droite; la troisième, qui est la *Gloire*, à droite de la *Circoncision*, et la qua-

Rite  
Mozarabique.

trième ou le *Royaume* à droite de l'Épiphanie: toutes ces parcelles sont disposées de manière à former une croix. 4.° L'une, qui est le *Royaume*, se met dans le calice aussitôt après que l'oraison dominicale a été récitée. Le prêtre prend ensuite celle de la *Gloire*, et la tenant au dessus du calice, il récite le *Memento* des morts, après quoi il l'avale, ce qu'il fait également des autres en les prenant dans l'ordre où elles sont distribuées. Dans tout le reste cette messe est la même que la Romaine, avec cette autre différence pourtant, que le prêtre ne se tourne vers le peuple qu'à la bénédiction, comme cela se pratique dans le rite Ambrosien. Cette liturgie serait tombée dans l'oubli, si le Cardinal Ximènes ne l'avait fait revivre par la publication qu'il fit de son Missel et de son Bréviaire, et en destinant dans la cathédrale de Tolède une riche chapelle, où il n'est permis de célébrer la messe que dans le rite Mozarabique (1).

Gouvernement.

Le gouvernement des Goths ne fut jamais absolu ou despotique, pas même après l'invasion des Mores. Il fut toujours mitigé par des concessions, par des prérogatives, par de nombreux privilèges accordés aux grands pour des services rendus à l'état, ou pour des avantages marquans remportés à la guerre contre les Arabes. Si d'un côté le pouvoir dont la noblesse se trouva investie par l'effet de ces privilèges produisit assez souvent d'heureux résultats; par la facilité qu'il donnait de faire des levées de troupes considérables, de l'autre il eut l'inconvénient de se rendre formidable aux souverains même qui l'avaient créé. Cette circonstance, jointe à la position critique où se trouvait la monarchie, que ses ennemis implacables enveloppaient de toutes parts, fit que les grands avaient dans le conseil du souverain tantôt le simple droit de suffrage, et tantôt une autorité absolue. Leur prépondérance s'accrut encore davantage par la création des trois grands ordres militaires, dont la puissance devint si formidable, que Ferdinand le *Catholique* crut prudent d'en réunir la dignité de grand-maître à sa couronne. Le clergé avait aussi beaucoup d'influence dans les délibérations publiques et mili-

(1) On peut consulter sur le rite *Mozarabique* l'ouvrage du Cardinal Bona, *Rerum Liturgicarum etc.* Tom. I. 1.ère Part. chap. 11; les Bollandistes, *De actis Sanctorum Julii*, Tom. VI; le *Missale mixtum dictum Mozarabes*, Romae, typis Joan. Genrosi Salomoni, Tom. II. in 4.°; et Pinio, *Liturgia Mozarabica, Tractatus Historico-Chronologicus etc.*

taires, à cause de l'usage où il était alors d'accompagner le Roi dans ses expéditions même les plus périlleuses: car les guerres où l'Espagne se trouvait alors engagée avec les infidèles, étaient une cause non moins importante pour l'état que pour la religion, et elle se faisait un devoir d'en embrasser la défense. Ce deux premiers corps de l'état furent dans les commencemens d'une grande utilité au peuple et au gouvernement, par l'interposition de leur médiation entre les princes chrétiens dans leurs dissensions, qui auraient pu tourner au grand avantage de leurs ennemis communs. Ils déterminèrent la conclusion de plusieurs traités de paix, et le succès de diverses entreprises militaires; et plus souvent encore ils protégèrent la liberté des peuples et l'exécution des lois. Les Reines assistaient presque toujours aux délibérations, et y rendirent souvent des services importants. Lorsque la régence n'avait pas été déterminée par la volonté du Roi, elle leur était déferée de plein droit pour tout le tems de la minorité du nouveau Roi. Le monarque et son épouse assistaient aux conciles nationaux, qui étaient si fréquens dans les quatre premiers siècles, afin de donner plus de poids aux décisions qui s'y prenaient, et de l'exécution desquelles était chargé le même monarque, en sa qualité de Roi catholique et de protecteur de la foi. La création du titre de comte, considéré comme un attribut de souveraineté, est postérieure à l'invasion des Mores. Les plus marquans d'entre ceux des seigneurs auxquels il fut donné furent ceux de Catalogne, qui reconnaissaient pour souverains les Rois de France, à l'autorité desquels ils surent bientôt se soustraire. Après eux venaient les comtes de Castille, dont la création remontait jusqu'à l'an 760. Alphonse I.<sup>er</sup>, Roi des Asturies, donna ce titre aux gouverneurs de la Castille dont il avait fait la conquête; mais ces comtes ne jouirent d'aucune souveraineté jusqu'à la mort de don Garcia, qui laissa ses domaines au Roi Sanche. Ce fut sous ce prince que commença l'autorité secondaire des comtes de Castille, qui a duré jusqu'à nos jours. Avant cette époque la Castille était gouvernée par deux juges. La couronne, qui, avant la domination des Mores était élective, continua encore à l'être jusqu'à Ramir I.<sup>er</sup>, qui fit couronner don Ordono son fils: exemple qui fut imité par ses successeurs, et rendit par le fait le trône héréditaire.

Comtes.

*Jurisprudence.*

Les Goths de l'Espagne, long-tems encore après le rétablissement de la monarchie, conservèrent l'ancien usage commun à tous les autres peuples du nord, qui était de ne point se servir d'avocats. La jurisprudence était si simple, et les procès étaient si rares parmi eux, qu'ils n'avaient jamais besoin de médiateurs. Les femmes aussi bien que les hommes se présentaient aux juges, et leur exposaient leur affaire. Cette circonstance ferait néanmoins présumer, selon l'observation de M.<sup>r</sup> De-Laborde, que la langue Latine était encore usitée alors comme au tems des Romains : car on ne saurait comprendre comment les parties auraient pu expliquer et soutenir leurs droits sans le secours d'avocats, si la langue Latine, dans laquelle étaient écrites toutes les lois, n'eût pas été la langue commune. On doit donc regarder comme erronée l'opinion de ceux, qui croient que la langue Castellane d'aujourd'hui s'est formée de la Latine, même avant l'invasion des Mores. On ne peut fixer l'origine de cette langue qu'au XII.<sup>e</sup> siècle, époque où les guerres et la politique semblèrent conspirer à affermir le nouvel idiome ; et à légitimer l'altération qui s'était faite de la langue primitive. Il est à croire cependant que la nouvelle langue avait déjà été portée à un haut degré de perfection du tems de Ferdinand III, puisque ce monarque donna l'ordre de traduire en Castellan la collection de toutes les lois existantes. Cet idiome devint d'un usage général sous Alphonse le Sage, dont le règne est mémorable dans l'histoire de l'Espagne, surtout à cause du code de lois appelé des *Sietes partidas*, et écrit en Castellan, lequel fut commencé en 1256 et achevé en 1260, et qui depuis servit de règle à tous les tribunaux. C'est ici le lieu de dire que les Espagnols furent les premiers à ajouter au code général des statuts provinciaux et municipaux, au moyen desquels ils rendirent les juges plus circonspects, les procès plus courts, et purgèrent la justice de ces épreuves équivoques et barbares, inventées par une superstition étrangère.

*Industria,  
arts, lettres,  
sciences etc.*

Les Rois de Léon encouragèrent les arts utiles, et particulièrement l'agriculture ; ceux de Cordoue les manufactures, et les princes catholiques le commerce. A l'exemple des Mores, les Espagnols surpassaient tous les autres peuples de l'Europe par leur magnificence dans le vêtement, dans les équipages et dans l'ameublement. Les ouvrages de leurs manufactures en or, en argent, en cristal, en ivoire, en coton, en soie et en laine étaient renommés

et recherchés partout. De toutes parts on construisait des églises ; des couvens, des palais, des hôpitaux, des arcs de triomphe, et autres édifices merveilleux en tout genre. Les Espagnols étaient les meilleurs grammairiens de l'Europe ; ils parlaient et écrivaient le latin avec la plus grande pureté, et conservèrent sans la moindre altération les anciennes doctrines. Plusieurs étrangers des plus savans, et surtout de la France et de l'Italie, firent leurs études en Espagne. De ce nombre fut le célèbre Gerbert, Français, dont les découvertes en mathématiques se propagèrent dans toute l'Europe, et le firent passer pour magicien. Dès le règne d'Alphonse IX, les belles lettres, la poésie, l'histoire, la physique et la médecine étaient cultivées avec honneur dans cette contrée, tandis que tout le reste de l'Europe était encore plongé dans l'ignorance et dans la barbarie. Plusieurs écrivains attribuent les progrès des Espagnols dans les sciences et dans les lettres à leurs relations avec les Arabes. « Il n'est pas possible, dit M.<sup>r</sup> De-Laborde, de révoquer ce fait en doute : on a lieu au contraire d'être surpris, que les Arabes, privés des connaissances les plus élémentaires à leur arrivée en Espagne, n'aient fait de si grands progrès dans les sciences, qu'après avoir mis le pied sur le sol de cette contrée. La première université de l'Espagne fut celle de Palencia, qui fut fondée par Sanche le Grand, Roi de Léon dans le XIII.<sup>e</sup> siècle. Alphonse le Sage, l'auteur des *Tables astronomiques*, mit la dernière main à l'institution de celle de Salamanque, fondée par son ayeul, dans laquelle il érigea des chaires de jurisprudence, de droit canonique, de physique, de logique et de musique, et dont il nomma recteur le doyen de l'église de S.<sup>t</sup> Jacques. Cette université, la seule qui jouissait alors d'une grande réputation en Europe, servit ensuite de modèle à toutes les autres. En 1346, Clément VI fonda celle de Valladolid, qui se rendit bientôt supérieure aux autres dans plusieurs branches d'enseignement. Enfin le Cardinal Ximenès, vers la fin du XV.<sup>e</sup> siècle, institua l'université d'Alcala, qui, outre les chaires des sciences profanes, avait aussi des écoles de belles lettres, de langues Latine, Grecque, Arabe et Hébraïque, ainsi que d'éloquence et de poésie. « La perfection (ajoute encore le même écrivain) qu'avait déjà acquise la langue Espagnole, fit naître au savant Antoine de Lebrica, le restaurateur des belles lettres en Espagne, l'idée de composer la première grammaire, et le premier diction-

*Universités.*

naire de la langue Espagnole. Et en effet, c'est de cette époque que cette langue noble et majestueuse, si riche en expressions, et d'un accent si doux, mérita d'être pendant long-tems la langue universelle, et contribua à la splendeur dont brillait alors l'Espagne. Cette réunion de gloire militaire et de talens suffit pour convaincre d'injustice les étrangers, qui, sans distinguer les tems ni les lieux, ont taxé d'ignorance une nation, à laquelle l'Europe est redevable de la conservation de la foi dans toute sa pureté, et des progrès des lumières (1).

*L'Espagne sous la domination des successeurs  
de Ferdinand et d'Isabelle.*

*Princes  
Autrichiens.*

A la mort d'Isabelle, les royaumes de Castille et de Léon devaient passer sous la puissance de la maison d'Autriche, par suite du mariage de Jeanne, fille unique et héritière de cette Reine, avec l'archiduc Philippe fils de l'Empereur Maximilien. Pour s'assurer toujours davantage la faveur de l'Autriche, et faciliter le succès de son entreprise contre Naples, Ferdinand avait déjà fait reconnaître par les *Cortès* de Castille et les états d'Arragon sa fille et son gendre pour ses successeurs. Philippe, justement surnommé le *Bel*, n'eut pas plutôt obtenu la main d'une épouse éprise ensuite de la plus forte passion pour lui, qu'il l'abandonna. Jeanne en ressentit une douleur qui fut suivie d'une faiblesse d'esprit, dont elle ne put jamais se remettre. Piquée contre son gendre, la Reine donna en mourant à son epoux la régence de préférence à l'archiduc. Ferdinand, non moins aigri qu'elle, fit tout pour empêcher que Philippe ne s'emparât des royaumes de Castille et de Léon. Mais les grands de l'Espagne, qui étaient déjà mécontents du Roi, pour les restrictions qu'il avait mises à leurs privilèges, accueillirent Philippe avec des acclamations de joie. Ferdinand dut aussi renoncer à ces deux royaumes; et l'archiduc obtint que les *Cortès* réunies à Valladolid déclarassent la Reine incapable de régner, et que l'autorité suprême lui fût conférée, jusqu'à ce que son fils eût atteint l'âge de prendre la couronne. Mais l'Espagne, toujours fidèle à ses princes, s'opposa à ces dispositions: le conseil

(1) De-Laborde, Tom. II. *seconde partie*, *Not. Histor.* pag. 27.

des *Cortès* déclara que Jeanne régnerait avec son mari, et proclama D. Carlos leur fils prince des Asturies. Irrité de cette détermination, Philippe ne regarda plus les Espagnols que d'un œil de mépris, et donna les charges les plus éminentes à des étrangers. Sa mort prématurée par suite de dérèglements acheva d'altérer la raison de la malheureuse Jeanne. A la persuasion du fameux cardinal Ximénès, la nation conféra la régence à Ferdinand, qui vivait encore. Ce prince, auquel le Pape donna le surnom de *Catholique*, pour avoir délivré l'Espagne des Mahométans, prit de nouveau les rênes du gouvernement, et parvint par sa fermeté et avec le secours du sage Ximénès, à réparer les maux dont l'indolence de son gendre était la cause. Depuis cette époque l'autorité royale ne fut plus sujette à celle des *Cortès*, dont Charle-Quint et Philippe II finirent par l'affranchir entièrement. Ximénès fut fait Cardinal en récompense de ses services. Ce ministre éclairé diminua l'autorité des grands, restreignit les droits de la féodalité et mit la dernière main au code civil, qui fut ensuite présenté par Ferdinand aux *Cortès* de Toro, d'où il prit le titre de *Leyes de Toro*, et qui est encore aujourd'hui en vigueur pour les successions. Ferdinand aurait sans contredit mérité de tenir le premier rang dans l'histoire de l'Espagne, s'il n'avait pas terni sa gloire par l'établissement de l'Inquisition, par la persécution des Juifs, par ses petites jalousies contre la faveur de Gonzalve de Cordoue qui avait raffermi sur sa tête la couronne de Naples, et enfin par son aversion pour Christophe Colomb, qui avait mis à ses pieds un nouveau monde.

A la mort de Ferdinand, don Carlos, fils de Jeanne qui vivait encore, prit le titre de Roi. Le jeune archiduc, élevé en Allemagne sous la tutelle de l'Empereur Maximilien son ayeul, ne pouvait guères connaître les lois ni les mœurs des Espagnols. Il débuta dans son règne par envoyer de Bruxelles à Madrid Adrien d'Utrecht, qui avait été son précepteur, et qui, par son moyen, devint ensuite Cardinal, puis Pape sous le nom d'Adrien VI, pour occuper la place de Ximénès. Cet ancien ministre ne laissa pas dans sa disgrâce de demeurer fidèle au nouveau souverain, qu'il fit même proclamer à Madrid malgré l'opposition de la noblesse. Adrien ne fut régent que peu de tems, et seulement de nom : Ximénès se montra tel par le fait ; mais la nation ne tarda pas à faire éclater son mécontentement, en voyant le royaume tout à fait abandonné aux intri-

{Charles V.

gues et à l'ambition des Flamands. Charles sentit la nécessité de s'y rendre en personne. Il débarqua à Villaviciosa, un des ports des Asturies. Malgré son grand âge, Ximènes se disposait à prévenir le monarque d'une foule de désordres, et à lui suggérer les moyens d'y remédier, mais il fut relégué dans son diocèse, où il mourut de chagrin. Charles trouva le royaume dans la plus grande agitation, et ne fit que l'augmenter. Le ressentiment des Espagnols alla dans plusieurs villes jusqu'à leur faire réclamer hautement la restitution de leurs droits. La nation s'opposait aussi à la nomination, que la *Diète d'Allemagne* avait faite de Charles au trône de l'empire, ayant encore présents les maux auxquels elle avait été exposée, lorsqu'Alphonse dit le Sage avait brigué la dignité impériale. Cela n'empêcha pas que Charles ne posât lui-même sur sa tête la couronne de Charlemagne à Aix la chapelle en 1519: ce qu'il fit avec une pompe, qui ne s'était encore jamais vue en Allemagne. Mais ce monarque ne tarda pas à trouver dans ce haut rang de nouveaux motifs d'inquiétude et d'ennui, tels que la rivalité de François I.<sup>er</sup> Roi de France, les progrès de la secte de Luther parmi les princes de l'Allemagne, la guerre dont on était menacé de la part du Turc; et enfin la guerre civile qui venait d'éclater en Espagne. Les principales villes du royaume, fâchées de devoir obéir à un prince étranger, formèrent à Avila une junte centrale, dont les résolutions furent approuvées par la Reine Jeanne, dans un moment où, comme on le prétend, elle avait recouvré sa raison. Enorgueillie de ces premiers succès, cette junte publia un manifeste, qui avait l'air d'une constitution plutôt que d'une remontrance: on y posait en principe, que les *Cortès* seraient convoquées tous les trois ans, et l'on y insistait beaucoup sur l'abolition des privilèges de la noblesse. Ce second article porta la noblesse à recourir au comte d'Illaro, qui était le général des troupes de Charles. Ce général battit les troupes de la junte, et s'empara même de la personne de Jeanne. Charles s'apercevant que sa présence était devenue trop nécessaire en Espagne, suspendit tout à coup le cours de ses conquêtes en France et en Italie, et prit la route de l'Espagne, non pour punir l'audace des rebelles, mais pour leur pardonner. Après cette espèce de révolution, à laquelle avaient pris part tant de milliers de personnes, à peine y en eut-il vingt qui furent condamnées à perdre la vie, et quatre-vingt envoyées en exil. L'Empe-

reur signala son arrivée par une amnistie générale: sa présence dissipait toutes les craintes, et sa bonté calma les inquiétudes. Ce trait de magnanimité contribua plus que ses conquêtes à l'affermissement de sa gloire. Respecté de la nation dans un tems où il n'en était pas encore connu, il en devint l'idole dès qu'il sut en prendre les mœurs et les usages. Pleins d'ardeur pour leur souverain, les Espagnols s'enrôlaient à l'envi sous ses drapeaux: les états lui accordaient tous les subsides dont il pouvait avoir besoin, en même tems que Cortès et Pizarre déposaient à ses pieds les trésors immenses dont ils avaient dépouillé le nouveau monde.

Avec d'aussi grands moyens, et avec une armée qui ne respirait que la gloire, Charles semblait destiné par la fortune à effacer la gloire des conquérans les plus fameux. Arbitre de l'Europe et maître d'un nouveau monde, tenant le Roi de France prisonnier à Madrid, et l'Empereur Montezuma à Mexico, redoutable aux puissances barbaresques de l'Afrique, et, pour comble de bonheur, uni en mariage avec Isabelle sœur de Jean III Roi de Portugal, princesse qui lui avait apporté en dot une rare beauté et de grandes richesses, il offrit dans sa personne un prodige au monde étonné. Il ne nous appartient pas de le suivre dans toutes ses expéditions de terre et de mer, de le montrer triomphant de la célèbre ligue *Clémentine* par sa politique et par ses armes, ni enfin de rapporter ses démêlés avec François I.<sup>er</sup> Nous ne ferons mention que de ses principales expéditions, et particulièrement de celles qui ont rapport à l'Espagne. Mais, si d'un côté les grandes entreprises méritent des couronnes de laurier aux héros qui les forment, de l'autre elles épuisent les nations et les énervent. Charles se trouva en effet dans un état de détresse extrême après sa fameuse expédition de Tunis, malgré les trésors qu'il recevait de l'Amérique. Il méditait encore de nouveaux projets d'expéditions militaires, [mais n'ayant pas de moyens suffisans pour les exécuter, il retourna en Espagne, et recourut comme de coutume aux Cortès, qui, pour ce motif, s'assemblèrent à Tolède. Plus convaincue que jamais que la tranquillité intérieure est préférable au vain éclat d'une gloire militaire, et fatiguée de prodiguer son sang et ses trésors pour servir les projets insensés d'un ambitieux conquérant, la nation lui refusa de nouveaux subsides. Irrité de ce refus, ce monarque, qui dictait des lois à toute l'Europe, se vit contraint d'ordonner aux Cortès de se séparer; il pu-

Règne  
de  
Charles-Quint.

nit la noblesse et le clergé en leur ôtant leurs privilèges; dépouilla ces mêmes Cortès de l'autorité qui les rendait si respectables; et leur donna une autre forme. S'étant procuré ensuite les secours nécessaires, Charles résolut de nouveau de s'emparer d'Alger; il y débarqua avec des troupes d'élite, et déjà il se trouvait en présence du camp ennemi, lorsque les hommes et les éléments se réunirent contre lui. Les Mores firent un horrible carnage des troupes impériales. L'Empereur conserva dans ce terrible revers cette grandeur d'âme, qui a plus contribué à sa gloire que toutes ses victoires; il recueillit les restes de son armée, les embarqua sur les galères de l'amiral Doria, et quitta le dernier ce sol funeste. A la nouvelle de cet événement désastreux les ennemis de Charles se réveillèrent, et croyant que l'instant de réprimer son ambition était arrivé, ils se liguèrent tous contre lui. Déjà François I.<sup>er</sup> avait envahi une partie de l'Espagne et de la Flandre; déjà la guerre s'était rallumée en Italie, et la ligué des protestans avait repris les armes: c'en était fait peut-être de la puissance de Charles, si les Cortès de Castille, les états d'Arragon et de Flandre avec le Roi de Portugal ne lui avaient donné dans cette occasion la preuve de la générosité la plus magnanime, et si l'Angleterre n'eût pas formé avec lui une alliance formidable. Avec des moyens aussi puissans il parvint à repousser l'ennemi de ses états, et pénétra jusques dans le cœur de la France; il aurait même planté ses drapeaux sur les tours de Paris, si François, qui se trouvait alors dans son château de Crespi, n'eût obtenu de lui la paix.

*Charles-Quint  
abandonné  
de la fortune.*

Après la paix de Crespi, Charles commença à s'apercevoir que la fortune l'abandonnait. François ne se vit pas plutôt hors de danger, qu'il rassembla de nouvelles troupes contre son implacable rival. Maurice, électeur de Saxe, avait levé l'étendard de la guerre civile et religieuse, bouleversé une grande partie de l'Allemagne, et réduit l'Empereur même à ne pouvoir échapper qu'avec peine à un stratagème militaire qu'il avait imaginé: les affaires de Charles en Italie n'étaient pas dans un meilleur état. Don Philippe son fils, qui avait épousé la princesse Marie d'Angleterre, et déjà régent du royaume, avait dès lors laissé entrevoir le désir qu'il avait d'être en possession du pouvoir suprême. Toutes ces considérations, auxquelles se joignaient pour l'Empereur le poids des années et les douleurs de la goutte dont il était tourmenté sans cesse, portèrent la tristesse et

l'abattement dans sa grande âme. Il ne faisait que soupirer. Absorbé totalement dans la pensée de ne pouvoir plus trouver de repos que dans la solitude, il renonça en 1555 aux grandeurs de ce monde; et fit à Don Philippe son fils, dans deux cérémonies différentes, la cession, d'abord de la couronne des Pays-Bas, qu'il accompagna des instructions les plus touchantes, puis de celle d'Espagne et des Indes. Après ces deux cessions, il renonça également à la couronne impériale en faveur de son frère Ferdinand. Dépouillé ainsi de tous ses titres, et profitant de la trêve qu'il avait conclue avec la France, il se retira dans le couvent de S.<sup>t</sup> Just près de Placencia dans l'Estremadure. Il y donna l'exemple d'une vie pénitente, et mourut au bout de peu de jours, après avoir fait célébrer en sa présence ses propres funérailles, et chanté lui-même l'office des morts pour le repos de son âme: témoignage frappant de cette exaltation d'imagination, qui le domina également dans la bonne et dans la mauvaise fortune, et jusques aux derniers instans de sa vie. L'histoire ne nous offre aucun autre prince, dont la puissance ait égalé celle de ce monarque; et c'est à juste titre qu'il disait que le soleil ne cessait jamais d'éclairer quelque partie de ses vastes domaines.

A sa mort, Philippe son successeur avait sous sa domination l'Espagne, le royaume de Naples, la Sicile, la Lombardie, les Pays-Bas, Tunis, le Mexique et le Pérou; il était l'allié naturel de l'Empereur d'Allemagne qui était son oncle, et pouvait disposer des forces de l'Angleterre par le moyen de la Reine Marie son épouse. Ses nombreuses escadres tenaient l'Amérique sujette à ses lois, en même tems que, par la bravoure de ses troupes et par la sagesse de son conseil, il soutenait sa supériorité en Europe. Avec cette immensité de pouvoir et de territoire il avait hérité de quelques-unes des qualités de son père, et entr'autres de son zèle pour la religion catholique; mais il manquait de cette prudence, à l'aide de laquelle Charles avait su contenir ses passions impétueuses. Le Pape Paul IV l'avait déclaré rebelle, pour avoir un prétexte de lui enlever le royaume de Naples. La victoire conduisit les troupes de Philippe jusqu'aux portes de Rome; et déjà le Duc d'Albe général de son armée se préparait à tirer vengeance du Pape, lorsque Philippe lui ordonna de demander publiquement pardon à ce pontife, et de se retirer avec l'armée: tant il avait conçu de respect pour la cour de Rome dès son enfance! Après s'être racommodé avec Henri II Roi de

*Philippe II.*

de France; sous la condition que ce dernier monarque se réunirait à lui pour l'extirpation de l'hérésie, et ayant laissé au gouvernement de la Flandre Marguerite sa sœur et Duchesse de Parme, il retourna en Espagne; mais à peine avait-il posé le pied à terre, qu'une tempête détruisit tous les vaisseaux avec lesquels il avait abordé. Il regarda cet événement comme un avertissement que le ciel lui donnait de ne plus abandonner l'Espagne, et de se livrer entièrement à la propagation de la foi catholique. Laisant donc la gloire des armes à ses généraux, il résolut de s'attirer les respects de l'Europe sans sortir de son cabinet, et de s'assurer l'avantage à la guerre, non par la supériorité des armes, mais par la politique de son cabinet. Il poursuivit ses succès militaires contre les Mahométans, et la glorieuse bataille de Lépante fut son ouvrage. La découverte des îles Philippines, auxquelles Velasca donna ce nom en l'honneur de ce prince, et la conquête du Portugal sur lequel il fit valoir ses droits après la mort du Roi Sébastien, le rendirent maître absolu de tous les pays que les Européens avaient découverts en Afrique, en Amérique et aux Indes. Que de trésors furent alors versés dans ses coffres! Mais malheureusement ils furent employés en partie à faire couler à torrens dans les plaines de Grenade, sur les montagnes de Ronda et jusques sur les cimes les plus élevées des Alpujares, le sang des Mores, qui étaient accusés de n'être Chrétiens que de nom; et, l'autre partie dans les Pays-Bas où il n'y eut pas d'atrocités que ne commît le Duc d'Albe au nom du Dieu de paix pour la conversion des protestans. Que de sang y fut répandu! Que de pertes y essuya l'armée de Philippe! Mais ce monarque avait déclaré qu'il perdrait la couronne, plutôt que d'accorder la liberté de conscience. Il ne fut pas plus heureux dans l'expédition qu'il tenta contre Henri IV, sous le prétexte de subjuguier les Huguenots, mais en réalité pour placer sur le trône de France sa fille Isabelle. Le parti que prit Henri d'embrasser la religion Catholique déjoua tous les projets de son ennemi. Mais l'entreprise la plus fatale à l'Espagne fut l'expédition que Philippe entreprit contre l'Angleterre, dans la vue de s'emparer de l'Ecosse, dont le Pape l'avait déclaré héritier après la mort de l'infortunée Marie Stuart. Le Duc de Medina Sidonia qui commandait sa flotte, dite l'*invincible*, donna dans le piège que lui avait tendu le fameux amiral Drake, et fut complètement battu, Philippe laissa à peine

apercevoir quelque signe de déplaisir à la nouvelle de ce terrible désastre, qui lui coûta la perte de cent vaisseaux, de trente mille hommes, de plus de quarante millions en numéraire, et qui pis est fit perdre à sa marine une supériorité, qui depuis lors lui fut disputée par les Anglais.

Mais, tout en soutenant des guerres dispendieuses contre la Hollande, la France et l'Angleterre, Philippe faisait fortifier dans l'intérieur de l'Espagne des châteaux, creuser des ports, bâtir des villes, des couvens, des universités et des palais, et achever la ville de Madrid, où la cour vint ensuite fixer sa résidence. Il fit en outre construire le fameux couvent de l'Escorial, dont la magnificence peut donner une idée de la grandeur de Philippe II; et de son goût pour les beaux arts. Il favorisait aussi les sciences, mais selon les idées qui lui étaient particulières, c'est-à-dire sans leur accorder une liberté absolue. L'Espagne eut sous son règne des hommes célèbres dans tous les genres, tels qu'un Herrera en architecture, un Velasquez en peinture, un Lope de Vega en poésie, un Molina en jurisprudence, un Moralès en histoire, un Don Antonio Agostino en antiquités, et enfin un Cervantes, l'auteur du roman si connu sous le nom de *Don Quichotte*. Le siècle de Philippe II aurait peut-être effacé l'éclat de tous les autres, si l'intolérance, étayée de la force, n'avait point comprimé et même étouffé le génie, et si, comme le disait le cardinal Ximènes, on avait employé au profit de la terre, les trésors immenses qui furent prodigués à répandre le sang humain pour la propagation de la foi. Pénétré de l'idée que son autorité ne pouvait pas se soutenir sans l'appui de l'inquisition, il fit célébrer à Valladolid, à son retour de l'Allemagne, un autodafè auquel il assista en personne. Il fit encore rendre au ciel des actions de grâces solennelles pour le massacre de la S.<sup>t</sup> Barthelemi, et l'on prétend qu'il ne montra pas la moindre émotion à la nouvelle de la mort de Jean d'Autriche son frère naturel, parce qu'il devait épouser Elisabeth Reine d'Angleterre, qui était protestante. Devons-nous ajouter, que l'histoire lui impute la mort de Don Carlos son propre fils? C'est en partie à l'inquisition qu'on doit attribuer la décadence de l'Espagne, qui commença dans les dernières années de la vie de Philippe. Déjà l'Angleterre portait des coups mortels à la puissance Espagnole dans ses possessions d'Amérique; déjà la France, à la faveur d'un

*Ses  
dispositions  
en Espagne.  
Son  
caractère.*

*Décadence  
de l'Espagne.*

gouvernement bienfaisant, avait repris son ancienne vigueur, et se disposait à venger les outrages qui lui avaient été faits: les Pays-Bas consolidaient leur liberté: la Hollande prenait un rang parmi les états de l'Europe: les Portugais faisaient tous leurs efforts pour secouer le joug de l'oppression: l'Espagne était elle-même écrasée sous le poids des impositions. Tel était l'état de ce royaume à l'époque de la mort de Philippe, qui arriva en 1598.

*Philippe III.*

Philippe II eut pour successeur Philippe III son fils, prince qui fut plus funeste à l'Espagne par sa faiblesse, que son père ne l'avait été par ses cruautés. Intolérant par habitude, indolent par caractère, il souffrit que l'Inquisition s'arrogeât une espèce de souveraineté, et que le Duc de Lerma, son favori, esclave lui-même des volontés de Calderon, tint dans ses mains les rênes du gouvernement: circonstance qui, jointe à la première, accéléra la décadence de l'Espagne. Après avoir créé une multitude de charges et de titres pour satisfaire sa vanité, Philippe voulut aussi aspirer à la gloire des armes, et il entreprit les deux malheureuses expéditions d'Alger et d'Irlande, dans lesquelles il consuma tout l'or des églises et les trésors de l'Amérique. Déjà la fortune s'était déclarée pour les provinces unies des Pays-Bas. Leurs vaisseaux avaient battu les escadres Espagnoles dans la baie même de Gibraltar; et déjà leurs pavillons flottaient même dans les mers de l'Inde et du nouveau monde. Cette nouvelle république avait déjà été reconnue par la France et par l'Angleterre, et elle le fut enfin par l'Espagne elle-même. A ce sacrifice se joignirent les conséquences de la faiblesse du ministère et d'une mauvaise administration intérieure: circonstances à la faveur desquelles les Hollandais purent à la fin fournir à l'Espagne les productions des autres continens qu'ils tiraient d'elle auparavant, et par conséquent amasser d'immenses richesses. Le luxe extraordinaire qui régnait à la cour s'alimentait en effet des productions des fabriques étrangères, dont il avait fait des objets de première nécessité: car le fanatisme s'était tellement déchaîné contre l'agriculture, que la prospérité même à laquelle elle s'était élevée sous les Mores dans le royaume de Valence, fut un des motifs, dont le Patriarche Jean de Ribera se prévalut pour les faire expulser définitivement, malgré l'opposition du Duc d'Osuna et des Barons de Valence, qui prévoyaient que cet acte de violence ferait perdre à l'Espagne un grand nombre de

familles utiles et laborieuses. Avec une administration aussi vicieuse on sacrifia les meilleures troupes à la vaine ambition de soutenir en Allemagne les droits du nouvel Empereur Ferdinand II, et pour conserver la Valtelline, dont le Duc de Feria s'était emparé au nom de Philippe, sous le prétexte de propager la religion catholique. Ces efforts aidèrent l'Espagne à reprendre en Allemagne une attitude guerrière et imposante. Cela n'empêcha pas cependant que le Duc d'Osuna, qui connaissait bien la faiblesse de son gouvernement, n'aspirât impunément à la souveraineté de Naples, qu'il aurait obtenue, si le Cardinal François de Borgia, qui lui avait succédé dans la place de vice-Roi, n'eût su prévenir dans cette ville les émeutes populaires.

Philippe IV succéda à son père en l'an 1621, n'ayant encore que l'âge de seize ans. Il confia les rênes du gouvernement à Olivarès son favori, qui n'eut rien de plus pressé que d'en écarter tous ceux qui avaient été en faveur sous le gouvernement précédent. Le nouveau ministre adopta pour principe fondamental de sa politique le projet d'élever la dignité impériale au dessus de toutes les autres puissances de l'Europe. Un semblable projet ne pouvait que rallumer le flambeau de la guerre; et en effet, il fut la cause de la fameuse guerre de trente ans, dans laquelle Gustave Adolphe Roi de Suède moissonna tant de lauriers. Les premiers succès d'Olivarès justifiaient son système. Les aigles impériales prirent un vol triomphant depuis la haute Saxe jusqu'aux montagnes de la Savoie, et planèrent même sur les murs de Mayence. Les forces de la Grande Bretagne, de la Hollande, de la France et des Mores de l'Afrique furent battues, sur terre et sur mer. La fortune suivit les armes Espagnoles jusqu'en Amérique, où elles reprirent le Brésil aux Hollandais, et s'emparèrent de Guyaquil et de Porto-Rico. Enflé de tant de victoires, Olivarès était sur le point de donner le titre de grand à son auguste élève, lorsque le sort vint à changer tout à coup. Les victoires remportées à Wistock et à Rhinfeld par Bannier général Suédois, et par le Duc de Saxe Weimar, arrêtèrent le cours des victoires de l'armée impériale: les maréchaux de la Meilleraie et de Châtillon mirent fin aux succès du Cardinal Infant qui commandait l'armée des Pays-Bas, et les escadres de la Hollande et de Cromwel désolèrent les colonies Espagnoles en Amérique. Réduit à la dernière extrémité, le ministère ne pouvait plus soutenir le faux éclat

*Philippe IV.*

d'une apparente supériorité qu'au moyen de secours gratuits que lui fournissaient les Cortès. Ce ministère, toujours en contradiction avec lui-même, prodiguait d'un côté en vaine pompe ce qu'il économisait de l'autre par ses lois et ses ordonnances contre le luxe. Aussi la nation ne tarda-t-elle pas à se réveiller, et à refuser les contributions qui lui étaient demandées. Le feu de la rébellion devint beaucoup plus ardent en Portugal. Lisbonne se souleva la première : le peuple y mit en pièces Vasconcellos qui l'opprimait : la noblesse ôta la vice-régence à la Duchesse de Mantoue, et la garnison Espagnole capitula. Louise de Gusman, autre héroïne, mit aussi la couronne sur la tête de son mari ; et le Duc de Bragance, reconnu et proclamé Roi légitime, recouvra presque sans effusion de sang le trône de ses ancêtres. La Reine et les grands parvinrent enfin à faire entendre au Roi, que la mauvaise administration d'Olivarès était la cause principale des désastres de l'Espagne. Philippe, bien qu'à contre-cœur, déposa son favori, et donna le ministère à Don Louis de Haro, homme de beaucoup de talents, et moins présomptueux qu'Olivarès. Le nouveau ministre fit conclure avec la France la paix dite des Pyrénées, par laquelle Philippe céda à Louis XIV le Roussillon et une partie du comté d'Artois. Peu de tems après, l'Espagne fit également la paix avec l'Angleterre, à laquelle elle céda Dunquerque et la Jamaïque. Mais elle perdit dans les plaines de Villaviciosa une armée formidable avec l'espérance de reconquérir le Portugal.

*Charles II.*

Philippe IV mourut en 1665, laissant pour successeur Charles II son fils, enfant de quatre ans. Marie d'Autriche eut la régence ; elle fit entrer dans le conseil, créé par le feu Roi, Jean Everard Nitard, Jésuite Allemand, son confesseur. Cette marque de distinction fut la cause de tant de jalousies et de désordres, que la Reine fut obligée de l'éloigner en le nommant ambassadeur à Rome. Don Jean d'Autriche était premier ministre, lorsque Charles II ayant atteint sa quatorzième année prit les rênes du gouvernement. La paix fut conclue avec le Portugal. Alphonse VI fut reconnu souverain légitime, et l'Espagne ne conserva en Afrique d'autres établissements Portugais que la ville de Ceuta. La France déclara de nouveau la guerre à l'Espagne, et étendit ses conquêtes au de là des Pyrénées, en Flandre et dans l'Amérique Espagnole ; mais par la paix de Riswich conclue en 1697 Louis XIV restitua tout à

L'Espagne, dans la vue politique de disposer par cette acte de modération le Roi Charles à faire le célèbre testament, en vertu duquel un prince français fut appelé depuis à la succession de ce royaume. Charles II s'était marié en premières noces avec Marie Louise de Bourbon, fille aînée du Duc d'Orléans, et en secondes noces avec Marie de Neuburg, fille de l'Electeur Palatin : n'ayant point eu d'enfans de ces deux mariages, il se trouvait être le dernier prince de la maison d'Autriche en Espagne. Quelques puissances Européennes avaient déjà résolu en secret de diviser la monarchie Espagnole. L'Espagne, les Indes et les Pays-Bas devaient être le partage de l'aîné de Bavière : Louis, Dauphin de France, devait avoir les royaumes de Naples et de Sicile, avec les autres territoires de l'Italie, outre la province Espagnole de Guipuscoa ; et le duché de Milan devait appartenir à l'Archiduc Charles, fils de l'Empereur Léopold. Indigné de ce qu'un semblable partage se fit de son vivant, Charles, à la persuasion du Pape Innocent II et de ses plus sages ministres, déclara son successeur Philippe Duc d'Anjou, second fils du Dauphin, comme neveu de Marie Thérèse d'Autriche sa sœur aînée.

Cette succession donna lieu à de grandes discussions diplomatiques entre la France et l'Autriche, qui, depuis la mort inopinée de l'Electeur de Bavière, étaient seules intéressées à se la disputer. Charles étant mort en novembre de l'an 1700, le Roi de France mit aussitôt à exécution le testament en faveur de son petit-fils. Le Duc d'Anjou arriva à Madrid dans le mois de février 1701, et y fut reconnu Roi aux acclamations du peuple, et du consentement de presque tous les grands du royaume. Mais, quoique avouée par le Pape et par la plupart des puissances de l'Europe, l'élévation de ce prince au trône d'Espagne éprouva une grande opposition de la part de l'Empereur Léopold, et donna lieu à la fameuse guerre de succession. L'Archiduc Charles, proclamé à Vienne Roi d'Espagne et des Indes sous le nom de Charles III, débarqua à Lisbonne, où on lui rendit les honneurs dus à la royauté. La guerre s'alluma et se soutint avec un égal succès de part et d'autre, dans le sein même de l'Espagne. Plusieurs forteresses furent prises. Le maréchal Duc de Berwick et le Duc de Vendôme firent des prodiges d'activité et de valeur. Philippe V se trouvait dans le plus grand péril, Madrid était même tombée au pouvoir de l'ennemi. On conseillait au Roi

*Philippe V.*

de se réfugier en France, à quoi il se refusa avec une fermeté héroïque, en déclarant qu'il soutiendrait ses droits jusqu'à la dernière goutte de son sang, et qu'il n'abandonnerait jamais des sujets qui lui étaient aussi dévoués. La fortune changea en 1707. Le Duc de Berwick remporta près d'Almanza en Murcie une victoire signalée. Les alliés furent contraints peu-à-peu de se retirer de la péninsule; et le traité d'Utrecht assura à Philippe la possession paisible de tout le royaume. Ce monarque s'occupa alors à mettre de l'ordre dans les finances: en quoi il fut puissamment secondé par le cardinal Alberoni, homme, dont le génie aurait procuré à l'Espagne les plus grands avantages, s'il ne se fût pas laissé entraîner à des entreprises funestes par une ambition démesurée. Cette ambition occasionna à l'état la perte de six mille hommes, et de vingt-trois vaisseaux dans une bataille contre l'Angleterre, après laquelle Philippe n'obtint la paix, qu'à la condition expresse qu'il retirerait le porte-feuille des mains de son ministre. En 1720 ce monarque entra dans la fameuse alliance de la France, de l'Angleterre et de la Hollande; mais quoique délivré des soucis qu'entraîne la guerre, il n'en fut pas plus heureux pour cela. En proie à une noire mélancolie, il restait quelquefois six mois au lit, sans se faire raser, ni couper les ongles, et sans vouloir changer de linge. Il se croyait toujours sur le point de mourir, et demandait pourquoi on ne l'enterrait pas. Il se décida enfin à renoncer à la couronne en faveur de Don Louis prince des Asturies son fils aîné. Mais le prince Infant ne put prendre les rênes du gouvernement, étant mort à l'âge de dix sept-ans. L'autre Infant Don Ferdinand frère de Don Louis, né l'un et l'autre de Marie Louise Gabrielle de Savoie, première femme de Philippe, dont ce prince resta veuf en 1714, n'étant pas encore en âge de régner, Philippe, aux instances de la Reine Isabelle Farnèse sa seconde femme et des grands du royaume, reprit la couronne. Après la mort de l'Empereur Charles VI, dernier rejeton de la ligne masculine d'Autriche, les troupes Espagnoles entrèrent en Italie sous les ordres de l'Infant Don Philippe second fils d'Isabelle. Aidé des troupes Françaises commandées par le prince de Conti, l'Infant avait déjà pris les principales places du Piémont, dont le souverain s'était déclaré pour l'Impératrice Marie Thérèse, fille unique de Charles VI. La guerre se poussait avec le plus de vigueur, lorsque Philippe V vint à mourir en 1746. La perte de

ce prince fut sans contredit une grande disgrâce pour l'Espagne: car malgré sa faiblesse pour les femmes, à laquelle il se laissait souvent entraîner, il ne laissait pas d'avoir de grandes vertus, et plus d'une fois il avait donné des preuves de sa valeur à la tête de ses armées.

Ferdinand VI, second fils du Roi défunt, monta sur le trône en 1746; et ayant trouvé que la dette de l'état montait à quarante-cinq millions de piastres, il en fut, dit Bourgoing, effrayé, car il était juste, mais faible et scrupuleux. Il convoqua donc une junte composée d'évêques, de ses ministres et d'avocats, à laquelle il proposa de déclarer *si un Roi était obligé de se charger des dettes de son prédécesseur*. La question ayant été décidée négativement à la pluralité des suffrages, la conscience du Roi fut tranquillisée, et la banquerote résolue. Son mariage avec Dona Marie de Portugal, et la cession qu'il fit du duché de Milan à l'Impératrice Marie Thérèse lui procurèrent une paix sincère et durable. Il donna alors tous ses soins au commerce, aux manufactures et à la navigation; il conclut un concordat avec le Saint-Siège, fonda à Madrid l'Académie royale de S.<sup>t</sup> Ferdinand, et fit voyager des hommes savaus pour le perfectionnement des connaissances nationales. Mais en 1759 il fut enlevé à la vie après une longue et douloureuse maladie. N'ayant pas laissé d'enfans, il eut pour successeur son frère Don Carlos Roi de Naples. Ce prince posa sur la tête de Ferdinand IV son fils la couronne des deux Siciles, et fit voile ensuite pour Barcelone avec son épouse Marie Amalie de Saxe. Son entrée à Madrid fut un vrai triomphe.

Ferdinand VI

Le règne de Charles III fut fécond en grands évènements, et il aurait été beaucoup plus heureux, si Isabelle Farnèse veuve de Philippe V, qui sous le règne de Ferdinand VI s'était retirée dans le château de S.<sup>t</sup> Ildephonse, où elle menait une vie plus que monastique, cédant à l'ambition qui n'était qu'assoupie dans son cœur, n'était pas retournée à la cour aussitôt que Charles III son fils y fut arrivé, et si elle n'y avait pas déployé toute son influence. Charles ayant trouvé dans le trésor royal plus de cent soixante-cinq millions de francs, fruit de l'imprévoyante économie de Ferdinand VI, il en disposa aussitôt pour acquitter en partie les dettes de Philippe V, ce qui fit donner de justes éloges à son équité et à sa magnificence. Il garda long-tems la neutralité dans la guerre qui s'était rallumée entre la France et l'Angleterre; mais voyant enfin

Charles III.

à quels dangers cette première puissance se trouvait exposée, il signa le fameux *pacte de famille*. Il déclara donc la guerre à la Grande Bretagne et au Portugal: guerre désastreuse, qui lui occasionna de grands sacrifices, et qui, sans le traité de paix conclu à Paris le 10 février 1763, aurait attiré l'ennemi sur le territoire même de l'Espagne.

*Expulsion  
des Jésuites.*

Le règne de Charles III a été également célèbre par l'expulsion des Jésuites, qu'on accusait d'avoir voulu usurper la souveraineté du Paraguay, et d'y avoir élu pour Roi un membre de leur société sous le nom de Nicolas I.<sup>er</sup>. Le comte d'Avanda ministre, qui, l'année précédente, avait déjà donné des preuves de beaucoup d'activité et de sagesse dans les moyens qu'il employa pour étouffer l'insurrection qu'avaient excitée à Madrid deux décrets rendus par Charles III, l'un pour changer l'habillement Espagnol, et surtout pour supprimer l'usage des manteaux, l'autre pour la construction de latrines qui étaient encore inconnues dans cette ville, ce ministre, disons-nous, se chargea de cette opération difficile. Dans une même nuit il fit enlever sans bruit et sans scandale tous les Jésuites de la péninsule. Ces religieux furent tous conduits en Italie, où sa majesté Catholique se chargea de pourvoir à leur subsistance. Clément XIII vit d'un mauvais œil les Jésuites dans ses états. Ce fut peu de tems après qu'il fulmina la fameuse bulle *In cœna Domini* contre le Duc Infant de Parme, pour avoir soumis à l'examen de son conseil les décrets du Vatican. L'Espagne, le Portugal, la France, Naples, Venise et la Lombardie protestèrent contre cette bulle; et déjà ces puissances se disposaient à soutenir leurs prétentions par la voie des armes, lorsque le Pape Ganganelli, appelé Clément XIV, mit fin à toutes ces discussions en supprimant les Jésuites. Profitant des loisirs de la paix, Charles fonda sous le titre d'*Amis du pays* une académie pour des objets de la plus grande utilité, et pour peupler les déserts de la Sierra-Morena. Huit mille Allemands furent tirés à cet effet de l'intérieur de l'Allemagne. Mais la guerre s'étant déclarée au sujet de l'indépendance des états unis d'Amérique, Charles fut obligé le 16 juin 1779 de se réunir à la France en faveur des insurgés Américains. Ses troupes essuyèrent de grands revers dans les Florides, et son expédition contre Gibraltar ne fut pas moins désastreuse. Après diverses vicissitudes alternativement heureuses et malheureuses, les Anglais recon-

hurent enfin l'indépendance de l'Amérique le 5 novembre de l'an 1782. La France ne retira aucun avantage de cette guerre, qui ne dura pas moins de quatre ans; mais l'Espagne se refit de toutes ses pertes; elle se rendit maîtresse de Minorque et des Florides, et reçut de l'Amérique par ses convois de la Vera-Cruz une grande quantité d'or. En 1782 le Roi institua la fameuse banque de S.<sup>t</sup> Charles, dont le fonds partagé en cinquante mille actions représentait une valeur de plus de soixante-cinq millions de francs. En 1785 il créa la compagnie des Philippines, et fit, deux ans après, creuser le canal d'Arragon. Au milieu de ces soins utiles, dont il n'était distrait que par la chasse, qui forma toujours son amusement favori, Charles mourut en décembre de l'an 1788 âgé de soixante-treize ans.

Charles IV n'avait que vingt ans lorsqu'il monta sur le trône de son père. Des guerres formidables l'attendaient, et il ne tarda pas à être témoin du bouleversement qui eut lieu dans toute l'Europe. Ce prince pacifique conserva d'abord une stricte neutralité, dans la vue sans doute d'éviter par là de plus grands malheurs. Mais la mort de Louis XVI l'obligea d'entrer dans la grande alliance, et de déclarer la guerre au gouvernement qui dominait alors la France. Ses premières entreprises eurent d'abord quelques succès; mais voyant bientôt après ses états en danger, il demanda la paix qui lui fut accordée par le traité de Bâle, moyennant la cession qu'il fit à la France de la partie Espagnole de S.<sup>t</sup> Domingue. Ce fut Don Emmanuel Godoy, Duc d'Alcudia, qui couclut ce traité, pour lequel il fut honoré du titre de *Prince de la paix*. Cet homme ambitieux s'était déclaré contre Don Ferdinand prince des Asturies, et tout en ayant l'air d'être attaché au Roi et à la nation, s'était dévoué aux volontés de Napoléon. En 1807, le général Junot traversa l'Espagne avec une armée nombreuse et s'empara du Portugal: expédition que firent échouer les Anglais, et dont le commandant ne retira d'autre avantage que le titre stérile de Duc d'Abrantès. Napoléon, qui méditait alors le projet de soumettre la péninsule à sa domination, y envoya quelques troupes dites auxiliaires, qui s'emparèrent peu à peu de Pampelune, de Barcelone et autres places. Madrid même fut obligée de recevoir garnison Française sous le commandement du général Murat. Mais les esprits s'aigrirent, et le peuple attaqua même le palais d'Aranjuez où se trouvait alors la

Charles IV.

cour. Charles IV s'étant montré à un balcon abdiqua la couronne en faveur de son fils Ferdinand VII. Cet acte calma les esprits; mais on voulait une victime dans le *Prince de la paix*, qu'on regardait comme l'auteur de tant de disgrâces. Echappé à de cruels traitemens, qui faillirent lui coûter la vie, il passa bientôt après en France avec la famille royale sous la protection de Murat.

*Ferdinand.*

Ferdinand fit son entrée à Madrid en mai 1808. La paix entre les Français et les Espagnols ne tarda pas à être troublée, et le système de rigueur adopté par les autorités militaires françaises ne fit qu'accroître le désordre. L'autorité du Roi n'étant plus d'aucun poids, il fut établi à Valence une *Junte suprême* présidée par l'archevêque de cette ville, laquelle se transféra ensuite à Madrid, où elle prit le titre de *Junte centrale* sous la présidence du comte de Florida-Bianca, et publia divers manifestes tendant à exciter toujours davantage l'enthousiasme dans les esprits. La révolution avait éclaté en Espagne avec une telle violence, que Napoléon s'aperçut bientôt qu'il lui serait difficile de soumettre cette nation généreuse; il eut donc recours à la ruse. Ferdinand lui avait envoyé une ambassade, au moment où lui Napoléon feignait de vouloir voir Bordeaux pour se rendre ensuite en Italie. Il invita Ferdinand à venir à Bayonne, où il se serait trouvé avec Charles IV, et aurait réglé le sort de l'Espagne. Le prince donna dans le piège. A peine eut-il passé la frontière de l'Espagne, qu'il s'aperçut du projet qu'on avait de l'empêcher d'y rentrer. Charles IV, Ferdinand VII et les princes de leur famille furent obligés de renoncer à la couronne en faveur de Joseph frère de Napoléon: acte d'autorité qui fut confirmé par un simulacre de *Junte*. Les suites de cet événement sont connues de tout le monde. Nous nous dispenserons d'entrer ici dans aucun détail sur la guerre sanglante, qui depuis a désolé cette péninsule, sur les efforts inouis qu'ont faits les Espagnols pour soutenir la dynastie des Bourbons, sur la chute de la puissance colossale qui la menaçait, ni sur les événemens dont nous avons été témoins, et qui ont rendu à l'Europe la tranquillité avec ses anciens et légitimes souverains, ces considérations étant tout à fait étrangères au but de cet ouvrage.

## M O E U R S

## DES ESPAGNOLS ET DES PORTUGAIS MODERNES.

EN parcourant l'histoire de l'Espagne depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, nous avons vu quelles ont été les mœurs de ses habitans aux différentes époques de leur état politique, et sous leurs diverses dynasties. Et en effet pour bien juger du caractère d'un peuple, il faut observer sa vie pour ainsi dire, et l'envisager dans toutes les circonstances où il s'est trouvé selon la diversité des tems. Il n'y a pas de peuple qui conserve encore autant que l'Espagnol son ancienne physionomie et ses mœurs primitives, comme on l'a vu dans l'abrégé succinct que nous venons de donner de son histoire. L'Espagnol du tems des Romains est encore celui d'aujourd'hui. On doit en dire autant des Portugais. « Les nations Espagnole et Portugaise, ( dit le comte Alfieri qui les avait vues de près ) sont presque les seules maintenant en Europe, qui conservent encore leurs anciennes mœurs, surtout dans la classe moyenne et inférieure. Et quoique le bon s'y trouve comme perdu dans une mer d'extravagances en tout genre qui y dominant, je n'en regarde pas moins ce peuple comme une excellente matière, susceptible d'être employée à faire de grandes choses, surtout en ce qui tient à la valeur militaire, ayant en lui au suprême degré tous les élémens nécessaires pour cela, c'est-à-dire le courage, la persévérance, l'honneur, la sobriété, la patience et la grandeur d'âme (1) ». Tel est encore à présent en général le caractère des Espagnols, caractère dont ils ont donné des preuves éclatantes dans ces derniers tems. Laisant de côté la religion, qui a toujours été la catholique portée même jusqu'à la superstition, et à part également la forme du gouvernement, qui fut toujours le monarchique plus au moins soumis à l'influence des Cortès et du clergé, nous allons exposer brièvement les différences de caractères et de coutumes, qui distinguent les uns des autres les peuples des différens états que renferme la péninsule.

*Caractère  
des Espagnols  
et des Portugais  
modernes.*

(1) *Alfieri*, Sa vie, Tom. I.<sup>er</sup> pag. 204, édition de Londres 1804.

*Andalousie.*

Les habitans de l'Andalousie sont surnommés les Gascons de l'Espagne (1), à cause d'un certain orgueil qui leur est propre. Leurs *Majos* et leurs *Majas*, qui sont les élégans et les élégantes de l'Andalousie, sont renommés pour les rôles de bouffon qu'on leur fait jouer dans les comédies sur les théâtres de Madrid et de la province. Les *Majos* portent un chapeau large et rond, au lieu de la *mentera*, qui est un bonnet à mailles fort long et commun à toutes les classes. L'attachement des Andalous pour leurs anciennes coutumes leur a fait conserver ce chapeau ainsi que leurs larges manteaux, malgré un ordre précis de Charles III, qui les défendit comme servant aux malfaiteurs pour se déguiser. Autant les *Majos* sont rebutans, autant sont avenantes les *Majas*, auxquelles M.<sup>r</sup> De-Laborde donne une taille svelte, des manières aisées, une démarche leste, un ceil vif, séduisant et animé, un sourire doux et caressant, un air dégagé, une jolie chaussure, un habillement léger et élégant, des grâces variées, un son de voix harmonieux; une amabilité naturelle et un geste expressif. Les Andalous sont passionnés pour le *fandango* et le *bolero*, qui sont deux sortes de danses dont nous parlerons plus bas. Il y a dans toute l'Espagne des *Zingari* ou Egyptiens, sur l'origine desquels les savans ont tant disputé; mais on les trouve encore en plus grand nombre dans l'Andalousie, où ils ont commis toutes sortes de forfaits. Ils y sont connus sous le nom de *Gitanos*, qui s'est peut-être formé par corruption du mot *Egyptianos*. Charles III les obligea à fixer leur domicile dans certains villages, et à exercer quelque profession; ils parlent l'Espagnol, mais ils font usage entr'eux d'un jargon qui leur est propre. Leur habillement consiste en une simple chemise et en une paire de pantalons. Ce sont des danseurs infatigables, et pour peu de chose ils exécutent les danses les plus lascives. La danse est peut-être la seule chose qu'ils enseignent à leurs enfans; et les filles ainsi que les garçons apprennent de bonne heure, et à mesure qu'ils grandissent, à faire des sauts et des figures grotesques pour amuser les passans, et gagner leur vie.

*Egyptiens.*

(1) Quant à l'habillement des habitans des diverses provinces de l'Espagne, nous renvoyons nos lecteurs à la planche 26 et suivantes, où le costume propre dans chacune de ces provinces est représenté dans des compositions faites à ce dessein.

Les Arragonais sont ennemis des besoins factices et du luxe; et s'habillent fort simplement. Les habitans de Saragosse portent sous leur manteau noir ou brun un simple justaucorps, sans collet ni cravate. La seule chose qui distingue les individus des diverses classes, c'est le plus ou le moins de finesse dans l'étoffe du manteau. En été les plus riches le portent en soie, et le placent de manière à laisser une épaule découverte avec l'habit et la belle dentelle dont est bordé le col de leur chemise. La même simplicité règne dans le vêtement des femmes. Les villageoises se font néanmoins remarquer par une espèce de collerette de toile fine et plissée, qui remonte jusqu'à la moitié de leur tête en s'élargissant comme le calice d'une fleur : usage qu'on prétend avoir pris naissance dès les tems de la Reine Isabelle. Les paysans portent pour coiffure un bonnet de feutre ou de laine en forme de calotte, et pour vêtement une espèce d'habit assez semblable à la *dalmatique* de nos diacres. Leur chaussure s'attache à la jambe avec des cordons qui se croisent jusqu'au genou. Les habitans des Asturies ne voulerent jamais se soumettre au joug des Carthaginois, ni des Romains. Leur descendans repoussèrent avec non moins de valeur les Goths et les Musulmans. Après la funeste journée de Xérès, ils accueillirent dans leurs montagnes le prince Pélage avec les restes de l'armée chrétienne. Les Asturies peuvent par conséquent être regardées comme l'asile de la monarchie Espagnole. Aussi la noblesse de cette contrée jouit-elle de beaucoup de privilèges, et les habitans mêmes des montagnes d'Ausena portent le titre *d'illustres montagnards*. La probité des Asturiens est si grande qu'elle est passée en proverbe; ils sont attachés plus que tous les autres Espagnols à leur pays et au souverain.

*Arragonais ;  
et habitans  
des Asturies.*

En Biscaye les nobles forment presque la moitié de la population; et en général cette classe d'hommes appelés *Hidalgos*, n'est nulle part aussi nombreuse qu'en Espagne. Quels que soient les revers de la fortune, ils ne cessent pas de tenir extrêmement à leurs titres, et embrassent les professions les plus basses et les plus ignobles, sans craindre de déroger à leur noblesse. On voit quelquefois un vieux domestique, devenu héritier de son maître décédé sans enfans, succéder à son majorat, prendre son nom et son blason avec le droit de les transmettre à ses enfans, et sans autre mérite que sa noblesse personnelle; et il n'est pas rare également

*Biscayens.*

de voir des demoiselles d'une noblesse distinguée servir en qualité de femmes de chambre chez les grands. « Il n'est pas si aisé à concevoir, dit M.<sup>r</sup> De-Laborde, comment ces nobles, qui dédaignent de mettre la main à la charrue, qui méprisent même les arts libéraux ainsi que ceux qui les exercent, ne rougissent point de placer leurs enfans en condition chez des personnes, qui, sans avoir plus de noblesse, n'ont d'autre mérite que d'être plus riches qu'eux (1) » :

*Nobles  
et Grands.*

La noblesse Espagnole, comme celle de tout le reste de l'Europe dans les premiers tems de sa formation, était toute militaire. Elle jouit encore de beaucoup de privilèges, et peut seule être décorée des quatre ordres principaux. Ces nobles sont exempts de certaines impositions, de la milice et du logement des troupes, et ne peuvent être incarcérés pour dettes ou condamnés à perdre rien de ce qu'ils possèdent; et lorsqu'ils sont arrêtés pour quelque délit, ils sont renfermés dans des prisons qui leur sont particulières. Anciennement les grands d'Espagne avaient des châteaux et des juridictions, qu'ils tenaient de leurs ancêtres ou de la munificence du souverain: eux seuls et les évêques pouvaient être membres des *Cortès*. Maintenant leurs privilèges sont très-restreints. Dans les grandes cérémonies ils sont assis tout près du Roi, devant lequel ils se tiennent couverts, privilège qui leur est commun avec les cardinaux, les archevêques, et les ambassadeurs des cours étrangères. A leur entrée dans quelque ville de province ils sont complimentés par le corps municipal, et ont une garde d'honneur. On leur donne le titre d'*Excellence*, et le Roi les honore de celui de cousin. Leurs femmes s'asseyent sur un tabouret devant la Reine, qui, à leur entrée, se lève pour les recevoir. Ces grands enfin, sans être ducs, portent dans leurs armoiries la couronne ducale avec des fleurs à étoile, et dans les cérémonies ils peuvent se faire précéder de massiers et d'un héraut.

*Biscayens.*

Les Biscayens, qui sont des descendans des anciens Cantabres, ont un dialecte qui leur est propre, lequel dérive peut-être de l'ancien

(1) Les professions mécaniques ne sont plus une tache pour la noblesse, depuis qu'un sage ministre, le comte de Florida-Bianca, pour diminuer l'influence des *Hidalgos*, fit décréter qu'un gentilhomme peut, sans déroger, exercer la profession de chirurgien, d'apothicaire, de marchand, de cordonnier et de tailleur.

Cantabre comme nous l'avons dit plus haut, et ils se vantent d'avoir fondé une colonie en Irlande, deux cents ans avant l'ère vulgaire. La civilisation n'a pas beaucoup altéré leur caractère national; ils ont le teint brun, la physionomie animée, le regard vif, l'air riant et ouvert, et de la vivacité dans les mouvemens; ils aiment le vin et la bonne chère, et s'écartent à cet égard de la sobriété des autres Espagnols. L'habillement des gens de la ville ne diffère point de celui du reste de la nation, et ils suivent par conséquent les modes généralement usitées en Europe. Mais les habitans de la campagne conservent encore leur antique simplicité. Les hommes portent des caleçons de toile blanchâtre, un bonnet de laine, qui ressemble tantôt à la calotte des Catalans, tantôt à la *montera* des habitans de Murcie et de l'Andalousie, un justaucorps rouge, large, court et ouvert, et enfin un grand chapeau de laine. Le vêtement des villageoises ne diffère guères de celui des autres pays dont nous avons parlé plus haut, si ce n'est que les femmes mariées se ceignent la tête d'un mouchoir de toile ou de mousseline, qu'elles s'attachent sur le haut de la tête, et dont elles laissent retomber les bouts en arrière. Elles sont robustes et accoutumées à la fatigue, n'ont pour tout vêtement qu'une jupe très-courte, et vont sans bas, sans souliers et les bras nus jusqu'aux épaules. Elles font les batelières, portent de pesans fardeaux, travaillent à la campagne, exercent les métiers les plus pénibles, et le plus souvent finissent la journée par des danses au son du tambourin, dans lesquelles elles se tiennent toutes par la main.

Les habitans de la vieille Castille sont extrêmement dévots, peut-être à cause du grand nombre de couvens et d'églises qui se trouvent dans cette province. Les processions, dont la principale est celle de la semaine sainte, y sont très-fréquentes aussi bien que dans le Portugal. A cette procession les rues sont tapissées en noir, et l'on dresse sur les places des autels et des chapelles, où sont représentés les mystères de la passion et le tombeau du Christ ou de quelque martyr. L'image de la Vierge, et surtout du Rosaire, est portée en procession presque tous les soirs après le coucher du soleil par les confréries. Un des membres précède la procession, tenant d'une main une torche allumée, et de l'autre un panier pour recevoir les aumônes. Un autre, en agitant une sonnette, avertit les fidèles d'ouvrir les fenêtres, et de jeter leur aumône. De chaque

*Castillans.*

*Processions.*

*Prédicateurs.*

côté de la bannière ou de l'image marchent les massiers, portant l'enseigne de leur dignité au bout d'un long bâton. Cette procession se compose d'une foule de fidèles des deux sexes et de tout âge. On voit alors un grand nombre de prédicateurs, non pas seulement dans les églises, mais encore dans les carrefours et sur les places publiques. Leurs discours deviennent quelquefois burlesques et vraiment risibles, surtout quand ils veulent s'attirer un plus grand concours d'auditeurs et plus de largesses, par les descriptions qu'ils font des souffrances du Rédempteur et des tourmens de l'enfer. Il n'est même pas rare de voir dans le même lieu, d'un côté un charlatan, et de l'autre un prédicateur grossier, chercher à se dérober l'un à l'autre les auditeurs, parmi lesquels les plus attentifs sont les aveugles. Chacun de ces malheureux a pour guide un petit chien, et chante au son de la flûte et du tambourin quelques aventures anciennes et modernes appelées *cacara*, que le peuple écoute avidement. Souvent ils chantent en très-mauvais français la chanson de François I.<sup>er</sup> : *Quand le Roi partit de la France, il en partit pour sa mésaventure*. Cette chanson était devenue de mode dans ces derniers tems. Les habitans de cette province sont en outre plus graves et plus taciturnes que les autres Espagnols. Pauvres pour la plupart, ils n'ont pas cet air de tranquillité intérieure que donne ordinairement l'aisance. Toujours réservés, ils semblent dans tous leurs discours peser leurs paroles, donner une grande importance aux moindres de leurs actions, et font tout avec une lenteur insupportable. La jalousie et la vengeance sont les passions dominantes dans les deux sexes, et les crimes les plus atroces ne leur coûtent rien pour les satisfaire. Mais ce qui doit paraître extravagant, c'est qu'en même tems qu'ils méditent l'assassinat de quelqu'un, ils font des neuvaines et des prières aux Saints et pour les âmes du purgatoire, baisent les reliques et n'omettent aucun acte de dévotion, dans la vue d'intéresser le ciel au succès de leur projet. L'habillement des gens de la ville n'y diffère guères encore de celui des habitans de Madrid, et il suit également les caprices des modes de l'Europe. Le costume des dames, (et cela doit s'entendre en général de toutes les dames Espagnoles), était autrefois d'une magnificence extraordinaire pour la quantité d'ornemens en argent, en or et en pierreries dont il était enrichi. Les Castillanes conservent encore une image de cette magni-

*Habillement  
des Castillans.*

ficence dans les pierreries et les perles fausses dont elles se font de larges chaînes, qu'elles s'attachent à un des côtés. Elles ne portent point de colliers, mais seulement des bracelets, des anneaux et des pendans d'une forme bizarre, si larges et si pesans, que le bout de l'oreille court risque quelquefois d'en être déchiré. Elles mettent beaucoup d'ostentation dans leur habillement de deuil, qui est fait en laine noire, et par dessus lequel elles portent un manteau de soie de la même couleur, et qui leur descend jusqu'aux pieds; elles se couvrent en outre la tête d'un morceau de mouseline noire, qui leur tombe sur la poitrine, et leur cache les cheveux et le visage. Durant la première année de leur veuvage elles habitent une chambre toute tapissée en noir, où il n'entre pas un rayon de lumière du dehors. L'habillement des montagnards n'a point varié de ce qu'il était anciennement. Les femmes portent un corps de jupe brun, qui est étroit autour du cou, avec des manches taillées jusqu'au coude, et qui se serrent au poignet: une large ceinture de laine les étroit au dessous du sein; elles ont pour coiffure une *montera* de feutre, et leurs cheveux retombent en longues tresses derrière leur tête. Les hommes ont aussi conservé l'habillement des anciens Cantabres, qui est, un chapeau pyramidal, un justaucorps court et étroit, un collier, de larges caleçons, et une espèce de guêtres de drap qui se serrent avec des boutons.

Après avoir parlé des montagnards, il est naturel que nous disions quelque chose des moutons si connus sous le nom de *merinos*: mot qui signifie errant, passager, nomade. Ces animaux sont originaires de l'Espagne, et surtout des deux Castilles; ils fournissent une laine, qui le plus souvent est noire et longue, et de meilleure qualité que partout ailleurs; et pourtant, depuis l'expulsion des Mores, les fabriques de drap n'ont pas beaucoup prospéré en Espagne, et celle de draps fins qui fut fondée à Guadalaxara en 1718 sous les auspices du cardinal Alberoni, est aujourd'hui totalement en décadence. Les moutons dont il s'agit, et qui étaient autrefois au nombre d'environ cinq millions, sont divisés en troupeaux. Ils partent vers le commencement de mai, des plaines de l'Estremadure, de l'Andalousie, du royaume de Léon, et des deux Castilles, où on les a mis paître pendant l'hiver, et sont conduits sur les montagnes des deux Castilles, de la Biscaye, de la Navarre, de

*Merinos.*

l'Arragon, et surtout des environs de Ségovie, où croît une herbe excellente. Le nombre de ces moutons étant trop considérable pour qu'on puisse les faire voyager en autant de troupeaux séparés, il se forma dès le XIV.<sup>e</sup> siècle une société sous le nom de *mesta*, qui veut dire *mélange*, laquelle emploie à cet objet environ cinquante mille pâtres. Les moutons sont donc réunis par troupeaux, composés chacun de dix mille têtes, et précédés d'un *Mayoral* ou chef-pâtre monté à cheval. Chacun de ces troupeaux a pour sa garde cinquante pâtres, et autant de chiens d'une très-belle race. La laine appartient au propriétaire du troupeau; mais la viande, le lait et les agneaux sont pour les pâtres. Ces derniers portent pour vêtement une espèce de tunique faite de peau de mouton, dont la laine est tournée en dehors; ils mènent une vie errante et presque sauvage, et ne pensent pas même à se marier ni à cultiver les terres: ce qui est d'un préjudice notable pour l'agriculture et la population; ils jouissaient anciennement de grands privilèges, et eurent même leur conseil, qui fut confirmé par le Roi Jean II. En 1499 la Reine Eléonore fit inviter ce conseil, par une députation, à envoyer quelques-uns de ces troupeaux pâtre en Portugal.

Catalans.

L'activité, l'industrie, le courage et la fermeté forment le caractère des Catalans. Leur vivacité naturelle les tient toujours en mouvement; et jointe à ces autres qualités, elle les rend capables de grandes entreprises, comme ils l'ont prouvé dans la guerre contre Napoléon. Ils fournissent une espèce de troupe légère, et toujours errante appelée *Michelets*, qui sont des natifs du pays. Ils parlent un dialecte fort rude, et dans les passions violentes ils s'expriment avec une énergie qui se manifeste dans leur accent, dans leur geste et dans les mouvemens de leur visage. Aussi constans dans leur affection que dans leur haine, il n'est pas de sacrifice auquel ils ne se soumettent pour la patrie, et pour le prince qui a su gagner leur bienveillance. A un esprit martial, accompagné de galanterie, ils allient une extrême dévotion, qu'ils font paraître particulièrement dans leurs processions, dans leurs pèlerinages et dans toutes les cérémonies du culte intérieur; et il n'y a pas encore long-tems que les amans chez eux aimaient à se faire voir chargés de chaînes, et même à se fustiger jusqu'au sang sous les fenêtres de leurs maîtresses. La plus célèbre de leurs processions est celle de la *Fête-Dieu*, qu'on prendrait pour un reste des anciennes fé-

Procession  
de la Fête-Dieu.

tes dites des *Fous*, dont Tilliot parle au long. Cette procession est précédée de figures de diverses sortes et d'une taille gigantesque, qu'on appelle pour cette raison *los Gigantes*: ce sont des figures d'hommes, de femmes, de mulets, d'aigles, de lions et autres semblables, qui sont portées par des personnes cachées dessous. Elles s'avancent avec gravité, et dansent de tems à autre aux cris et aux applaudissemens de la populace; ces transports d'allégresse se manifestent surtout au passage de l'aigle par des cris et par des feux d'artifice, qu'on prétend être l'effet des dispositions amicales de ce peuple pour les Autrichiens. Deux de ces figures surpassent encore les autres par leurs proportions colossales, et par la richesse de leur vêtement; l'une est habillée en guerrier, et l'autre en jeune fille, pour laquelle la première semble vouloir combattre. Des troupes d'aveugles vêtus, les uns d'une *chappe* et les autres d'une *petite tunique*, accompagnent des chœurs de musiciens en jouant plusieurs airs, tels que des chaconnes, des gigue, des sarabandes et autres de genre arabe, sur divers instrumens; ils y joignent aussi par intervalles les sons de la harpe, qu'ils portent à cet effet dans un sac, d'où ils la tirent toutes les fois que l'usage leur en est nécessaire. Un de nos compatriotes, homme très-digne de foi, dont nous parlerons plus bas, fut témoin de cette singulière cérémonie à Barcelone au mois de juin de l'an 1755. Les Catalans suivent en général les modes de France pour leur habillement; mais les marins et les muletiers portent des vêtemens étroits et de couleur brune, avec un bonnet de laine rouge, et un réseau de soie par dessous, qui forment la coiffure ordinaire des artisans et de tous les villageois Espagnols. Les villageoises ont une espèce de corset d'étoffe noire, et des souliers sans talons; elles vont les épaules nues, et se couvrent d'un voile noir qui s'attache avec des rubans. Les dames de Barcelone se piquent de luxe particulièrement dans leurs souliers, qui sont enrichis d'ornemens en or, en perles et en broderies élégantes. Il est à remarquer aussi que les Espagnoles ont généralement le pied très-petit, et que la plus grande faveur qu'une femme puisse accorder à son amant, c'est de lui laisser toucher son pied.

Les habitans de l'Estremadure mènent pour la plupart la vie pastorale, et ils sont si peu sociables, qu'ils fuient même la compagnie des Espagnols des autres provinces: leur sobriété et

*Habitans.  
de  
l'Estremadure*

leur endurcissement à la fatigue en font d'excellens soldats. M.<sup>r</sup> De-Laborde cite un singulier exemple de constitution démocratique dans cette province. « Les habitans, dit-il, de la petite ville de Cazar de Cacerès, qui se montent à cinq mille âmes, se regardent entr'eux comme parfaitement égaux en rang, en qualité et en condition; et ils veillent avec la plus grande attention à ce que cette égalité ne soit jamais altérée par aucune marque extérieure de distinction ou d'honneur ».

*Habitans  
de la Galice.*

Les habitans de la Galice sont pauvres : effet nécessaire de la nature de leur territoire qui est ingrat. Aussi les voit-on quelquefois abandonner au nombre de cent mille individus leur pays, soit pour s'enrôler dans les troupes, soit pour servir en qualité de domestiques, soit enfin pour aller exercer quelque métier, et surtout celui de cultivateur, dans les deux Castilles et en Portugal. « Les plus anciens habitans de la Galice, dit encore M.<sup>r</sup> De-Laborde, n'avaient d'autre occupation que la guerre ou la chasse, et les moins robustes s'adonnaient à la pêche. Leurs femmes cultivaient les terres, les ensemençaient et en fesaient les récoltes, et elles étaient chargées du soin d'entretenir les familles. Lorsqu'elles accouchaient, leurs maris se mettaient au lit : usage non moins absurde qu'extravagant. Les Galiciens d'aujourd'hui n'ont plus sans doute les mœurs sauvages de cet ancien peuple; mais ils ne laissent pas de montrer encore une sorte d'aversion pour tout ce que nous appelons civilisation. On ne trouve dans leurs campagnes, que des mœurs simples et innocentes, sans aucune idée de luxe : ce sont enfin des gens paisibles et hospitaliers ».

*Habitans  
du royaume  
de Léon.*

A Léon et dans les autres villes de ce royaume, les personnes aisées suivent les modes de Madrid; mais dans la classe du peuple l'habillement est généralement de couleur brune. Les servantes se font particulièrement distinguer dans ce pays par leurs manières aisées et libres. Elles portent une jupe d'étoffe brune très-courte, et un mantelet noir ayant une espèce de capuchon qui leur couvre la tête; elles ont en outre un tablier orné le plus souvent de broderies et de cordons des plus vives couleurs. Cette mode domine particulièrement à Salamanque, où les couleurs les plus brillantes sont recherchées dans tout ce qui tient à l'ornement de l'habillement, qui ne semble être fait d'étoffe à fond brun, que pour faire ressortir davantage l'éclat des accessoires. Rien de plus

pittoresque en effet, ni de plus propre à donner de la grâce au corps, que l'habillement des bourgeois des environs de Salamanque. Les hommes en général portent un justaucorps de couleur, garni de broderies et d'une quantité de petits boutons avec les poches à la hauteur du bas-ventre. Les élégans le tiennent ouvert par devant, pour laisser voir une chemise de toile fine avec un jabot de mousseline et une collerette en forme de réseau. Ce justaucorps a en outre les manches tailladées au coude, et est orné de rubans de couleur. Un large manteau avec un collet d'une couleur brillante, est négligemment jeté sur leur épaule droite, et leur couvre presque tout le bras. Leur coiffure se compose du réseau et d'un chapeau large et rond. Les femmes portent aussi un large chapeau rond garni d'un ruban formant un nœud, d'où pend une espèce de demi-voile; elles se mettent encore sur la tête un mantelet orné de broderies, qui leur descend sur les épaules. Elles ont une chemisette sans manches et ouverte sur le devant, qui laisse voir une pièce d'estomac richement brodée, avec plusieurs colliers d'or, d'argent, de corail et d'ambre, qui le plus souvent sont faux. Les manches de leurs chemises sont garnies aussi de larges broderies vers les extrémités, avec des manchettes au bout. Un tablier très-court, et une jupe avec un bord en couleur complètent leur habillement. Les hommes portent ainsi que les femmes une pièce d'estomac ornée de boutons d'argent en filigrane et d'un travail curieux.

Les habitans de Murcie, la plus petite province de la péninsule, n'offrent rien de particulier sous le rapport du vêtement. Murillo, écrivain Espagnol, les taxe néanmoins de paresse. *Les enfans, dit-il, sont tellement gâtés par leurs mères, qu'ils se déterminent difficilement à perdre de vue le clocher du lieu qu'ils habitent: Aussi trouve-t-on peu de gens de ce pays dans les universités, moins dans les armées, et moins encore dans la marine. Ils n'aiment que le repos et les passe-tems.*

*Habitans  
de Murcie.*

Les Navarrais sont braves, laborieux, agiles à la course, bons sauteurs et passionnés pour le jeu de boule, mais en même tems fiers, violens et querelleurs. Quant à l'habillement des hommes de la campagne, ils portent, comme les Arragonais, une tunique de laine ayant sur les côtés de longues ouvertures par où passent les bras: un large collier qui est attaché à la chemise, leur tombe

*Navarrais.*

sur la poitrine, et ils ont un chapeau rond et large, avec des boucles à leurs souliers. Dans les vallées, les femmes ont un habillement qui leur est propre: leur coiffure est garnie d'un long voile, et elles ont, à la manière des religieuses, une gorgerette qui leur monte jusqu'aux oreilles. Elles portent par dessus leur chemisette à manches étroites une robe longue dont les manches sont larges, avec un tablier étroit de diverses couleurs, qui est soutenu en haut par une ceinture.

*Habitans  
du royaume  
de Valence.*

Les habitans du royaume de Valence, le plus riche pays de l'Espagne à cause de la fertilité que lui procurent les irrigations, sont accusés de légèreté: ce qui a donné lieu à ce proverbe, *que les hommes y sont des femmes, et que les femmes n'y sont rien*. Murillo dit également qu'ils sont légers d'esprit et de corps, spirituels, gais, pleins d'égards pour les étrangers, passionnés pour la danse, pour les plaisirs, et pour les spectacles tant sacrés que profanes, mais inconstans et incapables de conserver de l'attachement pour quelle que chose que ce soit. M. De-Laborde assure néanmoins que, suivant les circonstances, ils savent aussi être sérieux et graves, et qu'ils se montrent actifs dans le commerce, industriels dans les arts, infatigables dans les travaux de l'agriculture, et profonds dans les sciences. Valence a produit en effet plusieurs grands hommes dans les sciences et dans les arts. Cependant il n'y a peut-être pas de pays où il se commette de délits en plus grand nombre et même plus atroces que dans celui-ci; il y existe même une espèce de gens appelés *Bandoleros*, qui sont des sicaires à gages. « On ne peut, dit Bréton, parcourir sans horreur les rues de Valence, et surtout celles des environs de la place du marché, en voyant sur les murs des croix et des inscriptions où sont retracés les noms de personnes qui ont été assassinées dans ces mêmes endroits ». Le gouvernement a néanmoins cherché dès l'an 1777 à remédier à ces désordres, par la création de gardes de nuit appelées *Serenos*, qui font la patrouille dans les rues, en portant d'une main une lanterne et de l'autre une hallebarde. Nous ne dirons rien de l'habillement des habitans de ce pays, n'ayant rien qui le distingue de celui des autres Espagnols.

*Habitans  
de la nouvelle  
Castille.*

Il ne nous reste plus maintenant à parler que de la nouvelle Castille, la plus importante des provinces Espagnoles, et où se trouve Madrid, dont Philippe II fit la capitale de tout le royaume.

me. Nous nous restreindrons encore ici à de courtes observations; et comme les usages de la capitale sont ordinairement pris pour modèle dans les villes de province, il s'ensuit qu'on pourra regarder comme plus ou moins susceptible d'être appliqué à ces dernières tout ce que nous allons dire de la capitale. Madrid offre un coup-d'œil admirable lorsqu'on y arrive du côté de l'Escorial. On découvre de loin une forêt de clochers, et l'on y traverse sur un pont magnifique le *Mausanarès*, qui n'est qu'un torrent le plus souvent à sec, que Gongora-y-Argore, poète espagnol renommé, n'a pas laissé d'appeler le *duc des ruisseaux et le vicomte des rivières*. La ville forme une espèce de carré plus large que long, et elle a à droite et à gauche des plaines fertiles: les portes en sont belles, et quelques-unes d'elles ressemblent à des arcs de triomphe; mais elles ne servent que de simple ornement à la ville, qui n'a aucune fortification. Hors de la porte d'Alcala est la grande et belle place circulaire, où se donnaient autrefois les combats de taureaux, dont nous parlerons bientôt. Mais ce ne fut que sous le règne de Charles III, que Madrid put s'élever au rang des principales villes de l'Europe. Avant cette époque, on pouvait dire que ce n'était qu'un amas de maisons bâties sans aucun ordre. Lorsqu'elle fut visitée par l'anonyme Lombard dont nous venons de parler (1), c'est-à-dire vers la moitié du siècle dernier, on y comptait 600 rues,

Madrid.

(1) Cet anonyme est le Père Caimi des *Gerolimini de S<sup>t</sup> Damien*, natif de Milan, homme instruit dans les sciences et dans les langues tant anciennes que modernes, et en même tems doué d'un rare esprit de critique et de philosophie. Il se trouvait en Espagne en 1755, et put sous l'habit de son ordre, s'introduire bien plus facilement qu'aucun autre voyageur dans les lieux les moins accessibles, et voir de près ce qui s'y faisait. De retour dans sa patrie, il publia la relation de son voyage en quatre tomes in 8.<sup>o</sup> sous le titre de *Lettere di un vago Italiano ad un suo amico*, sous la date de *Pittburgo*. Mais ces lettres firent tant de bruit à cause de la liberté avec laquelle elles sont écrites, qu'elles furent bientôt prohibées et même brûlées publiquement. C'est pourquoi elles sont devenues si rares, qu'il est bien difficile d'en trouver aujourd'hui quelqu'exemplaire. Les notions qu'on y trouve sur les mœurs de l'Espagne, sont, au dire des Espagnols mêmes, les plus vraies et les plus authentiques qu'on en ait jamais eues. Nous prendrons donc cet ouvrage pour guide, et nous en rapporterons même au besoin les endroits qui nous paraîtront les plus importans.

14 places, 18 paroisses, 58 maisons religieuses et 27 hôpitaux : on y mangeait par an environ 50,000 moutons, 12,000 bœufs, 60,000 chevreaux, 16,000 veaux, 13,000 cochons, non compris une quantité immense de volatiles domestiques et sauvages, et des millions d'ognons que les Espagnols aiment beaucoup. Les rues de cette ville sont larges et droites ; mais la nature du sol, qui est d'un sable très-fin, fait que dans les tems secs on y est incommodé par la poussière, et que la boue les rend presque impraticables durant les pluies. La rue dite *Calle real* se fait singulièrement remarquer par sa longueur et par la beauté des édifices dont elle est flanquée. La grande place, dite *plaza mayor*, est également ornée de bâtimens magnifiques, mais encombrée de baraques et de mauvaises boutiques où l'on vend toutes sortes de comestibles. Le palais royal appelé *Panaderia*, qui se trouve sur cette place, a un grand balcon où la cour se montrait dans les fêtes publiques. C'est encore sur cette même place que se fesaient les *Auto-da-fé*, dont nous parlerons plus bas, et c'est aussi le lieu le plus fréquenté de Madrid, et le rendez-vous des négocians, des novellistes et des désœuvrés. Les maisons y sont décorées de balcons élégans, et ont jusqu'à six et sept étages, mais il y a plus d'ostentation que de commodité dans leur construction. Tout le luxe est pour l'extérieur, et l'on ne voit que pauvreté dans l'intérieur. « Il est bien fâcheux, dit Link voyageur Anglais, que Charles III n'ait pu voir l'intérieur des maisons, pour juger par lui-même de la malpropreté rebutante qui y règne. La distribution des appartemens ne fait pas plus d'honneur aux architectes Espagnols, car il y a peu de maisons qui aient une cour ». Lorsque vous entrez dans une maison, dit Swinburne, on a soin de vous faire passer par deux ou trois grandes pièces, après lesquelles vous arrivez à une petite chambre, où la famille fait sa demeure ordinaire ». Mais ce qui est bien pis, c'est qu'il n'y a de lieux d'aisance dans cette ville que depuis peu de tems, l'usage étant auparavant de jeter toutes les ordures dans les rues, et même des fenêtres (1). Au peu de goût qui règne dans l'intérieur

Maison,  
appartemens,  
meubles etc.

(1) Voici comment s'exprime notre anonyme en parlant de Madrid : *Partout où l'on tourne ses regards, on a le spectacle de la grandeur, de l'abondance et du luxe. Et si l'on aperçoit en quelqu'endroit une apparence de pauvreté et de misère, elle est accompagnée d'un air de*

correspondent les meubles, qui sont pesans et baroques, et plus riches qu'élégans, quoique couverts en damas et ornés de garnitures en or ou en argent, n'y ayant encore que peu d'années que les gens riches ont commencé à avoir quelques meubles de France ou d'Angleterre. Il n'y a pas encore long-tems que la vaisselle d'argent, quoique d'un dessin et d'un travail grossier, s'y voyait à profusion. Après la mort du dernier Duc d'Abuquerque, on mit six semains à faire l'inventaire de sa vaisselle tant en or qu'en argent, dans laquelle il se trouva entr'autres objets mille et quatre cents douzaines d'assiettes d'argent. On voyait autrefois dans les appartemens des nobles titrés, des

*gravité, qui se soutient avec une sorte de majesté sous la pâleur de la faim et sous les haillons de la misère. Mais aussi, tout est malpropre, tout est sale, tout est dégoûtant et fétide; et en quelqu'endroit qu'on se trouve, dans les maisons, sur la place, à l'ombre, au soleil, en voiture ou à pied, on croit toujours être dans un cloaque. En allant en ville par la chaleur excessive qu'il fait, (c'était au mois de juillet en 1755), on ne peut s'empêcher d'avalier la poussière dans laquelle on est comme enterré, et dont on ne cesse pas d'être incommodé même durant la nuit. Je parle par expérience . . . . Avec tout cela on vit et l'on souffre: et en fait de souffrance, les étrangers peuvent recevoir des leçons des dames les plus délicates et les plus distinguées de Madrid, qui croient même que les exhalaisons des excréments sont nécessaires à la purification de l'air; ensorte qu'elles ne s'inquiètent nullement de ce qui monte au nez, quelle que suffocante ou putride qu'en soit la mauvaise odeur . . . . Pour éviter au moins en partie cette horrible puanteur et autres incommodités particulières à cette ville, les gens aisés ne sortent que renfermés dans une voiture trainée par des mules: chose qui n'est pas moins nécessaire que le pain à Madrid. Lettere etc. Tom. I pag. 148.*

Le même auteur ( Tom. II. pag. 190 ) s'exprime ainsi au sujet des maisons et de la manière dont vivent les seigneurs dans la vieille Castille: *Si vous entrez dans la maison de quelque grand seigneur, vous croyez être dans une grotte, ou dans une maison de magicien, où, à la lueur mourante d'une lampe suspendue dans un coin, on peut à peine distinguer celui à qui l'on parle; et s'il y a des femmes, on les voit comme autant de Sibylles, accroupies le plus souvent sur des nattes, ce qui est sans doute un reste de coutume Arabe, prononçant de tems à autre quelques mots comme des oracles parmi les pater et les ave du chapelet, qu'elles récitent pendant que les hommes sont à bâiller les bras croisés.*

baldaquins, sous lesquelles les dames étaient dans l'usage de recevoir leurs visites et de prendre le chocolat, que des pages habillés en noir leur présentaient à genoux. Il n'y a de cheminées dans les appartemens que depuis peu de tems, et encore chez les seigneurs seulement. On y supplée par des brasiers, qui chez les riches sont en argent, et l'on jette dessus des aromates pour tempérer la vapeur du gaz carbonique qui s'en exhale (1). Il y a dans les grandes maisons un nombre considérable de domestiques, qui y sont logés et nourris; ils sont ordinairement très-attachés à leurs maîtres, et passent souvent de l'une à l'autre génération: on les distingue en diverses classes, et il y en a en costume de gentils-hommes, avec l'épée au côté.

*Auberges:*

Si les palais des grands dans la capitale même ont si peu de convenances et de commodités, que devra-t-on dire des maisons des particuliers et des hôtelleries. Voici ce que l'anonyme Lombard écrivait de Sarragosse le 2 juillet 1755, en parlant d'une auberge de la même ville. « L'auberge où je suis logé, dit-il, ainsi que la table où je mange, rebuteraient peut-être la délicatesse de tout autre que d'un Espagnol pour le manque de propreté; toutefois je fais en sorte de m'accomoder de mon mieux de l'une et de l'autre, et je ne cherche dans la dernière qu'à satisfaire ma faim, et rien de plus. À mesure que j'avance en Espagne, les lits deviennent toujours plus courts, et quoique je ne sois pas d'une très-grande taille, j'en ai un ici qui est d'un palme plus court que moi: ce qui m'oblige à m'y tenir raccourci comme les rats dans leurs trous, et m'a déjà fait prendre la forme d'une morue desséchée. La petitesse de ces lits vient, je crois, de celle des hommes, dont la taille, me semble diminuer toujours davantage à mesure que j'avance dans l'intérieur; et la hauteur des portes y étant également proportionnée à la stature des habitans, il n'est pas rare que je frappe de la tête contre le haut à mon grand déplaisir. La première fois que je me fis raser, je ne fus pas peu surpris de voir le barbier se faire de

(1) Quelques écrivains, et entr'autres M.<sup>r</sup> Bréton, (*L'Espagne et le Portugal etc.*) Paris, 1805, tom. V. pag. 142, sont d'avis que la fumée du tabac contribue beaucoup à corriger ce *gaz-méphitique*; et l'on sait combien l'usage de cette plante est répandu en Espagne: on l'y fume en petits rouleaux appelés *cigarres*, dans les lieux publics et privés, souvent même dans les sociétés du meilleur ton, et devant les dames,

tems à autre le signe de la croix, ce qui me causa une sorte d'appréhension. Mais je fus bientôt rassuré lorsque j'eus pu juger de l'habileté du barbier dans son art: habileté qui ne se trouve portée nulle part à un aussi haut degré qu'en Espagne ». En parlant d'une autre auberge où il fut encore logé la même année à Segunza, le même auteur dit encore « l'auberge où je descendis n'était pas des plus mauvaises: je ne dis rien de la manière dont j'y fus traité; mais nous y étions divisés par troupe, comme l'étaient les espèces d'animaux les plus chères aux Espagnols ».

Les Espagnols n'affichent pas beaucoup de luxe dans leurs repas, car il est bien rare qu'ils invitent à leur table des personnes qui ne soient pas de leur famille. Leur cuisine, au dire de M.<sup>r</sup> Bourgoing, est encore telle qu'elle était du tems de leurs ancêtres, et par conséquent ne plait qu'à eux seuls. Leur palais n'est sensible qu'aux ragoûts piquans. Le poivre, le girofle, le jus des pommes d'or, le safran et autres substances chaudes infectent pour ainsi dire tous leurs mets. Un seul trouve grâce près des étrangers, c'est la *podrida*, qui est une sorte de ragoût composé de plusieurs viandes cuites ensemble. Mais aujourd'hui leur cuisine s'est rapprochée du goût des autres peuples de l'Europe, et surtout des usages de France. La chaleur du climat les oblige à se mettre sur le lit après dîner pour y dormir deux ou trois heures. Cette coutume est si générale, qu'à l'heure de ce repos appelé la *sesta*, qui est vers une heure après midi, les rues, les places et autres lieux publics sont absolument déserts, et les boutiques même sont fermées. Il est rare par conséquent que le dîner forme un point de réunion consacré aux agrémens de la société, ni qu'on le fasse durer assez comme on le dit pour tuer le tems. Il y a pour cet effet le soir des réunions qu'on appelle *Tertulias*, qui sont destinées aux plaisirs de la société (1), et auxquelles sont aussi admis les étrangers. La conversation, le jeu, la musique et la danse en forment les passe-tems, et se terminent par une colation en gibier froid, en pâtisseries, en confitures et en sucreries de toute espèce.

*Nourriture ;  
manière  
de traiter ;  
conversation  
etc.*

(1) On donne aussi le nom de *Tertulias* aux conférences où l'on traite d'arts et de sciences, ainsi qu'aux loges qui sont sur l'avant-scène, en ce qu'elles sont d'une grandeur à pouvoir y recevoir une nombreuse société.

Les dames y figurent avec toute la gravité Espagnole, et comme des déités auxquelles les cavaliers offrent leurs hommages: ce qui a fait dire à un bel esprit, que si c'est assez d'un bon mot pour s'approcher d'une Française, il faut, pour une Espagnole, employer les accens sublimes et la cadence d'une ode. Ces réunions, aussi bien que celles qui ont lieu à l'occasion des mariages, des baptêmes et des anniversaires de naissance, sont servies en rafraichissemens, et surtout en chocolat que les dames aiment beaucoup. Le sucre est si commun, qu'on le prodigue à tout moment; et dans le carnaval on jette des fenêtres et des voitures sur les passans, qui en font autant de leur côté, des dragées fines, et des coquilles d'œuf remplies d'eau de senteur qui exhalent une odeur embaumée. Autrefois le Roi jetait lui-même dans le parterre et dans l'orchestre de ces coquilles d'œuf pleines d'essences aromatiques.

*Jouez*

Les jeux de société en Espagne sont les échecs, les dames, le trictrac, le billard, et surtout le jeu de cartes appelé homme, qui signifie *homme*, et qui est devenu commun dans toute l'Europe. Le peuple, particulièrement à la campagne, s'exerce à une sorte de jeu assez ressemblant à celui du disque chez les Grecs. C'est le jeu de la barre, *juego de la bara*, qui consiste à lancer le plus loin qu'il est possible une grosse barre de fer. Les habitans des villes ne connaissent guères les agrémens de la campagne: aussi ne voit-on pas dans les environs de Madrid ni des autres villes de l'Espagne autant de ces jolies maisons de plaisance, qui embellissent le territoire des autres villes de l'Europe. On n'y trouve guères non plus de ces châteaux jadis habités par les seigneurs, et ceux qui restent sont totalement abandonnés. C'est de là qu'est venu le proverbe *bâtir des châteaux en Espagne*, ou s'occuper de chimères, et c'est pour cela aussi que le héros de *Don Quichotte* prend à chaque pas de misérables bicoques pour des châteaux, sans jamais en rencontrer un seul. La chasse est un amusement presque inconnu chez les Espagnols, excepté à la cour pour laquelle il est expressément réservé: on y regarde comme une faveur particulière que d'être admis à une partie de chasse royale, et il n'y a que les gens titrés, les grands et les ambassadeurs des cours étrangères qui y soient invités.

*Habitans  
des îles  
Baléares.*

Ce serait ici le lieu de faire quelque mention des habitans des îles Baléares; mais nous n'en pouvons dire autre chose, si ce n'est

qu'ils se ressemblent avec les Catalans pour le caractère et pour l'habillement. Nous ajouterons seulement que ce sont de bons marins, et que dans les villes les femmes ne sortent de chez elles qu'enveloppées dans un grand mantelet, et tenant dans leurs mains un éventail avec un long chapelet orné de glands et de croix en or. A Içica, les femmes de la campagne ont une coiffure appelée *rebozillo* qui leur est propre, laquelle consiste en une double gorgerette, qui se renfle en forme de globes autour de leur cou, et dont la partie supérieure enveloppe les cheveux et la tête, excepté le visage.

Nous ne croyons pas devoir terminer cet article sans dire aussi quelque chose du costume du Portugal, qui du reste ne diffère qu'en bien peu de chose de celui de l'Espagne. « Les montagnes d'Estrella, dit M.<sup>r</sup> Bréton, sont la partie du Portugal où l'ancien costume s'est le plus fidèlement conservé. Les filles y vivent totalement séparées des hommes, et dans une espèce de cloître qui rappelle le *gynecée* des Grecs, où le *harem* des Musulmans. Et en effet, il n'est pas de maison villageoise où les filles n'aient une habitation à part; elles ne mangent jamais avec leurs parens, et chez les gens aisés elles n'ont que des femmes à leur service. Il y a cependant des fêtes et des repas de famille où les étrangers même sont admis: les filles n'en sont point exclues, mais elles doivent s'y tenir dans le plus profond silence. Les femmes mariées ont seules le droit de se mêler à la conversation, et sur la fin du repas, elles chantent des chansons amoureuses, mais jamais indécentes: ce sont des espèces de compositions pastorales, qui ont le ton de l'élegie ». Nous ne parlerons point des conquêtes que les Portugais ont faites dans les deux Indes, non plus que de leur commerce, qui leur donna autrefois la prééminence sur les autres peuples de l'Europe, ces considérations étant du ressort de l'histoire, et étrangères à notre sujet. Nous nous bornerons donc à envisager l'état de ce peuple tel qu'il se trouve à présent.

Les habitans du Portugal ont généralement la teint brun: ce qui est moins l'effet du climat, que des mariages qui se font entre les gens du bas peuple et les noirs établis dans le pays. Et en effet les nobles, parmi lesquels il se fait moins d'alliances avec des individus d'une autre classe, sont d'un beau sang: d'où il suit que dans le Portugal, comme au Mexique, au Pérou et au Brésil,

Portugais:

Leur teint,  
leur caractère,  
leur  
habillement etc.

*Noblesse.*

on peut juger de la condition d'un homme par sa couleur. La noblesse portugaise n'est pas très-nombreuse. Elle se compose de nobles titrés appelés *Titulados*, auxquels seuls appartient la qualification de Don, et de *Fidalgos* ou simples gentils-hommes. Avant le ministère de M.<sup>r</sup> de Pombal, la noblesse était très-insolente. Les jeunes *Fidalgos*, qui, pour la plupart, menaient une vie déréglée et licencieuse, se faisaient un divertissement d'attaquer de nuit l'épée à la main les patrouilles chargées de réprimer leurs excès. Quelquefois même ils les commettaient en plein jour. Il se forma sous le ministère dont nous venons de parler, une conjuration dont le but était d'attenter à la vie du Roi Joseph, et dans laquelle entraient un grand nombre de nobles, qui voyaient de mauvais œil le crédit que le ministre avait à la cour. Cette conjuration avait pour chef le Duc d'Aveiro, et comprenait plus de cent-cinquante complices. Les conjurés saisissant l'instant où le Roi se rendait chez la marquise de Tavora sa favorite, tirèrent plusieurs coups de fusil sur le carrosse où il se trouvait. Grâce à l'adresse de son valet de chambre, et à l'intrépidité du postillon qui rebroussa chemin aussitôt vers le palais, le monarque ne reçut que trois blessures légères à l'épaule. Cet événement ayant excité de la fermentation dans le peuple, on crut prudent de lui faire accroire que le carrosse du Roi avait versé, et que sa majesté en avait été quitte pour une légère contusion. Le duc d'Aveiro voyant le coup manqué, et montrant un zèle empressé pour le salut du souverain, se mit à la poursuite des assassins. Pombal feignit de prêter foi à ses démonstrations, et ayant fait épier adroitement toutes ses démarches, il parvint à découvrir par le moyen d'un valet du duc tous les fils de la conspiration. Pleinement informé de tous ses détails, il saisit le moment où les conjurés assistaient avec les autres nobles au mariage d'une de ses filles avec le comte de Zampayo, et les fit tous arrêter dans le même tems. Leur procès fut achevé en huit jours. Le duc fut mis en pièces, et ses complices furent les uns brûlés, et les autres décapités. La vieille marquise de Tavora, femme violente et qui entra dans la conspiration, mourut avec un courage héroïque, ainsi que son second fils, qui n'avait encore que dix ans. Après s'être bandé les yeux elle-même, elle donna au bourreau le signal de la frapper. Ce fut à cette occasion, et en l'an 1766, que les Jésuites furent chassés du royaume, comme sus-

pects d'avoir participé à cette trame : quelques-uns d'entr'eux furent justiciés dans les prisons, et le père Malagrida leur général fut brûlé par ordre du Saint Office.

Les nobles Portugais aiment à faire pompe de leur ancien costume national, qui consiste en une cape et un manteau dont ils s'enveloppent tout le corps, et qui tire peut-être son origine de la toge romaine. Les femmes suivent les modes anglaises et françaises ; mais lorsqu'elles sortent à pied, ce qui arrive rarement, à cause du mauvais état où sont les rues, elles sont accompagnées de laquais et autres personnes de service. Les bourgeoises les moins aisées ont pour coiffure un mouchoir, et portent le mantelet. Avant le fameux tremblement de terre de 1755, il régnait, selon Bréton, un singulier usage à Lisbonne. Lorsqu'une dame allait à l'église avec sa fille et sa femme de chambre, elles marchaient toutes les trois à la suite l'une de l'autre, et s'il y avait le mari avec ses fils, ces derniers le précédaient dans le même ordre. Voltaire dit assez plaisamment, que les femmes du midi ont du mercure dans les veines, et celles du septentrion du lait. « Et en effet, les dames portugaises, ajoute Bréton, sont d'une extrême vivacité ; elles ont un air de visage très-agréable, une superbe chevelure, les dents très-blanches, un joli cou, et les pieds petits et bien faits. Elles sont plus affables et plus familières que les Castellanes, et ont aussi plus de ressemblance qu'elles avec les Biscayennes ». Les hommes du bas peuple, et surtout les jeunes gens, aiment à se donner un air martial. Ils portent pour la plupart un chapeau à trois cornes. Le manteau, dont ils font usage dans toutes les saisons, est différent de celui des Espagnols ; il ressemble à un capot avec les manches, dans lesquelles ils ne passent point ordinairement les bras, et ils se le jettent à travers une épaule comme une couverture. Ce manteau couvre souvent des vêtements fort sales sous lesquels fourmille la vermine. Nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici ce que Twis, voyageur anglais, dit à ce sujet. Après avoir rencontré deux hommes assis dans une rue, ayant chacun sur leurs épaules un singe, qui leur cherchait avec beaucoup de délicatesse les pous dans les cheveux, il continue en disant : « On trouve en Portugal des hommes qui dressent des singes à ce singulier genre d'industrie. Ils se font payer un sou pour cette opération dégoûtante, et grâce à la saleté des Portugais, ils ne tirent pas peu de profit de l'adresse de leur animal ».

*Habillement  
et mœurs  
des  
Portugais.*

*Mœurs  
des Espagnols  
et des Portugais  
modernes  
représentés  
dans les  
planches.*

Nous avons traité jusqu'à présent des mœurs de l'Espagne, selon les divers pays qui composent la péninsule; mais nous ne prétendons pas assurer pour cela qu'elles soient encore telles aujourd'hui. Les incursions faites par les étrangers dans cette contrée, la domination qu'ils y ont exercée, les progrès de la civilisation, et même les révolutions extérieures doivent y avoir altéré les mœurs et les usages. Nous n'avons donc pu présenter les Espagnols que tels qu'ils étaient aux époques où ils ont été visités par les voyageurs, de qui nous tenons les notions que nous en donnons. L'ordre des choses exige maintenant que nous exposions ces mœurs et ces usages aux yeux de nos lecteurs à l'aide de représentations analogues. Conformément à la méthode que nous avons déjà adoptée dans le costume des autres nations, nous donnerons encore ici, de préférence à des images isolées, des compositions où les figures soient mises en action; et en nous abstenant de faire de chacune d'elles une description détaillée, nous laisserons au lecteur le soin de les reconnaître à leur action et à leur vêtement.

*Extérieur  
de la  
cathédrale de  
Burgos.*

A commencer par les choses sacrées, nous avons représenté à la planche 16 (1) l'extérieur de la cathédrale de Burgos. L'aspect en est pittoresque: ses hautes tours, le grand nombre de sculptures et d'ornemens délicats semblables aux ouvrages en filigrane dont elle est décorée, et la finesse du travail qui distingue la chapelle dite du *Connestabile*, font de cette église un édifice, où se trouvent réunies toutes les beautés qui constituent le style appelé gothique. « En voyant, dit De-Laborde, tant de petites aiguilles s'élever les unes au dessus des autres, on dirait une montagne découpée en une infinité de pointes aussi solides que légères. La tour qu'on voit au delà de l'arc de Sainte Marie, n'est qu'un des deux clochers qui s'élèvent aux côtés de la façade, et qui ne sont pas moins remarquables par leur magnificence que par leur élévation. Chacun de ces clochers, à partir de la façade, se compose de qua-

(1) Cette planche et les 18, 19, 20, 21 et 22.<sup>o</sup>, sont prises du grand voyage de De-Laborde, et la 17.<sup>o</sup> du magnifique ouvrage de Bradford, *Sketches of the Country, character and Costume in the Portugal and Spain made during the campaign, and on the Route of the British army in 1808 and 1809 etc. London, John Borth, 1809, in f.<sup>o</sup> gr.*









G. Duran inc.

tre étages, et se termine en pyramides à jour. Les sculptures en filigrane forment sur la base de ces pyramides l'inscription suivante : *Tota pulchra es . . . . . et macula non . . . . .* Cette église ressemble beaucoup pour la forme à toutes celles qui ont été bâties dans le même style ; elle a environ 300 pieds de longueur, ses tours ont à peu près la même hauteur, et sa largeur est de 212 pieds d'une façade à l'autre. Cette cathédrale, qui est une des plus grandes et des plus magnifiques de l'Espagne, fut bâtie par le Roi Ferdinand III. Charles-Quint en fit construire le *Cruzero*, qui était tombé en ruines : le style gothique de cette construction annonce déjà quelque principe de l'architecture renaissante. L'intérieur comprend plusieurs chapelles décorées avec goût, et ornées de peintures, parmi lesquelles se fait remarquer le beau tableau de l'autel de la Présentation : ouvrage de Michel-Ange, où l'on voit la Vierge assise avec l'enfant Jésus debout sur une pierre couverte d'une draperie jaune à côté d'un berceau. « L'arc qui s'élève près du pont est une porte triomphale, dite de Sainte Marie. Parmi les divers ornemens d'architecture de cet édifice on distingue les six niches, où sont placées autant de statues. Celle de Charles-Quint est au milieu ; à droite est celle du comte Fernand Gonzalès, et à gauche celle du Cid. Au dessus de ces statues on en voit trois autres, qui représentent, savoir ; celle du milieu don Diego de Porcellos, celle de droite Nuno Rasuna, et celle de gauche Laino Galvo, juge de Castille. Plus haut encore que ces statues est la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, et à la partie la plus élevée du monument on voit dans une niche l'ange gardien, ayant dans la main une épée nue. Près de l'arc est le palais du gouverneur.

La planche 17 représente l'intérieur de la cathédrale de Salamanque. Cet édifice, un des plus fameux de l'Espagne, fut commencé à l'époque heureuse où les beaux arts brillaient dans toute leur splendeur, c'est-à-dire dans le siècle de Léon X. Mais il ne fut achevé que dans les premières années du siècle dernier. On doit rapporter aux tems qui s'écoulèrent avant son achèvement le défaut d'unité dans le dessin, et cette inégalité de goût qui se voit dans les ornemens particuliers, malgré l'air de beauté qui règne dans tout l'ensemble. Nous ne dirons rien de l'extérieur, dont le caractère consiste en une profusion de bas-reliefs, qui laissent beaucoup à désirer quant à l'ordre et au choix. Mais l'intérieur offre

un aspect simple et majestueux: l'édifice a 378 pieds de long, et 181 de large. Les colonnes en sont remarquables, et les chapiteaux richement décorés. L'autel est séparé du corps de l'édifice et des nefs latérales par des grilles en fer, et couvert d'un grand voile en velours cramoisi. Au dessus s'élève à une hauteur considérable la grande coupole, qui est richement décorée en or, et peinte de diverses couleurs.

*Clôtre des  
Dominicains  
à Valladolid.*

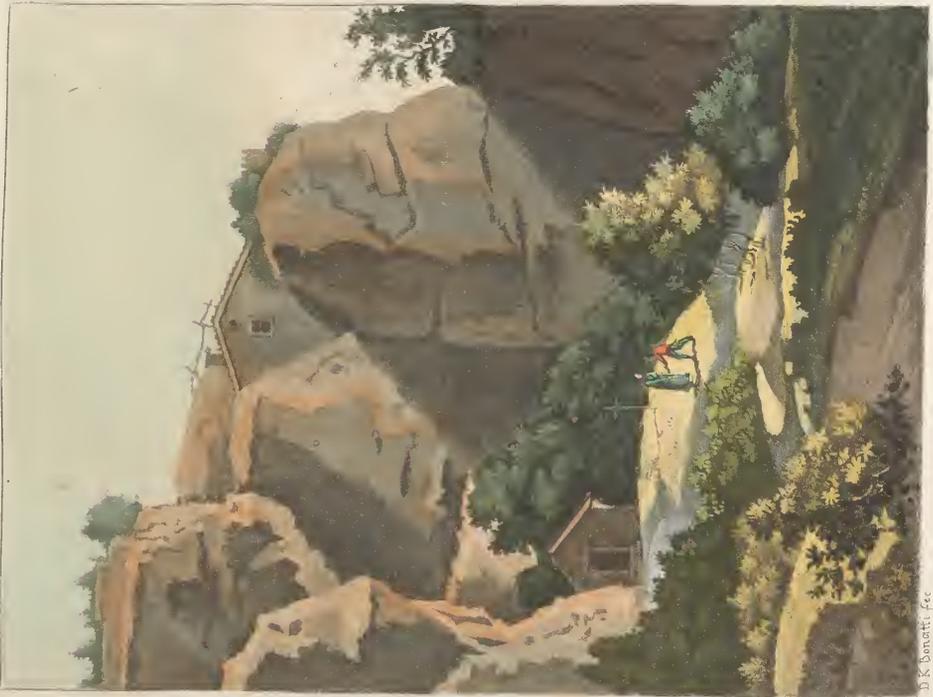
On voit à la planche 18 le cloître des Dominicains à Valladolid, si fameux dans l'histoire de l'inquisition. Cet édifice, fondé par Don Alonza de Burgos évêque de Palancia vers la fin du XV.<sup>e</sup> siècle, mérite d'être remarqué par la multiplicité et la singularité des détails de son architecture. Sa façade représente un bois, et des branches d'arbre forment en se recourbant la porte d'entrée, aux côtés de laquelle on voit deux sauvages couverts d'une espèce de peau de mouton. Ces deux figures ont chacune une ceinture faite avec des feuilles des mêmes arbres, et portent un bouclier. Le dessus de la porte est composé d'un seul bloc de granit qui a 14 pieds de largeur, 3 de hauteur et presque deux d'épaisseur, et il est tout couvert d'ornemens. Au dessus de cette porte est un second compartiment d'où sort un oranger, dont les branches s'étendent sur les deux côtés, et font, dit-on, allusion à la conquête de Grenade, qui eut lieu à cette époque sous Ferdinand et Isabelle, dont le fondateur de cet édifice avait mérité la protection. Le cloître ne le cède point en richesse à la façade, et il lui est même supérieur pour la pureté du goût. On admire particulièrement la frise, qui est composée d'une série de petites palmes et d'acrotères séparés par des couronnes: ce qui produit un effet extrêmement agréable. « On ne saurait, dit fort à propos M.<sup>r</sup> De-Laborde, trop recommander cet usage presque oublié de nos jours, de masquer le bas du toit par un ornement quelconque, qui le dérobe à la vue, et soit en harmonie avec le reste de la construction.

*Hermitage  
de Monserrat.*

La planche 19 offre deux vues du célèbre hermitage de Monserrat en Catalogne. « Le Monserrat, dit M.<sup>r</sup> De Laborde, diffère totalement des autres montagnes: c'est un des lieux les plus extraordinaires qu'on puisse voir, et par conséquent des plus difficiles à décrire. Imaginez-vous un ressemblant d'immenses cônes cylindriques, un amas de pains de sucre, semblables à des pyra-









mides de toute espèce, posés sur une file de rocs au milieu de la campagne, et qui s'élèvent à plus de trois mille pieds au dessus du sol. C'est cette singulière construction qui a fait donner à la montagne le nom de *Monte serrato*, c'est-à-dire Mont coupé avec la scie. Des restes de terre végétale échappés aux dégats des torrens et qui ont une force particulière, ont couvert les intervalles des rochers d'arbustes et de plantes d'un beau verd . . . . . La montagne est le plus souvent entourée de nuages qui en dérobent le sommet, ou descendent jusqu'à sa base. Isolée ainsi au milieu de la plaine, elle semble un temple naturellement consacré à la Divinité; et en effet elle n'est habitée que par des moines de l'ordre de S.<sup>t</sup> Benoit, et par des hermites qui font vœu de n'en plus sortir. Là, les idées religieuses sont en harmonie avec la grandeur de la nature. Vers le milieu de la montagne et au dessus des rochers est le couvent, et sur les pyramides dont il est entouré sont disséminés les hermitages qui en dépendent, et qui sont comme autant d'habitations de missionnaires, éparses sur les lieux les plus alpestres et les plus sauvages de ces déserts ». Une image de la Vierge trouvée, dit-on, en 880, dans les cavernes de la montagne; fit supposer une origine mystérieuse au culte particulier qu'on lui rend. Mais nous ne saurions mieux faire, pour donner une relation satisfaisante de cette fameuse solitude, que de transcrire ici ce qui en a été dit par l'anonyme Lombard, dont nous avons déjà parlé. Après avoir exposé en peu de mots les difficultés du chemin étroit, pierreux et escarpé qui y conduit, cet écrivain passe à l'église qui n'a qu'une seule nef: cette église fut rebâtie en 1560, et n'offre rien de remarquable que la richesse prodigieuse de ses ornemens. Ensuite il donne la description du couvent et des hermitages en ces termes.

« Après avoir vu tout ce qui concernait l'église je visitai le monastère. C'est un grand bâtiment situé sur le penchant de la montagne, et l'inégalité du terrain fait que les diverses parties de l'édifice y sont les unes élevées, les autres basses et disposées sans aucun ordre. On ne trouva point la clef de la bibliothèque que j'avais demandé à voir, et l'on me dit que les livres y étaient pêle-mêle les uns avec les autres. Cela me donna à penser que ces bons religieux vérifiaient à cet égard l'opinion de l'abbé De-Rancé. Et en effet quelqu'un me dit, qu'ils avaient assez des livres du

*Description  
du couvent  
de Monserrat.*

chœur pour leur occupation : à quoi j'ajoutai, que le P. Feijoo (1) leur confrère avait assez étudié pour eux et pour tous les moines de S.<sup>t</sup> Benoit présents et futurs en Espagne, et qu'il était inutile désormais qu'aucun deux prît la peine de feuilleter des livres. Après cela on me conduisit au jardin, qui n'a d'autre agrément que d'être dans une position un peu plus élevée que celle du couvent, et où il y a une jolie pièce d'eau remplie de poissons de diverses sortes.

*Hermitage de  
S. Anne.*

« Il me restait à voir les hermitages, qui sont au nombre de treize, et disposés sur les points les plus élevés de la montagne. Mais je devais acheter le plaisir d'y aller par deux heures de fatigues, qu'il me fallut employer à gravir par des sentiers escarpés et raboteux. J'aurais pu y monter à dos de mulet, mais je ne le voulus pas, car il m'aurait fallu le double de tems pour y arriver. Je m'armai donc de courage, et étant entré dans une petite enceinte par une porte qui me fut ouverte au sortir même du couvent, je commençai à monter par des échelles, qui semblaient dressées perpendiculairement, tant elles étaient droites. Dès la première je dus m'accrocher à des barres de fer mises là exprés, puis me traîner sous des rocs énormes, qui, semblables à des voûtes tombant en ruines, n'offrent qu'une issue en forme de crevasse à quiconque ose s'avancer à travers ce sentier ténébreux. Après avoir grimpé peut-être l'espace de mille pas, et arrivé que je fus à une espèce de plateau, je m'étendis à terre, pour pouvoir reprendre haleine. Revenu un peu à moi, j'allai frapper à la porte de l'hermitage dit de S.<sup>te</sup> Anne, laquelle me fut ouverte au bout de quelque tems par un vieillard vénéra-

(1) Le P. D. Benoit Feijoo Bénédictin, qui est encore vivant en Castille, nous a donné des preuves non équivoques de sa vaste érudition et de la finesse de sa critique dans son *Théâtre critique*, et dans ses *Lettres savantes*, et autres ouvrages apologétiques, dans lesquels ils s'est proposé particulièrement de détromper ses compatriotes sur divers objets. Il aurait dû, dans certaines matières faire usage de meilleurs livres, mais peut-être n'en avait-il pas d'autres que ceux dont il s'est servi. Que si l'on m'observe que ses ouvrages sentent encore un reste de barbarie scolastique, je répondrai qu'il lui était sans doute bien difficile de se dépouiller tout-à fait *des erreurs que lui avaient enseignées ses devanciers*. Il serait bien à désirer que la traduction italienne des écrits de cet habile Espagnol commencée depuis long-tems, fût enfin achevée, comme l'ont fait d'autres nations qui les ont traduits dans leur langue, *Note de l'anonyme*.

ble vêtu d'un habit religieux d'un gros drap couleur de tan, ayant une longue barbe blanche, et s'appuyant sur un bâton. Ayant répondu avec une gravité affable à mon salut, il me fit entrer d'abord dans son petit oratoire, où il était dans l'usage de faire ses prières. Je passai de là dans sa maisonnette, qui était divisée en cellules tenues avec propreté comme le font les hermites: dans l'une d'elles était son petit lit de paille sur lequel était étendue une couverture grossière, et l'on ne voyait partout que des images de modestie et d'austérité. Il me dit que les habitations des autres hermites étaient disposées à peu-près de la même manière, excepté que sa petite chapelle était un peu plus grande que les leurs, parce qu'elle leur servait de lieu de réunion pour la célébration de la messe les jours de fête et les jeudis, et pour leurs autres exercices religieux. Le vicaire, qui était le seul prêtre qu'il y eût parmi eux, et en même tems leur chapelain et leur directeur spirituel, venait célébrer la messe dans chacune de ces chapelles le jour de la fête du saint auquel elle est dédiée. Ce bon père me dit en outre qu'il avait quatre-vingt-cinq ans accomplis, et qu'il en avait passé cinquante dans sa retraite. Après avoir appris ces détails et autres de ce nouvel Hilarion, auquel on pouvait justement donner ce nom après une aussi longue pénitence, craignant de l'importuner par de nouvelles demandes, je pris congé de lui et continuai de m'acheminer vers le sommet de la montagne.

Je passai devant les habitations des autres hermites sans y entrer, soit parce qu'ayant frappé à la porte des unes personne ne me répondit, soit parceque, pour aller aux autres, je me serais trop écarté de mon chemin. Je ne laissais pas néanmoins d'être extrêmement fatigué de monter, et j'étais obligé, pour reprendre haleine, de m'arrêter toutes les fois que je trouvais quelqueendroit commode pour m'y reposer.

Je me trouvais déjà à un point assez élevé de la montagne, lorsque je rencontrai un de ces hermites, qui me dit revenir de la consécration spirituelle qu'il avait eue, comme à son ordinaire, avec un de ses confrères. Il m'invita fort honnêtement à entrer dans son petit hermitage; et me voyant épuisé de fatigue, il me présenta du pain et de l'excellent vin, dont il m'invita de la manière la plus obligeante à faire usage: ce qui ne servit pas peu à me remettre en forces pour continuer ma route. Il me fit présent en outre de quelques petites

*Genre de vie  
et discipline  
des Hermites.*

croix, auxquelles il me dit qu'étaient attachées dix-sept indulgences. Plût au ciel que ces croix eussent eu la vertu de me faire aller en avant sans me fatiguer ! Non content de cela, il voulut me rendre témoin d'une chose qui me causa la plus grande surprise. A certains signaux qu'il fit, je vis accourir tout-à-coup d'un bois voisin plusieurs oiseaux, qui s'étant mis à voltiger autour de lui, et se jouant autour de sa barbe épaisse, venaient prendre de sa bouche la nourriture qu'il leur présentait (1). Après m'avoir fait voir sa petite habitation, qui était divisée comme les autres en cellules proprement arrangées, il me conduisit dans son jardin, qu'il cultivait lui-même. Ayant consenti de la meilleure grâce du monde à satisfaire ma curiosité sur la règle qu'observaient ces hermites, il me dit, qu'ils sortaient tous du couvent de Monserrat après y avoir fait la profession, qui est toujours précédée de longues épreuves; qu'ils n'étaient reçus dans le couvent que sous la condition de passer le reste de leur vie dans un hermitage, et de ne jamais entrer dans les ordres, excepté celui d'entr'eux qui voulait prendre l'emploi de chapelain; qu'ils ne pouvaient retourner au couvent que dans les cas de maladie et les jours de grandes fêtes, après lesquels ils devaient revenir aussitôt à leur hermitage; que le couvent leur fournissait le pain, le vin, l'huile; le sel, des fruits, des légumes, et leur passait 25 réaux par mois pour la pitance, qui ne pouvait jamais être de viande, et que cet argent était remis à l'un d'eux, qui était chargé, comme procureur, d'aller faire les provisions à la ville et dans les lieux d'alentour. J'appris encore de lui, qu'ils étaient obligés de se lever toutes les nuits à deux heures après minuit, et de sonner leur clochette pour faire connaître qu'ils étaient éveillés et prêts à joindre, comme ils le font, leurs prières à celles de leurs confrères et aux offices divins, que les jeunes moines étaient chargés de chanter sans cesse à

(1) Bien de personnes regardent l'appivoisement de ces oiseaux comme un miracle continuel opéré par la bonté de Dieu en faveur de ces hermites; mais moi qui ne vois pas comment ni pourquoi Dieu voudrait déroger aux lois de la nature pour notre amusement, je ne trouve rien d'extraordinaire à ce que ces oiseaux soient attirés par l'appât d'une nourriture qui leur plait, et engagés par les bons traitemens qu'ils reçoivent de ces paisibles serviteurs de Dieu à entrer dans leurs cellules, d'où ils sortent ensuite quand il leur plait. *Note de l'anonyme*

la gloire de Dieu. (1). Après avoir remercié le bon hermite de son accueil gracieux, ainsi que des détails intéressans qu'il venait de me communiquer, je me remis gaiement en route, et arrivai enfin hors d'haleine au dernier hermitage, qui se trouve près du sommet de la montagne, et à environ 4,500 pas du couvent. J'y fus amplement dédommagé de toutes mes fatigues par le spectacle magnifique qu'offrit à ma vue cette position élevée, d'où l'œil s'étendait au loin sur les plaines, sur les montagnes et sur la mer, embrassait le cours des rivières et des fleuves, découvrait des villes et des châteaux, et s'égarait à travers des îles. J'allai frapper à la porte de l'hermite, qui ne tarda pas à m'ouvrir, et me fit un accueil obligeant. C'était un jeune homme, qui n'avait pas plus de trente ans, d'une taille moyenne, avec une barbe noire et épaisse, d'une figure extrêmement pâle, maigre, mais avec de beaux traits et bien fait, ayant le regard vif, le front serein, et une physionomie sur laquelle régnait une modestie angélique. Il voulut d'abord me conduire dans son oratoire, où il y avait une peinture représentant un Saint Jérôme dans le désert: le jeune anachorète offrait une image vivante de ce Saint, lorsqu'étant encore à la fleur de ses ans, il se reléguait dans une solitude de la Syrie. S'étant mis à prier, il me fallut en faire autant. Après cela je lui fis quelques questions, auxquelles il répondit en peu de mots. Lui ayant demandé depuis quand il habitait cette retraite, il me dit qu'il n'y avait que peu d'années; qu'il était le dernier de ses confrères à tous égards, et qu'à mesure qu'il viendrait à manquer quelqu'un d'eux, il descendrait graduellement dans les hermitages inférieurs, l'ordre étant que le plus élevé soit occupé par le dernier venu, et le plus bas par le plus

(1) Si le capitaine Anglais Curleton, lorsqu'il alla voir le couvent de Monserrat, avait pris des informations plus exactes sur l'austère discipline qui règne parmi les hermites de ce couvent, il n'aurait pas dit dans l'ouvrage intitulé, *Etat présent de l'Espagne* par Salmon. tom. XIV. chap. 16 « qu'il aurait volontiers changé son emploi pour un de ces hermitages, « n'y ayant rien de plus commode que d'avoir le nécessaire sans inquiétude, de passer ses jours sans aucun souci et parmi une foule d'objets plus agréables les uns que les autres, et de pouvoir goûter les douceurs du sommeil sans entendre d'autre bruit que le murmure des fontaines et des cascades, et le gazouillement des oiseaux », description pleine de charmes, mais pourtant bien trompeuse! *Note de l'anonyme.*

ancien des hermites. On a trouvé à propos de prendre cette précaution, pour éviter aux vieillards la fatigue de la montée, et aux jeunes hermites le danger d'être exposés trop long-tems à l'activité d'un air, qui, au plus élevé de ces hermitages, est extrêmement subtil. Après avoir pris congé du jeune hermite, je me mis à descendre et revins au monastère. Je m'y serais arrêté quelque tems, si je n'avais su qu'il me faudrait y passer les nuits, comme les précédentes, dans un chenil et entre deux draps de toile grossière et malpropre: ce qui me détermina à retourner à Barcelone, où j'avais laissé les miens.

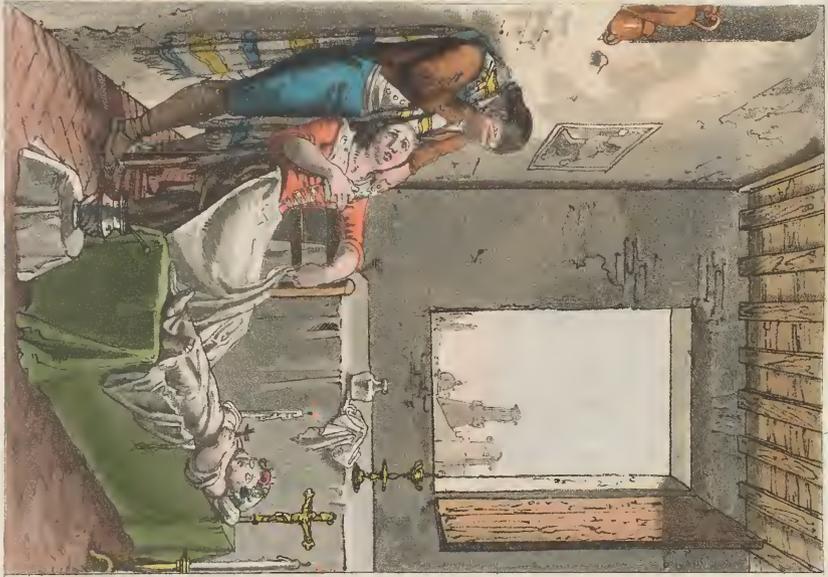
Au sortir du couvent, je vis, de l'un des cloîtres, sur le penchant de la montagne une grotte, qu'on me dit être celle où s'était retiré le frère Guarino, dont on débite tant de merveilles (1).

*Hermitage  
de S. Dimaso.*

Nous avons représenté à la planche 19 un des hermitages du Monserrat, c'est celui de S.<sup>t</sup> Dimaso, tel qu'il était à l'époque où il fut visité par M.<sup>r</sup> De-Laborde, L'aspect de cet hermitage présente

(1) Les principaux événemens de l'histoire de Frère Guarino sont assez connus, et consistent dans les suivans, savoir; qu'il eut pour compagnon dans son hermitage un démon habillé aussi en hermite; qu'après avoir délivré d'un autre démon une jeune personne de famille noble et d'une grande beauté, il la tua après l'avoir violée; que le Pape lui accorda le pardon de ce crime, en lui prescrivant pour pénitence de marcher toute sa vie à quatre pattes; qu'à force de se tenir dans cette position et toujours nu, il devint velu comme un ours; que Dieu l'assura du pardon de son crime par la bouche d'un enfant de trois mois; que la jeune personne tuée fut par lui rappelée à la vie, et tant d'autres choses semblables, que l'archevêque Pierre De-Marca déclare dénuées de tout fondement, comme il conste de ce passage de son Opusc. 11 paragr. 7. « *Res gesta nulla temporis nota, nec Comitum nomine consignata est « in veteri membrana ante trecentos annos perscripta. Unde liberum « fuit recentioribus etc.* » Les Bollandistes, tout en affectant de pieux sentimens, se tirent d'affaire avec une adresse qui leur est propre dans de semblables difficultés: « *Optarem ut viri sane venerabilis memoriam « publico aliquando cultu dignetur ecclesia, et ad quamcumque illa « permiserit diem (nam proprius omnino ignoratur) ipsius vitam « referemus.* » Bolland. ad diem 12 januar. in praef. Il est assez probable que l'histoire de Frère Guarino a fourni à Boccaccio le sujet de sa *Novella decima della terza giornata*, dans laquelle l'hermite Rustico enseigne à Alibech le moyen de renvoyer le diable dans l'enfer. *Note de l'anonyme.*





quelque chose de curieux, et pour ainsi dire de caractéristique, comme on le voit au n.º 1, et certaines circonstances particulières ajoutent encore à l'intérêt qu'il fait naître de lui-même. C'est là que se retira S.<sup>t</sup> Ignace, le fondateur de la compagnie de Jésus, lorsqu'il flottaient encore indécis entre la grâce qui commençait déjà à opérer en lui, et les souvenirs qui l'attachaient au monde. Il se présenta au solitaire nommé *Chaconne*, qui habitait cet hermitage et était français d'origine. Touché de ses exhortations, il fit sa confession générale dans l'oratoire qui existe encore. Le n.º 2 représente la chambre où l'hermite fait sa demeure ordinaire : c'est le lieu où il prend ses repas, où il travaille et reçoit les étrangers : au fond est sa petite bibliothèque et son oratoire. « Nous fûmes témoins, dit De-Laborde, de la scène représentée dans cette gravure. Assis à sa table devant la fenêtre, l'hermite siffla, et aussitôt les oiseaux accoururent vers lui, et vinrent prendre de ses mains de petits morceaux de pain et d'amande. Ils ne s'affarouchèrent point à notre aspect, comme si la présence de l'hermite leur eût été un sûr garant de notre conduite. Ils viennent en foule surtout au printemps lorsqu'ils ont des petits : dès que ceux-ci sont en état de voler, leurs mères les conduisent à l'habitation de l'hermite, pour y recevoir en quelque sorte leur part de ses bienfaits ».

La planche 20 a pour sujet deux autres scènes non moins touchantes. On voit au n.º 1 deux époux qui font une offrande à la Vierge de Guadalupe, en action de grâces de la naissance d'un enfant. Le culte de la Vierge est plus répandu qu'aucun autre en Espagne, et parmi les gens de toutes les classes. Les Espagnols s'adressent à elle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. *Notra Senora* est leur mot favori. Il y a dans chaque maison une chambre consacrée à la Vierge, et où l'on révère son image sous le nom de *Purissima*. La plupart des femmes portent des noms relatifs à quelque événement de la vie de Marie, tels que ceux des *Douleurs*, de la *Conception*, du *Rosaire* et autres semblables. Il est bien peu d'hommes, même parmi les militaires, qui ne portent sur leur poitrine ou dans leur poche quelque petite image de la Vierge, qu'ils invoquent dans diverses circonstances et baisent souvent avec une dévotion affectueuse. La statue de la Vierge de Guadalupe dans l'Estremadure est une de celles, qu'une tradition vulgaire voudrait faire passer pour un ouvrage de S.<sup>t</sup> Luc l'évangéliste.

*Offrande  
à la Vierge de  
Guadalupe,  
et mort  
d'un enfant.*

C'est pour cela qu'elle est l'objet d'un culte extraordinaire, et ce lieu de dévotion est un des plus riches de toute la chrétienté. Non moins touchant est encore le n.º 2, lequel a pour sujet une pieuse cérémonie qui se fait avant l'enterrement des enfans, et qui consiste à les revêtir de quelqu'habit religieux, qui est ordinairement celui pour lequel les parens ont le plus d'estime, à leur mettre sur la tête une couronne de fleurs, et à les laisser ainsi exposés un jour entier à côté de leur berceau et au milieu de la famille: après quoi on les transporte, toujours dans le même état, à l'église et au cimetière (1).

*Evêque  
de Guarda,  
Docteur  
de Salamanque  
etc.*

Le n.º 1 de la planche 21 représente un évêque Portugais dans son costume ordinaire, qui se compose d'une chape ou mantelet violet en soie doublé en velours cramoisi, d'une soutane et d'un bonnet noir. Cette figure est prise de l'ouvrage de Bradford (2), et offre le portrait de l'évêque de Guarda dans la province de Beira, lequel fut peint au naturel en 1808, lorsque le Portugal était occupé par l'armée Anglaise. On voit au n.º 2 un petit enfant habillé en capucin, et tenu à la lisière par sa mère ou sa nourrice. L'auteur anglais que nous venons de citer observe, ainsi que M. Bréton (3), que la vénération qu'on a généralement en Espagne pour les prêtres réguliers, porte souvent les parens à consacrer à S. François leurs enfans dès l'âge le plus tendre, et avant même qu'ils aient la force de se tenir d'eux-mêmes sur leurs pieds. Le n.º 3 offre également le portrait d'un docteur de l'université de Salamanque qui existait à la même époque: c'était un Irlandais nommé Cartis, non moins distingué par ses vertus que par ses lumières, lequel rendit beaucoup de services à l'armée Anglaise dans le tems qu'elle occupait aussi l'Espagne. Son costume est représenté d'une manière assez distincte, pour ne pas avoir besoin d'explication. La figure n.º 4 représente un clerc ou étudiant du séminaire Irlandais fondé à Salamanque par Philippe II. Ce monarque, qui avait épousé Marie Reine d'Angleterre, ne négligeait aucun moyen de favoriser les ca-

(1) Voyez De-Laborde, Tom. I. P. II. pag. 119.

(2) *Sketches of the Country, character and Costume in Portugal and Spain etc.* London, Booth, 1809 Les autres figures de cette planche sont prises du même ouvrage.

(3) *L'Espagne et le Portugal, ou Mœurs etc.* Paris, Neveu, 1815, Vol. II. pag. 87.



G. Gifford del.



tholiques et surtout les Irlandais : en quoi il était puissamment secondé par son épouse, qui ne songeait qu'aux moyens de réprimer les progrès de la Réforme. Les élèves admis dans ce séminaire sont nommés par les évêques catholiques de l'Irlande; ils y sont au nombre de seize, et leur entretien est à la charge du séminaire. Au bout de sept ans ils retournent dans leur patrie, où ils reçoivent les ordres. Leur habillement diffère de celui des Espagnols, et consiste en un bonnet de gros drap semblable à celui des Jésuites, en une soutane noire, du même drap, et en une espèce de mantelet. Les élèves nationaux portent en outre un manteau de drap noir, avec un chapeau rond.

La ville de Salamanque est ancienne, peuplée, bien bâtie, et située en partie dans la plaine et en partie sur des collines, ce qui la rend fort agréable; mais c'est particulièrement à son université, la plus renommée de l'Espagne, qu'elle doit sa grande célébrité. Les Espagnols l'appellent *la mère du talent, des sciences et des arts*. Cette université fut fondée vers le milieu du XIII.<sup>e</sup> siècle en remplacement de celle de Palencia. Elle ne comptait dès lors dans son sein pas moins de quatre-vingts professeurs, qui avaient chacun mille écus de traitement par an. Ses écoles embrassent toutes les branches des connaissances humaines, tant civiles qu'ecclésiastiques; et c'est de cet établissement que sont tirés, non seulement les prédicateurs, mais encore les conseillers du souverain. L'édifice qu'il occupe est fort beau et presque tout en marbre, il est divisé en deux parties. Dans la première, qu'on appelle les *grandes écoles*, il y a une grande cour carrée, pavée en grosses pierres et entourée de portiques, d'où l'on entre dans les classes qui sont distribuées autour de cette cour. Au dessus de ces portiques est la bibliothèque, où les livres, qui ne sont pas en grand nombre, sont serrés avec de petites chaînes. On y voit aussi plusieurs statues d'hommes qui se sont illustrés dans les sciences, outre diverses figures anatomiques. Sous les portiques est l'église des écoles, qui est enrichie de dorures, et sur la voûte de laquelle est peint le zodiaque. On donne aux professeurs des grandes écoles le nom de *Cathédricos*, parmi lesquels les huit de théologie tiennent le premier rang. Dans l'autre partie de l'édifice sont les écoles des professeurs qui ne sont pas payés par le gouvernement, mais bien par les écoliers pour les répétitions qu'ils leur font des le-

Université  
de  
Salamanque.

çons qui se donnent dans les grandes écoles. Ces professeurs se nomment *Pretendientes*, c'est-à-dire aspirans aux chaires qui viennent à vaquer. Le fameux Ximenès était de ce nombre avant son élévation aux places éminentes qu'il occupa depuis. Aux *Cathedra-ticos* appartient le droit de nommer le grand recteur de l'université, qui est toujours d'une des premières familles du royaume. Ce dignitaire jouit de grands privilèges; il ne connaît point de magistrat au dessus de lui, et dans les assemblées publiques il siège sous un dais. Il y a en outre un *grand maître des écoles*, qui est aussi revêtu d'une grande autorité. Ce personnage est toujours un chanoine de la cathédrale; il nomme tous les officiers de l'université, c'est-à-dire les juges, les secrétaires, les sergens et autres employés semblables, et son traitement est de deux mille ducats par an. Les revenus de l'université sont d'environ quatre-vingt-dix mille écus. Dans l'autre partie de l'édifice, et près de l'entrée des grandes écoles, il y a un hôpital bien bâti pour les pauvres étudiants, qui y sont traités avec beaucoup de soin. Cette entrée est un des plus beaux ouvrages d'architecture qu'il y ait en Espagne; elle est décorée des statues de D. Ferdinand et d'Isabelle: au dessous sont les armes impériales, et l'on voit à chacun des côtés un Hercule avec une quantité d'autres petites figures. Il fut un tems où l'on comptait dans cette université jusqu'à sept mille étudiants, dont plusieurs venaient de l'étranger. Tous les écoliers sans exception portent la soutane, les cheveux coupés, et le bonnet comme les ecclésiastiques. Il ne leur est pas même permis de porter le chapeau par la ville, excepté lorsqu'il pleut; ils jouissent de beaucoup de privilèges, et ne dépendent que de l'autorité du recteur et des professeurs. Outre l'université il existe à Salamanque vingt-quatre collèges bien bâtis, grands et riches. Quatre des plus considérables, dont l'un fut fondé par Alphonse Fousera archevêque de Tolède, portaient le nom de *grands collèges*, et l'on n'y admettait que des enfans des premières maisons du royaume.

Auto-da-fé  
à Valladolid.

La planche 22 représente la grande place de Valladolid, et le fameux *Auto-da-fé* qui y fut célébré en présence de Philippe II (1): Cette place, que les habitans citent avec orgueil, s'appelle

(1) Valladolid est célèbre dans les annales de l'Espagne par les grandes et nombreux événemens qui se sont passés dans ses murs. Cette





le centre, et a servi, dit-on, de modèle à la grande place de Madrid. Son étendue et sa régularité la rendent en effet remarquable; elle est entourée de portiques soutenus par des colonnes, et peut contenir trente mille personnes. En 1559 il fut célébré sur cette place deux grands *Auto-da-fé*. Divers procès instruits par les deux *Inquisitions* de Séville et de Valladolid ayant fourni, dans les années 1557 et 1558, des indices d'une vaste trame tendant à propager la doctrine de Luther, Philippe II et l'Inquisiteur Valdès crurent qu'il importait de recourir à des moyens de rigueur contre ceux qui seraient convaincus d'y avoir trempés, pour empêcher les progrès de cette nouvelle secte. Le Roi en écrivit à Rome; et le 4 janvier de l'an 1559, le Pape adressa à Valdès un Bref, par lequel il l'autorisait à livrer au bras séculier les hérétiques Luthériens dogmatisans. En vertu de ce *bref*, le premier *Auto-da-fé* eut lieu le 21 mai suivant, qui était cette année-là le dimanche de la Trinité, et auquel intervinrent le prince D. Carlos, la princesse Jeanne, les autorités civiles, plusieurs Grands d'Espagne et autres personnages de la première noblesse. Les condamnés aux flammes comme relaps étaient au nombre de quatorze: on y porta les ossemens d'une femme qui devait aussi être brûlée, et seize autres accusés y furent admis à la réconciliation avec pénitence. L'*Auto-da-fé* qu'on voit représenté à la planche ci-dessus est le second, qui fut célébré la même année: c'est le plus fameux, pour avoir

ville est située dans une plaine agréable où coulent le Pisuerga, l'Es-gueva et le Douro; elle est bien bâtie, et est le centre du commerce de la Castille, du royaume de Léon et du Portugal. Quoiqu'en disent quelques historiens qui la prennent pour l'ancienne Pinzia dont parle Ptolemée, il ne paraît pas qu'elle ait été fondée par les Romains. Elle fut pendant long-tems la résidence des Rois, qui y ont encore un palais magnifique, tout près du couvent des Dominicains, avec l'église desquels il communique au moyen d'un portique couvert, par où l'on peut passer sans être aperçu. On compte dans cette ville soixante-dix couvens de l'un et de l'autre sexe, dont le plus somptueux est celui des Dominicains, connu sous le nom de S.<sup>t</sup> Paul, et fameux dans les annales de l'Inquisition dont il était le siège. On dit qu'un des motifs pour lesquels Philippe III se déterminà à transporter sa cour à Madrid fut le manque de bois, par l'effet des coupes considérables qui en avaient été faites sur les montagnes voisines.

été honoré de la présence de Philippe II, qui revenait alors des Pays-Bas (1).

*Procession.*

Le simple récit de cet événement suffira pour l'explication de cette planche (2). Ce fut le 7 octobre de l'an 1559 que commencèrent les funestes apprêts de la cérémonie. Elle s'ouvrit par une procession, à la tête de laquelle marchaient toutes les communautés de l'ordre de S.<sup>t</sup> Dominique, précédées d'une bannière blanche: après elles venaient les commissaires, les notaires et autres personnes attachées au Saint-Office, derrière lesquelles on portait une autre bannière en damas de dix-huit pieds de hauteur. Sur un des côtés de cette bannière on voyait représentée en broderie l'image de S.<sup>t</sup> Dominique avec tous ses attributs, et à côté de cette image la croix de Lorraine, sur laquelle était figurée une épée en sautoir avec une branche d'olivier: au bord on lisait ce verset, *Exurge Domine* ect. De l'autre côté était représentée aussi en broderie l'image de S.<sup>t</sup> Pierre martyr; avec les armes de Castille sur un des côtés. Cette bannière était suivie des dignitaires et des supérieurs du Saint-Office. L'un d'eux portait la croix de l'Inquisition, qui était couverte d'un voile noir. Cette procession, que fermait la soldatesque, se rendit sur la grande place, qu'on voit représentée à la planche ci-jointe. La croix de l'Inquisition fut placée sur un autel qui avait été élevé au milieu de cette place, et l'on alluma à l'entour des cierges de couleur verte. Quelques Dominicains et des satellites du Saint-Office restèrent de garde autour de cet autel avec un détachement de troupes. A minuit commencèrent les messes pour la conversion de ceux qui devaient être justiciés, et elles continuèrent sans interruption jusqu'au lever du soleil.

*Célébration  
de  
l'Auto-da-fe.*

Le lendemain 8 octobre, plus de vingt mille personnes se trouvèrent sur la grande place. Les grands du royaume, les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, et le corps diplomatique occupèrent les tribunes qui se voient à droite. Entre sept et huit heures du matin la croix de la paroisse, couverte également d'un voile noir, sortit du palais de l'Inquisition, accompagnée de tous

(1) Voyez Horente, *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne etc.* Paris, 1817, tom. II pag. 234.

(2) Cette planche est prise du II.<sup>e</sup> tome, II.<sup>e</sup> partie de l'ouvrage de De-Laborde, de qui nous avons aussi emprunté la description de l'*Auto-da-fe*.

les prêtres en surplis : après eux marchaient entre deux haies de soldats et de gardes du Saint-Office les condamnés dans l'ordre suivant. Les premiers étaient les *Convertis* et les *Pénitens* ayant la tête nue et tenant un cierge allumé : de ce nombre étaient un religieux nommé François de Zuniga, et Antoine Sanchez, qui devait subir de lendemain la peine du fouet. Venaient ensuite les *Reconciliés* revêtus du *san-benito*, qui est une espèce de sac jaune, sur lequel est figurée la croix de Saint André en couleur, et portant sur leur tête la *corosa*, espèce de mitre en carton, parsemée de petites croix peintes en diverses couleurs : parmi ces *Reconciliés* on voyait Isabelle et Catherine de Castille, qui étaient condamnées l'une et l'autre à la confiscation des biens, au *san-benito* et à une prison perpétuelle. Après eux parurent, avec une espèce de caisse dans laquelle il y avait des ossemens, deux figures portées sur de longs bâtons, également revêtues du *san-benito* et de la *corosa*, lesquelles étaient peintes entourées de flammes, de démons et de serpens. Suivaient les relaps condamnés à être brûlés ; ils portaient le *san-benito* et la *corosa* comme les deux figures, et il y avait parmi eux trois prêtres auxquels on avait laissé la soutane : le dernier de tous était un noble de Vérone nommé Don Carlo de Seso, auquel on avait mis un baillon pour l'empêcher de parler. Arrivés sur la grande place, les condamnés furent placés sur les marches de l'autel dans l'ordre suivant, savoir ; les *Relaps* sur la première, les *Pénitens* sur les marches les plus près de l'autel, et les *Reconciliés* sur celles du milieu. Le délit dont la plupart étaient accusés était d'avoir embrassé et propagé le Luthéranisme.

Lorsqu'ils furent rangés comme on le voit dans la planche ci-jointe, les membres du Saint-Office allèrent se placer sur leurs sièges, dont le plus élevé était réservé pour le grand *Inquisiteur*. Le Roi étant arrivé ensuite avec toute sa cour, l'*Auto-da-fé* commença par un discours que prononça l'évêque de Cueusa sur la pureté de la religion catholique. Le grand *Inquisiteur*, qui était l'archevêque de Séville, après en avoir prononcé un autre, fit prêter au Roi le serment de soutenir et de défendre l'*Inquisition*, et de révéler toutes les trames qui pourraient être ourdies contre la foi par quelque personne que ce fût. Le Roi signa l'écrit où était exprimé ce serment, qui fut lu ensuite à haute voix par un des notaires de l'*Inquisition*. Les évêques de Palencia et de Zamora pro-

Condamnation  
des Relaps  
au supplic.

cédèrent aussitôt à la dégradation des trois prêtres *Relaps*, qui étaient; Pierre Cazallo curé de Pedrosa, Dominique Sanchez prêtre de Villa-Medina, et Dominique de Roxas Dominicain. Cette formalité remplie, on les revêtit comme les autres du *san-benito* et de la *corosa*, puis on les fit monter l'un après l'autre sur l'échaffaud qu'on voit au milieu de la planche, pour entendre la lecture de leur sentence devant le tribunal: on en fit de même à l'égard des dix autres *Relaps*: après cela ils furent livrés à la justice civile, qui les conduisit dans un endroit hors de la ville, où ils devaient être justiciés. C'est là qu'était préparé le bucher, auprès duquel était placée sur un piédestal de trois à quatre pieds de hauteur la croix blanche, qui avait été portée en procession par la confrérie de S.<sup>t</sup> Pierre Martyr. Les treize *Relaps*, accompagnés du bourreau et du confesseur, furent placés devant le bucher, et exhortés de nouveau au repentir, afin d'obtenir par grâce d'être étranglés avant d'être jetés dans les flammes. Onze d'entr'eux ayant consenti à se confesser périrent ainsi avant d'être brûlés. Pendant ce tems la cérémonie de l'*Auto-da-fé* se continuait sur la grande place pour les autres condamnés. On les fit passer également l'un après l'autre sur l'échaffaud pour entendre leur sentence, d'abord les *Reconciliés*, puis les *Pénitens*, et enfin les *Repentans*. Après avoir tous abjuré *in forma de vehementi et de levi* le délit dont ils étaient accusés, on leur donna l'absolution générale, et vers le soir la *croix de l'Inquisition* fut reportée processionnellement au lieu d'où elle était partie.

*La Toison d'or  
et autres ordres.*

Nous avons représenté à la planche 23 plusieurs ordres chevaleresques et religieux, qui ont été institués par les successeurs de Philippe II et par divers souverains de la dynastie des Bourbons. Au n.<sup>o</sup> 1 est un chevalier en grand uniforme de la Toison d'or. Cet ordre fut institué à Burgos le 10 janvier 1430 par Philippe le Bon duc de Bourgogne, en l'honneur de la Vierge et de S.<sup>t</sup> André Apôtre, à l'occasion de son mariage avec l'Infante Isabelle de Portugal. Les statuts en furent publiés à la seconde fête qui fut célébrée le même jour de l'année suivante; il est dit dans un des articles, que si la dynastie de Bourgogne n'avait point d'héritier mâle, l'ordre aurait pour chef l'époux de la fille qui serait l'héritière du dernier souverain de cette dynastie. Après la mort de Charles le *Téméraire*, Marie sa fille unique épousa Maximilien ar-





chiduc d'Autriche, qui fut ensuite Empereur d'Allemagne. En conséquence de ce mariage, la souveraineté des Pays-Bas et la grande Maîtrise de l'ordre de la *Toison-d'or* passèrent à la maison d'Autriche. En 1556, après l'abdication de Charles-Quint neveu de Maximilien, la branche Espagnole de la maison d'Autriche resta en possession de l'ordre et des Pays-Bas; mais cette branche s'étant éteinte dans la personne de Charles II. mort en 1700, ce qui donna lieu à la fameuse guerre de succession, Charles III, devenu ensuite Empereur sous le nom de Charles VI, et le Roi Philippe V firent valoir leurs droits sur cet ordre (1). Charles ne put conserver l'Espagne; mais la possession des Pays-Bas, dont le fondateur de l'ordre avait été souverain, lui étant restée, il se déclara

(1) Voici ce qu'a écrit Bonani, *Ordinum equestrium et militarium Catalogus etc. Romæ*, 1711, Tom. IV. CXX., au sujet de cet ordre, le premier d'entre les ordres modernes. « De toutes les actions par lesquelles s'est illustré Philippe, dit le *Bon*, la plus remarquable est l'institution du grand ordre de la *Toison d'or*, qu'il mit sous la protection de la Vierge et de l'Apôtre S.<sup>t</sup> André, et dont la création fut confirmée par le Pape Grégoire IV en 1433, et par Lion X en 1516. Cet ordre célèbre ne fut d'abord composé que de vingt-cinq chevaliers pris dans la plus haute noblesse; mais au bout de trois ans le nombre en fut porté à trente-neuf, et enfin, dans le chapitre que Charles-Quint tint à Bruxelles en 1516, ce nombre fut fixé à cinquante-un. L'enseigne de cet ordre est un collier composé de l'emblème de Philippe, c'est-à-dire de fusils entremêlés de pierres à feu étincelantes, et à ce collier est suspendue la Toison, qui est une peau d'agneau en or . . . . On ignore le motif qui a pu faire choisir cet emblème. Les uns prétendent que ç'a été pour faire allusion à la toison de Gédéon; les autres disent, qu'à l'exemple de Jason qui nomma les compagnons dont il voulait être accompagné dans la conquête de la toison d'or, Philippe eut en vue de manifester l'intention où il était d'envoyer une armée contre les Turcs en Syrie. Quoiqu'il en soit, l'institution de cet ordre fut reçue avec joie. Le Roi d'Espagne conserve le droit d'en nommer les chevaliers, d'après la faculté qui en fut accordée à Philippe II par Grégoire XIII, et à Philippe III par Clément VIII. Quiconque est nommé chevalier prend rang par cela même parmi les principales familles de l'Europe. Le costume des chevaliers dans les grandes cérémonies est un manteau en écarlate tombant jusqu'à terre, avec un bord où sont brodés en or le collier et la croix de Saint André. Ils ont pour coiffure un capuchon, et ils portent par dessous le manteau une toge aussi en écarlate, qui leur descend jusqu'aux pieds. Mais dans les funérailles des chevaliers ils portent une robe noire ».

chef de cet ordre, et, en 1713, il en fit transporter, en se retirant de l'Espagne, les archives à Vienne, où la nouvelle fondation en fut célébrée avec la plus grande pompe. Philippe V Roi d'Espagne, s'en déclara également Grand Maître, et fit en 1721 une protestation contre la déclaration de Charles. Cette question étant toujours demeurée indécise, les deux souverains ont continué depuis lors à nommer les Chevaliers de la *Toison d'or*. Cet ordre a toujours été en grande réputation. Les chevaliers ont le pas sur tous les personnages de la cour, à l'exception des princes du sang; ils sont nommés par le Grand Maître, et leur nombre est illimité; ils doivent être catholiques et ne peuvent porter aucun autre ordre: ce qui pourtant n'est pas toujours rigoureusement observé. La fête de l'ordre se célèbre les jours de Saint André et de la Trinité. La réception des chevaliers se fait dans une assemblée extraordinaire des membres présidée par le souverain. Cet ordre a pour officiers un Chancelier, un Trésorier, et un Héraut ou Roi d'Armes. Lorsque les chevaliers ne sont pas en grand uniforme, ils portent la décoration n.º 2 suspendue au cou avec un ruban, ou attachée à la boutonnière.

*Ordres  
chevaleresques  
d'institution  
récente.*

Les décorations rapportées à la planche 23 appartiennent à diverses institutions de ce genre, créées dans les derniers tems par les Rois d'Espagne. On voit au n.º 3 la décoration de l'ordre de *l'Immaculée Conception*, fondé par Charles III le 10 septembre 1771, à l'occasion de la naissance de son fils le prince des Asturies. Les Grand-croix portent cette décoration suspendue à un large ruban en forme d'écharpe, qui passe de l'épaule droite à la gauche, avec la décoration n.º 4 sur le sein gauche. Ferdinand VII, par un décret du 25 avril 1815, permit aux chevaliers pensionnés de porter, outre la croix, une décoration assez semblable à la précédente, mais brodée en argent sur le côté gauche de l'habit et avec le chiffre romain III au lieu de l'image de la Vierge. Les jours de cérémonie, les Chevaliers portent le même costume que ceux des autres ordres avec le collier n.º 5. Le n.º 6 représente la décoration de l'ordre de la Reine Marie Louise, institué par Charles IV le 19 mars 1792. Cette décoration porte d'un côté l'image de S.<sup>t</sup> Ferdinand, et de l'autre le chiffre de Marie Louise. La nomination des dames qui en sont décorées appartient à la Reine d'Espagne, et elles sont obligées de visiter au moins une fois par





mois quelqu'hôpital de femmes. Le n.º 7 indique la décoration de l'ordre royal et militaire de S.<sup>t</sup> Ferdinand, institué par les Cortès le 21 août 1811, et approuvé par Ferdinand VII le 19 janvier 1815. Le Roi lui-même en est Grand Maître, et en nomme les chevaliers. Les Grand-croix portent au côté gauche la décoration n.º 8. Le même monarque a encore créé, le 28 novembre 1814, l'ordre de S.<sup>t</sup> Erménégilde, dont on voit la décoration sous le n.º 9, pour récompenser les officiers qui s'étaient distingués dans l'armée royale: la grand-croix ne se donne qu'aux généraux de l'armée, qui portent en outre la décoration n.º 10. Enfin l'ordre *royal-Américain d'Isabelle*, n.º 11 a de même été institué par Ferdinand VII, dans la vue de reconnaître les services de ceux de ses sujets qui se seraient intéressés à la conservation de ses possessions des Indes. Cet ordre est mis sous la protection de Sainte Isabelle Reine de Portugal: les grand-croix y portent aussi la décoration n.º 12. Ce monarque a créé encore plusieurs autres marques de distinction, qu'on trouve représentées à la XIX.º planche de la *Collection* de Perrot, pour récompenser ceux de ses sujets qui étaient demeurés fidèles au trône.

La planche 24 présente l'aspect de l'*Escorial*, vu du côté de la grande route de Madrid. La célébrité de ce somptueux édifice exigeant que nous en donnions la description, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici ce qu'en a écrit l'anonyme Lombard, comme étant de tous les écrivains que nous avons consultés, sans en excepter même l'illustre De-Laborde, de qui nous avons pris cette planche et les suivantes, celui qui en a parlé avec le plus de connaissance, et qui a eu la faculté de le voir plus commodément et plus en détail qu'aucun autre voyageur. La relation qu'il en a donnée nous a semblé d'ailleurs d'autant plus importante; qu'elle contient des particularités intéressantes sur les mœurs et les usages du pays. « Le 8 du mois d'août, dit-il, ( c'était en 1755 ) je partis de Madrid vers le coucher du soleil pour me rendre à l'*Escorial* (1) qui n'est guères qu'à sept lieues de là:

(1) *Escorial* avec l'o comme le prononcent les Espagnols, et non avec l'u *Escorial*, comme l'écrivent les étrangers. La manière dont les premiers le prononcent est la plus convenable: ce nom ayant été formé sans doute du mot *scorie*, à cause de la quantité de mines de fer qu'il y avait autrefois dans les montagnes voisines. On peut voir entr'autres

l'espèce de cabriolet où je me trouvais était très-incommode et traîné par des mules. J'étais à peine sorti de la ville, que le Roi et la Reine, suivis de neuf voitures à six chevaux chacune, passèrent à côté de nous comme un éclair; ils allaient à la promenade, mais la vélocité de leur course ne devait avoir rien d'agréable pour les gardes qui les accompagnaient. Je profitai ainsi du soin accoutumé qu'on avait pris d'arroser pour eux la route pendant plusieurs milles, et j'y jouis d'une fraîcheur délicieuse, jusques vers le minuit, où je m'arrêtai à une auberge peu différente des précédentes. Je m'y entretins, pendant le tems qu'on mit à changer les mules, avec un officier chevalier de *S. Jago* très-poli, mais qu'à ses fanfaronades je reconnus pour un vrai hableur. M'étant remis en voyage, je trouvai une route extrêmement pierreuse et incommode durant les deux dernières lieues, au bout desquelles le jour commençant déjà à paraître, nous montâmes par une grande avenue plantée d'arbres disposés avec quelque symétrie. Arrivé sur la hauteur, je pus contempler de près ce fameux édifice, qui pique tant la curiosité des étrangers. A dire la vérité, l'aspect de cette masse de bâtimens me frappa d'étonnement, mais pourtant pas assez pour la regarder comme l'unique merveille du monde (1), ainsi qu'avaient voulu me le faire croire certains admirateurs outrés de tout ce qui leur appartient. Lorsque nous fûmes au bout de l'avenue je fus trompé dans l'espoir que j'avais, comme l'aurait eu

ouvrages celui du père Francisco de los Santos, religieux de ce couvent, *Escoriale. Descripcion del real monasterio de el Escorial*, pag. 4 en *Madrid*, 1698.

(1) C'est dans ces termes emphatiques et autres semblables que parlent de l'*Escorial* un grand nombre d'écrivains Espagnols, et entr'autres le père Francisco de los Santos dans sa *Descripcion del real monasterio etc.* Ce dernier a même intitulé son ouvrage: *Unica maravilla del mundo*. Dans son introduction il parle de cette grande construction comme de *las mas illustre fabrica, que se conoce en el orbe; la maravilla de Espanna, y del mundo, o por dezirlo mejor, de todas las maravillas, que celebraron los siglos*; dans son troisième chapitre il l'appelle le *Milagro de la idea de la perfeccion, y de la arquitectura*, et enfin dans un fatras d'expressions redondantes de louanges outrées il s'écrie: *fuera mejor pintura la del silencio, que es la retorica de la admiracion*. Il faut de la modération dans les descriptions: car, quelque grand qu'en soit l'objet, il a toujours ses limites.

tout autre, de voir à mon aise la façade de ce vaste édifice, son fondateur ayant voulu, par un motif de piété, qu'elle fût au levant, ce qui fait que le côté opposé regarde Madrid. En longeant le côté droit au nord, j'arrivai à une grande place pavée de larges pierres, dont je suivis la direction vers le couchant pour trouver la porte d'entrée. A la vue de la façade, devant laquelle s'élevait, tout au plus à cent pas de distance, un mont escarpé, je ne pus m'empêcher de regarder, au moins comme une bizarrerie, le choix d'une semblable position, par l'effet de laquelle la nuit couvrait de ses ombres plus d'une heure auparavant le côté le plus majestueux de l'édifice. Après avoir cherché long-tems je trouvai enfin cette entrée, vis-à-vis de laquelle est celle de la cuisine à huit pas de là tout au plus (1). Cette porte est celle par où entrent tous les venans, à l'exception des personnages de distinction, de l'arrivée desquels on est prévenu, et qu'on introduit par la plus grande de toutes les portes, dont le nombre est considérable. En attendant d'être présenté au supérieur du couvent, qui habite dans cette partie de l'édifice, et me trouvant près de la cuisine, je me mis à discourir avec les cuisiniers pour passer le tems. Je pris d'eux une bonne leçon sur la manière de préparer l'espèce de ragoût qu'ils appellent *olia*, dans l'apprêt duquel les cuisiniers Espagnols font consister tout leur savoir. Ainsi je pourrai, à mon retour en Italie, enrichir de cette découverte la table de nos plus fins gourmands. Je vis dans cette cuisine une source d'eau chaude, qu'on me dit être toujours très-fraîche, excepté dans le tems de la canicule: singularité sur le désagrément de laquelle je ne pus me taire, à cause de son opposition avec les saisons. Vint enfin le religieux chargé d'introduire les étrangers, lequel me conduisit dans l'appartement du prélat. Là, il me fallut encore attendre plus long-tems et à mon grand déplaisir, avant d'être reçu. Je m'amusai, pour me distraire, à examiner quelques beaux tableaux, dont je vous parlerai dans une autre lettre. Que ces marques de distinction ne nous surprennent pas; elles sont bien dues à un personnage, sur le choix duquel le souverain est souvent embarrassé; dont

(1) Cette disposition paraît être un effet de l'hospitalité de ces bons religieux envers les étrangers, dont les forces ont besoin d'être restaurées après un voyage, durant lequel ils n'ont rencontré que de chétives auberges.

les gens, en vertu d'un privilège qui lui a été accordé par Philippe V, portent la livrée du Roi; qui a six mules à son carrosse; qui y garde la place d'honneur à côté de quelque Grand d'Espagne que ce soit, et qui reçoit tous les ans du couvent cent doubles d'Espagne, seulement pour ses aumônes. Grâce au ciel! je fus enfin introduit. Après avoir lu mes lettres de recommandation, sa Révérence, qui, par son extrême maigreur, avait l'air d'un Saint Basile, m'accueillit de la manière la plus gracieuse, et me fit apporter aussitôt le chocolat; elle m'engagea ensuite dans les termes les plus obligeans à rester, jusqu'à ce que j'eusse vu tout ce qu'il y avait de remarquable en ces lieux. A cette fin, elle eut la bonté de me donner pour société quelques-uns de ses religieux les plus affables; dont la politesse et l'amabilité faisaient les principales délices d'une table bien servie, à laquelle ils me faisaient compagnie.

*Architecture  
de l'Escorial,*

Pour vous donner une description quelconque de l'*Escorial*, après toutes celles que nous en avons (1), et sans m'assujétir à aucun ordre, je commencerai par vous dire que plusieurs des arts les plus nobles, tels que la peinture et l'architecture, ont contribué à la décoration de ce séjour magnifique; et maintenant que je le considère avec plus d'attention, je serais tenté de me retracter du démenti que j'ai donné d'abord à ceux qui le vantaient comme *l'unique merveille du monde*. On pourrait même en dire avec quelque raison :

*. . . . chiunque verso lui volta le ciglia,  
Dice che i fondatori ebber concetto  
Di fabbricar l'ottava maraviglia (2).*

L'Espagne, l'Italie et la France se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à l'architecte de l'*Escorial*: rivalité assez commune entre les peuples, tant ils sont jaloux de l'honneur d'avoir produit quelque grand homme. Les Français, toujours passionnés pour

(1) La plupart des descriptions qu'on a de l'*Escorial* fourmillent d'erreurs, et surtout celle de Salmon, que le fameux Nouvelliste de Florence a si justement critiquée au commencement de 1760, au sujet de ce qui y est dit de la Toscane.

(2) *Malmantile*, cant. I, stanz. 64.

la gloire, prétendent que l'auteur du plan de cette grande construction est un de leurs compatriotes ; et M.<sup>r</sup> Voltaire entr'autres, sans en dire le nom (1), l'assure positivement. Mais en réfléchissant qu'à l'époque de la fondation de cet édifice, la France qui n'était pas encore tout-à-fait sortie de la barbarie, ne pouvait par conséquent fournir que des maçons à l'architecture, comment imaginer que l'artiste, dont ce superbe édifice est l'ouvrage, fût de ce pays (2) ? En Italie, les uns l'attribuent à Bramante (3), les autres à Pellegrino ; mais moi, qui ne veux point sacrifier l'amour de la vérité à un point d'honneur national, je dirai franchement que Bramante ne peut point avoir donné le dessin de l'*Escorial*, attendu qu'il était mort environ un demi-siècle avant qu'on en eût même conçu l'idée. On pourrait peut-être en excepter l'église, dont on a pu le regarder en quelque sorte comme l'architecte quoiqu'il n'existât déjà plus, à cause de la ressemblance de cet édifice, sauf pourtant un grand nombre de variations, avec la fameuse basilique du Vatican, dont il a tracé le plan. On ne peut pas dire non plus que Pellegrino ait été l'architecte de l'*Escorial*, malgré les beaux ouvrages qu'on y voit de lui, et pour lesquels il reçut de Philippe II de grandes libéralités. C'est donc avec raison que les Espagnols revendiquent l'honneur de cette vaste construction en faveur de Jean Baptiste Monegro (4) leur compatriote :

(1) *L'Escorial fut bâti sur les dessins d'un François.* Voltaire, *Essay sur l'Hist. Gén. Tom. IV. chap. Philippe IV.*

(2) Morerio, dans son grand *Dictionnaire*, indique au mot *Foix*, ainsi que les compilateurs qui l'ont suivi, certain *Louis de Foix* comme architecte de l'*Escorial*. Mais, de tous les écrivains Français ou Italiens, sans parler de la Martinière, de Salmon et autres, qui ont donné l'histoire entière de cette maison, aucun d'eux ne fait mention de ce M.<sup>r</sup> de Foix.

(3) Salmon, dans son XIV.<sup>e</sup> tom. pag. 71 édit. de Ven., et la Martinière au mot *Escorial*, quoiqu'ils ne soient italiens ni l'un ni l'autre, font honneur à Bramante de la construction de cet édifice.

(4) Jean Baptiste Monegro ou Jean Baptiste de Tolède, né à Madrid, fut disciple de *Berruguete*, et devint bon sculpteur et encore meilleur architecte. Il alla à Rome, et y donna de telles preuves de son talent dans ce dernier art, qu'il fut surnommé le *valente Spagnuolo*, l'*habile Espagnol* : ce qui détermina Philippe II à le faire appeler pour la grande construction dont il avait formé le projet. Monegro mourut en 1590 à Madrid dans un âge très-avancé.

honneur qu'il partage cependant avec Jean d'Herrera et avec Antoine Villacastin un des religieux laïcs du même couvent, par lesquels il a été aidé dans cette grande entreprise. Philippe II, qui, avec plus de raison qu'Auguste, pouvait se dire le maître du monde, avait attiré à sa cour par l'appât des promesses les plus flatteuses, les artistes les plus célèbres et les plus capables de le seconder dans l'accomplissement d'un vœu qu'il avait fait pour avoir remporté une victoire, dont le plus grand avantage pour l'Espagne fut sans contredit la construction de l'*Escorial*. Parmi tous ces artistes il désigna Monegro pour architecte principal, peut-être parce qu'il était Espagnol, et sans doute parce qu'il le crut le plus propre à l'exécution de son vaste plan, comme le fait le prouva réellement. Ce choix est constaté par une inscription, qui fut gravée sur une pierre qu'on posa dans les fondemens de l'édifice, et qui est rapportée en ces termes dans un écrit que l'on conserve au monastère,

DEUS O. M. OPERI ASPICIAT  
PHILIPPUS II. HISP. REX  
A FUNDAMENTIS EREXIT  
M. D. LXIII.

IOAN. BAPTISTA (1) ARCHITECTUS IX. KALEND. MAI.

*Description  
de l'extérieur.*

Plusieurs écrivains nous ont tracé le plan de différentes vues de l'*Escorial*, mais je ne saurais dire s'ils l'ont fait avec exactitude (2). L'architecte a donné à cet édifice la forme d'un gril, par allusion au genre de martyr de S.<sup>t</sup> Laurent, auquel il est dédié. Sa façade, toute désavantageuse qu'en est la position, comme je viens de le dire, ne laisse pas d'avoir un air de grandeur et de majesté, qui du reste lui est commun avec toutes les autres parties

(1) Au nom de Baptiste devait être joint celui de *Monegro* ou *Toletanus*; mais il est d'usage en Espagne, peut-être par opposition à celui où l'on est en France, de désigner, même dans le discours familier, les personnes par leur seul nom de baptême.

(2) Les gravures qui ont été publiées du palais de l'*Escorial*, surtout par Salmon, tom. XIV, et par Berkenmayer, tom. I. chap. 3, *Curieux antiquaire*, diffèrent presque toutes de celle qu'en a donnée cet écrivain.

de l'édifice (1). A ses deux extrémités s'élèvent deux tours, dans la construction desquelles il règne un ton de bienséance et de gravité convenables: deux autres tours semblables se voient de même aux deux bouts de la façade de derrière; ensorte qu'à chacun des angles principaux de toute cette construction il y a une tour. On entre dans l'intérieur par trois grandes portes, dont la principale est au milieu de la façade: toutes ces portes sont flanquées de grosses demi-colonnes d'ordre dorique, au nombre de quatre de chaque côté avec leurs entre-colonnemens et des niches, au dessus desquelles sont pratiquées des fenêtres d'une juste proportion. Ces fenêtres, dans tout l'*Escorial*, montent à quatre mille, qui, avec les huit mille portes qu'on y compte, forment environ douze mille ouvertures (2). Sur ce premier ordre s'élève avec beaucoup de régularité un autre ordre ionique (3) non moins beau que l'autre, lequel est en outre décoré de pyramides qui lui donnent encore plus de grâcé. Au milieu sont les armes royales, pour l'ornement desquelles on n'a rien négligé, et la plus grande régularité règne dans la disposition du tout. A la partie supérieure de ce dernier ordre on voit dans une niche une grande statue de S.<sup>t</sup> Laurent en pierre, tenant de la main gauche un livre, et de la droite un gril en bronze doré; cette statue est un bel ouvrage de Monegro. Le milieu de la façade ressort en dehors des côtés, qui s'étendent vers les deux tours, avec lesquelles, comme avec tout le reste elle est parfaitement en harmonie. De ces mêmes côtés on voit cinq

(1) Il est vrai, comme le dit Morerio au mot *Escorial*, que les édifices ne sont pas égayés comme ceux de France, et le plus grand miracle de l'*Escorial* est l'amas de tant de pierres, qui composent les masses de ce bâtiment; mais il devait dire aussi, que si les édifices de l'*Escorial*, n'ont pas autant de gaité que ceux de France, ils n'ont pas non plus les mêmes défauts, et que s'ils présentent l'aspect d'un monceau de pierres, on y voit néanmoins de l'art, et il n'y règne pas de confusion.

(2) Salmon, Tom. XIV. pag. 60. La Martinière, au mot *Escorial*, et Berkenmayer, Tom. I. chap. 3 pag. 21, ont augmenté de six mille le nombre des portes de l'*Escorial*, et de sept mille celui de ses fenêtres, en portant à onze mille le nombre des premières, et à quatorze mille celui des secondes.

(3) Cet ordre n'est donc pas corinthien, comme l'a dit Salmon Tom. XIV. pag. 61.

rangs de fenêtres, qui, toutes petites qu'elles sont, ( et il y en a environ 246 ), ne font point un mauvais effet à l'endroit où elles sont placées. Au dessous de ces fenêtres, et à quelque distance de la porte principale, on rencontre de chaque côté les deux portes inférieures: on entre par l'une dans le collège et dans le séminaire, et par l'autre dans l'hospice pour les étrangers et dans l'infirmerie, ou plutôt dans la cuisine dont je viens de parler. La façade du côté du levant, où sont les appartemens royaux et la grande chapelle, a 360 fenêtres outre cinq petites portes, dont la principale donne accès aux appartemens du Roi. Le côté du midi vers les jardins, est consacré à l'habitation des religieux, et présente 306 fenêtres avec trois petites portes, par l'une desquelles les religieux vont à ces jardins, et dont les deux autres conduisent à des souterrains. Au côté opposé qui regarde le nord il y a aussi trois portes, dont l'une donne dans le collège, et les deux autres servent de passage pour aller à la demeure royale. Il n'y a de ce côté que 170 fenêtres, à cause des vents du nord dont quelquefois la violence est telle, qu'elle enlève, malgré leur pesanteur et leur adhérence entr'elles, les plaques de plomb qui forment les toits. Mais ce ne sont pas là les seuls effets de ce vent impétueux. Il roule comme des feuilles légères hommes, chevaux, mulets et autres animaux avec les fardeaux dont ils sont chargés, non sans les plus grands dangers pour leur propre vie, et cause une foule d'autres désastres qui paraissent incroyables: malheur à ceux qui se rencontrent sur son passage! La *berroqueña*, qui est une pierre dure dont tout l'édifice est construit, n'est par même à l'épreuve de l'impétuosité de son souffle, qui va jusqu'à l'écailler et à l'enlever ainsi par parcelles (1), comme je l'ai vu à la partie la plus élevée de l'église.

*Description  
de l'intérieur.*

Voyons maintenant l'intérieur de cette immense construction. En entrant par la porte principale, et après avoir traversé un grand et beau vestibule au dessus duquel est la bibliothèque, on arrive à une cour dont l'œil ne peut se lasser d'admirer les majestueuses proportions. C'est un carré long, ayant sur ses grands côtés cinq

(1) Ainsi la Martinière au mot *Escorial*, et Salmon Tom. XIV. pag. se sont trompés l'un et l'autre, en disant que cette pierre est si dure, qu'elle résiste aux injures de l'air.

rangs de fenêtres bien distribuées, et qui seront peut-être au nombre de 240. De là on va au magnifique escalier de l'église, dont la façade, qui est d'ordre dorique, s'élève noblement sur cinq grands arcs, par où l'on entre dans ce temple. Cinq fenêtres se présentent au dessus d'un même nombre d'arcs, entre lesquels sont disposées avec symétrie cinq grosses colonnes, qui supportent six grandes statues représentant les Rois les plus célèbres de l'ancien testament, avec leurs couronnes et leurs sceptres en bronze doré : ces statues, autres ouvrages de Monegro, sont d'une exécution où il y a beaucoup de naturel. Chacune d'elles a sur son piédestal une inscription, dans laquelle est rapporté en abrégé ce que chacun de ces Rois a fait pour la gloire du grand temple de Dieu. Aux deux côtés de la façade s'élèvent deux grandes tours, dans lesquelles il y a des cloches. Celle du côté du monastère en a 15, et l'autre du côté du collège 31 : ces dernières forment un carillon dont les sons flattent l'oreille. Après avoir passé les arcades de la façade, on trouve le vestibule du temple, qui a cinq portes vis à vis ces mêmes arcades. Au dessus des deux portes contiguës à la principale on lit deux inscriptions, que je n'ai point rapportées, l'ayant été par d'autres (1). L'une porte la date du 20 août 1563, qui fut l'époque où fut posée la première pierre de ce temple, et l'autre indique celle de sa dédicace, qui eut lieu le 30 du même mois en 1595. Les deux autres portes donnent sur deux cours, où se réunissent les eaux qui tombent des toits de l'édifice.

Je m'abstiendrai de vous donner la description de cette église, qui, comme je vous l'ai dit, est construite sur le modèle de celle de *S.<sup>t</sup> Pierre de Rome*, et qui, sans être aussi grande, n'en a pas les défauts. Une chose qui nuit particulièrement à la clarté et à l'élégance de l'édifice, et frappe aussitôt les yeux, c'est la position mal entendue du chœur, qui, toute élégante qu'en est la construction, à laquelle quatre piliers seuls servent de support, a néanmoins plutôt l'air d'une grotte que d'un temple, et dont la voûte écrasée semble toujours prête à s'affaisser sur vous. Le mauvais effet de cette construction est tel, que je ne craindrai pas de dire, qu'on aurait dû, pour l'é-

*Son église*

(1) Le Père Francisco de los Santos, *Descripcion de el Escorial Discur.* IV. pag. 14, a rapporté ces deux inscriptions, et en donne l'explication.

viter, s'écarter de l'usage généralement établi en Espagne, et placer le chœur dans tout autre endroit de l'église. Toutefois on ne laisse pas d'en vanter la singularité et les ornemens. On y admire deux rangs de stalles en style corinthien, faites en cèdre, en ébène en térébinthe et autres bois précieux des Indes. Parmi ces stalles, qui sont au nombre de 128 (1), on me montra celle qu'occupait Philippe II lorsqu'il assistait à l'office divin: c'est là, me dit-on, qu'il était quand on lui annonça la nouvelle de la victoire de Lépante, si glorieuse pour D. Jean d'Autriche. Au milieu du chœur s'élève le grand lutrin sur quatre piliers de bronze d'un travail magnifique et artistement dorés, comme le sont les ornemens de même métal, sans parler des bois précieux dont la machine est composée, laquelle tourne facilement sur un pivot en fer qu'on ne voit pas, et qui est appuyé sur ces quatre piliers. Les livres du chœur sont richement reliés et ont des garnitures en métal doré: ce sont de gros volumes en parchemin bien écrits et ornés de miniatures, et l'on n'en compte pas moins de 216: deux religieux de l'*Escorial* ont contribué de leur pinceau à leur embellissement ».

L'auteur parle ensuite du chœur, qui est magnifique, et qui se trouve, selon l'usage Espagnol, presque au milieu de l'église. Il fait aussi mention de ses huit orgues, dont un, qui est tout en argent et soigneusement gardé, ne se joue qu'une fois l'an qui est le jour de la Fête-Dieu, et est même porté à la procession: « la piété des Espagnols, dit-il, aimant à se distinguer par des actions pénibles, au point de les y avoir vus moi-même porter des vases par esprit de dévotion, comme s'ils eussent été payés pour cela. Il discourt ensuite des quarante-huit autels qu'il y a dans cette église, de la quantité de ses reliques, de son beau tabernacle, et de diverses autres choses que nous omettrons pour plus de brièveté, puis il ajoute: « Je ne veux pas fermer ma lettre sans vous dire un mot du panégyrique de S.<sup>t</sup> Laurent, que j'ai été entendre le jour de la fête de ce Saint, qui est la plus grande solennité de cette église. Imaginez-vous un assemblage bizarre de mots emphatiques, de phrases ampoulées, de réflexions mal amenées, de figures affectées et puérides, d'espèces de sen-

*Panégyrique  
de Saint  
Laurent.*

(1) La Martinière, au mot *Escorial*, et Monconys, *Voyage d'Espagne*, Tom. IV. les font monter à 200. Il est possible qu'ils aient compté les marches pour des sièges.

tences, d'antithèses, de fables et d'absurdités, outre les descriptions insipides ou monstrueuses et indignes de la gravité convenable à un discours de ce genre. Les Saints Pères y avaient été introduits malgré eux et sans nécessité. Au lieu de Moïse, de Josué, de David et autres personnages de l'Ancien Testament, c'étaient les Alexandre, les Ptolémée, les Cesar et autres payens qu'on y donnait pour modèles. J'entendis enfin des choses qui surpassaient en absurdité tous les contes, qui furent jamais débités par les vieilles femmes en filant leur quenouille au coin du feu (1). A l'ardeur dont était enflammé l'orateur, on aurait dit qu'il traitait un sujet appartenant au genre judiciaire plutôt qu'au genre démonstratif, et les transports auxquels il s'abandonnait quelquefois l'auraient fait prendre pour un énérgumène, et non pour un orateur. Il n'en passait pas moins cependant pour un Démosthène parmi les siens, et cela n'a rien d'étonnant en Espagne, où l'éloquence sacrée est traitée Dieu sait comment (2)! Tout ce qu'il y a eu de mauvais en ce genre dans le seizième siècle est encore en vogue dans ce pays-là : les préceptes que nous ont transmis Aristote, Cicéron et Quintilien sur l'art oratoire y sont tout-à-fait oubliés, et les prédicateurs aiment à s'y transformer en romanciers dans leurs écrits, et en charlatans dans leurs sermons.

De l'église de l'Escorial on descend par un superbe escalier de cinquante-huit degrés au Panthéon ou sépultures des Rois d'Espagne, qui est un ouvrage magnifique de Crescenzo, architecte. Cette construction n'ayant pas de rapport avec l'objet de notre ouvrage, non plus que la grande et riche sacristie de l'église, nous nous dispenserons de parler de l'une et de l'autre. Nous donnerons plutôt la description du monastère, toujours d'après la relation du même

Panthéon.

(1) *Rime* de Berní.

(2) Ceux qui voudraient avoir quelques preuves de la vérité de ce fait peuvent lire certains discours qui s'impriment en ce moment en Espagne, et entr'autres un qui a été prononcé il n'y a pas long-tems à Madrid par un Père Jésuite, à l'occasion de la profession d'une religieuse, et qui est un chef-d'œuvre dans son genre. En voici le titre, qui suffira pour donner une idée du reste : *la Esposa del Milagro. Milagro de las Esposas*. Ce discours se trouve rapporté avec quelques circonstances plaisantes dans le IV.<sup>e</sup> Tome de l'*Estratto della letteratura di Berna. Novell. Letter.*

*Couvent  
de l'Escurial  
et ses cloîtres.*

écrivain. « Passons maintenant, dit-il, au monastère. Cet édifice offre dans sa construction tous les principaux ordres d'architecture ; mais le dorique et l'ionique y règnent plus qu'aucun autre. Au côté droit de l'église il y a, comme je viens de le dire, une entrée qui n'est que pour les grands personnages. Cette entrée, qui serait la plus convenable au principal cloître, où est le grand escalier, est néanmoins un peu obscure et d'un effet désagréable dans l'intérieur, non par vice de construction, mais par l'insouciance des religieux, qui, en la tenant toujours obstruée, obligent ceux qui entrent par l'autre porte à faire un détour assez long avant de trouver ce cloître, qui est un des ouvrages les plus parfaits qu'on puisse voir en ce genre. Il se joint à quatre autres cloîtres moins grands (1), mais tous construits avec solidité et ayant plusieurs estrades, auxquelles on monte par des escaliers qui sont aux angles. Ces escaliers sont un peu obscurs et incommodés par le bas, et plus d'une fois j'ai failli y faire la culbute. Les corridors, les cellules, l'infirmerie, l'hospice pour les étrangers, enfin tout ce qui tient à l'habitation des moines, respire un air de grandeur et de majesté qui impose, et il règne dans tout l'ensemble un ordre, dans lequel on voit toujours la solidité unie à l'élégance, et où les fontaines, les statues et les tableaux sont disposés avec autant de convenance que de symétrie. Seulement on pourrait trouver trop bas le grand réfectoire ; mais cela vient de ce qu'on a voulu donner à tous les étages la même hauteur.

*Séminaire.*

De l'autre côté de l'église, c'est-à-dire au nord, il y a cinq autres cloîtres, dont le plus grand s'étend dans les appartemens royaux vers le levant : les autres appartiennent au collège des moines étudiants et au séminaire des clercs. Ils sont presque tous de la même forme et de la même grandeur que ceux du monastère ; mais il y a moins de décoration et de majesté dans leur construction. Les élèves du séminaire sont au nombre de quarante, dont douze appelés *Colegiales de beca*, ont pour recteur un moine de l'Escurial nommé par le supérieur. Leurs réglemens et ceux du collège, aussi bien que divers usages de piété, ont tous été établis par Philippe II. Au milieu des soins qu'exigeait le gouvernement d'une

(1) La Martinière, au mot *Escurial*, et Salmon pag. 69, assurent que Jacques de Trezzo en a été l'architecte.

grande partie du monde, Philippe trouvait encore du tems pour assister aux conférences monastiques; et il attachait autant d'importance à la réforme d'un abus introduit dans l'orde par un de ses moines, qu'à l'envoi d'une armée contre un ennemi formidable. A ce trait et autres semblables qui caractérisent l'esprit austère de Philippe, on ne pouvait que s'attendre à le voir prendre le froc sur la fin de ses jours (1).

Les écoliers du collège et du séminaire soutiennent de tems à autre des thèses publiques. Il m'arriva un jour de devoir assister à une de ces thèses: quels cris! quels hurlemens! quelle fureur! Je craignis en vérité pendant quelque tems que, de leurs transports les champions n'en vinsent aux mains (2). Mais grâce à Dieu! la rage théologique ne fut point poussée jusques-là; au contraire, la dispute finie je vis les disputeurs se faire des complimens réciproques, puis s'en aller fort paisiblement. Voici un extrait de la feuille qui fut distribuée dans l'assemblée, et qui mérite d'être lue. Le Mécène est S.<sup>t</sup> Joseph: ce qu'il importe de savoir pour l'intelligence de ce qui suit: BEATORUM PORTENTO PORTANTI PORTANTEM OMNIA, CONIUGI FIDEI, DIJUGI CORPORIS, FIDELIS SERVO MATRIS SOLATIO, FILII NUTRITIO, SOLIDISSIMO ECCLESIAE LAPIDI. *Aliis Dignitate Excellentiori, Baetissimae Virginis Mariae marito nomine, conscientia sponso dignissimo, quia sponsam duxit aequalem, cujus lauream coelicolae canunt, sydera laude ferunt.*

*Thèses  
publiques  
de théologie.*

*Sed quo pergo? Quid moror?*

*Numen aspice. Nomen conspice. . . . .*

(1) On devait être loin au contraire de s'attendre à une pareille résolution de la part de Philippe II, pour peu qu'on soit initié dans les mystères de sa politique, et qu'on sache tout ce qu'il a fait dans toutes les circonstances pour en soutenir les maximes, une desquelles devait être sans doute de ne pas faire une renonciation, dont il avait fait sentir lui-même l'amertume à son père.

(2) Cette manie assez familière aux Espagnols, de gesticuler, même dans les conversations, a pourtant été blâmée par le Père Feijoo célèbre parmi eux, lequel s'écrie: *Hay quienes se encienden tanto, aun quando se controvierten cosas de levissimo momento, como se peligrasse en el combatte su honor, su vida, y su conciencia!* Théâtre critique, tom. VIII. Diss. I. *Abus. de la Disp. Verb.*

Appartement  
royaux.

. . . . Pour vous donner aussi quelque idée de l'habitation royale ; il faut savoir qu'à l'exception du grand cloître et de la cour, dont nous venons de parler, tout est petit et retréci. Ce défaut va devenir encore plus sensible d'après les arrangemens qui se font en ce moment dans les deux galeries, pour y préparer des logemens aux ministres qui doivent suivre le prince lorsqu'il vient à l'Escorial. Le goût naturel de Philippe II pour la vie monastique avait fait de la cour une espèce de couvent. On y voit deux méridiennes, l'une dans le cabinet du Roi, et l'autre dans le salon voisin, au perfectionnement desquelles on travaille encore. Le P. Jean Wendlingen, Jésuite allemand qui les a faites, m'a donné une preuve de ses connaissances, et en même tems de sa bienveillance, en me faisant présent d'une copie du dessin qu'il en envoya au Roi. Il est premier géographe de sa Majesté, et professeur de mathématiques à Madrid ; et la cause de la réputation qu'il s'est acquise n'est pas tant dans les méridiennes qu'il a construites en Espagne et en Allemagne, que dans les ouvrages qu'il a publiés pour l'instruction des Espagnols, lorsqu'ils ont voulu se livrer à l'étude des mathématiques. La construction des deux méridiennes dont il s'agit ici est d'une magnificence vraiment royale, vû l'emploi qu'on y a fait des métaux les plus précieux pour tracer les lignes et indiquer les signes du zodiaque ; le tems fera juger de leur exactitude. En tête de la méridienne du cabinet il y a une espèce d'écu où se trouve cette inscription : *P. Joanes Wendlingen Soc. Jesu fecit. D. Antonius Ludovicus Real Discipulus adiuvit. D. Stephanus Baumgartner ornavit* ; ainsi le maître, l'écolier et l'artiste auront chacun leur petite portion d'immortalité. Le principal motif qui a fait entreprendre la construction de cette méridienne a été, que, dans toutes les horloges solaires de ce lieu, l'aiguille se plie insensiblement vers le couchant, c'est-à-dire vers la montagne voisine, où l'on a découvert beaucoup de calamite : ce qui fait qu'aucune de ces horloges ne peut servir à régler les montres. Une autre preuve de ce phénomène, c'est que tous les autres styles et même les barres de fer enfoncées çà et là dans les murs extérieurs de l'église et du couvent ont la même inclinaison, comme me le fit observer le Père dont je viens de parler. Lui ayant fait, par la même occasion, plusieurs questions, auxquelles il répondit de la manière la plus obligeante, je lui demandai quelle était la latitude

Méridiennes.

de l'Escorial, il me répondit qu'elle est à 40 degrés 34 minutes : d'où l'on voit l'erreur où étaient à cet égard les géographes, tant en Espagne qu'à l'étranger. Pour remplir autant qu'il était en moi tous vos desirs je lui demandai encore des nouvelles du Paraguay; il me répondit que ses observations sur l'ancien monde l'occupaient tellement, qu'il n'avait pas le tems de penser au nouveau: ce qui me prive du plaisir de vous satisfaire sur ce point ».

L'auteur passe ensuite à la description des deux bibliothèques, dont la principale contenait alors 13,000 volumes; et l'autre, qui était au dessus, n'en renfermait que 8,000 seulement, dont la moitié consistait en manuscrits précieux, parmi lesquels il y en a d'Arabes (1). Il observe à cet égard que les moines ne font guère usage de ces bibliothèques, et que leurs études roulent plus particulièrement sur *quelque saint inconnu, qui n'a pu encore trouver place dans le Martyrologe, ou sur quelque traité de morale, en latin barbare, de quelque misérable casuïste.* Il termine son récit par la description des jardins, que nous allons donner aussi, pour ne rien laisser à désirer à nos lecteurs sur tout ce qui concerne ce lieu si renommé.

Bibliothèques.

« Les jardins de l'Escorial se trouvent au midi et au levant, et l'on y entre par les appartemens royaux et par le monastère; mais, de ce dernier côté, l'on n'y arrive que par un petit escalier obscur et incommode, qui aboutit à un des coins de l'enceinte, et n'a par conséquent ni dignité ni élégance. Ces jardins ne sont pas moins agréables que magnifiques: le terrain en est élevé, et ils sont partagés en carrés entourés d'ifs et de ciprès plantés avec symétrie, avec une fontaine au milieu de chacun. Ces fontaines, dont les eaux jaillissantes ne tarissent jamais, sont alimentées, ainsi que celles du monastère par des canaux souterrains, qui y conduisent les eaux de la montagne voisine. M'étant transporté un jour sur cette montagne, j'y vis les beaux réservoirs qu'on y a construits pour recueillir les eaux de tous les points et du sommet même de la montagne; elles y passent de l'un à l'autre en se purifiant toujours davantage, et sont distribuées de là, sans rien perdre de leur quan-

Jardins.

(1) Le plus précieux de ces manuscrits est celui des quatre *Evangeliles latins* écrit en lettres d'or, et appelé pour cette raison *Codice aureo*, lequel a été fait par ordre de l'Empereur Henri Corrado. Voyez Bianchini, *Evangeliarium quadruplex*, tom. IV. pag. 595, nell'Appendice.

tité, aux quatre-vingt-six fontaines répandues dans toute l'étendue de l'Escorial. On descend de ces jardins par douze grands escaliers en pierre, qui se trouvent à une distance convenable les uns des autres, puis on entre dans un grand verger entouré d'un mur, qui (1) n'a pas moins d'une lieue de tour avec quatre portes d'ordre toscan. Les fruits qu'on y recueille sont délicieux, surtout les prunes et les griottes. Les Rois d'Espagne y ont fait transporter de l'étranger les espèces d'arbre les plus estimées en ce genre, et ils ont même poussé la bienveillance pour les religieux jusqu'à peupler le grand réservoir des poissons les plus rares, pour égayer leurs yeux et flatter en même tems leur sensualité dans toutes les saisons. Les ouvriers chargés de l'entretien du grand parc y ont leur habitation, pour être plus à portée de leurs travaux. Ce lieu n'en est cependant pas mieux soigné pour cela : car au lieu d'y donner tous leurs soins, ils y laissent agir la nature presque en toute liberté, pour ne s'occuper qu'à pincer leur guitare, instrument plus funeste à l'Espagne que la sécheresse et la grêle. A propos de guitare, j'ai oublié, en vous parlant de l'église, la chapelle de musique, qui est une des plus distinguées de l'Espagne. Vous saurez donc qu'elle est composée d'un nombre suffisant de chantres et de musiciens habiles, qui tous sont des moines. Dans ce nombre j'en ai entendu un, qui, à mon grand étonnement, outre beaucoup d'habileté dans son art, avait une de ces voix particulières à une espèce d'hommes, qui ne se rencontre guère en Espagne si ce n'est par l'effet du hasard, comme je crois qu'il en est de ce musicien.

*Revenus  
de l'Escorial.*

Les revenus du couvent, y compris les aumônes, se montent, suivant ce que m'a assuré le trésorier, à cent mille ducats de onze petits réaux chacun, qui font sept sous de notre monnaie; et ces revenus, qui, quoiqu'en disent plusieurs écrivains, ne s'élèvent pas plus haut, sont employés à l'entretien des moines, dont le nombre est de deux cent, outre quelques laïcs, ainsi qu'à celui des domestiques et des ouvriers attachés au service du couvent. De cette somme, celle de quatorze mille ducats se tire de Lima au Pérou, où il y

(1) La Martinière, au mot *Escorial*, et Salmon, tom. XIV. pag. 70, s'accordent à donner à cette muraille sept lieues d'étendue : le premier y voit même de choses qui n'ont jamais existé, comme cela lui arrive encore en parlant des jardins.

a toujours un des moines en qualité de procureur. La consommation en denrées est de vingt-huit mille *rub*s (1) de blé, dix mille *rub*s de vin, cinq mille moutons, deux cents bœufs et trois cents cochons par an. A cet effet, on entretient continuellement trente mille moutons, six cents bœufs et trois cents truies. Les moines vivent en communauté, et observent les maximes austères des anciens cénobites. Ils ne sortent du couvent que peu de fois par an pour se promener, ou pour aller passer quelques jours à leurs maisons de campagne. Ils remplissent par humilité, même les charges les plus basses et les plus rebutantes de la maison, dans la persuasion où ils sont que cette vertu doit dominer particulièrement dans l'exercice des emplois les plus dégoûtans ».

La planche 24 répond à la description que nous venons de faire de l'Escorial, dont elle offre la vue prise d'un point élevé, à peu près comme dans un panorama. Cette planche présente la forme d'un gril, par allusion à l'instrument du martyr de S.<sup>t</sup> Laurent, et comprend tout le plan de l'édifice avec le portique, les façades, les cloîtres, et les huit cours au dessus desquelles s'élève la coupole.

Vue  
de l'Escorial.

Mais l'Escorial n'est pas le seul lieu de plaisance qu'aient les Roi d'Espagne: le château royal de Saint Ildephonse est également renommé. Après avoir passé le pont de Valsano en venant de Ségovie, on découvre une haute montagne appelée *Penalara*, au pied de laquelle est ce château, à environ quatorze lieues de Madrid. Le palais royal de Valsano, qui était à un demi-mille de l'arrondissement de S.<sup>t</sup> Ildephonse, ayant été brûlé, les moines de S.<sup>t</sup> Jérôme offrirent au Roi Charles II une maison qu'ils avaient dans le voisinage de ce palais, et qui leur avait été donnée par Ferdinand le Catholique, après la conquête de Grenade. Philippe V acheta des moines la propriété de cette maison avec toutes ses dépendances, en leur assignant sur son trésor particulier les moyens de faire l'acquisition d'une semblable possession près de Rio-Friso: à quoi il joignit l'obligation de leur fournir tous les ans la quantité de sel nécessaire aux besoins du couvent. Devenu maître de ce fonds, Philippe conçut le

Saint  
Ildephonse.

(1) Il est à observer que quoique le *rub* d'Espagne soit le même que celui d'Italie quant au nombre des livres dont il se compose, il en diffère néanmoins par rapport au poids de ces mêmes livres, qui, comme on le sait, sont plus fortes que les nôtres. *Queste annotazioni sono tutte dell'anonimo.*

dessein de transformer cette montagne aride en un lieu de délices, d'y changer les ruisseaux en rivières, et les pièces d'eau en mer, de faire jaillir des fontaines de l'intérieur du roc, de revêtir de la parure des jardins les plateaux nus et stériles, et enfin d'imiter en ce lieu tout ce qu'il avait vu de plus beau dans sa jeunesse à Versailles. Il chargea donc Théodore Ardeman, son premier architecte, de faire à l'édifice les réparations nécessaires, et de le distribuer comme il le jugerait le plus convenable pour l'usage de la famille royale et d'un petit nombre de domestiques, mais sans en démolir aucune partie. L'ouvrage fut commencé en 1719, et l'ingénieur Marchand s'occupa la même année de l'érection des collines et de la plantation des jardins, dont la culture fut confiée à Etienne Bontelon. Dans le même tems on donna à Firmin et à Thierry la commission de fondre les statues et autres ornemens, qui devaient servir à la décoration des fontaines et des cascades; mais comme il eût été trop long de les jeter en bronze, on les fit en plomb, auquel on donna une vernis de couleur de cuivre. Tous ces ouvrages furent exécutés avec tant de célérité, qu'en 1723 la maison avait déjà l'apparence d'un petit palais. On y comptait au rez-de-chaussée douze salles pour les galeries et le musée, six pour l'habitation du Roi, et quatre pour celle de la Reine. Il y avait en outre des appartemens pour les princesses, des salles à manger et des chambres pour les domestiques. La dédicace de la chapelle fut faite par le cardinal Borgia, patriarche des Indes.

*Jardins,  
fontaines etc.*

Les travaux des jardins et la construction des montagnes ne s'effectuèrent pas aussi rapidement que le Roi l'aurait souhaité. Néanmoins la cascade qui était en face du palais fut mise en mouvement, ainsi que les fontaines à gauche de la façade; et la rivière, qui n'était auparavant qu'un ruisseau, s'élargit au sortir du bassin de la fontaine dite l'Andromède, et disparut sous terre jusqu'au grand étang auquel on donna le nom de mer. A l'un des côtés du palais était la fontaine des *herbes*, et plus loin celle des *vents* qui se trouvait dans les bosquets au midi de la cascade. A la vue de ce séjour paisible Philippe sentit s'accroître en lui le desir de déposer la couronne, pour jouir de la tranquillité et du repos. Il exécuta cette résolution l'année suivante, c'est-à-dire en 1724, par la renonciation qu'il fit du trône à son fils Louis I.<sup>er</sup>, et se retira dans cette demeure pour y goûter les douceurs de la vie privée. Depuis lors

Philippe ne songea plus qu'à l'embellissement de sa retraite, et dans cette vue il fit à Rome l'acquisition de la galerie de Christine Reine de Suède, consistant en statues, en vases et en colonnes qui furent aussitôt transportés en Espagne, et employés à la décoration du rez-de-chaussée de Saint Ildephonse. Il fonda en outre dans ce château une collégiale composée d'un Abbé et de six chanoines, et fit agrandir l'édifice sous la direction de Procacini, pour y loger les musiciens de la chapelle et autres personnes attachées à sa cour. Obligé de reprendre les rênes du gouvernement après la mort de Louis I.<sup>er</sup>, il ne laissa pas de continuer à donner ses soins à l'embellissement de la demeure qu'il s'était en quelque sorte créée lui-même. Philippe V de ce nom mourut en 1740, et la Reine son épouse fit déposer son corps sous le maître-autel de la collégiale de Saint Ildephonse, jusqu'à ce que fût construit le Panthéon, où devaient un jour reposer ses propres cendres. Pendant son veuvage cette princesse continua elle-même à embellir cette maison royale, et elle la décora de grandes glaces sorties de la manufacture qu'elle avait établie. A la mort d'Isabelle arrivée en 1776, Ferdinand VI son fils fit placer son corps à côté de celui de Philippe V dans le Panthéon, qui alors était achevé. Charles III, successeur de Ferdinand VI, mit la dernière main aux embellissemens de Saint Ildephonse. Il l'habitait le plus souvent en été depuis le mois de juillet jusqu'à la fin d'octobre, et passait ensuite avec toute sa cour à l'Escorial, comme le fit ensuite son fils Charles IV (1).

Nous ne croyons pas devoir terminer cet article, sans parler de la galerie dont nous venons de faire mention. Outre une quantité de tableaux d'excellens auteurs, cette galerie renferme plus de soixante belles statues antiques, avec des bustes, des médaillons en marbre, des hermès, des urnes sepulcrales et autres monumens semblables, dont le nombre ne s'élève pas à moins de deux cent; non compris des colonnes en agate du plus beau travail, et autres marbres précieux, le tout distribué avec le plus grand ordre dans les différentes pièces composant le rez-de-chaussée. Parmi les statues on y distingue quatorze idoles Egyptiennes en basalte, représentant Isis, Osiris, Sémiramis, des prêtres et des prêtresses. On y voit

Galerie:

(1) V. De-Laborde, tom. II., II.<sup>e</sup> P. pag. 27, où est représentée, à la planche XXXIV, la vue générale du *Château de S.<sup>t</sup> Ildephonse*.

encore six Muses, qui sont l'ouvrage d'un habile ciseau grec, et dont la neuvième, peut-être Thalie, est restée à Rome (1). On admire aussi, pour la perfection du travail et la beauté de la pose, deux autres statues grecques représentant deux jeunes gens, qui sont peut-être Castor et Pollux, absolument nus, et ayant chacun une couronne de laurier, dont l'un tient dans la main droite une patère, et appuie la gauche sur l'épaule de l'autre, qui a dans ses mains deux flambeaux, avec l'un desquels il allume le feu sur l'autel, en même tems qu'il détourne l'autre derrière son dos (2). « On remarque le Faune, le front surmonté de cornes naturelles, portant un chevreau sur son cou, et tenant la houlette de la main droite: une de ces statues, que les uns attribuent à Praxitèle, et les autres à Polyclète, est à coup sûr l'ouvrage d'un artiste des plus célèbres, et une des plus belles qu'il y ait au monde. Il règne dans la pose, dans le geste et dans les jointures une grâce, une délicatesse et un moelleux qui lui donnent un air de vie extrêmement naturel. On voit cinq Vénus, du goût le plus exquis, parmi lesquelles se fait distinguer l'Aphrodite ou l'Aphrosine, ayant un genou posé sur une coquille, et tous les membres repliés de manière à ne laisser apercevoir rien de ce que doit voiler la pudeur: c'est un prodige de l'art, si l'on considère surtout la variété de ses attitudes et la vérité d'expression qui la font paraître animée. On rencontre en outre dans ces appartemens la *Cléopâtre*, statue colossale pleine de noblesse et de majesté; l'*Arachné* de Colophon, dont la draperie est traitée avec autant de

(1) Ces sont les neuf Muses qui appartenaient à la Reine de Suède, et qui passèrent ensuite à don Livio Odescalchi. Montfaucon en a donné la description et la gravure dans son ouvrage, tom. I.<sup>er</sup> pag. 12 et suiv., pl. LVII. et LVIII., en observant que les emblèmes que portent quelques-unes de ces Muses, sont bien différens de ceux qu'on leur prête ordinairement, et qu'ils leur ont été adaptés lorsqu'elles ont été découvertes. Ces Muses se trouvent aussi rapportées dans la *Raccolta di statue antiche e moderne del cavalier Maffei*. Pl. CXII.

(2) Ces deux statues et les suivantes sont rapportées par Montfaucon, tom. I. *Supplém.* pag. 108, pl. LXVII, qui juge que ce sont deux Lares ou deux Pénates; et par Maffei, qui les prend pour *Hesperus* et *Lucifer* faisant un sacrifice à Jupiter. Elles fesaient partie, ainsi que les suivantes, du musée de la Reine de Suède.





D. K. Bonatti f.

sentiment que d'habileté; le *Jupiter Stuprator*, d'une taille au dessus du naturel, et dont on admire la grandeur et l'expression; la *Lede* sur le point d'être violée par le Cigne ayant son manteau déployé au vent, (deux figures qui respirent la tendresse); le *Ganimède* enlevé par l'aigle avec son pilée ou bonnet phrygien, et ayant à côté de lui un chien d'une merveilleuse beauté; et l'*Endymion* auquel rien ne peut être comparé pour l'expression du sentiment. Enfin l'attention trouve à se fixer avec intérêt sur un autel représentant un festin de Bacchus: ouvrage ingénieux du Spartiate Sauros, qui, pour éluder la défense qu'on lui avait faite de graver son nom sur ce monument, imagina de sculpter au pied de la statue principale, un lézard, comme étant la figure emblématique de son nom (1) ». Nous avons cru devoir faire cette digression sur la galerie de Saint Ildephonse, pour rectifier l'opinion de quelques personnes qui ont avancé inconsidérément, que les derniers monarques de l'Espagne n'ont point favorisé les arts, ou ne leur ont accordé qu'une faible protection.

Nous avons représenté à la planche 25 l'éminence, où Philippe II venait quelquefois se placer pour regarder les travaux de l'Escorial. On voit en outre à la même planche le costume des magistrats et autres personnes de tout rang à cette époque. Mais, à l'exception des figures dont les tombeaux sont décorés, nous n'avons aucun monument certain qui nous fasse connaître quel était l'habillement des Espagnols revêtus de quelque dignité avant ce tems. On peut assurer néanmoins que, dans les siècles du moyen âge comme dans les suivans, l'habillement était à peu près le même chez tous les peuples de l'Europe; ensorte que celui des Espagnols n'aura pas différé, au moins quant à la forme, du costume des François et autres nations. Desirant cependant donner aussi là-dessus quelque exemple, et réunir autant qu'il est possible dans cet ouvrage toutes les notions qu'on peut souhaiter, nous avons représenté à la planche 26 les tombeaux du Cid, du duc de Cardona et des Rois d'Arragon avec leurs figures couchées dessus; et comme les hauts faits de ces deux grands personnages ont beaucoup de rapport avec les usages du tems où ils ont vécu, nous allons donner un précis des principaux évènements de leur vie.

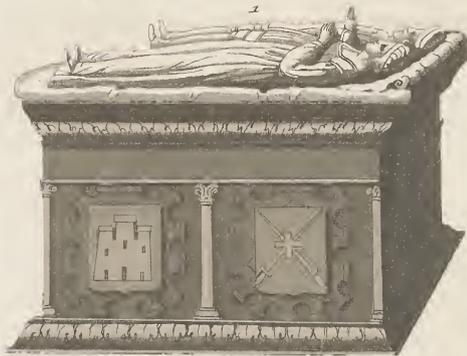
Roe  
de Philippe II.

(1) *Lettre d'un vago Italiano*, Tom. II. pag. 137 et suiv.

*Notions  
historiques  
du Cid.*

Rodrigue Diaz de Bivar, surnommé *le Cid*, naquit à Burgos vers l'an 1040. Jeune encore il s'acquit une grande réputation dans la carrière des armes. A l'âge de vingt ans il fut solennellement armé chevalier par Ferdinand I.<sup>er</sup>, Roi de Léon et de Castille. Ayant passé sous les drapeaux de Sanche II, successeur de Ferdinand, il se distingua singulièrement sous les yeux même du Roi en 1065 à la bataille de *Graos*, où périt Ramir I.<sup>er</sup> Roi d'Aragon. Il ne combattit pas avec moins de gloire pour Don Sanche lui-même, dans la guerre qu'eut ce monarque contre son frère Alphonse Roi de Léon, et se distingua de même au siège de Zamora, où Sanche périt victime de la trahison. Après cet assassinat il se présenta à l'assemblée des Castillans, où Alphonse VI fut nommé successeur du malheureux Sanche, son frère. Mais Rodrigue demanda qu'avant tout, le nouveau Roi jurât de ne point avoir eu part à la mort de Sanche. Ce serment fut prononcé, avec les malédictions d'usage contre les parjures, sur l'autel même où étaient déposées les enseignes royales. Dès ce moment Rodrigue perdit la faveur du nouveau monarque. Il quitta la Castille, d'où il emmena plusieurs de ses parens et de ses amis, mais sans cesser de combattre pour son souverain. Il remporta un avantage considérable sur cinq Mores, qui dévastaient la province de Rioga : les ayant attaqués à la tête de ses vassaux, il les défit, et leur imposa un tribut au nom du Roi de Castille. Rappelé à la cour, il reçut en présence d'Alphonse les envoyés des Rois Mores vaincus par lui, qui lui donnèrent le titre d'*El-Seïd*, qui, en langue Arabe, signifie *Seigneur* : d'où lui est venu le surnom de Cid. En 1086 il contribua beaucoup par sa valeur à la prise de Tolède. Forcé de quitter une autre fois la cour par l'ordre d'Alphonse, qui ne lui avait point pardonné l'affront du serment auquel il l'avait obligé dans l'assemblée de Castille, il rassembla un certain nombre de chevaliers, s'empara du chateau d'Alcacer, et s'y rendit de nouveau redoutable aux Mores. Ce second exil fut l'époque la plus glorieuse de sa vie par les victoires signalées qu'il remporta sur les Mores, sans autres moyens que le courage de ses braves et sa propre valeur. Dans ses expéditions il cherchait toujours à prendre position sur des rochers, ou dans des lieux d'un accès difficile ; c'est pour cela qu'il se tenait de préférence dans la forteresse de Tέρuel, qui depuis est devenue célèbre sous





D.K. Bonatti fec.

le nom de *Forteresse du Cid*. Après la mort de l'Arabe Jaga, Roi de Tolède qui s'était retiré à Valence, Rodrigue s'empara de cette ville fameuse en 1094. Mais n'oubliant jamais qu'il était sujet d'Alphonse, il ne voulut pas prendre le titre de Roi, et ne cessa point de rendre les mêmes hommages de soumission et d'obéissance au monarque qui l'avait exilé. Il mourut à Valence en 1099. Ses exploits ont fourni aux romanciers espagnols une foule d'aventures, auxquelles ils ont mêlé sans réserve le merveilleux avec la vérité. On doit mettre au nombre de leurs récits fabuleux la querelle du Cid avec le comte de Gormas, ainsi que ses amours avec la belle Chimène, qui forment le sujet de la tragédie de Corneille intitulée *le Cid*. Rodrigue eut un fils et deux filles de son mariage avec Donna Ximène Diaz, fille de Don Diego Alvarez des Asturies. Vaillant capitaine, loyal chevalier, il fut le modèle des guerriers de son tems, et son réveille encore aujourd'hui le sentiment de la bravoure et de la fidélité dans l'âme des Espagnols (1).

On voit au n.º 1 de la planche 26 l'urne et les figures dont est décoré le tombeau du Cid et de Ximène Diaz son épouse : monument qui se trouve dans la chapelle de S.<sup>t</sup> Sisebute de l'église du couvent de S.<sup>t</sup> Pierre de Cardona de l'ordre de S.<sup>t</sup> Benoit, à deux lieues de Burgos dans la vieille Castille. Derrière l'urne on lit cette inscription :

*Son tombeau  
et son image.*

BELLIGER INVICTUS FAMOSUS MARTE,  
TRIUMPHIS CLAUDITUR HOC TUMULO MAGNUS  
DIDACI REDERICUS: OBIT ERA M C XXXVIII

Les armoiries du héros consistent en un bouclier entouré d'une chaîne, et portant deux épées en santoir surmontées d'une croix : celles de Ximène représentent une tour également entourée de chaînes. Au dessus du tombeau on voit répétées les images des deux époux dans un bas-relief, où l'habillement de Ximène mérite d'être particulièrement remarqué (2).

(1) V. l'*Historia del famoso Cid Rui Diaz*, Seviglia, 1716, et *Jose Pereya Bayam*, *Historia del famosissiom heroe et invencivel cavalheiro hespandol Rodrigo*. Lisbona, 1734.

(2) De-Laborde, Tom. II. Part. II. Tav. XV.

*Tombeau  
et effigie du Duc  
de Cardona.*

Le n.º 2 de la même planche offre l'image du Duc de Cardona, qui se voit à Belpuch, ville à six lieues de Poblet sur la route de Barcelone à Sarragozze. « Belpuch, dit De-Laborde, est une ville d'environ onze cents habitans, mal bâtie, d'un aspect sombre, et triste à l'intérieur, mais située au milieu de campagnes fertiles, et particulièrement remarquable par un beau monument qui appartient à l'époque de la renaissance des arts dans le XVI.º siècle. Ce monument se trouve dans l'église des Franciscains, qui est à un quart de lieue de la ville. La seule chose qui mérite quelque attention dans ce couvent, c'est l'architecture de son cloître et les ornemens des chapiteaux de ses colonnes; mais ces sortes de constructions sont si multipliées en Espagne, que l'œil finit par s'y habituer, et ne s'arrête plus sur un genre de beauté, qui ailleurs exciterait l'admiration. Il n'en est pas ainsi cependant du monument dont il s'agit, et qui est d'un travail supérieur à tout ce qu'on peut voir de plus beau en ce genre dans la Catalogne. Ce mausolée, qui est en beau marbre blanc, présente un grand corps d'architecture de trente pieds de hauteur, au milieu duquel est le tombeau de Raimond de Cardona soutenu par des Sphinx, et placé dans une niche semi-circulaire (1), avec la statue du héros couchée

(1) Raimond de Cardona, second de ce nom dans la même famille, fut nommé, par Ferdinand le Catholique, Roi de Naples en 1509. S'étant détaché de la ligue de Cambrai en 1511, Ferdinand chargea Raimond de Cardona d'aller au secours du Pape et des Vénitiens contre les Français et l'Empereur Maximilien. Le Duc commença ses opérations en 1512 par le siège de Bologne, que l'arrivée de Gaston de Foix l'obligea bientôt à lever. Il perdit contre lui près de Ravenne une bataille sanglante, dont il ne se releva que par la mort de ce guerrier fameux qui y fut tué. Les Français s'étant retirés de l'Italie, Raimond fut envoyé en Toscane pour y punir les Florentins de l'alliance qu'ils venaient de contracter avec Louis XII. Il surprit la ville de Prato et la réduisit à une telle extrémité, que les Florentins épouvantés de ses excès, rappelèrent les Médicis et se soumirent aux énormes contributions qui leur furent imposées. La paix ayant été rompue entre Ferdinand et les Vénitiens, Raimond enleva aux derniers la ville de Brescia avec les forteresses de Peschiera, Legnago et Trezzo. Il se montra dans cette guerre comme dans les précédentes, féroce jusqu'à la barbarie, et porta ses armes victorieuses, toujours précédé de l'épouvante, jusqu'aux bords de la lagune. Après la conclusion de la paix, qui eut lieu en 1515, Raimond rentra avec son armée dans le royaume de Naples, où il mourut en 1522.

dessus et habillée à l'antique. Cette niche est décorée de cariatides dans l'attitude de la douleur, et a de chaque côté deux pilastres d'ordre ionique, entre lesquels on voit deux statues de femme, dont l'une tient une branche d'olivier, et l'autre une palme. Au dessus de cette niche il y a un bas-relief représentant J. C. mort sur la croix, avec les femmes affligées alentour. L'imposte est recouverte de deux grands médaillons avec des figures, qui offrent au défunt une couronne et une palme. Plus haut est une large frise où sont représentées des troupes en marche, et des évolutions militaires, le tout surmonté d'une corniche très-saillante et très-riche. Au sommet du monument s'élève une statue de la Vierge assise, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, et soutenue par deux anges qui ont les ailes déployées. On voit enfin des deux côtés de la corniche deux autres statues également assises, avec deux vases placés symétriquement. Au dessus de la statue de la Vierge, et au dessus de l'arme on lit l'inscription suivante :

RAIMUNDO CARDONAE QUI REGNUM NAPOLITANUM  
 PRAEROGATIVA PENE REGIA TENENS  
 GLORIAM SIBI EX MANSUETUDINE COMPARAVIT  
 ISABELLA UXOR INFELIX MARITO OPTIMO FECIT.  
 VIXIT ANN. XXXXXIII. MENS VIII. DIES VI. ANN. MDXXII.

La base est couverte de bas-reliefs représentant des batailles et une marine avec des navires, parmi lesquels on distingue une galère parfaitement exécutée. On lit sur le socle cette inscription: *Johannes Nolanus faciebat*, c'est le nom de l'artiste par qui fut fait ce mausolée à Naples, d'où il a été transporté à Belpuch par pièces numérotées. Il y a de chaque côté deux inscriptions conçues en ces termes ; la première : *Servasti thalamum genio, dulcissime conjux. Servandus nunc est pro thalamo, tumulus* ; et la seconde : *Ornasti et manes lacrymis miserabilis uxor, haud optare alias fas erat infériis . . . .* Ce monument est tout entier en marbre et du plus beau travail : on y remarque la belle distribution des masses et la richesse des parties qui forment le caractère des ouvrages du XVI.<sup>e</sup> siècle. On pourrait cependant trouver quelque chose à redire dans la multiplicité des ornemens, et dans l'attitude de quelques figures ; qui ne sont pas toujours du plus beau style (1) ».

(1) De-Laborde, Tom. I. Part. I. pag. 49.

Tombeaux  
des Rois  
d'Arragon.

On voit, au n.º 3 de la planche 26, une des urnes des tombeaux des Rois d'Arragon dans l'église du couvent de Poblet en Catalogne. Avant d'en faire la description, nous croyons à propos de rapporter quelques observations judicieuses de M.<sup>r</sup> De-Laborde, sur l'emplacement qui convient aux sépultures des Rois. « L'intérêt que produit, dit-il, l'aspect d'un édifice, me semble dépendre en grande partie du rapport qu'il y a entre sa situation, et l'usage auquel il est destiné. Cette sorte de convenance est une beauté relative, qui n'est pas moins importante que la beauté de son architecture et le choix de ses ornemens. Ainsi, par exemple, quand nous nous imaginons un édifice destiné à renfermer les tombeaux des souverains d'un grand empire, nous lui assignons dans notre esprit une position particulière, un aspect qui lui est propre. Il me semble encore, qu'un tel édifice ne doit pas moins être éloigné du tumulte des villes où il serait profané, que d'une solitude sauvage, où il aurait l'air d'être dans une espèce d'abandon. Les Rois doivent conserver encore après leur mort une apparence de majesté et de puissance, et leurs cendres, comme leur mémoire, ont droit à la vénération des hommes. Je voudrais donc que le lieu de leur sépulture, ce dernier palais où la mort les a renfermés pour toujours, fût placé à l'entrée d'une plaine riche et fertile, mais adossé à des montagnes élevées et solitaires, qui fussent comme prêtes à l'entourer et à le défendre. *Les montagnes le ceignent, dit l'Écriture, et Dieu est autour de lui*: telle est la situation de Poblet, où reposent les corps des Rois d'Arragon. Tout ce qui peut inspirer le recueillement et le respect semble réuni dans cet édifice; il est bâti au milieu d'une double enceinte de hautes murailles garnies des crénaux, dont les lignes prolongées ressemblent de loin aux remparts d'une ville. On trouve dans la première enceinte un bois antique, au milieu duquel sont placées les statues de divers Saints qui ont souffert le martyre dans les environs de ce lieu, et dont l'histoire est gravée sur des autels en pierre. En entrant dans la seconde enceinte on demande au voyageur ses armes, en lui disant que les plus grands princes se sont conformés à cet usage. On arrive ensuite devant un grand monastère, dont on découvre l'église gothique, les longs corridors et la porte d'entrée, qui est décorée de croix et de statues. Après avoir traversé la voûte ténébreuse de cette porte, on entre dans le cloître

qui est planté d'arbres, et au milieu duquel il y a une fontaine surmontée d'une coupole gothique. Le profond silence qui règne en ce lieu, n'est interrompu que par le son des cloches et par les chants de l'église. Quelques religieux vêtus de grandes robes blanches, et la tête couverte d'un capuchon, sont les seules personnes qu'on rencontre sous ces cloîtres. De là on passe dans l'église, où l'on voit, entre le chœur et le reste de la nef, un espace renfermé: c'est dans cette enceinte et des deux côtés du sanctuaire que se trouvent les tombeaux des Rois. Des lampes funèbres y brûlent nuit et jour: des cierges sont de même allumés sur l'autel, et les prières s'y succèdent presque sans interruption. La garde de cette sépulture n'est confiée qu'à quelques prêtres, dont la vigilance et les prières font toute la défense. Les soldats s'endormirent auprès du tombeau de J. C., mais ses disciples veillèrent au tour de lui. Au sortir de l'église le voyageur va visiter les salles de l'abbaye. Là on lui montre les actes des donations faites au couvent par divers princes du royaume, et même par des Rois Mores, en témoignage de leur vénération pour les miracles qui ont été opérés en ce lieu: on lui fait voir aussi les bulles des Papes relatives à ce même couvent, ainsi que les présens de divers Souverains, et une liste des princes qui l'ont visité, et dont plusieurs même ont pris l'habit de l'ordre, et sont morts dans cette retraite. Cette abbaye était pour les Rois d'Arragon ce qu'est aujourd'hui l'Escorial pour les Rois de Castille. Elle fut fondée par Raimond Béranger comte de Barcelone en 1149, puis agrandie par Alphonse II et par ses successeurs; et elle a été bâtie en partie avec les décombres d'un autre couvent qui se trouvait à un quart de lieue de là, dans un canton appelé maintenant *Granja mitjana* (1) ».

L'église de Poblet a trois nefs et la forme d'une croix. Les stalles du chœur qui est au milieu, sont ornées de belles sculptures. Le sanctuaire est pavé en carreaux de marbre, alternativement blancs et noirs, d'un palmé en carré. Les tombeaux des Rois sont ce qu'il y a de plus remarquable dans cette église. Ils sont rangés à droite et à gauche, dans l'intervalle où la nef du milieu aboutit au sanctuaire: il y en a six, dont trois sont d'un côté et trois de l'autre, et ils reposent sur une riche base en marbre blanc,

*Eglise  
de Poblet.*

(1) De-Laborde, Tom. I. Part I. pag. 45, et Tav. LXXVI.

qui a été élevée par les comtes de Gardona, dont elle renferme les cendres. Ces six tombeaux sont aussi en marbre blanc et décorés de sculptures, où sont représentées les victoires et la pompe funèbre des Rois qui y ont leur sépulture. Les images de ces Rois sont couchées sur la partie supérieure, et l'on voit sur quelques-uns l'image de l'épouse à côté de celle de son époux. Au dessus s'élève une espèce de plafond en bois orné de même de sculptures, de peintures en or, et qui sert comme de dais aux statues des souverains. Ce plafond forme de chaque côté de l'église trois arcades, entre lesquelles sont les tombeaux. Le ciel de cette espèce de baldaquin est peint en azur, et parsemé d'étoiles de couleur d'or.

Portrait  
de Ferdinand  
Cortez.

A toutes ces figures nous avons cru à propos de joindre, sous le n.º 4 de la même planche, le portrait de Ferdinand Cortez, qui est un ouvrage de Velasquez, peintre renommé, pour donner une idée de l'habillement et des armes des guerriers espagnols qui firent la conquête de l'Amérique. Prenant donc toujours pour guide M.<sup>r</sup> De-Laborde, nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de choisir, non seulement un des ouvrages les plus estimés de l'école espagnole (1), mais encore le portrait d'un des hommes les plus illustres dans l'histoire du nouveau monde. Ferdinand Cortez, né à Medelino, s'étant dégoûté de bonne heure des études, se voua à la profession des armes, pour laquelle il se sentait une passion vio-

(1) *Don Diego de Silva Velasquez* naquit à Séville en 1594 d'une noble famille Portugaise, et mourut à Madrid en 1660. Il fut élève d'Herrera et ensuite de Pachero. Ses premières études furent de peindre des animaux, des légumes et des poissons; et son ouvrage le plus estimé en ce genre est un porteur d'eau ayant la poitrine nue, et donnant à boire à un petit garçon. Ce tableau fit tant de bruit que le Roi voulut en faire l'acquisition. Une conception hardie, un pinceau décidé, un coloris vigoureux et une touche énergique sont les qualités caractéristiques de ce peintre. Il fut vivement frappé des tableaux de Caravaggio, qu'il se proposa pour modèle, et auquel il peut être comparé dans l'art de faire les portraits. Philippe IV le nomma son premier peintre, et joignit à ce titre un traitement considérable et la *clef d'or*, qui donnait le droit d'entrer à toute heure dans le palais royal. Velasquez fit deux fois le voyage d'Italie, et y fut reçu avec de grands honneurs par les personnages du plus haut rang. Le Roi d'Espagne le nomma en outre Chevalier de S.<sup>t</sup> Jacques, et à sa mort il lui fit célébrer des obsèques magnifiques.





lente. En 1504 il passa en Amérique. Velasquez, gouverneur de Cuba, le mit à la tête d'une flotte destinée à aller à la découverte de nouvelles terres. Cortez partit de San Jago le 18 novembre 1518 avec dix vaisseaux, six cents Espagnols, dix-huit chevaux, et quelques pièces d'artillerie. S'étant avancé le long des côtes du golfe du Mexique dont il soumit les habitans, tantôt par les caresses et tantôt par la terreur, il entra en conquérant dans la ville de Mexico le 9 novembre de l'an 1519. L'Empereur Montezuma le reçut comme son souverain, et les Mexicains l'adorèrent comme le fils du soleil et comme un dieu. Tant de prospérité excita la jalousie du gouverneur de Cuba. Mais à l'aide des renforts considérables qu'il reçut de l'Espagne, Cortez, plus heureux que Colomb, put se soutenir contre ses ennemis, et parvint à soumettre tout le Mexique. Mais il ternit sa gloire par les atrocités que la soif de l'or fit commettre à ses soldats, et dont la plume refuse de tracer le récit. A son retour en Espagne il fut comblé de richesses par Charles-Quint, dont il fut pourtant si peu considéré, qu'il eut de la peine à en obtenir audience. Ayant un jour fendu la foule qui entourait le carrosse du Roi, il se présenta sur le marche-pied de la portière : *Qui êtes-vous?*, lui dit le Monarque. *Je suis*, répondit fièrement le vainqueur du Mexique, *un homme qui vous a donné plus de provinces, que votre père ne vous a laissé de villes.* Il mourut dans son pays le 2 décembre 1554, âgé de 63 ans. Voyez son portrait. La difficulté de rendre les couleurs de ce bel ouvrage nous a déterminé à n'en donner que les simples contours.

La planche 27 représente divers costumes, que De-Laborde a vus particulièrement à Tolède. On ignore encore l'époque de la fondation de cette ville aussi bien que l'origine de son nom. Tite-Live est le premier historien qui en fasse mention au *XXI.<sup>e</sup> chapitre de la IV.<sup>e</sup> Décade, l'an de Rome 560.* Ce qu'il y a de certain c'est qu'elle se rendit célèbre dans les annales de l'Espagne, sous les Rois Goths et sous les Mores. Elle est située sur le penchant d'une montagne de granit, et arrosée par le Tage qui forme autour d'elle un fer à cheval, depuis son entrée à l'orient jusqu'à sa sortie entre l'occident et le nord. Derrière la ville s'élève une chaîne de montagnes arides, sur lesquelles il ne croît d'autre arbre que l'abricotier, non par effet de stérilité, mais parce qu'on a négligé de replanter les arbres qui s'y trouvaient autrefois, et qui

*Costumes  
de Tolède.*

n'ont été coupés que par imprudence. On voit à la droite de la planche un membre d'une de ces confreries, dont le nombre est si considérable en Espagne, et derrière lui un clerc avec son petit bonnet à quatre pointes, tel qu'on le porte en effet dans ce pays: derrière eux est un pauvre, qui est estropié et habillé à la Castillane. Au milieu on voit trois femmes et une petite fille en mantille et en jupe: celle qui fait l'aumône porte la *maja* avec un petit corset et une jupe à deux rangs de franges. L'homme qui est à côté d'elle porte aussi l'habit appelé *majo* avec un bonnet de velours, comme les habitants de la Manche; ses cheveux relevés forment une espèce de toupet, et sont liés avec un ruban noir orné de franges; son habit et ses culottes sont galonnés et parsemés de bouillons, et il a le mouchoir à la *maquareno* avec le manteau croisé sous le bras droit.

*Chasse  
des taureaux.*

Un des spectacles pour lesquels les Espagnols et les Portugais ont le plus de goût c'est la chasse des taureaux. Voyez la planche 28. Nous ne saurions donner une description plus exacte de ces spectacles barbares, qu'en rapportant celle que fait M.<sup>r</sup> Baret, notre compatriote, de la course qu'il vit à Lisbonne. « On ne peut nier (dit-il dans une lettre qu'il écrit de cette ville à ses frères le premier de septembre 1760), que la course des taureaux ne soit un spectacle vraiment imposant pour quiconque le voit la première fois. Je vous assure pourtant que je ne donnerais pas à présent un *quattrain* (centime) pour y aller une autre fois: car je n'ai pas été peu scandalisé de voir tant de chrétiens, et surtout tant de prêtres assister à un divertissement aussi cruel, et encore un jour de dimanche. Pour en venir donc au commencement de mon récit je vous dirai, qu'étant monté hier vers les trois heures de l'après midi avec M.<sup>r</sup> Edouard dans une calèche attelée de deux mules, qui est la voiture la plus ordinaire de ce pays, nous arrivâmes au bout d'une petite heure, d'un assez bon trot, dans un lieu appelé *Campo Pequeno*. Là s'élevait une construction en bois, de forme décagone et d'environ deux cent-cinquante pas de diamètre. Le bas en était garni de bancs disposés en amphitéâtre, et le haut était divisé en loges, dans chacune desquelles il pouvait bien tenir au moins douze personnes. Les spectateurs qui se trouvaient dans l'amphitéâtre étaient, les uns debout derrière une espèce de parapet en planches, qui arrivait jusqu'au menton d'un homme d'une taille ordinaire, et les autres assis sur les bancs: ceux qui étaient dans les





loges avaient également pour sièges des espèces de petits bancs très-incommodes. Nous nous trouvions du côté de l'ombre, presqu'en face de la loge du Roi, et à la distance de trois loges de celle de la reine. Le Roi, qui était en habit de soie couleur céleste sans galon d'aucune sorte, était avec Don Pèdre son frère, qui avait épousé depuis peu de mois la princesse du Brésil fille aînée du Roi. La Reine étant sur le côté je ne pus la voir en face, et l'on me dit qu'elle avait avec elle ses quatre filles, qu'il me fut de même impossible de bien distinguer, car elles ne se laissaient apercevoir que fort peu, et de tems à autre. Les spectateurs, qui étaient en grand nombre, étaient presque tous hommes, et je ne crois pas qu'il y eût plus de cent femmes. Dans l'arène il y avait peut-être deux cents personnes la plupart assises à terre. Le Roi n'avait pas un seul homme de sa garde, et l'on voyait seulement devant la loge de la Reine un homme à cheval ayant l'air d'un *brighella* ( espèce de masque du théâtre italien ) par son accoutrement, et tenant une espèce de gaule à la main.

Le Roi étant arrivé, on vit entrer dans l'arène deux manières de chars de triomphe, attelés chacun de six mules. Ces chars étaient on ne peut plus mal faits et mal ornés. Il y avait sur chacun huit che-  
 napans qui figuraient, sur l'un des guerriers Mores, et sur l'autre des guerriers Indiens. Après que ces chars eurent fait quelques tours au grand galop, les Mores et les Indiens s'élançèrent à terre et commencèrent un court et ridicule combat, dans lequel les huit premiers avec leurs épées de bois étendirent bravement les seconds morts sur la place: ces derniers s'étant aussitôt relevés pleins de vie comme les premiers, ils allèrent tous en courant et en riant aux éclats se placer dans un coin de l'arène, pour faire place à deux cavaliers habillés à l'Espagnole, la tête couverte de panaches, et montés sur de beaux chevaux bizarrement harachés: l'habit de l'un était jaune, et celui de l'autre cramoisi.

Après avoir salué le Roi, la Reine et toute l'assemblée, et fait caracoler leurs chevaux aux acclamations des spectateurs, l'un des champions alla se placer en face d'une porte qui était pres-  
 que au dessous de la loge du Roi, et l'autre courut au galop se poster vis-à-vis de lui à l'autre côté de l'arène. La porte ayant été ouverte par un homme, qui la tira promptement sur lui, il sortit un taureau, qui, en trois sauts, s'élança vers le cavalier jaune, lequel

*Char  
de triomphe*

*Commencement  
de la chasse  
à cheval.*

l'attendait de pied ferme tenant une espèce de dard à la main, qu'il enfonça dans le cou de l'animal, en même tems qu'il fit faire adroitement à son *Rabicano* une volte de côté (1) pour esquiver les cornes du taureau, dont toutefois l'atteinte n'était pas bien à craindre, grâce à un morceau de bois tourné qu'on avait emboîté à leur extrémité. L'animal se sentant blessé se mit à courir avec furie par toute l'arène, suivi du cavalier qui lui lança un autre dard au moment où il allait en être assailli de nouveau. Le taureau s'étant éloigné de lui pour courir sur le cavalier cramoisi, celui-ci le blessa encore au cou d'un troisième dard: alors le cavalier jaune ayant tiré un grand sabre lui en détacha un si rude coup entre deux côtes, qu'il le fit tomber à la renverse nageant dans son sang. L'animal ne fut pas plutôt abattu qu'il fut entouré d'une foule de *toreadors* à pied, dont les nus le saisirent par les cornes, en même tems que les autres le percèrent de plusieurs coups de dague. Le *brighella*, héraut ou officier, car je ne sais quel nom lui donner, courut aussitôt au galop à une porte qui était en face de la loge de la Reine, et l'ayant fait ouvrir il en sortit quatre mules qui entraînèrent hors de l'arène l'animal non encore tout-à-fait mort, sur lequel un More plein de joie s'était assis. Il serait fastidieux de vous entretenir de tous les petits accidens plus ou moins différens dont fut accompagnée la chasse des dix-huit taureaux, qui furent tués successivement dans cette journée. Quelques-uns, avant de tomber morts, reçurent dans le cou jusqu'à huit dards qui leur avaient été lancés par les deux *toreadors* à cheval, ou par des *toreadors* à pied. Il était curieux de voir avec quelle agilité un de ces derniers, saisissant de la main gauche la queue d'un des chevaux des deux champions, et tenant de la droite une banderole, dont il se servait pour irriter le taureau, sautait à droite et à gauche en suivant tous les mouvemens du cheval sans jamais abandonner sa queue, et avec quelle adresse lui et le cavalier esquivèrent par des sauts simultanés ou alternatifs la poursuite de l'animal furieux, dès que le cavalier l'avait blessé. Il n'est permis au *toreador* de frapper le taureau que de front et lorsque l'animal s'élançait contre lui, et il se ferait huer de toute l'assemblée comme un lâche, s'il le blessait par derrière, de côté ou quand il

*Toreadors  
à pied.*

(1) *Rabicano* était le nom du cheval de l'*Argalie*. Voyez *Boïard*.

fuit. Un de ces taureaux, épouvanté des cris des figures d'Indiens et de Nègres dont je viens de parler et qui le poursuivaient, ainsi que de ceux des *toradors* à pied et à cheval, s'élança d'un saut dans l'amphitéâtre où il occasionna un affreux désordre : cependant il n'y eut personne de tué ni d'estropié, tant les Portugais sont habitués à ces sortes d'accidens, auxquels ils savent se soustraire lestement en se jetant dans tous les coins et même dans l'arène. L'audacieux animal fut tué à coups d'épée par les assistans même sur les gradins de l'amphitéâtre, et le parapet ayant été ouvert en peu de minutes, il fut traîné hors de là par quatre mules aux acclamations des spectateurs, que cette aventure réjouit beaucoup, et qui ne m'aurait point du tout amusé si j'avais eu le malheur de me trouver dans cet endroit-là. Quelques-uns des dards lancés par les *toradors* dans le cou des taureaux avaient à leur extrémité une espèce de fusée, et lorsque l'artifice venait à s'enflammer, l'animal faisait des sauts épouvantables ; mais aux détonations qui suivaient bientôt, il devenait furieux, et c'était alors que redoublaient les cris de joie de toute l'assemblée ».

« Un Nègre, tenant une petite banderole, attendit avec intrépidité un des taureaux, et au moment où l'animal baissait la tête, ce Nègre, léger comme un passereau, s'élança d'un saut entre ses cornes, fit une demi-cabriolet sur son dos et retomba à terre sur ses deux pieds. Un autre Nègre ayant saisi de la main gauche un autre taureau par une de ses cornes, tandis qu'il était entraîné çà et là par le fougueux animal sans jamais lâcher prise, lui donna plusieurs coups de dague dans le museau et dans la tête, puis se laissa tomber doucement de côté sans avoir reçu la moindre blessure. Il s'en fallut peu cependant que le dix-huitième et dernier taureau ne se vengeât lui et les dix-sept premiers d'une manière sanglante : car, ayant renversé d'un terrible coup de tête le beau cheval du *torador* jaune, il passa sur le ventre de ce dernier qui lui avait déjà enfoncé deux ou trois dards dans le cou ; et sans les morceaux de bois tourné dont les cornes du taureau étaient recouvertes à leur extrémité, M.<sup>r</sup> le cavalier était sûrement éventré, et, qui pis est, avec son beau coursier, *qui ne posa jamais à faux* un de ses quatre pieds. Cependant, Rabicano d'un côté, et (1) l'Argalie de l'autre, furent debout en un clin-d'œil :

*Adresse  
des Nègres.*

(1) Voyez l'Orland amoureux, comme je viens de le dire,

Rabicano, en faisant des sauts comme une chèvre, s'éloigna de l'animal qui lui avait fait cette mauvaise plaisanterie : alors l'*Argalie*, transporté de colère, poussa contre le taureau le sabre levé, et lui en donna de si rudes coups sur l'échine, que si la nature ne lui avait pas donné des os aussi durs que le fer, il l'aurait fendu comme un concombre. Vint ensuite toute la cohorte des *toreadors* à pied, qui lui donnèrent tant de coups de lances et de dague, qu'en peu d'instans le pauvre animal fut écharpé et délivré de tous ses tourmens. Ainsi se termina ce cruel spectacle, au grand contentement et aux acclamations joyeuses des fidèles sujets de sa majesté très-Fidèle. Je ne veux pourtant pas omettre ici le morceau le plus intéressant de cette belle histoire, et le voici. Après que le huitième ou neuvième taureau eut été tué, il s'éleva un grand bruit dans l'amphitéâtre du côté où était le Roi, et les gens qui y étaient commencèrent à se heurter, et se précipitant par centaines de l'autre côté du parapet, comme si le feu eût pris à cet édifice de bois, ils s'enfuirent pêle-mêle vers le milieu de l'arène : ceux qui étaient de l'autre côté, c'est-à-dire là où j'étais, se mirent à crier en demandant la cause de tout ce désordre : les clameurs de tant de gens, dont les uns se jetaient ou étaient jetés dans l'arène, et les autres voulaient savoir le motif de ce bouleversement, les demandes et les réponses confondues parmi les vociférations de tout genre, tout cela faisait un tupage d'enfer, au milieu duquel les tonnerres des Alpes et des Cordillères n'auraient pu se faire entendre. Cet affreux tumulte dura un quart d'heure : le Roi ne cessait de faire des signes avec son éventail ; la Reine et les princesses, le corps penché en avant de leur loge, en fesaient de la main droite pour apaiser cette multitude effrayée, et sans leurs efforts pour y parvenir, qui sait comment cela aurait fini ? On vint enfin à savoir que quelques individus avaient crié dans l'amphitéâtre *Terremoto* (tremblement de terre) ; et à ce cri, si redoutable aujourd'hui pour les Portugais, tout les spectateurs s'étaient précipités hors de cet endroit, dans la crainte que tout l'édifice ne s'écroulât sur eux avec les personnes qui étaient au dessus dans les loges. On ne tarda pas ensuite à apprendre que ce cri avait été poussé à dessein par des filous, pour mettre tout le monde sens dessus dessous, et pour escamoter dans ce désordre tout ce qui aurait été laissé sur les sièges. A-t-on jamais oui parler d'un tour de filouterie, à la fois plus adroit et

plus hardi que celui-ci? Quels coquins il y a dans ce Portugal? Oser un coup semblable sous les yeux d'un Roi et d'une nation, peut-on faire davantage? Qu'on aille demander après cela si les filous Portugais sont entreprenans! Enfin, chacun retourna à sa place; et ceux qui ne s'étaient pas rompu ou disloqué quelque membre, ou qui n'avaient rien perdu dans cette bagarre rirent beaucoup de leur frayeur et de celle des autres, et tout le monde laissa ensuite continuer le spectacle, qui se termina comme je viens de le dire. Mais cette lettre est déjà trop longue; et quoiqu'il me reste encore à vous dire beaucoup de choses, qui me sont arrivées hier avant de rentrer le soir chez moi, je suis tellement fatigué, qu'il me faut en rester là maintenant pour aller manger quatre tranches de melon: je quitte donc la plume, mais à nous revoir ce soir avant d'aller au lit. Lisbonne le 1.<sup>er</sup> septembre 1760 ».

« Le dernier taureau avait été à peine entraîné hors de l'arène, continue le même écrivain, que je me sentis la curiosité d'aller voir de près un souverain, dont le royaume a été depuis quelque tems trop fécond en évènements étranges: ainsi, avant que la foule commençât à sortir du lieu où j'étais, je me hâtai d'en descendre, et courus me placer sur le passage de sa Majesté, pour pouvoir l'observer à mon aise avec ma lorgnette. Je vis devant l'entrée de sa loge un appentis en bois, sous lequel était sa calèche qui était fort simple, et attelée seulement de deux mules noires comme l'encre, et sur la porte de cette espèce de vestibule quatre de ses gardes à cheval en très-mauvais équipage. Telle était la suite, ou, comme on le voudra, la cour d'un monarque, qui, en richesses, le cède à peine au Grand Mogol. Mais ce qui me parut encore plus étrange, ce fut de m'apercevoir que, de toutes les personnes qui sortaient en foule de l'amphithéâtre, aucune ne montra la moindre curiosité de voir son souverain: ce qui n'arrive peut-être dans aucun autre pays du monde. M.<sup>r</sup> Edoard et moi nous fûmes absolument les seuls qui eussent cette curiosité, et encore fûmes nous deçus dans notre espoir: car, à peine en bas de l'escalier avec son frère Don Pedro, sa Majesté monta en calèche, et ayant tiré ses rideaux le cocher fouetta ses mules qui partirent comme un éclair, et nous laissèrent là avec un pied de nez. Je demandai ensuite à plusieurs Anglais, si le Roi était dans l'usage, toutes les fois qu'il sortait, de tirer ses rideaux comme il venait de le faire, ils me

*Cortège  
des Rois  
de Portugal.*

répondirent que non, et qu'au contraire il va toujours à découvert, ensorte que rien n'est plus aisé que de se passer l'envie de le voir, comme je me propose de le faire une autre fois.

*Cortège  
de la Reine.*

Ayant manqué le Roi, je revins promptement sur mes pas pour voir la Reine et ses filles; mais ayant rencontré un groupe de dames, toutes sans panier, dont une me parut jeune, belle et habillée d'une manière très-pittoresques, je dus m'arrêter par respect; et d'ailleurs la foule des calèches et autres voitures ne permettait ni de faire le tour, ni d'aller plus loin; je me tins donc là sur mes deux pieds à côté d'une de ces dames, qui pouvait avoir un peu plus de quarante ans. Elle était habillée en soie couleur marron, et l'arrangement de sa chevelure n'avait pas la forme pyramidale de celle des autres dames plus jeunes qu'elle. Un mouchoir noir lui couvrait le cou, et elle avait des pendans d'oreille de quelque valeur, mais on ne lui voyait point d'autres pierreries sur la tête ni sur toute la personne. Elle portait des manchettes de dentelle de point d'Angleterre à plusieurs tours et à festons, des bas blancs et des souliers qui me parurent être de feutre noir: les traits de son visage étaient plutôt réguliers, et elle avait le regard d'une religieuse avec un teint un peu rembruni, comme s'il eût été brûlé par le soleil. Ce fut la seule dame qu'il me fut possible d'observer de la tête aux pieds et sans le secours de ma lorgnette, tant elle était près de moi. A peine commençais-je à retenir les traits de sa physionomie dans mon esprit, qu'il arriva une petite voiture à six mules et à quatre places, où les sièges n'étaient pas disposés comme dans les nôtres, mais ressemblaient à deux canapés tournés l'un et l'autre du côté des mules. Des sept ou huit dames qui étaient là quatre entrèrent dans cette voiture; d'abord celle dont je viens de parler, puis une autre qui était plus richement parée; et sur le second siège vinrent se placer la belle dame en habit pittoresque, et, à sa gauche, une vieille, qui peut-être avait en naissant la peau blanche, mais que les années et le soleil avaient plus que médiocrement noircie. S'étant assises les postillons partirent au galop, suivis de six cavaliers beaucoup mieux vêtus que les gardes du Roi. Mais savez-vous, mes bons messieurs, que la dame dont je m'étais trouvé si près, et que j'avais pu observer tout à mon aise était Madame la Reine du Portugal en corps et en âme? Quand je l'eus appris un moment après je me crus tombé des





nues, n'ayant aperçu dans aucune des personnes qui se trouvaient là rien qui pût indiquer que ce fût la Souveraine. La dame assise à sa gauche était l'épouse du prince du Brésil; la belle dame qui s'assit en face était une autre de ses filles, et la vieille une de ses premières dames. Les deux autres filles de sa majesté avec deux autres dames d'un âge avancé montèrent dans une autre petite voiture ».

« En réfléchissant aujourd'hui sur le peu d'empressement que montrent les Portugais à voir leurs princes, toutes les fois qu'ils le pourraient sans peine, j'ai dû me convaincre qu'il n'était pas aisé d'expliquer ce phénomène du cœur humain. Les hommes sont accoutumés dès leur naissance à entendre louer leurs princes, et ils sont instruits dès leur bas âge à les aimer et à les respecter; et si quelque accident ne s'oppose point à cette habitude, qui devient pour eux une seconde nature, ils les aiment et les respectent toute leur vie, et cherchent par conséquent à voir et à contempler ces objets de leur amour et de leur respect. Pourquoi arrive-t-il en Portugal le contraire de ce qu'on voit dans tous les autres pays du monde; ou au moins en Europe? Je laisse aux philosophes à résoudre ce problème, ne me sentant pas capable d'en donner la solution: car je suis absolument un nouveau venu à Lisbonne, et ne sais rien de l'éducation qu'on y donne aux habitans *ab infantia*, et qui peut-être sera telle de leur inspirer pour leur famille royale; une vénération semblable à celle de certains peuples de l'orient, dont on dit qu'ils n'osent jamais regarder leurs monarques en face, comme se croyant indignes d'une si grande faveur. Je me rappelle ce que l'auteur du fameux *Voyage de My Lord Anson autour du monde* dit des Chinois qui étaient à pêcher en mer, lorsqu'ils virent le vaisseau de soixante canons que montait cet heureux Argonaute, et qui aurait suffi pour écraser toutes les armées navales de leur empereur. Ces pauvres pêcheurs ne prirent pas seulement garde à cet édifice de bois, qui, par sa nouveauté pour eux, devait cependant leur paraître une chose fort extraordinaire et attacher leurs regards. Mais ce manque absolu de curiosité dans les Chinois, que l'auteur du voyage cité attribue à leur stupidité naturelle, n'est point du tout applicable aux Portugais; qui, quoique le peuple le moins éclairé de l'Europe, ne laissent pourtant pas d'être beaucoup moins ignorant que les idolâtres de la Chine;

*Les Portugais  
peu curieux  
de voir  
leurs princes*

car, bien loin d'être stupides, on les voit au contraire montrer dans toutes les circonstances beaucoup d'empressement à voir les choses extraordinaires, telles que leurs chasses de taureaux, leurs cérémonies d'église qui sont magnifiques et autres spectacles quelconques: ainsi devine l'énigme qui pourra: car pour moi je ne puis l'expliquer, et je n'ai trouvé aujourd'hui au café Anglais personne, qui ait voulu m'aider à la deviner: on n'a pas même su m'y dire pourquoi le Roi et tous les membres de la famille royale vont vêtus si simplement, qu'il est impossible à quiconque ne les connaît pas de vue, de les distinguer du reste des hommes. On m'assure même, qu'avant l'attentat du Duc d'Aveiro contre sa personne, le Roi allait partout sans gardes. Ce monarque est ennemi du faste, et ne veut pas autour de lui une cour nombreuse et bruyante quand il sort; quant à la Reine, qui est très-dévote, comme le sont la plupart des Reines, il est probable qu'elle ne s'abstient de la pompe que par esprit de dévotion et d'humilité chrétienne. Les grands et les riches se font une loi d'imiter leurs souverains; et voilà pourquoi à la chasse des taureaux d'hier, je n'ai vu aucun luxe dans les habits ni dans les équipages. Le maréchal-ferrant de la cour devrait néanmoins faire ensorte que les mules de sa majesté très-Fidèle ne perdissent point leurs fers quand elles sont à sa voiture, comme il leur arriva hier en allant à l'amphithéâtre: ce qui fut cause que toutes les voitures qui se trouvaient sur le petit chemin de *Campo Pecqueno* durent s'arrêter jusqu'à ce qu'une des mules de la calèche royale qui avait perdu un fer fût referrée: négligence scandaleuse de la part de celui qui a l'inspection des équipages de la cour, et surtout des choses qui doivent servir à la personne du monarque. Il arriva quelque chose de semblable au Roi d'Angleterre (1) la dernière fois qu'il se rendit à Harwich pour passer en Hanovre au commencement de la guerre actuelle. Sa chaise de poste se trouvait alors en si mauvais état, qu'elle se cassa au bout de quelques milles, ensorte que l'impatient monarque dut s'arrêter dans un fort mauvais gîte jusqu'à ce qu'elle fût raccommodée. Chose étonnante vraiment! que les chaises de poste se rompent, que les mulets perdent leurs fers quand il leur plaît, sans craindre de voir un visage royal se rider et froncer le sourcil, comme nous le craignons nous autres

(1) Georges II.

pauvres mortels, qui pourtant nous croyons valoir bien plus que les chaises de poste de l'Angleterre, et que les mulets noirs du Portugal! Adieu (1) ». A cette narration de Barretti nous ajouterons seulement qu'on nomme généralement, *Toreadors* tous les individus qui prennent part à la chasse du taureau; *Picadors* les cavaliers armés d'une longue lance; *Matadors* ceux qui combattent à pied avec une longue épée, et *Bandrilleros* ceux qui plantent entre les cornes du taureau certains dards appelés *bandrillas*.

Le but que nous nous sommes proposés dans cet ouvrage exigeant que nous y traitions particulièrement de tout ce qui concerne les cours, nous rapporterons une lettre curieuse du même Barretti, contenant la description de certains usages de la cour de Portugal. « J'ai vu aujourd'hui (dit-il, Lettre XX. Tom. V.) le Roi de Portugal et toute sa cour en gala, pour célébrer l'anniversaire du 3 septembre 1758, jour mémorable où sa Majesté très-Fidèle fut sur le point d'être victime de la trahison du Duc d' Aveiro, qui était regardé après les princes comme le premier personnage du royaume, non seulement à cause de ses grandes richesses, mais encore parce qu'il était en outre le chef d'une famille divisée en plusieurs branches toutes considérables et toutes également puissantes, moins encore pour le titre frivole qu'on appelle *Noblesse de naissance*, que pour une autre considération un peu plus solide, qui est la *quantité des doublons* (2). Je vous informerai un autre jour des détails de cet attentat et des conséquences étranges et infinies qu'il a eues, et qui seules pourraient former le sujet d'une histoire des plus tragiques; mais aujourd'hui je ne vous parlerai que de la cérémonie que j'ai vue ce matin, et de la manière dont se célèbre cet anniversaire. Un édifice en bois, de la longueur de quatre-vingt de mes pas et de vingt-cinq de large, avait été construit dans le village de Belém où le Roi fait maintenant sa demeure habituelle, et qu'on pourrait appeler assez justement un faubourg

*Usages  
de la cour  
de Portugal.*

(1) *Opere di Giuseppe Barretti scritte in lingua Italiana. Milano, Mussi, 1814, Tom. V. Lett. XVIII. et XIX.*

(2) L'auteur promet à ses frères de leur écrire beaucoup de choses, qu'il leur a peut-être écrites, mais qu'il n'aura probablement pas jugé à propos de publier, ou qu'on ne lui aura pas permis de publier, attendu que certaines choses ne peuvent pas être dites à tout le monde.

de Lisbonne, à environ une portée de fusil de la maison royale, et à l'endroit même où le Duc d'Aveiro et ses deux domestiques Policarpe et Antoine firent feu sur le monarque. Cet édifice était tapissé intérieurement d'une étoffe en serge couleur écarlate, ornée de franges avec des galons : pitoyable lésinerie qui jurait avec le reste de l'appareil. Au milieu du même édifice il y avait un autel richement décoré, en face duquel était la tribune de la Reine à côté de celle du Roi. Tout près de cette dernière il y avait un lieu pour le secrétaire d'état *Carvalho*, personnage, dont il est beaucoup parlé, me dit-on, en Italie, et dont je vous entretiendrai au long (1) avant de quitter le Portugal. Au dessous de la tribune de la Reine, et vis à vis l'autel, s'élevait un petit trône pour le patriarche. Le reste du local était occupé par des moines et par les musiciens qui devaient célébrer l'office, et en partie par les seigneurs de la cour, par les ambassadeurs et par des étrangers richement vêtus, mais tous pêle-mêle sans distinction de rang, à cause du peu d'espace, qui était vraiment trop étroit pour un jour des plus chauds qu'on puisse avoir sous le tropique du cancer. A huit heures du matin ce lieu était déjà tout plein, et entouré d'une multitude de gens qui regardaient par deux grandes portes et par plusieurs fenêtres les personnes qui étaient dedans. Vers les neuf heures arriva le secrétaire d'état dont je viens de parler, précédé de plusieurs gentils-hommes, d'un grand nombre de domestiques, d'un tambour et d'un trompette, tous à cheval. Son Excellence était dans un carrosse attelé de six chevaux blanchâtres, et entouré de vingt-cinq gardes royaux à cheval, avec deux palefreniers à pied qui marchaient aux deux portières. La plus grande partie du peuple se retira par respect derrière le côté de l'édifice opposé à celui par où entra son Excellence : il n'est pas de pays où l'on voie des sujets paraître en public avec tant d'éclat. Peu de minutes après vint le Patriarche, et quel Patriarche ! Hors le Pape, il n'y a point au monde de prélat qui soit environné de tant de pompe. Son carrosse était précédé de deux autres à six chevaux, où étaient ses officiers et ses ministres. Entre ces deux carrosses et celui de son Eminence marchaient à pied sur deux longues files plus de cinquante gens de service, tant ecclésiastiques

(1) L'auteur a sans doute oublié cette promesse, car il ne parle que fort peu de ce personnage dans cette lettre et dans les suivantes.

tiques que séculiers. Leur livrée était de couleur violette, avec un bord en soie cramoisi: l'habit des domestiques séculiers était en drap, et celui des ecclésiastiques en soie. Ils portaient tous de grands manteaux qui allaient jusqu'à terre, et tous avaient la tête nue et poudrée. Un prêtre à cheval portait la croix et précédait le cortège. Aux deux côtés du carrosse du patriarche marchaient deux autres prêtres d'une taille si haute, que (1) D. *Fracassa* et Don *Tempesta* ne les auraient pas refusés pour compagnons à la procession. Ces deux géans de prêtres tenaient chacun en main un parasol de velours cramoisi garni de franges d'or. Le carrosse de son Eminence Lusitane était recouvert en dedans et en dehors d'un velours violet orné de découpures en or, et les deux qui le précédaient étaient décorés de la même manière et bien peints. Il était immédiatement suivi de son carrosse de cérémonie, d'une telle magnificence, que je ne crois pas que la Reine Sémiramis en eût un plus beau, et derrière il en venait trois autres remplis d'autres officiers. Les quatre premiers carrosses étaient à six chevaux, que nous appelons pies, parce qu'ils sont tachetés de blanc et de noir comme ces oiseaux, et leur allure était une espèce de galop si serré et si majestueux, qu'ils n'allaient pas plus vite que les valets de pied, quoique le pas de ces derniers fût très-mesuré. Les trois autres carrosses qui suivaient celui de cérémonie étaient chacun à six mules noires comme l'ébène, et des plus belles que j'aie vues en ce pays. Le Patriarche était en habits pontificaux et seul dans son carrosse avec un autre ecclésiastique vis-à-vis de lui. Les dignitaires et les chanoines de sa cathédrale, au nombre de plus de vingt, arrivèrent de divers côtés chacun dans une voiture aussi à six mules. A mesure qu'ils entraient dans l'édifice ils allaient se placer à droite et à gauche du Patriarche. Le Roi vint ensuite dans un carrosse à six chevaux pies, précédé de douze de ses gardes et suivi d'autant. Don Pedre frère du Roi, dont il avait épousé la fille aînée, était dans le carrosse de sa Majesté, qui ne se souciait nullement de pompe, comme je viens de le dire, avait un bien moins bel équipage que celui du Patriarche. Après que le Roi fut entré, la Reine arriva dans un carrosse à six chevaux gris pommelé magnifiques, précédé de deux autres voitures et suivi d'un

(1) Voyez le *Ricciardetto*.

même nombre où étaient ses dames, et toutes atelées à six chevaux de divers poils. Sa Majesté avait devant et derrière elle cinquante hommes de sa garde à cheval, qui est incomparablement mieux équipée que celle du Roi, et composée d'Irlandais, d'Écossais, de Français, d'Italiens et d'Allemands, tous gens d'élite et d'une belle prestance. La Reine était avec ses quatre filles et une vieille dame. Elle était, ainsi que les princesses, magnifiquement vêtue, et elles avaient toutes le panier avec une grande quantité de pierreries au cou, au sein, aux manches, à la ceinture et aux souliers. Ces princesses ont toutes les quatre une taille fort élégante et une physionomie un peu brune et assez agréable; et, autant que je pus en juger à la distance de six ou sept pas, l'une d'elles, qui me parut être la troisième, pourrait être regardée à peu-près comme un *plusque parfait* de beauté. Après qu'elles furent entrées dans leur tribune elles se mirent à genoux, et firent, autant que je pus en juger par le mouvement de leurs livres, une prière qui fut courte. La Reine s'étant assise, mais non ses filles qui restèrent debout, elle se mit à lire un livre qu'elle baisa plus de quarante fois en trois minutes. Un officier Irlandais, à côté duquel je me trouvais, me dit que la Reine a coutume de baiser le nom de Dieu, de la Vierge, de tous les Saints et de tous les bienheureux, toutes les fois qu'ils s'offrent à ses yeux dans ses livres de dévotion ou autres. Le fameux Samuel Clarke baissait la tête à chaque fois qu'il rencontrait ou qu'il entendait prononcer le nom de Dieu, sur l'essence et les attributs duquel il a fait peut-être le plus beau livre (1) qui existe, et où, soit pour la grandeur ou la sublimité des pensées, soit pour la force et la profondeur du raisonnement, il s'est montré, à mon avis, le plus grand logicien et le plus grand métaphysicien qu'il y ait au monde ».

Cérémonie  
pour  
la fondation  
d'une nouvelle  
église.

« Peu de tems après la prière de la Reine et de ses filles on entonna le *Te Deum*, qui fut suivi des Litanies des Saints, et accompagné d'un grand fracas de musique. Ensuite le Roi se leva, et ayant avec lui le secrétaire *Carvalho* et trois ou quatre autres de ses principaux officiers, il descendit dans un large trou, où

(1) *A demonstration of the Being and Attributes of God; more particularly in answer to Gobbs, Spinoza, and their Followers. By Samuel Clarke D. D.*

l'on avait préparé des truelles et des marteaux d'argent, avec des pierres, des briques et de la chaux. Le Roi et les autres personnages de sa suite prirent chacun leur truelle, et après que sa Majesté eut mis au fond de ce trou quelques médailles d'or, d'argent et de cuivre, ils le recouvrirent d'une table de marbre carrée, et, nouveaux maçons, ils se mirent à l'enduire de chaux avec leurs truelles. Ce marbre est la pierre fondamentale d'une superbe église qui doit être bâtie sans délai dans cet endroit, en action de grâce à la *Madonna della liberazione* (Vierge de la délivrance) pour avoir sauvé le Roi de l'attentat du duc d'Aveiro et de ses complices. Après cette cérémonie *maçonnière*, qui ne se fit pas sans exciter envers ces apprentis-maçons les sourires de quelques femmelettes qui se pressaient à une grande fenêtre de l'édifice pour les regarder, le patriarche célébra une messe solennelle, dans laquelle il eut pour servans ses principaux dignitaires et ses chanoines, dont il est assisté, me dit-on, avec le même cérémonial que le Pape l'est dans les plus grandes solennités. Avec la messe finit aussi le charivari des musiciens, dont il y a à la cour un plus grand nombre, qu'il n'y a de professeurs de belles lettres à l'université de Coimbra (1), après quoi chacun s'en retourna au lieu d'où il était venu, bien fatigué et bien trempé de sueur: ce qui ne pouvait être autrement, car la cérémonie fut longue, et la chaleur infernale. Il y avait de garde à la porte de l'édifice deux compagnies d'infanterie mal chaussées, mal habillées et mal peignées, qui ne firent aucune salve de leurs armes à l'arrivée ni au départ du Roi, pour ne pas effrayer les chevaux et les mules qui auraient jeté le désordre au milieu de toute cette foule de gens. Ce n'est pas à tort qu'on prit cette précaution, car ces messieurs-là, (je veux dire ces chevaux et ces mules), sont des drôles fringans et pleins de feu, qui ne se font pas scrupule de se cabrer et de caracoler sur les pauvres chrétiens; je fus même charmé d'entendre l'officier des gardes de la Reine crier à ses cavaliers, de bien prendre garde de faire de mal à personne; aussi avaient-ils grand soin de tenir leurs chevaux à un petit galop très-serré ».

(1) Ville à environ soixante-dix milles de Lisbonne, et où se trouve la grande université du Portugal.

*Air  
et habillement  
de la noblesse.*

« Je ne pouvais avoir une occasion plus à propos pour voir tout à mon aise l'air et les vêtements de toute cette noblesse. Ces vêtements, comme vous pouvez bien l'imaginer, étaient magnifiques, et, comme nous le disons nous autres, faits à la française, mais il y en avait peu qui fussent faits avec goût, car il me semble que les Portugais aiment trop les couleurs tranchantes. Du reste leurs tailleurs n'ont point une belle coupe, et ils ne savent ni mettre un galon, ni faire une boutonnière. Les pierreries que portaient les dames étaient d'une grosseur et d'une beauté rares. Quant à leur coiffure, je remarquai seulement qu'elle était élevée, en ce qu'elles la nouent sur le haut de leur tête, et en forment une espèce de crête arrondie et presque pyramidale, comme celle de certaines poules d'Inde; ensuite elles fichent dans cet édifice de cheveux autant de fleurs artificielles qu'il peut y en tenir. A part cette coiffure, on les prendrait à l'habillement pour des dames de notre pays. Beaucoup d'entre elles ont les traits du visage très-réguliers, et en général les yeux noirs et brillants; elles n'ont pas la peau aussi noire ni aussi huileuse que celle de presque toutes les femmes du commun, et cela grâce à l'attention qu'elles ont de se garantir du soleil le plus qu'elles peuvent, quoique pourtant il s'en faille de beaucoup qu'elles approchent de la blancheur des dames d'Italie, et plus encore de celles d'Angleterre. Elles manquent plutôt d'embonpoint, au contraire des hommes qui ont plutôt beaucoup de ventre, avec un air de visage matériel et bourru. Il semblerait que, dans un climat aussi chaud que celui-ci, ils devraient être en quelque sorte desséchés par le soleil, et maigres comme des clous; et cependant on ne saurait imaginer combien il y en a ici, qui ressemblent à des tonneaux ambulans. Je ne m'étonne pas que, sous le même soleil, on trouve en Portugal aussi peu de femmes remarquables par l'ampleur des formes: car en Angleterre, les hommes sont en général très-corpulens, tandis que les femmes y sont d'une taille mince et délicate. On ne voit point ici de cheveux blonds, pas même aux enfans, et les femmes ont toutes une chevelure fort noire, épaisse et très-longue. Leur air, qui est affable et gai, contraste singulièrement avec la dureté du sérieux qu'on trouve au premier abord dans les hommes, et qu'ils conservent même quand ils sourient; et ils ont presque toujours le sourire sur les lèvres. La taille des femmes est généralement au dessous de celle des Italiennes, et la même que

celle des anglaises. On voit ici peu d'hommes d'une haute stature. Les Vénitiens, quand ils entrent dans un cercle, ne se font pas autant de civilités ni autant de saluts que les Portugais quand ils s'abordent. Les hommes avec les hommes et les femmes avec les femmes, se posent l'un à l'autre un bras sur le cou, approchent leurs visages, et s'inclinent tous deux en se tenant ainsi, mais sans jamais s'embrasser, quelqu'amis qu'ils puissent être, comme cela se pratique en Italie et en France. Un homme n'embrasse jamais une femme en public, comme on le voit dans ce dernier pays, et plus encore en Angleterre; seulement il lui fait un profond salut, auquel la femme ne répond que par une révérence à peine sensible, ou par une inclination de tête. Quand un homme de peuple rencontre une dame, il s'arrête aussitôt, croise les jambes d'une façon qui serait pour nous étrange et ridicule, et dans cette posture s'humilie devant elle, comme on le ferait devant une chose sainte. Mais je vous parlerai peut-être plus au long une autre fois de leurs manières et de leur politesse. Les chevaux à poil blanc et noir, comme j'en ai vu peut-être une cinquantaine dans la cérémonie de ce matin, ne sont pas aussi rares ici qu'en Italie; cependant ils ne sont pas non plus très-communs; et, à l'exception du roi, de sa famille, du patriarche, des ministres étrangers et d'un petit nombre d'autres gens de marque, personne n'a de voiture à six chevaux, mais bien à six mules; et cela en vertu d'une loi du pays, si je ne suis pas mal informé, attendu que le Portugal n'abonde pas en chevaux et qu'il faut les tirer par contrebande de l'Espagne, d'où l'extraction en est prohibée sous des peines très-sévères. Mais il est tems de mettre fin à cette lettre, ou plutôt à ce bavardage. Adieu ».

Il n'y a peut-être pas de peuple plus porté pour la danse que l'Espagnol. Si les danseurs de l'Andalousie, comme nous l'avons déjà observé ailleurs, étaient renommés du tems des Romains, ils ne le sont pas moins encore de nos jours. Leur *fandango* est très-ancien, et leur *bolero* moderne. Les *seguidillas* sont une imitation de ces deux danses, et elles s'exécutent comme une espèce de contredanse. Martial et Juvenal font allusion au *fandango* dans la satire qu'ils font des danses lubriques, usitées de leur tems dans les pays qu'on appelle aujourd'hui les royaumes de Grenade et d'Andalousie. « J'ai vu, dit encore Beretti, des danses de toutes les sortes depuis la Dalmatie jusque dans le nord de l'Angleterre; mais

Danse.

des cent sortes et plus peut-être que j'en aurai vu en ma vie, aucune ne m'a causé la moitié du plaisir que m'ont fait éprouver les danses que je viens de voir. Oh! vraiment, c'est à présent que si j'étais un Martial, je voudrais faire des épigrammes à la louange des danses de la Grenade et de l'Andalousie, qui ne devaient être, je pense, que la *Zighediglia* et le *Fandango* . . . . Ces danses sont réellement pleines de vie, et elles ont quelque chose encore de plus gai que celles de la Provence accompagnées du galoubet et du tambourin. Elles s'exécutent, en Espagne comme en Portugal, au son d'une ou de plusieurs guitares, auxquels les hommes et les femmes joignent quelquefois leurs voix. Les hommes aussi bien que les femmes semblent à peine se mouvoir quand ils dansent, et le mouvement des femmes, quoique continu, est presque insensible. L'agilité et la précision avec lesquelles les uns et les autres font claquer le pouce et le doigt du milieu des deux mains en dansant, la vitesse, la force et la cadence avec lesquelles les femmes frappent la terre avec le talon, raviraient en extase quiconque les verrait pour la première fois, comme dans le cas où j'étais. Et en effet, moi qui n'avais fait que sommeiller à peine pendant les quatre dernières nuits, qui étais mort des fatigues du voyage, dont j'avais fait une bonne partie à pied, et qui avais bien résolu en route d'aller me jeter sur une paille à peine arrivé, sans même attendre le souper, je me trouvai en peu d'instans tellement charmé de ce spectacle nouveau et enchanteur, que je ne pensai plus ni au souper ni au lit, ni à rien autre chose de ce bas monde, et je restai comme enivré de plaisir à regarder la danse, qui devint pour moi encore plus intéressante, plus belle et plus merveilleuse, quand je vis ces malotrus un peu auparavant couchés et endormis sauter tout-à-coup en pied, et se mettre à danser, tantôt avec des Portugaises aussi laides que mal habillées, et tantôt avec des Espagnoles jolies et bien parées, sans avoir aucune honte de leurs bas troués en mille endroits, et sans que personne de la compagnie montrât d'en être le moins scandalisé, comme cela serait arrivé dans quelqu'autre pays que je connais, où le gueux va avec le gueux, le riche avec le riche, sans se mêler les uns avec les autres (1) ». Ce que dit ici Baretto des

(1) *Baretto, ibid.* Lettre XXXVI.

danses qu'il a vues en Espagne, n'est qu'une répétition de ce qu'il avait déjà rapporté des danses portugaises, et particulièrement du *fandango*, qu'il dit justement être une convulsion cadencée et régulière de tout le corps. Le *bolero* n'est qu'une modification du *fandango*, mais qui en rend la danse plus libre et plus voluptueuse. L'air de ces deux danses ne se fait pas plutôt entendre dans un bal ou sur le théâtre, qu'il s'élève un frémissement de plaisir de tous côtés. Les visages s'animent: les pieds, les mains, les yeux de tous les assistans, même des personnages les plus distingués et les plus graves, se mettent en mouvement, et il est impossible de décrire l'impression qui en résulte. M.<sup>r</sup> Townsend, voyageur anglais, a bien eu raison de dire, que si quelqu'un entrait à l'improviste dans une église ou dans un tribunal en jouant le *fandango* ou le *bolero*, les prêtres, les avocats, les juges, les accusés et tous les gens sérieux ou gais, vieux ou jeunes, oubliant leurs fonctions et jusqu'à la moindre idée de bienséance, se mettraient aussitôt à danser. Cette pensée lui vint à la représentation d'une comédie, dans laquelle on feignait de proposer l'abolition du *fandango*, et d'en invoquer la suppression dans le conclave de Rome; ensuite on faisait paraître dans cette assemblée vénérable un danseur et une danseuse, qui exécutaient si bien cette danse, que les cardinaux, le pape même et tout le sacré collège, se mettaient à danser avec eux en imitant tous leurs mouvemens. Ces deux sortes de danses s'exécutent par un couple de danseurs, au son de la guitare et au bruit des castagnettes, qui servent à marquer le tems et à animer les mouvemens (1).

Dans le *bolero*, les deux danseurs font bien les mêmes pas et les mêmes mouvemens; mais ceux de la femme semblent plus vifs, plus animés, plus expressifs; leurs pieds ne sont jamais en repos, et leurs mouvemens, quoique toujours variés, demandent la plus grande précision. « La danseuse, continue M.<sup>r</sup> De-Laborde, exécute avec beaucoup de rapidité et de légèreté une multitude très-variée de pas et de mouvemens. Ses bras inégalement soutenus à la moitié du corps, tantôt droits, tantôt repliés, élevés et abaissés alternativement, prennent diverses positions qu'on ne connaît point ailleurs, mais qui sont pleines de grâces et d'élégance. Sa tête

Bolero.

(1) De-Laborde, Tom. II. Par. II. pag. 32.

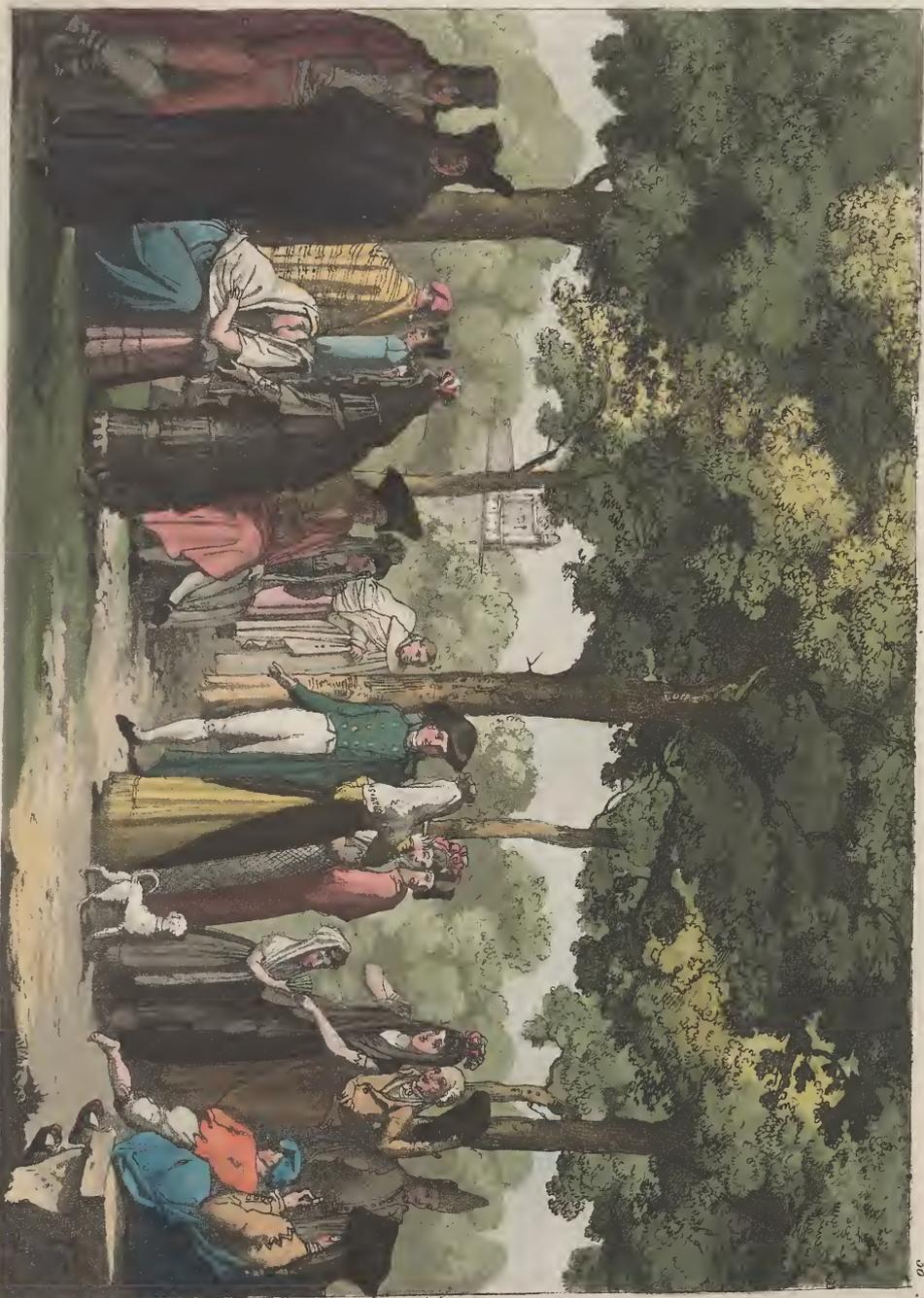
Fandango.

tantôt levée et tantôt négligemment penchée d'un côté ou de l'autre, est toujours en harmonie avec le mouvement de ses bras, et les inflexions de son corps, qui ne sont pas moins variées, se succèdent rapidement. Cette variété de mouvemens, de gestes, de positions, forme un ensemble qu'il est impossible de décrire, mais qui fait sur l'âme la plus vive impression, et rend séduisante la femme même la moins jolie. Le *fandango* est plus grave que le *bolero*, mais il est aussi plus expressif: les pas n'en sont pas aussi vifs ni aussi mesurés, et ils ont l'air d'une espèce de balancement; mais les inflexions du corps sont plus variées et lui donnent plus de grâce. Les mouvemens des yeux et du visage accompagnent toutes les attitudes de cette danse, et l'on y aperçoit la plus vive expression dans toutes les affections que l'âme éprouve: la crainte, le desir, la volupté s'y montrent tour à tour: les regards, les gestes, les inflexions du corps leur donnent une expression plus vive et plus distincte. Dans ces deux danses, le spectateur est forcé de partager, sans s'en apercevoir, les mouvemens dont les danseurs sont agités: cependant cela n'approche pas encore de certaines danses du peuple, qui ont je ne sais quoi de plus voluptueux, mais en même tems de sauvage. Telles sont l'*olla* et le *cachirolo*, espèce de danses lubriques, qui rappellent ce que les voyageurs nous racontent des danses des Nègres et des Africains. Voyez la planche 29, où sont représentés, outre la danse du *bolero*, divers usages des habitans de la Grenade.

Manière  
de voyager,  
voitures etc.

M.<sup>r</sup> De-Laborde a voulu aussi nous présenter dans son grand *Voyage* une image des voitures usitées en Espagne: chose qui intéresse les voyageurs, et dont ils conservent le souvenir. La difficulté de se servir de la poste fait qu'on a recours à plusieurs autres moyens pour voyager avec plus de sûreté et moins de frais. Tout le monde connaît la voiture dite *coleras* (voy. le n.<sup>o</sup> 5 de la planche 33) tirée par des mules, et qui est en usage dans toute l'Espagne. Ces sortes de voitures ont la forme de celles dont on se servait au XVII.<sup>e</sup> siècle. Elles sont mal faites, sales, incommodes, mal suspendues, mais aussi elles vont très-vite, transportent de pesans fardeaux et se cassent rarement. Il faut bien à la vérité qu'elles soient telles, à cause des chemins affreux du pays, où une voiture élégante et légère ne pourrait résister. Les mules y sont attelées au timon deux à deux avec des cordes de la longueur d'un





G. Sullivan del.

trait, c'est-à-dire à une distance notable l'une de l'autre; elles ont deux conducteurs, l'un appelé *mayoral* qui est un homme fort, lequel est assis sur le siège, et l'autre, qui est un jeune homme appelé *moso*, qui va toujours courant devant les deux premières mules. A l'époque où voyageait M.<sup>r</sup> De-Laborde, il n'y avait de poste pour les voitures que sur la route de Madrid à Cadix et à Bayonne, et l'on ne trouvait sur toutes les autres routes que des chevaux de monture. Cette poste pour les voitures étant la seule, et les chevaux pleins de vigueur, on va bon train, et même sur de longs espaces d'anciennes routes, qui sont maintenant abandonnées et dans le plus mauvais état. Le postillon dépasse toujours toutes les voitures qu'il trouve devant lui, quelqu'en soit le nombre; la bride des chevaux est garnie de grelots, qui font beaucoup de bruit. On fait encore usage en Espagne de petits cabriolets à deux roues et à un seul cheval, mais qui sont encore plus grossièrement faits et plus incommodes, que les voitures à quatre roues.

Nous avons parlé plusieurs fois de l'aménité de presque tous les pays de l'Espagne. Mais on vante particulièrement la pureté du climat et la beauté des environs de Barcelone, parmi lesquels on cite comme le lieu le plus renommé et le plus fréquenté l'Esplanade, qui se trouve entre la porte neuve et la citadelle: voyez la planche 30. Cette promenade fut commencée en 1797, et continuée par les soins de Don Augustin, puis par ordre du duc de Lancastre, alors capitaine général de la Catalogne, et elle a été achevée en 1801. Le peuple était dans la plus grande misère, et le travail manquait par l'effet de la guerre. Le duc de Lancastre, dont le nom vivra toujours à Barcelone, s'étant avisé de donner de l'occupation à un grand nombre d'artisans et d'ouvriers indigènes, et de pourvoir à la subsistance des autres, il obtint du roi la permission de donner des bals publics, et d'établir des loteries de diverses sortes, dont il consacra le produit au soulagement des malheureux en les employant à des ouvrages publics, dans le nombre desquels sont les promenades de l'Esplanade et de la Rambla. A cette occasion la classe des négocians rivalisa de générosité avec le roi. Cette promenade a 222 toises de longueur et se compose de trois allées; mais il n'est pas possible d'en donner une représentation exacte dans une planche: c'est pourquoi nous nous bornons à cette simple indication. Quant au costume des Catalans, le voici dans cha-

*Usages  
et environs  
de Barcelone.*

que classe. L'habillement des hommes ne diffère pas de celui des Français: celui des femmes est le même que dans tout le reste de l'Espagne, mais sujet tous les ans comme par tout ailleurs aux caprices de la mode. Le chapeau rond n'est pas aussi commun en Catalogne que dans les autres pays de ce royaume, et à peine y voit-on l'habillement appelé *mayo*. Les paysans ont seuls quelque chose de particulier dans le leur. Ils ont généralement une sorte de veste à manches, un pourpoint, une ceinture rouge et une espèce de sandales dites *esparagas* faites d'un tissu en corde, qu'ils s'attachent aux pieds avec des rubans: cette chaussure est commune encore au royaume de Valence: quelquefois ils portent une espèce de *surchausses* en cuir brun, qui leur couvre la moitié supérieure de la jambe jusqu'au genou. Les gens du peuple et les *calechieros* s'enveloppent dans une grande couverture de laine, qu'ils s'ajustent autour de la tête et du corps, et ils ont pour coiffure un bonnet de laine rouge en couleur céleste. L'habillement des femmes du peuple et de la campagne n'a rien de particulier, sinon dans la chaussure, qui est la même que celle des hommes.

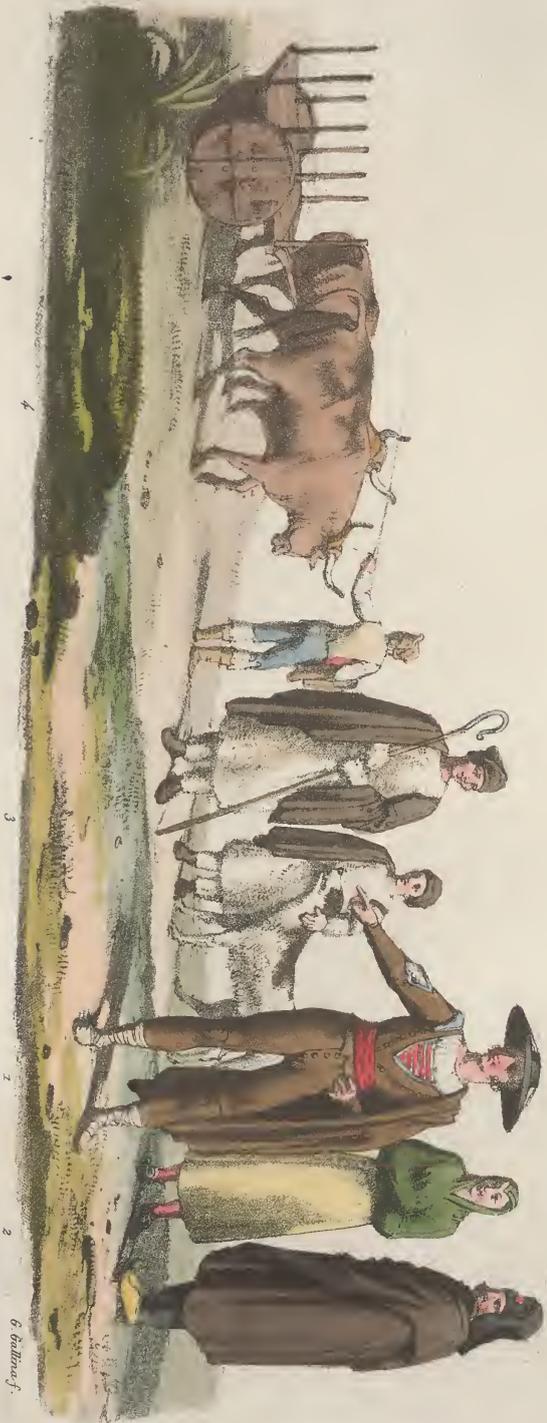
*Auberges.*

Nous avons parlé plus haut de la laideur et de la misère des auberges en Espagne: de quoi se plaignaient continuellement Beretti et le voyageur Italien. La plupart des auberges de l'Espagne et du Portugal ressemblent assez aux caravansarais de l'orient, où les caravanes trouvent bien un abri contre les injures de l'air, mais rien pour la subsistance des hommes. « Un enfant, dit M.<sup>r</sup> De-Laborde, se présente à l'entrée de l'auberge, avec un panier, et s'offre à vous aller chercher du pain, du riz et quelqu'aliment si vous en avez besoin, et il se passe ensuite plusieurs heures, avant que le voyageur puisse manger quelque chose et se reposer. Si quelque chose peut le distraire en attendant, c'est le mouvement qui règne dans ces sortes d'habitations. On y voit des moines en prière, des femmes qui préparent le souper, des soldats qui racontent leurs aventures, et souvent de pauvres étudiants qui chantent le *bolero* sur leur guitare, et auxquels quelques voyageurs font part de leur repas. Pendant ce tems le maître de l'auberge, peu curieux de ce que font ses hôtes, se couche et s'endort dans un coin de la cheminée, qui est le meilleur endroit de ce réduit, et qu'il ne céderait point à qui que ce soit; voyez la planche 31 où est représenté l'intérieur d'une auberge dans le royaume de Valence. La cuisine est tout à la fois













5

2

1

3

4

G. Gaultney

salle à manger, salon de compagnie et de musique, et souvent sert aussi d'écurie. Cette planche offre l'aspect de la plupart des auberges de l'Espagne à sept heures du soir : on y voit les costumes du royaume de Valence et de quelques habitans de la Catalogne ».

Le n.º 1 de la planche 32 représente un gentilhomme portugais avec son habillement ordinaire. (1). Son manteau rappelle la toge romaine; il est d'usage dans toutes les classes à Lisbonne, et sert à préserver du chaud comme du froid. Au n.º 2 on voit une dame de la même ville, de la classe moyenne, habillée pour la promenade. Nous avons dit plus haut que l'habillement des dames ne diffère pas de celui des Françaises et des Anglaises. Le n.º 3 représente une paysanne portugaise de la province de Beira. Ces paysannes ont les pieds nus avec des sandales de bois, ou de cuir non tanné : on admire l'adresse avec laquelle elles portent obliquement sur leur tête une cruche pleine d'eau posée sur un petit coussin, sans avoir l'air d'en être aucunement embarrassées. Au n.º 4 de la même planche est une jeune dame espagnole, allant à la messe en compagnie de sa duègne, et habillée en noir comme elles le sont généralement dans cette circonstance. Enfin on voit au n.º 5 deux servantes de Salamanque avec leur léger habillement, c'est-à-dire un corset d'étoffe rouge, une mantelette noire qui forme une espèce de capuchon, et un tablier court garni de rubans et autres ornemens de diverses couleurs.

*Portugais  
et Espagnols  
avec leurs  
habillemens.*

La planche 33 représente plusieurs figures de paysans et de pâtres, tant de l'Espagne que du Portugal. On voit au n.º 1 un paysan du *Corregimento* ou district de Salamanque, et au n.º 2 un paysan et une paysanne du *Corregimento* de Toro, ville principale de la province Tra-lo-Duero, et célèbre par les lois municipales qui y furent discutées et publiées, et qui portent encore aujourd'hui le nom de lois de Toro. Ce pays est très-marécageux et sujet aux inondations : ce qui fait que l'air y est humide et malsain dans toutes les saisons; c'est pourquoi les habitans, et surtout les gens de la campagne, sont dans l'usage de s'envelopper en été comme en hiver, et ils ont une chaussure dont la semelle a quatre supports en bois. Le n.º 3 représente deux pâtres des royau-

*Paysans  
et pâtres.*

(1) Les figures de cette planche et des suivantes sont prises du grand ouvrage de *Bradford*.

mes de Léon et de la vieille Castille dans leur habit d'hiver, qui consiste en une peau de mouton avec la laine en dehors, et en une espèce de manteau d'une même peau. On voit au n.<sup>o</sup> 4 un char de l'Estramadure portugaise; sa construction rappelle les premières ébauches de l'industrie humaine en ce genre, et il est encore bien loin de la perfection où ces sortes d'ouvrages ont été portés partout ailleurs.

*Etat militaire.*

L'ordre des choses exige que nous disions aussi quelque chose de l'état militaire de l'Espagne dans ces derniers tems. L'Espagne avait au XIV et au XV.<sup>e</sup> siècles les meilleures troupes de l'Europe; mais les guerres longues et désastreuses qu'elle eut à soutenir dans les XVI et XVII.<sup>e</sup> siècles contre l'Angleterre, la France, la Hollande et le Portugal l'affaiblirent tellement, qu'à l'avènement de Philippe V au trône, son armée montait à peine à 15,000 hommes. La guerre de la succession réveilla l'esprit militaire de cette nation, surtout dans les royaumes d'Arragon et de Castille. Les souverains de la dynastie des Bourbons s'empressèrent de réorganiser les troupes, et d'en augmenter le nombre, tant dans la péninsule que dans les colonies.

*Armée espagnole.*

L'armée espagnole, selon les calculs de M.<sup>r</sup> Bourgoing, se composait en 1788 d'environ 70,000 hommes, dont 30,000 de troupes effectives; et en 1795, d'environ 100,000 y compris 20,000 paysans. M.<sup>r</sup> Bradford, chapelain de l'armée anglaise dans la péninsule en 1808 et 1809, fait monter les forces espagnoles à cette époque à environ 170,000 hommes, y compris les milices, ou à 80,000 soldats de ligne, dont 16,000 étaient en Allemagne sous le commandement du marquis de la Romana, avec quelques bataillons de garnison à Ceuta, à Majorque et autres lieux hors de la péninsule. Mais pour l'époque de 1808, où commencèrent les guerres des Français et des Italiens dans cette contrée, nous préférons nous en tenir aux calculs de M.<sup>r</sup> le major Vacani (1). Il assure donc qu'à l'époque de l'invasion, l'Espagne n'avait pas plus de 100,000 hommes de troupes régulières, qui étaient disséminées en Italie, en Danemarck et en Portugal. Nous observerons qu'à l'exemple de Louis XIV son oncle, Philippe V fut le premier roi d'Espagne qui eut une armée considérable toujours sur pied. Cette force armée, qui fut augmentée sous Charles III à cette même époque, se composait de 35

(1) *Campagne degli Italiani etc.* Tom. I. *Introduzione*, pag. 134 et suiv.

régimens d'infanterie de ligne, formant chacun trois bataillons; de 12 régimens d'infanterie légère, et de 10 régimens de troupes étrangères, dont six suisses, et les autres italiens ou flamands; de 24 régimens de cavalerie; de 10 régimens d'artillerie, dont six à cheval; d'un régiment de sapeurs, et de deux compagnies de mineurs; enfin de trois compagnies d'élite, de six bataillons de gardes dites espagnoles ou vallones, et de six escadrons de carabiniers ou d'artillerie composant la garde royale. A ces troupes il faut ajouter 43 bataillons de milice nationale destinés à maintenir l'ordre dans leurs villes respectives, et susceptibles d'être envoyés à l'armée si le besoin l'exigeait (1). L'Espagne, comme puis-

(1) On voit, d'après le tableau statistique de M.<sup>r</sup> Vacani, dont nous avons fait mention à la pag. 10 de notre Introduction, que sur une aire de 164,664 milles carrés d'Italie, aire plus grande que celle de la France et presque le double de celle de toute l'Italie, il n'y avait en 1808 qu'une population de 13,858,131 habitans: ce qui ne fait pas plus de 84 individus par mille carré, tandis que la France en compte 182, et l'Italie environ 200 sur le même espace. On prétend que, dans les tems les plus florissans, la population de la péninsule était de trente à cinquante millions d'âmes. Et en effet, l'étendue et la fertilité de son sol sont telles, que s'il était partout bien cultivé, il suffirait à la subsistance d'une population double de celle qu'il a maintenant, et le fameux Orosio assure même qu'il pourrait nourrir 78,000,000 d'individus. « Mais cette belle partie de l'Europe, dit encore M.<sup>r</sup> Vacani, a souffert tant de désastres dès les tems les plus reculés, surtout à l'époque des premières invasions des Goths et des Arabes, puis dans les guerres interminables dont elle a été le théâtre jusqu'au rétablissement de l'unité de la monarchie, et successivement en Italie, en Flandre, en Allemagne et en Amérique sous les régnes de Charles-Quint et de ses successeurs, jusqu'à nos jours, que sa population s'y montre en effet sous un aspect bien déplorable, en comparaison des autres pays de l'Europe, et même de ce qu'elle était avant que le fer, les pestes, les disettes, les émigrations et les proscriptions en eussent moissonné une grande partie. Busching et quelques autres attribuent son peu de population à d'autres principes destructeurs, à l'abus des liqueurs fortes et des mets aromatiques, à la subtilité de l'air, et à la propagation de la maladie apportée de l'Amérique par les premiers espagnols, qui ont participé à la découverte de ce continent. Outre cela on évaluait, avant l'ouverture de la dernière campagne, à 7,000,000 le nombre des individus, qui, dans l'Espagne seulement, composaient la classe des moines, des religieuses, des célibataires, des veufs et des hermites,

sance maritime, et souveraine d'immenses régions en Amérique et de quelques îles océaniques, avait aussi une marine considérable, qui consistait en 40,000 marins, en un grand nombre de vaisseaux marchands et de transport, et en 50 gros vaisseaux de guerre.

*Armée  
portugaise.*

Avant sa guerre avec l'Espagne, c'est-à-dire avant 1762, le Portugal avait perdu presque toute puissance militaire. Ce royaume pouvait à peine entretenir une armée de 10,000 hommes, et encore n'étaient-ce pour la plupart que des paysans, ou plutôt des mendiants ou des vagabonds, sans uniforme, sans armes et sans aucune discipline. Mais le roi ayant pris à cette époque à son service le comte des Lippe, ce général vint à bout de relever l'armée, et de lui donner un aspect, sinon imposant, au moins respectable. Au commencement de ce siècle le Portugal avait 29 régimens composés chacun de 1,200 hommes, 10 régimens de cavalerie, et un corps d'artillerie et du génie, qui formaient tous ensemble une armée d'environ 30,000 hommes (1). La marine portugaise se trouvait dans un état florissant sous le règne de Jean I.<sup>er</sup> Elle avait alors des écoles célèbres, dans une desquelles on prétend que Christophe Colomb fit ses études; mais depuis lors, cet état a toujours décliné au point que, dans ces dernières années, il avait à peine 13 vaisseaux de ligne, 15 frégates, et quelques bâtimens pour le commerce, pour la construction desquels on faisait usage des excellens bois que fournit le Brésil.

*Uniforme  
des troupes  
espagnoles.*

L'uniforme des généraux espagnols se fait remarquer par une ceinture de soie rouge, avec des cordons pendans et brodés en

qui sont perdus pour la propagation. Les terres restaient donc incultes faute de bras, surtout depuis que les riches ont trouvé plus à propos d'employer leurs capitaux à l'exploitation des mines de l'Amérique, desquelles ils retiraient du reste un avantage plus considérable que ne leur aurait procuré le défrichement de terres arides et depuis long-tems incultes dans leur propre pays. Que si quelque partie en était cédée par fois à cet effet à quelques malheureux cultivateurs, la difficulté qu'ils trouvaient à en retirer de quoi suffire à leur propre subsistance, et à satisfaire la cupidité et l'avarice de leurs maîtres, ne pouvait que les éloigner du desir de donner à la société des compagnons de leur infortune ». Vacani, *ibid.*, pag. 10.

(1) Voy. Bourgoing etc. et la *Géographie universelle etc. par une société de Savans*. Paris, 1816, Tom. IX. pag 192.



G. Callina







or. Un général a trois de ces cordons, un lieutenant général deux; et un major un seul. Le capitaine a deux épaulettes, et le lieutenant en a une seule. L'uniforme de l'infanterie est blanc, excepté celui des régimens d'Arragon, de Bourbon, et des régimens dits de l'état, dont l'uniforme est bleu et vert. Les troupes suisses ont l'uniforme bleu-céleste foncé, et les corps d'artillerie l'ont bleu et rouge avec des passemens ou galons d'or: ces passemens sont en argent pour le génie. La grosse cavalerie a l'uniforme bleu-foncé, les dragons l'ont jaune, les cheval-légers vert, et les hussards céleste. L'uniforme des généraux portugais est en écarlate avec des galons en or: celui de l'infanterie est bleu-foncé, et la cavalerie l'a bleu-céleste avec des pantalons de diverses couleurs. Les marques distinctives des officiers ne diffèrent guères de celles des officiers espagnols. Parmi les milices espagnoles employées dans l'avant-dernière guerre, les Miquelets, troupe volontaire et libre qui cherche moins à vaincre qu'à inquiéter l'ennemi, se sont acquis une réputation distinguée. Ces Miquelets n'avaient point d'uniforme, et leur habillement, semblable à celui des habitans de l'Andalousie, consistait en un pourpoint brun, et une culotte courte de la même couleur, ornés l'une et l'autre de plusieurs files de boutons de métal; ils portaient une ceinture dans laquelle étaient leurs munitions, et avaient le réseau autour de la tête, avec des brodequins qui se laçaient sur la jambe à l'aide d'un cordon de peau.

*Idem  
des Portugais.*

La planche 34 offre les images de plusieurs soldats espagnols. On voit au n.<sup>o</sup> 1 un soldat catalan d'infanterie légère, au n.<sup>o</sup> 2 un artilleur, au n.<sup>o</sup> 3 deux grenadiers, au n.<sup>o</sup> 4 deux autres soldats, au n.<sup>o</sup> 5 un soldat de cavalerie légère, et au n.<sup>o</sup> 6 un soldat de grosse cavalerie. La planche 35 représente divers soldats portugais, savoir; le n.<sup>o</sup> 1 un officier du génie, le n.<sup>o</sup> 2 un officier d'infanterie, le n.<sup>o</sup> 3 un garde de police de Lisbonne, le n.<sup>o</sup> 4 un paysan d'Algarva armé, le n.<sup>o</sup> 5 un garde à cheval de police de la même ville, le n.<sup>o</sup> 6 un cavalier de la légion d'Alorgna, le n.<sup>o</sup> 7 un cavalier du régiment d'Alcantara, le n.<sup>o</sup> 8 un soldat de marine, et le n.<sup>o</sup> 9 un soldat portugais en uniforme français.

*Sujets  
espagnols  
et portugais.*

L'Espagne comprenait autrefois douze royaumes et plusieurs autres provinces, dont les noms au nombre de trente-deux suivaient toujours celui du roi: usage qui subsiste encore à présent, quoique ce monarque ne prenne généralement que le titre de Majesté

*Couronnement  
du roi  
d'Espagne,  
cérémonies etc.*

Catholique. A la cérémonie de son sacre on lui présente une épée ; l'usage n'étant pas de lui poser une couronne sur la tête. Le roi ne signe presque jamais son nom, mais simplement *nous, le roi*. Le prince royal prend depuis l'an 1388 le titre de prince des Asturies. Les autres princes de la famille royale, tant hommes que femmes, portent le nom d'Infants, c'est-à-dire d'enfans d'Espagne. Le roi est déclaré majeur à l'âge de seize ans. Les armes des rois d'Espagne se composaient autrefois de celles de tous leurs royaumes. A présent elles consistent en un écu à fond rouge divisé en quatre quarts, dont le plus haut à droite et le plus bas à gauche offrent l'image d'un château à trois tours pour l'Espagne, le plus haut à gauche et le plus bas à droite renferment trois lions de couleur rouge pour le royaume de Léon : l'intérieur et le contour sont à trois fleurs de lys pour l'Anjou, par allusion à la dynastie des Bourbons actuellement régnante. Ces armoiries sont surmontées de la couronne royale, et entourées d'une chaîne pendante, avec la toison d'or. L'empreinte présente deux colonnes (les colonnes d'Hercule) avec ces mots *Non plus ultra*. Le roi de Portugal prend aussi le titre de roi des Algarves, de Seigneur de Guinée et de la navigation, des conquêtes et du commerce de l'Ethiopie, de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde. Le pape Benoit XIV y a ajouté celui de *Majesté très-Fidèle*. L'héritier de la couronne prend le nom de prince du Brésil, et les autres enfans de la famille royale sont aussi appelés Infans comme en Espagne. Les armes du Portugal sont divisées en cinq champs d'azur, disposés en croix sur un fond d'argent. Chacune de ces divisions a cinq bisons, espèce de monnaie ancienne en argent, et celle du Portugal est parsemée de grains de sable. Ces armoiries sont ornées de franges rouges, et ont sept tours pour l'Algarve, trois en haut et deux sur chaque côté ; elles sont soutenues par deux dragons ailés, et ont pour cimier un dragon d'or : on voit sur les côtés les enseignes des ordres chevaleresques, et sur la base la croix patriarchale rouge, et le tout est surmonté de la couronne royale. L'empreinte du roi consiste généralement dans ces mots : *Pro Rege et Grege* (1).

Idem du roi  
de Portugal.

Monnaies,  
poids, mesures,  
arts et métiers.

Ce serait le lieu de parler aussi des monnaies, ainsi que des poids et mesures des deux royaumes ; mais outre que ce sujet s'é-

(1) *Géographie universelle etc.* Tom. IX. pag. 45 et 195.

loigne trop du but de cet ouvrage, les variations qu'il présente sont si multipliées, qu'il serait difficile de le réduire à des principes fixes, d'après lesquels on pût en former un système régulier (1). Nous croyons donc plus à propos de passer à l'article des arts et métiers, sur lesquels le défaut de population et d'industrie ne nous laisse encore que fort peu de choses à dire. La laine, dont abonde la péninsule, et qui est supérieure à tout autre pour la qualité, devrait rendre l'Europe tributaire de l'Espagne, et pourtant à peine y a-t-il à présent quelques fabriques de drap à Ségovie. On fait dans la même ville d'excellente toile de lit, à la Corogne du linge de table, et il y a aussi des fabriques de toile en Catalogne. Le royaume de Valence a une manufacture de soie très-considérable. Buen-Retiro et Alcora sont renommées pour leurs fabriques de porcelaine; et les carreaux qu'on fait de cette terre dans cette dernière ville, sont recherchés à Valence pour le pavé des beaux appartemens. Les cordages de Carthagène et ses cables d'*esparto*, espèce de jonc, sont renommés. Séville vante son tabac, Cordoue son excellent cuir connu sous ce nom dans le commerce, et S.<sup>t</sup> Ildephonse sa fabrique de glaces, dont quelques-unes sont d'une grandeur extraordinaire (2). Malgré la fertilité du sol de l'Espagne, l'agriculture y est généralement négligée. Le Portugal avait autrefois des manufactures de laine qui étaient florissantes; mais depuis que les Anglais les ont fait tomber, à peine y en rencontre-t-on aujourd'hui quelques-unes. Il existe encore néanmoins à Lisbonne et dans quelques autres villes plusieurs manufactures de soie. Les principales richesses du Portugal sont, outre les sels, les laines, le miel, les vins, les raisins, les oranges et les citrons, qui y forment un objet d'exportation considérable; et ces productions lui seraient encore d'un bien plus grand avantage, si l'industrie des habitans répondait à la fertilité du sol.

(1) Quant aux monnaies on peut consulter les ouvrages suivans; *El ajustamento i proporcion de las monedas de oro ec. par Al. Carranza*. Madr. 1629, in f.<sup>o</sup> *Declaracion del valor de la plata, par Gonzales*. Madr. 1658, in 4.<sup>o</sup> *Recueil des monnoies, tant anciennes que modernes, ou Dictionnaire des monnoies qui peuvent être connues dans les quatre parties du Monde, par Salzade*. Bruxelles, 1767, in 4.<sup>o</sup> fig.<sup>o</sup>

(2) Le voyageur Italien, Tom I.<sup>er</sup> pag. 150, fait la description du procédé usité pour la fonte de ces glaces, et à la pag. 165 du tome II, il donne celle de la fabrique à tabac de Séville.

Lettres, arts  
et sciences  
en Espagne.

Nous avons donné aussi, dans le cours de nos recherches, quelques aperçus sur l'état des arts et des sciences dans la péninsule aux différentes époques que nous avons indiquées. L'Espagne avait, dans ces derniers tems, 24 universités; mais, à l'exception de celle de Salamanque, dont nous avons déjà parlé, les autres méritent à peine qu'on en fasse mention. Il y a aussi dans ce royaume des académies et des sociétés littéraires, parmi lesquelles nous distinguerons particulièrement l'académie royale espagnole, *la réal Academia Espaniola*, fondée en 1714 par Philippe V, à l'instar de l'ancienne académie française. L'ouvrage le plus estimable qui soit sorti de cette société est le dictionnaire de la langue castillane en six volumes *in folio*. Nous citerons aussi avec honneur l'imprimerie royale de Madrid, qui a dans Ibarra un noble rival des Didot et des Bodoni. Son Salluste, publié en 1773, peut passer pour un monument précieux de l'art typographique. L'Espagne vante à peine quelques cabinets ou musées, dont le plus considérable est peut-être celui qu'a vu le voyageur italien à Barcelonne en 1755. Ce cabinet appartenait à don Joseph Soleador, fils du fameux Jacques, le Linnée de l'Espagne, et il était riche en médailles et en raretés des trois règnes de la nature. Michel Cervantes, l'auteur du *Don Quichotte*, s'est acquis un nom fameux dans la littérature. Quevedo, qui a marché sur ses traces, a fait aussi plusieurs romans, dont s'est enrichie la collection française des *Voyages imaginaires*. Le théâtre espagnol est également riche en pièces dramatiques, du moins quant au nombre, mais très-pauvre encore quant au mérite de la composition. Il faut convenir néanmoins, qu'au milieu de toutes les irrégularités et de toutes les extravagances dont ces pièces sont remplies, on y trouve quelquefois des scènes sublimes et une imagination féconde. Les plus célèbres écrivains de l'Espagne en ce genre ont été Lopez de Vega et Caldéron. Le premier vivait du tems de Shakeaspear, et était doué comme lui d'un esprit vif et créateur. On a de lui vingt-six drames et quatre cents comédies, dont le sujet est pris de la Bible, et qu'on nomme en espagnol *Autos-Sacramentales*. Caldéron s'est également distingué, mais on lui reproche d'avoir souvent passé les bornes de la décence. Ces deux auteurs ont l'un et l'autre plus ou moins violé les lois de l'unité et de la vraisemblance dans leurs compositions. L'Espagne n'a aucun poème épique: car l'*Araucana* d'Hercilla n'est qu'une

légende en vers, dans le genre de la *Pharsale*, sans aucun goût, et où brille pourtant çà et là quelque étincelle de génie.

Le Portugal a deux universités, celle de Coimbre fondée par le roi Denis en 1291, et celle d'Evora qui date de 1559. Ce royaume a aussi une académie, qui a été instituée par la feue reine, et dont les actes ont été publiés en 1797, outre divers volumes de mémoires de littérature portugaise et d'économie publique. Il y a en outre trois académies royales; une de géographie, une de marine, à laquelle est annexé l'observatoire, et une de fortification. Lisbonne a deux bibliothèques, dont la plus riche est celle des Bénédictins de *Nossa Senhora de Jesus*. La poésie n'a peut-être pas autant dégénéré en Portugal qu'en Espagne. La *Lusiade* du Camoens tient une place distinguée parmi les poèmes épiques. Dans ces derniers tems la poésie même, et surtout la *bucolique*, a eu des écrivains qui ne sont pas à dédaigner: et, dans ce nombre, Manvel Barbosa du Bocage s'est distingué par la force et l'énergie de son style: ses ouvrages ont été réimprimés à Lisbonne en 1794. Les bons écrivains en prose sont rares en ce pays: car leur style est prolix et plein de répétitions, et il manque même de l'énergie, qui fait trouver quelque mérite dans les prosateurs espagnols.

*Lettres, arts  
et sciences  
en Portugal.*

Pour compléter nos recherches sur la littérature espagnole et portugaise, il convient de joindre ici quelques remarques sur leur langue. Nous dirons avant tout que le Castillan est la langue dominante en Espagne, comme surpassant en élégance tous les autres dialectes de la péninsule, et qu'il ne diffère que fort peu du portugais, qui n'en est pour ainsi dire qu'un dialecte. Mais nous ne pouvons encore mieux faire que de rapporter ici une lettre du voyageur italien, où l'on trouve aussi à se former une juste idée de la comédie espagnole. » Je me suis enfin rendu assez habile dans la langue castillane, pour pouvoir l'entendre et être passablement entendu. Le besoin de parler est mon meilleur maître, et plus qu'en aucun endroit dans ce pays-ci, où les langues étrangères ne sont pas trop bien accueillies (1). Si vous avez jamais oui dire que le Castillan est

*Langue.*

(1) Les Espagnols sont tellement persuadés de la supériorité de leur langue sur les autres, qu'ils ne se soucient nullement de les apprendre, comme l'atteste même un auteur espagnol moderne. *V. I.*

une langue, dont on ne doit pas faire grand cas, ne le croyez pas. Cette langue a ses agrémens et ses beautés; elle est expressive, noble, grave et sententieuse, ne manque pas de propriété, d'harmonie ni d'abondance, et peut même, sous ce dernier rapport, être supérieure à la langue française: car il y a beaucoup de mots castillans qui n'ont pas leur équivalent en français, tandis qu'il y a peu de mots français qui ne l'aient pas en castillan. Il est vrai que la prononciation du français est plus douce que celle de l'espagnol, qui a un peu d'apreté: le premier glisse, et le second frappe par l'usage qu'on y fait de l'emphase et de l'aspiration; mais cela ne regarde que la prononciation seulement. Pour ce qui tient au génie de la langue, je la crois propre à tous les genres de composition, et ne pense pas qu'elle ait besoin de rien emprunter aux autres (1); c'est pourquoi je n'hésiterais pas à donner à l'espagnole le second rang après l'italienne, qui est, à mon avis, la plus belle langue de l'Europe. Le malheur est, pour cette langue, qu'on en fasse un aussi mauvais usage. Il est peu de gens maintenant qui sachent distinguer du style affecté le style sublime, et beaucoup au contraire confondent l'un avec l'autre: aussi les livres des écrivains modernes, de même que les discours sacrés et profanes qu'on entend ici, sentent-ils le rance nauséabond des *sixcentistes*. On regarde ici comme des grâces et des ornemens particuliers à la langue castillane, l'usage puéril de fleurs de rhétorique, triviales pour la plupart, l'abus d'adjectifs qui ont presque toujours la même signification, et l'arrangement forcé de mots pompeux, qui ne font que donner au style de l'enflure et le rendre ampoulé. Ces défauts,

(1) Pour en être convaincu il suffit, ayant une connaissance convenable de la langue, de consulter Coloma et Solis pour l'histoire; Saavedra pour la politique et les facéties; Garcilas, de Vega, Gongora, Quevedo, le même Solis et Mendoza pour la poésie; Sainte Thérèse pour le mystique; la sœur Marie d'Agreda dans ses récits sacrés pour la scolastique, et un grand nombre d'autres écrivains pour l'art oratoire, la philosophie, la théologie expositive et morale, et pour les sciences et les arts de différens genres. Tous ces écrivains montrent par leur style, de quelle vénerusté et de quelle élégance la langue castillane est susceptible. C'est ce qu'a voulu sans doute prouver par le fait le savant et éloquent P. Feijoo, par la diversité des sujets qu'il a traités, et tous avec une pureté et une grâce de style, qui lui donnent tant de prix dans l'esprit des connaisseurs de la vraie langue espagnole. *V. I.*

jointes à la facilité avec laquelle on y laisse introduire des mots étrangers, sans que personne cherche à l'empêcher, font qu'au lieu de se perfectionner, la langue castillane va se détériorant chaque jour avec une incroyable rapidité (1). C'est pour cela que, du haut degré de réputation qu'elle avait acquis en Italie, en France et en Allemagne (2) où on l'étudiait et la parlait même, elle est déchue au point de ne plus avoir dans ces mêmes pays ni maîtres qui l'enseignent, ni écoliers qui l'apprennent. Le Castillan est la langue la plus usitée et la plus répandue en Espagne. On le parle dans les deux Castilles, dans le royaume de Léon, dans l'Arragon, dans la Gallice, dans la principauté des Asturies, dans l'Andalousie et dans la plus grande partie du royaume de Navarre. Néanmoins le dialecte gallicien est un peu rude et grossier, en ce qu'il participe du Portugais à son détriment. Ceux de la vieille Castille, du royaume de Léon et des Asturies ont plusieurs mots et plusieurs locutions, qui se ressentent d'une sorte de rudesse naturelle aux anciens montagnards. Les habitans de l'Andalousie ont retenu plusieurs mots arabes, dont ils imitent même les aspirations dans leur prononciation. Les Arragonais corrompent pour la plupart, dans l'usage qu'ils en font, l'ancien espagnol, en y mêlant des mots propres au Provençal ou au Catalan. L'Arragonais a quelque teinture du Gascon dans la Navarre où il est parlé. Mais c'est dans la nou-

(1) Au lieu de s'occuper de compositions frivoles, et qui ne sont d'aucun avantage au public, l'académie de Madrid devrait s'appliquer à polir et à enrichir sa propre langue à l'exemple de l'italienne et de la française, ses sœurs germanes, en ayant soin néanmoins de la rendre plus douce, surtout au moyen des aspostrophes là où il en faut, pour éviter la confusion résultant de l'idée attachée aux mots, qui la font dégénérer de sa vraie mère. Par exemple les mots *largo* pour exprimer ce qui est long, *salir* (monter) pour sortir, ne devraient pas être tolérés dans un dialecte de la langue latine, comme ils ne le seraient pas par les académies de la Crusca et de France dans les leurs. *V. I.*

(2) L'usage de la langue espagnole, en se répandant au loin, avait suivi les progrès de la puissance de l'Espagne, et l'espèce de supériorité que les Espagnols avaient acquise sur les autres peuples. Leurs modes, leur manière de penser et d'écrire, leur politique et leurs richesses eurent le pouvoir de subjuguier l'esprit des étrangers; et depuis Charles-Quint jusqu'à Philippe III, la monarchie espagnole jouit toujours d'une considération et d'un crédit que n'avaient point les autres. *V. I.*

velle Castille et surtout à Tolède, que se parle l'idiome le plus pur, le plus correct et le plus poli ».

*Théâtre.*

« La comédie, sur laquelle je vous ai promis dans ma dernière lettre de vous donner quelques détails, a été pour moi, à vous dire vrai, une espèce d'amusement où j'ai eu beaucoup à souffrir. Qu'il me suffise de vous dire que le théâtre est petit, qu'il est à Madrid, et que j'y fus au mois de juillet, pour que vous sachiez que je crus bouillir dans une marmite. Ma souffrance s'y augmentait encore de la mesquinité du spectacle, de l'insuffisance des lumières, de la pauvreté des costumes et des décorations, de la petitesse des loges en partie fermées comme autant de cachots, et enfin du manque de propreté, de magnificence et même de convenance théâtrale. Tout cela, avec ce qui me reste à vous dire, me fit prendre la résolution de ne plus aller jamais à comédie espagnole. Celle dont je parle maintenant était un mélange bizarre de sacré et de profane, comme un des drames intitulés *Actes sacramentaux* de don Calderon (1). Les règles de l'art étaient extrêmement négligées dans ce drame. On y voyait une suite embrouillée d'événemens merveilleux et disproportionnés, sans justesse dans les dimensions, sans unité d'action et de lieu, et uniquement faite pour amuser les spectateurs. Il y paraissait un nombre exorbitant d'interlocuteurs, parmi lesquels il y en avait qui dansaient, et d'autres qui jouaient de la guitare. Cette pièce était entremêlée d'intermèdes, au dernier desquels je ne fus pas peu surpris d'entendre quelques personnages du parterre entrer en dialogue avec les principaux acteurs (2). On ne peut pas dire cependant qu'elle fût sans quelque

(1) Don Pierre Calderon de la Barca, chevalier de S.<sup>t</sup> Jago, chapelain d'honneur de sa Majesté et chanoine de Tolède, vivait vers la moitié du dernier siècle. Ses comédies sont peut-être des plus spirituelles et des plus estimées qu'ait l'Espagne. Les drames, qui portent le titre de *Autos sacramentales*, *Alegoricos*, y *Historiales* etc., sont des représentations sacrées allusives à l'institution de l'Eucharistie, dans laquelle l'auteur met en scène les mystères les plus sacrés et les plus touchans, par le moyen de personnages figurés. *V. I.*

(2) Les comédies espagnoles sont plutôt une espèce d'*Atellanes* qu'autre chose. Elles offrent pour la plupart un mélange de bouffon et de grave, de tragique et de comique, de chevaleresques et de populaire, qui plait infiniment aux Espagnols, et les intéresse d'autant plus qu'il y entre plus d'événemens extraordinaires et romanesques : en quoi leurs poètes

mérite: car le raisonnement y était fort et sententieux, l'action expressive et touchante, et le maintien des acteurs aisé et gracieux, mais toujours accompagné de cet air de gravité sans lequel rien ne plaît ici » ,

Nous terminerons nos recherches pour ce qui concerne le costume des Espagnols, par la belle description que M.<sup>r</sup> De-Laborde nous a donnée des beaux arts en Espagne. « Abandonnée par ses souverains pendant près de huit siècles à des guerres sanglantes avec les Mores, réduite pendant long-tems à quelques petits royaumes et même à quelques provinces, la nation espagnole ne put relever chez elle les arts qui naissent dans la paix, et se perfectionnent par la richesse. Ce ne fut guères que vers le milieu du XV.<sup>e</sup> siècle qu'elle commença à avoir des écoles d'architecture, de sculpture et de peinture. Il serait difficile de détermi-

*Beaux arts.*

ont un esprit très-fécond. Aussi prennent-ils à tâche d'embrouiller tellement leurs actions théâtrales, que le dénouement semble en paraître impossible, pour qu'il cause plus de surprise et de plaisir aux spectateurs. Il n'est pas rare par conséquent, de les voir, pour se tirer enfin d'embarras, sortir des lois de la nature et donner un dénouement impropre. Les Espagnols aiment en outre que ce concours d'événemens étranges et interminables leur soit représenté rapidement, en transportant les personnages d'une ville ou même d'un royaume à l'autre; en sorte que ce qui ferait quelquefois la matière d'un roman entier, soit renfermé dans une seule comédie, et que toutes les intrigues de correspondance, d'amour, de jalousie, les défis et les duels se terminent par un mariage: car ils n'aiment pas s'en aller du théâtre avec une affection quelconque d'amour ou de haine, de regret ou de joie, et ils veulent en sortir dans l'état de neutralité où ils y sont entrés. Il faut pourtant avouer que, quoique la conduite des comédies espagnoles ne soit pas régulière, elles ne laissent pas de renfermer des beautés, et que leurs défauts dérivent moins du manque de talent, que du goût particulier à la nation. Quand les auteurs espagnols ont voulu observer les règles de l'art, dont ils ont aussi senti la beauté, ils ont parfaitement réussi, particulièrement Pierre Calderon et plus encore Lope de Vega dans quelques-unes de leurs nombreuses comédies. Ce dernier entre autres, duquel on en compte dix-huit cent, déclare dans un de ses ouvrages intitulé *l'Arte nuova*, que le désir de s'accommoder au goût de sa nation l'a fait dévier seul du vrai chemin, en disant:

*« Perchè quando le applaude il volgo, è giusto*

*« Farla da sciocco, per recargli gusto.*

*V. I.*

ner quel était le style des arts en Espagne avant cette époque, et surtout, quels furent les noms et la vie des maîtres qui les cultivèrent. On peut juger par les ouvrages encore existans, que son architecture était un mélange très-élégant du gothique et de l'arabe. La sculpture présente une manière sèche, exacte, minutieuse et analogue aux ouvrages de la même époque dans d'autres pays: comme elle ne pouvait rien prendre des Arabes, auxquels toute représentation d'animaux était interdite, elle a aussi fait moins de progrès que l'architecture. La peinture était une transformation de l'une et de l'autre en couleurs, et une application sur la toile des principes qui les dirigeaient. Les siècles lumineux de Charles I.<sup>er</sup> et de Philippe II ouvrirent une nouvelle carrière aux arts comme aux sciences et aux lettres; et il naquit spontanément des hommes de génie par le seul effet de la gloire nationale, de sa force et de tous ses prestiges, à la faveur desquels se développent l'imagination et le jugement. Ce fut alors qu'Alphonse Berruguette, de retour d'Italie, apporta en Espagne les préceptes et le goût qu'il avait pris de son maître Michel-Ange, et se signala comme lui dans les trois arts de l'architecture, de la peinture et de la sculpture. En Italie il avait eu pour rivaux Sansovino et André *del Sarto*, et n'en trouva aucun en Espagne. Beccera marchant sur ses traces alla puiser aux mêmes sources, et propagea bientôt les mêmes doctrines. L'architecture et la sculpture firent des progrès sous des maîtres célèbres tels que Silon, Monequa de Tolède, Cespedes, Herrera, Vargas, Raphael de Léon et Grégoire Hernandez. La peinture prit un essor non moins brillant sous les mêmes Beruguette et Beccera, sous Vincent Johannes qui avait aussi étudié en Italie les ouvrages de Raphael, sous Louis de Vargas, Moralles, Baros, Velasco, Sanchez Coello, Fernandez, Navarette, le Muet et Blaise de Pardo. On trouve, dans les ouvrages de ces artistes de l'analogie avec les peintures des écoles de Rome et de Florence. Déjà avant eux Rinchon, peintre de Ferdinand et d'Isabelle, Pierre Berruguette, Castegos et Velasco avaient avancé les arts en Espagne, et préparé l'arrivée de leurs illustres successeurs. Le milieu du XVI.<sup>e</sup> siècle porta un grand développement dans tous les arts. L'architecture abandonna les formes gothiques et suivit les traces de l'Italie. Le palais de l'Escurial étonna le monde par sa masse, par la grandeur de son plan, par l'immensité de ses détails et par la quantité des beaux

matériaux qui y furent employés. La sculpture rechercha les formes antiques, et la peinture prit un caractère plus correct et en même tems plus doux. Roelas, Herrera, Carducho, Ribalta, Orente et Céspedes illustrèrent cette époque, qui vit bientôt naître l'âge le plus brillant de la peinture en Espagne, c'est-à-dire le règne de Philippe III, et les génies innombrables de cette époque, qui néanmoins s'inclinent tous devant quelque nom classique qui les obscurcit, tels que ceux de Velasquez, Murillo, Cano, Coello et Zurbaran. C'est ici l'instant sur lequel doivent se fixer nos études pour connaître la véritable école espagnole, qui a un caractère différent de celui des autres écoles, et tient le milieu entre les écoles italienne et flamande; plus près de la nature que la première, et plus noble que la seconde, elle participe des beautés de l'une et de l'autre. Cette école se distingue particulièrement dans les objets sacrés : car on reconnaît dans les peintures espagnoles les sentimens dont le peuple est généralement animé pour les mystères de la religion : l'extase, la dévotion et la vraie piété ne sont nulle part si bien exprimées que dans leurs ouvrages, ni les passions mystiques représentées avec autant de chaleur. Les têtes des vierges sont d'une expression admirable; le coloris et l'effet en sont surprenans; et quoique les peintres espagnols ne se soient jamais exercés à traiter des sujets profanes, qui supposent l'étude du nu, ils se sont néanmoins distingués aussi dans cette partie, quand ils ont eu occasion de s'en occuper. Depuis le commencement du XVIII.<sup>e</sup> siècle la peinture a totalement décliné en Espagne, et elle n'y a repris quelque vigueur que quand le célèbre Mengs est allé s'établir à Madrid. Des élèves accoururent de tous les côtés pour suivre cette nouvelle impulsion. Les progrès furent rapides : une nouvelle école s'ouvrit et se soutint avec succès, mais pourtant sans avoir jamais produit de grands maîtres. L'Espagne a une académie de peinture à Séville, et une autre de beaux arts à Madrid sous le nom de S.<sup>t</sup> Fernand. Il y a aussi des écoles publiques de dessin dans diverses villes, et toutes sont puissamment encouragées par la famille régnante et par les classes supérieures (1). Tel était l'état des beaux arts en Espagne peu de tems avant la guerre désastreuse de 1808 :

(1) De-Laborde, *Voy. etc.* Tom. II. Part. II. pag. 33 et suiv., où est rapporté avec de belles gravures un essai des peintres les plus célèbres de l'école espagnole.



# INDICATION DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE COSTUME DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

DÉCRIT

PAR M.<sup>r</sup> GIRONI

CONSEILLER IMPÉRIAL, DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE MILAN.

<b>I</b> NTRODUCTION . . . . .	pag.	7
<i>Costume de l'Espagne et du Portugal</i> . . . . .	»	10
<i>Temps fabuleux</i> . . . . .	»	10
<i>Temps historiques</i> . . . . .	»	15
<i>Colonies des Phéniciens</i> . . . . .	»	15
<i>Colonies de la Grèce</i> . . . . .	»	17
<i>Conquêtes des Carthaginois</i> . . . . .	»	21
<i>L'Espagne sous les Romains</i> . . . . .	»	24
<i>L'Espagne sous les Goths</i> . . . . .	»	27
<i>L'Espagne sous les Mores</i> . . . . .	»	36
<i>Monumens arabes en Espagne</i> . . . . .	»	55
<i>L'Espagne sous la domination des successeurs de Fer-</i> <i>dinand et d'Isabelle</i> . . . . .	»	94
<i>Mœurs des Espagnols et des Portugais modernes</i> . . . . .	»	111

# PLANCHES

CONTENUES

DANS LE COSTUME DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL.

I.	<i>Médailles et monumens du tems des Celtibériens et des Phéniciens</i> . . . . .	pag. 19
II.	<i>Monnaies Arabes, cimetère Arabe, Fontaine des lions</i> »	46
III.	<i>Extérieur de la mosquée de Cordoue</i> . . . . .	» 55
IV.	<i>Son intérieur.</i> . . . . .	» 56
V.	<i>Piliers, ornemens et tribune de cette mosquée</i> . . . . .	» 57
VI.	<i>Cour des lions dans l'Alhambra</i> . . . . .	» 59
VII.	<i>Salle des deux sœurs</i> . . . . .	» 60
VIII.	<i>Mosaïques, pavé Arabe etc.</i> . . . . .	» 61
IX.	<i>Inscriptions et ornemens Arabes.</i> . . . . .	» 61
X.	<i>Vase Arabe</i> . . . . .	» 61
XI.	<i>Joûte, ou chasse Arabe.</i> . . . . .	» 64
XII.	<i>Divan</i> . . . . .	» 64
XIII.	<i>Cour de l'Alcassar de Séville.</i> . . . . .	» 66
XIV.	<i>Ordres chevaleresques de Galatrava et de S.<sup>t</sup> Jacques etc.</i> »	84
XV.	<i>Ordres chevaleresques d'Alcantara, du Christ etc.</i> . . . . .	» 86
XVI.	<i>Extérieur de la cathédrale de Burgos.</i> . . . . .	» 132
XVII.	<i>Intérieur de la cathédrale de Salamanque</i> . . . . .	» 133
XVIII.	<i>Cloître des Dominicains à Valladolid.</i> . . . . .	» 134
XIX.	<i>Deux vues de l'hermitage de Monserrat</i> . . . . .	» 134
XX.	<i>Offrande à la Madone de Guadalupe etc.</i> . . . . .	» 141
XXI.	<i>Evêque Portugais dans ses habits non pontificaux</i> . . . . .	» 142
XXII.	<i>Auto-da-fé à Valladolid</i> . . . . .	» 144
XXIII.	<i>Toison d'or et autres ordres chevaleresques.</i> . . . . .	» 148
XXIV.	<i>Vue de l'Escorial</i> . . . . .	» 151
XXV.	<i>Roc de Philippe II</i> . . . . .	» 171
XXVI.	<i>Tombeau et simulacre du Cid et de Ximène Diaz son épouse</i> . . . . .	» 173
XXVII.	<i>Costumes de Tolède</i> . . . . .	» 179
XXVIII.	<i>Chasse des taureaux</i> . . . . .	» 180
XXIX.	<i>Danse du Bolero et costumes du peuple de Grenade</i> . . . . .	» 187
XXX.	<i>Promenade de l'Esplanade à Barcelone</i> . . . . .	» 199
XXXI.	<i>Intérieur d'une auberge dans le royaume de Valence.</i> »	200
XXXII.	<i>Portugais et Espagnols dans leur costume particulier.</i> »	201
XXXIII.	<i>Paysans et pâtres Espagnols et Portugais</i> . . . . .	» 201
XXXIV.	} <i>Soldats Espagnols et Portugais</i> . . . . .	» 205
XXXV.		

# LE COSTUME

ANCIEN ET MODERNE

DES FRANÇAIS

DÉCRIT

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.



## PRÉFACE.

LA France, cette région fertile et peuplée, occupe une position avantageuse au centre de l'Europe. A quelque époque que l'on remonte, on trouve toujours la nation guerrière qui l'habite dans le vaste pays compris entre les Pyrénées, l'Océan, les Alpes et la Méditerranée. Sa domination, à laquelle le Piémont n'était point sujet, embrassait l'Helvétie et la Batavie, et son territoire s'étendait depuis le 42.<sup>e</sup> jusqu'au 52.<sup>e</sup> degré de latitude, et depuis le 13.<sup>e</sup> jusqu'au 27.<sup>e</sup> degré de longitude. Elle acquit bientôt par les armes la partie septentrionale de l'Italie, qui fut entre elle et les Romains une cause de dissensions et de guerres, dont les calamités durèrent deux siècles. Cette nation s'est distinguée dans tous les tems par son humeur belliqueuse, par son esprit entreprenant et par la vivacité de son caractère. On n'a sur son origine que des incertitudes, que divers écrivains, émerveillés de la grandeur de ce peuple, ont vainement tenté d'éclaircir.

*Origine  
des Français.*

Aristote donnait indistinctement le nom de Celtes aux Germains et aux Gaulois: cette opinion fut pendant long-tems presque générale, quoique pourtant quelques écrivains célèbres aient distingué les Celtes des Ibériens, des Illyriens et des Brétons. César est le premier qui ait établi une distinction positive entre les Germains et les Celtes ou Gaulois, en assignant à ces derniers le Rhin pour limite. Appien nous apprend que la Celtique, située à l'occident de ce fleuve, avait pris le nom de Gaule, de même que les Celtes orientaux s'étaient donné celui de Germains.

Il est aisé d'expliquer ces contradictions, en les considérant comme un effet des invasions postérieures des hordes septentrionales et orientales, qui ont tant de fois confondu les uns avec les autres les peuples répandus dans les vastes contrées situées entre le Rhin et la Vistule, en les obligeant de changer de territoire, d'état et de domination. Chaque tribu ou chaque confédération prit un nom différent, et celui de Celtes fut oublié, tandis que les

Gaulois long-tems invincibles conservèrent le leur; mais obligés de céder eux-mêmes à la fortune de Rome, ils devinrent *Romains*, et continuèrent à l'être jusqu'à l'époque où, par l'effet d'une nouvelle conquête, ils prirent le nom de *Francs*, dont s'est formé celui de Français qu'ils portent aujourd'hui.

*Étymologie  
du nom  
de Celtes.*

Les anciens fesaient dériver le nom de Celtes de Celtus fils d'Hercule, ou de Celtina par qui furent rendus à ce demi-dieu les bœufs que lui avait enlevés Géron. Quelques écrivains modernes donnent au contraire pour étymologie à ce nom le mot grec *Κηλον*, qui signifie *telum*, trait, ou bien le mot celtique *zelt*, qui signifie tente. D'autres croient qu'il y a plus de probabilité à en chercher la racine dans le mot *kalt* ou froid, et que d'ailleurs c'était celui de tous les peuples du nord. Voilà tout ce qu'on sait sur l'origine du nom de *Gaulois*. Plusieurs ont encore imaginé de le faire dériver, les uns de *gelt* ( valeur ), les autres de *gal* ( lait ); et il en est même qui prétendent que le nom de *Gallus* a été donné à ces peuples par les Romains, à cause de la ressemblance que leur chevelure relevée sur le haut de la tête avait avec la crête du coq.

*Origine  
du nom  
de Gaulois.*

*Origine  
des Francs  
et de leur nom.*

L'origine des Francs se perd également dans les épaisses ténèbres, dont est enveloppé le berceau des peuples septentrionaux. Quelques écrivains prétendent que les Francs étaient des descendants des Gaulois, qui passèrent en Germanie sous la conduite de Ségovèse: d'autres les font venir de la Scythie, plusieurs de la Scandinavie, et un grand nombre de la Franconie. Mais il serait aussi pénible que superflu de vouloir pousser les recherches plus avant dans ces tems obscurs, sur lesquels l'histoire ne nous offre aucune lumière. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que quelques tribus germaniques, connues dès les tems de César sous les noms de *Saliens*, de *Sicambres*, de *Camaves*, de *Bructères*, de *Frisiens*, de *Tentères*, de *Cattes*, de *Chérusques*, de *Usipètes* et de *Cauces*, se réunirent dans le troisième siècle de notre ère pour se soustraire au joug de Romains, et formèrent, sous le nom de Francs, une confédération qui embrassait les pays compris entre le Rhin, le Mein, l'Elbe et l'Océan. Ces tribus s'étaient renforcées des Gaulois qui s'étaient expatriés, pour n'avoir point voulu courber la tête devant la fortune de César, et elles s'accrurent encore dans la suite des restes des armées germaniques, qui avaient échappé à l'épée de Germanicus et de Drusus. La première irruption des Francs dans

les Gaules eut lieu sous Decius en 241, et fit connaître leur nom aux Romains. Aurélien, chef de légion, ayant défait une poignée de ces barbares dans les environs de Mayence, ses troupes célébrèrent cette victoire et le courage des Francs par des chants militaires. Depuis cette époque, la gloire a toujours été inséparable du nom de Francs.

L'orateur Libanius voulait que le nom de *Franc* dérivât du mot *Fractoi*, qui signifiait que ces guerriers savaient choisir des positions avantageuses et les fortifier. Mais il est plus probable que ce nom dérive du mot allemand *frey*, qui signifie libre. Dans les *Sagas* ou anciens historiens du nord, on trouve toujours le nom de Franc écrit *Frackar* au lieu de *Franken*, comme disent les Allemands, et celui de leur pays *Frackaland* au lieu de *Frankenland*. L'historien Suhm observe que le mot *Fracka* signifie une espèce de lance ou de hallebarde particulière, à l'usage des Francs, et il attribue à ce mot l'origine de leur nom (1). Les Romains donnaient le nom de *Læti*, qui veut dire *contens*, *joyeux*, aux Francs établis dans les Gaules du consentement de l'empereur, et à ceux qui servaient dans leurs troupes : d'où l'on voit, dit Ségur, que le nom de la nation française se lie dans tous les siècles aux idées de liberté, de courage et d'allegresse.

La Gaule se divisait anciennement en Celtique, Belgique et Aquitanique. Les Celtes s'étendaient depuis la Seine et la Meuse jusqu'à la Garonne, et depuis le Rhin jusqu'à la Méditerranée. La partie, dite Gaule Narbonnaise, comprise entre le Rhône, les Cévennes et la Garonne, s'appelait aussi *Bracata*, du mot *braca*, nom d'une espèce de caleçons qu'on y portait, et d'où est dérivé celui des *bragues* autrefois usités parmi nous. Les peuples les plus septentrionaux de la Gaule répandus le long de la partie inférieure du Rhin portaient le nom de Belges; ils étaient mêlés avec divers peuplades germaniques, et l'on donna à la contrée qu'ils habitaient le surnom de *comata*, par allusion à la longue chevelure de leurs habitants. Ils avaient le regard fier et les yeux bleus : leurs femmes étaient grandes, et aussi robustes que les hommes. Les Aquitains, qui avaient quelque affinité avec les Ibériens, occupaient le

*Divisions  
anciennes  
et modernes.*

(1) V. Mentelle et Malte-Brun, *Géographie Univers.* France, *Note sur l'origine des peuples qui habitent la France.*

*Confins.**Etendue  
et position.*

pays compris entre la Garonne et les Pyrénées. On désignait par le surnom de *togata* la partie de l'Italie appelée aujourd'hui Lombardie, qui fut conquise par les Gaulois, et où ces peuples adoptèrent l'usage de la toge. Les Romains firent ensuite d'autres divisions, qui prouvent que les Gaules formaient dès lors un pays très-étendu. L'état connu aujourd'hui sous le nom de France confine au nord avec les Pays-Bas, à l'est avec l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, au sud avec l'Espagne et la Méditerranée, et à l'ouest avec la mer Atlantique. Il s'étend entre le 13.<sup>e</sup> et 25.<sup>e</sup> degré de longitude à partir de l'île de Fer, depuis Brest à l'occident jusqu'à Strasbourg à l'orient, et entre le 42.<sup>e</sup> et 52.<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale, depuis la Meuse au nord jusqu'aux monts Pyrénées au midi. Nos lecteurs trouveront dans les tableaux suivans les différentes divisions qui ont été faites de ce pays, savoir; la dernière qui en fut faite par les Romains; la France divisée en 17 provinces avant la révolution de 1789; sa division en départemens après cette même révolution, et enfin la dernière qui en a été faite aussi en départemens, depuis les évènements qui ont rendu la paix à l'Europe.

DIVISION DE LA FRANCE SOUS LES ROMAINS.

PROVINCES ANCIENNES.	MODERNES.	PROVINCES ANCIENNES.	MODERNES.	PRINCIPAUTES, PEUPLES OU VILLES.	
<i>Germania inferior</i> . . . . .	Pays-Bas . . . . . Evêché de Liéges. . . . . Partie du duché de Clèves. Duché de Juliers. Partie des archevêchés de Cologne, de Trèves et de Mayence. . . . . Duché de Simmeren et de Deux-Ponts. Partie du Palatinat. Partie des évêchés de Worms et de Spire. Picardie . . . . . Partie de l'Île de France . . . . . Partie de la Champagne. . . . . Lorraine . . . . . Alsace . . . . . Normandie . . . . . Bretagne. . . . . Maine . . . . . Anjou . . . . . Touraine. . . . . Partie de l'Île de France . . . . . Partie de la Champagne. . . . . Orléanais. . . . . Partie de la Bourgogne. . . . . Nivernais . . . . . Partie de la Bourgogne . . . . . Lyonnais. . . . . Franche-Comté . . . . . Partie de la Suisse . . . . .	<i>Aquitania secunda</i> . . . . .	Poitou . . . . . Aunis . . . . . Saintonge . . . . . Angoumois. . . . . Partie de la Guienne. . . . . Berri. . . . . Marche. . . . . Limousin. . . . . Bourbonnais. . . . . Auvergne . . . . . Partie de la Guienne. . . . . Partie du Languedoc . . . . . Partie du Dauphiné . . . . . Partie de la Savoie. . . . . Partie de la Provence. . . . . Partie de la Guienne. . . . . Béarn . . . . . Partie du Languedoc . . . . . Comté de Foix. Roussillon. . . . . Partie de la Provence. . . . . Partie de la Savoie. . . . . Partie du Dauphiné . . . . . Partie de la Provence . . . . . Alpes maritimes. . . . .	<i>Batavi.</i> <i>T'oxandri.</i> <i>Belgae.</i> <i>T'rojectum.</i> <i>Colonia Agrippina.</i> <i>T'reviri.</i> <i>Moguntiacum.</i> <i>Morini.</i> <i>Suessiones.</i> <i>Sylvanectum.</i> <i>Rhemi.</i> <i>Catalauni.</i> <i>Leuci.</i> <i>Argentoratunum.</i> <i>Constantia.</i> <i>Rotomagus.</i> <i>Armorici.</i> <i>Cenomani.</i> <i>Audegavi.</i> <i>T'irones.</i> <i>Parisii.</i> <i>Lutetia.</i> <i>Tricasses.</i> <i>Senones.</i> <i>Auréliani.</i> <i>Autissiodorum.</i> <i>Nivernum.</i> <i>Ædui.</i> <i>Matisco.</i> <i>Lugdunum.</i> <i>Vesuntio.</i> <i>Helvetii.</i>	<i>Pictones.</i> <i>Aunedunacum.</i> <i>Sauroves.</i> <i>Engolisma.</i> <i>Burdigala.</i> <i>Petrocori.</i> <i>Bituriges.</i> <i>Lemovices.</i> <i>Arverni.</i> <i>Cadurci.</i> <i>Rutheni.</i> <i>Vellavi.</i> <i>Gabali.</i> <i>Vicenna.</i> <i>Valentia.</i> <i>Allobroges.</i> <i>Arelate.</i> <i>Massilia.</i> <i>Vasates.</i> <i>Ausci.</i> <i>Bencharnum.</i> <i>Tectosages.</i> <i>Tolosa.</i> <i>Ruscino.</i> <i>Vapincum.</i> <i>Aqua-Sextice.</i> <i>Nantuates.</i> <i>Tarantasia.</i> <i>Caturiges.</i> <i>Ebreduum.</i> <i>Dinia.</i> <i>Ventium.</i> <i>Nicea.</i>
<i>Germania superior</i> . . . . .			<i>Belgica prima.</i> <i>Germania superior</i> . . . . .		
<i>Lugdunensis secunda</i> . . . . .			<i>Lugdunensis prima.</i> <i>Lugdunensis secunda</i> . . . . . <i>Alpes Pennine et Graie.</i>		
<i>Lugdunensis tertia.</i> . . . . .			<i>Alpes maritima.</i> . . . . .		
<i>Lugdunensis quarta.</i> . . . . .					
<i>Lugdunensis prima.</i> . . . . .					
<i>Maxima Sequanorum.</i> . . . . .					

DIVISION DE LA FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION  
DE 1789.

SITUATION.	PROVINCES 34.	CAPITALES.	
<i>Au Nord</i> . . . . .	Flandre . . . . .	Lille.	
	Artois . . . . .	Arras.	
	Picardie . . . . .	Amiens.	
	Normandie . . . . .	Rouen.	
	Ile de France . . . . .	Paris.	
	Champagne . . . . .	Troie.	
	Lorraine . . . . .	Nancy.	
	Alsace . . . . .	Strasbourg.	
	<i>Au centre</i> . . . . .	Brétagne . . . . .	Rennes.
		Maine . . . . .	Le-Mans.
Perche . . . . .		Mortagne.	
Anjou . . . . .		Angers.	
Touraine . . . . .		Tours.	
Orléanais . . . . .		Orléans.	
Berri . . . . .		Bourges.	
Nivernais . . . . .		Nevers.	
Bourgogne . . . . .		Dijou.	
Franche-Comté . . . . .		Besançon.	
Poitou . . . . .		Poitiers.	
Marche . . . . .		Guéret.	
Limousin . . . . .		Limoges.	
Bourbonnais . . . . .		Moulins.	
<i>Au Sud</i> . . . . .	Aunis . . . . .	La-Rochelle.	
	Saintonge . . . . .	Saintes.	
	Angoumois . . . . .	Angoulême.	
	Auvergne . . . . .	Clermont.	
	Lyonnais . . . . .	Lyon.	
	Dauphiné . . . . .	Grenoble.	
	Guienne . . . . .	Bordeaux.	
	Béarn . . . . .	Pau.	
	Languedoc . . . . .	Toulouse.	
	Comté de Foix . . . . .	Foix.	
Roussillon . . . . .	Perpignan.		
Provence . . . . .	Aix.		

SITUATION.	I L E S.	CAPITALES.
<i>Dans l'Océan Atlantique.</i>	Iles d'Ouessant.	
	Belle-Ile.	
	Ile de Noirmoutier.	
	Ile-Dieu.	
	Ile de Rhé.	
<i>Dans la Méditerranée.</i>	Ile d'Oleron.	
	Iles d'Hières.	
	Iles de Lérins.	
	Ile de Corse . . . . .	Bastia.
	Ile de Caprée.	

DIVISION DE LA FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION ANCIEN TERRITOIRE FRANÇAIS.

PROVINCES.	DEPARTEMENTS.	PROVINCES.	DEPARTEMENTS.	CHEF-LIEUX.	PROVINCES.	DEPARTEMENTS.	CHEF-LIEUX.					
Flandre . . . . . Artois et partie de la Picardie . . . . . Partie de la Picardie . . . . .	Nord . . . . . Pas-de-Calais . . . . . Somme . . . . .	Nord . . . . . Pas-de-Calais . . . . . Somme . . . . .	Nord . . . . . Pas-de-Calais . . . . . Somme . . . . .	Lille . . . . . Arras . . . . . Amiens . . . . .	Poitou . . . . .	Vendée . . . . . Deux-Sèvres . . . . . Vienne . . . . .	Fontenay-le-Comte . . . . . Niort . . . . . Poitiers . . . . .					
								Normandie et partie du Perche . . . . .	Seine-Inférieure . . . . . Calvados . . . . . Manche . . . . . Orne . . . . . Eure . . . . . Oise . . . . . Aisne . . . . . Seine et Oise . . . . .	Marche et partie dit Limousin . . . . . Partie du Limousin . . . . . Bourbonnais . . . . . Auvergne . . . . . Saintonge . . . . . Partie de la Saintonge et Angoumois . . . . .	Creuse . . . . . Corrèze . . . . . Allier . . . . . Charente-Inférieure . . . . . Charente . . . . . Puy-de-Dôme . . . . . Cantal . . . . . Loire . . . . . Rhône . . . . . Isère . . . . . Drôme . . . . . Hautes-Alpes . . . . . Gironde . . . . . Dordogne . . . . . Lot et Garonne . . . . . Lot . . . . . Aveyron . . . . . Lan des . . . . . Gers . . . . . Hautes-Pyrénées . . . . . Basses-Pyrénées . . . . .	Limoges . . . . . Guéret . . . . . Tulle . . . . . Moulins . . . . . Saintes . . . . . Angoulême . . . . . Clermont . . . . . Moulbrison . . . . . Lyon . . . . . Grenoble . . . . . Valence . . . . . Gap . . . . . Bordeaux . . . . . Périgueux . . . . . Agen . . . . . Cahors . . . . . Rho des . . . . . Mont de Marsan . . . . . Auch . . . . . Tarbes . . . . . Pau . . . . . Le-Puy . . . . . Mende . . . . . Privas . . . . . Nîmes . . . . . Montpellier . . . . . Carcassonne . . . . . Alby . . . . . Toulouse . . . . . Foix . . . . . Perpignan . . . . . Aiguon . . . . . Dignes . . . . . Marseille . . . . . Draguignan . . . . .
A saxe . . . . .	Haut-Rhin . . . . . Haut-Rhin . . . . . Ile-et-Vilaine . . . . . Côtes du Nord . . . . . Finistère . . . . . Morbihan . . . . . Loire-Inférieure . . . . . Mayenne . . . . . Sarthe . . . . . Maine et Loire . . . . . Indre et Loire . . . . . Eure et Loire . . . . . Loiret . . . . . Loire et Cher . . . . . Indre . . . . . Cher . . . . . Nièvre . . . . . Yonne . . . . . Côte d'Or . . . . . Saône et Loire . . . . . Ain . . . . . Haute-Saône . . . . . Doubs . . . . . Jura . . . . .	Partie de la Guienne et Béarn . . . . .	Haut-Rhin . . . . . Haut-Rhin . . . . . Ile-et-Vilaine . . . . . Côtes du Nord . . . . . Finistère . . . . . Morbihan . . . . . Loire-Inférieure . . . . . Mayenne . . . . . Sarthe . . . . . Maine et Loire . . . . . Indre et Loire . . . . . Eure et Loire . . . . . Loiret . . . . . Loire et Cher . . . . . Indre . . . . . Cher . . . . . Nièvre . . . . . Yonne . . . . . Côte d'Or . . . . . Saône et Loire . . . . . Ain . . . . . Haute-Saône . . . . . Doubs . . . . . Jura . . . . .									
				Bretagne . . . . .	Partie de la Guienne et de la Guienne . . . . .	Partie de la Guienne et de la Guienne . . . . .						
							Maine . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .			
Anjou . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .										
			Touraine . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .							
						Partie du Perche et de l'Orléanais . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .				
Berry . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .										
			Nivernais . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .							
						Partie de la Champagne et de la Bourgogne . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .				
Franche-Comté . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .	Partie de la Guienne et du comté de Foix . . . . . Partie du Languedoc et du Roussillon . . . . . Partie du Dauphiné et de la Provence, y compris les comtés d'Avignon et Venaissin . . . . .										

NOUVEAU TERRITOIRE FRANÇAIS DEPUIS LA RÉVOLUTION.

SITUATION.	PAYS.	DÉPARTEMENTS.	LONG.	LAT.	CHEFS-LIEUX.	
Belgique.	Partie du duché de Brabant, Marquisat d'Anvers et Seigneurie de Malines. . . . .	<i>Deux-Nèthes</i> . . . . .	18	16	<i>Anvers.</i>	
	Partie du duché de Brabant.	<i>Dyle</i> . . . . .	21	17	<i>Bruxelles.</i>	
	Partie du comté de Flandre.	<i>Lys</i> . . . . .	22	18	<i>Bruges.</i>	
	Idem . . . . .	<i>Escaut</i> . . . . .	18	15	<i>Gand.</i>	
	Partie du comté de Flandre et comté de Hanaut. . . . .	<i>Jemmape</i> . . . . .	23	11	<i>Mons.</i>	
	Comté de Namur et partie de l'évêché de Liège. . . . .	<i>Sambre et Meuse.</i>	21	16	<i>Namur.</i>	
	Duché de Luxembourg. . . . .	<i>Forêts</i> . . . . .	26	20	<i>Luxembourg.</i>	
	Duché de Limbourg et partie de l'évêché de Liège. . . . .	<i>Ouvèlle</i> . . . . .	22	16	<i>Liège.</i>	
	Gueldre méridionale et partie de l'évêché de Liège.	<i>Meuse Inférieure.</i>	21	17	<i>Maastricht.</i>	
	Partie du duché de Clèves, de Juliers et partie de l'archevêché de Cologne. . . . .	<i>Roor</i> . . . . .	38	16	<i>Aix-la-Chapelle</i>	
Rive gauche du Rhin.	Partie des archevêchés de Cologne et de Trèves et duché de Simmern. . . . .	<i>Rhin et Moselle.</i>	30	15	<i>Coblentz.</i>	
	Partie de l'archevêché de Trèves et du duché de Deux-Ponts. . . . .	<i>Sarre</i> . . . . .	28	17	<i>Trèves.</i>	
	Ponts, de l'archevêché de Mayence, du Palatinat et des évêchés de Worms et de Spire. . . . .	<i>Mont-Tonnerre.</i>	27	16	<i>Mayence.</i>	
	Republique de Genève, pays de Gex et partie du duché de Savoie. . . . .	<i>Leinan</i> . . . . .	21	20	<i>Genève.</i>	
	Partie du duché de Savoie.	<i>Mont-Blanc.</i>	28	20	<i>Chambéry.</i>	
	Au Sud-est.	Partie du Piémont. . . . .	<i>Doire</i> . . . . .	24	14	<i>Ivrée.</i>
		Comté de Nice, Principauté de Monaco. . . . .	<i>Sesia</i> . . . . .	18	12	<i>Fercel.</i>
			<i>Po.</i> . . . . .	22	13	<i>Turin.</i>
		Partie du Piémont. . . . .	<i>Marengo</i> . . . . .	23	15	<i>Alexandrie.</i>
			<i>Stura</i> . . . . .	17	16	<i>Coni.</i>
Comté de Nice, Principauté de Monaco. . . . .		<i>Alpes-Maritimes.</i>	26	18	<i>Nice.</i>	
		<i>Montenotte</i> . . . . .	25	19	<i>Port-Maurice.</i>	
Partie du Piémont et de la république Ligurienne. . . . .		<i>Gènes</i> . . . . .	28	21	<i>Gènes.</i>	
		<i>Apenin.</i> . . . . .	23	15	<i>Ciavari.</i>	

ILES VOISINES DE LA FRANCE.

SITUATION.	PAYS.	DÉPARTEMENTS.	LONG.	LAT.	CHEFS-LIEUX.					
ILES S.	DÉPARTEMENTS.	DÉPARTEMENTS.	LONG.	LAT.	CHEFS-LIEUX.					
						Ile d'Ouessant. . . . .	<i>Finistère.</i>	6	2	
							<i>Morbihan.</i>	3	2	
						Ile de Noirmoutier. . . . .	<i>Vendée.</i>	5	2	
							<i>Charente Inférieure.</i>	27	18	<i>Bastia.</i>
						Ile de Rhé. . . . .	<i>Yar.</i>	23	15	<i>Ajaccio.</i>
							<i>Golo.</i>	9	5	
						Ile d'Oleron. . . . .	<i>Lianou.</i>			
							<i>Golo.</i>			
						Ile de Léris. . . . .	<i>Golo.</i>			
<i>Lianou.</i>										
Ile de Corse. . . . .	<i>Golo.</i>									
	<i>Lianou.</i>									
Ile de Caprée. . . . .	<i>Golo.</i>									
	<i>Lianou.</i>									
Ile de Delbe. . . . .	<i>Golo.</i>									
	<i>Lianou.</i>									

DIVISION PRÉSENTE DE LA FRANCE EN 86 DÉPARTEMENTS  
AVEC LEUR POPULATION.

Depuis la révolution, la France a été partagée en un nombre plus ou moins considérable de départemens, selon les conquêtes qu'elle fesait, et sa population a varié par conséquent dans les mêmes proportions. C'est pourquoi nous trouvons ce pays divisé de diverses manières, savoir; dans la géographie de Guthrie en 92 départemens; dans le plan d'organisation administrative publié en 1812 en 130 départemens; dans la Géographie Universelle de Mentelle et de Malte-Brun publiée en 1816 en 102, et dans la dernière ordonnance du roi Charles X du 2 janvier 1826 pour la conscription de 60,000 hommes sur la classe de 1825, en 86 départemens, avec l'indication de leur population formant un total de 30,451,191 habitans, sur lequel a été calculé le contingent pour la classe de cette même année. La répartition a été faite d'après le tableau de la population générale, rendu officiel et authentique par les ordonnances royales du 16 janvier 1822 et du 20 novembre de la même année.

DÉPARTEMENTS	POPULATION.	DÉPARTEMENTS.	POPULATION.
Ain . . . . .	328,838.	Lot . . . . .	275,296.
Aisne . . . . .	459,666.	Lot et Garonne . . . . .	330,121.
Allier . . . . .	280,025.	Lozère . . . . .	133,934.
Alpes ( Basses ) . . . . .	149,310.	Maine et Loir . . . . .	442,859.
Alpes ( Hautes ) . . . . .	121,418.	Manche . . . . .	594,196.
Ardèche . . . . .	304,339.	Marne . . . . .	309,444.
Ardennes . . . . .	266,985.	Marne ( Haute ) . . . . .	233,258.
Arriège . . . . .	234,878.	Mayenne . . . . .	343,819.
Aube . . . . .	230,688.	Meurthe . . . . .	379,985.
Aude . . . . .	253,194.	Meuse . . . . .	292,385.
Aveyron . . . . .	339,422.	Morbihan . . . . .	416,224.
Bouches du Rhône . . . . .	313,614.	Moselle . . . . .	376,928.
Calvados . . . . .	492,613.	Nièvre . . . . .	257,990.
Cantal . . . . .	252,100.	Nord . . . . .	905,764.
Charente . . . . .	347,541.	Oise . . . . .	375,817.
Charente inférieure . . . . .	499,477.	Orne . . . . .	422,884.
Cher . . . . .	239,561.	Pas de Calais . . . . .	610,344.
Corrèze . . . . .	273,418.	Puy-de-Dôme . . . . .	553,410.
Corse . . . . .	180,348.	Pyénées ( Basses ) . . . . .	399,474.
Côte d'Or . . . . .	358,148.	Pyénées ( Hautes ) . . . . .	212,077.
Côtes du Nord . . . . .	552,424.	Pyénées-Orientales . . . . .	143,054.
Creuse . . . . .	248,785.	Rhin ( Bas ) . . . . .	502,638.
Dordogne . . . . .	453,136.	Rhin ( Haut ) . . . . .	370,062.
Doubs . . . . .	242,663.	Rhône . . . . .	391,580.
Drôme . . . . .	273,511.	Saône ( Haute ) . . . . .	308,171.
Eure . . . . .	416,178.	Saône et Loire . . . . .	498,057.
Eure et Loir . . . . .	264,448.	Sarthe . . . . .	428,432.
Finistère . . . . .	483,095.	Seine . . . . .	821,706.
Gard . . . . .	334,164.	Seine-inférieure . . . . .	655,804.
Garonne ( Haute ) . . . . .	391,118.	Seine et Marne . . . . .	303,150.
Gers . . . . .	301,336.	Seine et Oise . . . . .	424,490.
Gironde . . . . .	422,041.	Sèvres ( Les Deux ) . . . . .	279,845.
Hérault . . . . .	324,126.	Somme . . . . .	508,910.
Ille et Vilaine . . . . .	633,207.	Tarn . . . . .	313,713.
Indre . . . . .	230,373.	Tarn et Garonne . . . . .	238,143.
Indre et Loire . . . . .	282,372.	Var . . . . .	305,096.
Isère . . . . .	505,585.	Vaucluse . . . . .	224,431.
Jura . . . . .	301,768.	Vendée . . . . .	316,587.
Landes . . . . .	256,311.	Vienne . . . . .	260,697.
Loir et Cher . . . . .	227,527.	Vienne ( Haute ) . . . . .	274,470.
Loire . . . . .	343,524.	Vosges . . . . .	357,727.
Loire ( Haute ) . . . . .	276,830.	Yonne . . . . .	332,905.
Loire-inférieure . . . . .	433,815.		
Loiret . . . . .	291,394.		
			30,451,191.

*Climat.*

La Gaule anciennement couverte d'étangs et de forêts, doit avoir été plus froide que la France actuelle, s'il est vrai que des armées entières y passaient alors les rivières sur la glace avec leur train. Cependant la nature avait donné à ce pays un sol fertile, avant que sa nombreuse population et les arts en eussent augmenté les richesses. Il abondait en vignobles, en paturages, en fruits et en arbres de toutes sortes, en salines et en eaux minérales très-renommées; et ses montagnes méridionales renfermaient de riches mines d'or et de fer. A présent le climat de la France est très-varié: néanmoins les passages du chaud au froid, et du beau tems à la pluie, n'y sont pas aussi subits qu'en Angleterre. Dans les provinces du centre l'air est pur et sain, et dans le nord l'hiver est quelquefois très-rigoureux; mais il est si doux, dans les contrées du midi, que les gens malades y viennent de l'intérieur pour jouir des avantages de sa température.

*Montagnes.*

Les principales montagnes de la France sont les Alpes qui la séparent de l'Italie, les Pyrénées qui la séparent de l'Espagne, les Vosges qui séparent la Lorraine de la Bourgogne et de l'Alsace, le Jura qui sépare la Franche-Comté de la Suisse, les Cévennes qui sont en Languedoc, le Cantal et le Puy-de-Dôme qui sont en Auvergne, la Côte d'or en Bourgogne, et le Mont terrible qui est près de Bâle. Ses principales forêts sont celles des Ardennes, d'Orléans, de Fontainebleau, de Compiègne, de Villers-Coterets et de Soignes.

*Forêts.**Rivières.*

Les principales rivières de la France sont la Loire, le Rhône, la Garonne et la Seine. La Loire prend sa source au mont Gerbier-le-Joux dans le département de la Haute-Loire, court au nord puis au nord-ouest, et se jette dans l'Atlantique. Le Rhône sort du mont de la Fourche en Suisse, près du S.<sup>t</sup> Gothard, descend au sud-ouest puis au sud, et va se perdre dans le golfe de Lyon. La Garonne vient de la vallée d'Arcan dans les Pyrénées, se dirige au nord-est puis au nord-ouest, prend le nom de Gironde après avoir reçu la Dordogne, et se jette dans le golfe de Gascogne. La Seine a sa source à Saint-Seine dans le département de la Côte d'or, coule au nord-ouest, passe à Troie, à Paris, à Rouen, et a son embouchure dans la Manche en face du Hâvre. Le Rhin, qui est un des plus grands fleuves de l'Europe, sort du S.<sup>t</sup> Gothard en Suisse, court entre la France et l'Allemagne, et va se perdre

en Hollande, en partie dans la mer d'Allemagne, et en partie dans le Zuyderzée. Les autres rivières considérables de ce pays sont, la Saône, appelée par les Romains l'Arar, qui prend sa source dans les Vosges, et se jette dans le Rhône à Lyon, et la Charente qui a sa source à Chéronat dans le département de la Haute-Vienne, dans le voisinage de Roche-Chouart, et se jette dans l'Atlantique en face de l'île d'Oléron.

La navigation des rivières est d'un grand avantage en France pour la commodité des transports, mais cet avantage est encore augmenté par les canaux qui sont l'ouvrage de ses industriels habitants. Celui de Languedoc, qui fait beaucoup d'honneur à ce pays, établit une communication entre l'océan et la méditerranée. Le plan en a été donné par le célèbre Andreossi et exécuté par Riquet, malgré les difficultés que présentaient les montagnes et les vallées qu'il traverse dans sa longueur qui est de plus de 45 lieues; il fut commencé en 1666, et achevé en 1680. L'ouverture de ce canal fut entreprise dans la vue de pouvoir faire passer les flottes d'une mer à l'autre; mais il n'a pas été possible d'atteindre ce but, malgré les sommes considérables qui ont été employées à sa construction, pour laquelle il a même fallu percer une montagne. Le canal de Calais offre aux voyageurs un moyen commode pour aller toujours par eau à S.<sup>t</sup> Omer, à Dunkerque, à Gravelines, à Ypres. Le canal d'Orléans est également un ouvrage admirable: on peut en dire autant de ceux de Bourgogne et du centre. La France a encore d'autres canaux qui facilitent considérablement sa navigation intérieure. Il en a été construit récemment plusieurs autres d'une grande utilité, tels que ceux de S.<sup>t</sup> Quentin, de l'Ourcq etc.

Il y a en France très-peu de lacs: les principaux sont le Lemman, connu sous le nom de lac de Genève qui est traversé par le Rhône, les lacs d'Annecy et du Bourget, et celui d'Alligre, qui est sur une montagne dans le département du Puy-de-Dôme.

Les eaux minérales les plus célèbres de France sont celles de Barrège et de Bagnères, qui se trouvent dans la Guyenne près des Pyrénées. Celles de Forges en Normandie, de Plombières en Lorraine, et de Spa dans le département de l'Ourthe sont aussi très-renommées.

La France a également beaucoup de mines: le Languedoc en renferme d'or et d'argent, et l'Alsace d'argent et de cuivre; mais

*Canaux.**Lacs.**Eaux  
minérales.**Mines.*

les frais exorbitans qu'exigerait leur exploitation les font négliger : On trouve dans plusieurs provinces du marbre, de l'albâtre, du jaspe et du charbon. La Bretagne abonde en mines de fer, de cuivre, d'étain et de plomb : le Berry en a une d'ocre, qui est d'une grande utilité.

*Végétaux.*

Le sol de la France est fertile en grains de toute espèce, en fruits de diverses qualités, et particulièrement en raisin, en pommes, poires, figues etc. On y recueille du chanvre, du lin, des légumes etc. L'Alsace, la Lorraine et les Pyrénées fournissent des bois de construction. On fait d'abondantes récoltes de soie en Languedoc. Le Gatinois donne beaucoup de safran. Les vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, de Gascogne et autres sont très-renommés. On fait une grande quantité d'huile dans les provinces voisines de la méditerranée. Il y a en France des chênes, des ormes, des frênes et plusieurs autres espèces d'arbres. On fait beaucoup de sel dans l'île de Rhé, dans les environs de Rochefort et sur les côtes de la Saintonge. Le Languedoc produit l'herbe appelée kali, dont les cendres donnent une excellente soude pour la fabrication du savon.

*Animaux.*

Les forêts des Gaules étaient peuplées de sangliers, de buffles et de taureaux sauvages extrêmement féroces. On y trouvait alors en troupes un animal appelé élan, dont la race semble s'être perdue, et qui tenait du cerf et du chameau. De nombreux essaims d'abeilles sont répandus dans des prairies émaillées des plus belles fleurs. Les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs fréquentaient les côtes des Gaules, d'où ils emportaient de la cire, du bétail, des cuirs, des bois de construction et des paillettes d'or qui se recueillaient dans le lit des rivières.

La France a maintenant de belles races de chevaux : ceux de la Belgique sont propres au service des troupes légères : la Normandie en fournit à l'agriculture et au luxe, et l'on estime ceux du Limousin et de la Navarre pour le manège. Les bœufs de la Belgique, de la Normandie, de l'Alsace, du Poitou et de l'Auvergne sont très-recherchés. Ce pays a de nombreux troupeaux de moutons d'excellentes races. On fait le plus grand cas de ceux connus sous les noms de moutons des Ardennes et de Pré-salé, pour la délicatesse de leur chair, et de ceux de race espagnole pour la finesse de leur laine. Les abeilles et le ver à soie ne contribuent pas

peu à la richesse de cet état. Après l'agriculture et le soin des animaux, la pêche de mer et d'eau douce est sans contredit la source la plus féconde en richesses, pour la subsistance et pour le commerce.

Paris, capitale de la France, est après Londres la ville la plus grande et la plus considérable de l'Europe. Elle renferme environ 600,000 habitans, et un grand nombre d'établissmens d'instruction et de bienfésance; elle avait été enrichie dans ces derniers tems d'une quantité de monumens des beaux arts, qu'on y avait transportés de l'Italie et autres pays conquis, et qui, pour la plupart, ont été restitués à leurs anciens possesseurs d'après le traité de paix de 1814.

*Principales  
villes  
de France.*

Les autres principales villes de la France sont Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Strasbourg, Toulon, Lille, Calais sur le canal de la Manche, et Brest sur les côtes de l'atlantique. Près de Toulon sont les îles d'Hyères. Les îles du Rhé et de Belle-île se trouvent dans la baie de Byscaie. La Corse appartient aussi à la France.

Le gouvernement de ce pays a été monarchique jusqu'en 1789, époque à laquelle commença une grande révolution, qui assujétit la monarchie à certaines conditions. Vint ensuite la république, dont la courte durée fut marquée, surtout vers sa fin, par les victoires que remportèrent les Français sous la conduite d'un chef renommé, qui finit par prendre le titre d'empereur des Français et roi d'Italie. Les succès de ses armes contre plusieurs puissances voisines étendirent sa puissance dans une grande partie de l'Europe; mais son expédition en Russie ayant fait changer en France la face des choses, la dynastie des Bourbons, en vertu du traité de paix de 1814, y fut rétablie sur le pied où elle était anciennement, sauf pourtant les dispositions contenues dans une chartre constitutionnelle.

*Gouvernement*

La population de la France, d'après la réduction qui a été faite de son territoire dans la dernière paix, a été évaluée à plus de 25,000,000 d'habitans. Les statistiques de 1819 l'ont portée à 29,800,000, dont 27,000,000 parlent le français, 1,792,000 l'allemand, 9,000,000 le breton, et 108,000 le basque. On compte dans ce pays 20,400,000 catholiques, 2,500,000 calvinistes, 1,100,000 luthériens, 60,000 Juifs, 2,000 Ernutter et 550 Quakers. D'après la dernière statistique, la population de la France, est, comme nous l'avons vu, de 30,451,101 individus.

*Population.*

*Langue.*

La langue française dérive de la celtique et de la latine, qui se parlaient anciennement dans les Gaules, et du teuton qui y fut apporté par les Francs; elle est à présent la plus répandue de toutes les langues vivantes.

*Caractère  
des habitans.*

La plupart des Français descendent de familles gauloises: il ne faut donc pas s'étonner si l'on remarque encore en eux des traces du caractère des anciens Gaulois. Et en effet, celui des Français actuels ne diffère guères du naturel que César donne aux premiers, qu'ils nous dépeint comme prompts à se résoudre, ardents au combat, impétueux dans l'attaque et faciles à se décourager. César, Agathias et autres anciens écrivains nous assurent que, de tous les Barbares, les Gaulois étaient les plus civilisés. Les Français sont encore aujourd'hui une des nations les plus civilisées de l'Europe: leur esprit, leur valeur et leurs mœurs publiques sont assez connus. Un noble orgueil forme le trait dominant de leur caractère. La prospérité les rend quelquefois présomptueux et arrogans, mais peu d'entre eux savent supporter l'adversité. Les autres traits caractéristiques du Français sont une gaieté et une vivacité naturelles, qui le font souvent réussir dans ses entreprises. La civilité, qui consiste dans la décence du langage et dans une douce aménité de mœurs, forme son plus bel apanage. Mais les progrès de la civilisation ont aussi multiplié en France les caractères faibles, légers et serviles. La révolution a souvent même produit des excès de la plus basse adulation et du plus vil égoïsme. Mais ces vices appartiennent seulement à quelques ambitieux, et non à la nation. Le peuple en général a beaucoup d'énergie; il est enclin au murmure et à la revolte, et il devient même quelquefois féroce et intraitable. Sans être d'une stature élevée les Français sont en général bien proportionnés, dispos, doués de beaucoup d'activité, et ils sont moins sujets qu'aucun autre peuple aux difformités du corps. Les femmes ont beaucoup de jovialité, de grâces et d'agrément: les reproches de légèreté et d'immoralité qu'on leur fait sont exagérés.

*Mœurs, usages  
et amusemens.*

Les amusemens des Français sont la danse, les jeux et les spectacles, et leurs exercices favoris l'escrime, l'équitation et les jeux de billard et de paume.

Ce n'a été qu'après François I.<sup>er</sup> qu'on a vu s'établir en France une sorte d'uniformité dans les usages, dans les mœurs et dans l'habillement. Alors seulement la cour commença à servir de modèle

aux provinces réunies. Les Français commencèrent aussi sous le même roi à se distinguer par leur civilité et par leur galanterie. Ils furent les premiers à abandonner l'usage de la lance et de la pique. Ils ont porté la robe et la tunique jusqu'au XVI.<sup>e</sup> siècle. Sous Louis le Jeune ils quittèrent la barbe, la reprirent sous François I.<sup>er</sup>, et ne recommencèrent à se raser entièrement que sous Louis XIV. L'habillement des deux sexes est sujet aujourd'hui à tant de variations, qu'il serait impossible d'en donner une exacte description. Qu'il nous suffise de dire que la France est le pays des modes, et que les autres peuples s'empressent de les suivre.

La saine philosophie, dit l'historien du XIV.<sup>e</sup> siècle, ne fit pas d'abord en France autant des progrès qu'à Florence et en Angleterre; et si l'académie des sciences à Paris rendit dès lors d'importans services à l'esprit humain, elle ne mit pas pour cela les Français au dessus des autres peuples. A cette époque, dit-il, toutes les grandes inventions et les grandes vérités nous venaient de nos voisins. Les Français ne laissèrent pas cependant de se distinguer éminemment dans tous les genres de littérature soit en vers, soit en prose, et par des ouvrages de morale et d'agrément. Néanmoins aucun écrivain n'avait encore donné à la langue française ce nombre, cette harmonie, cette dignité et cette propriété de style, qui depuis lui ont acquis tant de célébrité. Seulement quelques vers de Malherbe faisaient sentir qu'elle était capable d'élévation et d'énergie. Les gens de lettres qui écrivaient parfaitement le latin, tels qu'un président de Thou et un chancelier de l'Hôpital, n'étaient plus les mêmes quand ils écrivaient dans leur propre langue. Le français ne se faisait remarquer que par une certaine naïveté qui faisait tout le mérite de Joinville, d'Amiot, de Marot, de Montaigne, de Regnier et de la satire Ménippée. Le goût ayant enfin commencé à se former, on vit paraître d'abord Corneille et Racine, qui remportèrent la palme dans le genre tragique: le premier étonna par la grandeur et la majesté de ses caractères, le second sut toujours plaire et toucher par la pureté et l'élégance de son style, et par son habileté à manier les passions du cœur humain, et ils méritèrent tous les deux une place honorable à côté de Sophocle et d'Euripide. Molière tira la comédie du cahos, comme Corneille en avait tiré la tragédie, et ses ouvrages sont supérieurs à tout ce que la France a produit en ce genre. Boileau, par ses sa-

*Savans, gens  
de lettres  
et artistes.*

*Tragiques,  
comiques,  
satyriques etc.*

tyres, et surtout par ses belles épîtres et par son art poétique, fit revivre Homère et Juvénal, et devint le législateur du bon goût.

*Orateurs etc.* Bourdaloue, Massillon, Fléchier et Bossuet portèrent l'éloquence de la chaire à un degré de perfection jusqu'alors inconnu. Les deux derniers se distinguèrent surtout par leurs oraisons funèbres, genre d'éloquence dans lequel les Français ont excellé. Le Télémaque de Fénelon, traduit dans toutes les langues, est un des plus beaux monumens littéraires du grand siècle de la France. On peut en dire autant de plusieurs autres productions littéraires, savoir; des caractères de la Bruyère, ouvrage écrit dans un style concis, robuste, rapide, plein d'expressions pittoresques, et qui, sans s'écarter des règles de la langue, en constitue pour ainsi dire une toute nouvelle; des Mondes de Fontenelle, premier exemple de l'art aimable de donner des grâces même à la philosophie; du Dictionnaire de Bayle, chef-d'œuvre de dialectique; et enfin de l'Esprit des lois de Montesquieu, ouvrage non moins agréable qu'instructif, et où tous les charmes de l'esprit sont réunis à des conceptions profondes et à des pensées hardies. Pascal fixa la langue par ses Lettres Provinciales: c'est le premier ouvrage de génie écrit en prose dans cette langue: il y règne un goût exquis, et tous les genres d'éloquence s'y trouvent réunis. L'inimitable La-Fontaine, unique par sa naïveté et par les grâces de son style, a surpassé dans la plupart de ses fables tous ceux qui en ont écrit avant et après lui. Quinault, dans un genre nouveau, et d'autant plus difficile qu'il le paraît moins, mérite d'être mis au nombre de ses illustres contemporains: malgré les critiques injustes de Boileau, on aime encore à entendre quelques scènes entières de ses compositions lyriques, et la simple et belle nature qui s'y rencontre souvent, les fait rechercher en Europe de ceux qui connaissent la langue, et qui ont du goût.

*Philosophie,  
dialectique etc.*

Vaugelas, Dumarsais, Dubos, Du-Cange, les Arnaud, D'Aguesseau, Vertot historien élégant et agréable, Saint-Réal, peut-être l'émule de Salluste dans sa conjuration de Venise, Crébillon, J. J. Rousseau, Lamotte, Chaulieu, Chapelle, Lafarre, les dames Lafayette, Deshoulières, Sévigné et beaucoup d'autres gens de lettres distingués appartiennent à ce siècle étonnant, qui vit naître Descartes. Tournefort a rendu; par ses voyages en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce et en Asie, les plus grands services à l'histoire naturelle, et surtout à la botanique.

Les arts, qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, tels que la musique, la peinture, la sculpture et l'architecture, avaient fait peu de progrès en France avant Louis XIV. Mais alors ils prirent aussi un noble essor, et on les vit fleurir et s'illustrer à l'envi sous la protection de Colbert, qui fut le Mécène des artistes. Depuis le Poussin, qui vivait sous Louis XIII, la France a toujours eu de grands peintres; et, sans parler d'un Lesueur, qui n'eut d'autre maître que lui, et d'un Lebrun qui s'est fait si justement renommer par son habileté dans le dessin et dans la composition, elle en compte plus de trente qui ont laissé des ouvrages très-recherchés, tels que ceux de Bourdon, de Valentin, de Vateau et autres. Mais les Vien, les David, les Vincent, les Regnaud et leurs élèves ont élevé de nos jours l'école française, peut-être encore au dessus de ce qu'elle était du tems de Louis XIV.

*Beaux arts.**Peinture.*

On peut citer dans la sculpture Puget, à la fois sculpteur, peintre et architecte, dont on admire plusieurs chefs-d'œuvre à Marseille et à Versailles; Girardon, renommé par ses bains d'Apollon et pour le mausolée du cardinal de Richelieu; Coiseroix, les Coustoux etc.

*Sculpture.*

Monsard, Perrault, Lavau et Dorbai méritent d'être mis au rang des plus grands architectes, sans parler de ceux qui s'étaient déjà illustrés sous le règne de Marie de Médicis, dans le nombre desquels nous citerons Desbrosses, à qui la France est redevable du palais du Luxembourg et de la grande porte de S.<sup>t</sup> Gervais à Paris. Vauban s'est acquis un nom immortel par ses connaissances et par ses ouvrages dans la fortification.

*Architecture.*

Les Français se sont encore distingués dans l'art de frapper les médailles, dans la ciselure sur l'or et sur l'argent, dans la gravure des pierres précieuses et des ouvrages de peinture, et dans la fonte de figures équestres et colossales d'un seul jet.

Après avoir fait l'énumération de tous les arts qui ont si puissamment contribué à la gloire de cet état, nous ne voulons point passer sous silence le plus utile de tous, qui est la chirurgie, dans laquelle les Français ont surpassé presque tous les autres peuples. Mais la France n'a pas seulement d'habiles chirurgiens, on y fabrique encore à la perfection les instrumens propres à cet art, et les peuples voisins en tirent les leurs.

*Chirurgie.*

Le siècle qui vient de finir ne s'est pas non plus montré indigne de la gloire de celui qui l'a précédé. Voltaire, par son éton-

*Voltaire,  
Rousseau etc.*

nante universalité dans presque toutes les branches de la littérature ; a fait l'admiration de l'Europe savante. Jean Jacques Rousseau, par sa mâle éloquence, n'a pas peu contribué à donner à la langue française toute l'énergie et toute la beauté dont elle était susceptible : son *Contrat social* et son *Emile* se trouvent dans toutes les bibliothèques. Gresset, Marmontel, Colardeau, Bernard ont aussi, comme littérateurs et comme poètes, des ouvrages estimés et des noms recommandables.

*Philosophes  
et politiques.*

Mais c'est surtout par ses écrivains en philosophie et en politique que la France s'est illustrée dans le XVIII.<sup>e</sup> siècle. Les ouvrages de Mably, de Condillac, de Raynal, de Diderot, et autres ont changé les idées sociales en France et en Europe. Toutes les sciences mathématiques ont fait de même de rapides progrès.

*Mathématiques*

D'Alembert s'est rendu célèbre par la découverte des principes généraux du mouvement des corps solides et des fluides, et du nouveau calcul nécessaire dans la théorie du mouvement des fluides et des corps flexibles. Le problème de la pression des équinoxes, dont Newton n'avait donné qu'une solution incomplète, a été résolu par le même géomètre. Clairaut, Bezout, Legendre, Laplace, Lagrange et autres se sont rendus fameux dans les mathématiques. L'astronomie et la géographie ont participé à ce grand mouvement ; Lalande et Méchain dans la première, d'Anville, Bougainville, Gosselin, Mentelle, Malte-Brun et Buache dans la seconde, ont beaucoup contribué à propager en France l'étude de ces deux sciences.

*Histoire  
naturelle.*

Le laborieux Daubenton, Buffon, l'éloquent historien et le peintre de la nature ; Lacépède, le digne collaborateur et le continuateur de Buffon, si connu pour sa belle *Histoire des poissons* ; Haüy et Lamarck, ont été les Plines et les Gessner de leur siècle et de la France.

*Chimie.*

La chimie, grâce aux travaux de l'illustre Lavoisier et de plusieurs autres savans, tels que Bertholet, Guyton-Morveau, Fourcroy, Chaptal, Vauquelin, Deyeux, etc. est devenue pour ainsi dire une science nouvelle.

*Beaux-arts.*

La peinture, la sculpture, l'architecture, et la chirurgie sur-tout n'ont rien perdu en France de leur haute réputation, et les Français peuvent également citer des noms célèbres dans chacune de ces branches des arts libéraux.

Nous ne passerons certainement pas sous silence le *Dictionnaire Encyclopédique*; ce dépôt des connaissances humaines, dont nous sommes redevables à Diderot et d'Alembert, qui en ont conçu le projet et dirigé l'exécution. La nation Française s'enorgueillira toujours de pouvoir compter des militaires, des magistrats, des docteurs, des hommes de lettres, des géomètres, des grammairiens, des physiciens illustres, parmi ceux qui concoururent à cette entreprise aussi utile que pénible.

Quoique dans ces dernières années les sciences exactes et plusieurs arts d'agrément aient fait quelques progrès, bien qu'on ait publié un grand nombre d'ouvrages, on a cependant remarqué que la littérature en général et particulièrement ses genres les plus élevés n'ont pas été aussi florissans. La France s'est vue inondée d'une foule de productions insipides et barbares, qui ne pouvaient que la deshonorner et éblouir le public, en dépit de quelques vrais savans, dont les efforts réunis cherchent à s'opposer au mauvais goût qui menace d'envahir la patrie des Racine, des Voltaire, des Molière et des Despréaux.

*Littérature  
actuelle.*

Les manufactures et les fabriques françaises sont renommées dans tous les pays; et la perfection de leurs produits correspond au soin que prend le gouvernement de les maintenir et de les encourager. Outre l'incomparable manufacture nationale des tapisseries des Gobelins et des tapis de la Savonnerie, il y en a d'autres encore dignes de considération à Arras, à Beauvais, à Felletin, à Aubusson etc. connues chez toutes les nations civilisées. La France néanmoins n'en retire pas autant de profit que de ses fabriques de draps, si justement estimés à cause de la qualité et de la finesse des tissus et de la vivacité et de la solidité des couleurs, ni que de ses fabriques de soiries, sur-tout de celles de Lyon; ces dernières cependant sont aujourd'hui bien moins florissantes qu'autrefois.

*Manufactures  
et fabriques.*

Depuis la moitié du dernier siècle, on a beaucoup perfectionné et augmenté les manufactures et les fabriques de laines. La fabrication des étoffes de laine, répandue dans presque toute la France, est immense; et l'exportation en est considérable.

Les départemens du nord produisent cette toile magnifique, qui égale en beauté les meilleures toiles de toutes les nations. Les manufactures de miroirs et de verres sont également célèbres. Une autre manufacture qui mérite encore davantage à cause de son uti-

lité, c'est celle du plomb laminé, dont la préparation exige beaucoup plus de tems, que n'en exige celle du plomb fondu. Nous en dirons autant de la manufacture des armes blanches établie dans les départemens du Bas-Rhin, et de celles des armes à feu de Versailles, de Liège, de Charleville, de Saint-Etienne etc., ainsi que des fonderies de canons, et des fabriques de cordes et de toiles pour les voiles.

On fait de la porcelaine dans beaucoup de villes de France; mais celle de Sèvres surpasse toutes les autres autant par l'élégance des formes et la pureté du dessin, que par la richesse et la vivacité des couleurs. Parmi un grand nombre de manufactures de faïence, on distingue celles de Sceaux, de Toul, de Nidervillers etc.

La joaillerie, la menuiserie et la marqueterie sont portées à Paris au plus haut degré de perfection et d'élégance. Les papeteries françaises sont aussi renommées par la quantité que par la qualité du papier qu'elles fournissent; et on compte celles d'Annonay et de Courtalin parmi les meilleures de l'Europe. Rien de plus beau ni de plus recherché que les ouvrages de mode destinés à l'ornement ou à l'habillement des femmes, rien de plus varié que cette infinité de petits meubles, d'ustensiles de ménage, et d'autres objets en or, en argent, en bronze, en plaqué, en fer-blanc, etc. qui sortent chaque jour des ateliers de Paris. Ceux qui désireront une plus exacte description des manufactures de l'industrie française, pourront consulter avec fruit le *Tableau alphabétique des manufactures, fabriques, et autres objets de l'industrie française*, qui est joint au sixième volume de la *Géographie Universelle* de Mentelle et Malte-Brun.

*Commerce.*

Après avoir fait une énumération succincte des sources du commerce de la France, il nous reste à parler du commerce même. Il est facile de s'en former une idée. La position avantageuse de cet heureux pays au milieu de trois grandes mers, le nombre de fleuves et de canaux navigables qui assurent des communications faciles entre ses terres centrales et ses ports; l'entretien des grandes routes; l'immense variété de ses produits jointe à l'industrie nationale; le bonheur d'avoir des voisins dont le commerce est passif; la température de son climat, qui lui donne l'avantage incalculable de pouvoir expédier et recevoir ses vaisseaux dans toutes les saisons; tout concourt à procurer à cette puissance un commerce très-

étendu et de la plus haute importance. Nous nous éloignerions trop de notre but principal, si nous donnions ici un détail exact et par conséquent très-long du commerce intérieur et extérieur de la France. C'est pourquoi nous renvoyons le lecteur qui désirerait le connaître parfaitement, aux tableaux relatifs au commerce, extraits de la *Statistique générale de la France*, et publiés par Mentelle etc. dans le sixième volume de la *Géographie Universelle*. Ils présentent, I.° le *Tableau général des importations des principales marchandises originaires des pays de l'Europe et de quelques contrées de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Amérique, avec le produit de leur valeur dans les ports et les magasins de dépôt sur les frontières de la France*; II.° le *Tableau du commerce extérieur et de la navigation de la France*; III.° le *Tableau général des exportations des marchandises originaires de tous les départemens maritimes de la France, et du produit de leur valeur*. Ces tableaux sont suivis du nouveau règlement, concernant les poids et les mesures, et du rapport qu'il y a entre ce nouveau système et l'ancien.

## MOEURS DES HABITANS DE LA FRANCE

S O U S

## LES GAULOIS ET LES ROMAINS.

L'histoire des Gaulois et des Francs, si fameux par leurs invasions et leurs conquêtes, semblable à un grand fleuve, sort d'une source faible et presque ignorée, que l'orgueil et la crédulité ont vainement cherché à grandir par des prestiges, et à illustrer par des fables. Mais si l'origine de ces peuples se perd, ainsi que nous l'avons déjà démontré, dans la nuit profonde des tems, qui environne le berceau de toutes les nations du nord, on n'ignore pas les brillans exploits qui les rendirent ensuite si célèbres dans les plus belles contrées de l'Europe. Nous avons déjà fait connaître les coutumes, les lois, les usages et le culte des Gaulois et des Francs, lorsque nous avons décrit les *Mœurs anciennes de la Germanie*, où ces peuples habitaient. Il est cependant à propos de nous étendre ici un peu davantage sur l'histoire de ces peuples; il nous paraît même nécessaire de rassembler, comme dans un seul cadre, les principaux traits des mœurs anciennes de ces premiers habitans de la France, dont nous entreprenons la description. « Que notre juste fierté, dit l'illustre comte de Ségur (1), ne jette point un œil de dédain sur notre antique origine; n'imitons pas la plupart des historiens qui ne font remonter nos souvenirs que jusqu'à Clovis; montrons nous moins injustes pour les auteurs de toutes nos races; nous descendons tous des Gaulois, des Romains, des Germains et des Francs; notre nom, notre langage, nos mœurs sont nés de leur mélange; nos caractères, nos lois, nos coutumes, nos vices, nos vertus en conservent encore des traces indélébiles ».

*Origine  
fabuleuse  
des Gaulois.*

Les historiens ont vainement cherché à découvrir dans l'obscurité des siècles le commencement de la grandeur des Français. Avant leur union avec les Romains et les Francs, les Gaulois, toujours belliqueux et errans par caractère, et sur-tout trop divisés

(1) *Histoire de France. Introduction.*

entr'eux, ne nous laissèrent aucun monument, ni aucune histoire écrite; on ne peut donc les faire connaître que par les relations qu'ils eurent avec les Grecs et les Romains (1). Ammien Marcelin prétend que la Gaule déserte fut peuplée par des Grecs dispersés après le siège de Troie. Les Druides disaient qu'une partie de leurs ancêtres étaient aborigènes, et que l'autre venait des pays au de-là du Rhin. Selon la tradition fabuleuse la plus répandue dans la Gaule par les Romains et par la Colonie Phocéenne, qui s'établit à Marseille, ils descendaient d'un roi nommé *Manus*, dont le fils Saturne se révolta, et fut battu par Titan son frère; Jupiter à son tour vainquit Titan, et rendit le sceptre à Saturne; depuis, ce même Saturne s'étant vu forcé, par la révolte de ses sujets, à s'enfuir en Italie, Jupiter donna la Gaule à Pluton, que les Gaulois appelaient *Dis* ou *Tis*, et dont ils se disaient issus. C'est peut-être de cette croyance que vint leur vénération superstitieuse pour les ténèbres, leur manière de ne compter le tems que par les nuits, et leur coutume de prendre pour temples les plus sombres forêts. César nous apprend qu'après Pluton, Mercure était le Dieu que les Gaulois respectaient le plus: ils le nommaient *Theutatés*, et le regardaient comme leur premier législateur.

La taille commune des Gaulois s'élevait de six à sept pieds; ils avaient la peau très-blanche, les yeux bleus, les cheveux blonds, le regard farouche, la voix forte et rude. Athénée cite leurs femmes pour les plus belles de toutes les Barbares. Ils regardaient la bravoure comme la première des vertus; et la place d'honneur dans les assemblées et dans les festins était assignée au plus vaillant. Ils ne connaissaient que la loi du plus fort; tout droit était donné par la victoire, et perdu par la défaite. Le courage des Gauloises n'était pas moins célèbre que celui de leurs époux; elles les suivaient à la guerre, les animaient dans la mêlée, les arrêtaient dans la fuite. Tant que les Gaulois conservèrent ces mœurs fières et leur courage, ils répandirent partout la terreur; et les Ro-

*Taille  
et physionomie  
des Gaulois.  
Leur caractère.*

*Leur bravoure,  
leur fierté  
et leur valeur.*

(1) Plusieurs écrivains, tant anciens que modernes, ont parlé des Gaulois; mais ce qu'ils en ont dit, se trouve sans aucune suite éparé dans leurs écrits. Nous devons à un savant de nos jours le premier ouvrage complet sur ce peuple. M. Jean Picot de Genève a publié, il n'y a pas long-tems, le fruit de ses recherches sur les Gaulois, depuis leur origine jusqu'à l'établissement de la monarchie française.

maîns les comparaient à la foudre. Au premier bruit d'une guerre avec eux, on nommait aussitôt un Dictateur; on ouvrait le trésor sacré, et toute dispense de service cessait même pour les prêtres. Le peuple romain ne se regarda comme maître du monde, qu'après avoir conquis la Gaule. Présomptueux avant le combat, les Gaulois aimaient à insulter l'ennemi: quelquefois, en voyant s'avancer contre eux les légions romaines, ils s'asseyaient dans leur camp, pour montrer combien ils méprisaient leur attaque; ils se levaient ensuite, jetaient de grands cris, et choquant bruyamment leurs boucliers, ils s'animaient mutuellement par ce tumulte; leur bravoure devenait de la fureur; et leurs affreux hurlemens répandaient plus de terreur que leurs armes. Cruels après la victoire, ils sacrifiaient une partie de leurs prisonniers aux Dieux infernaux; mais si l'ennemi résistait à leur première furie, bientôt ils se décourageaient, et leur fuite était aussi précipitée que leur attaque. Tous les auteurs, Polybe, Diodore, Strabon, Plutarque, Silius Italicus, César et Dion Cassius conviennent que chez les Gaulois l'audace était sans limite comme le découragement, et qu'ils passaient subitement de la témérité à la crainte la plus vile. L'ennemi vaillant excitait souvent en eux un sentiment de générosité; mais ils étaient sans pitié pour les lâches et pour les traîtres. Quoique, pleins de confiance dans leur force et dans leur courage, ils dédaignassent d'imiter les évolutions savantes et la tactique judicieuse des Romains, on les vit cependant quelquefois employer la ruse pour s'assurer la victoire. Dans leurs invasions, leur passion pour le pillage n'épargnait ni les temples, ni les tombeaux, et ne connaissait rien de sacré; dans leur propre pays au contraire on les voyait soumis aux prêtres, et respecter avec une superstition crédule et une aveugle confiance les prédictions des Druides et des Fées. Autant ce peuple était redoutable à ses ennemis, autant il était doux et hospitalier pour les voyageurs. L'homicide commis sur la personne d'un étranger était puni par un châtement double de celui qui était infligé pour l'assassinat d'un Gaulois; et si un voyageur était volé dans quelque habitation, son hôte et toute la bourgade étaient assujettis, pour l'indemniser, à une forte amende. Par suite d'un orgueil puéril et barbare, les Gaulois méprisaient l'agriculture, les arts et les sciences: ils abandonnaient à leurs femmes le travail des champs et les soins du ménage, et passaient dans le repos tout le tems que leur laissaient la chasse et les combats. Habités à un climat tempéré,

*Leur audace  
excessive  
et leur lâcheté.*

*Générosité  
et cruauté etc.*

*Hospitalité.*

*Leur mépris  
pour  
l'agriculture.*





G. Galina f

ils craignaient l'air brûlant des contrées méridionales, de même qu'ils ne pouvaient supporter les fatigues d'une longue marche. Leur vie indépendante et oisive les rendait inconstans, légers et curieux; et tel fut toujours le caractère des Gaulois.

Leur nourriture était simple et grossière; elle se composait de laitage, de fromage, de miel et des produits de leur chasse et de leur pêche; ils mangeaient couchés sur des peaux de loup ou de chien; ils déchiraient les viandes avec leurs mains, et se faisaient servir par leurs enfans de l'un et de l'autre sexe; leur boisson la plus commune était une espèce de bière faite avec de l'orge fermentée, qu'ils appelaient *cervoise*, et dont les femmes employaient l'écume pour se blanchir la peau. Dans les festins, une seule coupe servait à la ronde à tous les convives. La conquête de l'Italie leur inspira une passion funeste pour le vin, et telle qu'on les voyait souvent vendre un esclave pour se procurer un verre de cette liqueur. Ils recevaient et invitaient les étrangers à leurs festins, et offraient toujours les meilleurs morceaux aux plus vaillans: leurs repas, de même que ceux des Germains, finissaient le plus souvent par des querelles et des combats particuliers. Ils étaient si avides de louanges, que leurs chefs, lorsqu'ils allaient à la guerre, conduisaient avec eux des poètes, qui, assis ensuite à leurs tables, étaient chargés d'y chanter leurs exploits: ces poètes étaient choisis parmi des prêtres, connus sous le nom de *Bardes*, dont nous parlerons à l'article *Religion*, et qui portaient alors une robe brune. Les Gaulois faisaient tant de cas de la sobriété, qu'ils punissaient l'intempérance; trop d'embonpoint était presque regardé par eux comme une honte, et la loi soumettait même à une amende ceux dont le corps ne pouvait tenir dans une ceinture d'une mesure déterminée.

Selon Diodore de Sicile, l'habillement des Gaulois se composait d'une tunique de différentes couleurs, et d'une espèce de larges pantalons appelés *bragues*: ils portaient par dessus la tunique un manteau rayé en petis carrés ou en losanges, pesant pour l'hiver, et léger pour l'été, qu'ils attachaient avec une agraffe. Voy. n.º 1 planche I.<sup>re</sup> Martial, dans une de ses épigrammes, nous apprend que ces peuples préféraient, de son tems, la couleur rougeâtre au jaune-doré (1); et il ajoute dans une autre que leur manteau était

*Nourriture.*

*Vêtements  
des Gaulois  
en général.*

(1) *Roma magis fuscis, vestitur Gallia russis,  
Et placet hic pueris, militibusque color.*

si court, qu'il pouvait à peine leur couvrir la moitié des fesses (1). Strabon prétend qu'au lieu de la tunique, ils portaient un habit court, dont les manches descendaient jusqu'au dessous de la ceinture: c'était une *saie militaire*; et il y en avait de plusieurs espèces, puisqu'on donnait ce même nom à la plupart des vêtemens que les hommes mettaient par dessus la tunique. Les monumens trouvés à Metz, à Langres et dans les environs, représentent les hommes vêtus d'une tunique qui descend au dessous du genoux, avec deux manches, et plus souvent avec une seule; leur manteau est ajusté comme la toge romaine, ou attaché sur la poitrine par le moyen d'une agraffe: par dessus ce manteau on en voit quelquefois un autre moins ample, muni d'un capuchon; c'était le *bardocucullus lingonicus*. Les femmes ne sont souvent revêtues que de la seule tunique, qui descend jusqu'aux pieds, et dont l'extrémité est découpée comme celle du jeune homme représenté au n.º 2; quelques-unes cependant, entre la tunique et le manteau, portent une robe, dont la longueur n'excède pas la moitié de la jambe: voy. le n.º 3. La chaussure des hommes et des femmes est serrée au pied, et monte plus haut que le bord de la tunique; ils portaient aussi une espèce de pantoufle. La plupart des figures représentées dans les monumens que nous venons de citer, portent un petit coffre ou un verre. Les femmes tressaient leurs cheveux de différentes manières; tantôt elles les relevaient avec un ruban autour de leur front, tantôt elles les cachaient en partie sous un bonnet ou un petit voile, tantôt enfin elles les laissaient flotter sur leurs épaules. La femme que l'on voit au n.º 4 est copiée d'après les monumens de Langres; elle porte un petit tablier par dessus sa tunique, qui ne lui descend qu'à mi-jambe, et dont le bord est découpé; ses cheveux sont en partie cachés sous un bonnet, fait d'un morceau d'étoffe ou de toile; elle porte un seau. L'autre, représentée assise (n.º 5), est dessinée d'après les monumens de Metz; on ne voit que les manches de sa tunique, qui lui descendent jusqu'au poignet; sa robe, serrée depuis la poitrine jusqu'à la ceinture, s'élargit ensuite, et se prolonge jusqu'à terre; elle est garnie d'un collet: ses manches courtes et découpées n'excèdent pas le coude, et sont serrées par des rubans; sa ceinture est ornée d'une plaque de métal ronde; sa coëffure est très-simple.

(1) *Dimidiasque nates gallica palla tegit.*

Les Atrebates, dont la capitale était Arras, portaient un vêtement appelé *caracalla* ; c'était une robe courte avec des manches et un capuchon, qui ne couvrait guère que jusqu'à la moitié de la cuisse. L'empereur Marc-Aurèle-Antonin l'avait adopté. Comius, leur roi, est représenté portant la chlamide, ses cheveux tombent sur ses épaules, et son casque, très-large dans le bas, est orné par derrière d'une crinière flottante. Un monument du Bas-Empire conservé à Narbonne, et cité par Montfaucon et Malliot (1), montre les Gaulois de ces contrées vêtus seulement de la tunique et de la toge : la tunique, serrée par une ceinture, est plus ou moins longue, et descend tantôt au dessus, tantôt au dessous des genoux, quelquefois même jusqu'aux pieds ; les manches larges, et souvent découpées, ne dépassent pas le coude, les manches étroites se prolongent jusqu'aux mains : les uns ont de la barbe, les autres sont rasés, mais tous portent les cheveux à la romaine : la plupart ont la tête nue, les autres l'ont couverte d'une espèce de bonnet dont les bords sont un peu relevés. L'un de ces Gaulois se fait particulièrement remarquer par la forme de ses pantalons amples et longs, qui lui descendent jusqu'à la cheville du pied. Au milieu des figures d'hommes, on distingue une figure de femme, dont la tunique tombe jusqu'aux pieds, ses manches s'élargissent en s'éloignant des épaules, et finissent un peu au dessous du coude ; son manteau, jeté sur l'épaule gauche, tombe par derrière vers la cuisse droite, et va se replier sur le bras gauche ; elle a la tête couverte ; mais on ne saurait distinguer si c'est un voile, ou un pli de son manteau qui la couvre. Toutes les figures de ce monument sont nu-pieds.

Atrebates.

Selon Diodore de Sicile, les Gaulois de l'un et de l'autre sexe se servaient de l'or pour se parer ; ils en fabriquaient des bracelets, des colliers, des anneaux qu'ils portaient aux bras et aux mains ; ils recherchaient le corail pour en faire des poignées de sabre, et orner leurs cuirasses et leurs boucliers. Ils montraient pour ces ornemens une passion excessive, et en couvraient même leurs idoles, croyant ainsi les honorer. Lorsque le roi Gaulois Catumandus entra dans Marseille, voulant se rendre Minerve propice, il fit hommage à cette Déesse d'un riche collier d'or. Un luxe plus étrange et plus conforme à leur mœurs barbares, était celui qui brillait dans

Ornemens.

(1) *Recherches sur les Costumes etc. des anciens peuples etc.* Paris, 1804, vol. III. in 4.° avec fig.

leurs armées; ils attachaient au bout de leurs lances et au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils avaient immolés dans les combats, et ces crânes, enrichis d'or, servaient ensuite de vases dans les festins.

*Gouvernement.*

Au tems des premières invasions des Gaulois, on voit par les récits des auteurs latins, que toutes leurs tribus étaient réunies dans les Gaules sous un chef: cette union faisait leur force: la liberté, l'égalité qui régnaient entr'eux, étaient prouvées par leur bravoure et leur fierté, par les assemblées, dans lesquelles ils décidaient de la guerre, et jugeaient même quelquefois leurs chefs. Il paraît cependant que peu à peu l'ambition de leurs prêtres et celle de leurs plus puissans guerriers les désunit, changea la forme du gouvernement, et la rendit en même tems théocratique et aristocratique; de sorte qu'ils perdirent graduellement la plus grande partie de leur force et de leur liberté. Lorsque les armes victorieuses des Romains pénétrèrent dans les Gaules, ces peuples étaient déjà si affaiblis, qu'ils ne pouvaient plus opposer cette vigoureuse résistance qui naît de l'union; et ce pays, cessant d'être un objet de terreur, devint pour Rome une proie tentante et facile à saisir. César nous apprend que les pontifes Gaulois, si célèbres sous le nom de Druides, se renouvelaient en choisissant leurs novices dans les familles les plus distinguées par leur naissance et par leurs richesses; ainsi les nobles et les prêtres formèrent dans l'état deux classes ou castes prééminentes, qui détruisirent peu à peu l'indépendance des peuples.

*Ambactes  
ou Soldurii.*

Selon l'ancien usage des Celtes, les chefs les plus vaillans étaient toujours entourés de jeunes guerriers, nommés *Ambactes* ou *Soldurii*, qui se consacraient à eux, et s'attachaient inviolablement à leur sort; leur dévouement était à toute épreuve; ils les accompagnaient dans toutes leurs expéditions militaires, ils les couvraient de leurs corps dans les combats, et regardaient comme une honte de leur survivre. Les chefs à leur tour remplissaient à l'égard de leurs *Soldurii* tous les devoirs de compagnons d'armes et de patrons; ils les défendaient dans leurs querelles, leur assignaient une part du butin proportionnée à leurs services, et les récompensaient soit par une portion des terres conquises, soit par des présens de chevaux, d'armes, de coliers et de bracelets. Les chefs et les *Ambactes* les plus distingués étaient les seuls qui combattissent à cheval. L'infanterie

qui faisait autrefois la force des armées gauloises, cessa d'être considérée, et l'élite de la nation forma un ordre équestre, qui domina bientôt dans les assemblées comme sur les champs de bataille. Telle fut l'origine de la noblesse gauloise, dont le crédit et l'autorité s'augmentèrent par son alliance avec le sacerdoce. César assure que de son tems, l'autorité était tout entière entre les mains des nobles et des prêtres, et que le peuple vivait dans un état peu différent de l'esclavage.

*Autorité  
des nobles  
et des prêtres.*

Pendant que les nobles se saisissaient de l'autorité militaire, les Druides s'emparaient du pouvoir législatif et judiciaire. César nous apprend encore que les pontifes décidaient de tous les différens, jugeaient toutes les querelles, punissaient tous les crimes, et réglaient tout ce qui avait rapport au culte; de sorte qu'un Gaulois frappé par eux d'anathème, ne pouvait plus se montrer ni dans les camps, ni aux sacrifices, ni dans les assemblées, ni aux repas publics.

Les Druides, dit César (*De Bello Gallico. Lib. VI*), » décident toutes les querelles soit publiques, soit particulières. S'il arrive que quelque crime ou quelque homicide ait été commis, si quelque héritage ou quelque limite est en contestation: ce sont eux qui en prennent connaissance, qui en prononcent le jugement, et fixent le châtimement et la récompense: et si quelque personne publique ou privée refuse d'acquiescer à leurs décisions, ils lui défendent d'entrer dans le temple et d'y offrir des sacrifices (1). Cette interdiction est chez eux le dernier des châtimens; car ceux qui en sont frappés, sont regardés comme des impies et des scélérats: tout le monde les fuit, personne n'ose les voir, ni leur parler, dans la crainte d'être souillé par eux; enfin la justice même devient sourde à leurs requêtes, et ils ne peuvent être revêtus d'aucune dignité ». Les tribunaux ordinaires se composaient d'un président, de plusieurs

*Druides.  
Origine  
de ce nom.*

(1) Cette interdiction ressemblait beaucoup à l'*excommunication* dont se servent les Chrétiens. Ottomanus dit qu'on fulminait cette peine contre des nations entières; de sorte que le pouvoir des Druides surpassait de beaucoup celui des magistrats: et cela est clair; car jugeant les querelles en même tems qu'ils dirigeaient les consciences, ils pouvaient combiner le droit civil avec le droit ecclésiastique, et quelquefois même, ainsi que le dit l'auteur un peu plus bas, annuler le premier droit par le moyen du second. Voy. la belle édition des *Commentaires de César* traduits en Italien, qui va bientôt sortir des presses de M.<sup>r</sup> Vincent Ferrario.

conseillers choisis parmi les vieillards distingués par leurs talens; et d'avocats chargés de défendre le droit des parties: les juges, vêtus d'un habit tissu en or, portaient un collier, des bracelets et des anneaux d'or.

La vénération de ces pontifes pour les forêts, et particulièrement pour le chêne, qui en langue celte se nomme *deru*, fut probablement ce qui donna origine à leur nom de *Druides* (1). L'endroit principal où ils avaient coutume de se rassembler, dans une forêt sacrée, s'appelle encore aujourd'hui *Dreux*, ville des chênes; c'était là et à Chartres où ils réglaient leurs intérêts communs, et qu'ils éalisaient le grand Druides, ou souverain pontife. Il y a encore près d'Autun, capitale des Éduens, une montagne appelée *Mont-Dru*, parce que les Druides y avaient anciennement un collège.

Il paraît que, semblables aux prêtres Égyptiens, ils professaient deux religions: l'une publique pour le vulgaire, l'autre mystérieuse et réservée aux adeptes seulement, ou aux hommes les plus distingués de l'état; leurs dogmes n'étaient point écrits, et ne se communiquaient que par tradition. « Les Druides, dit César, enseignent le mouvement des astres, la nature des choses, la puissance des dieux; ils persuadent aux Gaulois l'immortalité de l'âme et la métempsycose, et éloignent ainsi de leur âme toute crainte de la mort ».

*Gaule divisée  
en plusieurs  
confédérations.*

Lorsque les Romains conquièrent la Gaule, ils la trouvèrent divisée en plusieurs confédérations rivales, telles que les Berruiens, les Arverniens, les Éduens etc., outre environ trois cent petits peuples, les uns gouvernés par des rois, les autres par un sénat, ou

(1) Selon l'opinion de quelques autres écrivains, le nom de *Druide* vient vraisemblablement du mot celte *Derwiddyn*, qui signifie *homme du gui de chêne*; c'est à dire: *der* chêne, *wid* gui, *dyn* homme. Les divers auteurs, ajoutent ces écrivains, qui cherchèrent l'origine, ou la racine de ce nom dans les langues grecque et hébraïque, formèrent de vaines suppositions et de fausses conjectures, et s'éloignèrent toujours de la vérité; car la seconde de ces deux langues n'était point connue des Gaulois, et ils n'avaient d'ailleurs qu'une très-légère teinture de la première. Les Druides avaient pour le chêne une vénération singulière; c'était à l'ombre de cet arbre qu'ils célébraient leurs sacrifices, ils se couronnaient la tête de ses feuilles, et au commencement de chaque année ils distribuaient le gui au peuple etc. Nous parlerons dans la suite de ces cérémonies.

par des chefs élus. Le chef des Éduens portait le titre de *Vergobète*, et avait sur ses peuples le droit de vie et de mort; mais, esclave lui-même, il ne pouvait sortir de sa résidence sans s'exposer à perdre le pouvoir et la vie.

Le seul lien qui unissait encore les Gaulois, et qui leur offrait le moyen d'opposer quelque résistance aux ennemis du dehors, et d'assoupir leurs discordes intestines, c'était une diète générale, ou assemblée confédérée. Elle avait lieu en pleine campagne; tous les cantons y envoyaient leurs députés, qui s'y rendaient armés: les Druides et les nobles, ou chevaliers, y représentaient la nation. Là on décidait de la paix et de la guerre, on nommait les magistrats, on jugeait les administrateurs: néanmoins de tels jugemens devaient être bien illusoire pour des chefs aussi puissans que cet Orgétorix dont parle César, qui marchait environné de dix mille *Solduri* dévoués.

*Diète générale.*

On pouvait presque compter un troisième ordre dans l'état: c'était celui des femmes d'un rang distingué, de celles sur-tout qui se consacraient au culte et à la divination: plusieurs fois elles décidèrent de la paix et de la guerre; souvent, comme les Sabines, elles réussirent à calmer la fureur de deux peuples déjà prêts à se détruire. La vénération qu'on avait pour elles s'étendait si loin au-delà des bornes de leur pays, qu'Annibal, en signant un traité avec les Gaulois, stipula que tous les différens qui pourraient s'élever dorénavant entre ces derniers et les Carthaginois, seraient soumis à l'arbitrage des femmes gauloises. Ce peuple n'avait point de lois écrites; tout se réglait selon les mœurs et les coutumes, et la mémoire des prêtres tenait lieu d'archives. Le vol et le meurtre étaient punis de mort: le pouvoir des pères sur leurs enfans était illimité.

*Troisième ordre dans l'état*

Les Gaulois, selon Diodore de Sicile, portaient d'énormes boucliers de la hauteur d'un homme, presque tous ovales ou hexagones; ils étaient faits d'osier revêtu de cuir, et ornés de figures en cuivre, suivant le goût de chaque soldat; leurs casques de cuivre étaient surmontés de grandes plumes, et avaient pour cimier des cornes ou des têtes de différens animaux. Leurs épées, qui ne blessaient qu'avec le tranchant, étaient obliquement suspendues sur leur cuisse droite par des chaînes de cuivre ou de fer, ou par un baudrier enrichi d'or et d'argent: elles étaient d'une trempe si faible, qu'un seul coup mal appliqué suffisait quelquefois pour les

*Armes et usages militaires.*

fausser; de sorte que l'épée devenait alors inutile, à moins que le soldat n'eût le tems de la redresser avec son pied; elles étaient sans pointe, et assez pesantes pour couper la tête d'un seul coup.

*Javelots,  
lances.*

Outre les *Solduri*, il y avait encore dans les armées gauloises un corps de mercenaires appelés *gesates*, du mot *gesum*, espèce de javelot de fer dont ils étaient armés; chacun de ces soldats en portait souvent deux: on donnait le même nom à certains dards, dont se servaient les troupes légères des Romains. En parlant des *Mœurs des Germains*, ( planche 53, pag. 411 ), nous avons donné le dessin d'un bas-relief trouvé à Paris en 1711 avec l'inscription *Evrises*, d'où l'on voit que du tems de Tibère les Gaulois avaient coutume de combattre avec la lance, qu'ils portaient des bouclier ovales et hexagones, et des bonnets à bords relevés. La *tragula* et l'*angon* étaient une espèce de javelot de médiocre grandeur, en usage d'abord chez les Gaulois, et ensuite chez les Francs, qui les lançaient également de près et à une certaine distance: le bois en était recouvert de lames de fer recourbées en crochet; de sorte que si le javelot faisait une blessure et y pénétrait, on ne pouvait l'en retirer qu'avec beaucoup de peine; les pointes de fer s'attachaient aux chairs, et la blessure devenait mortelle si l'on y laissait le javelot quelque tems: quand il pénétrait dans le tissu d'un bouclier, il n'était pas moins difficile de l'en retirer; celui qui l'avait lancé s'avancait alors, appuyait son pied sur l'extrémité du javelot, abaissait le bouclier de l'ennemi, et le forçant ainsi de découvrir sa tête et sa poitrine, il le blessait facilement avec la hache, ou lui perçait le corps avec un autre dard. Les Gaulois faisaient aussi usage de massues courtes et noueuses, souvent armées de pointes de fer comme les dards; et d'une espèce de sabre, appelé *spatha*, dont la forme de la poignée permettait de s'en servir à deux mains.

*Guerre.*

Les uns combattaient nus, n'ayant autour du corps qu'une simple ceinture; les autres portaient des jaques de maille, formées de chaînes, ou d'anneaux de fer ou de cuivre entrelacés. Avant d'en venir aux mains, ils couraient devant l'ennemi, et proposaient aux chefs un combat singulier. Ils allaient à la guerre en dansant, et en chantant les vertus et les exploits de leurs ancêtres; après le combat ils chantaient également pour célébrer le courage et la bravoure de ceux qui s'étaient distingués par leur mort; ils leur éle-

vaient des trophées, et offraient à Mars les dépouilles des vaincus. La cavalerie faisait la principale force de leurs armées, et César s'en servit contre Pompée avec beaucoup d'avantage: elle se précipitait impétueusement sur la cavalerie ennemie, en lançant contre elle des dards appelés *saunies* (1), mettait ensuite pied à terre, et se servait de l'épée. En tems de guerre, chaque soldat avait une botte de paille, sur laquelle il s'asseyait. Ils n'adoptèrent l'usage de retrancher leurs camps, qu'après la perte d'Avaric (aujourd'hui Bourges). Quand ils voulaient assiéger une place, ils commençaient par l'entourer, ils s'avançaient ensuite en faisant la tortue avec leurs boucliers, et après la première décharge ils montaient à l'assaut, en lançant des *phalariques*, espèce de javelots qui portaient le feu de tous côtés. Chaque cavalier de l'armée de Brennus était suivi de deux pages ou écuyers, destinés à prendre sa place en cas qu'il fût blessé ou tué dans la mêlée. Lorsqu'ils avaient immolé quelqu'ennemi distingué, ils lui coupaient la tête, et l'attachaient au cou de leurs chevaux; ils la portaient ensuite dans le camp sur la pointe de leur lance, et finissaient par la suspendre aux portes de leurs villes ou de leurs maisons: s'agissait-il de la tête d'un général, ou d'un grand seigneur, ils la frottaient d'huile de cèdre, et la conservaient soigneusement pour la montrer aux étrangers; quelquefois, ainsi que nous l'avons déjà dit, ils formaient avec le crâne une coupe qu'ils garnissaient en or, et dont ils se servaient dans les sacrifices. Le serment le plus solennel des militaires, était celui qu'ils faisaient sur leur drapeaux. Élever le bras nu, était chez eux un signe de paix et d'alliance.

Les Gaulois cessèrent de combattre nus, dès qu'ils connurent et qu'ils adoptèrent les armes et la tactique des Romains; ils eurent alors des cavaliers appelés *catafractaires*, armés pesamment, c'est à dire couverts de fer depuis la tête jusqu'aux pieds, qui combattaient avec la lance et la hache; chacun d'eux était suivi de deux autres cavaliers prêts à le soutenir et à lui céder leur cheval, aussitôt que le sien était tué ou blessé: ces deux derniers étaient armés à la légère, et ne portaient que le casque et la cuirasse.

Ils avaient pour enseigne une main, signe de concorde; et la trompette était un de leurs instrumens militaires. Ils faisaient usage

*Enseignes,  
chârs.*

(1) Ils donnaient aussi le nom de *saunies* à une espèce d'épée longue, pointue et dentelée.

du *convinus*, char dont l'axe était armé de fer : l'*essedum* servait au même objet, en même tems qu'il servait aussi pour les courses publiques. Les chariots de guerre étaient tirés par deux chevaux ; un homme les conduisait, et un autre, monté dessus, combattait ; quelquefois il descendait du chariot, pour combattre à pied. Les cochers étaient des hommes libres, réduits par la misère à servir de garde aux riches, à conduire leurs chariots, et à porter devant eux en chantant, les dépouilles et les trophées arrachés à l'ennemi. Les Gaulois se servaient en outre pour leur usage ordinaire de voitures appelées *soracum*. On dit que les dames romaines prirent de ces peuples l'usage du *pilentum* et du *petoritum*, espèces de voitures à quatre roues, suspendues et tirées par deux ou quatre mulets, ou par un même nombre de chevaux.

Religion,  
Divinités  
des Gaulois.

Les Gaulois adoraient quelques Divinités, qu'ils avaient probablement empruntées à différentes nations étrangères : *Tarami* ( Jupiter ), *Serapion* ( Pluton ), *Blenus* ( Apollon ), *Ogmius* ( Hercule ), *Esus* ( Mars ), *Theutatès* ( Mercure ), *Erte* ou la Déesse de la terre ; Castor et Pollux, sous le nom d'*Alcis* ; la mère des Dieux, sous ceux de *Tansane*, de *Baduène* et de *Minerve*, qui, selon Plutarque, était la même qu'Isis, recevaient tour à tour leurs hommages. Le Dieu *Esus*, que les Gaulois avaient coutume d'invoquer avant le combat, était représenté moitié nu, avec une hache à la main, et tout prêt à férir : voy. la planche 53, *Mœurs des Germains*. Leur *Theutatès*, inventeur des arts, avait des ailes et portait un caducée, comme le Mercure des Grecs, et des cornes d'abondance, comme le *Theutat* des Carthaginois et le *Thau* des Égyptiens ; il avait encore d'autres attributs peu différens de ceux du *Theut* ou *Thuiscon* des Germains. Avant d'être conquis par les Romains, les Gaulois prétendaient que leurs Divinités étaient hermaphrodites : cependant ils les représentaient avec les apparences du sexe masculin : nous connaissons néanmoins quelques statues de Mercure, qui au lieu du sexe ont un grand anneau ; en général ces divinités n'avaient qu'une corde pour ceinture. Voy. la planche 2. L'Hercule des Gaulois, différent de celui des Grecs, était un vieillard ridé, portant une peau de lion, et une chaîne attachée à sa bouche. Ils adoraient en outre d'autres Divinités inférieures et locales : *Rôte* était la Divinité de Rouen ; *Matuta* ou *Leucothoë*, celle de Lutèce ; on honorait *Namus* à Namur ; *Néhalé-*

Manière  
de  
les représenter.

Divinités  
inférieures.

*mia* en Toxandrie; *Ardouène* dans les Ardennes. On peut, sans crainte de se tromper, supposer que ces Divinités étaient des femmes déifiées; et comme elles avaient la réputation d'être savantes dans l'art de connaître l'avenir, et de lire dans les décrets du *Destin*, on les nommait *Fatidiques* ou *Fées*. Les plus célèbres et les plus saintes se rassemblaient, dit-on, dans une île appelée *Sène*, sur les côtes de l'Armorique. On regardait les Druidesses ou épouses des Druides, comme douées également d'un esprit prophétique; et l'histoire nous apprend que l'une d'elles prédit à Alexandre Sévère la révolte de ses soldats et sa mort. Aurélien les consulta sur les destinées futures de ses descendans; et Dioclétien, monté au trône après la mort du rebelle Arrius Aper, qu'il poignarda lui-même, racontait que dans les Gaules une prêtresse lui avait prédit qu'il deviendrait empereur, dès qu'il aurait égorgé un sanglier, animal dont le nom latin est *aper*.

On ne conçoit pas comment Tacite ait pu assurer que les Gaulois n'avaient ni temples, ni idoles, puisque des faits nombreux démentent cette assertion. Cépion trouva un riche trésor dans un temple Gaulois à Toulouse; on porta dans un autre la tête du consul Posthumius; Ausone parle d'un temple de Bélénus desservi par les Druides; à Lutèce, on allait chercher dans un temple le simulacre de Bérécinthie, pour le porter en procession dans les champs; et enfin Grégoire de Tours parle de la destruction d'un temple magnifique en Auvergne, qui fut renversé par les Germains, sous les empereurs Valérien et Gallien. Le temple de la *Dorada* à Toulouse était décagone; mais les temples gaulois étaient ordinairement octogones, et leur pavé, selon Diodore de Sicile, était parsemé de morceaux d'or, que personne n'aurait osé enlever. Ce qui peut avoir donné quelque créance à l'opinion de Tacite, c'est, qu'avant d'admettre des Dieux étrangers, les Gaulois, comme tous les Celtes, rendant hommage à un être dont ils ne croyaient voir la présence que dans ses œuvres, adoraient les astres, la terre, les bois; les fleuves et les montagnes. Les Druides conservèrent long tems avec soin ce culte de la nature; ils croyaient sur-tout que les Divinités aimaient à résider dans le fond des plus sombres forêts, dont l'obscurité inspirait une terreur très-propre à disposer les esprits à la crédulité; de plus les Druides trouvaient ces ténèbres mystérieuses favorables à leur ambition, parce que c'était sous leurs voi-

*Temples.*

les qu'ils prétendaient communiquer secrètement avec les Dieux; et consulter leurs oracles.

*Druides  
partagés  
en plusieurs  
corps.*

Les Druides se distinguaient en plusieurs corps, suivant les fonctions de chacun d'eux. Les *Vacerres* ou Druides proprement dits, s'occupaient exclusivement des mystères de la religion, et tenaient le premier rang: le second corps se composait des *Eubages*, devins ou augures, qui étaient chargés du matériel des sacrifices; ils consultaient le vol des oiseaux, la direction de la foudre, et encourageaient les armées, en leur annonçant la faveur des Dieux: venait ensuite le corps des *Sarronides*, qui administraient la justice, et instruisaient les enfans dans les sciences et dans les arts: enfin le quatrième corps était celui des *Bardes*, qui seuls étaient chargés de célébrer en vers les actions héroïques des grands hommes. D'autres historiens y ajoutent les *Semnothées*, qui veillaient à la propriété du temple, et servaient les *Vacerres*. L'exercice de ces fonctions importantes, l'austérité de leurs mœurs, le secret et les cérémonies imposantes qui accompagnaient toujours la célébration de leurs mystères, enfin, ce qui importait encore davantage, l'ignorance des peuples, dont ils savaient parfaitement tirer parti, donnaient à la corporation des Druides un pouvoir sans limites. Les novices n'étaient initiés à leurs mystères, qu'après vingt ans d'étude dans leurs écoles, qu'ils tenaient au milieu de sombres forêts; ou dans des antres obscurs. Ils consultaient quelquefois les Dieux en examinant les entrailles des animaux ou des victimes humaines; ces dernières étaient ordinairement des prisonniers de guerre ou des malfaiteurs; et lorsqu'elles manquaient, et que les augures annonçaient la colère d'un Dieu, les prêtres faisaient aussitôt construire en osier le simulacre de la divinité courroucée, ils le remplissaient d'esclaves vivans, et y mettaient le feu; c'était, selon eux, le seul moyen d'apaiser la colère divine. Auguste défendit aux Druides ces usages barbares; Tibère en fit crucifier quelques-uns, convaincus d'avoir enfreint cette loi; enfin sous Claude on n'eut plus d'exemples de ces horribles sacrifices.

*Leur vêtement,  
et leurs  
ornemens.*

On voit par les monumens qui nous sont restés (pl. 2), que les Druides se laissaient croître les cheveux et la barbe; que sous leur saie à manches inégales, ils portaient quelquefois une tunique; et que quelquefois encore ils mettaient par dessus la saie un ample manteau, tantôt ouvert, tantôt fermé par devant: l'extrémité





inférieure de l'une et de l'autre était assez souvent terminée par un large feston à pointes, au dessus duquel on remarquait une bordure de couleur différente. Le bonnet des Druides était simple et blanc, ainsi que leur vêtement; dans certaines circonstances ils portaient une ceinture de cuir, couverte de plaques d'or; un flocon de laine attaché à deux bandes d'étoffe, qui pendaient par derrière, comme aux mitres des évêques, distinguait le bonnet des grands prêtres. Ils laissaient ordinairement flotter sans ceinture leur longue robe, dont les manches longues et serrées étaient quelquefois terminées par un petit parement étroit et découpé; ils attachaient indifféremment à droite ou à gauche leur ample manteau, qu'ils laissaient un peu traîner par derrière. Souvent ils étaient couronnés de feuilles de chêne; et l'on en voit qui sont représentés portant tantôt un sceptre, tantôt une demi-lune: ces attributs marquent probablement leur grade, et le genre de fonctions auquel ils étaient destinés.

La coupe du gui du nouvel an était la fête la plus solennelle de la religion des Gaulois. Les détails de cette fête fournirent abondamment à M. Duclos de quoi composer une *Dissertation*, que l'on trouve insérée parmi celles de l'Académie (1). Cette fête se célébrait dans les environs de Chartres le 6 de la lune de décembre, en présence de la plus grande partie de la nation. Le gui est une certaine excroissance qui pousse sur quelques arbres, et particulièrement sur les vieux chênes. Les Druides désignaient le chêne, qui ne devait pas avoir moins de trente ans, sur lequel il fallait couper le gui; on élevait un autel au pied de l'arbre, et l'on faisait une procession: la marche était ouverte par les Eubages qui conduisaient deux taureaux blancs; les Bardes les suivaient en chantant des hymnes; ensuite venaient les disciples des Druides; et après eux un héraut d'armes habillé de blanc, portant un bonnet ailé et une branche de verveine entourée de deux serpens, en forme de caducée. Le grand prêtre, vêtu d'une robe blanche recouverte d'un rochet de fin lin, allait à pied au milieu des Vacerres, vêtus presque comme lui, et suivis par la noblesse; il était précédé par les trois Druides les plus avancés

*Fête du gui.*

(1) Nous renvoyons à l'ouvrage de Jo. Frick, imprimé à Ulme en 1744, le lecteur curieux d'avoir sur les Druides des connaissances plus étendues.

en âge; le premier portait un pain destiné au sacrifice, le second du vin dans un vase, et le troisième tenait une verge surmontée d'une main d'ivoire, symbole de la justice. Lorsque le cortège était arrivé au pied du chêne, le grand prêtre, après avoir adressé des prières aux Dieux, offrait en sacrifice le pain dont il brûlait un morceau, et versait quelques gouttes de vin sur l'autel; puis il en distribuait le reste aux assistans: enfin il montait sur l'arbre avec une serpe d'or à la main, coupait le gui qu'il jetait sur un drap blanc ou dans le rochet d'un Druides, et terminait la cérémonie par le sacrifice des deux taureaux. On envoyait des parcelles de ce gui aux personnages les plus distingués, et on en distribuait au peuple; chacun le conservait comme une chose sacrée, chacun le portait en tous lieux suspendu à son cou, comme un préservatif, comme un remède universel, et l'on en plaçait sur les portes des maisons: les prêtres avaient sur-tout grand soin d'en conserver toujours une portion dans leurs temples.

*Autres  
Cérémonies.*

Les Druides cueillaient aussi le *selago*, espèce de bruyère, et le *salmolum*, herbe médicinale, mais avec des cérémonies moins imposantes. Un prêtre à pieds nus et à jeun, après s'être baigné, se couvrait d'une robe blanche, offrait en sacrifice du pain et du vin, et allait ensuite dans les champs cueillir les plantes que nous venons d'indiquer; il passait la main droite sous la gauche, et arrachait l'herbe sans aucun instrument, il l'enveloppait dans un morceau d'étoffe de lin neuve et blanche, et en exprimait le suc, qui était regardé comme un remède très-efficace contre certaines maladies. La planche 2 offre la figure d'un de ces prêtres, vêtu d'une robe à manches de longueur inégale, serrée sur les reins; sa tête est voilée, et sa chaussure monte jusqu'au genou. Les femmes des Druides, appelées *Druidesses*, prenaient part aux cérémonies religieuses: leur principale occupation était de prédire l'avenir. Les Druides avaient des drapeaux de couleur d'azur, sur lesquels on voyait le gui et son fruit, représenté au dessus d'un groupe de serpens brodé en argent.

*Druidesses.*

*Leurs  
drapeaux.*

Chez les Gaulois, comme chez toutes les nations que le luxe et la misère n'ont pas encore énervées, on faisait très-grand cas de la fécondité, et la stérilité était regardée comme une honte ou comme un malheur, parce que de nombreux enfans, au lieu d'être une charge, devenaient une véritable richesse. Les Gaulois regar-

daient le célibat avec mépris: le mari et la femme se dotaient mutuellement. Les filles avaient le droit de choisir celui d'entre leurs amans auquel elles voulaient unir leur sort; alors un Druides présentait aux époux une coupe, dans laquelle ils buvaient tous deux deux qualités de vins versées de deux vases différens: c'était là toutes les cérémonies du mariage. Il n'y avait que quelques femmes consacrées aux Dieux, qui pussent sans ignominie vivre dans le célibat: elles invoquaient sur les enfans nouveaux nés les bienfaits et la protection des Fées. Un monument conservé à Narbonne, représente ( pl. 2 ) un mariage où l'épouse est voilée.

*Cérémonies  
du mariage.*

Avant quinze ans aucun jeune homme ne se montrait en public; et jusqu'à cette époque les pères avaient droit de vie et de mort sur leurs enfans, de même que les maris l'avaient sur leurs femmes: mais dès qu'un jeune Gaulois avait atteint sa quinzième année, et qu'il se montrait propre à manier les armes, il obtenait la lance et le bouclier, il devenait indépendant, et prenait aussitôt sa place dans les assemblées publiques et dans les camps. Toutes leurs études se bornaient aux exercices militaires. Cependant pour animer leur courage, pour éveiller dans leur cœur l'amour de la gloire, on leur apprenait l'histoire des héros de leur nation: cette histoire n'était point écrite; elle se conservait dans les narrations poétiques et dans les chants guerriers que composaient les Bardes, qui passaient pour être inspirés.

*Education  
des enfans.*

A la mort d'un Gaulois, tous ses parens se rassemblaient; sur le plus léger soupçon d'une mort prématurée, la femme du défant était mise à la torture comme une esclave; et si l'on découvrait qu'elle fût coupable de la mort de son époux, on la condamnait à mourir par le feu dans les tourmens les plus cruels. Les funérailles se faisaient avec la plus grande magnificence; on brûlait avec le mort ses esclaves, ses meubles, et les animaux qui lui avaient été les plus chers: le cadavre d'un prince était brûlé avec celui des pairs ou des seigneurs qui s'étaient consacrés à son service; et par suite de la croyance des Gaulois à la métempsycose, les assistans s'empressaient de jeter sur le bûcher des lettres adressées aux amis que la mort leur avait enlevés. Ces sacrifices funèbres ne cessèrent que peu de tems avant l'arrivée de César dans les Gaules.

*Cérémonies  
funèbres.*

Ce fut l'empereur Claude qui abolit totalement le culte des Druides; néanmoins les Gaulois continuèrent long-tems à le pro-

*Epoque  
où cessa le culte  
des Druides.*

fesser secrètement ; et dans le quatrième siècle les familles qui descendaient de ces prêtres, étaient encore regardées avec un œil de respect. Procope nous apprend que deux cents ans après les Francs conservaient encore une partie des superstitions des Gaulois : et Grégoire de Tours écrivait à Brunchaut, en l'excitant à défendre les fréquens sacrifices que l'on offrait encore en France aux idoles.

#### LES FRANCS DANS LA GAULE.

L'empire romain n'existait plus, et l'univers, trop vengé de sa longue oppression, devenait la proie de cent peuples barbares, qui se partageaient entr'eux les dépouilles de Rome. Peu s'en fallait qu'au milieu de leurs combats acharnés et de leurs luttes sanglantes, l'Europe ne perdît toute idée de civilisation. De toutes les provinces romaines, la Gaule était la seule qui conservât encore quelques traces de lumières, quelques restes de législation, quelque apparence de liberté ; mais elle céda enfin sous les coups des Visigoths, des Bourguignons et des Francs, peuples farouches de la Germanie, dont Tacite nous a laissé une peinture si fidèle, et dont nous avons déjà parlé diffusément en décrivant les *Mœurs anciennes* des nations de cette contrée. Si la fortune eût tenu plus long-tems la balance égale entre ces peuples conquérans, la Gaule aurait subi le sort de la Scythie, et l'Europe entière, précipitée dans l'abîme d'une éternelle ignorance, n'aurait plus été à jamais que le triste repaire d'un nombre immense de tribus nomades et presque sauvages. Mais les talens du jeune roi des Francs le firent triompher de ses rivaux : les Francs conquièrent la Gaule, et la Gaule conquise poliça les Francs qui l'avaient envahie. Sa religion, ses lois, son sol fertile, son climat tempéré adoucirent les mœurs des Barbares, et leur firent connaître avec la nécessité d'un bon gouvernement, les jouissances du luxe et les douceurs de la civilisation. Les Francs de leur côté introduisirent avec eux dans la Gaule leur esprit indépendant, et leur fierté belliqueuse, qui donnèrent une nouvelle trempe au caractère des Gaulois, corrompu par la mollesse romaine : l'esclavage et la bassesse disparurent ; mais malheureusement la servitude fit place à l'oppression d'une aristocratie militaire, qui devait durer long-tems. C'est de ce mélange des mœurs et des coutumes gauloi-

ses, romaines et barbares, que sortit enfin la nation française, déjà brillante dès sa naissance, et qui la première, dans le partage des dépouilles de Rome, se montra digne de prendre pour héritage la gloire de cette reine de l'univers.

## MOEURS ET COUTUMES DES FRANÇAIS

SOUS

## LA DYNASTIE DES MÉROVINGIENS.

*Cinquième siècle.*

## PHARAMOND.

**E**N 416 Pharamond, que quelques auteurs nomment Théodomir et disent fils de Marcomir, fut élevé sur un bouclier par les Francs, et proclamé roi: il passa le Rhin, entra dans la Gaule, et ne laissa aucun souvenir de son règne, si ce n'est que ce fut probablement lui qui détermina l'empereur Honorius à transférer dans la ville d'Arles les *États* de la Gaule ( assemblées nationales ), qu'on avait toujours eu coutume jusqu'à cette époque de convoquer à Trèves. Quelques anciens historiens prétendent que Trèves fut donnée à Pharamond par le sénateur romain Lucius, dont Jovinus avait outragé la femme. S'il faut en croire quelques vieilles chroniques Théodomir et Asquilla, sa mère, moururent assassinés à Trèves en 427. On croit que le surnom de Pharamond est formé de deux mots allemand, *mund* bouche, et *phar* génération; et ce surnom fut bien justifié par les évènements, puisque Pharamond devint la souche d'une longue génération de rois.

*An 416.*

Nous avons dit que Pharamond fut élevé par les Francs sur un bouclier et proclamé roi. Telle était la cérémonie avec laquelle les Germains et les peuples du nord avaient coutume de célébrer l'inauguration de leurs premiers rois. Ils élevaient celui qu'ils voulaient déclarer leur prince ou leur roi, sur un pavois porté par les personnages les plus distingués de la nation; les soldats et le

*Inauguration  
des premiers  
rois.*

peuple, à la vue desquels était ainsi exposé le nouveau roi, lui exprimaient leur joie par des acclamations, et lui souhaitaient une vie longue et un long règne. On se servait pour cette cérémonie du bouclier d'un fantassin, parce qu'étant plus large que celui d'un chevalier, le roi pouvait s'y tenir debout plus commodément. Grégoire de Tours cite plusieurs inaugurations semblables; il prouve que cet usage avait été apporté en France des pays au de-là du Rhin, et qu'on le conserva dans l'inauguration des rois de la première dynastie. Il faut observer que Grégoire de Tours dans la description qu'il donne de ces inaugurations, dit qu'elles se faisaient tantôt sur un pavois, tantôt sur une autre espèce de bouclier, nommée en latin *parma*. Peut-être pourrait-on croire que cet auteur les nomme indifféremment l'un pour l'autre: mais il paraît cependant qu'il les distingue; puisqu'il décrit quelquefois la *parma* comme un bouclier léger et très-grand, avec lequel les soldats traversaient les fleuves à la nage. Cela porterait à croire que ces *parmæ* étaient de bois, et que les soldats, qui avaient quelque fleuve à passer, s'en servaient pour y appuyer une partie de leurs corps, et nager ainsi plus facilement.

Costume  
de Pharamond.

Surs de faire plaisir aux artistes; nous avons représenté au n.º 1 de la planche 3 la figure de Pharamond. Il n'existe aucun monument, d'après lequel on puisse se faire une idée précise de la forme des vêtemens usités à cette époque; mais nous avons tâché de nous rapprocher le plus possible des usages d'alors, en suivant les descriptions que nous ont laissées les anciens historiens. Nous sommes loin d'avoir une connaissance exacte de ces premiers tems malheureux, où le Génie qui avait versé sur l'empire romain une lumière si brillante, succombait sous les coups redoublés que lui portaient de tous côtés l'ignorance et la barbarie. Les arts ne produisirent plus aucun monument, et des siècles entiers passèrent enveloppés d'un voile ténébreux. Il faut en pareil cas, que l'artiste ait recours aux tems qui précédèrent ou qui suivirent de plus près celui dont il veut peindre les coutumes. A peine la sculpture renaissante nous offrira-t-elle quelque monument de ces tems éloignés, que tout informe et grossier qu'il puisse être, nous en donnerons un dessin fidèle, afin de pouvoir fixer nos idées avec plus de précision.



26

21

20

9

8

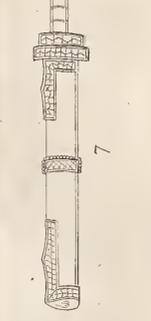
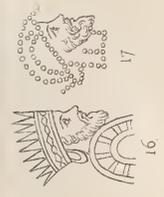
5

2

1

Bianchi, d. II.

Bianchi, d. I. vna.



17

16

15

14

13

12

11

10

7

6

4

3



2.5



2.4



2.3



2.2



19



18



Notre but fut toujours de suivre les costumes que nous avons trouvés représentés dans les monumens qui existent, ou desquels la mémoire nous a été conservée par des dessins exacts, ou de fidèles descriptions. Aussi nous sommes-nous scrupuleusement gardés de copier ces figures de caprice, bizarrement vêtues, dont quelques écrivains par ignorance ou par malice se plurent à enrichir leurs ouvrages; ces figures gravées, et souvent coloriées, ne sont que des productions monstrueuses d'une imagination déréglée. Nous nous plairons donc avec raison que même de nos jours, où la critique a fait de si grands progrès, un Malliot dans ses *Recherches sur les costumes des Français* (1) ait presque laissé de côté Montfaucon, pour suivre les figures données par Mézerai (2) dans son *Histoire de la France*; nous ne pouvons également nous empêcher de faire de justes reproches à M.<sup>r</sup> Bescher, d'avoir voulu faire servir à l'instruction de la jeunesse les nombreuses figures dont il a orné son *Abrégé historique de la France* (3); et de lui demander comment il osa soumettre aux yeux du public, sur-tout dans les rois de la première race, des figures, la plupart de fantaisie, tout-à-fait différentes de celles que l'on voit encore sur les anciens monumens de la sculpture française.

(1) *Recherches sur les costumes, les mœurs et les usages des Français etc.* par J. Malliot publiés par P. Martin. Paris, Didot, 1804.

(2) Voici le jugement porté par les biographes français les plus érudits sur l'*Histoire de Mezerai*. L'auteur était persuadé que son histoire aurait obtenu la faveur du public, pourvu qu'il l'eût enrichie de gravures; il fit donc copier d'après la *France métallique* de Jacques De-Bie, habile graveur, les portraits des rois et des reines de France, et une quantité de médailles vraies et fausses. Tous ces portraits, dont la ressemblance n'est prouvée par aucune autorité, furent reçus alors comme s'ils étaient authentiques. Les critiques de nos jours ont relevé dans cet ouvrage un grand nombre de fautes, qui étaient alors échappées au public. Cet ouvrage fut de son tems l'objet de l'admiration universelle; mais il est maintenant oublié dans la poussière des bibliothèques.

(3) *Les rois et les reines de France en estampes, ou Abrégé historique et chronologique de chaque règne etc. pour servir à l'éducation de la jeunesse etc.* Paris, Eymery, 1823, avec fig.

## CLODION LE CHEVELU.

An 428.

Clodion, fils ou parent de Pharamond, lui succéda en 428; toute sa vie ne fut qu'une lutte continuelle contre les Romains, que le célèbre Aëtius reconduisait alors de victoire en victoire. Aëtius vainquit les Bourguignons, contint les Visigoths, chassa les tribus qui s'étaient établies sur les bords du Rhin, et repoussa deux fois les Francs, dont Clodion avait étendu la domination jusqu'à Cambrai. Les Annalistes français sont tombés dans une étrange erreur, en confondant bizarrement les noms de *Thoringie* et de *Thuringie*; car il est clair que les Francs, commandés par Clodion, occupaient le pays de Tongres et celui de Duisbourg, alors nommé *Dispargum*. Ce fut de là précisément que Clodion, traversant la forêt *Charbonnière*, se dirigea sur Tournai, et massacra ensuite dans la ville de Cambrai un grand nombre de Romains; il s'étendit après jusqu'à la Somme; et ce fut dans les environs de Lens, qu'Aëtius l'attaqua inopinément, pendant qu'il était occupé à célébrer les fêtes nuptiales du mariage de son fils. La plupart des historiens en ont conclu que les Francs ne purent conserver aucune possession dans les Gaules, où leur premier établissement doit par conséquent être fixé à l'époque du règne de Clovis; mais cette assertion tombe d'elle-même, puisque les faits postérieurs en démontrent l'in vraisemblance. D'autres auteurs croient avec plus de raison, que Clodion, après le départ d'Aëtius, reprit les armes, recouvra ses premières conquêtes, et s'établit à Amiens, où il mourut en 448.

Quant au surnom de *Chevelu* donné à Clodion, nous observons que tous les princes Francs étaient extrêmement jaloux de leur chevelure, qu'ils en avaient dès leur enfance un soin particulier, et qu'ils ne la coupaient jamais. Ils la laissaient, ajoute Agathias, tomber avec grâce sur leurs épaules; ils séparaient leurs cheveux depuis le sommet de la tête jusqu'au milieu du front, et les repoussaient des deux côtés, afin d'empêcher qu'ils ne tombassent sur le visage; ils les fixaient ensuite autour du cou avec des épingles, ou en les liant, ou en les entortillant avec des rubans le long des joues, et laissaient flotter le reste par derrière: mais leurs sujets avaient les cheveux coupés en rond tout autour de la tête. Si l'on donna donc à Clo-

dion le surnom de *Chevelu*, il est naturel de croire qu'il était doué d'une chevelure plus belle que celle des autres princes de sa nation; ce qui devait être particulièrement remarqué par les habitans du pays qu'il venait de conquérir, lesquels avaient coutume de porter les cheveux très-courts, et de se raser la barbe à la manière des Romains. Tritémius rapporte que ce prince ordonna aux Francs de laisser croître leur barbe, et de porter leurs cheveux de toute la longueur du cou, pour les distinguer des Gaulois et des Romains. La chevelure était alors, ainsi qu'elle le fut dans les siècles suivans, un des caractères distinctifs de la souveraineté; caractère si important, que pour déclarer un prince inhabile à monter sur le trône, on lui rasait la tête. La figure de Clodion que nous avons représentée au n.º 2 de la pl. 3, n'est prise d'aucun monument, mais tracée le plus fidèlement possible, ainsi que la précédente, d'après les descriptions des meilleurs historiens.

## MÉROVÉE.

Plusieurs princes de la famille de Clodion se disputaient son sceptre; et les suffrages de la nation étaient partagés entr'eux. Mais les droits de Mérovée furent appuyés par les Romains, et son compétiteur implora le secours du féroce Attila, qui saisit avidement ce prétexte pour envahir la Gaule. Au premier bruit de l'arrivée d'Attila, à la vue du danger commun, toutes les inimitiés disparurent; Visigoths, Romains, Bourguignons, Gaulois, Francs, tous se réunirent pour opposer une digue au torrent dévastateur qui venait les inonder. Théodoric, Aëtius, Mérovée volent au secours d'Orléans assiégée, et déjà près de tomber entre les mains d'Attila; ils le forcent à lever le siège; le suivent dans sa retraite; et après une bataille sanglante dans les environs de Châlons, ils obtiennent sur lui une victoire décisive. Théodoric, roi des Visigoths, mourut glorieusement sur le champ de bataille; Aëtius et Mérovée poursuivirent les restes des Huns, et les repoussèrent au-delà du Rhin. Ce fut ainsi que Mérovée, ayant contribué à délivrer ces contrées, sur lesquelles devaient régner ses descendans, mérita l'honneur de donner son nom à la première race des rois de France. Les anciens historiens français parlent d'un traité conclu alors entre Théodoric, Aëtius et Mérovée, par lequel il était convenu

*Depuis l'an 448  
jusqu'à l'an 457  
environ.*

que chacun d'eux conserverait les terres dont il se serait rendu maître pendant la guerre. D'après cela, cette époque serait donc doublement mémorable, puisqu'elle serait aussi celle de la domination légitimement reconnue des Francs dans la Gaule, sous le règne du chef de la dynastie mérovingienne. Mais l'ardeur avec laquelle les Francs se battirent pour le salut de la Gaule, confute encore avec évidence l'opinion des historiens qui prétendent qu'avant Clovis les Francs n'y avaient point habité de pied ferme. Il faut cependant avouer qu'au milieu des épaisses ténèbres de ce siècle barbare, il ne nous est resté aucune trace du règne de Mérovée; on pourrait croire tout au plus d'après quelque fragment historique et quelques chroniques peu certaines, qu'il étendit les conquêtes des Francs, qu'il ravagea les villes de Metz et de Trèves, qu'il porta ses armes jusque sous les murs d'Orléans, et rentra ensuite dans ses états, où il mourut en 456.

*Son costume.*

L'historien Priscus dit avoir vu à Rome le jeune Mérovée; il parle de sa haute stature, de ses yeux bleus, de sa longue chevelure, qui était chez les Francs le caractère distinctif des princes de la famille royale. On voit dans l'ouvrage de M. Bouteroue (1) le dessin de deux monnoies de Mérovée: celle que nous avons copiée au n.º 3, pl. 3, le représente jeune et sans barbe; l'autre, au n.º 4, avec une longue barbe et la chlamide agrafée sur l'épaule: l'une et l'autre de ces monnoies nous montrent ce prince les cheveux courts, et le front ceint d'un riche diadème. Comment cela peut-il s'accorder avec ce que dit Priscus? La figure n.º 5 de la même planche, est dessinée à peu de différence près suivant la manière de se vêtir en usage à cette époque.

*Costume  
des  
princes francs.*

Afin de donner une idée plus exacte de l'habillement des princes Francs, et des progrès que le luxe avait déjà fait chez eux à l'époque où ils se préparaient à défendre la Gaule, à résister aux Romains, et à s'opposer à l'invasion des Barbares, nous rapporterons une lettre écrite par Sidoine Apollinaire à son ami Domnitius. Il parle d'un jeune prince qui se présentait devant le pré-

(1) Claude Bouteroue, savant antiquaire, est l'auteur des *Recherches curieuses des monnoies de France, avec des observations, des preuves, et des figures de monnoies* etc., ouvrage profond et rempli de notices érudites sur l'histoire des monnoies de la première dynastie: c'est dommage qu'on ne puisse pas faire le même éloge de ce qu'il a écrit sur les médailles gauloises et romaines.

teur pour célébrer son mariage: » Je voudrais, dit Sidoine, que vous eussiez vu comme moi le cortège du jeune Sigismer, prince du sang royal des Francs, lorsqu'il s'achemina au prétoire, précédé et suivi par des chevaux richement caparaçonnés et chargés de pierres. Le prince était lui-même le plus bel ornement de ce cortège pompeux; il marchait à pied, entouré d'officiers couverts d'écarlate et de soie blanche comme la neige; l'or brillait sur ses vêtements; et sa chevelure, le teint de son visage, étaient en harmonie avec les couleurs de son habillement magnifique. L'aspect des *régules* et des officiers qui l'accompagnaient, inspirait la terreur au milieu de la paix; leurs pieds étaient renfermés dans des bottines courtes, lacées sur le talon, et recouvertes d'un poil hérissé; ils avaient les jambes et les genoux nus; leurs tuniques, dont les manches ne couvraient que la moitié du bras, leur serraient le corps, et montaient fort haut sur la poitrine; elles ne leur descendaient que jusqu'au jarret, et étaient bigarées de différentes couleurs; par dessus, ils portaient une saie verte, bordée d'écarlate; leur épée pendait à un large baudrier; et leur casaque, garnie de fourrures, était attachée avec une agrafe. Je les ai trouvés aussi soigneux de leur propre sûreté, que du luxe de leurs vêtements. Ils tenaient dans la main droite des piques à crochets, ou des haches qu'ils savent lancer fort loin; et portaient sur le bras gauche un bouclier garni en argent, ayant dans le milieu une bosse dorée: le soleil dardait ses rayons dessus, et en faisait briller la richesse et le travail ». Néanmoins, ce luxe et cette connaissance des arts, dont les Francs étaient en grande partie redevables aux Romains, ne rendaient pas ces tributs indomptées moins féroces et moins formidables en tems de guerre.

## CHILDÉRIC.

Mérovée eut pour successeur Childéric, son fils, qui souilla des vices les plus honteux le commencement de son règne, mais qui sut aussi en illustrer la fin par de nombreux exploits. Les Francs s'indignèrent des outrages que ce roi, sans frein dans ses passions, faisait chaque jour à la pudeur de leurs femmes; ils le chassèrent, et donnèrent la couronne à un Gaulois, nommé Égidius, patrice Romain. Égidius cependant ne régna que peu d'années; ayant choisi

*Depuis l'an 457  
environ  
jusqu'à l'an 481*

pour ministre Viomade, ancien ami de Childéric, et ayant d'après ses conseils assujéti les Francs aux mêmes impositions auxquelles étaient soumis les Gaulois, il disposa ainsi les Francs à la révolte. Viomade alors en informa secrètement Childéric, qui s'était retiré auprès du roi de Thuringie; et dès que Childéric reçut le signe convenu entre lui et son ami, c'est à-dire la moitié d'un anneau d'or qu'il avait laissé à Viomade, il reparut subitement au milieu des Francs, qui lui rendirent le trône. Égidius, de retour dans l'Armorique, sut adroitement se gagner l'amitié de Childéric. Grégoire de Tours dit clairement qu'ils régnèrent tous les deux à la fois. Leurs armes réunies protégèrent avec succès l'indépendance des pays situés entre la Loire et la Seine.

*Francs  
Ripuaires.*

D'autres tribus de Francs s'emparèrent à cette époque de Trèves et de Cologne, et s'y établirent sous le nom de *Francs Ripuaires*. Ce fut aussi pendant le règne de Childéric, qu'un grand nombre d'habitans des îles Britanniques, chassés de leur pays par les Anglo-Saxons, se réfugièrent dans l'Armorique, qui prit et conserva depuis le nom de *Bretagne*.

Childéric, après avoir regagné par sa valeur l'affection des Francs, épousa Basine, femme du roi de Thuringie, qui, éprise des belles qualités de Childéric, abandonna son propre pays et son mari, pour venir dans la Gaule se réunir au roi des Francs. Ce roi cessa de vivre après un règne de 24 ans. L'erreur des historiens Français, qui soutiennent que Childéric n'eut pas plus que ses prédécesseurs, d'établissement fixe dans la Gaule, fut enfin prouvée par la découverte qu'on fit de son tombeau dans l'église de Tournai, au XVII.<sup>e</sup> siècle. Bouteroue nous apprend qu'on y trouva aussi son cachet, qui fut ensuite déposé à la Bibliothèque du Roi. Childéric y est représenté à l'âge d'environ trente ans, sans barbe, voy. pl. 3, n.<sup>o</sup> 6; ses longs cheveux, séparés sur le sommet de la tête, descendent des deux côtés sur ses épaules, et sont attachés le long de ses joues à trois endroits différens par un simple tour de ruban; un morceau d'étoffe couvre le haut de sa poitrine, et la chlamide cache son bras gauche; les manches de son habit, serrées au bras, finissent au poignet; par devant la poitrine il porte une espèce de plaque carrée, qui, selon Bouteroue, est un *hallectret* (1); et

*Costume  
de Childéric.*

(1) Nom que l'on donnait autrefois à une espèce de pourpoint de fer formé de deux morceaux, et plus léger que la cuirasse.

au lieu de sceptre, il tient à la main un javelot court; on aperçoit d'un côté le dessin de son épée, voy. pl. 3, n.º 7. Bescher le représenta, tel que nous l'avons dessiné au n.º 8 de la même planche. La hache trouvée dans son tombeau, et le témoignage de Grégoire de Tours, prouvent que la hache était l'arme favorite des Francs, qui, selon l'empereur Léon, portaient indifféremment leur épée suspendue à un ceinturon ou à un baudrier. M. Ségur et d'autres écrivains assurent qu'on trouva dans le même tombeau beaucoup de médailles romaines, et quelques abeilles de grandeur naturelle, qui plus tard, ayant été mal imitées, se transformèrent en fleurs de lis, ainsi que nous le verrons dans la suite.

## CLOVIS.

Clovis, fils de Childéric et de Basine, né en 467 ou environ, fut à l'âge de 15 ans, vers l'an 481, proclamé roi par les Francs. *Depuis l'an 481 jusqu'à l'an 511* Peu de princes, dans un siècle barbare, auraient été aussi habiles que Clovis, et auraient su, comme lui, nous ne dirons pas seulement conquérir, mais fonder un empire. Ce jeune chef d'une faible tribu de Sicambres changea le destin de la Gaule, parce qu'il était doué d'une âme forte, d'un vaste génie, d'une audace impétueuse, et d'un esprit adroit; il paraissait réunir dans son caractère l'impétuosité téméraire d'un Franc, la prudence d'un Romain, la finesse artificieuse d'un Grec, et l'inflexibilité sanguinaire d'un Carthaginois. Soumis aux lois dans le conseil national, despote au milieu des soldats, humble au pied des autels, rapide et terrible comme la foudre contre ses ennemis, circonspect et rusé dans sa politique, perfide et cruel avec les princes Francs, rivaux jaloux de sa fortune, respectant sagement les coutumes de la Germanie et les lois romaines, comme il était supérieur à son siècle, il le domina.

Les historiens gardent le silence sur les cinq premières années du règne de Clovis. Une de ses premières entreprises fut de chasser les Romains de tous les pays qu'ils occupaient dans les Gaules entre la Somme, la Seine et l'Aisne. Après avoir battu Syagrius, général romain, qui l'avait attaqué dans les environs de Soissons, il lui fit trancher la tête, et établit dans cette ville le siège de la Monarchie. Cet heureux évènement fut suivi par d'autres victoires remportées sur les Allemands, qu'il défit complètement à *Tolbiac*, au-

jour d'hui Zulpich, à cinq lieues de Cologne. A cette bataille sanglante; qui eut lieu l'an 496, la fortune parut long-tems indécise sur les destinées futures de la France. Les Francs, pressés de tous côtés, commençaient à céder, lorsque Clovis fit vœu d'adorer le Dieu de Clotilde, sa femme (1), s'il obtenait la victoire. Ayant mis en déroute et vaincu les Allemands, il se fit baptiser le jour de Noël de la même année par S.<sup>t</sup> Remy, évêque de Reims: trois mille guerriers criaient avec transport, en frappant leur bouclier de leur hache, qu'ils reconnaissaient le Dieu adoré par Clotilde et annoncé par Remy; ils suivirent tous l'exemple de leur roi. Cette époque fut aussi illustrée par la compilation de la *Loi Salique*, qui en France exclut les femmes de l'héritage du trône. L'année suivante tous les peuples qui habitaient vers la mer entre la Seine et la Loire se soumirent à Clovis. Il tourna ensuite ses armes contre Alaric roi des Goths, et gagna la célèbre bataille de Vouillé, à dix milles de Poitiers, où il tua de ses propres mains l'infortuné Alaric. Il ne tarda pas à conquérir toutes les provinces qui s'étendent depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées; mais il fut vaincu en 509 par Théodoric dans les environs d'Arles, et conclut un traité de paix avec lui. Au rapport d'Hincmar, ce fut alors que l'empereur Anastase envoya à Clovis le *diplôme*, qui lui conférait les titres de *Patrice*, de *Consul* et d'*Auguste*, soit pour conserver par ce don une apparence de souveraineté sur les Gaules, soit pour se concilier l'appui d'un rival redoutable, qu'il voulait opposer à Théodoric. Clovis se revêtit à Tours, dans l'église de S.<sup>t</sup> Martin, de la pourpre romaine et du manteau d'écarlate; après, orné du diadème, il se rendit à cheval dans la cathédrale, et y jeta des pièces d'or et d'argent à la foule qui l'entourait. Il alla ensuite à Paris, où il plaça, si nous en croyons Grégoire de Tours, le siège de la monarchie. C'est là qu'après 30 ans de règne, il mourut en 511, âgé de 45 ans; il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, fondée par Clotilde et par lui. Sainte Gèneviève mourut la même année, et fut inhumée dans la même église, qui depuis porta et conserva son nom.

Loi Salique.

(1) Clotilde fille de Chilpéric, roi d'une partie de la Bourgogne, et neveu de Gondebaut qui possédait l'autre, devint en 493 épouse de Clovis. Cette princesse avait été élevée dans la religion chrétienne, et pressait depuis long-tems son mari d'abandonner le culte des idoles.

Si ce héros ne s'était distingué que par les armes, il serait peu connu de nos jours. Ce qui le rendit vraiment immortel, c'est le corps de lois et la constitution qu'il donna à la monarchie Française. Cependant on lui reproche avec raison d'avoir sacrifié ses amis et ses parens à des soupçons cruels. Après tant de meurtres, et probablement en expiation de ses crimes, il fonda plusieurs églises et différentes abbayes richement dotées. Souvent, dans ces tems de barbarie, on vit les rois Francs expier leurs délits par des dons et des amendes, comme s'ils eussent cru que la loi divine, de même que la loi *Salique*, donnât la faculté de racheter les crimes à tel prix. L'histoire, plus sévère qu'un clergé trop reconnaissant, conservera toujours dans ses annales immortelles les illustres actions de Clovis; mais, en consacrant sa gloire, elle flétrira ses crimes, et gémit de l'aveuglement qui mit presque au rang des saints le meurtrier de tant de rois.

Clovis laissa cinq enfans, Théodoric, fils d'une concubine, Clodomir, Childebart, Clotaire et Clotilde; ces quatre derniers étaient fils de Clotilde.

La statue sépulcrale de Clovis (donnée par Dubreul (1) et ensuite par Malliot dans ses *Costumes des Français* pl. II, n.º 1) représente ce roi couvert d'une ample robe qui tombe jusqu'aux pieds, avec des manches étroites; il porte une bourse suspendue à sa ceinture, qui est large de deux doigts, et agrafée par devant; il a par dessus sa robe un manteau, sans plis par le haut, et large par le bas, un peu plus court que la robe même; il est fixé de part et d'autres par un cordon au-dessus du bras: sa barbe est longue, et ses cheveux, qui lui couvrent les oreilles, tombent en flottant sur ses épaules; son sceptre termine par une fleur de lis, et sa couronne est enrichie de fleurons.

*Costume  
de Clovis.*

Les plus anciennes statues qui représentent Clovis avec ses enfans et les reines Clotilde et Ultrogote, sont celles du portail de l'église de *Saint-Germain-des-Prés*; toutes ont une auréole, distinction qui cessa vers la fin de la première dynastie (2): la robe de Clo-

(1) Voy. *Fastes et antiquités de Paris etc. Supplementum antiquitatum urbis Parisiaci* etc.

(2) A l'imitation des empereurs romains, les rois de France de la première dynastie avaient coutume de placer une auréole, c'est à dire un cercle lumineux, autour de la tête de leurs portraits et de leurs statues.

vis tombe jusqu'à terre; son long et ample manteau n'a qu'une seule ouverture, par où passe la tête; entre sa robe et son manteau, pend une large bande d'étoffe; son sceptre est surmonté d'une aigle, comme les bâtons consulaires (1); et il est le seul prince dont la chaussure couvre à peine l'extrémité du pied: cette chaussure, dit Montfaucon, *tom. I. du Supplément des Antiquités*, usitée par les consuls romains, serait une conséquence du *diplôme* de consul que lui envoya l'empereur Anastase. Voy. pl. 3, fig. 9 (2).

Sur la vieille porte de S.<sup>te</sup> Marie de Nesle, église de la diocèse de Troie, que Mabillon croit appartenir au VIII.<sup>e</sup> siècle, on remarque six statues, trois d'un côté et trois de l'autre. A main gauche en entrant, la première statue près de la porte représente S.<sup>t</sup> Pierre, la seconde et la troisième deux rois: à main droite, la première, près de la porte, représente un évêque, la seconde une reine qui a un pied d'oie, la troisième un roi (V. Montfaucon: *Mon. Franc.*, tom. I., pl. XV.). Mabillon pense que cette reine est Clotilde, qu'on trouve dans plusieurs autres églises représentée de la même manière; il conjecture de là que les trois rois sont les trois fils de Clotilde, Clodomir, Childebert et Clotaire; à moins, ajoute-t-il, qu'on ne veuille croire que l'un des trois ne soit Clovis, son mari. Mabillon dit que Clotilde fut représentée avec un pied d'oie, peut-être parce qu'elle l'eut réellement, ou peut-être aussi pour montrer sa prudence, le pied d'oie étant regardé comme symbole de cette vertu. Il paraît cependant plus disposé à attribuer cette

(1) Le sceptre le plus ancien, dit Montfaucon, que l'on voit entre les mains des rois de France, est celui que tient Clovis, représenté sur la porte de l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*; il est surmonté d'une aigle, ainsi que l'étaient les bâtons consulaires des Romains, et Clovis l'aura pris sans doute alors qu'il fut déclaré consul par l'empereur Anastase. Le sceptre du roi Childebert, représenté de l'autre côté de la même porte, est surmonté d'un groupe de feuilles, disposées de manière à imiter le fruit du pin. Cet ornement du sceptre a beaucoup varié dans la suite.

(2) Nous observerons ici que pour ne pas nous éloigner de la vérité du costume (but principal de cet ouvrage), et pour faciliter en même tems aux artistes le moyen de le connaître, nous avons copiés plusieurs figures d'après les anciens monumens de la sculpture française, en développant seulement un peu davantage les attitudes de ces images barbares, et en coloriant leurs vêtemens selon la couleur des étoffes que nous savons avoir été le plus en usage dans les différentes époques.

manière bizarre de représenter Clotilde, à quelque fable, dont sont pleines les histoire de ces tems. Grégoire de Tours ne dit rien là dessus. La porte de *Saint-Germain-des-Prés* n'offre point cette reine avec un pied d'oie, ainsi qu'on la voit sur la porte de S.<sup>te</sup> Marie de Nesle, et sur d'autres églises. Mabillon en fut surpris; mais le judicieux Montfaucon en conclut que la fable, qui fit donner un pied d'oie à Clotilde, n'était pas encore inventée lorsqu'on éleva le portail de S.<sup>t</sup> Germain, et qu'elle l'était au contraire quand on bâtit celui de Nesle, qui date d'une époque beaucoup moins éloignée; en effet, les rois représentés sur les portes de Nesle, n'ont point l'auréole qu'on avait coutume de placer dans les premiers tems autour de la tête des rois.

Les premiers rois, dit Montfaucon, lorsqu'ils allaient en campagne, portaient la chlamide à la manière des Romains; elle différait de la toge romaine, en ce qu'elle était beaucoup plus courte, et qu'on l'attachait sur l'épaule droite avec une agraffe, de sorte que le bras droit se trouvait libre, tandis que l'autre restait caché sous la chlamide qu'il fallait relever pour se servir du bras. Clovis ayant été élevé au consulat par l'empereur Anastase, se revêtit d'une tunique de pourpre et de la chlamyde: usage qui depuis fut suivi par tous les rois ses successeurs. On ignore cependant s'ils la portaient seulement dans les cérémonies et dans les occasions solennelles, ou si c'était leur vêtement habituel. Mais il est certain que les rois des anciens tems jusqu'aux siècles du bas âge, sont souvent représentés couverts d'un manteau ouvert par devant, tel que le portaient les nations germaniques, dont les colonnes Trajane et Antonine nous présentent les figures.

Telle était aussi la forme du manteau des anciens Grecs. On trouve encore quelques-uns de ces premiers rois avec l'auréole autour de leur tête, et avec des manteaux ouverts par devant, peu dissemblables de ceux qu'on porte aujourd'hui. L'usage de mettre ainsi la chlamide en l'attachant sur l'épaule droite, se conserve encore à présent dans la cérémonie du sacre des rois français. La tunique, telle qu'on la portait à Rome depuis long-tems, formait l'habit de dessous. Clovis la mit sous la chlamyde dans sa grande cérémonie du consulat; mais la tunique des anciens romains était courte, elle ne descendait que jusqu'à la cheville du pied, et ses manches n'excédaient pas le coude; celles des premiers rois de

*Costume  
des anciens  
rois.*

France au contraire, ainsi qu'on le voit sur la porte de *Saint-Germain-des-Prés*, sont fort longues, et tombent souvent jusqu'à terre. C'était peut-être là leur habit de cérémonie, car il n'y a aucune apparence qu'ils portassent à la chasse ou à la guerre un vêtement si incommode. Cette sorte de vêtement varia beaucoup dans les siècles suivans. Les premiers rois portaient sur leurs tuniques des ceintures, dont les bouts pendaient aux côtés: usage qui dura jusqu'à une époque fort avancée. Les reines de la première et de la seconde race en portaient de très-riches, couvertes de pierreries, et dont les bouts descendaient fort bas, ainsi qu'on peut le remarquer à la statue de Clotilde, placée sur la porte de S.<sup>t</sup> Germain, à celles de Frédégonde, et à celles de la porte de S.<sup>t</sup> Denis, sculptées du tems de l'abé Fulrad, sous Pépin et Charlemagne. Leur chaussure ressemble beaucoup à celle dont on fait usage de nos jours. Les rois sont presque tous chaussés de la même manière: excepté quelques-uns, comme Clovis, dont les souliers sont faits de telle sorte, qu'ils laissent à découvert presque toute la partie supérieure du pied; et Charles le *Chauve*, qui les a, dans une peinture, d'une forme très-bizarre.

Bouteroue et Leblanc ont rassemblé quelques monnoies de Clovis, où il est représenté avec la chlamyde agrafée sur l'épaule, ou couvert d'un manteau; quelquefois il n'a qu'une seule robe, fermée par devant, qui lui couvre une partie du cou, ou une autre qui lui laisse à découvert le haut de la poitrine; le collet de ces deux robes est enrichi de perles; il porte aussi quelquefois un double collier de perles autour du cou; tantôt on lui voit de la barbe, tantôt il n'en a pas. Sur l'une de ces monnoies on le remarque la tête nue; ses cheveux, relevés autour du visage, et réunis par derrière, forment une grosse et longue boucle qui termine en pointe: le revers de cette même monnoie le représente debout; sa cotte d'armes est juste au corps jusqu'à la ceinture, d'où elle descend au dessous des genoux; ses brassards couvrent le bras jusqu'au coude; il a dans la main une arme que Bouteroue croit être une *francisque*, et qu'Aimoin et l'auteur des *Gesta francorum* prennent pour la hache avec laquelle Clovis combattait; mais ce nom ne peut convenir à l'arme dont il est question. Un passage rapporté par Bouteroue même nous apprend que la *francisque* était une hache à deux tranchans, et l'on sait d'ailleurs que sous le règne de Clovis la

lance, l'épée et la hache étaient les armes favorites des Français. Ces mêmes monnoies nous montrent encore ce roi, la tête couverte tantôt d'un chaperon enrichi de perles, tantôt avec le diadème placé de différentes manières, et tantôt avec la couronne radiée. Voy. pl. 3, fig. 10 et suiv. jusqu'à la fig. 19.

Clotilde, épouse de Clovis (V. Mézerai et Malliot, pl. II), porte un surcol enrichi de pierreries, qui lui couvre toute la gorge; sa couronne est posée par dessus un grand voile qui lui tombe sur les épaules; une touffe de cheveux cache ses oreilles; et outre le collier de perle qu'elle a autour du cou, elle en porte deux autres, l'un sur les épaules et l'autre sur la poitrine, au milieu desquels est suspendu un bijou. Mais cette figure de caprice ne ressemble point à la statue que nous offre la porte de *Saint-Germain-des-Prés*. Celle-ci est représentée vêtue d'une robe juste au corps, et large par le bas; on lui voit deux ceintures, l'une au dessous du cou, l'autre sur les reins, peu serrée, et dont les extrémités, qui pendent jusqu'à mi-jambe, terminent par trois cordons; son manteau, d'une ampleur médiocre, descend par devant jusqu'à la moitié de la cuisse, et par derrière jusqu'à terre; sa longue chevelure tombe des deux côtés, en lui laissant les oreilles découvertes; enfin sa couronne est décorée d'enroulemens, dont la disposition a quelque ressemblance avec les fleurs de lis. Voy. pl. 3, fig. 20.

Costume  
de Clotilde.

Rien ne paraît avoir été plus arbitraire dans ces tems reculés, que la forme des couronnes. Grégoire de Tours, Frédégaire et les autres historiens de la première et de la seconde race des rois de France ne nous en ont laissé aucune description, et nous ne pouvons obtenir de lumières précises sur cet objet, qu'en ayant recours aux monumens qui subsistent encore. Les plus anciens sont, comme nous l'avons déjà dit, les statues du portail de l'église de *Saint-Germain-des-Prés*, qui toutes portent des couronnes à peu près de la même forme: la plupart de ces couronnes terminent par une espèce de trèfle, auquel plusieurs écrivains ont donné le nom de fleur de lis. De toutes les statues qui ornent la porte de l'église de *Notre-Dame* de Paris, une seule avait des fleurs de lis sur sa couronne. Les statues de la porte de l'église de Chartres ont toutes des couronnes radiées (1).

Couronnes  
des rois.

(1) Montfaucon, dans le I.<sup>er</sup> vol. pl. 2 des *Monumens de la Monarchie Europe. Vol. V.*

*Fleurs de lis  
de la France.*

On ne saurait fixer avec précision l'époque où l'on commença en France à orner les couronnes de fleurs de lis. Fauchet dans ses *Origines*, liv. II, chap. 2, croit vraisemblable qu'on ait anciennement placé sur les armes de France une espèce de fleur des marais, qui est effectivement un petits lis, pour signifier que les Francs étaient issus des Sicambres, qui habitaient dans la Frise et vers la Hollande un pays marécageux. Chifflet au contraire est d'avis que les lis de France n'étaient dans l'origine que des abeilles, parce que le roi Childéric avait, selon lui, adopté ce symbole, et que les harnais de son cheval en étaient tout couverts. Il assure que les rois de la première et de la seconde race n'eurent jamais des fleurs de lis pour symbole, et que ce ne fut que par un effet du tems, qui peu à peu défigure toute chose, qu'on prit ces abeilles pour des fleurs de lis, à cause de leur ressemblance avec elles; il ajoute que les 300 abeilles et plus qui furent trouvées dans le tombeau de Childéric, étaient d'or, de même que le sont les fleurs de lis des armes de France. Cependant ces raisons et plusieurs autres semblables dont Chifflet appuie son opinion, ne parurent pas au judicieux Montfaucon assez bien établies pour devoir y acquiescer aveuglément. Or, afin de traiter ce sujet avec ordre, cet écrivain érudit commence par examiner, sur les anciens monumens de la monarchie française, les fleurs que l'on remarque sur les couronnes, sur l'extrémité des sceptres, et quelquefois même ailleurs, quoique plus rarement. Il observe que quelques-unes de ces fleurs approchent de la figure d'un trèfle, telles que celles des couronnes des rois qui sont sur la porte de l'église de *Saint-Germain-des-Prés*; que d'autres ont trois feuilles plus longues, moins larges et séparées l'une de l'autre, comme celles de la couronne de Frédégonde. Il en conclut donc que les premiers rois de France adoptèrent pour ornement ces fleurs, qu'on nomme lis, non comme un symbole qui leur fût propre, ou comme un signe particulier, mais à l'imitation peut-être des empereurs de Constantinople, ou des rois de quelque autre nation; et qu'ils placèrent quelquefois ces fleurs sur leurs couronnes et sur leurs sceptres, comme un simple ornement de fantaisie. On reconnaît aussitôt l'évi-

*Française*; donne un dessin distinct et fidèle de toutes les couronnes portées par les rois de la première et de la seconde dynastie.

dence de cette opinion, pour peu qu'on réfléchisse qu'un grand nombre de couronnes et de sceptres des premiers tems de la monarchie française, ne porte ni trèfle, ni fleurs de lis, ni autre chose qui y ressemble. Suivant les auteurs les plus érudits, ce fut Louis VII qui chargea de fleurs de lis les armes de France, et à son exemple les seigneurs et les gentilshommes s'empressèrent de les placer aussi dans leurs armoiries. Montfaucon cependant n'ose assurer que cet usage ait commencé en France.

On avait coutume dans ce tems de jurer sur sa propre chevelure, comme on jure aujourd'hui sur son honneur; et il n'y avait rien de plus courtois que de s'arracher un cheveu, et de le présenter à la personne qu'on voulait saluer. Il était aussi d'usage de se couper les cheveux, de manière à n'en laisser sur le sommet de la tête qu'une petite touffe, qu'on liait, et qui formait une espèce de plumet, dont l'extrémité tombait sur le front; mais les princes et les grands, ainsi que nous l'avons déjà observé, ne suivaient pas cet usage.

L'histoire nous apprend que la reine Clotilde se servait de la *basterne*, espèce de char attelé de quatre bœufs, qui était alors la voiture la plus douce et la plus décente.

Les Français, après avoir embrassé le Christianisme, prirent l'usage de donner pour sauf-garde aux députés qu'ils envoyaient aux nations ennemies, une baguette bénie, que ces derniers tenaient dans leurs mains avec grand soin.

Les funérailles se faisaient avec pompe et magnificence; on enterrait les morts, revêtus de leurs habits et le visage découvert, hors de la ville et le long des grandes routes; si de leur vivant ils avaient été militaires, on plaçait leurs armes à leurs côtés. Les rois de France voulurent se distinguer dans leurs obsèques, en se faisant inhumer dans les églises; les grands jouirent ensuite du même privilège; mais le peuple continua d'être enterré hors de la ville environ jusqu'au commencement de la troisième dynastie.

Vers la fin du règne de Clovis, les Français prirent pour bannière principale la *châpe de saint Martin de Tours*. Selon quelques historiens, c'était un drapeau, ou un voile de taffetas, sur lequel était peinte ou brodée l'image de S.<sup>t</sup> Martin; on allait le prendre en cérémonie sur le tombeau de ce saint pour le porter solennellement autour du camp avant la bataille, et on le conservait sous

*Coutumes  
des Français  
sous le règne  
de Clovis.  
Serment.*

*Basterne.*

*Ambassadeurs.*

*Funérailles.*

*Châpe  
de S. Martin.*

une tente avec la plus grande vénération. Suivant d'autres, cette chape n'était qu'un pavillon, sous lequel on portait les reliques de ce saint: les armées se croyaient invincibles sous ses auspices. Après le règne de Hugues Capet, aucun historien ne fait plus mention de cet étendard.

## CHILDEBERT I.

Depuis l'an  
511 jusqu'à  
l'an 558.

Les quatre fils de Clovis étaient jeunes lorsque leur père mourut. La reine mère, alors généralement révérée en France, gouverna plusieurs années sous leur nom; par son conseil ils divisèrent le royaume en quatre parties; et les Francs, conformément à leurs anciennes mœurs, se trouvèrent ainsi former une seule nation partagée en quatre tribus. Thierry eut pour capitale la ville de *Metz*; Clodomir *Orléans*; Childebert, *Paris*; et Clotaire, *Soissons*. La haine qui divisa les enfans de Clovis, ne se montra pas moins violente et perfide, que celle qui, dans la Grèce, porta jadis les enfans d'OEdipe à se détruire.

Childebert défit en 511 Amalaric, roi des Visigoths. Lorsqu'il assiégeait Saragosse, les habitans lui offrirent la tunique de S.<sup>t</sup> Vincent; il la reçut; leva le siège; et de retour à Paris, il fonda en l'honneur de ce saint une église, qui prit ensuite le nom de *Saint-Germain-des-Prés*. S'étant réuni en 522 à ses frères Clodomir et Clotaire contre Sigismond, roi de Bourgogne, il vainquit ce prince, et le fit égorger avec sa femme et son fils. Gondemar, frère et successeur de Sigismond, fut pareillement défait; et sa mort mit fin au royaume de Bourgogne, qui après avoir duré 120 ans, fut réuni à la France en 624. Clodomir, tué par les Bourguignons dans cette dernière guerre contre Gondemar, avait laissé son royaume à ses trois fils. Childebert et son frère Clotaire conçurent alors et exécutèrent l'horrible projet de faire périr leurs neveux, et de s'emparer d'Orléans: un seul échappa à leur poignard: ce fut le plus jeune, appelé Clodoald, qui se tint quelque tems caché, jusqu'à ce qu'enfin, dégoûté d'une ambition qui coûtait à sa famille tant de crimes, il se rasa lui-même, renonça au monde, et se retira dans le bourg de Nogent, près Paris, qui prit de lui le nom de *Saint-Cloud*, et dans lequel on honora ses reliques pendant plusieurs siècles. Childebert mourut en 558 après avoir régné 47 ans;

son corps fut déposé dans l'église qu'il avait fondée lui-même à Paris. Il n'eut que deux filles de sa femme Ultrogote, et leur exclusion du trône fut un nouvel exemple de la *Loi Salique*, qui n'admet que les enfans mâles à hériter de la couronne. Clotaire, leur oncle, réunit seul sous son sceptre toutes les parties de la monarchie française. Le zèle que Childebert montra pour la religion, ne peut faire oublier son ambition démesurée et sa féroce cruauté. Il aurait mieux fait de fonder moins de couvens, et d'être plus humain.

La statue de Childebert I, placée sur le portail de *Saint-Germain-des-Prés*, représente ce prince vêtu d'une tunique avec une seule ouverture par où passe la tête; sa robe laisse apercevoir le bord inférieur de la tunique; il n'est point rasé, et ses longs cheveux flottent sur ses épaules; son sceptre termine par une touffe de feuilles, et sa couronne est ornée de fleurons: voy. la fig. 21 de la pl. 3. Sur ses monnoies, il est représenté les cheveux rasés, et coiffé de différentes manières; tantôt il porte un petit bonnet pointu par devant et par derrière, qui lui couvre entièrement les cheveux; tantôt un bonnet large et ample (dont les rayures furent quelquefois prises pour des plumes), avec un diadème par dessus; tantôt enfin il ne porte que le diadème: voy. les fig. 22, 23, 24 et 25 de la même pl. La statue sépulcrale de ce roi, dont Dubreul a donné le dessin, le représente vêtu d'une robe et d'un manteau attachés sur la poitrine avec une agrafe; ses cheveux sont longs de quatre doigts, et sa barbe presque autant; sa couronne est enrichie de perles et de fleurons.

*Son costume.*

La statue de la reine Ultrogote, suivant Dubreul et Malliot, était couverte d'une robe sans ceinture, agrafée par devant, tombant jusqu'à terre, et avec des manches étroites. Son ample manteau était garni dans le haut d'une espèce de petit collet, et dans le bas enrichi de broderies; sa longue chevelure tombait en flottant sur ses épaules; son sceptre était surmonté d'une fleur de lis; et sa couronne, ornée de lis et de trèfles. La statue de cette reine, placée également sur le portail de *Saint-Germain-des-Prés*, est des plus anciennes, et c'est un juste motif pour la préférer à toutes les autres: voy. pl. 3, fig. 26.

## CLOTAIRE I.

*Sixième siècle.**Depuis l'an  
558 jusqu'à  
l'an 561.*

La vie entière de Clotaire I fut souillée par ses cruautés; et ses dernières années furent troublées par les discordes que la haine répandait dans sa famille. Son fils Chramne se révolta deux fois contre lui; et le père et le fils se trouvèrent en présence sur les côtes de la Bretagne. Au premier choc, les Bretons, alliés du prince rebelle, cèdent au courage des Francs. Chramne abandonné cherche vainement à fuir la colère d'un père implacable; il est pris; et l'impitoyable roi le fait enfermer avec sa femme et ses filles dans une chaumière, que par ses ordres on livra aux flammes. Ce monstre, moins lâche, mais aussi atroce que Néron, étouffa ainsi tous les sentimens de la nature; mais il ne put de même étouffer ses remords: depuis ce jour fatal le souvenir de ses perfidies, l'image de ses neveux massacrés, la honte de ses incestes, les cris de son fils dévoré par les flammes, le tourmentaient sans relâche. Comme il chassait un jour dans la forêt de Guise, une fièvre ardente s'alluma dans ses entrailles, et termina son existence. Il mourut à Compiègne à l'âge de 64 ans, après 50 ans de règne. Conformément à ses dernières volontés, on l'enterra dans l'église de Saint Médard de Soissons, qu'il avait fondée pour honorer la mémoire de ce saint évêque, dont il méprisa les conseils.

Le sanguinaire et incestueux Clotaire eut cinq femmes. On le vit en même tems époux de deux sœurs, Ingonde et Radegonde; la première lui donna Caribert, et la seconde Chilpéric. Le royaume de France se vit pour la seconde fois partagé entre ces deux princes et les deux autres enfans de Clotaire; et ce partage fut la source d'une nouvelle série de querelles, de trahisons et de guerres civiles. Selon l'ancien usage établi, les lots furent tirés au sort. Caribert, l'aîné, âgé de 40 ans, eut le royaume de Paris; celui d'Orléans et de la Bourgogne échut à Gontran, âgé de 26 ans; celui de Metz et d'Austrasie, à Sigebert, âgé de 30 ans; et Chilpéric, qui ne comptait que 25 ans, eut le royaume de Soissons.

*Son costume.*

Les monnoies de Clotaire le représentent avec les cheveux à la romaine, souvent la barbe rasée, et la tête ceinte d'un dia-





*Бронзовые а виа*

*Бронза А.Т.*



dème; Bouteroue a cru distinguer une croix sur le devant de ce diadème, mais ce n'était en effet qu'un nœud, que l'artiste avait mal imité: voy. pl. 4, n.<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 4. Tantôt il porte un manteau bordé de perles, attaché sur l'épaule avec une agrafe; tantôt une robe fermée par devant, qui n'a qu'une seule ouverture par où passe la tête. La statue de ce roi sur le portail de l'église de *Saint-Germain-des-Prés*, n.<sup>o</sup> 5, le représentait vêtu d'une robe à larges manches, plus courte que la tunique; un ample manteau, dont les bords étaient brodés, couvrait presque tout son corps; ses longs cheveux, tressés, tombaient sur ses épaules et sur sa poitrine; sa couronne était ornée de trèfles. Mézerai, qui n'a sûrement trouvé son modèle que dans sa propre imagination, le représente couvert d'une tunique boutonnée, et d'un manteau à large collet d'hermine, attaché par devant avec une agrafe; ses cheveux longs et bouclés par derrière, laissent ses oreilles à découvert; sa barbe est longue; et sa couronne est garnie de fleurons et d'ornemens en spirales, qui imitent les fleurs de lis: v. Mézerai et Malliot pl. III, n.<sup>o</sup> 5. La statue de Clotaire et celle de Sigebert son fils, dans l'église de Saint-Médard de Soissons, portaient une couronne, dont la forme est peut-être unique; elle était formée de deux étoiles placées l'une dans l'autre, et alternativement séparées par un trèfle. Ces deux statues furent réparées vers la fin du X.<sup>e</sup> siècle; nous présumons qu'on aura sans doute conservé dans les parties refaites, le même caractère qu'avaient celles qui existaient auparavant: v. Montfaucon et Malliot pl. III., n.<sup>o</sup> 6.

Radegonde, femme de Clotaire, mise ensuite au nombre des saintes, est représentée par Mézerai en habit de religieuse, état qu'elle embrassa long-tems avant sa mort: cependant les fleurs de lis qui ornent le manteau de cette reine, sont une licence de l'artiste, ainsi que doit l'être sans doute la figure tout entière, copiée néanmoins par Malliot, pl. III, n.<sup>o</sup> 7. Aregonde, mère du même roi, portait un manteau qui descendait jusqu'à terre; sa robe à manches étroites était de même longueur; elle avait deux ceintures, l'une large et serrée sous la gorge, l'autre lâche, nouée vers le bas ventre, et dont les bouts tombaient jusqu'à mi-jambes; ses cheveux, partagés sur le sommet de la tête, étaient fixés par un ruban qui n'en cachait pas la disposition; elle portait un long voile; et par dessus sa couronne, ornée d'une espèce de fleurs

*Costume  
de Radegonde,  
d'Aregonde  
et  
de Théodebert.*

de lis: voy. pl. 4, fig. 6. Cette figure est tracée d'après une des statues qui servent d'ornement à la troisième porte de Notre Dame de Paris du côté de l'archevêché, et que l'on regarde avec raison comme étant des plus anciennes, puisqu'elles existaient autrefois sur l'ancienne cathédrale, appelée par Grégoire de Tours *Ecclesia senior*. Les monnoies de Théodebert, contemporain de Clotaire I, qui régnait sur une partie de la Provence, ressemblent beaucoup à celles des empereurs romains: sur les unes il est remarquable par la richesse de son casque et de sa cuirasse; il tient d'une main une pique appuyée sur son épaule, et de l'autre un bouclier, sur lequel est représenté un cavalier; ses cheveux tombent en flottant un peu plus bas que ses oreilles. D'autres monnoies le représentent avec le front ceint d'une couronne radiée, ou d'un diadème; son manteau est agrafé sur l'épaule; un double collier tombe sur sa poitrine; il a toujours la barbe rasée. Voy. pl. 4, fig. 7, 8 et 9.

*Costume  
des soldats  
Français.*

Procope, en parlant des cent mille Français conduits par ce prince en Italie, dit que l'on comptait parmi eux peu de cavalerie, qui d'ailleurs était seule armée de lances; il ajoute que l'infanterie portait une épée, un bouclier, et une *francique* à manche très-court: au premier signal, ils lançaient la *francique* pour briser les boucliers des ennemis, et pouvoir ensuite les percer plus facilement avec leurs épées.

#### CARIBERT OU CHEREBERT.

*Depuis l'an  
569 jusqu'à  
l'an 572.*

Caribert, roi de Paris, était d'une humeur douce et pacifique; mais il scandalisait ses peuples par le choix et la multiplicité de ses amours. Après avoir répudié sa femme Ingoberge, il épousa successivement Méroflède fille d'un ouvrier en laine, puis sa sœur Marcovèse qui était religieuse, et enfin la fille d'un pâtre. Saint-Germain, évêque de Paris, l'accusa hautement d'inceste, d'adultère et de sacrilège; mais le roi méprisa ses remontrances, et brava son excommunication. Tombé malade dans le château de Blaye en 572, il y mourut, et fut enseveli à Blaye même dans l'église de saint-Romain. Il avait régné neuf ans, et ne laissa que trois filles; l'une nommée Berthe, fut mariée à Ethelberg, roi de Cantorbéry, qu'elle convertit au christianisme; les deux autres prirent le voile.

Caribert est représenté par Mézerai, l'on ne sait trop d'après quelles autorités, avec une ample robe fermée par devant, mais qui lui laisserait à nu le haut de la poitrine, si cette partie n'était couverte par son manteau qui y forme un large nœud; ses cheveux sont longs; le peu de barbe qu'il a sur les joues, s'étend autour du menton, en se réunissant aux moustaches: voy. Malliot pl. III, n.<sup>o</sup> 13. Ses monnoies le représentent rasé, avec les cheveux à la romaine; il porte un petit bonnet ou calotte godronnée; au milieu de son diadème, tantôt riche, tantôt simple, on aperçoit une espèce de fleur, qui n'est peut-être qu'un nœud, et dans le haut une pierre précieuse, ou une grosse perle; quelquefois il porte aussi un collier de perles. Voy. les n.<sup>os</sup> 10, 11 et 12 de la pl. 4. Gontchran, roi de Bourgogne et d'Orléans, contemporain de Chérebent, est représenté sur ses monnoies avec les cheveux coupés à la romaine, et sans barbe; il porte un diadème sur son casque; et son manteau, orné de perles dans la partie supérieure, est agrafé par devant: voy. les n.<sup>os</sup> 13 et 14. Cependant Leblanc donne le dessin d'une de ces monnoies, où ce prince a la barbe longue et un chapeau sur la tête. Brunehaut, femme de Sigebert, roi d'Austrasie, est représentée sur ses monnoies avec les cheveux relevés autour du visage; sa robe est enrichie de pierreries dans la partie supérieure, et elle porte son manteau attaché sur l'épaule avec une agrafe. Voy. pl. 4, n.<sup>o</sup> 15.

*Costume  
de Caribert.*

*Gontchran.*

*Brunehaut.*

Les Français et les Gaulois se distinguaient aussi alors par leur coutume particulier: les premiers portaient un poignard à leur ceinture. Les vases destinés aux mystères sacrés, étaient garnis de deux anses. Voy. pl. 4, fig. 16.

*Autres  
coutumes  
des Français.*

Les anciennes chroniques françaises parlent à cette époque, pour la première fois, des *Maires du palais*, qui, peu de tems après, usurpèrent l'autorité royale. Depuis la conquête de la France, les rois cherchaient à imiter dans leur cour la pompe et l'étiquette des empereurs d'Orient: le *Maire* commandait dans le palais; le *Comte* y rendait la justice; le *Grand référendaire* scellait les actes; les chevaux et les armes étaient confiés aux *Comtes* de l'écurie, *comes stabuli*, que depuis on nomma *Connétables*; à la suite de ces grands officiers, on voyait autour du prince un cortège nombreux d'*Ecuyers*, de *Référendaires*, de *Camériers* ou *Chambellans*; les *Leudes*, les *Antrustions* et commensaux du roi, ainsi

*Maires  
du palais,  
Comtes,  
Connétables.*

que les évêques, rendaient le conseil imposant par leur nombre, et la cour brillante par la quantité de serviteurs et de chevaux qui les suivaient. Le monarque nommait des *Ducs*, des *Patrices*, ainsi que des *Comtes*, pour commander les armées et pour gouverner les provinces. Ce qui prouve la puissance des grands, c'est qu'ils s'étaient réservé le choix des *Maires du palais*. Lorsque Sigebert monta sur le trône d'Austrasie, ses *Leudes* élurent pour maire Chrodin, le plus distingué d'entre eux; mais Chrodin ayant refusé cette charge importante, ils lui substituèrent Gogon.

#### CHILPÉRIC I.

Depuis l'an 571  
jusqu'à  
l'an 584.

Chilpéric succéda à son frère, et hérita de la plus grande partie de ses domaines: tyran de son peuple, et esclave d'une concubine dont les crimes font encore frémir la postérité, Chilpéric n'est connu dans l'histoire que par ses concussions, ses faiblesses et ses cruautés. Il prit deux fois les armes contre son frère Sigebert, roi d'Austrasie, et gagna plusieurs batailles, où il commandait en personne; il s'empara de Reims, de la Tourenne, du Poitou et du Limousin. Ce roi ne respectait ni les traités, ni les liens du sang, ni les sermens les plus sacrés. Frédegonde voulait être reine; Galsuinde opposait un obstacle importun à son ambition; on la trouva un matin étranglée dans son lit. Chilpéric épousa alors et couronna Frédegonde. Ce mariage et ce crime indignèrent la France; le peuple frémit et se tut; le clergé gémit; Brunehaut jura de venger sa sœur. Un jour ce tyran cruel, revenant de la chasse dans son palais de Chelles, reçut en descendant de cheval deux coups de poignard qui terminèrent sa vie et ses crimes. On accusa de sa mort Brunehaut et Frédegonde; mais on ne sait laquelle des deux fut coupable de cet attentat. Quelques auteurs ont écrit que Chilpéric ayant découvert la liaison criminelle de sa femme avec un *Leude* nommé Landry, ils l'assassinèrent pour échapper à sa vengeance. Chilpéric mourut l'an 584, à l'âge de 45 ans. Après sa mort, son corps abandonné resta couché sur la terre, sans qu'aucun parût s'occuper d'un monstre qu'on ne craignait plus; ses restes durent enfin les honneurs funèbres à la pitié d'un évêque, qui n'avait jamais pu obtenir d'être admis à son audience. Ce prélat fit transporter son corps à Paris; on l'inhuma dans l'église

de *Saint-Germain-des-Prés*. Grégoire de Tours l'appelle avec raison le Néron et l'Hérode de la France.

Selon Dubreul, la statue sépulcrale de Chilpéric I portait une robe à manches longues et étroites; son manteau était froncé autour du cou; sa barbe et ses moustaches, plates; ses cheveux, qui n'étaient bouclés que par derrière, lui couvraient les oreilles; et sa couronne était bordée de fleurons. La forme de la couronne décrite par Montfaucon paraît plus conforme au goût de ce tems-là: voy. pl. 4, n.º 17. Le même Dubreul représente Frédégonde, femme de Chilpéric, vêtue d'une ample robe, fermée par devant, tombant jusqu'à terre, et laissant le cou et le haut de la poitrine nus; le collet de son manteau couvre ses épaules et son dos, où flotte avec grâce sa longue chevelure; son sceptre et sa couronne sont ornés de fleurs-de-lis. Nous préférons donner ici le dessin de deux anciennes figures qui existent sur la troisième porte de l'église de Notre-Dame de Paris, lesquelles, suivant l'avis de Montfaucon, représentent Chilpéric et Frédégonde. Ce roi qui tient un violon, dit le même auteur, pourrait bien être Chilpéric; Grégoire de Tours nous apprend qu'il composait des hymnes et des cantiques pour l'église, et qu'il écrivit même deux livres sur cette matière. S'il en faut croire cette conjecture, la reine qui est placée tout près, doit sans doute être Frédégonde etc. Voy. Montfaucon, *Mon. Franc.* tom. I, pl. VIII, et les n.ºs 18 et 19 de la pl. 4 du présent ouvrage. Suivant Malliot, Sigebert roi d'Austrasie, mort en 575, était représenté sur son tombeau à S.<sup>t</sup> Médard de Soissons, vêtu d'une longue robe, selon l'usage des princes et des grands de cette époque, qui ne se servaient alors d'habits courts qu'à la campagne et à l'armée.

*Costume  
de Chilpéric;  
de Frédégonde  
etc.*

## CLOTAIRE II.

Frédégonde, l'infâme meurtrière de Sigebert, de Théodebert, de Mérovée, de Clovis, et de Chilpéric, eut l'adresse de séduire Gontran, et de faire proclamer roi son fils Clotaire II. Cet enfant, parvenu au trône à l'âge de quatre mois, d'où on le surnomma le *Jeune*, était entièrement soumis à la régence de sa mère que protégeait Gontran, oncle du jeune prince, et roi de Bourgogne. Gontran fut l'un des moins barbares des petits-fils de Clovis;

*Depuis l'an 584  
jusqu'à  
l'an 628.*

il faisait le bien par penchant, et le mal par faiblesse; le peuple chérit sa douceur; le clergé profita de sa dévotion; il accrut l'autorité de cet ordre par ses lois, et sa richesse par de magnifiques fondations, et par des dons sans mesure. Il mourut dans l'année 593, à Châlons, à l'âge de 68 ans, après avoir régné 32 ans. Pendant la jeunesse de Clotaire, les Français remportèrent une victoire signalée sur Childebert, roi d'Austrasie; mais après la mort de Frédégonde, Clotaire fut complètement battu par Théodebert et Thierry, ses cousins. Ces deux princes ayant cessé de vivre peu de tems après, le jeune Clotaire se trouva délivré de leur persécution, et devint alors seul souverain de toute la monarchie Française. Il dompta les Saxons, tua de sa main leur duc Berthold, et ne s'occupa plus après la victoire que de la paix de ses états, où il fit régner la justice et l'abondance. Il mourut en 628, à l'âge de 44 ans, et fut inhumé dans l'église de *Saint-Germain-des-Prés*. Assassin de Brunehaut, à laquelle il avait faussement imputé tous les crimes de Frédégonde, meurtrier des fils de Thierry, il fut cependant nommé juste, clément, et même *débonnaire*. Au reste on doit convenir que ce prince, cruel par ambition avant de parvenir au trône, se montra modéré après son élévation. Il était vaillant, instruit; ses concessions et ses largesses aux grands, ses libéralités pour les églises et pour les monastères lui attirèrent la reconnaissance des seigneurs et les éloges d'un clergé, qui seul tenait alors le burin de l'histoire. Il eut pour femme Bertrude, qui lui donna deux enfans, nommés Dagobert, et Charibert ou Aribert: le premier succéda à son père; le second fut roi d'Aquitaine.

Costume  
de Clotaire II  
et de Bertrude.

La statue sépulcrale de Clotaire II, dans l'église de *Saint-Germain-des-Prés*, citée par Dubreul, représente ce roi avec de longs cheveux et une longue barbe terminée en pointe; son ample robe à manches larges est fermée par devant, et ceinte sur les hanches; son manteau est relevé sur l'épaule droite; son sceptre est surmonté d'une fleur-de-lis, sa couronne est composée de fleurs-de-lis et de fleurons; et sa chaussure un peu pointue. C'est de la même manière, à quelques différences près, que le représentent Montfaucon, Mézerai, et la statue du Musée de Paris: voy. Malliot, pl. IV et V. Quant à nous, nous donnerons ici le dessin fidèle de l'ancienne statue qui existe sur la troisième porte de Notre-Dame de Paris, et qui, suivant Montfaucon, re-

présente Clotaire II: voy. pl. 4, fig. 20. Une monnaie, rapportée par Bouteroue, représente ce prince sans barbe, les cheveux courts, et le front ceint du diadème: voy. le n.<sup>o</sup> 21 de la même planche. Dubreul représente Bertrude, femme de Clotaire, vêtue d'une ample robe qui lui laisse le haut de la gorge à découvert; ses manches sont étroites; son manteau, sans plis dans la partie supérieure, et large dans le bas, est retenu sur les épaules par deux agrafes; sa longue chevelure est étalée; sa couronne et son sceptre sont ornés de fleurs de lis. Mézerai nous offre cette princesse voilée, avec une ample robe sans ceinture, et un manteau, semblable à une chape, richement bordé de pierreries; sa couronne porte des rayons terminés par des perles: voy. Malliot, pl. V, n.<sup>o</sup> 3, qui au n.<sup>o</sup> 11 de la pl. 4 donne aussi la figure de Gontran, copiée d'après Montfaucon: ce roi y est représenté vêtu d'une robe à manches fort larges, qui descend jusqu'à mi-jambe, et sous laquelle il porte une ample et longue tunique: son manteau est attaché sur l'épaule avec une agrafe; ses cheveux et sa barbe sont courts. V. Montfaucon *Mon. Franç.* tom. I, pl. VIII, et le n.<sup>o</sup> 22 de la pl. 4 du présent ouvrage.

*Autres coutumes.*

Les princes et les souverains choisissaient et présentaient eux-mêmes leurs successeurs; et pour les désigner, suivant un ancien usage, ils leur mettaient dans la main une pique en forme de sceptre. Ainsi fit Gontran, lorsqu'en 585 il choisit Childebert pour lui succéder. Il n'y avait point alors de gens de robe; les ducs et les comtes, armés d'épées, de haches et de boucliers, rendaient seuls la justice.

*Le clergé en 589.*

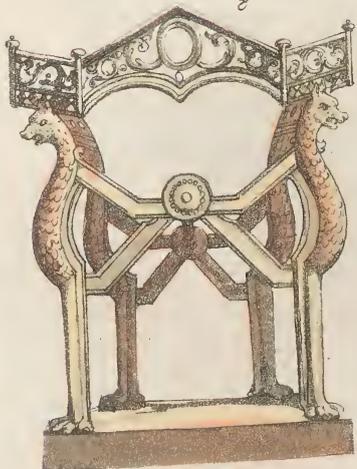
Le clergé était obligé d'être toujours revêtu de l'aube: et le Concile de Tolède, tenu en 589, défendit aux diacres, aux sous-diacres et aux lecteurs de s'en dépouiller avant la fin du sacrifice, sous peine d'être privés de leur rétribution. Il était aussi défendu aux ecclésiastiques de porter des habits teints en pourpre, et de s'arrêter sur les places publiques, sous peine d'être excommuniés et de perdre leurs bénéfices: personne n'osait alors se couvrir la tête dans les églises; mais le clergé, malgré les canons, parvint ensuite à obtenir ce privilège, même pendant la célébration des mystères sacrés.

## DAGOBERT I.

*Septième siècle.**Depuis l'an 628  
jusqu'à  
l'an 638.*

Dagobert, fils et successeur de Clotaire II et de Bertrude, se signala contre les Esclavons, les Gascons et les Bretons. Entraîné par une passion démesurée pour les femmes, il répudia Gomatrude, proche parente des maires du palais Pepin et Cunibert, et épousa Nantilde, une de ses suivantes: depuis ce moment Ega, maire du palais de Neustrie, jouit exclusivement de la confiance du roi. Cunibert fut congédié, et si Dagobert laissa la place de maire d'Austrasie à Pepin, ce fut plutôt par crainte que par affection. Nantilde, qui avait détrôné Gomatrude, devint promptement elle-même victime de l'incostance de Dagobert; il la renvoya; et prit pour femme une Austrasienne remarquable par sa beauté, nommée Ragnetrude. Celle-ci ne jouit pas plus long-tems que les précédentes de l'affection du roi; deux autres reines parurent successivement sur le trône, et partagèrent l'amour du monarque avec un grand nombre de maîtresses. Malgré la licence de ses mœurs, Dagobert avait été nourri dans la crainte de l'église: le clergé lui fit entendre sa voix sévère, et parvint à lui inspirer tant de frayeur et de repentir, qu'il rappela Nantilde, sa première femme, et depuis lui demeura toujours fidèle. Les dernières années du règne de Dagobert furent tranquilles; et il faut convenir que la tranquillité de la France sous son règne est une preuve de la sagesse de son caractère, et de l'habileté de ses ministres. Cette tranquillité, les relations des Français avec l'Asie, la Grèce, l'Italie, l'Afrique et l'Espagne, les tributs payés par les peuples de la Germanie, les dons gratuits des Français, et enfin la sage économie de Dagobert, entourèrent son trône d'une richesse immense, inconnue à ses prédécesseurs, et qui éblouit tellement les yeux des peuples étonnés, que son nom s'est conservé jusqu'à nous dans les traditions et dans les chants populaires, qui célèbrent encore sa magnificence, son fauteuil, son trône d'or et la riche ceinture d'Eloy, son ministre. On peut être surpris, à la vérité, de voir inscrit dans les fastes de la gloire un roi qui ne laissa après lui la mémoire d'aucun acte glorieux; mais alors la renommée des princes se mesurait sur le nom-





G. Gallina inc.





G. Gullman

bre et l'étendue des donations. Le clergé écrivait l'histoire; et il plaça Dagobert au nombre des rois les plus sages et les plus vaillans. Dans l'année 638, Dagobert, qui habitait une de ses maisons de plaisance à Epinay, tomba malade, et, sentant sa fin approcher, il se fit transporter à Saint-Denis, où il mourut âgé de 38 ans. Avant d'expirer, il rassembla autour de lui les seigneurs et les évêques présidés par Ega, et leur recommanda la reine Nantilde et ses fils Sigebert et Clovis. Si nous en croyons l'auteur des *Gestes des Francs*, le luxe du palais de Dagobert égalait celui de la cour de Constantinople; mais si l'or, les pierres précieuses et l'argent y brillaient de tous côtés, il n'en est pas moins vrai que les lumières s'y éteignaient graduellement, et que le voile de l'ignorance épaississait de plus en plus les ténèbres qui enveloppaient toute l'Europe.

Les monnoies de Dagobert I le représentent tantôt sans barbe (et ce sont celles qui furent battues pendant sa jeunesse), tantôt avec une barbe longue et pointue, et les cheveux plus ou moins courts: son diadème, formé d'un ou de deux tours de perles, est quelquefois placé sur une espèce de calotte godronnée, au sommet de laquelle on voit un gros bouton, fait vraisemblablement de quelque matière précieuse: il porte souvent un collier qui descend jusque sur sa poitrine, et alors sa chlamyde est attachée avec une agrafe: voy. pl. 5, fig. 1, 2, 3 et 4. Il nous reste beaucoup de monumens de Dagobert. La statue sépulcrale de ce roi, rapportée par Dubreul, le représente couvert d'un grand manteau, qui ne laisse apercevoir que le bord de sa robe, et le bout des manches plus larges et plus courtes que celles de la tunique: voyez-en la figure dans Malliot, pl. V, n.<sup>o</sup> 8. Mais le monument le plus certain et le plus authentique que nous ayons de ce roi, c'est la statue que l'on voit dans l'église de *Saint-Denis*, près de la porte, à main gauche en entrant: pl. 6, fig. 1. Elle le représente assis, et couvert de son manteau royal, ou grande chlamyde, attaché sur l'épaule droite à la manière des Romains: ses bras sont étendus; et peut-être tenait-il son sceptre d'une main, tandis que dans l'autre il avait quelque autre chose. Sa couronne est d'une forme particulière, et cela confirme ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, que rien n'était plus arbitraire que la forme et les ornemens des couronnes des anciens rois de France. Malliot donne, à la plan-

Costume  
de Dagobert.

che que nous venons de citer, le dessin de quelques-unes des couronnes de Dagobert, toutes de formes différentes; les unes sont enrichies de trèfles, les autres de fleurons avec des perles dans les intervalles, d'autres enfin ressemblent à une espèce de thiare surmontée d'un globe. Dans les grandes cérémonies, ce roi portait un sceptre, dont l'extrémité était ornée d'une aigle: voy. pl. 5, fig. 5. Montfaucon dit que le sceptre le plus ancien qu'il y ait dans le *Trésor de Saint-Denis*, est celui qu'on appelle du nom de Dagobert; mais l'on n'en peut regarder comme réellement ancienne que la partie supérieure, le reste ayant été refait dans les siècles suivans.

Montfaucon est persuadé que la partie supérieure de ce sceptre appartient aux tems les plus reculés de la monarchie: elle présente une figure d'homme assise sur un aigle qui vole, et c'est le premier sceptre de cette forme qu'ait vu ce savant antiquaire. Depuis long-tems on ne fait plus usage de ce sceptre dans la consécration des rois de France. Celui qu'on y a substitué, et qui sert encore de nos jours, est également très-ancien: il consiste en un long bâton recouvert de lames d'argent, terminé par un globe d'où sort une fleur portant un trône; sur ce trône est assise la figure d'un empereur le front ceint d'une couronne surmontée d'un globe, et tenant dans la main droite un long sceptre terminé par un fleur de lis, et dans la gauche un globe surmonté d'une croix: voy. pl. 5, n.º 6. Montfaucon pense que ce sceptre a peut-être été donné par Charles le *Chauve* à l'abbaye de Saint-Denis, où il allait souvent. Les autres sceptres en grand nombre que l'on voit aux statues et aux portraits des rois que nous offrons dans cet ouvrage, diffèrent beaucoup entre eux par la forme de l'extrémité supérieure. La main, symbole de la justice, dont on se sert dans la consécration des rois de France, et que l'on conservait dans le *Trésor de Saint-Denis*, même pl. fig. 7, se trouve pour la première fois dans les monumens français sur un cachet de Hugues Capet, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Le dessin du trône de Dagobert nous a été parfaitement conservé; il est tel qu'on le voit au n.º 8 de la planche 5. Depuis long-tems, dit Montfaucon, on ne fait plus usage du trône de Dagobert, conservé dans le *Trésor de Saint-Denis*. Ce fauteuil approche beaucoup de la forme des chaises curules des anciens Romains; ses quatre soutiens terminent dans le haut par des têtes de

monstres. Un grand cachet de Louis le *Gros* représente ce roi assis sur un trône orné de têtes semblables. Les trônes de Louis le *Gros* et de son fils Louis le *Jeune* ont des têtes de lion. Bescher, dans son *Abrégé historique*, donne la figure de Nantilde, que nous avons lieu de croire faite de fantaisie.

L'abbé Lebœuf prétend que dès le VII.<sup>e</sup> siècle les Français se servaient de vaisselle, qui, aux fourchettes près, était semblable à la nôtre. Au reste nous pouvons nous faire une idée du luxe qui régnait dans ce tems, par ce que rapporte Surius en parlant de Saint-Eloy, trésorier de Dagobert : « Au commencement, dit-il, l'or et les pierres brillantes sur ses habits, sur son ceinturon et sur sa bourse ». Le clergé, qui dans le V.<sup>e</sup> siècle portait de larges tonsures, en avait peu à peu diminué la dimension, au point qu'elles n'avaient plus que trois ou quatre doigts de diamètre; la chevelure des ecclésiastiques était aussi longue que celle des laïques. Le quatrième *Concile de Tolède*, tenu en 633, ordonna aux prêtres de se raser tout le sommet de la tête, en ne gardant qu'une simple couronne de cheveux.

*Autres coutumes.*

*Clergé ; sa chevelure.*

## CLOVIS II.

Clovis II, fils de Dagobert, régna après la mort de son père sur les royaumes de Neustrie et de Bourgogne; mais n'ayant alors que neuf ans, il fut soumis à la tutelle de sa mère Nantilde, qui gouverna sous son nom avec les maires du palais. C'est à cette époque humiliante que commencent les rois fainéans, ou le règne des maires. Pépin et son fils Grimoald, maires d'Austrasie, la gouvernent sous le nom du roi Sigebert: Clovis II était roi de Neustrie, mais Ega, et ensuite Archinoald, maires, commandaient seuls. Clotaire II dut sa couronne à la ligue des *Leudes*. Cette ambitieuse aristocratie avait bien laissé au roi Dagobert quelque autorité; mais elle était plus apparente que réelle: cette ombre du pouvoir disparut avec ce prince; et ses faibles enfans ne furent plus que les premiers esclaves des orgueilleux domestiques de leurs palais. On ne saurait cependant décider si Clovis II mérita réellement, par la nullité de son caractère, d'être compté au nombre des rois fainéans, ou si ce fut le malheur des tems qui le contraignit d'obéir à ses vassaux, en rendant contre eux ses

*Depuis 638 jusqu'en 653.*

*Anarchie tyrannique des grands.*

efforts impuissans. Le peu de renseignemens que fournissent les chroniques, indique assez que ce prince tenta et s'efforça vainement de soulager ses peuples, et de mettre un frein à la tyrannie anarchique des grands. Mais il n'était plus tems : cette aristocratie ignorante, fière et turbulente, poussait chaque jour des racines plus profondes ; chaque *Leude* se fortifiait dans son duché, dans son comté, dans son manoir, et ralliait autour de lui des partisans qui achetaient sa protection par leur dévouement ; ainsi dans ce siècle de désordre chacun sacrifiait une partie de ses droits et de son indépendance, dans l'espoir d'obtenir quelque repos ou quelque sûreté ; les uns payaient ces biens par leurs armes, par leurs services ; d'autres par des tributs ; et les plus faibles par l'abandon total de leur liberté. Ce fut ainsi que la nécessité fit naître, dans cette noblesse indisciplinée, une sorte d'hierarchie, qui devint dans la suite ce redoutable et monstrueux système féodal, dont l'Europe conserve encore de funestes traces.

*Bathilde ;  
femme  
de Clovis II.*

Une jeune esclave, aussi belle que vertueuse, vint alors en France, et soutint Clovis dans la lutte dangereuse qu'il entreprenait pour conserver aux Francs les restes de leur ancienne liberté. Issue de l'un des princes saxons conquérans de l'Angleterre, et enlevée dans son enfance par des pirates, Bathilde avait été vendue au maire du palais Archinoald. Celui-ci, voulant unir ses deux captifs, la maria avec son roi. Clovis en eut trois fils, Clotaire, Childéric et Thierry. Le premier succéda à son père, et porta, sous la tutelle de Bathilde et sous la férule d'Archinoald, les couronnes de Neustrie et de Bourgogne ; le second régna en Austrasie, ou plutôt y vit régner sous son nom un *Leude* nommé Ulfoald, que les Austrasiens avaient choisi pour maire du palais ; le troisième, encore au berceau lorsque son père mourut, n'eut aucune part à son héritage. Le règne de Clovis avait duré dix-sept ans ; et l'auteur des *Gestes* croit que Clovis II mourut empoisonné. Le crime le plus grave qu'on lui imputa dans ces tems de barbarie, fut d'avoir pris une faible portion du superflu des trésors de l'église pour secourir le peuple désolé par la famine. Cette seule action le fit accuser de tous les vices par un clergé qui ne faisait alors consister la charité que dans les largesses faites non aux pauvres, mais aux églises.

*Mœurs  
de ces tems.*

Dans ce tems de superstition et d'abrutissement, les campagnes, autrefois si fécondes, se changeaient en landes stériles, et les égli-

ses en palais magnifiques. Les hommes libres devenaient serfs ; les prêtres, oubliant l'évangile, transformaient les humbles serviteurs du Christ en courtisans mendiants, et en *Leudes* orgueilleux et puissans ; ils distribuaient à leur gré la renommée sur la terre, la vie éternelle dans les cieux ; et la crédulité des peuples accroissait sans cesse leur pouvoir. Les peuples ne s'informaient ni des motifs des lois, ni de ceux des déclarations de guerre, ni des clauses des traités de paix : les seules choses qui les intéressaient, c'était la découverte de quelque relique, les miracles opérés par des fraudes pieuses, ou quelque don magnifique fait à leurs églises : aussi tous les princes s'efforçaient à l'envi de se surpasser mutuellement en magnificence dévote, et en largesses monacales.

Une monnoie de Clovis II, rapportée par Bouteroue, nous représente ce prince sans barbe, voy. pl. 5, n.<sup>o</sup> 9 ; ses cheveux rabattus sur le front, selon la coutume du tems, lui laissent les tempes et les oreilles découvertes, et formant une grosse boucle par derrière ; une espèce d'aigrette s'élève, en formant un arc, au dessus de son diadème ; et la partie de son armure qui lui couvre le cou, est ornée d'un riche collier. On remarque sur une autre monnoie de ce prince, rapportée par Le-Blanc, que son diadème est formé de deux rangs de perles, et que sa chlamyde est agrafée sur l'épaule : voy. n.<sup>o</sup> 2. Mézerai le représente avec un manteau agrafé sur la poitrine, dont le retroussis, qui tombe sur les épaules, est formé d'une fourrure ; ses cheveux, longs par derrière, et courts sur les côtés, lui laissent les oreilles découvertes, et cachent le haut du front ; il n'a que peu de barbe autour du visage ; et sa couronne est bordée d'un feston. Mais cette figure n'est appuyée à aucune autorité. La statue rapportée par Dubreul, voy. Malliot pl. VI, fig. 4, représente ce roi vêtu d'une robe fermée par devant, dont les amples manches tombent jusqu'à terre ; son manteau est soutenu sur ses épaules par un ruban attaché aux deux angles ; les pointes de sa couronne, tant soit peu radiées, sont terminées par des perles ; ses cheveux et sa barbe sont longs, et sa chaussure pointue. Les anciennes portes de *Saint-Denis*, que nous avons citées plusieurs fois, nous offrent la statue de Clovis II ; il y est représenté tel que nous le montrons au n.<sup>o</sup> 3 de la pl. 6. Bathilde, son épouse, suivant Mézerai qui en donne la figure, était représentée dans l'abbaye de Chelles vêtue en religieuse avec une

*Costume  
de Clovis II  
et de Bathilde.*

couronne par dessus son voile. Sur les portes de *Saint-Denis*, elle est représentée telle qu'on la voit au n.º 5 de la même planche.

Afin d'offrir à nos lecteurs quelque morceau d'architecture, qui, sans trop nous éloigner, puisse leur donner une idée du caractère de cet art dans ces tems reculés, nous leur présentons dans les deux planches suivantes les ruines de la fameuse *Abbaye de Jumièges* ( en lat. *Gemmeticum* ), bourg de France en Normandie, placé sur la Seine, cinq lieues au-dessous de Rouen: ce bourg doit toute sa célébrité à cette *Abbaye royale*, appelée en latin *Sanctus Petrus Gemmeticensis*, et fondée vers l'an 650 par S.<sup>t</sup> Philibert, sous le règne de Clovis II et de Bathilde, sa femme: S.<sup>t</sup> Philibert en fut le premier abbé, et ces princes pieux les principaux bienfaiteurs. Jumièges, enrichi par la munificence de plusieurs rois, devint par la suite un des monumens les plus importans de l'ancienne France. Dans le cloître, on lit encore différentes épitaphes et entre autres celle-ci: « Les deux fils aînés de Clovis II et de Sainte-Bathilde, s'étant révoltés contre leur mère pendant le voyage d'outre-mer de Clovis, et ayant été vaincus et faits prisonniers dans la bataille que leur livra leur père à son retour, furent condamnés à avoir les nerfs des bras coupés. Ainsi maltraités à Paris, et ensuite abandonnés sur la Seine dans un bateau sans rames et sans bateliers, ils arrivèrent au port de Jumièges, accompagnés d'un seul domestique. S.<sup>t</sup> Philibert alla lui-même les recevoir, et les fit religieux dans ce cloître, où ils furent enterrés etc. ».

La planche n.º 7 représente les ruines de l'abbaye vue du côté du couchant; et l'autre, n.º 8, la grande église de l'abbaye: ces planches sont tirées toutes deux du bel ouvrage *lythographique* de MM. Nodier et Taylor, qui a pour titre: *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France etc.* Cette abbaye fut brûlée en 840 par les Danois; cependant, quoiqu'elle ait vu ses murs tomber et se relever tour à tour, quoique, à cause de son ancienneté, on ait probablement été obligé de la réparer dans les tems gothiques de l'architecture, elle paraît néanmoins avoir peu perdu du caractère antique de ces siècles éloignés; et ses formes majestueuses, son style colossal, lui donnent un air de grandeur et de majesté impossible à décrire.



Fumagalli dis. e inc.

A. Bra. del.





*L'Immagli die cine.*

*T. Brusoli del.*



CLOTAIRE III.

Le règne de Clotaire III passa comme une ombre. Ce roi monta sur le trône à l'âge de 4 ans, et ne fut roi que de nom. Pendant sa minorité, Bathilde, sa mère, gouverna quelque tems la France; car l'orgueil des ministres se vit contraint de laisser à la reine quelque autorité. Cette princesse porta le sceptre avec dignité; sa fermeté lui concilia le respect, et son humanité l'amour des peuples. Fortifiée par les conseils des évêques, elle sut pendant dix ans contenir la turbulence des *Leudes*; son amitié pour les évêques, et particulièrement pour celui d'Autun, excita la jalousie d'un nouveau maire du palais nommé Ebroin. Archinoald l'avait privée, en mourant, de son plus ferme appui; et Ebroin, calomniant cette vertueuse princesse, l'accusa d'entretenir un commerce criminel avec un évêque nommé Sigebrend. Les grands massacrèrent ce prélat; et Bathilde, dégoûtée de l'ingratitude de la cour, descendit du trône: elle se fit religieuse à Chelles, monastère que, cédant au torrent du siècle, elle avait fondé en même tems qu'un couvent de moines à Corbie. Ebroin devint le tyran de la Neustrie et de la Bourgogne. Le roi Clotaire en fut insensible témoin, et régna ou végéta encore quelques années sous la tutelle de ce maire féroce; enfin il mourut en 668, à l'âge de 22 ans, sans laisser d'enfans. Les uns disent qu'il fut enterré à Chelles, les autres à Saint-Denis; le lieu de sa sépulture n'est pas mieux connu que sa vie.

*Depuis 638  
jusqu'en 668.*

*Bathilde  
gouverne  
la France  
pendant  
quelque tems.*

Le portrait de Clotaire III, que Mézerai a dessiné de fantaisie, représente ce roi sans barbe; ses cheveux sont un peu longs et bouclés; le collet de sa robe ouverte par devant et plissée par le haut, est festonné; son manteau, garni d'un large retroussis, est serré sur la poitrine par une grosse agrafe. La figure de Clotaire III que nous présentons ici, pl. 6 n.<sup>o</sup> 4, est copiée d'après une des statues des anciennes portes de *Saint-Denis*.

*Costume  
de Clotaire III.*

CHILDÉRIC II.

Le téméraire Ebroin irrita l'esprit national en élevant au trône, de sa propre autorité, Thierry, dernier fils de Clovis II. Les grands se soulevèrent. Ebroin, attaqué par eux, est abandonné par le

*An 668.*

peuple; il est pris, rasé, et renfermé dans un monastère. Son faible pupille Thierry est relégué au fond du couvent de *Saint-Denis*, et Childéric II, par un consentement unanime de la nation, est seul proclamé roi. Mais la domination des grands était trop impérieuse à la fois et trop anarchique pour ne pas inquiéter leur propre chef. Le maire Ulfoald, complice ou esclave de leurs passions, voulait en vain protéger leurs usurpations progressives. Tant que Saint-Léger, évêque d'Autun, eut un utile ascendant sur l'esprit du jeune roi, il lui fit sentir la nécessité de sortir avec son peuple de l'esclavage des seigneurs; et Childéric, cherchant à rendre ses peuples heureux, publia des ordonnances pour faire rentrer dans leurs anciennes limites les *Patrices*, les *Comtes* et les *Ducs* qui tendaient à l'indépendance. Mais Léger, noirci dans l'esprit du jeune roi par la politique artificieuse des cours, fut indignement enfermé. Childéric alors s'abandonna sans retenue aux penchans les plus dissolus; débauchant les femmes, exilant et dépouillant les *Leudes*, opprimant le peuple, on ne vit plus en lui qu'un tyran à la fois odieux et méprisable. Irrité contre un seigneur nommé Bodillon, il osa le faire battre de verges. Bodillon jure de s'en venger: secondé par plusieurs autres seigneurs, il surprend le roi dans la forêt de Chelles, l'attaque, le tue, court ensuite au palais, et, implacable dans son courroux, il massacre sans pitié la reine Bilichilde et son fils. Le maire Ulfoald épouvanté, s'enfuit en Austrasie. Childéric II mourut à l'âge de 24 ans, et fut enterré dans l'église de *Saint-Germain-des-Prés*. Telle fut la fin du seul rejeton de Clovis qui eût osé s'affranchir du joug de ses courtisans.

*Costume  
de Childéric II.*

Childéric II, sur une de ses monnoies, rapportée par Boute-roue, est représenté sans barbe, les cheveux à la romaine, et le front ceint d'un diadème; sa riche chlamyde, relevée sur l'épaule gauche, est attachée sur la droite avec une agrafe: voy. pl. 5, n.º 10. Suivant Mézerai, son manteau, garni d'un collet large et carré, était agrafé sur sa robe ouverte par devant; ses cheveux étaient longs et bouclés à leur extrémité; sa barbe peu soignée, et ses moustaches relevées en crochet. La figure que nous présentons ici, pl. 6, n.º 6, est tirée des anciennes portes de *Saint-Denis*.

*Usages.*

Pour juger, dit Malliot, de la barbarie du goût et des coutumes de nos voisins, il suffit d'observer le monument ( pl. 5, n.º 11 ) qui représente Éticho, duc des Allemands, avec Sainte Odilie, sa fille,

et Saint Léger, évêque d'Autun. Le duc, dont la robe à manches longues et étroites descend jusqu'à mi-jambe, porte une chlamyde attachée sur l'épaule droite avec une agrafe; sa barbe est un peu longue, et ses moustaches relevées; sa chevelure, partagée en deux, est tordue de chaque côté du visage, et tombe par derrière sur ses épaules; sa couronne est d'une forme particulière; et sa singulière chaussure est découpée vers les doigts du pied, ce qui pourrait bien indiquer une espèce de chaussure en forme de gants, que l'artiste n'a probablement pas su imiter: le duc présente un livre à sa fille. Celle-ci porte par dessus sa robe une chlamyde, fixée sur l'épaule par une agrafe, et sans plis de même que son voile; sa longue chevelure est tordue comme celle de son père. S.<sup>t</sup>-Léger est revêtu de l'aube, de l'étole, et de la chasuble; et la longueur de sa crosse dépasse un peu sa taille. Voyez-en la figure dans le monument que nous venons d'indiquer.

*Habits  
Sacerdotaux.*

#### THIERRY I.

Après la mort de Childéric II, la France se trouva sans roi, les grands sans royaume, le clergé sans union, le peuple sans appui; aucune autorité ne fermant plus la porte des prisons ou des monastères qui en tenaient lieu, Ébroin et Léger sortirent de leur couvent; et Thierry, s'éloignant des murs de l'*Abbaye de Saint-Denis*, cherchait une couronne et un protecteur. La Gaule se vit alors livrée à la plus complète anarchie; et dans cette horrible confusion, tout était meurtre et brigandage. Enfin les Neustriens et les Bourguignons élevèrent de nouveau Thierry sur le pavois, et le placèrent à la tête de leurs guerriers. L'impétueux Ébroin gouverna le royaume en homme qui ne respirait que vengeance; et il sacrifia à sa fureur les plus illustres têtes. Mais la tyrannie poussée au dernier degré, ne peut durer long-tems. Les grands, quoique divisés, se réunirent, pour nommer ceux d'entre eux qui étaient cousins du roi; Ébroin fit marcher une armée contre ces princes; mais il tomba lui-même peu de tems après sous le poignard d'une main inconnue. Le roi perdit une bataille en 687 dans le Vermandois; il mourut en 690, à l'âge de 39 ans, et fut enterré dans l'*Abbaye de Saint-Waast d'Arras* qu'il avait fondée. Il laissa deux enfans, Clovis et Childebert.

*An 673.  
Interrègne.*

*Costume  
de Thierry  
et de Clotilde.  
Sa femme.*

Suivant Mézerai, Thierry I est représenté, dans l'Abbaye de *Saint-Vaast*, vêtu d'une robe fermée par devant; sa barbe et ses moustaches sont peu soignées; ses cheveux, un peu plus longs que ceux de nos abbés, sont relevés sur le front, et forment une large boucle; sa couronne est bordée de fleurons. Le cachet rapporté par Montfaucon, pl. 5, n.º 12, le représente sans barbe; ses cheveux plats, et peu longs, se séparent sur le sommet de la tête, et tombent d'un côté et de l'autre du visage. La figure de Thierry que nous donnons ici, pl. 6, n. 7, est tirée des statues d'une des anciennes portes de *Saint-Denis*. Le même Mézerai dit que la statue de Clotilde, femme de Thierry, placée sur la même porte, représentait cette reine vêtue d'une longue robe fermée par devant, mais qui laissait le haut de la gorge découvert; elle avait en outre un grand manteau, et portait par dessus son voile une couronne bordée de fleurons.

### CLOVIS III.

*Depuis l'an 690  
jusqu'à  
l'an 695.*

Clovis n'eut, comme son père, que la décoration de la royauté; il vécut de même dans la retraite, et ne se montra qu'une fois par an au *Champ de Mars*. Une nouvelle guerre et de nouvelles victoires, peut-être ignorées par le roi au nom duquel on combattait et on triomphait, furent le seul événement qui signala la courte apparition de Clovis sur le trône. Pépin, maire du palais, s'étant ouvertement déclaré souverain d'Austrasie, les ducs Allemands, Aquitains et Bretons imitèrent son exemple; mais les Francs, pendant quatre années, sous les ordres de leur vaillant chef, les combattirent et les vainquirent. Cependant ces victoires ne firent que les comprimer, sans les subjuguier totalement. Clovis III mourut l'an 695: l'histoire ne nous conserva que son nom; le lieu de sa sépulture même resta aussi ignoré que son règne. Nortbert, son gardien, termina ses jours à la même époque, et fut remplacé, avec le titre de maire de Neustrie, par Grimoald, second fils de Pépin. Childebert III, frère de Clovis, lui succéda.

*Costume  
de Clovis III.*

Le tems nous a conservé le cérémonial de l'assemblée des Francs tenue à Valenciennes en 693. Le roi y portait un manteau blanc et bleu, en forme de dalmatique, court sur les côtés, long par devant jusqu'aux pieds, et traînant beaucoup par derrière; sa tête était

ornée d'une couronne; il tenait le sceptre dans sa main; un cercle d'or, orné de deux rangs de pierreries, formait cette couronne; son sceptre était une verge d'or de six pieds, et courbée comme une crosse; suivant l'usage antique, il n'avait pour trône qu'un tabouret sans bras, ni dossier, comme pour avertir le prince qu'il devait se soutenir par lui-même. Il était entouré de grands, nommés alors *majores*, ou *optimates*: on donnait au roi le titre de *sérénissime*, *d'illustre*, de *glorieux*, *très-pieux*, *très-clément*, *très-excellent*, car, par une cotradiction constante, l'histoire, dans presque tous les tems, ne trouve à peindre que des vices, quand les formules ne rappellent que des vertus.

Couronne,  
sceptre,  
trône.

Sur une monnaie de Clovis III, rapportée par Bouteroue, on voit ce prince le front ceint d'un diadème, d'où sort en avant une espèce de fleur; sa chlamyde est agrafée sur l'épaule. Le cachet de ce même roi, dont Montfaucon donne le dessin, est semblable à celui de Thierry I. Notre figure de Clovis (pl. 6, n.<sup>o</sup> 9) est copiée d'après une statue des anciennes portes de *Saint-Denis*.

Costume  
de Clovis III.

Les figures de Vulfoald et d'Adalzinde, sa femme (pl. 5, n.<sup>os</sup> 14 et 15), nous montrent que les grands portaient, vers l'an 709, des robes décolletées, fermées par devant, justes au corps et aux bras, mais larges depuis les hanches jusqu'à la cheville du pied; leur ceinture, dont les bouts pendaient jusqu'à l'extrémité de leur robe, se bouclait très-bas; leur long manteau traînait beaucoup par derrière; ils ne portaient point de barbe, mais seulement des moustaches relevées, et leurs cheveux un peu courts étaient rejetés par derrière. On voit par la figure d'Adalzinde, que les femmes portaient aussi le manteau; mais il était plus court que celui des hommes, puisqu'il ne passait pas le bord de leur robe. Il serait facile aujourd'hui de confondre ces deux personnages, si le voile qu'Adalzinde porte sur son bonnet (1) et les moustaches de son mari, ne les faisaient distinguer.

Costume  
des grands.  
An 709.

(1) Cette espèce de bonnet, appelé *mortier* par les Français, ne différait du bonnet de laine que portait le peuple, que par la richesse de l'étoffe dont il était formé: les princes, les grands, les chevaliers et leurs femmes se servaient du premier. Les rois de France, voulant ensuite en faire un ornement particulier pour les magistrats, n'en permirent l'usage qu'au chancelier et aux présidens des parlemens. Le bonnet du chancelier était de drap d'or; celui des présidens, de velour noir bordé de galons d'or.

## CHILDEBERT II.

Depuis l'an 695  
jusqu'à  
l'an 711.

Pépin maire.

Childebert II languit, comme ses prédécesseurs, dans la retraite, entouré de domestiques, tandis que les grands officiers et le vrai cortège royal environnaient les maires du palais. Ceux-ci portaient le glaive qui gouverne, et ne laissaient au roi, comme l'observe Ségur, *qu'un sceptre qui n'avait pas même l'utilité de la houlette d'un pasteur*. Cependant Pépin voulut que ce monarque rendît parfois quelque sentence; et c'est ce qui lui fit probablement donner le surnom de *Juste*. Pépin, toujours armé et toujours favorisé par la fortune, combattit encore les *Frisons*, et remporta sur eux une victoire éclatante. Le duc Radebod se soumit, se convertit, et donna sa fille en mariage à Grimoald, fils de Pépin. Ce dernier avait trois fils, deux de sa femme Plectrude: l'aîné, Drogon, fut duc de Champagne; le second, Grimoald, était maire de Neustrie. Conformément aux mœurs du tems, Pépin vivait publiquement avec une concubine, nommée Alpaïde, sœur de Dodon, grand domestique du palais, charge alors fort éminente. Alpaïde donna naissance au fameux Charles *Martel*, le plus illustre des héros dont la France antique s'honore. Ce royaume, relevé de son abaissement par la fermeté d'un chef si habile, jouit 10 ans d'une paix que depuis un siècle il n'avait pas connue. Childebert mourut en 711, et fut enterré près de Laon. Il laissa deux fils, Dagobert et Childeéric: Dagobert fut roi.

Mœurs.

Richesse  
et puissance  
du Clergé.

Quantité  
de monastères  
fondés  
dans ce siècle.

Pendant son règne, le clergé, favorisé par Pépin, comme contrepoids à l'autorité des Grands, vit progressivement s'accroître sa richesse et sa puissance. On pensait alors s'assurer un bonheur éternel dans les cieus, et un grand renom sur la terre par des prodigalités à l'église. Princes, grands et peuple, tous semblaient à l'envi se disputer l'honneur des donations, des immunités, des fondations et des offrandes. L'esprit monastique était alors en grande vogue, et, comme le remarque Mézerai, la nomenclature des monastères fondés dans ce siècle, suffirait seule pour remplir un dictionnaire géographique. Au reste l'établissement de ces moines fut un remède pour les maux du tems; et leurs couvens, à cette époque d'oisiveté, de brigandage et d'anarchie, offrirent au moins un asile sûr pour la vertu, la science, l'infortune et le travail. Ces monas-





6. Outland's face.

tères, qu'habitèrent ensuite le luxe et la mollesse, donnaient alors des champs paisibles aux laboureurs, et de charitables retraites aux proscrits.

Le cachet apposé par Childebert II sur ses diplômes, et dont Montfaucon donne le dessin, représente ce roi tel qu'on le voit au n.<sup>o</sup> 16 de la pl. 5. La figure entière du même roi (pl. 9, n.<sup>o</sup> 1) est copiée d'après une des statues des portes de *Saint-Denis*.

Costume  
de  
Childebert II.

## DAGOBERT II.

Childebert étant mort sans enfans, Dagobert, fils de Sigebert III roi d'Austrasie, fut couronné l'an 711. Ce prince n'occupa le trône que pendant 5 ans; il mourut en 716; et n'ayant été roi que de nom, il fut mis avec raison au nombre des rois fainéans. La charge de maire était devenue d'une si haute importance, qu'on vit la veuve même de Pépin en exercer les fonctions comme tutrice de son fils. Des monarques pleins de santé et de vigueur laissaient une femme et un enfant se disputer la honteuse tutelle sous laquelle ils rampaient. L'autre fils de Pépin, Charles *Martel*, avait été renfermé par sa mère, qui voulait avoir elle seule la régence de la mairie. Mais peu de tems après la nouvelle de la mort de Dagobert, le jeune Charles trouva le moyen de s'échapper de sa prison, et tâcha de recouvrer l'héritage de son père. Pour mieux y réussir, il fit proclamer roi de France Clotaire IV, afin de gouverner ensuite le royaume sous le nom de ce nouveau prince. Clotaire ne régna que 17 mois; il ne fit rien; et l'histoire ne prit soin d'écrire son nom, que pour ne pas interrompre la série des rois de France.

Depuis l'an 711  
jusqu'à  
l'an 716.

Mézerai donne les portraits de Dagobert II et de Clotilde sa femme, qu'il dit copiés d'après ceux qui existent sur le tombeau de ce prince à Nancy: voy. Malliot, pl. VIII, fig. 1 et 3. Sur l'une des monnoies de ce roi, citées par Bouteroue, on le voit portant un diadème, du milieu duquel s'élève une espèce de fleur; son vêtement n'a d'autres ouvertures que celles par où passent la tête et les bras: voy. pl. 5, fig. 17. La figure que nous donnons au n.<sup>o</sup> 2 de la pl. 9, est prise d'une des anciennes portes de *Saint-Denis*.

Costume  
de Dagobert II.

On adopta dans ce siècle un usage assez singulier relativement aux sermens à prêter dans les affaires criminelles. Plus un

Coutumes.

délict était grave, plus il fallait de personnes pour prêter serment avec l'accusé; et l'on disait communément alors *prêter serment à trois, à sept, à douze mains*, selon le nombre de ceux qui jureraient: tous ces témoins devaient être d'une condition égale à celle de l'accusé lui-même: il fallait des nobles, si l'accusé était noble; des prêtres, s'il appartenait à l'état ecclésiastique; et des femmes, s'il s'agissait d'une femme: une partie des témoins était choisie par l'accusé, et l'autre par l'accusateur. L'accusé prononçait seul la formule de son serment, et ceux qui jurèrent avec lui disaient ensuite simplement *je crois qu'il dit la vérité*. Lorsque les uns affirmaient un fait qui était nié par les autres, des deux côtés on choisissait un champion pour combattre avec le bouclier et le bâton: le vaincu était regardé comme parjure; on lui coupait la main, et les autres témoins de son parti étaient obligés de payer une amende pour racheter la leur: de là est venu ce proverbe, *les battus paient l'amende*.

## CHILPÉRIC II.

*Depuis l'an 716  
jusqu'à  
l'an 720.*

Après la mort de Dagobert, Rainfroi, qui avait été nommé maire du palais par un parti de seigneurs Neustriens, plaça sur le trône un prince mérovingien appelé Daniel: c'était le dernier fils de Childéric II. Les voûtes sombres d'un couvent l'avaient dérobé aux poignards des meurtriers de son père et de sa famille. Il s'était fait moine; et, à l'âge de 45 ans, il sortit du cloître pour régner sous le nom de Chilpéric II. Ce roi voulut faire preuve de courage; et on le vit, pour son maître Rainfroi, combattre Charles *Martel*, qui, prétendant à la dignité de son père, voulait être nommé maire du palais. Charles, sans titres légitimes, sans forteresses, sans trésors, sans palais, poursuivi de tous côtés, n'avait pour lui que son nom, son épée, et le zèle d'une troupe vaillante, mais peu nombreuse; les périls fortifièrent son courage, et il commença à l'école du malheur sa vie héroïque: il soutint ses prétentions les armes à la main; il triompha, et força son roi à le recevoir pour maître. Chilpéric vécut, comme ses prédécesseurs, sous la tutelle de ce nouveau maire du palais. Ce fantôme de roi, après n'avoir occupé le trône que pendant quatre ans, mourut en 720, sans que la France s'en aperçût; il fut enterré à Noyon; et Char-

les, rassemblant les grands pour la forme, proclama roi Thierry de Chelles, fils de Dagobert II.

Mézerai donne le portrait de Chilpéric II, qu'il dit dessiné d'après la statue placée sur le tombeau de ce prince à Noyon: ce portrait est peu différent des autres du même roi, que Mézerai copia, comme à son ordinaire, d'après les gravures de Bie: voy. Malliot Pl. VIII, fig. 4. Montfaucon nous a conservé le dessin d'un sceau tiré des anciens diplômes de Chilpéric: voy. pl. 5, fig. 18; ce roi y est représenté avec les cheveux partagés sur le sommet de la tête, retombans des deux côtés, plats jusqu'aux oreilles, et ensuite divisés et tordus jusqu'aux épaules; il porte un collier de perles. Le n.<sup>o</sup> 3 de la pl. 9 présente la figure entière du même prince; elle est tirée des anciennes portes de *Saint-Denis*, et rapportée par Montfaucon à la pl. XVIII du I.<sup>er</sup> vol. des *Monumens Français*.

Costume  
de Chilpéric II.

Charles *Martel*, duc, maire du palais, et nouveau maître de l'état, sentit qu'il ne pouvait rendre à la France sa sécurité au dedans et son énergie au dehors, que par l'établissement d'un gouvernement militaire et vigoureux: remède funeste pour la civilisation, mais le seul pourtant qui puisse rendre la vie à un peuple tombé dans l'anarchie. Charles était né pour son siècle; il ne connut d'autre passion, que celle de la gloire; ses jeux furent les combats, ses palais les camps, ses courtisans des guerriers. Le clergé, enrichi par les rois, lui refusa l'argent que la guerre exigeait; Charles, loin d'imiter son père qui pour s'élever avait accru la puissance des prêtres, disposa de leurs biens pour affermir son pouvoir et pour sauver l'état. Il savait que la politique doit changer avec les circonstances; respectant la foi, et méprisant la superstition, il protégea le pape, triompha des Mahométans, combattit l'idolâtrie, défendit l'Église et appauvrit le clergé. Honorant la noblesse et soutenant les droits du peuple contre elle, il ne traitait les grands en compagnons d'armes, que lorsqu'ils se montraient braves, fidèles et généreux; la lâcheté ou la rébellion leur faisait perdre leurs biens et leurs dignités. L'homme libre le plus obscur était sûr de s'élever au rang des *Leudes*, en se montrant par les armes digne de le mériter. Pour dominer une nation si turbulente, il fallait un homme ferme et résolu; Charles le fut, et le fut peut-être trop dans ses volontés; prompt à récompenser comme à punir, il donna souvent et sans mesure des évêchés à ses généraux, des abbayes à ses capi-

taines, des cures à ses soldats. Rome cependant le bénit, l'Europe le respecta, les moines le condamnèrent aux feux éternels, et la France l'immortalisa. L'histoire impartiale, en lui laissant une grande partie de la gloire due à son courage, à sa constance, à son activité, dira que Charles fut un héros, mais un héros barbare, et tel peut-être qu'il le fallait pour son siècle.

Il releva la France par ses armes; mais, par son despotisme, il acheva de faire rétrograder la civilisation. Sous lui les assemblées nationales tombèrent en désuétude; la liberté des Francs s'anéantit, et le peu qui restait encore de lumières s'éteignit; aussi, à cette époque de ténèbres, où ne brillaient que quelques éclairs, on n'a rien conservé qui puisse nous faire connaître avec quelques détails le caractère, les mœurs et même souvent les noms des personnages qui figurèrent alors sur le théâtre du monde. On ne trouve dans les *Légendes* du tems que des fables grossières, et dans les *Chroniques* que le laconisme de la crainte, et la sécheresse de la servitude. Ce ne fut que dans le siècle suivant, et sous la domination des rois et des empereurs de sa race, que l'on publia, relativement à son règne, quelques *Chroniques* plus détaillées; mais la vérité s'y montre toujours altérée par l'adulation des partisans de sa famille victorieuse, ou par la haine implacable que le clergé avait juré à sa mémoire. Toujours en guerre, et toujours victorieux, Charles accoutuma les Français à ne pas délibérer et à obéir; l'admiration ne leur laissait pas le tems de réfléchir; et ne voyant plus que leur général, ils oublièrent leurs propres lois, ainsi que leurs rois.

## THIERRY II.

An 720.

Charles *Martel* tira de l'Abbaye de Chelles un enfant, qu'il proclama roi des Français sous le nom de Thierry II, et qu'il plaça sur le trône en 720. A l'imitation de ses prédécesseurs, ce roi ne prit aucune part aux affaires de son royaume, et vécut tranquillement dans son palais. Pendant ce tems Charles *Martel*, qui gouvernait l'état, marcha contre les Saxons et les Sarrasins, les défit en 732 dans les environs de Poitiers, et accabla sous ses armes toujours victorieuses plusieurs autres ennemis, qui s'étaient révoltés contre la France. Eudes, duc d'Aquitaine avait soulevé ses sujets, et menaçait la Neustrie. Charles revole des rives de la mer

du nord aux bords de la Loire, la franchit, tombe comme la foudre sur les Aquitains, et les met en déroute l'an 736. Eudes vaincu ne peut survivre à sa défaite; Hunon et Hatton, ses fils, tentent vainement de le venger; Charles leur enlève la ville de Blois, s'empare de Bordeaux, les contraint à se soumettre, et ne leur rend leurs états qu'après les avoir forcés à prêter serment de fidélité comme vassaux, non au roi Thierry, mais à lui-même, comme duc d'Austrasie. Il eut de nouvelles fatigues à soutenir, et cueillit de nouveaux lauriers, en réprimant d'autres révoltes, particulièrement dans la Saxe: cette guerre fut le dernier événement du règne de Thierry II, dont le nom seul avait régné 17 ans dans les *Actes publics*; il mourut en 737.

*Mort  
de Thierry  
en 737.*

Charles, affermi par la victoire, ne crut plus avoir besoin de l'ombre d'un roi; il ne remplit pas le trône vacant, et dédaigna de s'y asseoir: son épée lui tenait lieu de sceptre, et sa gloire de couronne.

Laissant de côté le portrait de Thierry qu'on voit dans l'ouvrage de Mézerai, répété ensuite par Malliot, pl. VIII, et à plus forte raison la figure entière de ce prince représentée par Besscher dans son *Abrégé historique*, nous donnons ici au n.<sup>o</sup> 4 de la pl. 9 la statue de ce roi, copiée d'après une de celles qui ornent les anciennes portes de *Saint-Denis*, et que nous avons tirée du grand ouvrage de Montfaucon.

*Son costume.*

## INTERRÈGNE.

### CHARLES MARTEL, DUC DE FRANCE.

Les Français ne parurent point s'apercevoir de la vacance du trône; ils virent sans s'étonner les *actes publics* datés de la première, de la deuxième, de la troisième année de la mort du roi: cette indifférence annonçait clairement la chute des Mérovingiens. Charles, maître de l'état, se vit encore obligé de reprendre les armes par une révolte éclatée à Marseille, et par une nouvelle attaque des Sarrasins. Dès qu'il parut, tout rentra dans le devoir: la France reprit sa tranquillité, et les nations tributaires leur dépendance. L'heureux duc de France, respecté au dedans, redouté au dehors, chéri par ses soldats, craint des grands et vénéré par le

*An 738.*

peuple, jouit en paix de sa gloire. Sa renommée lui attirait les hommages des rois étrangers; tous recherchaient son amitié, et particulièrement Grégoire III, qui fut le premier des pontifes romains qui occupa hautement l'Église des intérêts temporels des princes de la terre.

Charles, attaqué par une hydropisie, et prévoyant sa fin prochaine, partagea sans obstacle la France entre ses fils. Cependant, pour rendre plus légale aux yeux de la nation l'autorité de ses enfans, il rassembla à Verberie les principaux seigneurs, et régla de concert avec eux le partage de sa succession entre les deux fils qu'il avait eus de sa femme Rotrude: Carloman, l'aîné, eut l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe; Pépin, la Neustrie, la Bourgogne et la Provence. Griffon, son dernier fils, n'eut alors aucune part à son héritage, parce que sa mère Sonnechilde était entrée dans un complot tramé contre lui: cependant, fléchi par les prières de la mère et du fils, il lui accorda un faible apanage. Charles termina sa vie glorieuse à Crécy près de Noyon en 741. Il n'avait point voulu monter sur le trône des rois, mais il prit place dans leurs tombeaux à *Saint-Denis*.

Mort  
de Charles  
en 741.

Sous lui la servitude des princes Mérovingiens fut aussi entière, mais moins dure qu'elle ne l'avait été sous ses prédécesseurs. Au lieu de les tenir enfermés dans la maison de plaisance ou d'arrêt de *Momague*, il leur laissait promener leur indolence avec faste, mais sans autorité, dans les palais de Coblentz, d'Héristal, de Metz de Kiersy, de Valenciennes et de Soissons. Comme ils étaient entourés d'esclaves pour les servir, de courtisans pour les flatter, et qu'ils ne manquaient ni de chiens pour la chasse, ni de chars pour voyager, ils croyaient encore régner.

Charles fut le plus grand homme de ces tems reculés: phénomène brillant au milieu des ténèbres, son nom a traversé les siècles. Célébré par les historiens, il fut chanté par les poètes et par les romanciers, et vanté par les guerriers de tous les âges. La haine du clergé français chercha seule à ternir sa gloire; elle le poursuivit jusque dans sa tombe. Les moines alors écrivaient l'histoire, et ils trompèrent leurs contemporains en leur faisant regarder comme un ennemi de Dieu le sauveur de sa patrie. Mais l'envie ne put obscurcir que momentanément sa gloire; le tems le vengea; et la France rendra un éternel hommage au génie de cet

homme extraordinaire, qui, à peine sorti d'une sombre prison pour s'élever à la puissance suprême, et sans cesse entouré d'ennemis nombreux, suppléa toujours à l'inégalité de ses forces par son courage, par sa prévoyance et par son activité.

Les figures de Charles *Martel*, de Pépin, de Carloman etc., rapportées par Montfaucon, pl. XIX du I.<sup>er</sup> vol. des *Monumens de la Monarchie Française*, sont tirées des tombeaux de *Saint-Denis*, élevés sous le règne de S.<sup>t</sup> Louis. Montfaucon remarque cependant que celui qui dirigea l'exécution de ces monumens, était sans doute peu instruit des usages des siècles passés, puisqu'il habilla tous ses personnages de la même façon que l'étaient les rois et les reines du XIII.<sup>e</sup>, XIV.<sup>e</sup>, et XV.<sup>e</sup> siècle. Les deux autres figures dont Montfaucon donne le dessin à la planche suivante, n.<sup>o</sup> XX, même ouvrage, existent dans une église de Fulde, et furent publiées pour la première fois par le Jésuite Christophe Brovver dans ses *Antiquités de Fulde*. Brovver, s'appuyant sur une simple conjecture, a cru y reconnaître les personnages dont nous parlons; mais en observant que ces deux statues ont l'auréole, qui n'était déjà plus en usage à cette époque, et qu'elles tiennent à la main un sceptre, terminé par une fleur de lis, parfaitement semblable aux sceptres, qu'on voit sur les cachets de Hugues Capet, de Robert, de Henry II, etc. nous sommes portés à croire qu'elles datent également des siècles que nous venons de rappeler.

*Son costume.*

Quelques moines ont écrit, et plusieurs historiens, entre autres Malliot tout récemment, ont répété après eux, qu'en mémoire du triomphe de Poitiers, Charles *Martel* institua, pour récompenser ses preux, l'ordre de la *genette* ( espèce d'étrier fort court dont se servent les Turcs ); mais c'est une fable; cet ordre ne fut établi què sous la troisième race des rois de France: la devise de cette décoration, *exaltat humiles*, convenait mal au caractère et à la dignité de Charles; elle était plus humble et plus chrétienne qu'héroïque. Si ce grand homme fut regardé dans la suite par la chevalerie comme un modèle, elle ne put lui attribuer son origine qui est d'une date bien plus moderne, car elle naquit des excès mêmes d'un système féodal dont elle devint le seul remède, et qui, à l'époque des exploits de Charles, n'était pas encore organisé.

*Ordre de la genette.*

Sous Charles *Martel* la cavalerie française acquit beaucoup plus d'importance qu'elle n'en avait auparavant; on la distingua en

*Milice, Cavalerie.*

cavalerie légère et en gendarmerie: la première n'avait pour arme défensive que l'écu; ses armes offensives étaient une épée de trois pieds, et l'*angon*, espèce de javelot; elle y ajouta, vers la fin de la seconde dynastie, des dards ou des massues. Les gendarmes avaient pour armes défensives des cottes de mailles, avec un capuchon et des chausses; leurs éperons, longs et pointus comme des poinçons, étaient sans molette, mais dans la suite on leur en donna une très-grande; leurs étriers étaient de cuir: ils portaient au côté un large cimenterre, et tenaient dans la main droite une lance sans poignée, de moitié moins grosse, mais d'un tiers plus longue que celles qui furent ensuite en usage; ils la couchaient contre l'arçon de la selle qui était très-élevé par devant: à leur bras gauche, ou à leur cou, était suspendu un écu carré dans le haut et revêtu de lames de fer. Le *haume* des gendarmes était formé de plusieurs morceaux de fer élevés en pointe, il couvrait la tête et le visage, et était muni d'une visière qui se haussait et se baissait à volonté: les casques de la cavalerie légère étaient plus simples.

*Infanterie.*

On distinguait dans l'infanterie les paysans et les bourgeois. Les premiers étaient employés à applanir et à réparer les routes militaires; les uns étaient armés de pioches et de coignées; les autres de *cotterets*, gros bâtons garnis de lames de fer tranchantes et très-pesantes, de massues semées de gros clous, et de longs dards, auxquels ils donnaient aussi le nom de lances; d'autres enfin portaient des javelots, ou des balles de plomb, qu'ils lançaient avec la fronde. Parmi les bourgeois, les uns étaient armés de piques, les autres d'une espèce de hallebarde garnie de crochets, qui servaient à désarçonner les cavaliers; les autres enfin portaient des arbalètes pour lancer des flèches et des carreaux. Les paysans avaient pour armes défensives un grand bouclier; et les bourgeois, des *brigandines*, ou devans de cuirasse, ou des cottes de mailles, faites de lames de fer clouées ou accrochées les unes sur les autres: ils portaient presque tous indistinctement des *bassinet*s, ou chapeaux de fer mince, qui n'avaient ni gorgerin ni visière. Le *bassinet*, le *cabasset*, le *morion*, le chapeau de fer, la *salade*, la *capelline*, étaient des espèces de casque presque semblables, excepté la *salade* qui avait quelquefois une visière; l'infanterie seule portait le *morion*. Ces divers casques étaient ordinairement fixés par des courroies et des boucles qui s'attachaient sous le menton: la *bourguignotte* était plus massive et à visière.

## CHILDÉRIC III.

Les deux fils de Charles *Martel* héritèrent d'un nom, d'une puissance et d'une gloire difficiles à soutenir. Griffon, dernier fils de Charles, était jaloux de ses frères; mécontent de son apanage, il excitait à la révolte les grands, trop heureux de trouver dans son nom un prétexte et un appui pour recommencer la guerre civile. Carloman et Pépin, informés des intrigues de leur frère, le prévinrent, l'attaquèrent, et le renfermèrent dans une étroite prison. Les deux princes redoutaient encore l'ambition d'un de leurs parens nommé Théodoald, fils de l'ancien maire Grimoald: ils le firent périr. Après avoir ainsi rétabli, par des mesures cruelles, un ordre passager dans l'intérieur de la France, et avoir comprimé l'insurrection des étrangers tributaires, ils franchirent le Rhin, et vainquirent les Allemands. Ce fut au bruit de ces batailles et de ces victoires, que naquit en 742, dans le palais d'Ingelheim, sur le Rhin, le fameux Charlemagne, fils de Pépin, destiné par le Ciel à immortaliser son nom, sa race, et son siècle.

*Depuis l'an 742  
jusqu'à  
l'an 752.*

Depuis long-tems la famille de Pépin aspirait au trône. Charles *Martel* crut devoir accoutumer les Français à laisser ce trône vide, et préparer ainsi les peuples à la chute de l'ancienne dynastie. Cette révolution s'avancait rapidement; mais l'heure de la proclamer n'était pas encore sonnée. Pépin, aussi sage qu'audacieux, le sentit; et pour calmer la fermentation des esprits, il plaça la couronne sur la tête d'un prince Mérovingien, que les uns disent fils de Thierry de Chelles, et les autres de Clotaire III; ce nouveau roi prit le nom de Childéric. Bientôt le sceptre de Clovis se brisa dans les mains de ce prince inhabile; son caractère ou son malheur lui fit donner le nom d'*Insensé*. Si cette ombre de roi apaisa les esprits en France, elle ne fit aucune illusion aux étrangers, tous ardens à saisir le premier prétexte pour secouer le joug des ducs de France; mais les deux princes français défirent successivement les Bavaois, les Saxons et les Allemands. Ces victoires terminèrent la carrière politique de Carloman: dégoûté des grandeurs, poursuivi par les remords du sang qu'il venait de verser si injustement en Germanie, il livra ses États à Pépin, lui confia son fils Drogon, se fit raser, prit l'habit de saint-Benoît, et courut se renfermer dans l'abbaye du Mont-Cassin.

Pépin se saisit de l'héritage de son frère; mais au lieu de partager les biens de Carloman avec Drogon et les autres enfans de son frère, il les fit raser, et les enferma dans un monastère. En même tems, par une inconséquence assez difficile à expliquer, il mit en liberté son propre frère Griffon, d'autant plus dangereux, qu'il était irrité par une longue proscription. Aussi Griffon ne tarda-t-il pas à tâcher de dépouiller de sa puissance un frère, dont il voulait être l'égal et non le vassal. Pépin marcha contre lui, le défit, et lui pardonna. Griffon forma peu après de nouveaux complots; mais, craignant la vengeance de Pépin qui les avait découverts, il se sauva dans les États du duc d'Aquitaine: là, épris d'un fol amour pour la duchesse, il fut bientôt obligé de se dérober par la fuite au ressentiment de son époux: quelques brigands, ou quelques serviteurs du comte, allés à sa poursuite, l'atteignirent et le tuèrent.

L'année 750, Pépin s'étant délivré de tous ses rivaux, et voyant la race de Clovis tombée dans un profond oubli, crut que le moment était favorable pour chasser du palais des rois la dernière ombre qui l'occupait. Il se réconcilia avec les évêques en leur restituant une grande partie des biens confisqués, et il acquit par là dans les assemblées nationales un ferme appui pour contrebalancer l'esprit indépendant des *Leudes*. Le pontife Zacharie occupait alors le saint siège; menacé d'une ruine prochaine par l'empereur d'Orient et par le roi des Lombards, il voulait sauver son indépendance, et conquérir sur eux une puissance temporelle: Pépin aspirait au trône. Cet intérêt commun les unit étroitement; tous deux, guidés par l'ambition, se promirent réciproquement de se donner des biens dont ils n'avaient pas le droit de disposer: ce fut ainsi que Zacharie accorda au duc de France la couronne que portait encore un roi mérovingien, et que Pépin donna au pape les villes et les terres de l'*Exarchat*, qui appartenaient à l'empereur des Grecs. Dans le mois de mai 752, les grands, les évêques, le peuple, se rassemblèrent à Soissons. Aucun auteur ne nous a transmis le moindre détail sur cet événement mémorable, qui enleva le trône aux héritiers de Clovis; quelques chroniques du tems se bornent à dire avec une concision servile, que les Francs, assemblés à Soissons, déposèrent Childéric avec le consentement ou par l'ordre du pape, et qu'ils donnèrent la couronne à Pépin. Daniel est le seul

historien qui nous apprend, avec plus de probabilité que de certitude, ce qui se passa dans cette célèbre assemblée. L'indolent ou l'insensé Childéric fut dégradé, et un décret de l'assemblée des Francs le contraignit à se raser, et à prendre l'habit de moine dans le couvent de Saint-Bertin, à Saint-Omer en Artois. Il y mourut deux ans après. On croit qu'il avait un fils nommé Thierry, et que ce prince, totalement oublié depuis, fut rasé et enfermé dans le couvent de Fontenelle. La race mérovingienne s'éteignit en lui: elle avait régné 334 ans, depuis 418 jusqu'en 752.

Malliot assure qu'il n'existe aucun ancien monument de l'art, d'où l'on puisse tirer la figure de Childéric III. Bescher, qui, s'inquiétant peu de l'existence ou du défaut de monumens, veut à quelque prix que ce soit donner le portrait de tous les rois de France, représente dans son ouvrage un Childéric moine, au lieu d'un Childéric roi. Cependant Montfaucon, en passant en revue les seize rois qui régnèrent après Clovis, et dont les statues, en égal nombre, servent d'ornement aux trois portes de *Saint-Denis*, compte pour la dernière celle de Childéric III; nous en offrons ici le dessin au n.<sup>o</sup> 5 de la pl. 9.

Une sorte de férocité, qui dominait également parmi les seigneurs et parmi les sujets, semblait former le caractère général des Français sous les rois de la première dynastie. Le meurtre et même le parricide furent souvent les seuls moyens de s'élever aux premières dignités: le divorce, l'inceste et la polygamie étaient tolérés. Tous les crimes, excepté ceux contre l'État, pouvaient se racheter par une somme d'argent plus ou moins considérable. Le meurtre d'un ecclésiastique se payait plus cher que celui d'une autre personne. Si les preuves manquaient dans quelque affaire conséquente, on avait recours à un combat: si quelqu'un était accusé d'homicide, de vol, ou de trahison, il ne pouvait laver cette tache, que dans le sang de son accusateur. On tenait des assemblées générales, où l'on jugeait les grands qui avaient manqué à leurs devoirs, et où l'on traitait ensuite les intérêts les plus importants de l'État. Sous la première dynastie, ces assemblées avaient lieu en pleine campagne le premier jour de mars; sous la seconde, on les porta au premier jour de mai: de là vint le nom de *Champ de Mars*, et plus tard celui de *Champ de Mai*. Le roi y présidait lui-même, assis sur un fauteuil élevé. Il y avait encore d'autres assemblées,

Costume  
de  
Childéric III.

Résumé  
de quelques-uns  
des usages  
des Français  
sous les rois  
de la  
première race.

Assemblées.

*Armes  
et armées.**Biens royaux.**Officiers  
de la Cour.**Amusemens.*

nommées *Cours pleinières*, qui se tenaient à Noël ou à Pâque, à l'occasion de quelque heureux évènement. Les Français ne se montraient jamais en public sans être armés; l'épée, la masse d'armes, la fronde, la hallebarde, ou le javelot, étaient leurs armes ordinaires; leur arme défensive consistait en un bouclier de bois plat et léger, recouvert d'un cuir épais. Les armées ne se composaient que de soldats à pied; on ne voyait à cheval que le roi et quelques barons, ou *braves*, qui le suivaient comme gardes. Les soldats, en entrant en campagne, se chargeaient de vivres pour trois mois, d'armes et d'habits pour six, et cela à commencer du jour où ils passaient les frontières du royaume; du reste ils n'avaient d'autre solde que le butin, qui était mis en commun et partagé après la bataille. On punissait de mort les déserteurs. Les domaines royaux consistaient en vastes possessions renfermées au milieu des forêts, où l'on entretenait des troupeaux, des chevaux et un grand nombre d'oiseaux. La famille royale consommait elle-même une partie du produit de ces terres, le reste était vendu à son profit. La branche la plus importante des revenus de la couronne provenait des peines pécuniaires; ce droit s'appelait *fredum*: il faut y ajouter en outre les impositions que payaient les Gaulois, et les présens que les grands faisaient au roi dans les assemblées du *Champ de Mars*; ces présens ne dépendaient dans l'origine que de la libre volonté de celui qui les donnait. Les principaux officiers des anciens rois étaient les *maires du palais*, le grand *apochrysaire* ou grand *aumônier*, le grand *référendaire* appelé ensuite *garde-des-sceaux*; le *comte du palais*, qui était chargé d'administrer la justice; le *grand chambellan*, qui présidait au service de la chambre; le *comte de l'écurie* qui avait soin des écuries du roi, charge qui devint ensuite, sous le titre de *connétable*, la première du royaume. Les *cours pleinières* étaient généralement plus brillantes et moins sérieuses que les assemblées du *Champ de Mars* ou de *Mai*. La pêche, le jeu, la chasse, des danseurs de corde, des bouffons, des bateleurs, des mimes, remplissaient tous les momens de loisir. Les bouffons racontaient des histoires plaisantes, les bateleurs jouaient de la vielle, qui était alors l'instrument le plus en usage, les mimes avec leurs gestes représentaient des comédies: quelques-uns même de ces baladins dressaient des chiens, des singes, des ours, à imiter leurs différentes postures, et à jouer un rôle dans leurs grotesques représentations.

## DYNASTIE DES CARLOVINGIENS.

PÉPIN ROI DE FRANCE, SURNOMMÉ LE *BREF*.

Pépin, surnommé le *Bref* à cause de sa petite taille, se fit d'abord proclamer roi dans l'assemblée des États généraux de la nation, et ensuite consacrer par Boniface, évêque de Mayence : c'est le premier sacre des rois de France dont parle l'histoire. Pépin cependant, toujours inquiet de l'illégitimité de son élection, voulut être de nouveau sacré et couronné avec sa femme et ses deux fils dans l'église de *Saint-Denis* par le pape Étienne III, qui était venu à Paris implorer son secours contre Astolphe, roi des Lombards. Le pape reconnut comme *Patrices Romains* le roi ainsi que ses deux fils, et les conjura de remplir les devoirs de cette charge, en défendant Rome et l'Église contre les Lombards. En même tems ce pontife, opprimé en Italie, et qui se voyait en France révééré comme un messenger de la Divinité, menaça d'excommunication les grands et le peuple, si jamais ils donnaient la couronne à un prince d'une autre famille. Tel fut le premier effet de l'erreur de Pépin ; en croyant légitimer sa puissance par l'autorité divine, il posa la première base de celle des papes ; le trône de ses successeurs ne fut pas plus solide, et le saint siège devint plus ambitieux. Cette innovation, ce mélange de théocratie et de monarchie opéra une grande révolution. Avant cette époque l'Église était dans l'État, depuis et trop long-tems l'État fut, pour ainsi dire, dans l'Église. Pépin fut le premier roi qui se servit de cette formule : *par la grâce de Dieu*.

Depuis 751  
jusqu'en 768.

Pépin ne se montra pas moins actif quand il fut sur le trône, que quand il cherchait à y monter. Il donna dans toutes les occasions périlleuses des preuves d'un grand courage. Astolphe menaçait de s'emparer de Rome, il le força à lever le siège, et à conclure la paix avec le pape Étienne. Quelque tems après, il chassa les Sarrasins de Narbonne dont ils s'étaient emparés. Plus tard il défit Gaiffre duc d'Aquitaine, et réunit cette province à la France. Ce fut là sa dernière entreprise. Attaqué à Saintes d'une hydropisie, et ayant perdu tout espoir de guérison, il partagea ses États entre ses deux fils Charles et Carloman, avec le consentement des grands, et mourut le 24 septembre 768, après avoir gouverné la France 27

ans; il fut enterré, suivant son vœu, à la porte de l'église de *Saint-Denis*. Pépin avait encore eu un troisième fils, nommé Pépin, qui était mort enfant; et un autre, Gille, qui avait pris l'habit monastique. Deux de ses filles, Adélaïde et Rotade, vécurent peu; Gizelle se fit religieuse à Chelles; Berthe fut mariée à Milon, comte d'Angers, père du fameux Roland; et Chiltrude devint mère d'Ogier le Danois.

Pépin, usurpateur sans violences, guerrier vaillant, capitaine rapide, administrateur sage, politique habile et fin, triompha de l'attachement des Français à leur ancienne dynastie, de la fierté des grands, de l'esprit indépendant des princes tributaires, et des armes de tous les ennemis de la France. Il sut adroitement se servir de l'ambition des papes pour seconder la sienne; et peut-être il eût paru le plus grand des rois de France, si le sort, qui dispose des renommées, ne l'eût placé entre un père et un fils dont l'éclat fit pâlir le sien.

*Son costume.*

Montfaucon (*Mon. Franç.* vol. I.<sup>er</sup> pl. XXI) rapporte une figure de Pépin tirée des *Capitulaires* de Baluse, qui l'avait lui-même copiée d'un manuscrit du IX.<sup>e</sup> siècle, croyant qu'elle représentait Pépin, ou quelqu'autre roi peu éloigné: sa couronne est d'une forme extraordinaire, et n'est probablement qu'un caprice du dessinateur, comme le sont tant d'autres couronnes de différentes miniatures, et particulièrement des figures de Charles le *Chauve*, que nous avons déjà rapportées en parlant du *Costume des Italiens*. Le sceau de Pépin, que nous trouvons dans Mabillon, représente une tête couronnée de pampres et de feuilles de vigne: c'est la tête du Bacchus Indien, dont le chancelier faisait peut-être usage pour sceller les diplômes, de même que le chancelier de Charlemagne, qui se servait d'un sceau représentant la tête de Jupiter Sérapis. Le sceau rapporté par Montfaucon, où Pépin est représenté sans barbe (pl. II, n.<sup>o</sup> 1), se fait remarquer par cette singulière inscription: *Pepinus Imperator*. Dubreul donne les figures de ce roi et de sa femme Berthe, copiées d'après les statues qui ornent leur tombeau: les vêtemens du roi diffèrent peu de ceux de Clovis II et de Charles *Martel*. Voy. pl. 10, fig. 1.

*Usages.*

La revue des troupes, qui jusqu'à cette époque s'était faite au *Champ de Mars*, fut par ordre de Pépin transportée au *Champ de Mai*: mais cette assemblée ne suffisant pas pour expédier promptement



D.K. Bonatti f.



ment toutes les affaires, on en établit de nouvelles qui se tenaient dans les mois d'août et de septembre. Ce fut particulièrement à cette époque que se répandit l'usage des *basternes*, sorte de voitures couvertes de peaux. Les premières orgues qui parurent en France, furent données à Pépin l'an 757, par Constantin Copronime.

## CHARLEMAGNE.

Le testament de Pépin ne fut exécuté qu'en partie. Ses fils rassemblèrent un parlement, dans lequel ils arrêterent entre eux, et avec le consentement du peuple, un nouveau partage de la France. On ne sait pas exactement comment ils le réglèrent ; mais la prompte mort de Carloman rend à cet égard le doute peu important. Charles fut couronné à Noyon, Carloman à Soissons : ces fréquens couronnemens prouvaient l'inquiétude d'une puissance nouvelle. Ce qui paraît le plus probable, c'est que Carloman posséda l'Austrasie, et Charles la Neustrie avec la Bourgogne. Carloman mourut quelques années après, et Charles I, surnommé le *Grand*, ou Charlemagne, resta seul maître de toute la monarchie. Les qualités éminentes de ce prince ont rendu son nom cher à la postérité. Il avait une figure imposante, et un maintien noble et majestueux ; sa force était prodigieuse, et sa taille presque colossale. Il avait, dit-on, plus de six pieds ; son teint était d'une blancheur éclatante, son nez aquilin, son œil plein de feu, sa physionomie ouverte, son sourire gracieux et doux ; quoiqu'il eût acquis un peu trop d'embonpoint, et que le haut de sa tête fût légèrement applati, la juste proportion qui existait entre toutes les parties de son corps donnait à son ensemble une beauté mâle, ferme et noble, qui, à la première vue, frappait d'étonnement et de vénération. Cependant il se distinguait encore davantage par les qualités du cœur : il était franc, généreux, plein de courage et de grandeur d'âme : il connaissait le mérite des lettres, et savait récompenser dignement ceux qui les cultivaient. Né avec un génie ardent, il aimait la gloire des armes, parce que, malheureusement pour les peuples, c'est celle qu'ils ont coutume de regarder comme la première de toutes : de tout tems il fallut tuer des hommes pour se faire admirer. Charlemagne fut le premier empereur d'Occident ; et rien ne manqua pour rendre son règne vraiment illustre. Il défit un duc d'Aquitaine et un duc de Gasco-

*Depuis 768  
jusqu'en 814.*

gne, qui avaient pris les armes contre lui. Il dompta les Saxons; passa ensuite en Italie pour secourir le pape contre Didier roi des Lombards, dispersa l'armée de ce prince, le fit même prisonnier, et mit fin par cette victoire au royaume des Lombards, qui avait duré quatre cents ans. Le pape Léon III, en récompense de cette généreuse entreprise, le couronna empereur d'Occident, l'année 800. Il fut proclamé César et Auguste; on déposa devant lui toutes les décorations des empereurs Romains, et même l'aigle impériale. Ce fut ainsi que le trône d'Occident, trois cents ans après la déposition d'Augustule, fut relevé par Charlemagne. Tout le pays qui s'étend depuis Bénévent jusqu'à l'Elbe, et depuis l'Èbre jusqu'en Bavière, était sous la domination de Charlemagne. Il possédait toute la Gaule, une province de l'Espagne, toute l'Italie jusqu'à Bénévent, toute l'Allemagne jusqu'à l'Elbe, et les Pays-Bas. Ses vastes États étaient bornés au levant par le Naab et les montagnes de la Bohême; au couchant par l'océan; au midi par l'Èbre et la Méditerranée; au septentrion par la mer du nord et par l'Elbe. L'Allemagne lui est redevable de sa civilisation; et la France, que les Barbares menaçaient d'envahir une seconde fois, lui doit son existence. Ses lois tant civiles qu'ecclésiastiques sont admirables, surtout pour un siècle d'ignorance et de barbarie. Ses nombreux *Capitulaires* seront un éternel monument de sa vigilance et de sa sagesse: les uns, relatifs à l'administration des domaines royaux, donnaient d'utiles leçons et des exemples à tous les seigneurs, à tous les propriétaires; les autres posaient des digues à l'arbitraire, modéraient les châtimens, réprimaient la tyrannie des juges inférieurs, et affermissaient l'autorité royale par l'appel au trône; ils organisaient la discipline militaire, ressuscitaient la discipline du clergé; mettaient de l'ordre dans ce que l'empereur n'osait détruire, et adoucissaient des mœurs que Charles ne pouvait changer.

Dans le nouveau voyage que Charles fit à Rome en 781, il conduisit avec lui ses deux fils, Carloman et Louis, encore enfans; il les fit tous deux couronner par le pape, Louis roi d'Aquitaine, et Carloman roi d'Italie; ce dernier fut à cette occasion baptisé par le pontife, qui changea son nom en celui de Pépin. Charles, l'aîné des enfans de Charlemagne, et qui devait lui succéder, n'eut aucun royaume. Mais ce fils, espoir de la France, et dans lequel Char-

lemagne se plaisait à voir revivre sa gloire, mourut sans succession. Pépin, roi d'Italie, mourut aussi, et laissa son sceptre à son fils Bernard. Louis, roi d'Aquitaine, devait régner sur tous les autres États de son père; et Charles voulait que cet enfant, le seul qui lui restât alors, héritât du trône impérial, comme de celui des Francs. Au printemps de l'année 813, il convoqua l'assemblée nationale à Aix-la-Chapelle; il y fit venir le roi d'Aquitaine; et demanda au clergé, aux nobles et au peuple réunis, s'ils voulaient, dès ce moment, associer Louis à l'empire. Cette proposition fut accueillie avec une satisfaction générale. Louis, proclamé par les Francs empereur d'Occident, jura de régner suivant les lois; et Charles, après lui avoir recommandé solennellement le sort de ses sujets et celui de sa famille, lui ordonna d'aller prendre à l'autel une couronne d'or qu'on y avait placée, et de la poser lui-même sur sa tête.

Ce grand homme, qui donna son nom à son siècle et à sa race, descendit dans la tombe avec la gloire de la France, le 28 janvier 814; il était alors dans sa soixante-douzième année, et avait régné 47 ans sur les Francs, dont 14 comme empereur d'Occident. Il fut enterré à Aix-la-Chapelle dans un caveau que l'on fit murer. Il y était placé assis sur un trône d'or, revêtu de ses habits impériaux et du cilice qu'il portait habituellement; son manteau royal était attaché sur ses épaules; on avait suspendu son glaive à son baudrier; la couronne impériale était placée sur sa tête; une bourse de pèlerin et le livre des *évangiles* sur ses genoux; son sceptre et son bouclier à ses pieds. On brûla dans ce caveau une grande quantité de parfums; il fut rempli de pièces d'or, et scellé. Enfin au dessus de son tombeau on éleva un superbe arc de triomphe, où l'on grava cette noble et simple épitaphe: *ici repose le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui étendit glorieusement le royaume des Francs, et le gouverna heureusement pendant 47 années.*

Quelques savans historiens, oubliant trop les mœurs du siècle où vivait ce prince, ont adressé à sa mémoire des reproches rigoureux; ils ont dit que sa trop grande déférence pour le clergé, la prompte mort de son frère, le sort ignoré de ses neveux, son amour excessif pour les femmes (il en eut jusqu'à neuf à la fois), sa passion pour les conquêtes et pour les conversions, la rigueur de ses édits intolérans, l'établissement de la dime, et le massacre

*Mort  
de  
Charlemagne.  
en 814.*

*Son tombeau.*

*Reproches  
adressés  
à sa mémoire.*

de plusieurs milliers de Saxons, étaient autant de nuages qui ternissaient sa brillante renommée. Ce qui est certain, c'est que son règne, à jamais célèbre, est devenu une ère nouvelle pour l'Europe moderne. L'Église lui dut son indépendance, l'empire d'Occident sa renaissance, les sciences et les arts leur réveil, la Germanie sa civilisation, la France son repos et sa grandeur.

Charles, né dans les camps, attaché aux mœurs de sa patrie, préféra toujours l'habit simple des Français à l'élégant et riche costume des Romains; ordinairement, sur une chemise et sur un caleçon de lin, il portait des haut-de-chausses de laine, et une tunique bordée de soie; ses jambes étaient serrées par des bandelettes, qui attachaient aussi la chaussure de ses pieds; l'hiver, ses épaules et sa poitrine étaient couvertes d'un pourpoint de peau de loutre et d'un manteau de Venise, dans lequel il s'enveloppait; sa large et fameuse épée, plus éclatante par ses exploits que par sa poignée d'or peu travaillé, était suspendue à un baudrier brodé: ce n'était que dans les fêtes solennelles et pour la réception des ambassadeurs, qu'on lui voyait porter un glaive enrichi de diamans. Tout habit étranger le gênait et lui déplaisait; deux fois seulement, pour être agréable aux Romains et par déférence pour le souverain pontife, il consentit à se revêtir de la pourpre impériale, de la chlamyde et du costume romain.

Costume  
de  
Charlemagne.

Deux mosaïques de cette époque, conservées à Rome jusqu'à nos jours, consacrent le souvenir du couronnement de Charles, et nous présentent l'habillement dont il fit usage à cette cérémonie. L'une de ces mosaïques, qui existe à Saint Jean de Latran, fut faite dans le tems même par ordre du pape Léon III. (1); l'autre est dans l'église de Sainte Susanne. Nicolas Alemanni qui les avait vues et examinées quand elles étaient encore intactes, en a donné dans son ouvrage un dessin fidèle et soigné. La mosaïque de Saint Jean représentait Saint Pierre assis sur un trône et portant les clefs de l'église; à sa droite, Léon prosterné recevait le pallium; à sa gauche, on voyait Charles à genoux acceptant le drapeau de Rome; au dessus du pape on lisait ces mots: *Sanctissimus Dominus noster Leo Papa*; et sur la tête de Charles: *Domino nostro Carolo Regi*. Dans l'une et l'autre Charles était vêtu de la même manière. Sa

(1) V. la Dissertation de Nicolas Alemanni, qui a pour titre *De Lateranensibus parietinis*.

couronne impériale est fermée dans le haut, comme celle que portaient alors les empereurs d'Orient; il a des moustaches, et point de barbe; il est couvert d'une tunique courte, par dessus laquelle il porte la chlamyde attachée sur l'épaule, selon l'usage des anciens Romains; ses jambes sont serrées par des bandelettes: voy. pl. 10, fig. 2 et 3. Ce sont les figures les plus authentiques que nous ayons de Charlemagne. En parlant du *Costume des Romains*, nous avons donné (pl. 10) les autres figures de cet empereur, rapportées par Montfaucon, d'après les manuscrits de M. De-Peiresc, à la pl. XXIII du premier vol. des *Monumens de la Monarchie Française*: le même Montfaucon (pl. XXIV et XXV du dit ouvrage) rapporte d'autres figures de Charlemagne, copiées d'après celles que l'abbé Suger fit exécuter à un des vitrages de l'église de *Saint-Denis*; mais les unes et les autres n'offrent au connaisseur que des figures de fantaisie; et Montfaucon ne les reproduisit, que pour montrer comment on représentait dans le XII.<sup>e</sup> siècle les couronnes et les habits des empereurs. L'épée dite de Charlemagne, qui existe à *Saint-Denis*, et dont le savant antiquaire que nous venons de citer, donne le dessin à la pl. XIV du I.<sup>er</sup> vol. de son ouvrage sur les *Monumens de la Monarchie Franç.*, n'a d'ancien que le pommeau et la garde; la poignée et tout le reste appartiennent au bas-âge. On fait voir à Aix-la-Chapelle une autre épée, qu'on dit avoir appartenu à Charlemagne: Montfaucon en a donné la figure à la pl. XXIII du susdit ouvrage. Voy pl. 11, fig. 11.

Charlemagne voulait que son nouvel empire fût aux yeux de tous aussi respectable que l'ancien; aussi, empruntant à la cour de Byzance sa pompeuse étiquette, il se montrait, en public, entouré de grands officiers et de dignitaires aussi magnifiques que des souverains. Les leçons du passé lui avaient appris à ne plus vouloir de maire du palais: le grand *Chambellan*, le grand *Sénéchal* ou *Dapifer*, et le *Connétable*, en partagèrent les principales attributions. L'archevêque Hincmar, en traçant avec détail le tableau de la cour de Charlemagne, y parle encore d'un *Comte du Palais*, d'un *Boutillier*, d'un grand *Camérier*, d'un *Apocrisiaire* ou *Chancelier*, d'un *Mansionnaire* ou *Maréchal des logis*, de quatre *Veneurs* et d'un *Fauconnier*. L'*Apocrisiaire* assistait toujours au conseil du prince; et les autres grands, lorsqu'ils y étaient appelés. Ces grands dignitaires étaient si richement vêtus, et tellement entourés,

Cour  
de  
Charlemagne.

que les ambassadeurs de Constantinople, à leur arrivée, traversant les quatre salles dont chacun de ces dignitaires faisait les honneurs, leur présentèrent successivement les respectueux hommages qu'ils croyaient rendre à l'empereur; enfin leur étonnement fut porté au comble, lorsqu'ils virent, dans un cinquième appartement, Charles plus resplendissant encore par son éclat personnel que par l'éclat des diamans qui enrichissaient sa parure, et s'appuyant familièrement sur l'épaule de l'évêque Hatton, son ambassadeur à Constantinople, récemment insulté par eux.

Les envoyés du Kalife Aaron, assistant un jour aux solennités d'une grande fête, virent passer sous les fenêtres de l'empereur tous les évêques et tout le clergé en procession, avec une telle pompe et une telle magnificence d'ornemens, qu'ils en furent éblouis. Charles fit ensuite défiler devant eux son héroïque armée, toute resplendissante des armes superbes et des riches dépouilles du monde trouvées dans les trésors d'Attila. A ce spectacle, les ambassadeurs Musulmans s'écrièrent: *que jusque là, dans leurs voyages, ils n'avaient rencontré que des hommes d'argille, et que là ils voyaient des hommes d'or.* Tous les étrangers ne montraient pas une moindre admiration à la vue de la superbe basilique construite et enrichie par Charles, de même qu'en parcourant son immense palais, dont l'enceinte logeait tous les grands de la cour, toute leur suite, et qui renfermait d'assez vastes salles pour contenir les assemblées nationales. Les étrangers y étaient logés et défrayés; on y remarquait avec surprise des bains chauds, assez grands pour que l'empereur pût y inviter plus de cent personnes de sa cour à nager avec lui.

Mais ce qui surtout paraissait le plus digne d'exciter la surprise, c'était le contraste de cette grandeur imposante du monarque français avec la simplicité de sa vie ordinaire. Ce luxe était, selon lui, un hommage à la gloire nationale, et une nécessité publique, tandis que la simplicité, dans les mœurs habituelles, était une raison et une vertu privée. Toujours il s'efforça de persuader aux grands cette vérité, mais leur vanité fut peu docile à ses leçons. Un jour, les voyant tous parés de soie légère, de fines pelletteries, de plumes brillantes, tandis qu'il n'était couvert, suivant sa coutume, que de son simple pourpoint de peau de loutre, de sa tunique de laine et de son manteau de drap bleu, il se divertit à

*Habits  
des grands ;  
Vêtement  
ordinaire de  
Charlemagne.*

les emmener avec lui à la chasse ; là, ils furent bientôt déchirés par les ronces, transis par les vents et par la neige, inondés de pluie, et ils revinrent au palais dans un état de désordre que les débris de leur magnificence rendaient encore plus ridicule. Charles, se séchant promptement près d'un grand feu, dit alors, en riant, à ses courtisans mouillés, percés et défigurés : « Jeunes insensés, voyez la différence de votre luxe et de ma simplicité ; mes vêtements me couvrent, me défendent, coûtent peu, et ne craignent point les injures du tems ; ils sont facilement remplacés : vous dépensez des trésors pour les vôtres, et le moindre accident les anéantit ».

Un *Capitulaire* de 808 prouve évidemment combien Charles s'efforçait de ramener la nation à la simplicité, et de réformer chez les grands un luxe aussi ruineux pour eux qu'oppressif pour le peuple : il alla même, dans cette loi somptuaire, jusqu'au point de fixer la nature et le prix des étoffes que chacun devait porter, suivant son rang.

Sous la seconde race des rois de France, les anciens habitans de la Gaule, que le seul nom de *Romains* distinguait encore des *Francs*, portaient des casaques rayées, dont la forme, dit Malliot, était à peu près la même que celle des *hoquetons*.

*Autres usages.*

Lorsque Charlemagne en 785 fit venir dans son camp de Paderborn le jeune Louis, roi d'Aquitaine, âgé seulement de sept ans, cet enfant parut au milieu des guerriers français, à cheval, conduisant son coursier lui-même, et maniant son javelot avec beaucoup d'habileté : il était vêtu à la mode d'Aquitaine, portant un pourpoint étroit, de larges haut-de-chausses, un manteau rond, une toque avec des plumes, et de courtes bottines : tous les comtes de son royaume et un grand nombre de jeunes *Leudes* composaient son brillant cortège.

*Louis  
le Débonnaire  
vêtu à la mode  
d'Aquitaine.*

L'auteur de l'*Histoire des modes françaises* dit qu'en Italie ; du tems des conquêtes de Charlemagne, on avait coutume non seulement d'orner les habits de fourrures, mais de s'envelopper même la tête avec des peaux garnies de leur poil : dans l'origine, on se servait de peaux d'agneau, auxquelles on substitua ensuite l'hermine et autres fourrures de grand prix. L'ornement de tête alors en usage, et qui se perpétua jusqu'à nous, est connu sous le nom d'*aumusse* : les uns prétendent que cette espèce de coëffure n'était d'abord qu'un

*Usage  
des fourrures.*

*Origine  
de l'aumusse.*

bonnet fort bas, qui peu à peu descendit jusqu'au cou, et ensuite sur les épaules; d'autres soutiennent que ce n'était qu'un chaperon tout couvert de poil. Les *aumusses* furent généralement en usage pendant plusieurs siècles: vers le quatorzième, il n'y avait que le peuple qui en portait d'étoffe (1); les peaux de lièvre, de renard etc. étaient réservées pour les personnes pieuses et pour les chanoines réguliers. D'abord on en porta à tête ronde, puis à tête carrée; on leur donna de l'ampleur; et on ne tarda pas à étendre tellement leurs dimensions, qu'elles couvrirent la moitié du corps. Les nobles, voulant se distinguer des bourgeois, s'avisèrent de porter des *aumusses* qui tombaient jusqu'à terre, et ce fut alors que s'introduisit l'usage d'en relever l'extrémité, et de la tirer par devant pour la placer sur le bras gauche: cet expédient procura deux avantages à la fois; celui de pouvoir ôter l'*aumusse* quand elle embarrassait, et celui de la confier à un gardien fidèle. L'usage de la mettre sur la tête se perdit, et l'on finit par ne plus la porter que sur le bras: enfin cette coëffure passa totalement de mode; et il n'y eut plus que les chanoines et quelques ecclésiastiques, qui conservèrent la coutume de porter l'*aumusse* sur le bras.

*Luxe.*

Dès la première dynastie, on portait des ceinturons et des fourreaux d'épée garnis d'or et de pierreries, d'énormes éperons d'or, et des habits très-riches. Les ecclésiastiques mêmes donnèrent sous Charlemagne dans cet excès de luxe; mais l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, tenue sous le règne de Louis-le-Débonnaire en 817, leur défendit ces mondaines parures. Nous avons déjà vu que l'habit long distinguait les personnes de condition, tandis que l'habit court était porté par les soldats, les paysans, le peuple etc.; mais vers la fin du VIII.<sup>e</sup> siècle, les grands, voulant se distinguer d'une manière encore plus apparente, bordèrent tous leurs habits de martre zibeline, d'hermine etc.

*Chevelure.*

Le peuple laissait croître ses cheveux; car l'histoire nous apprend que les complices d'une conjuration furent condamnés à se fouetter et à se raser réciproquement. Il paraît aussi que les serfs n'étaient pas tout à fait privés de leurs cheveux, puisque l'on rasait entièrement celui qui désobéissait à son maître; et que le serf

(1) Montfaucon cependant rapporte plusieurs monumens de ces tems, qui représentent des princes, des princesses et des seigneurs avec des chaperons d'étoffe.

qui se rendait coupable d'avoir caché chez lui un voleur, recevait cent vingt coups de verges, et n'avait que la moitié de la tête rasée.

L'usage exigeait alors que les seigneurs qui se présentaient au roi, embrassassent ses pieds; la reine embrassait ses genoux; et c'était une marque de la plus haute faveur, lorsque le roi permettait à un grand de les embrasser aussi. Cérémonies.

La première horloge que l'on vit en France, fut donnée en 807 par le roi de Perse à Charlemagne: elle marquait les heures au moyen de petites boules de métal, qui tombaient sur un timbre. Horloge en 807.

L'armure de Charlemagne se composait d'un morion, d'une cuirasse, de brassards et de cuissards: les personnes de sa suite étaient armées comme lui, mais elles ne portaient point de cuissards, afin de pouvoir monter à cheval plus facilement. Tout seigneur de douze métairies était obligé de servir avec la cuirasse et le haubert, sous peine de perdre tous ses biens (1). Les comtes fournissaient à chacun de leurs soldats une lance, un bouclier, un arc, deux cordes et douze flèches. Armure.

Ces vaillans guerriers, que l'on désignait alors sous le nom de *preux*, étaient armés de pied en cap; ils portaient des brodequins et un ample manteau; dans les grandes cérémonies, ils parsemaient leur barbe de boutons d'or, de paillettes et de poudre du même métal, ou la couvraient seulement de poudre d'or. Ils avaient coutume de porter aussi la *spatha*, espèce de coutelas ou lourde épée; on conserva long-tems à *Saint-Pharon-de-Maux* celle d'Ogier le *Danois*, qui vivait sous le règne de Charlemagne; elle pesait sept livres et un quart; la lame avait un mètre de longueur, huit centimètres de largeur à la garde, et quatre à la pointe; la garde avait près de dix centimètres. On peut se faire une idée de la forme des armes usitées à cette époque, d'après celles de Roland et d'Olivier dont Daniel donne la figure. Voy. pl. 11, n.<sup>o</sup> 10. Preux.

(1) On appelait autrefois en France *Fiefs de jaque*, certains fiefs qui obligeaient ceux qui en étaient seigneurs, à servir le roi à la guerre, avec le droit de porter le *plastron* ou la *jaque*. Cette espèce de fiefs subsistait encore en Normandie, il n'y a pas long-tems. Spatha.

## LOUIS LE DÉBONNAIRE.

Depuis 814  
jusqu'en 840.

Louis I.<sup>er</sup>, fils de Charlemagne et d'Ildegarde sa troisième femme, monta sur le trône en 814 à l'âge de 36 ans, et fut proclamé empereur à Aix-la-Chapelle. Les Italiens, dit Pasquier, l'honorèrent du beau nom latin de *Pius*; les sages de nos jours l'appelèrent le *Débonnaire*, mot qui implique en soi quelque chose de sot. Charles avait affermi ses conquêtes de telle manière, que son fils paraissait devoir recueillir en paix ce superbe héritage, et se maintenir par la sagesse dans la place qui lui avait été préparée; mais la France s'aperçut bientôt que Charlemagne ne siégeait plus sur le trône, et que le sort des empires dépend le plus souvent d'un seul homme. Les grands hommes, dit Ségur, ont toujours des héritiers de leur pouvoir, rarement des héritiers de leur fortune, et plus rarement encore des héritiers de leur génie. Louis I.<sup>er</sup> signala son avènement au trône par la permission qu'il accorda aux Saxons transportés dans des pays étrangers, de rentrer dans leur patrie; mais malheureusement il ne continua pas aussi bien qu'il avait commencé. Louis associa Lothaire, son fils aîné, à l'empire, et nomma Pépin et Louis, ses deux autres enfans, l'un roi d'Aquitaine et l'autre roi de Bavière; mais au lieu d'affermir son administration par ce démembrement, il l'affaiblit outre mesure. Son désir de se rendre agréable aux ecclésiastiques le fit trop s'occuper de la réforme de l'Église, et il négligea trop les affaires de l'État pour se conserver l'estime de ses sujets. A la vérité, dès le tems où Charlemagne s'était associé Louis au trône, des hommes pénétrants et observateurs avaient remarqué l'ardeur excessive de Louis pour une dévotion plus superstitieuse qu'éclairée, de sorte qu'on le disait dès lors *plus moine que roi*; critique amère, dont Louis tirait vanité, parce qu'à son avis, la gloire de Carloman, qui avait quitté le monde pour le cloître, était préférable à l'éclat de son père; et il croyait acquérir plus d'honneur en dotant des églises, qu'en conquérant des provinces. Il est vrai que sous son règne il n'y eut pas de guerres contre les étrangers, mais un grand nombre de divisions intestines troublèrent la tranquillité publique. Ses fils se révoltèrent contre lui, et il leur pardonna trop facilement. Louis, plein d'audace au milieu des périls de la guerre, devenait pusillanime et craintif quand on lui par-

lait de l'enfer et du ciel. Sa conscience timorée lui faisait regarder ses propres malheurs non comme le résultat de la force de ses ennemis, mais comme l'effet de la colère divine: de là vint qu'au lieu de penser à se défendre, il se déclara lui-même coupable, et offrit de se soumettre à une pénitence publique. Les évêques le firent descendre du trône impérial, et le renfermèrent dans une cellule de couvent à Soissons; mais la mésintelligence de ses trois fils lui rendit la liberté et la couronne. Louis de Bavière, au commencement de l'année 840, décidé à de nouveaux efforts, rassembla une nombreuse armée; et l'empereur, quittant alors promptement l'Aquitaine, marcha à sa rencontre: les Bavares, voulant traîner la guerre en longueur, évitaient avec soin le combat: l'empereur faisait au contraire tout pour les y forcer; mais, vaincu par ses longs chagrins et par une hydropisie de poitrine, il termina ses jours infortunés dans le palais d'*Ingelheim* à l'âge de 62 ans. Ainsi finit ce prince, dont le règne fut si long, si orageux, si déplorable. Sa rigueur sans force, sa piété sans lumière, remplirent sa famille de troubles, et l'empire de révoltes. Les étrangers secouèrent son joug; ses sujets bravèrent son autorité; le trône fut exposé aux insultes des factions, et les frontières à l'invasion des Barbares; il fut le jouet des papes, l'esclave de son clergé, la dupe de ses favoris, de sa femme, et la victime de ses enfans. Sa pusillanimité fit le malheur de son peuple, consacra les usurpations du clergé, la tyrannie des nobles, et précipita la France dans l'anarchie. Ségur nous dépeint ainsi l'état déplorable de la France à cette époque malheureuse: « Les évêques, dit-il, déposaient les rois; les moines dirigeaient les conseils; les abbés paraissaient armés dans les camps; les nobles, portant tour à tour la cuirasse et l'habit religieux, se faisaient donner des bénéfices ecclésiastiques qu'ils s'approprièrent ensuite comme seigneurs, après en avoir joui comme abbés; les princes voyaient leurs limites tantôt étendues, tantôt retrécies; personne ne savait ce qu'il devait posséder ou perdre; les princes ignoraient quels étaient les pays qu'ils auraient à gouverner, et les peuples à quel prince ils devaient s'attacher et obéir. »

Louis-le-*Débonnaire* est ici représenté (pl. 10, fig. 4) tel qu'il l'est sur son tombeau dans l'église de saint Arnaud de Metz. Sur ses cachets, on trouve toujours son nom écrit ainsi *Hludovicus* (pl. 11, fig. 2 et 3); et le sens de l'inscription du premier cachet

*Son costume.*

est *Christe protege Hludovicum Imperatorem*. Téganus nous apprend que, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, Louis ne portait d'or sur ses habits que dans les cérémonies solennelles ; alors ses vêtements, excepté sa chemise et ses caleçons, en étaient couverts.

*Autres  
coutumes.  
Jeunes  
militaires.*

Tout jeune Français qui se consacrait au métier des armes ; était obligé de se présenter au prince ou au général, et de lui demander la permission de servir son pays ; il en recevait alors avec pompe une lance et un bouclier.

*Luxe  
du clergé.*

Le luxe du clergé, sous ce règne, était parvenu à son comble. On voyait des évêques et même de simples clercs porter des habits magnifiques, de grands éperons, des baudriers chargés d'or, et des ceinturons dorés, auxquels pendaient des poignards enrichis de pierreries. Le roi ayant fait de vains efforts pour s'opposer à ces excès, assembla un concile à Aix-la-Chapelle, qui en 817 défendit au clergé l'usage du costume guerrier et mondain. Mais le clergé se vengea terriblement de cette réforme, en prenant part dans les désordres qui décidèrent du malheureux sort de Louis.

#### CHARLES II DIT LE CHAUVÉ.

*Depuis 840  
jusqu'en 877.*

Charles-le-Chauvé monta sur le trône à l'âge de 27 ans. Louis-le-Débonnaire avait laissé à ses enfans pour principal héritage des divisions intestines, et le germe de ces guerres sanglantes, qui, sous les règnes suivans, se succédèrent les unes aux autres sans interruption. Ce roi infortuné était à peine descendu dans le tombeau, que l'on vit ses enfans se déchirer réciproquement avec leurs propres mains. La journée de Fontenai près d'Auxerre sera à jamais mémorable ; ce fut dans ce champ trop fameux, le 25 juin de l'année 841, qu'une ambition fatale et une haine aveugle réunirent sous les armes tous les rois, tous les grands, tous les braves, toute l'élite de la France, pour se livrer la bataille la plus sanglante dont les fastes de la monarchie aient gardé la désastreuse mémoire. Cent mille hommes ( d'autres disent quarante mille ) périrent dans cette journée, où le glaive de la discorde fit à la race Carlovingienne une plaie dont elle ne put jamais guérir. Après un combat opiniâtre et une lutte long-tems incertaine, la fortune se déclara contre Lothaire, qui, comme aîné et comme chef de la famille des Carlovingiens, prétendait succéder seul à la puissance de

Charlemagne et de Louis-le-*Débonnaire*. Cette bataille fut suivie d'une paix qui dura peu. Cependant, en 843, le partage définitif de la monarchie fut réglé par le célèbre *Traité de Verdun*. Pépin étant mort vers la fin du règne de son père, il ne restait plus que Lothaire, Louis et Charles. Lothaire eut pour lui, avec le titre d'empereur, l'Italie, la Provence et toutes les terres comprises entre l'Escaut, la Meuse, le Rhin et la Saône, dont une partie (aujourd'hui la Lorraine) garde encore son nom; Louis eut la Germanie, d'où lui vint le nom de *Germanique*; et Charles conserva l'Aquitaine et la Neustrie. L'année 855, Lothaire, dégoûté des grandeurs humaines, partagea ses États entre ses fils, et prit l'habit religieux; mais il ne vécut que six jours sous la haire. Louis II, son fils aîné, fut le quatrième empereur d'occident: et ce prince étant mort sans enfans en 875, Charles-le-*Chauve* s'empressa de courir en Italie, et d'aller à Rome recevoir des mains du pape Jean VIII la couronne impériale. Louis-le-*Germanique* ne put sans jalousie voir son frère s'emparer des riches dépouilles de son neveu; mais il mourut en 876, pendant qu'il se préparait à les lui disputer. L'année suivante, Charles lui-même, au moment où il franchissait les Alpes pour retourner en France, fut surpris par une violente maladie, et fut transporté dans le village de Brios, où il mourut à l'âge de 55 ans, après 38 ans de règne et deux d'empire. La décomposition rapide de ses chairs obligea ceux qui l'entouraient à l'enterrer à Verceil, et ce ne fut qu'après sept ans qu'on transporta ses os à *Saint-Denis*. La brièveté et la violence de la maladie de l'empereur, ainsi que la haine fanatique du peuple contre les Israélites, firent croire au vulgaire que le médecin du roi, Sédécias, Juif de nation, et qui passait dans le peuple pour magicien, l'avait empoisonné.

Le règne de Charles occupe une funeste et longue place dans les annales de la France, et n'en mérite aucune dans les fastes de la gloire. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme Richilde, mais Hermentrude lui en avait donné plusieurs; à sa mort il n'en existait plus que deux: Louis-le-*Bègue*, qui lui succéda, et Judith, mariée au comte de Flandres.

Ce fut sous le règne de Charles II que commencèrent les incursions des Normands en France. Ce peuple, sorti du Dannemarck, de la Suède et de la Norvège, et poussé par la nécessité à chercher des régions plus fortunées, marqua ses pas par le feu, le car-

nage et les dévastations. Charles voulut acheter la paix, au lieu de la conquérir; et de tels ménagemens, indignes d'un roi, encouragèrent l'audace de ces hordes barbares: il n'y eut pas en France une seule province qui pût se soustraire à leur fureur. Les Normands mettaient sur toutes les villes des contributions énormes, et ruinaient les villages. Lorsqu'en 866 le roi acheta leur éloignement par un honteux traité, où il s'obligeait à payer une composition pour chaque Normand tué en guerre, chaque *manse* libre fut taxée à six deniers, les tributaires à trois; on assujettit les marchands à la dîme; on établit un impôt sur les prêtres; on leva sur les Francs l'ancienne taxe de guerre appelée *heriban*: les esclaves seuls, ne possédant rien, ne payaient rien. Enfin Charles-le-*Chauve* céda aux Normands la Neustrie, qui depuis lors prit le nom de Normandie.

Costume  
de Charles-  
le-Chauve.

Les monumens originaux de Charles-le-*Chauve* sont beaucoup plus nombreux que ceux des rois précédens, et nous en avons déjà rapporté quelques-uns en parlant du *Costume des Italiens*, pl. 6; 7 et 8. La première de ces planches offre le dessin d'une miniature tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Colberg; la seconde présente la figure de Charles, tirée d'une *Bible* manuscrite, dont les chanoines de Saint-Martin de Tours firent présent à ce roi en 869; la troisième, où Charles est représenté assis sur son trône, est tirée d'une autre *Bible* très-précieuse, également manuscrite, conservée autrefois dans les archives du monastère des Bénédictins de Saint-Paul hors des portes de Rome, et qui passa ensuite dans le couvent de S.-Calixte à Rome même, où cette miniature fut gravée par Nicolas Alemanni en 1625. La figure de Charles-le-*Chauve* que nous donnons au n.º 5 de la pl. 10, est copiée d'après un bas-relief en bronze, placé sur le tombeau de ce roi, au milieu du chœur de l'église de *Saint-Denis*. Il y est représenté tenant le sceptre d'une main, et de l'autre le globe; sa couronne est d'une forme ordinaire; sa chlamyde et sa tunique sont chargées de broderies; et sa chausure est marquée de losanges. La tête de Richilde, seconde femme de Charles-le-*Chauve* (pl. 11, n.º 4), est dessinée d'après une pierre gravée par l'abbé Fauvel, et rapportée par Montfaucon dans ses *Monumens*.

Costume  
de l'empereur  
Lothaire.

Nous ajoutons ici la figure de l'empereur Lothaire, frère de Charles-le-*Chauve*, tirée d'un *Manuscrit des Évangiles*, donné par

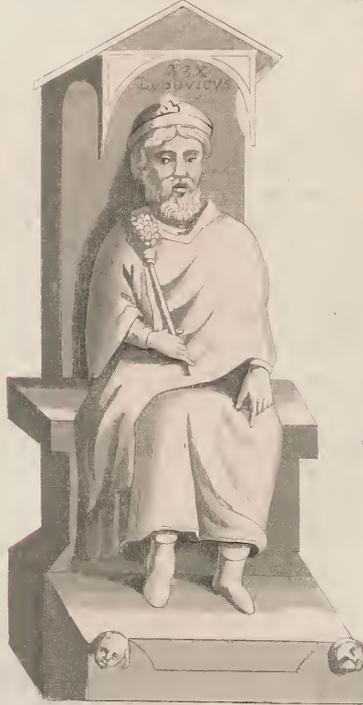




5



6



7



8



9



DK Beccoli



Lothaire même au monastère de Saint-Martin de Metz : cette miniature a été rapportée par Baluse dans le second volume des *Capitulaires*, ensuite par Montfaucon dans son ouvrage sur les *Monumens de la monarchie française*, tom. I., pl. XXVI, et nous en donnons une copie exacte au n.<sup>o</sup> 5 de la pl. II. Lothaire est assis sur son trône; il a les cheveux courts, comme presque tous les rois de la seconde race, au contraire des rois de la première qui les portaient ordinairement longs; sa couronne est d'une forme extraordinaire, et cela nous porte à croire que l'artiste l'a faite de fantaisie, car parmi les statues de tant de rois dont nous avons donné les dessins, aucune ne nous a offert de couronnes semblables à celle-ci; son sceptre fort long, et surmonté d'une espèce de pomme, s'amincit de haut en bas, de manière à terminer en pointe, et ressemble plutôt à une lance qu'à un sceptre; sa chaussure ne diffère pas beaucoup du *campagus* des anciens. Ses deux écuyers, placés d'un côté et de l'autre du trône, se font remarquer par la forme de leur casque: l'un porte dans sa main l'épée du prince; l'autre tient d'une main sa lance, et de l'autre son bouclier, armé d'une pointe dans le milieu de la partie convexe.

La Gaule épuisée, opprimée, pillée par les nobles, dominée par les évêques et les abbés, ne se montrait plus ni libre, ni monarchique, ni belliqueuse: c'était à la fois une théocratie corrompue et une aristocratie anarchique. La Germanie seule conservait encore le caractère guerrier des anciens Francs. Le nom de France, depuis si illustre, ne s'appliquait alors presque exclusivement qu'à la contrée située entre l'Océan et la Moselle, la Somme et la Loire. Paris n'occupait que l'étroit espace qu'on appelle aujourd'hui la *citè*. Cette ville était défendue par deux branches de la Seine, par de faibles remparts garnis de tours, et par deux ponts fortifiés, vains obstacles, qui ne l'empêchèrent point d'être prise et pillée par les Normands. Cependant, comme la magnificence romaine et gauloise avait depuis long-tems disparu de ce royaume, Paris brillait encore à cette époque d'un certain éclat en comparaison des autres villes, ou plutôt des autres bourgades françaises. Au milieu de la pauvreté générale, le poète Abbon reproche aux Parisiens le luxe de leurs vêtements, l'or et la pourpre qui les couvraient, la magnificence de leurs ceintures, leur faste orgueilleux, leurs débauches, les voluptés auxquelles ils se livraient. Il fait dans son poème une

*État  
de la France  
à cette époque.*

*Luxe  
des Parisiens;  
leurs  
habillemens.*

description exacte du costume des Parisiens de cette époque: ils portaient une chaussure dorée, soutenue par des courroies; ils enveloppaient leurs jambes de morceaux d'étoffe entourés de bandes croisées; leur camisole ou veste, d'où pendait un glaive soutenu par un riche baudrier, et attaché par des courroies blanches et vernies, était couverte d'un grand manteau carré, de couleur blanche ou bleue, court et ouvert sur les côtés, mais descendant par devant et par derrière, jusqu'aux pieds; l'usage général des habitans de cette ville était de porter à la main une canne de bois de pommier, ornée d'une pomme d'or ou d'argent.

Malgré les efforts de Charlemagne, les mœurs se corrompaient chaque jour, et les ténèbres de l'ignorance s'épaississaient graduellement: on ne voyait presque plus de nobles, et très-peu même d'ecclésiastiques qui sussent lire: et sous le règne de Charles-le-Chauve, Frotier, évêque de Poitiers, ainsi que Fuldrade, évêque de Paris, ne trouvant pas dans leur diocèse de prêtres qui pussent ouvrir un livre, chargèrent le moine Abbon d'apprendre par cœur à leur clergé quelques prières et quelques formules de leçons et de sermons.

Tel était, à la fin du neuvième siècle, l'état déplorable de cette monarchie, à laquelle tant d'hommes, aveuglés par les préjugés et par l'esprit de parti, attribuent aussi absurdement qu'opiniâtrément quatorze siècles de grandeur, de gloire et de prospérité.

#### LOUIS II DIT LE BÈGUE.

*An 877.*

Tous les ennemis de Charles-le-Chauve se réunirent pour disputer le trône à son fils. A leur tête on distinguait Bozon, frère de l'impératrice Richilde, deux Bernards, l'un marquis de Languedoc ou de Gothie, l'autre comte d'Auvergne, l'abbé Gauzelin, puissant par ses richesses, et fameux, dans ce tems de faiblesse, pour avoir défendu avec quelque courage la ville de Paris contre les Normands. Tous ces seigneurs, aspirant à l'indépendance, soulevaient leurs vassaux et une grande partie de la France en faveur de Louis I le *Germanique*, auquel ils comptaient vendre le sceptre plutôt que le donner. D'un autre côté l'archevêque Hincmar, ralliant autour de Louis-le-Bègue les principaux seigneurs de la France septentrionale, de la Lorraine et de la Neustrie, soute-

nait sa cause, mais sans abandonner les intérêts, ou pour mieux dire les passions des évêques et des grands: ainsi ce fut en dégradant la couronne de Louis, qu'il la lui conserva. Il lui recommanda de tout sacrifier pour apaiser les grands, qu'on appelait alors en France *Principes*, et de montrer en tout une déférence complète au clergé. Le roi, docile à ses avis, distribua avec profusion les dons, les promesses, les fiefs, les charges. Tous les seigneurs se réunirent autour de lui, et reconnurent sa faible autorité. L'archevêque Hincmar le couronna dans la ville de Reims le 18 décembre 877, et ce prince prit, dans les *actes publics*, le titre de *roi par la miséricorde de Dieu et par l'élection du peuple*. Il fut ensuite sacré et couronné par le pape Jean VIII, qui s'était réfugié en France, pour éviter les persécutions de Lambert, duc de Spolète, et d'Albert, marquis de Toscane. Ce timide roi permit que Bozon, comte de Provence, fondât le royaume d'Arles, qui comprenait la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais et la Franche-Comté. Il tomba grièvement malade à Autun; et l'art des médecins se trouvant impuissant pour le guérir, on le crut empoisonné. Le roi, sentant sa fin s'approcher, fit venir près de lui son fils aîné Louis, et le confia à la garde de Bernard, comte d'Auvergne, du grand Chambellan Théodoric ou Thierry, et d'un seigneur très-puissant, nommé Hugues-l'Abbé. L'état du roi s'aggravait chaque jour; il se fit transporter à Compiègne, et y mourut en 879, âgé de 35 ans, après un règne de 19 mois. Louis-le-Bègue, dans sa jeunesse, avait épousé Ansgarde, fille du comte Hardouin; elle lui avait donné deux fils, Louis et Carloman; mais Charles-le-Chauve, désapprouvant ce mariage, avait forcé son fils de le rompre, et d'épouser Alix ou Adélaïde, fille d'un roi d'Angleterre. Ce divorce servit d'aliment à la discorde, et de prétexte aux mécontents contre les enfans de Louis. Quand le roi mourut, sa seconde femme était enceinte; et le 17 septembre suivant, elle accoucha de Charles, qui, justifiant trop le surnom de *simple* qu'on lui donna, régna plusieurs années en France, pour la honte et pour le malheur de sa patrie.

Ce fut pendant la vie de Louis-le-Bègue que se forma la puissance des comtes d'Anjou, fondée par un Breton, nommé Ingelger, dont le fils Foulques-le-Roux devint célèbre par ses exploits contre les Normands.

*Costume  
de Louis-  
le-Bègue.*

Aucun ancien monument ne nous présente l'effigie de ce roi, à l'exception d'un sceau, rapporté par Mézerai et ensuite par Malliot, qui nous le montre couronné de laurier, les cheveux courts, rasés, et couvert d'un manteau formé de deux pièces d'étoffe agrafées sur les épaules. V. Malliot pl. XV, n.° 1, et au n.° 2 de la même planche la statue sépulcrale de la reine Ansgarde, copiée, comme à l'ordinaire, d'après Mézerai, qui la dessina sans doute de fantaisie.

#### LOUIS III ET CARLOMAN, ROIS DE FRANCE.

*Depuis 879  
jusqu'en 881.*

A la mort de Louis-le-Bègue, la France se vit en proie aux troubles que multipliaient l'ambition des grands, celle du clergé, l'affaiblissement du trône, l'oppression des peuples, et les invasions des Barbares. Cependant, au milieu de cette anarchie, dans cette contrée, où les peuples esclaves comptaient autant de grands et de petits souverains que de ducs, de comtes, de vicomtes, de barons, d'évêques, d'abbés et de nobles, un reste de respect pour la race Carlovingienne subsistait encore; on sentait confusément le besoin de l'appui d'un trône; et la couronne semblait à cette foule de seigneurs ambitieux un lien central nécessaire. Ce roi pourtant qu'ils désiraient, ils prétendaient le gouverner; chacun d'eux voulait choisir dans la race Carlovingienne le prince qui convenait le mieux à ses intérêts, de sorte qu'au lieu de s'unir pour défendre l'empire français contre les Barbares, ils le démembraient par leurs dissensions, et réunissaient ainsi, pour le détruire, toutes les fureurs de la guerre civile aux calamités des invasions étrangères. Toute la noblesse, à l'époque dont nous parlons, s'était divisée en deux factions pour donner un successeur à Louis-le-Bègue; les chefs de l'une soutenaient les prétentions de Louis III et de Carloman, fils du dernier roi; les chefs de l'autre se déclaraient en faveur de Louis de Germanie, roi de la France orientale. Après plusieurs disputes, les partisans des fils de Louis-le-Bègue parvinrent à faire reconnaître dans toute la France occidentale l'autorité des deux rois Louis III et Carloman, qui furent sacrés et couronnés par l'archevêque de Sens. Ces deux rois, de l'avis des seigneurs français, réglèrent en 880 le partage de leurs États: Carloman eut l'Aquitaine, et Louis III la Neustrie. Ils donnèrent sur le trône un rare exemple d'amitié fraternelle; ils rappelèrent les vertus des Pépin, et arrêtaient

quelque tems les incursions et les ravages des Normands. Mais leur règne ne fut pas de longue durée. Pendant que la valeur et l'activité de Louis donnaient un juste et brillant espoir à la France, une mort soudaine lui enleva ce jeune monarque : il mourut à Tours, âgé de 22 ans, et fut enterré à *Saint-Denis*. Il était brave, juste, généreux, modéré dans son ambition, mais impétueux dans ses amours. La violence de ce penchant fut, dit-on, la cause de sa mort. Les historiens de cette époque prétendent que ce prince, étant épris vivement de la fille d'un seigneur, nommé Germont, la rencontra, voulut vainement s'en faire écouter, la poursuivit, et que son cheval emporté, passant rapidement sous une porte basse, lui fracassa la tête et les reins. Les évêques et les seigneurs, après lui avoir rendu les derniers devoirs, prêtèrent serment de fidélité à son frère Carloman. Le sang de Charlemagne ne paraissait conserver encore quelque chaleur, que dans les veines de ce jeune roi. Il osa seul entreprendre de combattre les Normands, qui envahissaient la France de tous côtés ; il appela tous les Français aux armes ; mais la plupart des seigneurs refusèrent de joindre ses enseignes, ou les abandonnèrent presque aussitôt. Carloman, ne voyant autour de lui qu'un petit nombre de *Leudes* braves et fidèles, marcha cependant avec audace contre les Barbares, les attaqua brusquement, les mit en déroute, et poursuivit les fuyards jusqu'à leurs vaisseaux. Peu de tems après, les Normands, débarqués en plus grand nombre, remontèrent la Somme, et s'emparèrent d'Amiens. Carloman, trahi, contraint de céder au nombre, négocia, et obtint leur éloignement, en leur payant douze mille livres d'argent. Mais un funeste hasard termina, l'an 884, le règne et la vie de ce jeune prince : dans l'intervalle des combats, il se livrait au plaisir de la chasse ; un sanglier furieux le renversa, et le blessa mortellement. Les Annales de Metz prétendent qu'il fut percé par le glaive d'un de ses serviteurs, qui voulait le sauver et tuer le sanglier. Le monarque, dans le dessein de mettre cet homme à l'abri de tout danger, affirma généreusement qu'il n'avait été blessé que par les défenses de l'animal féroce. Le noble et belliqueux caractère de Carloman avait donné de justes espérances aux Français ; aussi il emporta leurs regrets dans la tombe. Ce prince ne laissait point d'enfans. Charles-le-*Simple*, fils de Louis-le-*Bègue*, n'avait alors que cinq ans ; et au milieu de tant de périls, la France ne pouvait livrer les

rènes de l'État aux mains d'un enfant, et s'exposer aux orages d'une régence. Ces motifs déterminèrent les évêques et les seigneurs à offrir la couronne à l'empereur Charles-le-Gros, fils de Louis-le-Germanique, qui était alors en Italie, et qui réunit ainsi sous son faible sceptre tout le vaste empire de Charlemagne, hors la Provence et une partie de la Bourgogne, dont Bozon conservait la possession.

*Costumes  
de Louis III  
et  
de Carloman.*

Nous ne pouvons donner aucune figure authentique de ces deux rois: celles que rapportent Mézerai, Malliot à la pl. XV d'après lui, et Bescher dans son *Abrégé historique de la France*, sont des figures de caprice. Les statues de Louis et de Carloman qu'on voit sur les tombeaux de ces princes dans l'église de *Saint-Denis*, et dont Montfaucon donne les dessins dans le prem. vol. de ses *Mon. Franç.* pl. XXIX, ne datent que du tems de Saint Louis; elles sont vêtues selon la mode de ce tems, et n'ont par conséquent aucune ressemblance avec les originaux.

#### CHARLES-LE-GROS.

*Depuis 884  
jusqu'en 888.*

Charles, surnommé le *Gros*, commença à régner en 884. Charlemagne et Charles-le-Gros possédèrent le même empire; l'un en fut la gloire, l'autre la honte; le premier éleva et illustra sa race; le second la dégrada et l'anéantit. A peine Charles fut-il reconnu roi de France, que les *Normands* recommencèrent leurs incursions. Ce roi cruel et rusé, croyant suppléer en quelque manière à son impuissance, eut recours à la trahison, et fit lâchement assassiner leur chef Godefroy. Une action aussi infâme enflamma de courroux ces peuples belliqueux: de toutes parts ils accoururent en armes, répandant partout le fer et la flamme. Leur principale armée s'empara de Pontoise, et investit Paris, dont l'enceinte ne renfermait alors que la partie appelée la *Cité*. Eudes était à cette époque gouverneur et comte de Paris; lui, son frère Robert, le comte Ragnaire et quelques autres seigneurs pleins de zèle et de courage, étaient décidés à soutenir l'honneur du nom des *Françs*, et à périr plutôt qu'à se rendre aux Barbares. L'empereur restait en Italie. Paris, assailli de toutes parts, privé de toute communication et de tout convoi par sept cents barques ennemies qui barraient la Seine, résistait seul à ces nouveaux destructeurs de la Gaule. Les Pari-

siens, sous la conduite de leur vaillant comte, faisaient de fréquentes sorties, et portaient la terreur dans le camp ennemi. Ce siège mémorable dura plus de trois ans. Enfin les assiégés, du haut de leurs murs, virent arriver l'empereur avec une armée nombreuse, et établir son camp sur la montagne de Montmartre. La France croyait l'heure de son triomphe arrivée; les Normands ne songeaient plus qu'à vendre chèrement leur vie; mais le lâche monarque, saisi de crainte à la vue de l'ennemi, n'ose le combattre, offre aux Normands des quartiers en Bourgogne, paie leur retraite, achète ainsi une honteuse trêve, et retourne promptement en Italie, laissant son nom, son sceptre, son armée et l'empire flétris d'une tache éternelle. Peu de tems après, Charles, qui avait déjà perdu tout droit au respect et à l'affection de ses sujets, exila son ministre Liutward; et privé alors des conseils et de l'appui de ce ministre, il laissa promptement éclater à tous les regards la faiblesse de son caractère. Il avait convoqué une diète générale à Tribur sur le Rhin, près de Mayence; les grands de Germanie y accoururent, non pour lui obéir, mais pour le détrôner. Toute la Germanie se souleva en faveur d'Arnould, exclu du trône à cause de sa naissance illégitime, mais qui s'en montrait digne par son courage. Charles cherche en vain des défenseurs, il est abandonné, même par sa sœur Hildegarde. Enfin il se soumit bassement à l'autorité du bâtard Arnould, qui lui accorda quelques terres en Allemagne, pour y vivre en simple particulier. Dix mois après cette convention, Charles mourut, laissant l'empire en troubles, et sa race en ruines. Il fut enterré dans une île du lac de Constance, l'an 888.

Charles, disgracié par la nature, était d'une énorme corpulence; ses jambes tortues ne pouvaient soutenir le poids de son corps; adonné à la débauche, il ne connaissait de passion qu'une gourmandise sans bornes. Malliot, pl. XV n.<sup>os</sup> 5 et 6, et Bescher à la pag. 33 de son *Abrégé historique*, représentent ce prince avec sa femme Richardè; mais toutes ces figures sont faites de fantaisie.

*Costume  
de Charles-  
le-Gros.*

#### *Interrègne.*

Il n'existait de descendant légitime de Charlemagne que Charles-le-Simple, fils d'Adélaïde et de Louis-le-Bègue; mais ce prince était un enfant incapable de soutenir ses droits. Plusieurs princes et sei-

*An 888.*

gneurs se disputaient vivement le trône de la France, et pendant ce tems les *Normands*, à la faveur de ces discordes et de ces prétentions, ravageaient son territoire. Les villes étaient sans défense, les champs sans culture; les lois se trouvaient sans force; on ne connaissait plus ni devoirs, ni droits, ni liens. L'excès des malheurs et des périls fit concourir tous les intérêts les plus opposés au salut commun, et la nécessité fit alors naître de ce cahos un nouvel ordre de choses. Ce fut le système féodal, monstre qui trop longtemps, sous le voile des préjugés les plus absurdes et de la plus crasse ignorance, mutila les sceptres, enchaîna les peuples, couvrit l'Europe d'épaisses ténèbres, et l'inonda de sang. Cependant, au moment où ce système s'établit, non seulement il sauva la France d'une destruction totale, mais il fut même dans ses premiers effets favorable à l'humanité. Comme on voyait partout briller le fer destructeur des Normands, et qu'il n'existait plus ni trône, ni grande armée qui pût arrêter ce torrent, chaque propriétaire fut forcé de s'armer pour veiller à sa propre défense. Chaque seigneur fortifia son château, et mit sa famille, ses biens, sa petite cour à l'abri de la surprise et du pillage. Jusque-là ces seigneurs, ne songeant qu'à s'enrichir en écrasant d'impôts leurs tributaires, en abusant de leurs magistratures de ducs et de comtes, qu'ils venaient de rendre héréditaires, ne s'étaient occupés que d'entasser dans leurs propres domaines le fruit de leurs rapines, de traîner à la suite des armées royales leurs malheureux vassaux, et de grossir leur trésor par le butin pris sur l'étranger. Mais les guerres intestines avaient remplacé les guerres étrangères; les rois ne pouvaient plus ni rien conquérir, ni rien défendre, ni rien donner, ni rien protéger. Chaque duc, chaque comte, chaque évêque, chaque abbé, contraint alors de se suffire à lui-même, sentit qu'il ne pouvait devenir puissant, qu'en proportion du nombre et de l'aisance des habitans de sa seigneurie: ainsi l'intérêt particulier les conduisit à la justice. De toutes parts, dans leur voisinage, les seigneurs les plus faibles implorèrent leur protection, offrant en échange leurs épées et leurs services sous le nom de vasselage; et la réciprocité des besoins leur fit contracter entre eux des liens durables. Tous ces petits rois qui s'étaient partagé la France, se conduisirent d'abord en souverains justes et paternels; ils adoucirent la servitude, ils réglèrent les tributs, de manière à laisser croître la population, l'agriculture, l'in-

*Système féodal.*

dustrie, et firent, en quelque sorte, des citoyens pour se donner des soldats: de sorte qu'en peu de tems la France, naguère sans défense et changée presque en désert, vit les murs de ses cités garnis de tours, les villages en armes, chaque montagne, chaque éminence protégée par un château, défendue par un fort, et la terre peuplée de cultivateurs soldats.

Sous ce système terrible et barbare, les *missi dominici* furent méconnus par les princes; les capitulaires, les lois anciennes tombèrent en désuétude, et furent remplacés par une législation coutumière, qui variait à l'infini, suivant les localités et le caractère de ces nouveaux *Régules*; enfin ils s'emparèrent du droit de battre monnaie, et de se faire la guerre entre eux. Chaque duc, chaque comte, reconnu comme seigneur par des nobles vassaux moins puissans, et qui tous exerçaient à leur tour leur suprématie sur des vassaux inférieurs, ne rendit plus au monarque qu'un hommage de vassal, et ne contracta avec lui que l'obligation de suivre ses enseignes, en cas de guerre, pendant un certain nombre de mois, ou de semaines.

Telle fut l'hydre monstrueuse, l'hydre aux mille têtes, qui dévora la noble, grande et glorieuse monarchie de Charlemagne. Cependant ce nouveau régime compta des écrivains éclairés parmi ses admirateurs. Il faut avouer que ce système redoutable et bizarre sauva momentanément la France de la fureur d'autres monstres non moins dangereux, les Normands, les Hongrois, les Sarrasins; mais il n'en eut pas moins le funeste résultat de morceler, pour des siècles, un beau royaume en mille tyrannies agglomérées, et de tenir sous le joug de l'humiliation une nation vaillante. Quoi qu'il en soit, on doit regarder cette époque comme une des plus remarquables de l'histoire de France.

#### Eudes.

L'incertitude dans laquelle la monarchie flottait entre tant de prétendans, ne pouvait pas durer; Eudes l'emporta sur ses rivaux. <sup>Depuis 888</sup> Hardi dans ses entreprises, audacieux dans les combats et prudent <sub>jusqu'en 898.</sub> en politique, duc de Neustrie, comte de Paris, sauveur de la capitale, c'était alors le héros de la France. La plupart des seigneurs français réunirent leurs suffrages en sa faveur; il fut proclamé roi

par eux, et sacré par l'archevêque de Sens. En acceptant le sceptre, ce prince adroit déclara qu'il ne le prenait que pour le rendre à Charles-le-*Simple*, dès que ce fils d'Adélaïde et de Louis-le-*Bègue* serait en âge de le porter. Cette modestie lui concilia beaucoup d'esprits; mais elle fut aussi la cause de la diversité d'opinions qui existe à son égard parmi les Annalistes de ce tems: les uns ne le considèrent que comme régent, et les autres comme monarque; mais les faits décident cette question. Il existe une médaille, frappée alors à Toulouse, qui porte cette légende: *Odo, gratia Dei, rex*; et Baluse rapporte plusieurs *capitulaires* qui lui donnent le même titre. Il régna en effet dix ans, et remporta pendant ce tems sur les *Normands* deux victoires décisives. Ce prince actif et vaillant, las enfin de l'indocilité de ses vassaux, du peu de foi de ses alliés, de la mollesse de ses guerriers, aigri de devoir toujours combattre et vaincre sans soldats, et dégoûté de régner sans autorité, conclut la paix avec Charles-le-*Simple*, gardant pour lui les pays situés entre la Seine et les Pyrénées, et abandonnant au fils d'Adélaïde tous les États compris entre la Seine et la Meuse. Eudes ne survécut qu'un an à ce traité; il fut enterré à *Saint-Denis* en 898. Son fils, nommé Arnould et proclamé roi, mourut peu de jours après, et toute la France reconnut l'autorité de Charles-le-*Simple*.

Costume  
d'Eudes.

La figure du roi Eudes rapportée par Montfaucon (pl. XXIX du I.<sup>er</sup> vol. des *Mon. Franç.*), est copiée d'après une statue du tombeau de ce prince à *Saint-Denis*; mais cette statue date du règne de Saint Louis, ainsi que tant d'autres dont nous avons parlé plus haut, et n'a par conséquent rien d'original. Malliot (pl. XV, n.<sup>os</sup> 8 et 9) donne le dessin de deux sceaux du roi Eudes, où il est représenté avec les cheveux courts, et un diadème sur la tête.

#### CHARLES-LE-SIMPLE.

Depuis 898  
jusqu'en 929.

Deux seuls descendans directs de Charlemagne, Charles et Louis, possédaient alors la plus grande partie de l'empire; le premier, à qui la faiblesse de son caractère fit donner le surnom de *Simple*, régna en France; l'autre, en Germanie: le reste des vastes possessions du fondateur de cet empire était partagé entre quatre princes, issus par les femmes de la race Carlovingienne: Rodolphe était

roi de la Bourgogne Transjurane; Louis, fils de Bozon, régnait en Provence; Lambert, fils de Guy, et Bérenger se disputaient le trône d'Italie. Les huit premières années du règne de Charles ne présentent que le tableau de nouvelles incursions des Normands: ces hordes farouches brûlèrent le château de Tours et l'église de Saint-Martin; et peu après elles s'emparèrent de Rouen, sous la conduite du fameux Rollon, leur chef. Charles, persuadé qu'il entreprendrait vainement de chasser un ennemi si formidable, aima mieux conclure avec lui un traité de paix, qui fut signé en 912 à Saint-Clair-sur-Epte. Le roi, regardant alors le démembrement d'une province comme le salut du royaume, offrit au duc des Normands de lui céder une partie de la Neustrie voisine de la mer, et de lui accorder la main de sa fille Gizèle, pourvu qu'il promît de se faire chrétien, et de lui prêter foi et hommage. Rollon exigea plus: il demanda la suzeraineté de la Bretagne, dont le duc Alain venait de mourir: le roi y consentit, et les seigneurs Bretons, vaincus après quelque résistance, se soumirent. Le nouveau duc de Normandie remplit ses engagements, et reçut le baptême, ayant pour parrain le comte Robert, duc de France, dont il prit le nom. La Neustrie, cédée à Rollon, fut depuis appelée Normandie du nom de ses habitants. Robert avertit Rollon qu'il devait prêter au roi l'hommage convenu, et que, suivant l'usage, il fallait qu'il s'agenouillât devant le monarque: « Jamais, répondit le fier Normand, je ne baiserais les pieds d'un homme, et ne me prosternerai devant lui. » Vainement les seigneurs français, accoutumés à ces démonstrations serviles, voulurent fléchir l'orgueil du guerrier; tout ce que leurs instances purent obtenir, ce fut qu'un soldat Normand remplit pour lui cette formalité. Rollon, suivi de ses chefs belliqueux, parut donc devant le trône où Charles était assis, entouré de la noblesse française: par l'ordre du Normand, un soldat s'agenouille, saisit la jambe du roi, et la lève si haut et si brusquement, que ce prince est renversé. Tous les Barbares éclatèrent de rire, en voyant cette chute qui excitait l'indignation française; mais Charles, qui préférerait à tout la paix, dévora cet affront en silence (1).

*Rollon duc  
de Normandie.*

(1) Cinq ans après Rollon mourut, et son fils Guillaume *Longue-Épée* lui succéda. L'hérédité des grands fiefs était déjà solidement établie. Dans le même tems, deux puissans seigneurs, Baudouin, comte de Flandre, et Robert, comte de Flandre, se disputaient le trône de France.

*Robert, comte  
de Paris,  
proclamé roi.*

Un roi si faible était peu capable de contenir ses vassaux turbulens qui le méprisaient. Régnier, duc de Lorraine, et Robert, comte de Paris, frères du roi Eudes, répandirent partout l'esprit de sédition et de révolte. On ne tarda pas à braver ouvertement l'autorité du roi. Au milieu d'une assemblée tenue à Soissons, le comte Robert, s'adressant avec hauteur à Charles, lui reprocha publiquement son aveuglement pour son ministre, l'injustice de ses faveurs, et la pusillanimité de son caractère; en même tems lui et ses amis, suivant un antique usage, rompirent et jetèrent à terre une paille qu'ils tenaient à la main, déclarant par là qu'ils renonçaient à l'obéissance et à tous les liens contractés avec le roi. Charles, cherchant à écarter l'orage par une soumission qui ne devait servir qu'à enhardir la témérité, promit de s'amender, et n'obtint qu'une trêve de sept mois: à peine fut-elle expirée, que Robert, prenant les armes, se rendit maître de Laon, s'empara des trésors du roi, et avec cet argent acheta les suffrages d'un grand nombre de seigneurs, qui le proclamèrent roi, et forcèrent Hervé, archevêque de Reims, à le sacrer. Charles, décidé à défendre son trône, alla attaquer Robert près de Soissons, lui livra bataille, et le renversa mort d'un coup de lance; mais la victoire lui échappa. Hugues-le-Blanc, fils de Robert, ralliant les fuyards, rétablit le combat, et, secondé par le comte de Vermandois, mit en pleine déroute l'armée royale. Après ce triomphe, les seigneurs de son parti voulaient le proclamer roi; mais ce prince sage et vaillant dédaigna de l'être, et préféra le sort d'un puissant duc de France à celui d'un faible monarque. Cependant, ne voulant pas se soumettre à l'ennemi de son père, il conseilla aux seigneurs, qui soutenaient sa cause, de donner la couronne à son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne,

dres, et Foulques le *Roux*, comte d'Anjou, moururent, laissant sans contestations ces deux comtés à leurs fils. Cette hérédité des fils, constituant la vraie noblesse, faisait déjà sentir aux seigneurs la nécessité de se distinguer de ceux qui portaient le même nom de baptême qu'eux. A l'époque dont nous parlons, les surnoms de *Longue-Épée*, de *Fier-à-bras*, de *Tête-torse*, de *Taille-fer* et autres, tenant aux qualités physiques et morales, étaient déjà devenus d'un usage commun: ainsi, par exemple, quelques années après, comme Henri de Saxe chassait au faucon, quand il apprit la nouvelle de son élection, il fut surnommé l'*Oiseleur*. Cette coutume des surnoms précéda de peu celle des noms de famille.

mari de sa sœur Emma. Raoul fut donc élu, et proclamé roi. Pendant ce tems une nombreuse armée Germaine se préparait à relever le trône de Charles, et faisait chanceler sur la tête de Raoul une couronne usurpée. Dans cet extrême péril, Raoul dut son salut à Herbert, comte de Vermandois, qui le délivra de Charles par une trahison. Le roi, trop simple, trompé par les démonstrations d'attachement du perfide Herbert, le suivit à Péronne, où il fut fait prisonnier, et enfermé peu de jours après dans le fort de Château-Thierry. La reine Ogine, instruite du malheur de son époux, se sauva précipitamment en Angleterre avec son jeune fils Louis, à qui cet exil fit donner le surnom d'*Outremer*. Raoul et Herbert, plus rivaux qu'amis, traitaient leur prisonnier avec un respect apparent, et le berçaient de tems en tems du chimérique espoir de remonter sur le trône; mais la mort seule le tira de sa prison. Il termina ses jours à Péronne en 929, à l'âge de 50 ans, après 30 ans de règne, dont il en avait passé six dans les fers.

*Raoul  
proclamé roi.*

*Charles fait  
prisonnier  
à Péronne.*

*Il y meurt  
en 929.*

Les portraits de Charles-le-*Simple* et de sa femme Ogine, donnés par Malliot (pl. XVI) d'après Mézerai, sont dessinés de fantaisie. Montfaucon ne rapporte aucun monument de ce prince.

*Son costume.*

#### RAOUL.

Raoul, resté seul maître du trône, attaqua les Normands dans le Limousin, et en fit un grand carnage: il conduisit ses troupes en Provence, et la victoire l'y suivit. Pendant ce tems, Henri, roi de Germanie, s'affermir dans la Lorraine: l'inconstant Herbert avec Arnould, comte de Flandres, et Gilbert, duc de Lorraine, se déclarèrent vassaux de Henri-l'*Oiseleur*, se liguèrent, et prirent les armes contre le roi de France. Raoul et Hugues-le *Grand* les battirent, forcèrent le roi de Germanie à l'inaction, et s'emparèrent de presque tous les États d'Herbert. La médiation des rois de Germanie et de la Bourgogne Transjurane obtint de Raoul, pour Herbert, une paix avantageuse; et, malgré les sages représentations de Hugues-le-*Grand*, le roi rendit à ce traître les places qu'il avait perdues: il est vrai qu'une nouvelle invasion des hommes du nord en Berri, en Torraine, et des Hongrois en Bourgogne, semblait rendre cette condescendance nécessaire. Au reste, la France n'offrit plus alors aux Barbares une proie facile; la nation, réveillée, était

*Depuis 929  
jusqu'en 933.*

redevue belliqueuse; le pays était peuplé de soldats et hérissé de forts; partout les milices nationales battirent leurs sauvages ennemis. Raoul remporta une victoire complète sur les Hongrois. Cette victoire fut la dernière de sa vie et de son règne: il mourut en 936, d'une phtisie, et ne laissa point de fils. Ce prince mérita et obtint le renom d'un politique habile, d'un guerrier vaillant, d'un capitaine heureux et rapide: il sut par la force de son caractère se maintenir sur un trône usurpé, il força les plus grands vassaux du royaume à confirmer son élévation, et les esprits les plus turbulents à s'y soumettre.

*Costume  
de Raoul.*

Malliot ( pl. XVI ) donne les portraits de Raoul et de Berthe sa femme. Ils sont copiés d'après Mézerai, qui dit avoir tiré le premier d'un sceau de Raoul que l'on conservait à *Saint-Denis*; et le second, d'une statue qui existait à Sens. Cependant Montfaucon ne fait point mention de ces monumens.

*Costume  
des Hongrois.*

Le même auteur, en parlant ensuite des Hongrois, dit qu'ils se rendirent formidables en France par leurs mœurs féroces, par leur physionomie hideuse, et par leur manière de combattre. Leur laideur était accrue par les incisions qu'on faisait sur leur visage lorsqu'ils étaient encore enfans, afin de rendre leur aspect plus terrible, et de les accoutumer à la douleur; ils ne conservaient de cheveux que vers le sommet de la tête: la chair crue et le sang des animaux étaient leur nourriture et leur boisson ordinaire; leurs femmes, d'un caractère aussi féroce qu'eux, les suivaient aux combats. L'arc et la flèche étaient leurs armes favorites: peu adroits à manier l'épée, ils ne combattaient que de loin, et, ainsi que les *Parthes*, ils n'étaient jamais plus à craindre que dans leurs fuites simulées.

*Autres  
coutumes.*

Les nobles rebelles, qui voulaient de nouveau se soumettre à leur souverain, devaient paraître devant lui avec l'épée pendue au cou, avouant par là qu'ils avaient mérité de perdre la tête; mais les roturiers venaient la corde au cou, pour donner à connaître qu'ils avaient mérité d'être pendus.

#### LOUIS IV, DIT D'OUTREMER.

*Depuis 936  
jusqu'en 954.*

Déjà trois fois l'hérédité du trône avait été violée, et le sceptre de Charlemagne était successivement passé dans les mains d'Eudes, de Robert et de Raoul. Ces exemples excitaient l'ambition des

grands, et chacun d'eux croyait pouvoir aspirer au trône, qui devenait ainsi pour la paix publique un écueil au lieu d'un appui. Après la mort de Raoul, Herbert, comte de Vermandois, crut pouvoir aspirer au trône; mais les anciens partisans de Charles-le-Simple élevèrent la voix en faveur de son fils exilé, Louis d'Outremer. Hugues-le-Grand, qui paraissait alors le plus digne du trône, trouvait plus de gloire à faire des rois, qu'à l'être. Ce prince, d'accord avec le roi d'Angleterre Adelstan, frère de la reine Ogine, fit pencher la balance en faveur de Louis. Herbert, contraint de céder, se soumit, et les seigneurs assemblés proclamèrent roi Louis d'Outremer, qui fut couronné à Laon par Artaud, archevêque de Reims. Louis, monté sur le trône, voulut conquérir la Lorraine, mais l'empereur Othon le força de se retirer. Il eut beaucoup de peine à maîtriser l'ambition de ses grands vassaux, accoutumés à vivre en rois dans leurs domaines, et à se révolter à tous momens. Il prit la Normandie à Richard, fils du duc Guillaume Longue-Épée; mais Haigrold, roi de Danemarck, étant venu au secours de ce dernier, mit les Français en déroute, et fit prisonnier leur roi, qui fut jeté à Rouen dans une prison. Vainement Louis espérait que Hugues-le-Grand viendrait à son secours; ce prince déclara que la détention du roi était juste, et qu'on ne devait lui rendre la liberté, qu'après qu'il aurait rendu la Normandie à Richard. Ce fut en vain que Gerberge, femme de Louis, implora le secours de son frère Othon: le roi de Germanie répondit qu'il n'avait point à se plaindre des Normands, et que Louis avait mérité son malheur. Enfin les Normands, en 946, accordèrent aux instances de Hugues la liberté du roi, pourvu que ce dernier donnât pour ôtage son second fils Carloman, jeune prince qui mourut la même année. Louis IV finit ses jours d'une manière funeste: comme il poursuivait un jour sur les bords de la rivière d'Aisne un loup furieux, son cheval effrayé tomba, et le roi blessé mourut des suites de cette chute en 954. Il avait vécu 33 ans, et il expira la dix-huitième année de son règne. Ce prince avait eu deux filles et cinq fils; trois de ses fils moururent jeunes; et Lothaire, l'aîné des deux autres, était âgé de 14 ans, lorsqu'il monta sur le trône, en succédant seul à son père. Charles, le dernier de tous, n'eut point de part à son héritage: le domaine royal était tellement borné, qu'il ne pouvait plus se diviser. Mathilde, une des filles de Louis, épousa Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane.

*Costume  
de Louis IV.*

La statue de Louis IV d'*Outremer*, qui existe à Saint-Remi de Reims, est rapportée par Montfaucon dans le prem. vol. de ses *Mon. Franç.* Elle le représente assis sur son trône (voy. pl. 11, fig. 6); sa couronne, semblable à un diadème, est fermée dans le haut; sa barbe est longue; il tient un sceptre terminé en pomme de pin; son habit, sa chaussure et son trône sont fort simples. Son sceau (pl. 11, fig. 8), dont le père Mabillon a donné le dessin, le représente avec la couronne radiée: particularité singulière, car de toutes les statues de rois que nous connaissons, aucune, excepté celles du portail de la cathédrale de Chartres, ne porte de couronnes de cette forme. Nous ne reproduirons point ici les figures de Louis et de Gerberge sa femme données par Malliot à la planche XVI de son ouvrage, parce qu'elles sont copiées d'après Mézerai.

#### LOTHAIRE.

*Depuis 954  
jusqu'en 986.*

La race Carlovingienne voyait graduellement s'élever la maison de Robert-le-*Fort*, qui devait bientôt la chasser du trône. L'ambition de Hugues-le-*Grand*, non pour lui, mais pour sa famille, était totalement dévoilée, et Gerberge craignait qu'il ne voulût déjà s'emparer d'une couronne réellement usurpée par Eudes, par Robert et par Raoul. En effet tous ses vassaux lui offraient de le proclamer roi; mais, pour la troisième fois, Hugues refusa de se rendre à leurs vœux: il croyait imprudent de tenter une telle entreprise, qui n'ajouterait qu'un vain titre à sa puissance, et qui pouvait armer contre lui des ennemis formidables. Hugues, prévoyant ces obstacles, n'essaya point de le surmonter: il promit à la reine Gerberge de soutenir le sceptre de son fils, et tous les seigneurs et évêques de France proclamèrent roi Lothaire, qui fut sacré à Reims. Hugues, déjà duc de France et de Bourgogne, reçut encore le titre de gouverneur pour le roi en Aquitaine. Guillaume, duc d'Aquitaine, prit les armes pour défendre son duché: Hugues marcha contre lui, lui livra bataille, et remporta une victoire complète. Le duc Guillaume, réduit par cette défaite au titre de comte de Poitiers, évita la mort par la fuite. Ce triomphe termina glorieusement la carrière belliqueuse et la vie de Hugues: il mourut en 956, peu de tems après son retour à Paris. Les Français avaient donné à ce prince plusieurs surnoms. Ils l'appelaient l'*Abbé*, parce qu'il possédait les

*Mort  
de Hugues-  
le-Grand  
en 956.*

abbayes de Saint-Martin, de Saint-Denis et de Saint-Germain; le *Blanc*, à cause de l'éclat de son teint; enfin le *Grand*, par respect pour sa puissance et pour son courage. Il laissa quatre fils: Hugues *Capet* eut pour lot les comtés de Paris et d'Orléans; plus tard, il devint duc de France et roi: ses frères Othon, Eudes et Henri furent successivement ducs de Bourgogne; mais le duc Guillaume reprit sur eux l'Aquitaine. De l'année 966 jusqu'en 976, la France jouit enfin d'une tranquillité qui depuis long-tems lui était inconnue. Lothaire mérite qu'un jugement impartial voie en lui deux hommes différens: tant qu'il fut sous la tutelle et l'influence de la reine Gerberge sa mère, toutes ses actions portèrent l'empreinte de la faiblesse, et de la ruse; mais dès qu'il gouverna par lui-même, il se conduisit en roi, se montra juste, actif, ferme, et marcha sans détour au noble but qu'il se proposait, celui de rétablir en France la gloire nationale, la puissance des lois, l'ordre public et l'autorité royale. Son mariage avec Emma, fille d'Othon, fut solennellement célébré. Le roi de Germanie, étant retourné en Italie, fut proclamé empereur à Rome, et ce qui prouve que la tranquillité régnaît alors dans l'occident, c'est que Lothaire et Hugues-*Capet* purent s'éloigner de la France, et assister au couronnement de l'empereur. Othon-le-*Grand* mourut peu de tems après en 973, et laissa le trône de Germanie à son fils Othon II, auquel Lothaire enleva la Lorraine. Peu s'en fallut que dans cette guerre, Othon, surpris par Lothaire à Aix-la-Chapelle, ne fût fait prisonnier. L'empereur cependant se vengea l'année d'après. Il parut à la tête de 60,000 Germains dans la Lorraine, qu'il devasta, ainsi que la Bourgogne; et continuant sa marche rapide, il arriva jusque sous les murs de Paris, dont il brûla les faubourgs. Hugues-*Capet* sortit à la tête des Parisiens, et se jeta sur les assiégeans avec tant d'impétuosité, que les Allemands, frappés d'épouvante, cherchent leur salut dans la fuite: au même instant Lothaire, le duc de Bourgogne et son frère Geoffroi-*Grise-Gonelle* tombent sur les fuyards, et en font un grand carnage. Othon, vaincu, conclut la paix en 980; il garda la Lorraine, mais comme fief de la France, pour lequel il rendit hommage au roi. Hugues-*Capet* et son frère, se croyant trop peu vengés, montrèrent hautement leur mécontentement de cette paix. Quatre ans après, Othon II mourut, laissant l'empire à son fils Othon III. Le commencement du règne de ce monarque fut troublé par

une révolte du duc de Bavière; et Lothaire se préparait à profiter de l'embaras où se trouvait l'empereur, pour reconquérir la Lorraine, lorsque la mort le surprit: il avait alors 46 ans, et en avait régné trente-deux. On crut que la reine Emma avait abrégé les jours de son mari par le poison.

*Costume  
de Lothaire  
et d'Emma.*

Mabillon rapporte un sceau de Lothaire, où ce prince est représenté avec une couronne d'une forme singulière, il tient d'une main un sceptre terminé par une espèce de fleur de lis, et de l'autre une masse d'armes ( voy. pl. 11, fig. 9 ). Dans l'église de *Saint-Remi* de Reims, on voit Lothaire assis sur son trône, avec cette inscription *Rex Lotharius* ( voy. même pl., fig 5 ); sa barbe est semblable à celle de son père; sa couronne consiste en un simple cercle, surmonté de quelques petites fleurs; son sceptre est terminé par une fleur; enfin par dessus la tunique il porte une chlamyde agrafée sur l'épaule droite: ce que l'on remarque de particulier dans cette sculpture, c'est une figure d'homme assise aux pieds de Lothaire, et qui paraît occupée à le chausser. La peinture que nous rapportons au n.º 6 de la pl. 10, est tirée d'un livre de prières de la reine Emma; elle fut faite du tems même de la reine, et c'est une des plus belles du livre. A gauche, on voit le roi Lothaire qui tient son fils Louis par la main; à droite, est la reine Emma avec Othon son fils, qu'elle tient également par la main. Cet enfant mourut jeune: il était chanoine de l'église de Reims, et c'est pour cela qu'on le représente avec la tonsure: son habit cependant, dans la peinture dont nous parlons, est de couleur rouge. Les couronnes de Lothaire et de son fils Louis sont d'une forme particulière: leurs tuniques courtes ne descendent que jusqu'aux genoux.

#### LOUIS V, DIT LE *FAINÉANT*.

*Depuis 986  
jusqu'en 987.*

Louis, fils de Lothaire, lui succéda: il était âgé de 19 ans, et avait épousé, pour son malheur, Blanche, fille d'un seigneur d'Aquitaine. Tous les grands confirmèrent par leurs suffrages l'élévation de Louis, et déclarèrent sa mère Emma régente. Bientôt les intrigues de la cour brouillèrent le fils avec la mère; et on accusa celle-ci de favoriser les intérêts de l'empereur Othon. On soupçonna, non sans fondement, Hugues-Capet de semer ces divisions dans la

famille royale; et s'il n'en fut pas l'auteur, il sut au moins en profiter. La reine Blanche, trop liée d'amitié, pour son honneur, avec Hugues *Capet*, montrait un grand éloignement pour son époux. Peu de tems après, ce prince, qui n'avait régné que quatorze mois, mourut en 987, sans laisser d'enfans: on le crut généralement empoisonné. Charles, duc de la basse Lorraine, et oncle de Louis, fut proclamé roi; mais il ne put long-tems conserver la couronne, qui lui fut arrachée par Hugues *Capet*. Ainsi la race Carlovingienne s'illustra, fleurit, disparut, comme toutes les races royales: en tout tems on les vit s'élever sous un glaive victorieux, et tomber sous un sceptre faible.

Malliot (pl. XVII, n.<sup>o</sup> 6) rapporte un sceau de Louis V, que l'on conservait à *Saint-Denis*, à ce que dit Mézerai; mais dont cependant Montfaucon ne parle point. Le portrait de ce roi donné par Bescher, étant dessiné de fantaisie, nous avons cru inutile de le rapporter ici. La figure de femme que nous offrons au n.<sup>o</sup> 7 de la pl. 10, représente Adèle de Vermandois, femme de Geoffroi *Grise-Gonelle*, comte d'Anjou, mort en 987; elle est tirée d'un bas-relief du tombeau de cette dame, placé dans l'église de *Saint-Aubin* d'Angers, dont elle fut la fondatrice.

*Costume  
de Louis V.*

## LA FRANCE SOUS LES CAPETS

### TROISIÈME DYNASTIE.

#### HUGUES *CAPET*.

**C**HARLES de *France*, duc de Lorraine, oncle paternel de Louis V, mort sans enfans, dernier rejeton de la race Carlovingienne, ne put ni faire appuyer, ni défendre par un vœu national ses droits au trône. Hugues *Capet* (1) prévoyant, sage, hardi, rusé, savait

*Depuis 987  
jusqu'en 996.*

(1) Le peuple avait donné à Hugues le surnom de *Capet*, pour indiquer qu'il le regardait comme un homme de bonne tête et d'un grand génie. *Séguir*.

se concilier et s'attacher tous les partis, tandis que Charles les trompait tous. L'un bravait imprudemment les préjugés de son siècle, l'autre s'y soumettait pour s'en servir. Charles menaçait, enlevait les reines et emprisonnait les évêques: il fut trahi, abandonné, excommunié. Hugues rendait aux évêques de riches abbayes; il plaisait surtout à la crédulité populaire, en portant sur ses épaules, pieds nus, pendant une lieue, la châsse de Saint Riquier: il fut béni et couronné par les prêtres. Le descendant de Charlemagne parlait avec hauteur des droits de la royauté, et des usurpations de la noblesse: Hugues promettait aux seigneurs de changer leurs usurpations en droits irrévocables. Hugues *Capet*, décidé à s'emparer du trône, parut inopinément à Noyon, à la tête de ses troupes, au moment où Charles y rassemblait une ombre de parlement. Ses partisans épouvantés prirent la fuite. Hugues, réunissant autour de lui une assemblée plus nombreuse de seigneurs et d'évêques, fit valoir à leurs yeux un testament, par lequel le roi Louis lui léguait sa couronne. Ils le proclamèrent donc roi, le dernier jour du mois de juin, 987, et l'archevêque Adalbéron, alléguant pour se délier de ses sermens l'excommunication lancée contre le duc Charles, donna solennellement dans Reims l'onction sainte au duc de France. Le duc de Lorraine de son côté s'occupait des moyens de soutenir ses droits les armes à la main; il lève une armée, la conduit sur les terres du royaume, se rend maître par trahison de la ville de Laon, s'empare de Reims et de Soissons; mais son indolence lui fit perdre le fruit de ses victoires. Au lieu de combattre, Charles négocia, et conclut avec Hugues une trêve plus favorable au vaincu qu'au vainqueur. Tandis que Hugues était forcé de s'éloigner, et de conduire ses troupes en Poitou pour combattre le duc d'Aquitaine Guillaume III, Charles rompit la trêve en 990, reprit les armes, et s'empara de plusieurs villes. Guillaume, totalement défait, se vit dans la nécessité de se soumettre et de reconnaître son vainqueur pour roi. Cette victoire décida du sort de la France. Charles ne fut plus entouré que de traîtres. Hugues, dès lors, certain de triompher sans combattre, s'approcha promptement de Laon, où Charles se reposait avec une imprudente sécurité sur la fidélité de ses soldats corrompus, et de l'évêque Asselin, son perfide ministre. La nuit du Jeudi-Saint 991, ce lâche prélat livra une porte de la ville aux ennemis; et Charles, qui dormait paisiblement sur sa foi, se réveilla dans les fers. Ce dernier descendant de Char-





lemagne fut enfermé avec sa femme dans une tour de la ville d'Orléans. Charles n'eut pas long-tems à supporter ses fers, il mourut en 994 dans sa prison. Il laissa deux fils, Othon et Louis, ainsi que deux filles, Gerberge et Hermengarde: l'empereur Othon leur offrit son palais pour asile. L'aîné des jeunes princes, Othon, posséda le duché de Lorraine, et mourut sans laisser d'enfans; le sort de Louis resta ignoré. Gerberge fut mariée à Lambert, comte de Louvain, et Hermengarde à Albert, comte de Namur. Ce fut ainsi que cette race Carlovingienne, qui avait jeté un si vif et si rapide éclat dans l'Occident, s'éteignit comme une pâle lumière, sans exciter de surprise, et sans laisser de regrets.

Hugues, sans rivaux, réunit le duché de France à la couronne. Paris continua à être sa résidence, et devint la capitale du royaume. La victoire était générale et complète, mais non la soumission. Le reste de la vie de Hugues fut une lutte continuelle contre ses grands vassaux, qui voulaient qu'un monarque couronné par eux ne fût qu'un fantôme brillant, et qu'il ne jouît que d'une ombre de puissance. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que tout était changé: au lieu des faibles Carlovingiens, qui ne possédaient que Laon et Soissons, ils s'étaient donné un roi, grand par son caractère, fort par ses triomphes, et puissant par ses vastes possessions. Hugues-Capet abaissa l'orgueil de ses fiers vassaux; et pour affermir l'autorité de sa race, il associa à sa couronne son fils Robert, que tous les seigneurs reconnurent pour roi. Hugues avait éprouvé, dans sa brillante et laborieuse carrière, trop de fatigues de corps et d'esprit pour que sa vie pût être longue: il mourut à Paris le 29 août 996, âgé de 55 ans; il en avait régné neuf. Ce prince fut enterré dans l'abbaye de *Saint-Denis*. Blanche ne lui donna pas d'enfans; mais il laissa de sa première femme Adélaïde, fille du duc d'Aquitaine, un fils, nommé Robert, dont nous avons parlé plus haut, et trois filles: la première épousa le comte de Hainault, la seconde le comte de Nevers, et la troisième le comte de Ponthieu, auquel elle porta pour dot le comté d'Abbeville.

Nous ne répéterons point ici la figure de Hugues-Capet donnéé par Mézerai et Bescher, et nous nous en tiendrons aux monumens de Montfaucon; cet auteur, dans ses *Antiquités de la France*, rapporte trois statues, la première de Hugues-Capet, la seconde de Robert, et la troisième de Constance sa femme (voy. pl. 12, n.<sup>os</sup> 1,

Costume  
de  
Hugues-Capet.

2 et 3) : seulement nous observerons que ces statues furent refaites sous le règne de Saint Louis. La statue de Robert ( fig. 4 ) le représente à genoux, elle est probablement originale, et existe à Melun, dans l'église de *Saint-Sauveur*, fondée par ce roi. Nous avons en outre deux sceaux grossièrement gravés : l'un de Hugues, et l'autre de Robert : Hugues tient une *main de justice*, et c'est la première fois que paraît ce symbole dans les monumens français : voy. pl. 13, fig. 1. Robert tient un sceptre terminé par une fleur de lis : voy. même pl., fig. 2. Ces deux rois ont l'un et l'autre un globe dans la main gauche. Du-Cange donne le dessin des couronnes des rois de la troisième race : voy. même pl. fig. 3 et 4. Mézerai rapporte aussi les portraits des deux femmes de Hugues, Adélaïde et Blanche, que Malliot a copiés à la pl. XVIII de son ouvrage. « On a remarqué, dit Vely, que le roi Hugues-Capet, depuis la cérémonie de son sacre, ne voulut plus porter ni sceptre, ni couronne, ni habit royal, pas même dans ces jours de solennité, où les rois ses prédécesseurs ne paraissaient jamais qu'avec tout le faste de leur dignité. »

## ÉTAT DE LA FRANCE ET COUTUMES DES FRANÇAIS

A LA FIN DU X.<sup>me</sup> SIÈCLE.

**H**UGUES-Capet transmet paisiblement le sceptre à son fils, non plus comme une conquête à terminer, mais comme un héritage à conserver. L'empire des Francs n'existait plus. La couronne impériale de Charlemagne était portée par un prince Allemand, qui régnait en Italie comme en Germanie. La Lorraine et l'Austrasie faisaient également partie du nouvel empire. Les terres orientales de l'ancienne Bourgogne, la Savoie, le Dauphiné, et presque toute la Provence formaient un royaume séparé sous le nom de Bourgogne Transjurane, et relevaient de l'empire de Germanie. Malgré toutes les pertes qu'il avait faites, le roi des Français réunissait encore sous son autorité le vaste territoire qui s'étendait de l'embouchure du Rhin aux Pyrénées, et des rives de l'Océan aux bords du Rhône; mais plusieurs grands vassaux, presque aussi



2



*Bausch. unc.*  
3



4



5



6



puissans que les rois, semblaient partager entre eux cette monarchie. Les ducs de Bretagne relevaient des ducs de Normandie, qui prétendaient hautement à l'indépendance, et se regardaient plutôt comme alliés que comme sujets du roi: il en était de même des ducs de Gascogne. Les comtes de Toulouse, marquis de Septimanie, les ducs d'Aquitaine, les comtes d'Anjou, d'Auvergne, du Périgord, de Champagne et de Flandres reconnaissaient l'autorité royale, mais ne remplissaient envers elle que les devoirs du vasselage, qui ne consistaient que dans l'obligation de conduire leurs troupes au monarque lorsque l'intérêt général exigeait la guerre. Ils devaient aussi se réunir autour du trône pour former le conseil national. Cette *Cour des Pairs*, où se jugeaient les procès des grands, les causes de félonie, ainsi que les principaux intérêts de la couronne et de l'État, formait un cortège brillant, mais importun aux rois, qui pourtant fut pour eux, pendant plusieurs siècles, un appui aussi solide qu'imposant.

Les seigneurs ne payaient point de tribut au monarque; ils devaient seulement le défrayer, ainsi que sa cour, lorsqu'il voyageait sur leurs terres, et l'usage voulait qu'ils lui offrissent quelques riches présents dans certaines circonstances, telles que la naissance ou le mariage de l'héritier du trône. Ainsi le roi n'avait pour véritable revenu, que le produit de ses domaines, et ne pouvait disposer pour ses querelles particulières que des soldats levés dans sa propre seigneurie: il est vrai qu'elle était très-vaste, puisqu'elle s'étendait de la Seine à la Loire, et se fortifiait encore par la possession du duché de Bourgogne, qui appartenait au père de Hugues-Capet.

Ce n'était plus ni la Gaule antique, ni la Gaule romaine; elle ne ressemblait plus à la France de Clovis, ni à la France de Pépin et de Charlemagne: tout était changé, et à peine restait-il quelques traces des lois et des mœurs anciennes. La turbulence, la fierté, le point d'honneur, la volonté de se rendre justice soi-même, l'habitude des duels, l'usage de trancher par le glaive les nœuds de la chicane, l'aversion du séjour des villes, la passion pour la guerre et pour la chasse, le mépris pour le travail et pour l'industrie, présentaient encore quelques traits des impétueux conquérans de la Gaule.

La hiérarchie ecclésiastique, les préceptes d'obéissance passive à l'autel et au trône, les formes des tribunaux ecclésiastiques con-

*Tributs,  
présens.*

*Lois.*

*Tributaires,  
serfs.*

servaient toutefois quelques images de la législation romaine, et elles se reproduisaient encore avec plus de réalité dans l'humiliante condition des tributaires et des serfs. Cette servitude même n'était plus l'antique servitude. Les *Franco* l'avaient beaucoup adoucie: les esclaves labouraient les champs, vivaient de leur travail, possédaient leurs petits foyers, et ne faisaient point le service de la maison de leur maître. Le service domestique était, chez les conquérans de la Gaule, une affaire de confiance, un emploi de famille; les domestiques d'un noble *Franc* étaient ses jeunes parens, ses compagnons, ses amis; leur poste était un poste d'honneur, et les noms de *valet* ou *varlet*, de *chambrier* et d'*écuyer* devinrent des titres d'honneur. Le sort des serfs de la glèbe était, sous différens rapports, tolérable, quoique dur, parce qu'il demeurait fixe et invariable; celui des tributaires et même des hommes libérés avait éprouvé de plus facheuses révolutions. De tout tems, même sous l'empire des Romains, les possesseurs des domaines avaient été les juges de leurs tributaires, mais ils les jugeaient d'après les lois de l'État. Ces lois ne servaient plus de règles; les coutumes, c'est-à-dire les volontés capricieuses des seigneurs, les avaient remplacées, ce qui soumettait ces infortunés aux droits, aux taxes, aux corvées les plus arbitraires.

*Hommes libres.*

Quant aux hommes libres, tous ceux que la fortune n'avait pas élevé au rang de feudataire ou seigneur, ou qui n'avaient pas voulu acheter leur sécurité et la protection d'un homme puissant aux dépens de leur liberté, se voyaient, après avoir été ruinés et opprimés par les guerres civile et étrangères, réduits à un état pire et plus incertain que celui des tributaires et des serfs. Les comtes et les ducs ne les jugeaient plus au nom du roi, mais en leur propre nom; ils souffraient le malheur de l'asservissement, en conservant les prétentions aux droits de la liberté; et, réfugiés dans les villes, ils éprouvèrent sous le nom de *bourgeois* et de *roturiers*, toutes les humiliations qu'il plut à l'orgueil et à la cupidité des nobles de leur imposer, jusqu'à ce que la politique des rois, s'appuyant du mécontentement de cette classe malheureuse, affranchit les communes. Aussi c'est avec autant de vérité que de concision, que le savant Chanterau Lefèvre a dit que *les fiefs ont asservi les hommes libres, et mis en liberté les esclaves.*

On attribue généralement à Hugues-Capet l'abolition d'une coutume qui avait affaibli le trône des Mérovingiens et des Carolingiens; c'était celle qui voulait que le royaume fût partagé entre les fils des rois: il paraît cependant que Hugues n'eut, à cet égard, d'autre mérite que celui de consolider un changement d'usage, dont la nécessité avait été déjà reconnue, puisqu'à la mort de Louis IV, Lothaire avait seul possédé le trône, sans en faire part à son frère Charles. On fait aussi, sans fondement, honneur à Hugues-Capet de la création des douze *Pairs* de France, quoiqu'elle ne remonte pas au delà du règne de Louis-le-Jeune, et qu'on n'en connaisse pas encore positivement l'époque fixe. Il est bon de remarquer que le mot de *Pair* était autrefois synonyme d'*égal*. Les seigneurs, les bourgeois, les tributaires, les soldats avaient leurs *Pairs*. Chacun, suivant la coutume des Francs, devait être jugé par ses *Pairs*, ou *Sages-Barons* de son ressort. Le tribunal du roi était composé de *Pairs*, c'est à dire de tous les *Barons*, relevant immédiatement de la couronne; et ceux qui attribuent aux douze *Pairs* une haute antiquité, ne peuvent fonder leur opinion que sur les rêveries de l'archevêque Turpin, qui au lieu d'écrire une histoire utile, ne composa qu'un roman absurde. Les écrivains qui attribuent à la fin de la seconde race l'origine des douze *Pairs* de France, dont six ecclésiastiques, ne tombaient pas dans une moindre erreur; ils avaient sans doute oublié que les évêques de Langres, de Reims, de Beauvais, de Laon, n'étaient alors ni vassaux immédiats, ni *Pairs*. Ce qui est vrai, c'est que Louis-le-Jeune, ou plutôt Philippe-Auguste, voulant donner plus de solennité aux jugemens des grandes causes royales, et rendre plus pompeuses les cérémonies, telles que le sacre ou l'association de l'héritier du trône à la couronne, sans annuler le droit des autres *Pairs*, en choisit six parmi les plus grands vassaux, et leur adjoignit six évêques, tous destinés à l'assister plus spécialement dans ces grands jours. Telle fut la véritable origine de ces nouveaux *Pairs*, qui firent oublier les premiers. Mais pendant très-long-tems tous les autres *Barons*, vassaux immédiats, conservèrent les droits de *Pairs* royaux, quoiqu'ils les exerçassent très-rarement. C'était avec ces *Pairs* que le roi jugeait les querelles des grands vassaux qui recouraient à son tribunal; et les arrière-vassaux pouvaient y citer aussi leurs seigneurs, quand ils leur déniaient la justice, ou quand leurs sentences étaient contraires aux

*Abolition  
du partage  
du royaume.*

*Création  
des Pairs  
de France.*

lois des fiefs. On voyait encore siéger dans le tribunal du roi les possesseurs des grandes charges de la couronne, le grand *Sénéchal*, le *Chambrier*, le *Boutillier*, le *Connétable*, le *Chancelier*. Leur assiduité, et l'absence de la plupart des autres *Barons* accoutumèrent peu à peu les esprits à voir les assemblées nationales remplacées par le *Parlement*, ou conseil particulier du roi.

*Parlement.*

Les lois n'étaient pas moins changées que les mœurs: la noblesse belliqueuse préférant la parole aux écrits, le point d'honneur à la justice, et les combats aux plaidoyers, l'usage du *Code Théodosien* tomba; les capitulaires et les réglemens généraux perdirent leur force; le droit féodal ou coutumier remplaça le droit écrit; le droit même d'élire un roi dans la famille régnante cessa d'exister, et le trône devint héréditaire de mâle en mâle, parce que les fiefs l'étaient.

*Ignorance à cette époque.*

Le voile de l'ignorance couvrait alors toute l'Europe; on ne lisait, on n'écrivait, ni dans les palais, ni dans les châteaux, ni dans les couvens. Au lieu de raisonner, on combattait; l'épée servait à la fois de preuves et d'argumens à l'accusé, comme à l'accusateur. Enfin, pour achever de détruire toute idée de morale, de justice et de lois, on donnait aux arrêts barbares de la force, le nom de *jugemens de Dieu*. Les écoles fondées par Charlemagne étaient tombées; et dans le siècle de Hugues on ne peut compter qu'un petit nombre d'évêques exemplaires et moins ignorans que leurs compatriotes. Il fallait un grand amour des lettres pour écrire, dans un tems où on ne trouvait pas de lecteurs; la science, au lieu de donner aux savans des admirateurs, leur faisait des ennemis nombreux; et Gerbert, archevêque de Reims, fut accusé de magie, parce qu'on vit chez lui des chiffres arabes, des sphères et des instrumens de mathématiques.

*Superstition.*

Cette ignorance générale fortifiait la superstition, qui s'étendait sur les ruines de la religion. Les prélats, les abbés, au mépris de l'*Évangile*, couraient les champs le casque en tête, se livrant sans frein aux plaisirs de la chasse, du jeu, de la débauche; et dans le même tems ils levaient des tributs par de faux miracles, et attiraient, comme on le vit à Saint-Jean-d'Angely, de nombreux pèlerinages et d'immenses dons, sous le prétexte de rendre hommage à des bras, à des jambes, à des têtes d'Apôtres et de Saints récemment trouvés.

Il n'était pas possible qu'avec tant de barbarie le commerce pût reprendre quelque activité. Les marchands, qui pour la plupart étaient Lombards ou Juifs, se trouvaient arrêtés et rançonnés dans chaque seigneurie, dont le maître réglait à son gré les péages et les taxes. L'agriculture opprimée, avilie, se bornait aux besoins d'une population misérable, peu nombreuse, et à l'entretien d'un luxe grossier, consistant plus dans l'abondance que dans le choix des mets, et qui se concentrait dans l'étroite enceinte des nobles châteaux et des abbayes opulentes.

*Commerces*

Pour achever de donner une idée de l'état de la France à cette triste époque, il suffira sans doute d'esquisser le tableau qu'elle devait offrir aux regards d'un voyageur. Au milieu de la capitale mal bâtie, et qui n'était ni pavée, ni éclairée, les yeux pouvaient être frappés de la magnificence belliqueuse du prince, qu'entourait un nombreux cortège de grands officiers, de prélats, de chambellans, d'écuyers et de quelques vassaux presque indépendans, dont il était tour à tour l'ennemi ou l'allié.

*État de Paris à cette époque.*

Les affaires traitées à cette cour, étaient plutôt des querelles soit avec Rome, soit avec les seigneurs, que des procès. La guerre, plus que la justice, en décidait l'issue; l'administration des finances publiques se réduisait à celle du domaine. Le roi, sans gardes, n'armait ses soldats que pour combattre, et la force précaire de son armée dépendait de la fidélité capricieuse de ses vassaux.

*Manière de traiter les affaires à la cour de France.*

Les plaisirs du monarque étaient alternativement les jeux militaires; la chasse, passion des grands, qui, au détriment de l'agriculture, peuplait les forêts d'animaux dévastateurs; enfin des spectacles grossiers, où la pudeur n'était pas moins offensée que la raison par les farces indécentes des mimes, des bouffons, des baladins, dont le nombre s'accrut prodigieusement sous l'influence de la reine Constance, femme de Robert, qui croyait embellir et civiliser la cour par cet étrange luxe. Les églises n'étaient pas plus exemptes de ces souillures que les palais. En effet ce fut alors que la dépravation du clergé, voulant amuser le peuple au lieu de l'instruire, permit les farces scandaleuses qui portaient les noms de *fêtes de l'âne, fêtes des fous*, extravagances d'autant plus indécentes qu'elles se couvraient d'un voile religieux.

*Plaisirs du roi.*

Dans tous les châteaux, dont la France était hérissée, le voyageur retrouvait les mêmes usages, la même ignorance, le même or-

*Les mêmes usages dans toute la France.*

guil, le même cortège de vassaux, de domestiques titrés, une semblable magnificence en armes, en chevaux, une égale profusion dans les festins, et la même passion pour les exercices militaires, pour la chasse et pour le jeu. Les villes lui présentaient la même absence de police, d'industrie et de liberté. Les grandes routes, mal percées, l'entouraient à chaque pas d'obstacles et de périls de tous genres, causés par des brigands, souvent soudoyés par ceux-là mêmes qui auraient dû les punir. Enfin les campagnes, pour la plupart désertes, ne lui montraient qu'un vaste pays à demi-sauvage, où l'on voyait épars çà et là quelques domaines de petits feudataires, s'efforçant d'imiter, dans leur rustique manoir, les coutumes orgueilleuses du château; et à grandes distances, sous le nom de villages, des huttes habitées par des hommes, dont la vie, presque brute, différait peu de celle des animaux attelés à leur charue.

Tel était l'état de cette France autrefois si vivifiée par les arts et par le luxe des Romains, si fière du courage et de la liberté des Francs, si puissante et si glorieuse sous le sceptre et sous le glaive de Charlemagne, et qui depuis, relevée par des rois habiles et belliqueux, réveillée par le cri de l'honneur, affranchie par les lois, et plus tard éclairée par le flambeau des sciences, redevint encore la première et la plus illustre des monarchies du monde.

#### ROBERT-LE-DÉVOT.

*Depuis 966  
jusqu'en 1031.*

Robert n'avait pas hérité du vaste génie, de l'âme élevée, et de l'habileté de son père: il n'aurait pas su conquérir une couronne, mais il possédait assez de qualités douces et morales pour la conserver. Dans un autre tems, son règne aurait été pacifique; mais, à cette époque, il ne suffisait pas de vouloir la paix pour la donner et pour l'obtenir. La vie d'un monarque était une lutte forcée et continuelle contre des étrangers ambitieux, des vassaux turbulens, et un clergé dominateur, qui voulait gouverner la terre au nom du ciel. Les premiers orages qui troublèrent son repos, vinrent de Rome. L'Église défendait les mariages entre les personnes unies par le sang, et cette prohibition s'étendait jusqu'au septième degré de parenté. Robert, ayant perdu sa première femme Luitgarde, veuve du comte de Flandres, avait épousé Berthe, sœur du roi de la Bourgogne Transjurane, et veuve du comte de Chartres;

mais Berthe était sa cousine. Le pape Grégoire V, qui n'avait pas été consulté, menaça d'excommunication les deux époux, et les évêques qui avaient approuvé cette union. L'embarras du roi fut extrême : il aimait sa femme, mais il était dévot, et sa piété même allait jusqu'à la superstition. L'amour lui inspira d'abord le courage de braver les foudres du Vatican ; mais Grégoire V, plus obstiné, prononça solennellement dans un Concile la dissolution du mariage de Berthe. Le roi désobéit ; le pape furieux mit le royaume en interdit ; et la nation aveugle et imbécille s'y soumit. A peine la bulle du pontife fut lancée, que tout tremble, le service divin cesse dans toutes les églises, on refuse les sacremens aux vivans, la sépulture aux morts ; les peuples épouvantés se déclarent contre le roi, les soldats méconnaissent ses ordres, la cour l'abandonne, son palais est un désert ; on fuit son approche ; ses serviteurs s'éloignent : trois domestiques seuls restent auprès de lui par pitié, et ceux-ci même jettent aux chiens les restes de sa table, aucun d'eux n'osant approcher ses lèvres aux mets qu'il a touchés. La peur égare les esprits d'une nation trop crédule ; les prêtres lui disent, et elle le croit, que la reine vient d'accoucher d'un enfant monstrueux ayant les pattes d'un oison ; le bon sens se tait devant le fanatisme ; le courage fléchit devant la multitude, et l'amour cède à la terreur. Robert se sépare de sa femme, et la couronne tombe aux pieds de la thiare. Dans l'année 1003, le roi fit un pèlerinage à Rome avec Berthe : ils espéraient tous les deux fléchir le pontife, mais ils se trompèrent. Résigné à son sort, Robert épousa pour son malheur Constance, fille du comte d'Arles : le caractère impérieux, turbulent et vindicatif de cette princesse fit le tourment du roi ; elle remplit la cour de scandale, et le royaume de troubles. Robert, tremblant lorsqu'on le menaçait de l'enfer, retrouvait son courage et redevenait homme et roi, dès qu'on lui ouvrait la lice des combats. Il fonda un grand nombre d'églises, aima les sciences, et protégea ceux qui les cultivaient : il écrivit des hymnes, et composa de la musique pour les églises. Ce fut lui, dit le président Henault, qui posa la première pierre de l'église de *Notre-Dame* de Paris, sur les ruines d'un temple fondé, du tems de l'empereur Tibère, par des bateliers de la Seine en l'honneur de Jupiter.

*Robert  
excommunié*

Il associa au trône son fils Hugues, âgé de 17 ans: ce jeune prince fut proclamé roi l'année 1017, et mourut peu de tems après: Robert n'ayant plus alors que trois fils, Henri, Eudes et Robert, voulait s'associer Henri: Constance prétendait que ce fût Robert, parce qu'il était plus docile; mais la majorité des grands se déclara en faveur de Henri, qui fut proclamé. Constance, brûlant de se venger, suscita contre son mari plusieurs conspirations; mais toutes échouèrent. Dans l'année 1031, le jeune roi Henri avait été envoyé par son père en Bourgogne, pour punir des scélérats qui avaient empoisonné un évêque de Langres. Pendant son absence, Robert mourut âgé de 61 ans, après en avoir régné 45. Les Français le regrettèrent. Son cœur était bon, mais son caractère trop faible.

*Costume  
de Robert-  
le-Dévoit.*

Plus haut, en parlant de Hugues-Capet, nous avons rapporté une statue et un sceau de Robert; nous croyons donc inutile de répéter ici les figures de ce roi et de Constance sa femme, données par Mézerai, et reproduites par Malliot à la pl. XVIII de son ouvrage.

*Origine  
des pèlerinages  
à Jérusalem.*

Ce fut du tems de ce roi que les pèlerinages à Jérusalem commencèrent à être en vogue. Les chrétiens se voyaient alors, dans l'Orient, victimes de la plus dure persécution. Ils étaient en foule livrés à l'exil, à la prison, aux supplices; le Saint Sépulcre fut démoli, et l'Occident retentissait des cris douloureux de ces infortunés. Depuis long-tems les Musulmans étaient devenus pour les Européens un objet de terreur, et ensuite de haine. L'injure faite à la Croix, et la démolition du Tombeau sacré répandirent partout un deuil précurseur de la vengeance. La douleur universelle n'éclata d'abord qu'en plaintes, et ne porta le zèle religieux qu'à chercher les moyens d'effacer aux yeux de Dieu les péchés qui avaient pu attirer sur les chrétiens de telles calamités. Ce fut pour ces motifs que les pèlerinages précédèrent les croisades: et que les seigneurs Français, Allemands et Anglais coururent en foule dans l'Orient, porter humblement à Jérusalem les signes de pèlerin, la coquille, le bourdon, la besace, avant d'y faire briller leurs terribles épées. Le saint siège favorisa cet élan religieux, et lui prodigua des promesses et des indulgences: dès lors il suffit aux yeux de la superstition de faire un voyage à Jérusalem pour être lavés des péchés les plus graves, et même des crimes les plus irrémissibles. Foulques, comte d'Anjou, fut un des premiers pèlerins; mais il eut lieu de se repentir d'un si long voyage, car, sans respect pour son zèle

*Motifs  
qui firent  
précéder  
les pèlerinages  
aux croisades.*

religieux, pendant son absence, les comtes de Blois, de Tour et de Chartres s'emparèrent de ses États. Foulques, à son retour, rassembla ses amis, et recouvra une partie de ses terres.

Les noces de Robert avec Constance augmentèrent le luxe, et produisirent de grands changemens dans le costume des Français et des Bourguignons. Ceux-ci avaient la barbe et la moitié de la tête rasée comme des baladins; ils portaient des habits courts, et avaient des bottines pour chaussure. Mais ces changemens n'eurent aucune influence sur les Provençaux, qui négligeaient toujours leur parure, et n'étaient jaloux que de leurs chevaux et de leurs équipages. Les dames avaient coutume alors de porter des cannes légères, dont la pomme représentait ordinairement un oiseau. Ce fut sous ce règne, que l'archevêque d'Amiens, officiant à Saint-Omer, refusa les offrandes, et n'admit point au baiser de la *patène* plusieurs seigneurs et d'autres fidèles, parce qu'ils portaient les cheveux longs; mais quand ils les eurent coupés, ils furent admis, et leurs offrandes acceptées.

*Usages.*

Le costume militaire était ordinairement court et juste au corps; au lieu d'un corselet d'étoffe ou de toile piquée, on avait adopté, à l'exemple des Normands, une espèce de tunique de mailles, et l'on portait une calotte sous le chaperon. Nous avons dit *ordinairement*, parce que la figure d'un chevalier ou seigneur de ce tems, copiée d'après un tombeau de l'église de l'abbaye de Bonneval en Bausse, le représente avec une cotte de mailles qui se termine au-dessous du genou; son casque, en forme de calotte profonde, est posé par dessus le capuchon de sa cotte, qui est ceinte sur ses reins; les mailles de celle-ci lui entourent le visage, et lui couvrent les mains et les pieds; son bouclier, carré par le haut et pointu par le bas, n'a point d'armoirie, parce que l'usage ne s'en était pas encore introduit. Voy. pl. 12, fig. 5.

*Costume militaire.*

## HENRI I.

La reine Constance, implacable dans ses haines, insatiable dans son ambition, combattait ses propres enfans, et s'efforçait de les armer les uns contre les autres. Dès que son époux eut fermé les yeux, elle entreprit d'arracher la couronne à son fils. Ses artifices avaient tiré dans son parti un grand nombre de seigneurs, que Henri

*Depuis 1031  
jusqu'en 1060*

vit s'armer contre lui. Ce jeune prince, contraint de chercher un refuge en Normandie, fut reçu et aidé par le duc Robert: il attaqua, dispersa les troupes de la reine; et cette femme ambitieuse et inquiète, vaincue, abandonnée, forcée à se soumettre, mourut de chagrin peu de tems après dans la ville de Melun. Henri, s'étant réconcilié avec son frère Robert, lui céda le duché de Bourgogne. Ainsi Robert devint la tige de cette maison, depuis si formidable et si redoutée. Eudes, fils de ce même Robert, se révolta aussi, et fut soutenu par les fils du comte de Champagne; mais Henri éteignit promptement cette émeute. Quelques années après, le roi soutint avec courage et avec un heureux succès les intérêts de Guillaume-le-Bâtard contre les Normands, qui refusaient de le reconnaître: c'est ce même Guillaume, qui régna ensuite en Angleterre, et qui fut surnommé le *Conquérant*. Après la mort de sa première femme Mathilde, dont il n'eut point d'enfans, Henri voulait former de nouveaux liens; mais les mœurs du siècle le mettaient dans un grand embarras. Lié de parenté avec presque tous les princes de son tems, Henri craignait que la cour de Rome ne se servît de ce prétexte pour le menacer de ses foudres: afin d'éviter ce danger, il alla chercher une femme en Moscovie, pays dont les Annales Européennes parlent à cette époque pour la première fois. La princesse moscovite, qui devint reine de France, était fille du czar Ieroslaw, et s'appelait Anne. Le roi en eut trois fils: Philippe, qui lui succéda; Robert, qui mourut au berceau; et Hugues, qui devint comte de Vermandois. Henri, plus accablé par les contrariétés qu'il avait souffertes, que par les années, prévit que sa fin était prochaine. Réunissant autour de lui les grands du royaume, il leur rappela tous les services qu'il s'était efforcé de rendre à l'État, et les pria de reconnaître pour son successeur Philippe son fils: ils y consentirent, et prêtèrent serment à ce prince, qui fut sacré à Reims le jour de Pâque 1059. Henri ne survécut pas long-tems au sacre de son fils. L'année d'après, atteint d'une fièvre à Vitry, il y mourut le jour même, et le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné. Il fut enterré dans l'église de *Saint-Denis*, à l'âge de 54 ans, après un règne de 23 ans. Dans ces tems de désordres, il suffisait qu'un prince fût brave et dévot, pour mériter des louanges: aussi, malgré la révolte de Henri contre son père, malgré ses rigueurs pour son frère, ses injustes entreprises sur les États de Guillaume, son pu-

pille, et sa mauvaise foi dans les traités, les *Chroniques* du tems en parlent avec éloge: « C'était, disent-elles, un roi belliqueux, dévot et ami des gens doctes ». Elles ne parlent point de sa justice: il paraissait que cette vertu, comme la vérité, fût exilée de la terre.

La statue sépulcrale de Henri I à *Saint-Denis* date à peu près du tems de Saint-Louis, et ressemble beaucoup par sa figure et par ses habits aux statues des rois postérieurs: voyez pl. 12, fig. 6. Son sceau, rapporté par Montfaucon, le représente tenant d'une main une fleur de lis, de l'autre une espèce de petite pique. V. pl. 13, fig. 5.

*Costume  
de Henri I.*

#### PHILIPPE I.

Lorsque Philippe I monta sur le trône, la reine Anne, sa mère, et son oncle Robert, duc de Bourgogne, furent exclus de la régence par les grands; ils la confièrent sagement à l'époux d'Alix, sœur du roi Henri, c'est à dire à Baudouin, comte de Flandres, dont on respectait également le courage et la prudence. Baudouin tomba sur les Gascons, les mit en déroute, et les contraignit à se soumettre: il mourut, en laissant son pupille âgé de 15 ans. Jusqu'alors les rois n'avaient été déclarés majeurs qu'à l'âge de 22 ans; cependant le peu de succès de la régence passée décida les grands à donner au jeune monarque les rênes de l'État. Baudouin laissait deux fils enfans; il avait légué la Flandres à Baudouin VI, l'aîné de ses enfans, et avait fait jurer à Robert, qui était le plus jeune, de ne jamais former aucune prétention sur cet État. Le fils aîné de Baudouin ne survécut que trois ans à son père, et laissa deux enfans, Arnould et Baudouin, l'un comte de Flandres, et l'autre de Mons. Richilde, leur mère, prétendait à leur tutelle; l'aventureux Robert la lui disputa; mais il fut vaincu par elle. Le roi Philippe prit Richilde et Arnould sous sa protection, et marcha contre Robert; mais ce premier début du monarque de France dans la carrière des armes, ne fut pas heureux. Robert le surprit près de Cassel; tailla son armée en pièces; et Philippe, déconcerté par cet échec, abandonna lâchement la cause de Richilde, laissant sans protection Baudouin VII, second fils de cette princesse. Philippe, prince sans caractère, guerrier sans talent, politique sans vues profondes, superstitieux sans piété, avait pourtant été doué par la nature d'esprit et de beauté; mais son manque de génie et sa faiblesse éclipsèrent ces qualités

*Depuis 1060  
jusqu'en 1108.*

précieuses : il régna 50 ans, et ne laissa aucun renom. Cependant, ce règne si malheureux fut pour la France et pour l'Europe l'époque d'un changement et de brillans exploits, auxquels le monarque français ne prit aucune part. Ce qui le regarde personnellement, se borne à la passion qu'il eut pour Bertrade. Philippe avait épousé la belle fille de Robert, Berthe de Frise, dont il eut trois enfans. Par une singulière contradiction, cette reine, aimée de son époux tant qu'elle avait été stérile, fut délaissée par lui, dès qu'elle devint féconde. Il fit, dit-on, fabriquer de faux actes généalogiques, pour prouver sa parenté avec elle, et par conséquent la nullité de son mariage : le divorce fut prononcé. Il demanda alors la main d'Emma, fille de Roger, duc de Sicile ; mais, tandis que cette princesse était en route pour monter sur le trône de France, un nouveau caprice le lui enleva. Il existait dans l'Anjou une femme nommée Bertrade, jeune, belle, galante, ambitieuse et pleine d'artifice ; elle était femme d'un vieux comte d'Anjou, Foulques Réchin ; le trône de France, vacant par l'exil de Berthe, enflamma ses desirs, et elle sut inspirer au monarque une violente passion pour elle. Philippe la fit enlever, la conduisit à Orléans, et peu de tems après quelques évêques ; cédant aux séductions du roi, célébrèrent son mariage malgré les foudres de l'Église. Mais Urbain II ayant déclaré nulle cette union, le roi fut obligé d'y renoncer pour quelque tems. Les dernières années de ce monarque ne furent signalées par aucune action mémorable. Il associa Louis à son trône, et mourut en 1108 à l'âge de 57 ans, dont il en avait régné 49. Au moment d'expirer, détournant ses yeux du coupable objet qui avait dominé et terni sa vie, il les éleva vers le ciel ; et croyant, suivant l'esprit du siècle, réparer tous ses torts par une pratique superstitieuse, il se dépouilla de la pourpre, et se revêtit de la robe de Saint-Benoit. Bertrade lui survécut peu : elle s'était retirée dans son domaine de Haute-Bruyère, et y mourut sous l'habit de religieuse de Fontevrault (1). Il eut de la reine Berthe un fils illustre, Louis IV, surnommé le

(1) Ce tems était celui des fondations célèbres. L'ordre des Chartreux fut institué par saint Brunon ; l'abbaye de Cîteaux et ses succursales ; la Ferté, Pontigni, Clairvaux et Morimont, récemment fondées, se virent bientôt illustrées et enrichies par le célèbre Saint-Bernard, qui leur donna son nom. L'abbaye de Fontevrault eut pour fondateur l'éloquent et courageux Robert d'Arbrisselle.

Gros; Henri, mort jeune; un autre, nommé Charles; et Constance, mariée à Boëmond, prince d'Antioche. Les enfans que lui donna Bertrade, sont: Philippe, comte de Mantes; Fleury; Cécile, qui épousa Tancrède; et Eustache, femme du comte d'Etampes.

Montfaucon, en parlant du roi Philippe I, ne rapporte que sa statue sépulcrale, que l'on conservait à Saint-Benoit-sur-Loire, et dont nous donnons ici le dessin, pl. 12, n.<sup>o</sup> 7; sa couronne est ornée de trèfles, ou de fleurs de lis, dont une seule est encore entière. Ce qu'il y a de remarquable dans cette statue de Philippe, c'est qu'elle est représentée tenant un gant: le gant servait à couvrir la main qui portait l'épervier; et cet oiseau sur le poing était une preuve de noblesse: aussi les seigneurs et les princes se faisaient-ils honneur de le porter. Nous verrons, à l'époque dont nous parlons, Harold, et Guy comte de Ponthieu, avec cet oiseau sur le poing. Un sceau de Philippe (pl. 13, n.<sup>o</sup> 6) le représente assis sur son trône; il tient d'une main un sceptre terminé par une fleur de lis, et de l'autre une espèce de lance. Malliot donne le dessin d'une statue de Philippe, qui est au musée: elle le représente couvert d'un ample et long manteau, bordé par le bas et agrafé sur l'épaule, et portant sur sa tête une couronne festonnée: v. pl. 13, fig. 7.

*Costume  
de Philippe I.*

Il est impossible de tracer sans répugnance le tableau des mœurs barbares et superstitieuses de ce tems. Grégoire VII représente ainsi l'état de la France. « Dans ce royaume, dit-il, toute loi est oubliée, toute justice foulée aux pieds: est-il quelques infamies, quelques cruautés qui ne s'y commettent impunément? Depuis long-tems l'autorité royale n'a plus assez de force pour réprimer ces désordres. Les *Francois*, tous divisés entre eux, violent et usurpent les droits, lèvent des troupes, et déchirent leur patrie pour venger leurs propres injures. Ces querelles privées dévastent le royaume, le souillent de meurtres, d'incendies, et l'accablent de toutes les calamités que produisent les guerres intestines. Cette perversité semble avoir frappé tous les Français. Sacriléges, incestueux, parjures, ils se trahissent réciproquement; et, ce qu'on ne voit nulle part ailleurs, les frères mêmes s'y battent contre les frères, et les fils contre leurs pères. Tous sont entraînés par la cupidité; ils précipitent dans la misère ceux qu'ils domptent par les armes; enfin les pèlerins, si protégés partout, sont arrêtés, dépouillés par eux, et livrés aux tortures ». Le même pape, en parlant de Philippe à un évêque fran-

*Mœurs  
de ce tems.*

çais, s'exprime ainsi. « Votre roi, ou plutôt votre tyran, est le principal auteur de tous les désordres. Sa vie est souillée de débauches et de crimes. N'est-il pas évident que ce prince, par la ruine des églises, par ses rapines, par ses adultères, par la violation de ses sermens, par tous les vices dont je l'ai si souvent réprimandé, s'est attiré le courroux de Dieu? Comment ce roi, qui devrait être le soutien de la justice et des lois, n'a-t-il pas rougi de jouer le rôle d'un chef de brigands, en arrêtant et dépouillant lui-même, comme il a fait dernièrement, des marchands de diverses contrées, qui voyageaient dans ses domaines? »

Les princes et les grands de ce tems se livraient effrontément aux vices les plus honteux. Un duc de Bourgogne attaqua l'évêque de Cantorbéry, qui voyageait en France. Burchard de Montmorenci fut contraint par les armes de rendre aux moines de *Saint-Denis* le fruit de ses rapines, et de leur donner des chevaliers pour ôtages. Hugues de Pomponne, comte de Rochefort, enlevait aux voyageurs, sur les grandes routes, leur argent et leurs chevaux. L'abbé Suger parle ainsi du seigneur de la Roche-Guyon. « Son père et son grand-père s'étaient rendus fameux par leurs brigandages. Le jeune Guy, probe et loyal, s'abstenait de pillage et de vol; mais peut-être aurait-il cédé aux habitudes de ses pères, s'il eût vécu davantage. Son beau-père Guillaume l'assassina, ainsi que sa femme; plusieurs chevaliers les vengèrent, ils défirèrent Guillaume; mais, plus barbares encore que le vaincu, ils lui arrachèrent les entrailles et le cœur ». Le plus fier de tous ces petits tyrans était Burchard, désigné par le surnom de *Superbissime comte*.

Le clergé, en général, ne se montrait pas plus exempt de vices, que les autres ordres de l'État. Les bénéfices vacans étaient alors vendus sans honte, et enlevés sans scrupule. Les gémissens des peuples avaient décidé l'Église à opposer une digue aux fureurs guerrières des seigneurs. En 1041 le concile de Tutujès, présidé par l'archevêque de Narbonne, établit *la Trêve de Dieu*. Cependant ce même prélat viola cette trêve, et parut en habit militaire au concile de Narbonne; il confessa ensuite ses péchés, et commit de nouveaux brigandages; il renouvela ses sermens dans un troisième concile, et les viola encore. La famine et la peste furent les suites de ces dévastations. On vit des hommes se nourrir de chair humaine. L'abbé de Clairvaux, en traçant au pape Alexandre

le tableau des mœurs de son tems, dit que « l'antique Sodome semblait renaître de ses cendres ». Ceux même des principaux membres du clergé qui étaient exempts de vices, ne l'étaient pas d'un luxe contraire à l'*Évangile*. Saint Bernard blame le faste des abbés : le vénérable Suger marchait avec une suite de six cents chevaux. Le langage des Français se ressentait nécessairement de la grossièreté des mœurs. Un évêque d'Angers écrivait à un archevêque de Tours : « Tu dis que je suis un cochon ; moi, je dis avec plus de raison que tu es un bouc, et que tu ne respectes pas même ta sœur. Ton infâme avarice t'a fait surnommer partout le Simoniaque, et tes perfides fureurs semblent t'avoir métamorphosé en serpent. Tu m'excommunies, mais je méprise ton anathème, comme l'excrément du plus vil des animaux ». Comment se peut-il, qu'après avoir parcouru avec dégoût le tableau des vices, de l'ignorance et de l'anarchie de ces époques ténébreuses, les ennemis de la philosophie osent si fréquemment louer les mœurs anciennes.

Nous avons déjà dit que le triste règne de Philippe fut pour la France et pour l'Europe l'époque d'un grand changement, et d'événemens mémorables. Ce fut sous ce règne que l'Europe se précipita sur l'Asie, et que toutes les troupes de l'Occident coururent arracher le tombeau du Christ aux enfans de Mahomet. L'Allemagne vit naître alors une lutte funeste entre le trône et la tiare : la guerre de l'*investiture* commença ; et l'on vit les papes et les empereurs être déposés tour à tour. Au milieu de ces orages, vainement le roi Philippe restait presque étranger aux grands mouvemens qui s'opéraient autour de lui. Sa belliqueuse nation y prenait une part active, et partout étendait sa renommée. La conquête de l'Angleterre, faite par les Français sous la conduite d'un héros, n'est pas la moindre de leurs brillantes entreprises. Pendant la régence de Baudouin, la fortune fit naître dans le génie de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, l'audacieux projet de conquérir la Grande-Bretagne. Édouard, roi d'Angleterre, était mort sans enfans ; ce roi, autrefois persécuté par les Danois, avait trouvé un asile dans la cour de Guillaume-le-Bâtard ; on prétend, que, conservant la mémoire de ce bienfait, la reconnaissance dicta son testament, et que, par cet act, il légua son royaume au prince normand. Édouard était gendre de Godewin, comte de Kent, majordome du palais. Lorsque le roi d'Angleterre mourut, Harold, fils

*Événemens  
mémorables  
en Europe  
sous le règne  
de Philippe.*

*Conquête  
de l'Angleterre  
faite  
par Guillaume-  
le-Bâtard duc  
de Normandie.*

de Godewin, prétendit hautement à la couronne. De son côté le duc de Normandie fit valoir ses droits, accusant publiquement Harold d'injustice, d'usurpation, et même d'ingratitude. Il racontait que ce même Harold, se livrant un jour au plaisir de la pêche, avait été emporté par un coup de vent sur les côtes de la Picardie, et que là il fut mis en prison par Guy, comte de Ponthieu; que du fond de son cachot, pour intéresser le duc de Normandie à le secourir, il lui avait écrit qu'il ne s'était embarqué que dans le dessein de venir secrètement lui confirmer les promesses d'Édouard relativement au trône d'Angleterre. Ce qui est certain, c'est qu'il le délivra, l'accueillit dans sa cour, le conduisit avec lui en Bretagne pour combattre sous ses ordres, lui donna sa fille en mariage, et lui permit de retourner en Angleterre, après lui avoir fait jurer de renoncer à toutes prétentions au sceptre d'Angleterre, et même à la possession de la ville de Douvres, qui lui appartenait. Harold, revenu dans sa patrie, nia ou viola ses sermens. Les Anglais se montraient favorables à ses vues, parce qu'ils redoutaient un joug étranger; et dès qu'Édouard fut mort, ils donnèrent la couronne à Harold, et le proclamèrent roi unanimement.

Guillaume était aussi actif à négocier qu'à combattre. Après s'être captivé l'affection de Henri IV et du pape Alexandre II, qui prétendait alors disposer des couronnes, il rassembla les barons pour leur communiquer son dessein: les uns, éblouis par son éclat, partagèrent son avis; la majorité se montra favorable au duc. Méditant depuis long-tems cette grande expédition, Guillaume avait amassé des trésors, et pouvait offrir une forte solde aux guerriers qui venaient se ranger sous ses étendards. Il attira près de lui par cet appât une foule d'aventuriers; et comme d'ailleurs les mœurs du tems étaient chevaleresques et belliqueuses, un grand nombre de seigneurs Normands et Français, qui cherchaient partout des aventures et des combats, amenèrent leurs troupes sous sa bannière. Toutes ces forces réunies lui composèrent une armée de 50,000 hommes; il arma une grande quantité de vaisseaux, et s'embarqua à Saint-Valéry: long-tems l'inconstance des vents le retint dans le port, mais enfin les troupes Normandes débarquèrent heureusement sur la côte de Sussex. Guillaume et Harold négocièrent quelque tems par l'entremise des moines, qui s'introduisaient alors dans toutes les cours, dans tous les camps, et prenaient part à toutes les in-

trigues. Harold, tout en négociant, s'avancit toujours, espérant surprendre les Normands; mais il les trouva prêts au combat. Les deux armées se virent enfin en présence près d'Harsting. La veille de la sanglante journée qui devait donner à la grande Bretagne un roi national ou étranger, les Anglais se livrèrent mal à propos aux excès de la table et à l'ivresse; les Français au contraire se préparaient au carnage par la prière. Au point du jour, l'intrépide Guillaume harangue ses soldats; et certain que l'extrême courage naît d'un extrême péril, il leur apprend hardiment qu'il vient de brûler ses vaisseaux, de sorte qu'il ne leur reste plus que le choix de la mort à la victoire. Les deux armées s'élancent l'une sur l'autre avec un égal courage: la fortune balance incertaine: Guillaume, las d'une lutte où la force s'acharne inutilement, a recours à la ruse: il ordonne à plusieurs de ses chefs une retraite simulée. Les Anglais, se croyant vainqueurs, s'avancent précipitamment, ouvrent leurs rangs, et courent en désordre. Guillaume se précipite de nouveau sur eux, et les enfonce de toutes parts. Vainement Harold prouve par des prodiges de valeur qu'il est digne de la couronne: ses plus vaillans chefs tombent à ses pieds: il combat le dernier: mais il succombe enfin, et tombe percé de mille coups. Deux de ses frères et une foule de seigneurs Anglais périrent avec lui. Le reste de son armée ne se sauva que par la fuite de la fureur d'un ennemi aussi ardent à poursuivre qu'à combattre. La terreur suivit la victoire. Guillaume, profitant rapidement de son triomphe, vit Douvres, Cantorbéry et Londres lui ouvrir leurs portes. Enfin il fut couronné roi d'Angleterre par l'archevêque d'Yorck.

Un ancien monument, rapporté par Montfaucon en plusieurs planches dans le premier et second volumes de son grand ouvrage sur les *antiquités de la monarchie Française* (1), représente l'histoire de cette fameuse conquête; conquête d'autant plus intéressante, qu'elle est un des faits les plus importants de l'histoire de France, non seulement parce que Guillaume était duc d'une des meilleurs provinces du royaume et vassal du roi de France, mais aussi parce que ses nombreux soldats furent levés en Normandie et dans la plupart des provinces françaises. Ce monument consiste

*Ancien monument représentant la conquête d'Angleterre.*

(1) Lancelot a fait connaître ce monument précieux dans les *Mémoires de l'Académie*, tomes VI et VIII.

en une longue broderie sur toile, à divers compartimens, où sont tracés les principaux évènements de la conquête de Guillaume. Cette broderie, qui a long-tems appartenu à l'église de Bayeux, où on l'exposait au public à certains jours de l'année, fut ensuite transportée dans le Musée de Paris. On croit généralement à Bayeux que la reine Mathilde, femme de Guillaume-le-Bâtard, fit faire, ou fit elle-même cette broderie; et une telle opinion, qui se perpétue dans le pays par une tradition constante, paraît assez vraisemblable: au moins est-il certain que ce monument date incontestablement de cette époque. Le goût du dessin, la forme des armes, des vaisseaux, des habits, enfin de tout ce qu'on voit dans cette espèce de peinture, ne laissent là-dessus aucun doute; en outre, l'histoire qui y est représentée, et les inscriptions qu'on y lit, s'accordent parfaitement avec ce que les meilleurs historiens du tems en ont écrit.

Oiseau  
sur le poing  
marque  
de noblesse.

Les planches suivantes, 14 et 15, représentent différens morceaux, copiés d'après les nombreuses figures données par Montfaucon dans ses *Antiquités de la France*; et nous les répétons ici afin de jeter plus de lumière sur les divers usages de ces tems. A la pl. 14, on voit Harold marchant à la tête de ses troupes, avec l'oiseau sur le poing et des chiens qui courent devant lui. M. Lancelot prouve évidemment que l'oiseau sur le poing était un privilège de la noblesse, et rapporte plusieurs exemples de seigneurs ainsi représentés sur leurs sceaux.

Épée en guise  
de sceptre.

Guy de Ponthieu, donnant audience à son prisonnier, tient une grande épée en guise de sceptre: le duc Guillaume est représenté de même, lorsqu'il reçoit les envoyés d'Harold. La chaussure des personnes de distinction est garnie de bandelettes, qui remontent quelquefois jusqu'au genou: les rois de France de la seconde race les portaient ainsi, mais ces bandelettes partaient de la pointe du pied comme celles des chaussures antiques.

Vêtemens.

Harold et toutes les personnes de sa suite sont sans barbe, et n'ont que des moustaches: ils portent une espèce de *surtout* attaché sur l'épaule droite, qui laisse le bras droit en liberté; c'est la chlamyde des anciens. Leurs bonnets ont presque tous la même forme, et sont peu propres à garantir la tête de l'intempérie des saisons. Nous observerons que tous les chevaux ont un poitrail, tandis que pas un ne porte de croupière.



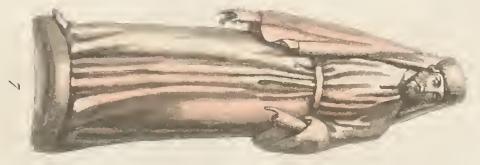
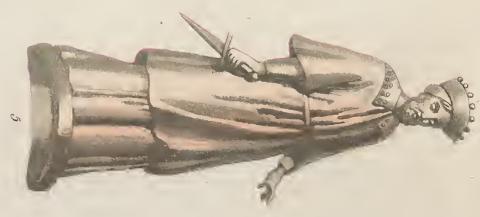
*Brumati e Ranzoni, f.º*











Reasale van

Montfaucon, I.<sup>er</sup> vol., à la pl. XXXIX qui fait partie de la tapisserie dont nous parlons, observe que dans le banquet qui y est représenté, la plupart des grands se servent de cornes de bœuf au lieu de gobelets. Rien de plus commun dans les anciens tems, que de se servir de cornes pour boire, particulièrement dans les *bacchanales*. M.<sup>r</sup> Lancelot dit qu'on avait l'usage de les dorer et de les embellir de différentes manières; et il ajoute que parmi les présens faits par Guillaume à plusieurs abbayes, on voyait encore de ces cornes.

Cornes servant  
de gobelets.

Les vaisseaux n'ont qu'un mât, à la sommité duquel est suspendue la vergue qui soutient la voile; voy. pl. 14: ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que tout le vaisseau est entouré de boucliers, disposés ainsi que le montre la figure. Plusieurs vaisseaux ont l'extrémité de la poupe ornée d'une espèce d'écu.

Vaisseaux.

Harold met pied à terre; Guy l'attaque, suivi de quatre cavaliers armés de l'épée, de la lance et du bouclier. On voit sur ces boucliers différentes figures de monstres, de croix, de feuilles etc. (planches 14 et 15); mais il ne faut pas confondre ces emblèmes avec les armoiries, car tout le monde sait qu'il n'y en avait point alors d'héréditaires. Les anciens paraient souvent de divers emblèmes leurs arcs et leurs boucliers; les Romains portaient des emblèmes de fantaisie, ou qui servaient à distinguer les légions, comme par exemple les foudres représentées sur les boucliers de la légion *fulminante*. Les familles ne commencèrent à avoir des armoiries héréditaires qu'au XII.<sup>e</sup> siècle.

Figure  
sur  
les boucliers.

L'habit militaire est entièrement formé d'écaillés de fer: les casques, faits du même métal, ont presque la forme d'un cône, et laissent le visage découvert; on n'y remarque qu'un appendice de fer sur le devant, appelé *nazal*, qui servait à défendre le nez. On voit aussi sur la tapisserie dont nous parlons, un grand char tiré par deux hommes, et chargé d'un gros tonneau de vin; il est armé tout autour, dans le haut, de lances et de casques semblables à ceux que nous venons de décrire, et on lit au dessus ces paroles brodées sur la tapisserie même: *isti portant armas ad naves, et hic trahunt carrum cum vino et armis*: v. pl. 14.

Les numéros 1 et 2 de la pl. 16 représentent Guillaume-le-Conquérant et Mathilde sa femme; les deux autres figures, n.<sup>os</sup> 3 et 4 de la même planche, représentent probablement Robert, leur

Guillaume-  
le-Conquérant  
Mathilde  
sa femme  
et leur deux fils.

fil, et Guillaume-le-*Roux*. Ces figures, tirées de Montfaucon, étaient peintes sur le mur extérieur d'une chapelle, qui communiquait à une grande salle construite à l'époque de la fondation d'un couvent, et qui avait long-tems servi de dortoir aux religieux. Le roi Guillaume, dont les pieds s'appuient sur un chien, porte une couronne ornée de trèfles, et tient à la main un sceptre terminé par une fleur de lis. Le sceptre et la couronne de la reine Mathilde sont semblables à ceux de son époux; ses pieds sont appuyés sur un lion. Robert, leur fils, pose ses pieds sur un chien, et Guillaume-le-*Roux* sur un monstre. L'ainé a un bonnet qui diffère peu de celui d'Harold et de ses compagnons. Chacun des deux frères porte un oiseau; l'un sur la main droite, et l'autre sur la gauche; tous deux ont la main qui soutient l'oiseau, recouverte d'un gant.

Les statues qui sont à Toulouse derrière le chœur de l'église de Saint-Sernin, offrent différentes formes de vêtemens alors à la mode: elles représentent le comte Guillaume, sa femme, et quelques personnages distingués de l'un et de l'autre sexe, bienfaiteurs de cette église, mais dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous; on sait seulement que ces statues sont l'ouvrage d'un artiste contemporain. On reconnaît Guillaume (n.º 5), comte de Toulouse et de Poitiers, à sa couronne comtale, sous laquelle il porte un bonnet, et à l'épée qu'il tient dans sa main; ses cheveux sont courts, et sa barbe touffue; sur sa robe, à manches longues et étroites, est une casaque à grand collet et à larges manches, qui laissent son avant-bras presque entièrement libre; elle est ceinte, et ne va guères plus bas que les genoux. Des deux autres statues d'hommes, qui viennent après, l'une (n.º 6) porte la robe et la casaque; celle-ci est sans collet, les manches en sont plus longues et moins larges, et sa ceinture est placée plus haut: l'autre (n.º 7) n'a qu'une robe, qui descend jusqu'à terre; ses manches, très-aisées, tombent jusqu'aux mains; sa ceinture est basse. La comtesse Philippe (n.º 8), femme de Guillaume, tient un cœur dans sa main droite, mais on ne peut distinguer ce qu'elle tient dans l'autre; sa longue veste est lacée par devant jusqu'à la ceinture, et ses manches sont faites comme celles d'une chemise d'homme; un large ruban, enrichi de perles, les serre un peu au dessus du coude; une petite coëffure couvre le derrière de sa tête, et son collier de perles descend sur sa poitrine qui est nue. L'autre figure de

femme (n.<sup>o</sup> 9) porte sur sa jupe, qui touche à terre, un tablier arrondi; sa veste, fermée par devant, descend jusqu'au bas-ventre; le haut est juste à la taille, mais elle s'élargit par le bas; elle couvre à peine les épaules, et laisserait la gorge découverte, sans la chemise qui remonte beaucoup plus haut; les manches, qui s'élargissent vers le bas, sont serrées par un large nœud vers le coude. Le haut de la robe de la dernière (n.<sup>o</sup> 10) est boutonné par devant jusqu'à la ceinture, et est juste au corps et au bras jusqu'à la main; sa longue jupe est soutenue de part et d'autre par un nœud de rubans.

C'était alors la mode des longs habits et des longs cheveux. Une contagion affreuse qui se répandit à Tournai et dans les pays des environs, enflamma le zèle de l'évêque Ratbot; il persuada au peuple que cette calamité était une juste punition de l'infâme usage des chevelures et des robes trop longues: tout le monde en fut convaincu, et tout le monde aussitôt raccourcit ses habits, et se tondit. Quatre ans après, l'archevêque de Rouen assembla un concile national, qui excommunia ceux qui porteraient les cheveux longs. Yves de Chartres, au commencement du XII.<sup>e</sup> siècle, non content d'improver les cheveux empruntés et les grandes chaussures, déclara impies et impudiques ceux qui ne portaient pas de petits souliers et les cheveux courts. Le clergé d'Angleterre s'occupa aussi de ce prétendu scandale; et l'archevêque de Cantorbéry, au commencement du carême, refusa les cendres et l'absolution à tous ceux qui n'avaient pas voulu renoncer à leur chevelure. Henri I, roi d'Angleterre, se disposant à partir avec son armée, Serlon, évêque de Sées, le détermina à se laisser couper les cheveux. Les généraux, les officiers et les soldats s'empressèrent de suivre son exemple.

*Habits longs  
et longue  
chevelure.*

Nous avons déjà dit que l'Europe se préparait à punir les cruautés que les Sarrasins exerçaient en Orient contre les Chrétiens, et se disposait à envahir leurs États. Comme ce fut sous le règne de Philippe que se donna le signal de ces fameuses croisades, nous devons jeter un coup d'œil sur cette époque importante, où éclata le double fanatisme de la gloire et de la religion; fanatisme qui dépeupla l'Occident, et qui cependant ne contribua pas faiblement à le civiliser, en l'éclairant par quelques faibles rayons de lumière échappés aux traits de l'ignorance, et conservés dans la Grèce et dans l'Asie, quoique enveloppés dans les ténèbres de la superstition.

*Première  
croisade.*

Fréquens  
pèlerinages  
au Saint  
Sépulchre.

De tous tems le tombeau de Jésus-Christ à Jérusalem avait été le but de pieux et de fréquens pèlerinages. Ce monument, bâti par l'impératrice Hélène, fut sacré tant que les Romains ou plutôt les Grecs restèrent maîtres de la Palestine; mais il leur fut enlevé par les Mahométans sous le règne d'Héraclius. Pendant plusieurs siècles, les nouveaux maîtres de Jérusalem parurent respecter cette ville en deuil; et quoique une profane mosquée eût remplacé le temple de Salomon, les Chrétiens pouvaient encore en liberté pratiquer leur religion dans son berceau, et venir de toutes les parties du monde, en pèlerins, verser de pieuses larmes sur la *Tombe du Sauveur*. Des califes habiles protégèrent ces pèlerinages, qui, sans alarmer leur puissance, enrichissaient leur commerce et grossissaient leurs trésors. Mais les Mahométans ne tardèrent pas à éprouver le sort de tous les conquérans; ils connurent le luxe, et ils se corrompirent; enfin ils devinrent intolérans, avides, persécuteurs. Le tombeau du Christ, autrefois confié par Aron-Araschild à la protection de Charlemagne, fut insulté: on outragea, on pillà, on livra au supplice les Chrétiens qui habitaient, ou visitaient l'Asie. Alors les pèlerinages de l'Occident devinrent plus nombreux, dès qu'ils parurent illustrés par de grands périls: la belliqueuse Europe y vit un noble but et d'expiation et de gloire. Les Pisans et les Provençaux, commandés par le roi d'Arles, tentèrent quelques aventureuses expéditions pour secourir ou venger les Chrétiens orientaux. De toutes parts les chefs des plus nobles familles, les comtes d'Anjou, de Flandres et de Barcelonne, couraient en Asie dans l'espoir de se laver, dans les eaux du Jourdain, des crimes et des brigandages commis par leurs glaives. La haine contre les Mahométans s'alimentait chaque jour par les nombreux combats que les Chrétiens leur livraient sans cesse en Espagne et en Sicile. Tout était prêt pour une explosion: l'enthousiasme d'un pauvre ermite la fit éclater. Ce pèlerin, nommé Pierre, témoin des larmes, des persécutions, des supplicés de tant de Chrétiens, se prosterna devant le tombeau du Christ: là, dans une extase religieuse, il croit entendre le Sauveur du monde qui lui parle. Dieu le charge d'enflammer le zèle des Chrétiens, de provoquer et d'annoncer partout la délivrance des *Saints-Lieux*: et il part précipitamment pour Rome.

Pierre l'Ermite.

Il est accueilli  
par le Pape  
Urbain II.

Le pape Urbain II l'accueille comme un prophète. Pierre reçoit ses ordres, et commence sa mission guerrière; il parcourt

l'Italie, et fait retentir toutes les villes, tous les bourgs, toutes les campagnes de ses gémissemens et de ses cris. On reçoit de nouvelles dépêches de l'empereur Alexis, qui excite les princes et les peuples Chrétiens à sauver le dépôt des saintes reliques. Un concile se réunit à Plaisance; les Italiens y font éclater leur zèle religieux, mais ils étaient trop divisés pour se livrer à un élan belliqueux. Les princes Normands seuls se montraient prêts à tirer le glaive. Le pape convoqua alors un nouveau concile à Clermont en Auvergne. Une multitude immense y accourt. Pierre l'Ermite obtient la parole, et présente à cette ardente assemblée un vif et touchant tableau de l'humiliation de la croix, et des malheurs des Chrétiens. Ses larmes, ses sanglots furent plus éloquens que ses paroles. Le pape à son tour, parlant au nom de Dieu, et s'adressant particulièrement aux Français, fit éclater avec une imposante autorité la profonde indignation que lui inspirait la destruction du *Saint-Sépulcre*. A ce discours, le peuple entier répond, et répète plusieurs fois: *Dieu le veut!* Soudain le pontife consacre ces paroles: *Elles-seront, dit-il, votre cri de guerre, et la croix votre signe de ralliement.* L'évêque du Puy, Adémar de Monteil, attache le premier la croix sur ses vêtements: chacun imite son exemple. La France, l'Europe paraissent oubliées, et la *Terre-Sainte* semble être devenue la patrie de l'Occident. Ce religieux enthousiasme, ou ce zèle fanatique, se répand en Angleterre, en Allemagne, et devient promptement un délire général. Les seigneurs les plus puissans hésitent d'abord; mais bientôt ils se laissent entraîner par leurs vassaux et par leurs peuples. Les moines, les femmes, les enfans, les mendiens, les voleurs mêmes prennent la croix; et, au milieu de ce tumulte européen, aucun sage n'osa, ou ne put faire entendre sa voix. Celle de la prudence ne fut pas mieux écoutée dans le choix des chefs, et dans la conduite de cette première entreprise. Pierre l'Ermite, oubliant sa profession et son inexpérience, crut que l'inspiration du ciel suffisait pour faire un général comme un prophète: il ceignit donc l'épée, et conduisit en Orient, avec autant de fanatisme que d'incapacité, cette première croisade, formée par une foule désordonnée, qui ne ressemblait ni à une nation, ni à une armée. Dévastant tous les pays qu'elle traversait, à chaque pas ses brigandages lui créèrent des ennemis, et son indisciplinisme lui fit éprouver de sanglantes défaites: attaquée par les

*Conciles  
de Plaisance  
et de Clermont.*

*Enthousiasme  
général.*

*Pierre l'Ermite  
du général  
de la première  
croisade.*

*L'armée  
des croisés  
défaite  
par les Turcs.*

Hongrois qu'elle avait insultés, dispersée par les Grecs, dont elle pillait les terres, elle arriva décimée sous les murs de Bysance. L'empereur la transporta promptement au de-là du Bosphore pour l'éloigner. Indocile à ses conseils, et sans attendre aucun renfort, elle attaqua les Turcs belliqueux, qui la taillèrent en pièces. Ce fut ainsi que, victimes de l'anarchie et de l'ignorance, trois cent mille Européens périrent dans cette Asie, que leur funeste secours remplit non d'espérance, mais de terreur.

*Seconde  
croisade.*

*Godefroy  
de Bouillon  
généralissime.*

Cette destruction totale n'étonna ni ne découragea l'Europe en délire. Une seconde armée de croisés, plus imposante et mieux commandée, ne tarda pas à prendre avec ardeur la route de l'Orient. On y comptait autant de chefs que de seigneurs. Les habitans du Vermandois marchaient sous les ordres de Hugues-le-Grand, frère du roi Philippe. Les Normands suivaient la bannière de leur duc Robert. Les Flamands, celle d'un autre Robert, leur comte. Les peuples de Chartres et de Blois étaient guidés par le comte Étienne. Les Languedociens, par le vieux Raymond, comte de Toulouse. Les Lorrains et les Allemands par l'immortel Godefroy de Bouillon, regardé par tous les historiens comme généralissime. Enfin les Italiens s'armèrent sous la conduite de Boémond, et de Robert Guiscard, conquérant de la Sicile. La plus grande partie de ces croisés traversa l'Allemagne et la Hongrie; une autre prit la route de l'Italie, et s'embarqua pour descendre en Grèce. Hugues-le-Grand fut au nombre de ces derniers. La première croisade avait épouvanté les Grecs, qui redoutaient autant les alliés que les infidèles. A la suite de quelques rixes, Hugues-le-Grand fut arrêté par eux, et retenu comme otage; les autres croisés maintinrent assez de discipline, pour n'éprouver aucun obstacle en Allemagne et en Hongrie; mais arrivés sous les murs de Bysance, l'orgueil des chefs, la fierté impériale, la captivité de Hugues, et la haine des prêtres grecs contre les prêtres latins excitèrent de vives querelles, qui furent suivies de sanglans combats; enfin l'intérêt commun l'emporta sur les vanités privées. La sagesse de Godefroy et de Raymond apaisa les mouvemens tumultueux de leurs compagnons d'armes, et désarma le ressentiment d'Alexis Comnène. Ils consentirent à rendre hommage à l'empereur des Grecs, et à tenir de lui, comme fiefs, les terres qu'ils pourraient conquérir. Tout semblait pacifié, lorsque l'orgueil impétueux de Boémond amena une nouvelle rupture. Tan-

crède, neveu de ce prince, battit les troupes impériales. Mais enfin Raymond, comte de Toulouse, conclut la paix : par sa médiation, Alexis promit des secours, Hugues fut rendu à ses troupes, et l'armée chrétienne traversa le Bosphore.

Venise seule, dans ce tems de fanatisme, se montra froide et inactive. Gênes approvisionna l'armée. L'ardente bravoure des chefs belliqueux de cette seconde croisade obtint, malgré la résistance et la fureur des Musulmans, des succès aussi rapides que brillans. Une première victoire leur ouvrit les portes de Nicée ; une seconde, long-tems disputée, leur laissa franchir tous les défilés de l'Asie. Baudouin s'empara d'Édesse, première souveraineté, première seigneurie féodale établie dans l'antique Orient. Après un siège long et sanglant, où la barbarie des Européens dut étonner les Arabes mêmes, la capitale de l'Asie fut livrée à Boëmond par un traître. Godefroy de Bouillon, aussi célèbre par la force de son bras que par sa prudence et par ses vertus, se signala dans cette guerre par des exploits chevaleresques, dont le récit quelquefois ressemble plus au roman qu'à l'histoire. La prise d'Antioche excita le désespoir des Musulmans. De toutes parts ils prirent les armes, se rassemblèrent, et accoururent en foule pour venger leur culte et leur gloire. Alexis, effrayé de cet immense armement, s'arrêta dans sa marche, et s'attira la haine des Latins en leur refusant les secours promis. En 1099, plusieurs chefs des croisés furent saisis d'une telle terreur, qu'ils retournèrent honteusement en Europe. Antioche, privée de vivres, et défendue par une armée à moitié détruite, se voyait entourée de troupes nombreuses et aguerries, dont le fanatisme redoublait le courage. Une bataille décisive eut lieu. D'abord la fortune parut incliner pour les Musulmans ; mais la superstition vint au secours des Chrétiens : par illusion, ou par une fraude pieuse, ils crurent voir des envoyés célestes descendre tout armés d'une montagne pour les protéger. Dès qu'ils comptèrent sur cet appui divin, ils furent invincibles : rien ne put plus résister à leur furie ; et les Turcs, dispersés çà et là, furent taillés en pièces. Bientôt les croisés se rendirent maîtres de Ptolémaïs, de Saint-Jean-d'Acre ; et, arrivant enfin au but de leurs vœux, ils aperçurent la ville sainte, se prosternèrent à son aspect, la saluèrent de loin de leurs pieuses acclamations, et campèrent sous ses murs. Ce siège dura cinq semaines : cependant cette armée de héros, ruinée par de si

*Prise de Nicée,  
d'Édesse etc.*

*Prise  
d'Antioche.*

*Prise  
de Ptolémaïs  
et de Saint-  
Jean-d'Acre.*

longues marches, et par des combats perpétuels, se trouvait réduite à vingt mille hommes de six cent mille qu'elle comptait avec orgueil à son départ; et c'était avec une inconcevable confiance, que ces vingt mille guerriers attaquaient une ville forte, défendue par cinquante mille combattans. Des deux côtés cependant les esprits étaient animés par une égale valeur et un égal fanatisme. Les Musulmans, trompés par leur Prophète, se croyaient défendus par le ciel et par l'enfer. Les Chrétiens, ranimés par la voix de leurs saints et belliqueux prélats, prétendaient voir à leur tête des anges vêtus de blanc; et la croix, qui les guidait, leur semblait la foudre céleste prête à briser le *croissant*. Après deux assauts meurtriers, ces héros Chrétiens escaladèrent les murailles saintes, et entrèrent dans la ville sur les cadavres entassés et sanglans des Mahométans immolés. Le carnage est horrible; rien n'arrête la furie du vainqueur; ni le sexe, ni l'âge ne sont épargnés, et le sang inonde les rues. Mais soudain le saint temple, le sépulcre divin sont aperçus. Par une révolution subite, le tumulte de l'assaut fait place à un silence religieux; et les conquérans de l'Asie, détournant de la terre leurs regards ambitieux, les élèvent au ciel, et ne demandent plus que leur grâce et leur salut au Sauveur du monde, dont ils viennent de délivrer le tombeau. La glorieuse entreprise était terminée; mais, pour régir cette *Terre-Sainte* affranchie, il fallait nommer un chef. Tous les suffrages des braves se réunirent en faveur du vertueux Godefroy, qui, aussi modeste que vaillant, accepta le pouvoir, mais non le titre de roi.

*Prise  
de Jérusalem.*

*Nouveaux  
croisés  
au secours  
de Jérusalem.*

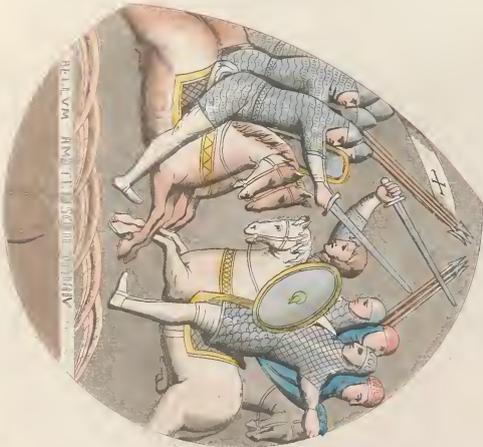
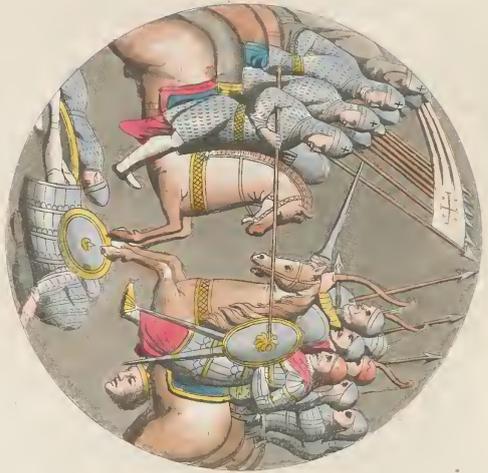
Une partie des conquérans retourna en Occident, pour y jouir du repos et d'une gloire si chèrement achetée. Godefroy restait entouré d'une troupe si faible, qu'elle aurait dû succomber à la première attaque. Mais, les triomphes de cette croisade excitant dans l'Occident une impétueuse émulation, de nouveaux croisés s'armèrent en grand nombre pour secourir Jérusalem. Une foule de seigneurs accourut dans l'Orient, et leurs femmes voulurent partager leurs périls, de même qu'elles partageaient leur enthousiasme.

*Mort  
de Godefroy.*

Cette même année vit périr deux illustres héros: Hugues-le-Grand, qui mourut à Tarse de ses blessures; et Godefroy, qui jouit trop peu de tems de sa gloire. Baudouin, son frère, lui succéda.

Les croisés recevaient de la main de quelque ecclésiastique une croix d'étoffe rouge, qu'ils plaçaient sur leur chaperon, ou sur l'épaule gauche.





On voit sur des vitrages peints vers le tems de la première croisade, et rapportés par Montfaucon ( v. pl. 17 ), que les croisés portaient une croix sur leurs drapeaux, sur leurs casques, et sur leurs jaques de maille à manches et à capuchon. Leurs armes étaient la lance et l'épée. Les Musulmans se servaient de l'épée, de la lance et de l'arc; leurs boucliers étaient ou ronds, ou ovales; leur armure, composée de courroies ou de lames de métal, tantôt arrondies, tantôt pointues; mais enfin ils prirent l'armure des croisés qu'ils avaient vaincus: leur casque en général n'était qu'une espèce de calotte de fer, ou de cuivre.

Ce fut pendant cette guerre, d'une nature toute nouvelle, où l'armée chrétienne se composait de guerriers accourus de toutes les contrées de l'Occident, que tous ces peuples, entièrement couverts par leur armure, se virent forcés de chercher quelques signes, au moyen desquels ils pussent se distinguer dans les combats, et se reconnaître au milieu de la mêlée. Ainsi les croisades donnèrent naissance à l'usage des armoiries, ou écussons. Précédemment, chacun portait et changeait à son gré, comme parure, les emblèmes qui lui plaisaient; mais ce qui n'était d'abord qu'un ornement, devint une distinction d'origine, de seigneurie, de famille, et quelquefois une illustre marque du souvenir d'un exploit guerrier, d'un noble trait de courage. Ce ne fut cependant que sous le règne de Saint-Louis, que les armoiries devinrent définitivement héréditaires, et qu'ainsi le blason commença à être considéré comme une science utile à l'histoire.

*Les croisades  
donnent  
naissance  
à l'usage  
des armoiries.*

Comme l'enthousiasme de la religion et celui de la gloire animaient également les croisés, les institutions qui naquirent de ces deux passions furent nécessairement à la fois religieuses et guerrières. Aussi ce fut pendant les croisades qu'on vit s'élever de nouveaux ordres, moitié monastiques, moitié militaires, dont les membres, portant avec une égale ardeur l'épée et la croix, faisaient vœu de consacrer leur vie aux devoirs de la charité, comme à la défense de la religion contre les infidèles. Les plus anciens de ces ordres religieux, militaires et hospitaliers furent ceux de *Saint-Lazare*, de *Saint-Jean* et du *Temple*. Les *Templiers*, si fameux par leurs exploits, et depuis non moins célèbres par leurs malheurs, eurent pour fondateur Hugues de Payens. Saint-Bernard rédigea ensuite leurs règles, et leur donna l'habit blanc décoré de

*Ordres  
religieux  
et militaires  
fondés au tems  
des croisades.*

Templiers.

Ordres  
de Saint-Jean  
et de  
Saint-Lazare.

Ordre  
Teutonique.

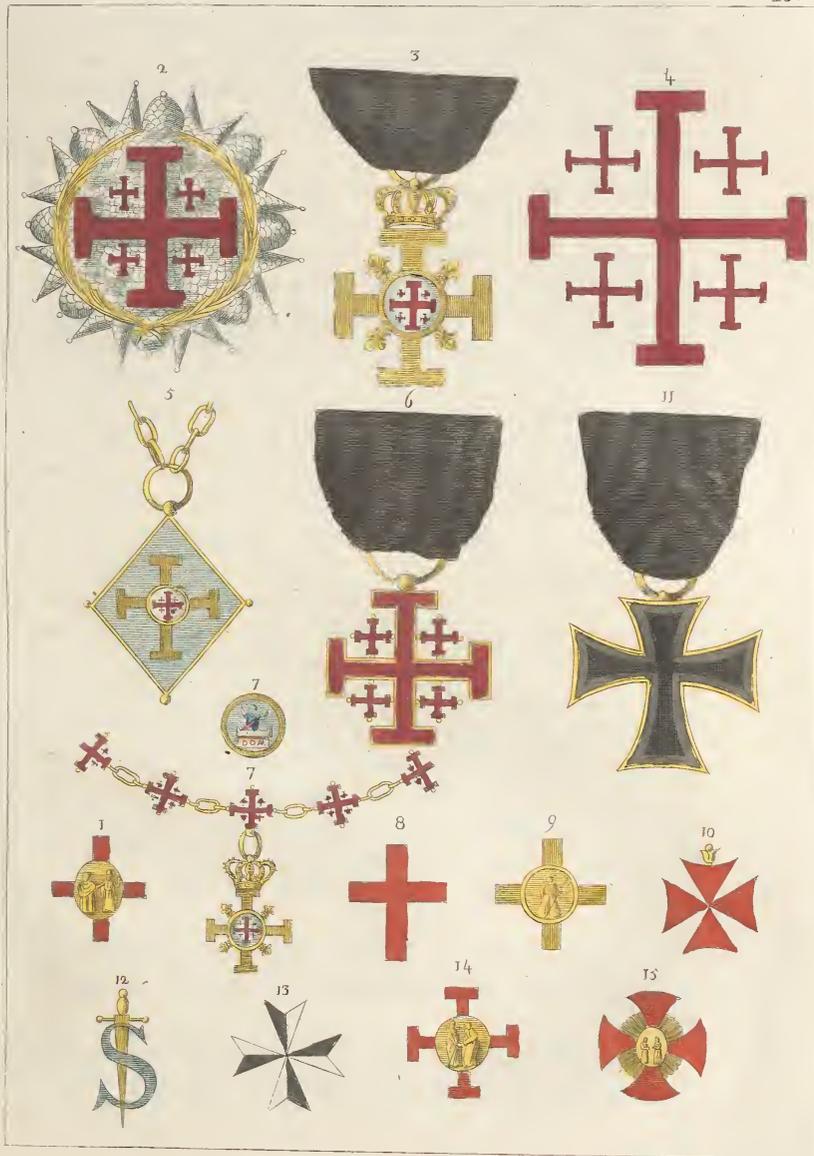
la croix rouge. Baudouin, roi de Jérusalem, les avait placés près du temple, et c'est de là qu'ils tirèrent leur nom. Leur renommée et leur fortune s'accrurent rapidement; mais, après leur défaite et la perte de la Palestine, leur puissance dans l'Occident et les richesses qu'ils y avaient acquises, devinrent la cause de leur proscription. Les ordres de *Saint-Jean* et de *Saint-Lazare* ont traversé les siècles, et leurs faibles restes, subsistant encore aujourd'hui, rappellent les noms de Gérard et de Raymond Dupuis, leurs fondateurs. Les ruines sanglantes de Saint-Jean-d'Acrc furent le noble berceau de l'*Ordre Teutonique*. Le spectacle déplorable d'un guerrier allemand, blessé et mourant sans secours, poussa quelques chevaliers de Brême et de Lubec à panser les plaies et à sauver la vie de cet infortuné, et de quelques-uns de ses compagnons d'armes. Une simple tente, formée des voiles d'un navire, et destinée à recevoir les malades, fut l'honorable cloître où les premiers membres de l'*Ordre Teutonique* se consacrèrent aux devoirs touchans de la charité: cette institution pieuse et guerrière illustra la Germanie.

Nous sommes persuadés de faire plaisir, particulièrement aux artistes, en présentant dans la planche suivante, n.º 18, les différentes décorations des ordres religieux et militaires fondés pendant les croisades.

L'*Ordre des Saints Cosme et Damien*, ou des *Martyrs*, fut institué l'année 1030 en faveur des hospitaliers de Jérusalem et des autres villes, qui avaient pris pour protecteurs ces Martyrs, habiles dans l'art de la médecine. Cet ordre fut aboli après les avantages remportés sus les Chrétiens par les Infidèles. Ces chevaliers portaient la croix sur un manteau blanc: pl. 18, n.º 1.

*Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, ou de *Malthe*. Nous avons déjà parlé dans le *Costume des Italiens* de l'origine et des progrès de cet ordre, fondé en 1048, à l'époque où les croisés élevèrent à Jérusalem une église appelée *Sainte-Marie-Latine*, à laquelle ils ajoutèrent ensuite un monastère et un hopital consacré à *Saint-Jean-Baptiste*, pour y recevoir les pèlerins. Les frères chargés du service de cet établissement prirent le nom d'*Hospitaliers*.

*Ordre Hospitalier et Militaire du Saint-Sépulcre*. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de cet ordre: la plupart font honneur de son institution à Godefroy de Bouillon, qui le





fonda, disent-ils, en 1099, après l'entrée des croisés dans Jérusalem, pour veiller à la garde des saints lieux, protéger les pèlerins qui venaient les visiter, et racheter les esclaves chrétiens. Louis VII, à son retour de la Palestine, conduisit avec lui vingt frères de l'*Ordre du Saint-Sépulcre*, et les établit à *Saint-Samson* d'Orléans, où leur archiconfrérie subsista jusqu'en 1254. Saint-Louis la transporta alors dans l'église de la *Sainte-Chapelle* de Paris, où les voyageurs étaient obligés de se faire inscrire avant de partir pour la *Terre-Sainte*.

En 1489 le pape Innocent VIII réunit l'*Ordre du Saint-Sépulcre* à celui de Malthe, et concentra les biens de l'un et de l'autre; mais il paraît que cette réunion, qui donna lieu à plusieurs procès, ne fut pas complètement exécutée, puisque l'archiconfrérie du premier *Ordre* ne cessa point de subsister en France; et le gardien du *Saint-Sépulcre* à Jérusalem a toujours conservé le privilège de créer des chevaliers.

Le 19 août 1814, S. M. Louis XVIII promit sa protection à l'ordre du *Saint-Sépulcre*, qui se compose en France de 450 membres, indépendamment du roi et des princes de la famille royale; on les distingue en grands officiers, officiers, chevaliers et novices (1). Les chevaliers, à leur réception, jurent de sacrifier leur vie pour la défense de l'honneur, de la religion et pour le service du roi, et s'obligent à payer une somme de 3,000 francs.

L'administrateur général porte la médaille à gauche sur son habit: pl. 18, n.<sup>o</sup> 2. Les officiers ont la décoration (n.<sup>o</sup> 3) pendue à leur boutonnière, et la croix (n.<sup>o</sup> 4) brodée en soie sur le côté gauche de leur habit. La croix des chevaliers diffère de celle des officiers, en ce que les deux médaillons de la première représentent tous deux les armes de Jérusalem: ils ne portent point la croix brodée. La médaille représentée au n.<sup>o</sup> 5 est celle des *Frères-Servans*. Les chevaliers qui ont été créés à Jérusalem, portent la décoration que l'on voit au n.<sup>o</sup> 6. Le n.<sup>o</sup> 7 représente le collier de l'ordre.

*Ordre des Templiers.* Godefroy de Saint-Aymar et Hugues de Pagarois, accompagnés de neuf gentilshommes, firent en 1119 le

(1) V. *Précis historique de l'ordre royal hospitalier-militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, par M. le Comte Allemand, vol. I. in 12.<sup>o</sup> 1815.

voyage de Jérusalem, et obtinrent du patriarche Guarimons et du roi Baudouin II la permission de former un établissement destiné à agir de concert avec les *Hospitaliers* contre les Infidèles, à garder le *Temple de Salomon*, etc.

La décoration dont nous donnons le dessin au n.º 8 de la planche déjà citée, se portait sur un manteau blanc. Voyez la figure entière au n.º 22 de la planche suivante.

On croit que l'*Ordre de Saint Blaise et de la Sainte-Vierge* en Palestine, date de la même époque que celui des *Templiers*: on distinguait cet ordre en deux classes: l'une se composait de religieux; l'autre, de chevaliers. Ils suivaient les règles de Saint-Basile, et portaient une croix sur le cœur: v. même pl., n.º 9. Cet ordre s'éteignit avec la chute de l'empire d'Orient.

Il y avait encore un autre *Ordre* en Palestine: c'était celui du *Mont-Joie*. En 1180 une société de gentilshommes s'était consacrée à la garde de cette montagne, visitée par les pèlerins: ces chevaliers se signalèrent par les services qu'ils rendirent à la Palestine, et fondèrent plusieurs établissemens en Syrie, en Castille, en Catalogne. Leurs vœux étaient les mêmes que ceux des *Chevaliers de Saint Jean*. Le roi Ferdinand, surnommé le *Saint*, réunit cet ordre à celui de *Calatrava*. Ils portaient leur décoration (n.º 10, même pl.) sur un habit blanc.

L'*Ordre Teutonique*, ainsi appelé parce qu'il ne se compose que d'Allemands, fut fondé l'an 1190, à l'exemple des *Ordres du Temple et de l'Hôpital*, en faveur des soldats Allemands blessés au siège de Saint Jean d'Acre. En 1192 le pape Célestin III reconnut cet ordre, et le mit sous la règle de Saint-Augustin. Mais après de nombreuses conquêtes, les mœurs de ces chevaliers changèrent: ils devinrent indolens, despotes; ils se souillèrent des maximes de Luther, et tournèrent leurs armes contre la religion qu'ils avaient juré de défendre: depuis lors, leur ordre fut transporté à Marienthal en Franconie. Cet ordre, comme celui de *Malthe*, se distingue en chevaliers, chapelains et *Frères-Servans*. Par le traité de Presbourg 1805, la Grande-Maîtrise de l'*Ordre Teutonique* passa à la maison impériale d'Autriche. La décoration de cet ordre consiste en un manteau blanc, orné d'une croix (v. n.º 11, même pl.) placée sur le côté gauche. Cette croix se porte ordinairement à la boutonnière de l'habit.

L'*Ordre de la Fortune* fut institué en Palestine vers l'an 1190, pour veiller à la garde de la croix qui servait de bannière à l'armée. Quand les chevaliers étaient de service, ils tenaient à la main un flambeau allumé, et portaient par dessus un habit d'étoffe d'or, une cuirasse d'argent ornée de flammes et de figures d'animaux en or : leur collier était une chaîne du même métal.

Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, fonda en 1195 l'*Ordre de Chypre*, ou du *Silence*, qu'on nommait aussi l'*Ordre de l'Épée*, et le donna à trois cents barons qu'il avait conduits avec lui en revenant de la Palestine. Ils faisaient serment de défendre la religion, le souverain, et de garder le silence sur les affaires de l'État : ils étaient militaires et religieux, et suivaient les règles de Saint-Basile. Cet ordre passa ensuite sous la direction du roi de Chypre, et fut aboli lorsque les Turcs s'emparèrent de cette île. Sa devise était *Securitas Regni* : voyez sa décoration au n.<sup>o</sup> 12 de la pl. 18.

L'*Ordre du Jardin des Oliviers* fut institué en 1197 par Baudouin, roi de Jérusalem.

L'*Ordre de la foi de Jésus Christ* fut établi en France et en Italie pendant la Croisade de 1220, pour combattre les ennemis de la religion catholique. La croix qui distinguait cet ordre, est représentée au n.<sup>o</sup> 13 de la même planche.

L'*Ordre de Saint-Jean et de Saint-Thomas* en Palestine. L'année 1261, quelques gentilshommes se réunirent pour donner des secours aux pauvres malades et aux pèlerins, et s'obligèrent à combattre les Infidèles et à poursuivre les voleurs. Alphonse X, roi de Castille, appela ces chevaliers pour défendre ses États contre les incursions des Maures. Cet ordre fut réuni à celui de Malthe. Voyez leur décoration au n.<sup>o</sup> 14 de la planche citée ci-dessus : quelques historiens leur donnent la croix représentée au n.<sup>o</sup> 15 de la même planche.

#### LOUIS VI DIT LE GROS.

Avant de monter sur le trône de son père, Louis régnait depuis plusieurs années : cinq jours après la mort de Philippe il fut sacré à Orléans, et l'archevêque de Reims protesta vainement contre cette préférence de lieu. La France était alors partagée entre les seigneurs, et le domaine royal entrecoupé de petites sou-

*Depuis 1168  
jusqu'en 1137.*

verainetés particulières : Louis eut besoin de beaucoup de prudence et de courage pour régner sur les seigneurs de l'île de France. Ses grands vassaux le vexèrent tellement, que presque toute sa vie ne fut qu'une lutte continuelle contre leurs usurpations et leurs brigandages. Tandis que Louis combattait vaillamment les Anglais, la tranquillité intérieure de ses États était sans cesse troublée par la rébellion des seigneurs. Mais la sagacité du roi déjoua leurs projets : aucun obstacle ne l'arrêtait, et son glaive frappait au moment même où on le croyait éloigné. Milon, vicomte de Troyes, accusé d'assassinat, n'osa soutenir ni le jugement du roi, ni celui de Dieu ; il implora la clémence de Louis, se jeta à ses pieds, et lui abandonna ses terres. Le seigneur du Puyset s'était aussi révolté : assiégé par le monarque, il tua dans une sortie Anseau de Garlande, sénéchal du roi. Louis s'empara de son château, le dépouilla de ses biens, et rasa sa forteresse. Le seigneur de Coucy, excommunié et dégradé de noblesse en 1114 par le pape, s'était laissé tellement emporter par l'excès de son ressentiment, qu'il incendia la ville de Laon, livra aux plus affreuses tortures les prisonniers qu'il avait faits, et massacra l'évêque ; il allait enfin se rendre maître d'une tour, dernier asile d'un reste d'habitans infortunés, lorsque tout à coup Louis paraît, se précipite sur lui, le met en déroute, rase ses châteaux de Crécy et de Nogent, et le contraint à se soumettre. Le roi tourna ensuite ses armes contre un autre seigneur nommé Adam, qui dévastait les environs d'Amiens : il le vainquit, et le châtia.

*Louis rétablit la liberté des communes.*

Le faible prédécesseur de Louis VI s'était laissé faire la loi par une foule de petits seigneurs, et le titre glorieux de roi de France n'était presque plus qu'un vain nom. Mais Louis donna un coup fatal à la féodalité, et jeta les fondemens de la grande autorité de ses successeurs. Il ne perdit jamais de vue cette grande vérité monarchique, qu'un roi doit commander à tous ses sujets, quelle que soit leur condition. Il faut avouer que l'abbé de Suger, son ministre, le seconda heureusement dans ses grandes entreprises. Le roi, par ses conseils, rétablit la liberté des communes ; et se rendit garant des traités établis entre elles et les seigneurs : ce qui donnant ensuite aux rois le droit d'intervenir dans leurs querelles, assura une des bases les plus solides de l'autorité royale et de la liberté publique.

Louis VI, aussi brave que sage, proposa à Henri, roi d'Angleterre, un combat singulier; mais le monarque Anglais s'y étant refusé, Louis mit en déroute son armée et la battit complètement. L'empereur Henri V, gendre du roi d'Angleterre, joignait à la haine de son beau-père contre le roi de France ses ressentimens particuliers: il réunit sous sa bannière les princes et les seigneurs Allemands, et déclara la guerre à la France, espérant triompher sans peine d'un roi que menaçaient sans cesse les Anglais, et qui se battait tous les jours avec les seigneurs des châteaux les plus voisins de sa capitale. Mais son espoir fut trompé. Au cri de guerre contre l'étranger, les querelles privées se suspendent, la France entière prend les armes, et répond à l'appel de son roi. Jusqu'au règne de Philippe I, l'étendard royal, qui avait guidé tant de fois les Français à la victoire, était la chape ou le manteau de *Sain-Martin* de Tours, porté par les comtes d'Anjou. Louis voulut en choisir un autre qui appartint à sa propre seigneurie; et, comme premier vassal de *Saint-Denis*, en qualité de comte du Vexin, il prit l'*Oriflamme*, étendard sacré de cette abbaye: l'*Oriflamme* était une pièce d'étoffe unie et rouge, fendue en bas en trois queues, entourée de soie verte, et suspendue à une lance dorée. Jamais, depuis Charlemagne, une assemblée si nombreuse ne s'était réunie autour du trône. Tous les seigneurs qui la composaient, promirent solennellement obéissance et victoire. L'empereur d'Allemagne s'avancait; mais ayant appris que toute la nation venait à sa rencontre, il abandonna honteusement son entreprise, et s'enfuit précipitamment en Germanie.

*Il met  
en déroute  
l'armée  
de Henri, roi  
d'Angleterre.*

Oriflamme.

*L'empereur  
Henri V  
s'enfuit  
en Allemagne.*

Louis-le-Gros, sentant son trône peu affermi, quoique couvert de lauriers, crut nécessaire, pour éviter les troubles qui pourraient suivre sa mort, de s'associer son fils Philippe, et il le fit sacrer à Reims l'an 1129; mais Philippe mourut en 1131, en tombant de cheval. Le roi convoqua alors un concile et un parlement à Reims; le pape Innocent y vint, et sacra Louis-le-Jeune, second fils du monarque. Louis, plus affaibli par les fatigues militaires que par l'âge, termina ses jours le premier août 1137. Ce fut un grand roi: intrépide guerrier, politique éclairé, zélé soutien de la justice, appui des opprimés, il se fit craindre des grands et chérir des peuples: il savait, en respectant la religion, résister au clergé, il se montrait libéral pour les églises, mais réprimait avec fermeté les

*Louis  
meurt en 1137.*

prétentions des papes et des évêques. Louis eut plusieurs enfans : Philippe, qui mourut peu de tems après avoir été couronné ; Louis-le-*Jeune*, qui succéda à son père ; Henri, évêque de Beauvais, et depuis archevêque de Reims ; Hugues, mort à la fleur de son âge ; Robert, tige de la maison de Dreux ; Philippe, archidiacre de Paris ; Pierre, qui épousa l'héritière de Courtenay ; enfin Constance, mariée au fils d'Étienne roi d'Angleterre, et ensuite à Raymond comte de Toulouse. Le roi, après son mariage avec Lucienne de Rochefort, qui fut rompu par le pape, aussitôt que conclu, pour cause de parenté, n'eut depuis qu'une seule femme, la reine Alix, fille du comte de Savoie, princesse aussi belle que vertueuse, qui donna un noble exemple aux mères, en élevant elle-même tous ses enfans.

*Costume  
de Louis VI.*

Les statues de Louis-le-*Gros* ( pl. 19, n.° 1 ) et de Philippe, son fils, ont été faites, à ce qu'on croit généralement, sous le règne de Saint-Louis. Louis VI a la barbe longue, de même que sur ses sceaux, rapportés dans la même planche. Son fils, qui mourut fort jeune, ne porte pas le manteau ouvert par devant comme son père, mais une chlamyde.

Le premier sceau de ce roi ( même pl., n.° 2 ) est tiré d'un diplôme, qu'il donna, du vivant de son père, avant d'avoir été couronné, lorsqu'il n'était encore que roi désigné. L'autre sceau, rapporté au n.° 3 de la même pl., se fait remarquer par une espèce de fleur que le roi tient dans la main droite ; il porte dans la gauche un long sceptre surmonté d'une fleur de lis : les lions qui soutiennent son trône, ont chacun un globe sur la tête. Le troisième sceau, donné par Montfaucon, diffère peu du second que nous venons de décrire.

Le même Montfaucon rapporte le portrait de Charles-le-*Bon*, comte de Flandres, successeur de Baudouin VII, comte du même pays. Ce portrait paraît copié d'après l'original : l'habit, les boutons, le bonnet d'une forme singulière, sont rouges : le rosaire qui pend à son cou, est brun ; ornement dont on attribue l'invention à Pierre l'Hermitte, qui joua dans la première croisade un rôle si important. L'inscription placée à cette figure, apprend que le personnage qu'elle représente, fut comte de Flandres en 1119 et mourut en 1127 ; v. même pl., fig. 4.

*Anciens  
bas-reliefs  
d'ivoire  
représentant  
divers usages  
de cette époque.*

L'Évêque a publié, dans le 18.<sup>me</sup> vol. de l'Académie, quelques bas-reliefs d'ivoire représentant divers sujets pris d'un *Roman de*



Illustration 1



*Chevalerie.* Les figures sont avec le costume suivi sous Louis-le-Gros. On y voit une reine avec une robe boutonnée par devant; les manches le sont aussi depuis le coude jusqu'à la main: son manteau, ouvert sur les côtés pour y passer les bras, est garni d'un grand collet, qui laisse le haut de la poitrine découvert, et se termine par deux grandes pointes. La robe des autres femmes ne diffère de celle que nous venons de décrire, qu'en ce qu'elle n'est pas ouverte par devant; quelques-unes ont une double manche, dont celle de dessus s'élargit en descendant, et se termine au haut de l'avant-bras. D'autres n'ont qu'un simple ruban autour de la tête: les dames de la cour portent ce ruban garni de fleurs. Les femmes qui sont dans la foule, parmi le peuple, ont un voile, d'autres un chaperon, d'autres enfin un simple ruban autour de la tête. L'habit des hommes ressemble parfaitement à celui des femmes, si ce n'est qu'il ne descend que jusqu'à mi-jambe; leur chaperon, festonné quelquefois par le bas, couvre leurs épaules et le haut de la poitrine, et ils ont un bonnet par dessous. Voy. Malliot.

Nous avons déjà dit que Louis-le-Gros fut le premier roi de France qui vint prendre l'*Oriflamme* sur l'autel de *Saint-Denis*: ses successeurs suivirent son exemple, et l'*Oriflamme* fut regardée dans la suite comme la bannière principale. Les bannières que l'on portait à la tête des communes, avaient la forme et la grandeur du *Labarum* des Romains. Les drapeaux de l'infanterie n'étaient que de toile peinte, et les guidons de la cavalerie étaient de velours ou de tafetas: on jugeait ordinairement de la qualité du banneret par la richesse du guidon de sa compagnie. Outre ces drapeaux particuliers, on portait toujours dans les armées le *penon royal*, qui était la bannière de la nation: vers le commencement du XIII.<sup>e</sup> siècle on l'attachait au haut d'une longue perche, ou pour mieux dire d'un mât, fixé sur un échafaud traîné par des bœufs; ces animaux étaient couverts de housses de velours chargées de devises ou de chiffres du prince; on pratiquait sur l'échafaud un autel, où tous les matins, au point du jour, un prêtre venait dire la messe; dix chevaliers et dix trompettes y montaient la garde jour et nuit; la victoire ou la défaite n'était complète, qu'autant que l'on avait enlevé le *penon royal* de l'ennemi, ou que l'on avait perdu le sien; en conséquence on faisait autour de ce nouveau palladium les plus grands prodiges de valeur, soit pour le ravir, soit pour le conser-

Autres usages

Bannières  
des communes.

Penon royal.

ver. Cette machine fut inventée en Italie, ainsi qu'on peut le voir dans le *Costume des Italiens* à l'article *Carroccio*.

*Usages  
concernant  
les tombeaux.*

On remarque sur tous les monumens, que les princes étaient représentés sur leurs tombeaux avec les habits royaux; et lorsqu'ils étaient morts à la guerre, ou pendant quelque expédition, ils portaient leur armure par dessous, l'épée au côté, le bâton de commandement à la main, mais jamais le sceptre. Les gentilshommes et les chevaliers ne pouvaient être représentés avec leur *cotte d'armes* (1), s'ils n'étaient morts à la guerre, ou dans leur seigneurie; et en ce cas ils n'avaient point de ceinture sur leur *cotte*, ils étaient sans casque, sans épée, et leurs pieds appuyés sur le dos d'un levrier. On mettait une épée levée dans la main droite du vainqueur mort dans le combat, son écu au bras gauche, son casque en tête avec la visière abattue, selon les uns, et avec les yeux ouverts, selon d'autres; sa *cotte* était ceinte sur ses armes avec une écharpe ou ceinture, et sous ses pieds était un lion vivant. Les vaincus au contraire, morts aussi dans le combat, étaient figurés sans *cotte d'armes*, l'épée ceinte au côté et dans le fourreau, la visière levée, les mains jointes devant la poitrine, et les pieds appuyés sur le dos d'un lion mort. Ceux qui mouraient en prison, ou avant d'avoir payé leur rançon, étaient représentés sans éperons, sans casque, sans *cotte d'armes* et sans épée; ils n'en avaient que le fourreau pendant à leur côté. Si l'enfant d'un gouverneur ou d'un général était né dans une ville assiégée, ou à l'armée, quel que fût son âge en mourant, il était représenté armé de toutes pièces, la tête sur le haume en façon d'oreiller, et vêtu d'une *cotte d'armes*. Si un gentilhomme entra en religion sur la fin de ses jours, il était représenté armé de toutes pièces, l'épée au côté, avec l'habit de l'ordre par dessus son armure, et son écu à ses pieds. Dans les combats en champ clos pour un différent d'honneur, la statue du gentilhomme victorieux portait dans ses bras les armes dont il s'était servi, et le bras droit était croisé sur le gauche. Celui qui y avait été tué, était armé de toutes pièces, ayant à côté de lui les armes offensives dont il s'était servi; mais son bras gauche était croisé sur le bras droit. Plusieurs monumens nous attestent cependant que ces règles n'ont pas toujours été scrupu-

(1) Espèce de *casaque* que les chevaliers portaient par dessus la cuirasse.

leusement observées. Pendant le XII.<sup>e</sup> siècle, on était en usage de mettre dans les tombeaux de l'eau bénite, du charbon et de l'encens. Cet usage, quoique beaucoup moins suivi sur la fin du XIII.<sup>e</sup> siècle était cependant encore pratiqué dans le XIV.<sup>e</sup> Pons, abbé de Cluny, fut excommunié, et enfermé par ordre du pape dans une prison, où il mourut en 1109 : le pape le fit enterrer avec honneur, et son corps fut ensuite transféré à Cluny, où il est représenté sur son tombeau avec les pieds liés, peut-être parce qu'il était mort excommunié, ou peut-être aussi parce qu'il était mort dans les fers.

LOUIS VII DIT LE JEUNE.

Louis VII, en montant sur le trône, réunit sous son autorité beaucoup plus de provinces que son père; mais il n'avait pas hérité de son génie; et son imprudente politique lui fit bientôt perdre un accroissement de puissance qu'il ne devait qu'à la fortune. Il était pourtant doué de quelques nobles qualités; et sa vie prouva qu'il avait une âme élevée, un cœur droit et généreux. Peu de braves de son tems montrèrent plus d'intrépidité et plus de piété; mais il fut toujours inhabile capitaine et médiocre homme d'État. L'auteur des *Variations de la monarchie française* donne en peu de mots une très-juste idée de ce prince. Il entreprit, dit-il, sans succès une croisade, répudia Eléonore, et perdit ainsi la moitié de la France: voilà son règne. Les premières démarches du roi ne laissèrent aucun doute sur sa résolution de suivre les principes de son prédécesseur, relativement à l'affranchissement des communes. Il régla leur organisation; elles eurent toutes pour chef un maïor ou *maire*, et douze pairs ou juges bourgeois pour l'assister. Thibaud, comte de Champagne, fut du nombre des grands vassaux qui refusèrent de se soumettre à l'autorité royale; et il entretenait une correspondance secrète avec les Anglais, le comte de Soissons et le comte de Flandres, pour former une ligue contre le roi. Louis, irrité, entra en Champagne l'année 1145, y porta le fer et la flamme, s'empara de Vitry, et, dans l'aveuglement de sa colère, ordonna d'incendier une église dans laquelle les habitans s'étaient réfugiés; treize cents personnes y périrent. Bientôt le remords succède à la fureur: Louis, poursuivi par l'idée de cet horrible massacre, implore la protection de Saint-Bernard pour fléchir la rigueur du pape Célestin II,

*Depuis 1137  
jusqu'en 1180.*

*Louis ravage  
la Champagne  
en 1145.*

*Cause  
de la seconde  
croisade.*

il s'humilie, se réconcilie avec le comte de Champagne, et prend la résolution de se croiser pour expier dans une sainte guerre le forfait qu'il avait commis. Il exécuta ce dessein deux ans après, en 1147: ainsi cette croisade imprudente eut pour cause un acte d'injustice et de violence, et la Palestine devint encore le tombeau de quatre-vingt mille français pour expier le massacre de Vitry. Le roi revint en France en 1149 à la tête des faibles restes d'une si brillante armée, sacrifiée sans nécessité, conduite sans talent, et presque toute anéantie sans gloire. Au malheur public se joignait encore les chagrins domestiques. La reine Eléonore, par une légèreté coupable, avait perdu le cœur de son époux; il voulait la répudier. La sage résistance du ministre Suger retarda cette funeste résolution, dont le résultat devait être le démembrement du royaume; mais, par malheur pour la France, Suger mourut en 1151, et la raison, qui par sa voix éclairait le trône, disparut avec lui. L'antipathie des deux époux croissait chaque jour; les caprices de la reine irritaient Louis; la superstitieuse dévotion de ce prince ennuyait la reine. Enfin l'aversion l'emporta sur la politique. Un conseil, rassemblé à Beaugency, cassa le mariage du roi, sous prétexte de parenté; et Louis, toujours loyal, même à ses dépens, rendit à Eléonore, en se séparant d'elle, la Guienne et le Poitou: riche dot qui augmenta bientôt la puissance de Henri II, duc de Normandie et depuis roi d'Angleterre, auquel Eléonore, arrivée en Guienne, offrit sa main l'an 1152. Deux ans après ou environ, Louis épousa Constance, fille d'Alphonse VII, roi de Léon et de Castille; et après la mort de cette dernière, il s'unit à Alix de Champagne, dont il eut Philippe-Auguste, son successeur. Ce jeune héritier du trône, à l'âge de 14 ans, annonçait déjà par la vivacité de son esprit, par l'élévation de ses sentimens, que la patrie aurait en lui un chef digne d'elle. Louis voulut l'associer à sa couronne; mais ayant différé l'époque de cette cérémonie jusqu'au jour de la Toussaint de l'année 1179, avant que ce jour fût venu il tomba subitement frappé d'une apoplexie, qui ne lui laissa que quelques mois d'une vie languissante. Cependant le sacre de Philippe fut célébré avec magnificence; et bientôt après, le jeune roi épousa Isabelle de Hainault, fille de Baudouin, qui lui donna en dot le comté d'Artois, et lui céda les droits de sa maison sur le Hainault.

*Le mariage  
du roi  
avec Eléonore  
est cassé.*

*Louis épouse  
Constance  
de Castille,  
après la mort  
de laquelle  
il s'unit à Alix  
de Champagne  
dont  
il a Philippe-  
Auguste.*

Louis-le-*Jeune* mourut à Paris en 1180, à l'âge de 50 ans, après en avoir régné 43, et fut enterré dans l'église de Saint-Port, abbaye qu'il avait fondée. La reine Alix lui éleva dans ce lieu un magnifique tombeau. Louis eut d'Éléonore, sa première femme, deux filles: Marie, qui épousa le comte de Champagne; et Alix, qu'il maria au comte de Blois. Constance lui donna Marguerite, mariée au jeune Henri d'Angleterre, et après sa mort à Bela, roi de Hongrie. La reine Alix fut mère de Philippe-*Auguste*, et de deux filles: la première, nommée Alix comme elle, donna sa main au comte de Ponthieu; Agnès, la seconde, épousa l'empereur Alexis Comnène, et se vit ensuite contrainte de donner sa main au barbare Andronic, meurtrier de son époux.

*Mort de Louis.**Ses enfants.*

La statue de Louis VIII (pl. 19, n.<sup>o</sup> 5) placée sur le tombeau de ce prince au milieu du sanctuaire de l'église de Barbeau, paraît être originale. Son sceau (même pl., n.<sup>o</sup> 6) le représente assis sur son trône; il tient dans la main droite un bâton court, à l'extrémité supérieure duquel est un globe surmonté d'une fleur de lis; et il a dans l'autre un sceptre terminé par une espèce de rombe, au milieu duquel est une petite fleur de lis. Le diplôme qui porte ce sceau date de l'an 1167.

*Costume de Louis, de Constance, et d'autres personnages de la même époque.*

Constance de Castille, seconde femme de Louis-le-*Jeune*, est aussi représentée sur son tombeau dans la même église de Barbeau, telle que nous la donnons au n.<sup>o</sup> 7 de la planche déjà citée. Elle mourut en 1160.

La figure qui suit (même pl., n.<sup>o</sup> 8), est Agnès de Baudemont, dame de Braine, troisième femme de Robert de France, comte de Dreux, cinquième fils de Louis-le-*Gros*, qu'elle épousa en seconde noces. Cette figure est copiée d'après le tombeau de cette princesse, que l'on voit au milieu du chœur de l'église de Saint-Yved de Braine, dans l'abbaye de Prémontré. Agnès vivait encore en 1202. L'espèce de couronne qu'elle porte, est singulière: nous aurons occasion dans la suite de voir beaucoup d'autres dames couronnées, mais avec une telle variété, qu'on ne peut rien établir de précis sur la forme des couronnes ducales. Agnès porte aussi une escarcelle pendue à sa ceinture, usage qui dura jusqu'au tems de François I.

La figure qui représente Geoffroy-le-*Bel* (même pl., n.<sup>o</sup> 9), comte du Maine, mort en 1150, fils de Foulque, comte d'An-

jou et du Maine, est remarquable par sa singularité. Cette figure, rapportée par Montfaucon, est copiée d'après un portrait en émail sur cuivre, existant dans l'église cathédrale de *S: Julien* du Mans: tout y est extraordinaire: son casque a la forme du bonnet phrygien; son bouclier, le plus grand que nous offrent tous ces monumens, est très-concave, il lui couvre les épaules, et descend en pointe jusqu'à ses pieds, il est chargé de lionceaux d'or rampans lampassés de gueules ( avec la langue qui sort ) sur champ d'azur, et est armé d'une grosse pointe dans le milieu. Quoique cette figure soit représentée tenant une épée nue dans la main droite, tout le reste de son habillement n'a rien de militaire: sa tunique, qui lui descend jusqu'aux pieds, est recouverte d'une casaque tombant un peu au dessous des genoux, et serrée par une large ceinture; on lui voit un ample manteau par dessus, et sur le manteau un large baudrier de la même forme que la ceinture; sa chaussure est une espèce de pantoufle, qui ne lui couvre que l'extrémité des pieds.

*Savans  
qui fleurirent  
sous ce règne :  
Saint-Bernard  
Abeilard,  
Héloïse etc.*

Les savans les plus distingués de ce règne furent Saint-Bernard, Abeilard, Arnault de Bresse, Héloïse, Gilbert de la Poiré, Gracian, Pierre Lombard, Pierre-le-Vénéral, abbé de Cluny; le célèbre abbé Suger, et Odon de Deuil: l'un ministre, l'autre secrétaire du roi. Ce fut l'année 1140 que le nom d'Abeilard devint tristement célèbre en France, par ses amours, par ses malheurs, par son zèle religieux, et par son hérésie. Il était né en Bretagne. Écrivain spirituel, théologien subtil, il renouvelait les opinions de quelques hérétiques. Forcé de comparaître devant un concile réuni à Sens, il n'osa pas lutter contre Saint-Bernard: Condamné par le concile, il en appela au pape; mais, au lieu de se rendre à Rome, il s'arrêta dans l'abbaye de Cluny, où il termina ses jours sous l'habit religieux. De nos tems on a presque oublié les combats théologiques d'Abeilard et de Bernard. Abeilard lui-même serait déjà peut-être oublié, sans la passion qu'il avait éprouvée pour Héloïse, dont l'éloquence, la douleur et la constance nous attendrissent encore. Les erreurs changent avec les siècles; mais l'amour est de tous les tems: Abeilard en fut un modèle touchant, et une victime célèbre. Mutilé par une atroce jalousie, forcé de consumer dans un cloître de longs jours sans espoir, il n'eut de consolation que les lettres d'Héloïse, monument héroïque pour les âmes tendres, et que la piété, même la plus rigide, couvre d'un

voile d'indulgence. Héloïse s'exila volontairement dans un monastère; et devint abbesse du *Paraclet*. Deux lignes de ses lettres suffiront pour peindre l'inutilité de ses efforts contre un sentiment qu'elle ne pouvait vaincre. *Vœu sacré, sombre monastère, en changeant mes vêtemens, vous n'avez jamais pu me changer, et faire d'Héloïse un marbre insensible.*

La mémoire d'Abeilard ne vit plus que dans les annales des passions privées; son adversaire, Saint-Bernard, restera fameux dans celles de l'Église, qu'il illustra, et dans celles de la France, sur laquelle sa grande influence attira des malheurs infinis. Le célèbre abbé Suger succomba d'abord dans sa lutte contre l'irrésistible ascendant de Saint-Bernard; mais il faut avouer que sa prudence lui mérita une gloire plus pure, et que son habileté répara ou prévint une grande partie des maux produits par l'enthousiasme de son éloquent antagoniste.

Il est étonnant que la prétention au bel esprit, le style trop figuré, et l'abondance des antithèses, qui marquent ordinairement la corruption du langage et le goût de l'affectation, aient précédé en France le tems de la véritable éloquence. Le seul ornement des écrivains de cette époque est une profusion d'images et de citations tirées des *Saintes écritures*, l'éloquence ne s'y montre réchauffée que par une verve moins religieuse que fanatique. Prédicateurs froids lorsqu'ils prêchent la morale de l'*évangile*, ils ne deviennent orateurs véhémens, que pour entraîner l'Europe dans la folie des croisades: les *Chroniques* et les *Histoires* de ce siècle de la féodalité ne sont pas moins arides.

Au milieu de ces mœurs barbares, deux passions, ou deux faiblesses humaines, l'amour et la gloire, semblaient être les vertus du tems. L'une adoucissait la férocité des guerriers; l'autre disposait les cœurs généreux à secourir les opprimés. Toutes deux soumettaient la force à la beauté: aussi les premiers bons ouvrages français, dans ce siècle naissant de la chevalerie, furent des *Romans*, des *Contes*, des *Chansons*. L'orgueil féodal s'ennuyait sous les voûtes de ses sombres châteaux; l'imagination des conteurs, des troubadours, des jongleurs et des ménestrels vint égayer ces vastes solitudes. Les guerriers de ce tems aimaient à agir et non à réfléchir: aussi pour les accoutumer à lire, il fallut leur présenter, comme aux enfans, non des histoires, mais des contes. Les romans de che-

*Style,*  
*éloquence,*  
*histoire etc.*

*Romans*  
*de chevalerie,*  
*Contes,*  
*Chansons etc.*

valerie parurent, et ils furent aussitôt recherchés avec avidité par les lecteurs. On y retraçait ce qui plaisait le plus aux preux; la vie errante des aventuriers, les combats à outrance, les sièges des châteaux, l'éclat des tournois; et malgré toute la bigoterie d'une époque superstitieuse, il se forma en France une sorte de mythologie nouvelle, où la beauté et la vaillance se trouvaient presque divinisées, et dans laquelle une galanterie héroïque, épurant l'amour, en faisait presque un culte moral.

Paladins.

Les mœurs chevaleresques créèrent un grand nombre de paladins, qui s'armaient pour défendre la justice, pour redresser les torts, pour venger les injures, pour protéger la veuve et l'orphelin. La vie de chaque chevalier, était pour ainsi dire un poème en action: il se croyait poursuivi, ou défendu par de bonnes ou de mauvaises fées, par des enchanteurs méchants ou bienveillans: cherchant des aventures depuis les rives de l'Océan jusqu'aux extrémités de l'Asie, ils avaient coutume, au retour de leurs longues courses, de nourrir la crédulité publique par des fables orientales, par des récits de combats soutenus contre des géans. Les chroniques mêmes, adoptant ces exagérations, prêtaient à l'histoire les couleurs du roman. C'était avec ces contes qu'on appelait le sommeil sur le berceau de l'enfant du chevalier, et ils faisaient sur son jeune cerveau une impression qui ne s'effaçait plus. Les femmes propageaient avec soin ces passions galantes et guerrières, qui donnaient en Europe un empire réel à leur sexe; car dès lors les preux ne vécurent plus que pour plaire à la beauté, qui devenait la récompense de leurs travaux et l'arbitre de leurs destins. Les troubadours mêlaient à leurs récits des vers, que la musique rendait plus faciles à retenir: quelques ménestrels s'accompagnaient de leurs instrumens harmonieux. Dès que les Muses promirent la gloire, les plus fiers des seigneurs français recherchèrent leur faveur. Les guerriers les plus renommés, les princes, les rois mêmes se disputèrent cette nouvelle palme. Louis-le-*Jeune* protégea les poètes, et mena en Palestine, à sa suite, plusieurs troubadours et ménestrels pour adoucir l'ennui du voyage.

*Institution  
de la chevalerie  
française.*

Enfin, comme il s'était établi en Palestine des associations religieuses et militaires pour soigner les malades, secourir les pauvres et combattre les Infidèles, on vit se former aussi en Europe une institution à la fois guerrière, religieuse, galante et morale. Les

guerriers qui s'engageaient dans cette bizarre et héroïque milice, devenue bientôt l'objet de la plus haute ambition de tous les preux, contractaient aux pieds des autels l'obligation de secourir les opprimés, de punir les oppresseurs, de défendre l'innocence et la beauté; ils juraient de remplir ces devoirs au nom de Dieu, de l'honneur, du roi, et de la dame dont ils portaient les couleurs, et à laquelle ils consacraient leur vie. Telle fut la chevalerie française; institution moderne, dont on ne peut faire remonter la naissance plus haut qu'à la fin du onzième siècle. On devait, pour parvenir au rang de chevalier, mériter cette dignité par une conduite généreuse et par de brillans exploits. Le candidat se préparait à sa réception par le jeûne, la confession, la pénitence et la communion. Il faisait ce qu'on appelait *la veille des armes*, en passant la nuit en prières dans l'église; se présentant ensuite au pied de l'autel, couvert d'un vêtement blanc, et accompagné du chevalier qui lui servait de parrain, il écoutait avec humilité les exhortations du prêtre; il lui présentait ensuite une épée qu'il portait pendue à son cou, et le prêtre le bénissait; il jurait sur elle de maintenir les réglemens de la chevalerie, et d'être fidèle à l'honneur, ainsi qu'à la religion. Alors le chevalier qui recevait le novice, le frappait légèrement avec son glaive, en lui disant: *Au nom de Dieu, de Saint-Michel et de Saint Georges, je te fais chevalier*. Les dames, qui assistaient à la cérémonie, attachaient au nouveau chevalier ses éperons d'or, le revêtaient de la cotte de mailles, de la cuirasse, des brassards, des gantelets, et lui ceignaient l'épée. Alors le chevalier, sautant sur son coursier, brandissait ses armes, et montrait aux assistans par ses évolutions rapides sa grâce et sa force. Le jeune preux, qui se destinait à cette belliqueuse carrière, entrait chez quelque seigneur d'abord en qualité de page, et ensuite d'écuyer. Là il s'instruisait et se formait à tous les devoirs qu'il devait remplir, suivait partout son seigneur, conduisait ses chevaux, et prenait soin de son armure.

Louis VII fut le premier roi de France, qui, en 1137, fit graver une fleur de lis sur son sceau. Après les croisades, les armoiries commencèrent à devenir héréditaires dans les familles. Cet usage fut généralement suivi du tems de Louis IX. On introduisit alors quelques changemens dans le cérémonial du sacre, dont on peut voir le détail dans *l'Histoire des inaugurations*. Lorsque Louis-le-

*Autres  
coutumes.*

*Jeune* fit couronner Philippe, son fils ; il le fit revêtir d'une *dalmatique* couleur d'azur parsemée d'un grand nombre de fleurs de lis d'or, qui caractérisèrent dès-lors les armoiries des rois de France ; mais Charles V réduisit le nombre de ces fleurs à trois.

*Chaperon.*

Le chaperon, dit l'auteur de l'*Histoire des modes françaises*, était un ornement de tête de nos pères, dont quelques auteurs font remonter l'origine jusqu'aux premiers tems de la monarchie. Les femmes le portaient aussi : les dames de qualité en avaient de velours, les autres de drap : on jugeait pareillement de la qualité des hommes par le plus ou moins de fourrures dont ils bordaient leur chaperon : ceux des roturiers étaient moins amples, pointus et sans fourrures. La *cornette*, presque toujours attachée au chaperon, était une espèce de béguin de toile, long d'environ un pied et demi, qui servait à serrer le chaperon autour de la tête. C'était une marque de deuil de porter le chaperon rabattu sur le dos sans fourrure. Ces divers ajustemens, commodes pendant l'hiver, étaient mis à l'écart pendant l'été ; on prenait dans cette saison des ornemens plus agréables et plus légers, tels que des couronnes, des chapelets, etc., et on se bornait à rouler l'extrémité des cheveux. Dans le XII.<sup>e</sup> siècle tout le monde avait renoncé à la barbe ; les paysans seuls et ceux qui avaient voyagé dans la Terre Sainte ne se rasaient pas, à l'exemple des Orientaux.

*Barbe.*

*Arbalète,  
Casque.*

Le concile de Latran défendit, en 1139, l'usage de l'arbalète. Louis-le-*Jeune* se conforma à cette décision, et on ne reprit cette arme que sous le règne de Philippe-*Auguste*. Les guerriers de ce tems sont représentés avec des casques ronds sans ornemens, n'ayant qu'une ouverture transversale vis-à-vis les yeux.

#### PHILIPPE-AUGUSTE.

*Depuis 1179  
jusqu'en 1223.*

Philippe-*Auguste*, brave, habile, généreux, sage dans sa politique, ferme dans ses desseins, rapide dans ses entreprises, réprima l'orgueil des grands vassaux, affermit l'autorité royale, protégea le peuple, favorisa la renaissance des lettres, sut résister à l'ambition de la cour de Rome, réunit à sa couronne un grand nombre de riches provinces que les Anglais en avaient détachées, fit respecter la France par les nations étrangères, embellit sa capitale par des monumens, et favorisa cette uivèrsité naissante qui cher-

chait à faire sortir la raison des ténèbres. Ses contemporains lui donnèrent le nom d'*Auguste*, parce qu'il était né dans le mois d'août ; mais l'éclat de son règne fit consacrer ce nom par la postérité ; et ce titre, bien digne de lui, fut d'autant plus glorieux, qu'il survécut à celui de *Conquérant*, décerné plus souvent par la fortune que par la vertu.

*Motif  
qui fit donner  
à Philippe  
le surnom  
d'Auguste.*

Philippe avait quinze ans lorsqu'il fut couronné. Henri, roi d'Angleterre, crut pouvoir profiter de sa minorité pour envahir une partie de ses États ; mais Philippe marcha contre lui, et le contraignit les armes à la main de ratifier les anciens traités conclus entre les deux royaumes. A peine la paix fut-elle signée, qu'il s'occupa à réprimer les extorsions des grands vassaux. Mais il fallait, pour combattre la formidable Angleterre, et pour entreprendre une lutte avec les grands, se créer un trésor : et ce fut probablement cette nécessité qui porta Philippe ou son conseil à publier un édit rigoureux contre les Juifs. Le 14 février 1179, on arrêta tous les Israélites qui se trouvaient à Paris : on ferma leur synagogue, on confisqua leurs biens, on libéra leurs débiteurs, qui ne furent obligés de payer qu'un cinquième de leurs dettes au profit du fisc. Leurs temples furent changés en églises. La même persécution s'étendit contre eux dans tous les domaines royaux, et fut imitée par plusieurs seigneurs. Un tel acte, contraire aux droits divins et humains, ainsi que l'observe le président Hainault, fut depuis formellement désapprouvé par le pape Grégoire-le-Grand.

*Édit rigoureux  
contre les Juifs.*

La fureur épidémique des croisades agitait alors toute l'Europe : Philippe n'en fut point exempt. Il partit pour la Terre-Sainte avec Richard *Cœur-de-Lion*, et ces deux princes réunis attaquèrent Saint-Jean-d'Acre, qui se rendit aux vainqueurs le 13 juillet 1191. Philippe, revenu en France, tourna ses armes contre les Anglais, et les chassa du Poitou, de l'Anjou, et de plusieurs autres provinces : enfin, en moins de trois ans, il s'empara de toute la Normandie. Mais la plus célèbre de ses victoires est celle qu'il remporta le 27 juillet 1214 sur l'empereur Othon et ses confédérés à la bataille de Bouvines, petit village situé entre Lille et Tournay. Le roi s'exposa aux plus grands dangers, mais la victoire fut complète. Depuis cette journée à jamais mémorable, ce prince prudent ne chercha point à étendre davantage ses conquêtes du côté de l'Allemagne, mais il augmenta son autorité sur ses vassaux. De tous

*Croisades.*

*Bataille  
de Bouvines.*

les rois de la troisième race, Philippe est celui qui acquit à la couronne un plus grand nombre de provinces, et assura une plus grande puissance aux rois ses successeurs. Il commença par rendre les Français heureux, et finit par les rendre formidables. Quoiqu'il fût plus enclin à la colère qu'à la douceur, et plus facile à punir qu'à pardonner, il fut universellement regretté de ses sujets, comme un génie profond, et comme père de la patrie. Paris lui est redevable de ses premiers embellissemens. Cette capitale n'était alors qu'un amas de boue: à peine, pendant l'hiver, les quartiers de la ville pouvaient-ils communiquer entre eux: et le palais même était infecté des exhalaisons de la fange foulée par les chevaux et par les voitures: Philippe-Auguste fit paver trois des principales rues. Ce prince, toujours occupé à embellir sa résidence, autant qu'à étendre l'autorité royale et à réformer les lois, ne se reposait des fatigues de la guerre, que pour s'occuper de l'administration avec une égale activité. Ce fut à cette même époque que Maurice de Sully jeta les fondemens de l'église de *Notre-Dame*; et que Philippe, en 1184, entoura de murs la forêt de Vincennes. Ce roi mourut à Mantes, le 14 juillet 1223, dans sa cinquante-neuvième année, après un règne de 43 ans. Il eut trois femmes: la première, Isabelle de Hainault, le rendit père de Louis VIII, qui lui succéda; la seconde, Ingelburge, fille du roi de Danemarck, ne lui donna point d'enfans; et la troisième, Agnès de Méranie, fut mère de Philippe, comte de Boulogne, et de Marie, qui épousa un comte de Namur.

*Philippe  
prend part  
à la croisade  
contre  
les Albigeois.*

C'est avec peine que nous nous voyons forcés de rappeler que ce grand homme, loin de s'opposer à une croisade fanatique, qui faisait verser des flots de sang dans le midi de la France, alla même jusqu'à la protéger. Nous en tracerons l'histoire en peu de mots, afin de faire mieux connaître les coutumes barbares de ces tems malheureux.

Tant que la France fut couverte des épaisses ténèbres de l'ignorance, on n'avait point connu le malheur des discussions théologiques. Charlemagne, en rallumant momentanément le flambeau des lettres, vit naître quelques controverses sur différens points de théologie. Mais plus tard Béranger, Gilbert, Bruis et Pierre de Vaux, chefs des *Vaudois*, prêchèrent des doctrines que l'Église condamna: cependant les nombreux prosélytes qui adoptèrent leurs principes,

n'attiraient sur eux que des excommunications, qui n'excitèrent aucun trouble dans l'État. L'hérésie des *Albigéois*, fort répandue sous le règne de Philippe, fut donc la première qu'on voulut défendre et réprimer par les armes. Les hérétiques, contre lesquels Rome crut devoir appeler les armes des princes, après avoir vainement lancé contre eux les foudres de l'Église, étaient connus d'abord sous le nom de *Vaudois*, en mémoire de Pierre de Vaux, leur chef. Mais comme la ville d'Albi se déclara la première ouvertement pour eux, il s'ensuivit que ce fut sous le nom d'*Albigéois* qu'ils acquirent une déplorable célébrité. On dit qu'ils ressuscitèrent les erreurs des *Manichéens*. Lorsque Louis-le-Jeune vivait encore, Pierre de Bruis propagea dans le midi les opinions de cette secte : il fut condamné et brûlé ; mais les flammes qui le consumèrent, multiplièrent ses disciples, qui l'honoraient comme martyr. Plusieurs seigneurs, moins convaincus peut-être de cette doctrine nouvelle, que fatigués du joug politique qui leur était imposé par l'ambition romaine, protégèrent hautement ces novateurs. Alors Innocent III irrité résolut de réprimer par la force une hérésie qui menaçait tout à la fois les dogmes de l'Église et la puissance du Saint-Siège. Les légats du pape invitèrent le roi de France et ses barons à consacrer leurs armes au rétablissement de la religion dans les principaux foyers de l'hérésie, Toulouse, Albi, Narbonne, Cahors et Béziers. Ainsi le chef de l'Église proposa aux chrétiens de combattre leurs frères et de se réunir, pour exécuter ce projet sanguinaire, sous le signe pacifique de la croix.

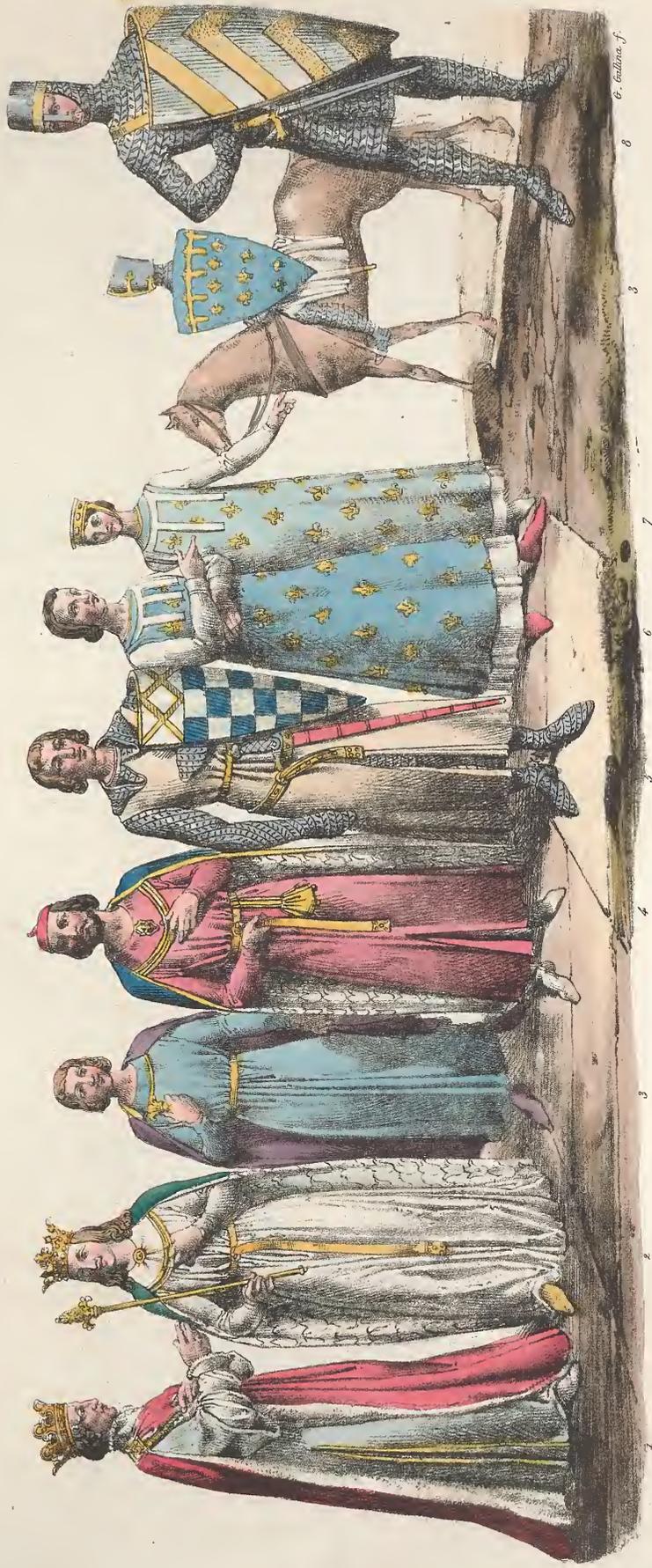
On ne peut dire si Philippe était assez au dessus de son siècle pour concevoir toutes les funestes conséquences d'une si étrange et si fatale entreprise : ce qui est certain, c'est qu'il ne voulut, ou n'osa point la blâmer. Il permit donc de prêcher la croisade dans ses États. On lui offrit le commandement de cette ligue religieuse : il le refusa ; mais il promit aux légats d'envoyer au secours des croisés Louis, son fils, avec un corps de quinze mille hommes, entretenu à ses frais. Il tint sa promesse, et le jeune Louis partit en 1215 pour faire la guerre à ses propres compatriotes. L'ardeur religieuse et belliqueuse du tems seconda le zèle des légats ; et bientôt on vit une foule de guerriers se croiser contre les Albigéois, avec la même ardeur qu'ils avaient montrée pour combattre les Musulmans. Les croisés de l'Orient plaçaient la croix sur leur épaule :

ceux-ci l'attachaient sur leur poitrine. On entreprit et on continua la guerre avec l'acharnement le plus outré. Le tableau des horreurs auxquelles se livrèrent deux fanatismes opposés, des rivaux ambitieux, secondés par des guerriers ignorans et barbares, ne serait aujourd'hui qu'un spectacle effroyable et dégoûtant : aucun grand intérêt national ne s'y rattache : on voit continuellement des campagnes dévastées, des villes livrées au pillage, des temples profanés, des vierges outragées, des prisonniers égorgés, des traités rompus aussitôt que signés, des transfuges, combattant aujourd'hui pour la croix, demain pour l'hérésie ; enfin des ligues sans union, des triomphes sans gloire, des révolutions sans résultat, et des réconciliations sans sincérité.

Il est bien triste et bien affligeant pour la raison humaine de voir que, malgré les flots de sang répandus au nom d'un Dieu de miséricorde, et que, malgré les innombrables calamités versées sur presque tous les pays de la France, par un esprit persécuteur ; pour la cause d'un culte qui n'admet d'armes que la persuasion ; ne veut que la paix, ne prescrit que la charité, et considère tous les hommes comme frères ; que dans aucun tems, dis-je, et jusqu'à présent encore, les rois, les pontifes et les ministres n'aient pu s'entendre pour adopter le seul principe qui les aurait préservés de tant de maux et d'erreurs, la tolérance universelle. Et cependant, si la justice divine n'avait pas fait un devoir de cette tolérance, le bon-sens aurait dû suffire pour en faire reconnaître le principe comme un axiôme. L'autorité n'a d'empire que sur les actions ; elle est sans force sur la pensée ; nul pouvoir ne peut nous faire trouver vrai ce que nous croyons faux ; entre la conscience et l'homme il n'existe qu'un juge, c'est Dieu. La contrainte, loin de persuader, ne fait que des hypocrites et des rebelles ; et les opinions qu'on violente, deviennent des passions furieuses, capables et bientôt coupables de tous les excès. Mais laissons aux historiens la tâche pénible de retracer cette longue et malheureuse suite de guerres religieuses ; et revenons à notre but principal, qui est de décrire les coutumes de ces tems.

*Costume  
de Philippe-  
Auguste,  
d'Ingelburge,  
de  
Robert II etc.*

Il existe dans l'abbaye de la *Victoire* près Senlis une statue de Philippe-Auguste représenté à genoux ; elle fut probablement sculptée à l'époque où Philippe, après la bataille de Bouvines, fonda cette abbaye, à laquelle il donna le nom de *Victoire* : voy. pl 20 ;



G. Gullina f.

8

3

7

6

3

4

3

2

1



fig. 1. Le grand sceau de ce roi le représente assis sur son trône; avec une fleur de lis dans la main droite, et le sceptre dans la gauche: il est sans barbe; et cette circonstance pourrait faire croire que Philippe-Auguste introduisit chez les rois de France l'usage de ne point porter de barbe: est-il au moins certain que Saint-Louis, ni aucun de ses successeurs jusqu'à François premier, n'en portèrent. Le n.<sup>o</sup> 2 de la planche déjà citée nous présente Ingelburge ou Isemburge, seconde femme de Philippe; l'effigie de cette belle et vertueuse princesse est gravée sur son tombeau en cuivre, au milieu du chœur du Prieuré de *S. Jean* de l'Isle près Corbeil. Robert II, duc de Dreux, etc. fit le voyage d'outremer avec le roi Philippe-Auguste, et mourut en 1218: il est représenté en relief sur son tombeau en cuivre, au milieu du chœur de l'abbaye de *S. Yved* de Braine, et nous en donnons ici au n.<sup>o</sup> 3 une copie exacte. Barthélemy, seigneur de Roye, élevé à la dignité de grand chambellan de France vers l'an 1210, est également représenté sur son tombeau, dans le chœur de l'abbaye de *Joyenval*, tel que nous le rapportons au n.<sup>o</sup> 4. On voit dans la même église le tombeau et l'effigie de Pierre de Roye, chevalier: il est cottesmaillé depuis la tête jusqu'à la pointe des pieds d'une façon tout-à-fait extraordinaire, et sa jaque de mailles descend jusqu'au dessous des genoux, ainsi que le laisse apercevoir l'ouverture de la tunique qu'il porte par dessus: v. pl. déjà citée, fig. 5. Le n.<sup>o</sup> 6 représente Philippe, comte de Boulogne, fils du roi Philippe-Auguste, priant à genoux; sa tunique, de couleur bleue, est chargée de fleurs de lis; il mourut en 1233: on voit ce même prince à cheval, armé de pied en cap. Mahaut, comtesse de Boulogne, mariée en 1216 à Philippe, comte de Clermont, est vêtue du blason de son mari, et porte une couronne assez singulière: voy. même pl., fig. 7. Le n.<sup>o</sup> 8 offre la figure de Raoul de Beaumont, ainsi représenté dans une chapelle de l'abbaye d'*Estival*, fondée par lui en 1210. Montfaucon rapporte divers autres seigneurs de la maison de Blois, copiés d'après les vitrages de la cathédrale de Chartres.

#### LOUIS VIII DIT LE LION.

Le fils de Philippe-Auguste fut le premier roi, depuis trois siècles, qui en montant sur le trône, se trouva environné de force,

*Depuis 1223  
jusqu'en 1229.*

délivré du joug de la féodalité, presque affranchi de celui du clergé, et supérieur en puissance aux plus grands vassaux de la couronne. Les victoires qu'il remporta sur les Anglais, tandis que son père triomphait des Allemands à Bouvines, la conquête rapide qu'il fit de l'Angleterre, lui méritèrent le surnom de *Lion*. Il est le premier roi de la troisième race qui ne fut pas sacré du vivant de son père. Mais à peine le jeune Louis fut roi, que, se conformant à l'ancien usage, il se fit couronner le 6 août 1223 avec Blanche sa femme, par Guillaume de Joinville, archevêque de Reims. L'entrée du jeune monarque à Paris fut pompeuse et brillante. Monsieur Vély fait une description magnifique des réjouissances qui eurent lieu dans Paris, à l'occasion de cette entrée solennelle. « Un grand nombre de fontaines faisaient couler à grands flots le vin dans les rues; et ces rues étaient remplies de tables chargées de mets et de fruits; l'air retentissait du son des instrumens et des acclamations publiques; le peuple en foule courait au devant du monarque, qui partout se voyait loué, harangué et chanté ». Il était à peine monté sur le trône, qu'il signala le commencement de son règne en suivant les principes de ses prédécesseurs. Il s'appliqua de tout son pouvoir à affranchir les serfs, et à augmenter ainsi le nombre de ses sujets, qu'il arracha à la tyrannie de ses vassaux orgueilleux. Henri III, au lieu d'assister, selon l'usage, au couronnement de Louis, lui envoya demander la restitution de la Normandie; mais Louis, pour toute réponse, partit aussitôt avec une armée nombreuse; il enleva aux Anglais Niort, Saint-Jean d'Angély, le Périgord, le pays d'Aunis, la Rochelle, et revint triomphant dans Paris. Après ces victoires, le pape persuada au monarque Français de tourner tous ses efforts contre les Albigeois. Ce fanatisme, le plus cruel des fléaux modernes, continuait toujours à faire des provinces méridionales de la France un théâtre de ruines et de carnage. Le roi porta ses armes contre Raymond, comte de Toulouse, qui les protégeait; le battit, et s'empara de Narbonne, de Beaucaire, de Carcassone, d'Arles, de Tarascon et d'Orange, et s'avança presque jusques aux portes de Toulouse, où il laissa son armée, après en avoir confié le commandement à Imbert Beujen. Pendant qu'il revenait du Languedoc pour reprendre le chemin de sa capitale, comme il sentait sa santé s'affaiblir de jour en jour, il fut forcé de s'arrêter à Montpensier en Auvergne, où il mourut l'an 1229, dans sa quarante-

*Rejouissances  
publiques  
à l'occasion  
du  
couronnement  
de Louis VIII.*





*G. Goussier f.*

et-unième année; il ne régna que quatre ans, et fut enterré dans l'église de *Saint-Denis*. La reine Blanche, son épouse, lui donna onze enfans, dont cinq seulement lui survécurent: Louis, qui régna; Robert, comte d'Artois; Alphonse, comte de Poitiers; Charles, comte d'Anjou, de Provence et roi de Naples; Isabelle, qui mourut dans le monastère de Longchamps qu'elle avait fondé.

Nous n'avons d'autre effigie de Louis VIII, que celle qui est gravée sur son sceau (pl. 21, n.<sup>o</sup> 1). Il y est représenté assis sur son trône, tenant dans la main droite une fleur de lis, et dans l'autre son sceptre, terminé par un losange au milieu duquel est une fleur de lis. Blanche de Castille, épouse de Louis VIII, est copiée d'après les vitrages de l'église de Mabisson: elle porte une tunique qui lui descend jusqu'aux pieds, et, par dessus, un manteau d'égale longueur doublé de vair, fourrure que nous retrouverons souvent dans la suite: v. même pl., fig. 2. La figure qui suit (pl. 21, n.<sup>o</sup> 3) représente Philippe, un des fils de Louis VIII; elle est dessinée d'après son tombeau en cuivre au milieu du chœur de *Notre Dame* de Poissi, où l'on voit aussi l'effigie de son frère Jean. Ce jeune prince a la tête ceinte d'une espèce de petite couronne; il tient dans la main droite un sceptre, surmonté d'une fleur de lis; et dans la gauche, le gant qui servait aux seigneurs pour porter l'oiseau, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

Les mœurs des princes, comme celles des particuliers, offraient alors le mélange le plus singulier de grandeur et de petitesse, de licence et de superstition, de galanterie et de piété. On savait commander, mais non administrer; conquérir, mais non conserver. Les grands faisaient dépendre leurs intérêts de leurs passions, et ceux des peuples de leurs caprices. C'était l'époque florissante de la chevalerie, dont nous sommes obligés de reparler souvent, puisque cet ordre, plus romanesque que politique, sans ressembler à aucune autre institution, eut peut-être, pendant long-tems, plus de force et d'influence que toutes les institutions fondées par les plus sages législateurs. Nous avons vu comment cette chevalerie, née au milieu des excès de l'anarchie, en devint le premier remède. L'appui qu'elle donna aux opprimés, et les exploits qui l'illustrèrent, excitèrent pour elle un enthousiasme général; elle fut regardée comme une des premières dignités militaires, et on la compara même au sacerdoce. Un chevalier devait être, d'après ses vœux, religieux

*Costume  
de Louis VIII  
dit le Lion,  
de Philippe etc.*

*Mœurs  
de ces tems.*

*Époque  
florissante  
de  
la chevalerie.*

comme un prêtre, vertueux comme un magistrat, intrépide comme un paladin. Cependant l'amour était l'aiguillon et le prix de ses travaux; il jurait de servir sa dame avec autant de zèle que son Dieu et son roi. Bientôt tous les palais, tous les châteaux se transformèrent en écoles de chevalerie. Dès l'âge de sept ans, on donnait aux jeunes nobles des leçons pour les former à l'art militaire et au service de cour. Ils servaient d'abord un seigneur en qualité de page, damoiseau, ou *varlet*, et ensuite comme écuyer : service domestique alors aussi honoré partout, qu'il l'est encore aujourd'hui dans les maisons royales. Le nom de *varlet* même, que les mœurs modernes ont dégradé, fut autrefois porté par les jeunes princes de la maison royale de France. C'était à ces mêmes écoles, qu'on donnait à la fois aux nobles demoiselles des leçons de dévotion et de galanterie; et tandis qu'on les formait avec soin aux vertus de mères et de femmes, et aux travaux convenables à leur sexe, en même tems on leur apprenait tous les moyens de plaire par leurs talens et leurs prévenances aux chevaliers, dont leur tendresse devait enflammer la courage et couronner la gloire.

*Éducation  
des demoiselles  
de qualité.*

*Écuyers; leurs  
différentes  
fonctions.*

Ce n'était qu'à l'âge de 14 ans qu'on pouvait devenir écuyer; alors un prêtre bénissait l'épée du jeune aspirant à la chevalerie. Les chevaliers et les grands avaient à leur suite plusieurs sortes d'écuyers. L'*écuyer de la chambre* faisait les honneurs du château, et remplissait les fonctions de chambellan. L'*écuyer tranchant* coupait les viandes avec adresse et les distribuait avec courtoisie; il réunissait les charges d'*échanson* et de *pannetier*; l'argenterie était confiée à sa garde. L'*écuyer du corps* accompagnait partout son maître, portait ses armes, sa bannière, et au signal du combat, il faisait retentir l'air du *cri d'armes* de son seigneur: il était du devoir de cet écuyer de lui attacher sa cuirasse, ses brassards, de lui donner son écu, son épée et sa lance: dans la mêlée, il se tenait près de son maître, parait les coups qu'on lui portait, le relevait s'il était renversé, et quand son cheval recevait quelque blessure, il devait promptement lui en conduire un nouveau: les prisonniers étaient mis sous sa garde. En tems de paix les écuyers employaient leurs jours à des exercices militaires, tels que la course, la bague, le maniement de la lance. Au milieu des fêtes, les tournois offraient une image de la guerre, qui n'était souvent que trop ressemblante. La présence des dames et du prince, ou seigneur, animait les com-

battans, qui recevaient de la main des belles le prix décerné à la force, à l'adresse, à la grâce, à l'agilité.

On comptait deux classes de chevaliers : ceux de la première s'appelaient *bannerets*, et les seconds *bacheliers*. Le *banneret* avait à sa suite plusieurs chevaliers, et un certain nombre de soldats. Pour entrer dans la classe des *bannerets*, il fallait posséder une terre considérable, et prouver quatre générations de noblesse. Le *banneret* devait entretenir au moins cinquante hommes d'armes, dont chacun était suivi de deux cavaliers et accompagné de plusieurs valets. Sa bannière était carrée; celle du *bachelier* se divisait en deux pointes. Le *banneret* seul jouissait du droit de choisir un *cri d'armes* particulier, comme par exemple: *Châtillon au noble duc*; *Flandre au Lion*: le *cri d'armes royal* fut *Mont-Joie*, *Saint-Denis*; celui de plusieurs princes du sang *Mont-Joie au blanc épervier*.

Deux classes  
de chevaliers.  
Les *Bannerets*.

Les chevaliers se distinguaient par les titres de *dom*, *sire*, *messire*, *monseigneur*; leurs femmes seules portaient celui de *madame*, toutes les autres se nommaient *demoiselles*. Les chevaliers jouissaient seuls du privilège de manger à la table du roi, d'arborer sur leurs maisons des girouettes, et de faire briller sur leurs vêtements l'or, l'hermine, le velours et l'écarlate. Ils étaient exempts de paiement sur leurs denrées. Les portes de ce temple de l'honneur ne furent long-tems ouvertes qu'à la naissance, à la fortune, et aux exploits guerriers. Ce ne fut que deux siècles après, qu'on permit à la science et à la vertu plébéienne d'y entrer.

Titres  
des chevaliers.

Leurs  
privilèges.

On créa pour les lois et pour les lettres un troisième ordre de chevaliers; l'orgueil des chevaliers militaires s'en offensa. Ils méprisèrent les chevaliers légistes, étendirent même ce mépris sur les lois et les lettres, dédaignèrent les sciences; et n'estimant, ne cultivant que celles qui se rapportaient aux armes, ils désertèrent les parlemens, s'éloignèrent des tribunaux; mais ils portèrent par ces aveugles préjugés et par cet impolitique mépris, la plus mortelle atteinte au pouvoir féodal, dont ils accélérèrent la chute. En croyant venger leur orgueil, ils abdiquèrent réellement la puissance, et ouvrirent aux plébéiens le champ de la législation et de l'administration.

Troisième  
ordre  
de chevaliers  
légistes  
et savans.

Quoi qu'il en soit, dans toutes les contrées de l'Europe, une foule d'émules belliqueux s'empressa de marcher sur les traces des chevaliers les plus braves et les plus zélés. Mais trop souvent on imita mieux leurs prouesses que leurs vertus; trop souvent, en-

Abus introduits  
dans  
la chevalerie.

trainés par les vices du siècle, ces protecteurs de l'opprimé continuèrent à piller les marchands, à tyranniser les faibles, à séduire, à enlever les dames, qui devaient être l'objet de leur culte respectueux, et à brûler les mécréans au nom de la charité. Trop souvent enfin leur piété dégénéra en superstition, et leur galanterie en libertinage. On vit même, ainsi que le remarque l'abbé Vély, un grand nombre de dames, ordonner, par une étrange courtoisie, à leurs demoiselles d'honneur, de partager leur lit avec les chevaliers qui les visitaient : à cette occasion le même abbé cite les vers d'un poëme, où les mœurs du tems sont peintes avec une singulière naïveté.

Malgré ces abus inévitables au crépuscule de la civilisation ; l'institution de la chevalerie produisit d'immenses avantages ; et si elle n'épura pas rapidement les mœurs, au moins elle les adoucit : elle offrit des refuges au malheur, des vengeurs à l'innocence, des encouragemens à la poésie ; elle éleva les âmes, donna à plusieurs vertus l'attrait de la gloire ; et créa, par le *point d'honneur*, une puissance toute nouvelle, qui, à défaut d'institutions, tint long-tems lieu d'un *catéchisme* de morale ; et qui, servant d'éguide aux débris des antiques libertés nationales, fut le seul frein qui mit encore quelques bornes au despotisme.

Point  
d'honneur

Dégradation  
d'un chevalier  
qui a souillé  
son honneur.

Aussi, de tous les châtimens, de tous les supplices qu'aurait pu inventer le pouvoir le plus rigoureux, aucun ne devait répandre plus d'effroi dans les imaginations et dans les âmes, que celui de la dégradation d'un chevalier convaincu de lâcheté, de mensonge, et enfin, généralement parlant, d'avoir forfait à son honneur. Trainé sur l'échafaud de l'infamie, on brisait devant lui ses armes, et l'on effaçait les emblèmes de son écu ; les hérauts l'accablaient d'injures, l'appelaient *traître, déloyal* et *foi mentie*. Ensuite, couvert d'un drap mortuaire, on le portait sur une civière dans une église : là on récitait sur lui les prières des morts : dès-lors il ne pouvait plus se montrer nullepart, et s'il osait se présenter à la table des chevaliers, on coupait la nappe à la place qu'il avait touchée, et on le chassait ignominieusement. Ce fut par de tels moyens que peu à peu l'honneur établit en France son règne et son culte ; et il s'y maintint toujours comme la puissance la plus irrésistible, comme une espèce de religion.

Nous ne terminerons pas cet article sans donner une idée de la licence des mœurs publiques à cette époque, malgré tous les efforts de Louis VIII, secondé par le zèle d'une vertueuse épouse, pour y mettre un frein. La licence était portée à tel point, que, dans une des armées du roi, qui prétendait combattre pour la religion, on compta jusqu'à quinze cents concubines, qui se montraient ornées des plus riches parures. La reine Blanche, rencontrant une de ces femmes qui portait une magnifique ceinture, la prit pour la femme d'un chevalier, et l'embrassa: cet équivoque, dont la reine avait été la dupe, donna lieu à une ordonnance, qui défendit aux courtisanes de porter dorénavant *robes à collets renversés, boutonnières aux chaperons, fourrures précieuses, et ceintures dorées*. Mais comme trop souvent les dames, qui seules jouirent du droit de conserver ces ornemens, donnèrent aussi par leurs mœurs trop de prise à la censure, le peuple fit et retint ce proverbe, *vaut mieux bonne renommée que ceinture dorée*. Une loi sévère ordonna que toute femme convaincue d'adultère, serait promenée dans les rues, et attachée par une corde à son séducteur. La puissance des grands et l'obscurité du peuple échappèrent facilement aux rigueurs de cette loi.

*Licence  
des mœurs  
publiques.*

#### LOUIS IX DIT SAINT-LOUIS.

Louis IX, n'ayant que 12 ans lorsqu'il succéda à son père, fut soumis à la tutelle de Blanche de Castille, sa mère, qui réunit pour la première fois l'autorité de tutrice à celle de régente. Le jeune roi s'occupait pendant sa minorité à soumettre les barons et les petits princes qui se faisaient continuellement la guerre, et qui ne s'accordaient que pour ruiner l'État. Devenu majeur, il continua avec succès ce que sa mère avait si heureusement commencé: il mit des bornes aux prétentions des évêques et des laïques, il réprima les abus de la juridiction trop étendue des premiers, s'opposa avec courage aux prétentions de la Bretagne, et ne s'occupait que du bonheur et de la gloire de ses sujets. Mais malheureusement l'aveugle fureur des croisades n'était pas encore éteinte. Durant une maladie qu'eut le jeune roi, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de s'armer contre les Infidèles: et à peine fut-il guéri, qu'il partit en 1249 pour la *Terre-Sainte* avec une armée

*Depuis 1226  
jusqu'en 1270.*

nombreuse, en laissant la régence du royaume à sa mère, qui avait inutilement essayé tous les moyens de le détourner de cette malheureuse entreprise. Il débarqua en Égypte, s'empara de Damiette; et remporta plusieurs victoires. Mais après avoir vu périr son frère le comte d'Artois, et ses troupes réduites par le scorbut à l'état le plus déplorable, il fut lui-même forcé de se rendre prisonnier avec toutes les personnes qui l'accompagnaient et une grande partie de son armée: la ville de Damiette fut ensuite rendue au sultan d'Égypte pour prix de sa rançon, et l'on paya environ huit millions de francs pour celle de ses troupes. Louis revint en France après une absence de cinq ans. Pendant son séjour il y établit des tribunaux pour rendre la justice; et les savans commencèrent à pouvoir siéger dans ces parlemens, où les chevaliers, qui la plupart ne savaient pas même lire, décidaient du sort des citoyens: il diminua les impôts: abrogea les contributions introduites par l'avidité des financiers. Mais tandis que le royaume jouissait des avantages d'un gouvernement paternel, le roi pensait toujours à revoir la *Terre-Sainte*: il forma le projet d'une sixième croisade; et ayant convoqué une assemblée des grands de son royaume, il leur fit part de son intention: presque tous se croisèrent. L'armée débarqua sur les côtes d'Afrique en 1270, mais elle y fut presque entièrement détruite par la peste; et le roi même, frappé de ce fléau, mourut le 15 août de la même année, à l'âge de 55 ans, le quarantequatrième de son règne. Le pape Boniface VIII le canonisa en 1297. Louis eut pour femme Marguerite, fille d'un comte de Provence: onze enfans, dont cinq filles, furent le fruit de cette union: Philippe, qui lui succéda, était le second; Robert, comte de Clermont, épousa Béatrix, fille et héritière d'Agnès de Bourbon, fille elle-même d'Archambaud, seigneur de Bourbon. Ce mariage fut la souche première de la branche des Bourbons, et fonda trois cents ans après, en 1589, les droits de Henri IV à la couronne de France. Ce fut sous ce règne que Robert de Sorbone, confesseur du roi, fonda la *Sorbone*.

Costume  
de Louis VIII,  
de Louis IX,  
de Marguerite  
de Provence,  
sa femme,  
de leurs  
enfans, etc.

On ne peut mettre en doute l'authenticité du portrait de Saint-Louis donné par Montfaucon, et que nous rapportons ici au n.º 4 de la pl. 21. Il a un bonnet de velours rouge, il porte l'oiseau sur le poing gauche selon l'usage des princes et des seigneurs de ce tems; et tient une baguette dans la main droite; il est revêtu d'une tunique, par dessus laquelle il porte une simarre à manches larges

et ouvertes, qui paraît doublée en velours; la simarre est parsemée de fleurs rouges sur un fond brun; ses bas sont rouges, ses souliers noirs. Le n.<sup>o</sup> 6 le représente vêtu des habits royaux, tel qu'on le voit dans l'église des religieuses de Poissi; sa couronne est ornée de fleurons, comme le sont la plupart des couronnes des rois de la troisième race jusqu'au XV.<sup>e</sup> siècle; son manteau royal ou chlamyde, de couleur bleue, est parsemé de fleurs de lis en or, et fourré d'hermine. Tous les portraits de Saint-Louis le représentent les cheveux courts. On le voit quelquefois armé, sur un cheval blanc, et couvert d'une cotte d'armes bleue: le cheval blanc était une marque de souveraineté: voy. fig. 5. Marguerite de Provence; dont le mariage avec Saint-Louis fut célébré à Sens en 1234, est ici représentée vêtue des habits royaux: voy. même pl., n.<sup>o</sup> 7; la figure en est copiée d'après la statue de cette reine, qui existe dans l'église des religieuses de Poissi: sa tunique est rouge, et ornée de fleurs; son manteau royal est bleu, et parsemé de fleurs de lis en or. Montfaucon (planches XXVII et XXVIII de son ouvrage) donne plusieurs figures représentant les fils de Saint-Louis: nous n'en rapporterons ici que quelques-unes, afin de donner une idée plus exacte de la forme des vêtements à cette époque. Le n.<sup>o</sup> 8 représente Louis, mort en 1260; c'est ainsi qu'on le voit à Poissi, vêtu d'une robe bleue, parsemée de fleurs de lis. Jean, son frère, mort en 1248, fut gravé sur un médaillon de cuivre placé dans le mur du chœur de l'abbaye de *Royaumont* à gauche du maître-autel; il porte un oiseau sur la main gauche, et tient un gant dans la droite: voy. fig. 9. Robert, comte de Clermont, frère des précédens, souche de la maison de Bourbon, né en 1256 et mort en 1317, est représenté sur son tombeau dans l'église des Dominicains de Paris, au milieu de la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin; on l'y voit tel que nous le donnons à la fig. 10: il a le front ceint d'une petite couronne, est cotte-maillé depuis la tête jusqu'aux pieds, et recouvert d'une cotte d'armes qui ne laisse voir que ses bras, ses jambes, et le capuchon de mailles qui servait à couvrir la tête en tems de guerre et qu'il porte rabattu sur ses épaules; il porte aussi l'écu de France avec la *brisure* du bâton de maréchal. Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon et femme de Robert, est ici représentée la couronne sur la tête, et coëffée d'une manière singulière; ses souliers sont pointus et fort longs; on voit sur le bord

inférieur de sa robe les armes de France Bourbon séparées par l'ancien Bourbon d'or, avec le lion rouge entouré de huit coquilles bleues: voy. même pl., fig. 11.

L'auteur de l'*Histoire générale de Languedoc* nous a conservé le dessin intéressant d'un sceau de la commune de Nismes, qui donne une idée du costume du tiers état; il est de l'an 1226, et représente quatre habitans de cette ville: deux sont en robe longue: le manteau de l'un descend jusqu'à terre; mais celui de l'autre est court, ouvert par côté: les robes des deux suivans se terminent au dessous du genou; le dernier enfin porte un petit manteau agrafé comme une chlamyde: tous ont les cheveux très-courts, et deux seulement ont une longue barbe.

#### PHILIPPE III, DIT LE *HARDI*.

*Depuis 1270  
jusqu'en 1285.*

Philippe III fut proclamé roi de France en Afrique après la mort de son père; il prit aussitôt le commandement de l'armée; et fut surnommé le *Hardi*, probablement à cause du courage et de la fermeté qu'il montra dans la position difficile où il se trouvait. Il remporta sur les Infidèles une victoire, qui lui fit obtenir des conditions plus avantageuses qu'il n'avait droit d'espérer. Tandis qu'il revenait en France, une violente tempête le jeta sur les côtes de la Sicile, où il perdit Isabelle d'Arragon, son épouse, des suites d'une maladie contagieuse qu'elle avait gagnée à Tunis, et Alphonse, frère de Saint-Louis, comte de Toulouse: les tristes restes de son père, de son épouse et de son oncle l'accompagnèrent en France, où il rentra vers la fin de l'année 1270. Aussitôt après son arrivée il fut sacré à Rheims, et gouverna le royaume avec beaucoup de prudence. Les guerres d'outre-mer avaient épuisé l'État, et la plupart des seigneurs étaient ruinés par les dépenses qu'ils avaient été obligés de faire pour se maintenir en Orient: la paix était donc devenue indispensable, et le caractère même de Philippe contribuait à l'affermir toujours d'avantage. Il aimait la tranquillité, et ses malheurs passés la lui faisaient paraître encore plus douce. La terrible journée des *Vêpres Siciliennes*, nom qu'on donna au massacre de tous les Français, sujets du roi de Naples en Sicile, fait par ordre de Pierre, roi d'Arragon, assure au règne de Philippe III une déplorable célébrité. Cet horrible carnage eut lieu le lundi de





1

2

3

4

5

6

7

8

9

G. Gollmann f.

Pâques, 30 mars 1282, au premier signal des *Vêpres*: dans le court espace de deux heures, plus de huit mille Français furent égorgés sans pouvoir se défendre. Philippe le *Hardi*, brûlant du désir de se venger, marcha lui-même contre le roi d'Arragon, prit d'assaut la ville d'Elne qu'il rasa, et entra en triomphe dans Girone; mais à son retour de cette expédition il fut surpris par une fièvre maligne à Perpignan, où il mourut le 6 octobre 1285, à l'âge de 41 ans, dont il en avait régné 15. On transporta son corps à *Saint-Denis*.

Ce fut sous le règne de ce prince que furent accordées les premières lettres de noblesse, en 1270, en faveur de Raoul, trésorier du roi; et que fut fondée l'université de Montpellier.

Philippe-le-*Hardi* est représenté fort jeune à Royaumont: v. pl. 22, n.<sup>o</sup> 1: par dessus sa tunique, dont les manches sont rouges, il porte une robe bleue enrichie de fleurs et de broderies en or; ses souliers sont noirs, et brodés en or. Le n.<sup>o</sup> 2 offre la statue sépulcrale de ce roi, qui existe dans l'abbaye de *Saint-Denis*. On voit dans le chœur de la même abbaye la statue sépulcrale en marbre d'Isabelle d'Arragon (n.<sup>o</sup> 3), première femme de Philippe, morte en Calabre en 1271. Montfaucon, à la pl. XXXVI de son ouvrage, donne les dessins de plusieurs princes et seigneurs, contemporains du roi. Nous ne rapporterons ici que les suivans: Yolande (n.<sup>o</sup> 4), épouse du seigneur d'Aubigné, morte en 1272; Hugues, vidame de Châlons (n.<sup>o</sup> 5), cottemaillé depuis les pieds jusqu'à la tête, et recouvert en partie par une cotte d'armes chargée de ses armoiries: le n.<sup>o</sup> 6 représente un *Templier* en habit bourgeois; le n.<sup>o</sup> 7, un sergent d'armes; le n.<sup>o</sup> 8, un chevalier croisé; et le n.<sup>o</sup> 9 un simple soldat de cette époque.

*Costume de Philippe, d'Isabelle d'Arragon, etc.*

#### PHILIPPE IV, DIT LE *BEL*.

Philippe IV, que les grâces de son visage firent surnommer le *Bel*, monta sur le trône à l'âge de 17 ans; il en avait 16, lorsqu'il épousa Jeanne, fille et héritière de Henri I, roi de Navarre, comte de Brie et de Champagne. La réunion de ces nouveaux États à ceux qu'il possédait déjà, augmenta tellement sa puissance, que son autorité devint formidable à ses peuples et à ses voisins. Depuis lors, les rois de France joignirent à ce titre celui de roi de Navarre. Il fut sacré à Rheims le 6 janvier 1286. La guerre éclata

*Depuis 1285 jusqu'en 1314.*

entre ce prince et Guy de Dampierre, comte de Flandres. Guy voulait marier sa fille au roi d'Angleterre : Philippe, afin de prévenir l'alliance de deux vassaux si puissans, persuada le père et la fille à venir à sa cour, et retint le premier prisonnier dans la tour du Louvre. Le comte obtint ensuite la liberté de retourner dans ses États; mais la princesse, retenue comme ôtage de la fidélité de son père, mourut de douleur. Guy déclara la guerre au roi de France; les chances en furent long-tems balancées. Philippe gagna la bataille de Furnes; il perdit celle de Courtray en 1302, et gagna encore celle de Mont-en-Puelle et de Cassel en 1304. Enfin l'on en vint de part et d'autre à des propositions de paix : Lille, Douai et Béthune restèrent à la France. Philippe dépensa beaucoup d'argent pour terminer cette guerre; et comme il lui en restait peu, il altéra la valeur des monnoies, et greva du cinq pour cent toutes les rentes. Le clergé, quoique l'ordre le plus riche de l'État, refusa d'y consentir. Boniface VIII, pape d'un caractère turbulent et ennemi du repos de l'Europe, défendit à tout ecclésiastique de payer aucune taxe aux laïques quelle qu'elle fût, sous peine d'excommunication. Philippe convoqua les États-généraux du royaume: les trois ordres s'opposèrent au pape; ils reconnurent l'indépendance de la couronne, et décidèrent qu'il serait défendu d'exporter l'argent sans une permission expresse. Boniface irrité déclara que le roi était excommunié, et offrit la couronne de France à Albert d'Autriche, qui eut assez de prudence pour la refuser. Le roi, qui n'avait plus de mesure à garder avec le pape, ordonna de le transporter à Anagni; le peuple le sauva. Boniface revint à Rome brûlant du désir de se vanger, mais il mourut d'une fièvre chaude en arrivant.

Le même besoin d'argent qui avait été la première cause des querelles du roi avec le pape, contribua aussi à l'expulsion des Juifs: ils furent bannis, et leurs biens confisqués. Ce moyen cependant ne suffisait pas encore à Philippe; il haussa le prix des monnoies de deux tiers au dessus de leur valeur réelle: le peuple se souleva, et retint le roi enfermé au temple et sans vivres, pendant deux jours. Philippe n'ayant peut-être pas trouvé chez les *Templiers*, auxquels il avait confié sa personne, tout le dévouement qu'il en attendait, étonna l'Europe par un événement dont le vrai motif parut impénétrable. En 1309, les *Templiers* sont arrêtés





1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
G. Gullone, J.





le même jour dans toute la France; leur procès est jugé par un inquisiteur *Dominicain*, choisi par le roi: cinquante-neuf de leurs membres sont brûlés vifs. Jacques Molay, grand-maître de l'ordre, et quatre grands officiers, soumis au jugement des commissaires du pape, sont également condamnés au feu. On alluma les bûchers non loin de la place où fut ensuite élevée la statue équestre de Henri IV. Philippe, après avoir passé la dernière année de sa vie dans une langueur et une mélancolie continuelles, mourut à Fontainebleau en 1314, à l'âge de 46 ans, dont il en avait régné 29. Son corps fut porté à *Saint-Denis*.

Entre autres figures de Philippe-le-Bel, on distingue particulièrement celle qui est sur son tombeau dans l'église de *Saint-Louis* de Poissi: elle le représente tenant un sceptre dans la main droite, et dans la gauche une main de justice: v. pl. 23, fig. 1. Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne, femme de Philippe-le-Bel, morte en 1304, est ici représentée (même pl., fig. 2) telle que l'offre sa statue sur la porte du collège de Navarre, dont elle tient l'image entre ses mains. L'autre portrait de Jeanne (n.<sup>o</sup> 3) est tiré de la *Lythographie Imp. de Delpech*. Montfaucon a réuni sur deux planches les figures de plusieurs princes, seigneurs et officiers de la cour de Philippe-le-Bel. Nous rapportons ici d'après lui, au n.<sup>o</sup> 4 de la planche déjà citée, le portrait de Marguerite d'Artois, femme de Louis de France, comte d'Evreux, morte en 1311: au n.<sup>o</sup> 5, celui de Pierre Outeble d'Ermenonville, écuyer, mort en 1322. Les trois personnages suivans sont des sous-officiers du roi: le premier (n.<sup>o</sup> 6) est un écuyer du roi Philippe-le-Bel, mort en 1293: le second (n.<sup>o</sup> 7) est un autre écuyer du roi, Jean l'Archer, seigneur de Coudray, mort en 1296: le n.<sup>o</sup> 8 représente Guillaume Malgeneste, un des veneurs du roi, mort en 1301.

Nous invitons le lecteur à examiner avec attention le dessin rapporté à la pl. 24, où Jean de Méhun, continuateur du *Roman de la Rose*, est représenté offrant au roi Philippe-le-Bel sa traduction française du livre de la *Consolation* de Boëce. Le roi est assis sur un trône, au dessus duquel s'élève un dais parsemé de fleurs de lis; sa robe, de couleur bleue, est bordée d'hermine dans le bas, et couverte dans le haut d'un large collet également d'hermine: on voit à ses côtés trois seigneurs ou officiers de la cour, deux massiers, et un autre personnage, qui paraît être un

Costume  
de Philippe-  
le-Bel, etc.

domestique du roi; en tout six figures, les unes vêtues de rouge; les autres de vert, de brun, ou de bleu. Jean de Méhun, qui présente son ouvrage, ploie un genou à terre; il est vêtu de bleu, et porte une ceinture et un bonnet rouges; son livre est couvert en rouge et doré sur tranche. Toutes les figures ont des souliers noirs, fort longs et pointus. Ce dessin est copié d'après une miniature; qui orne le frontispice du *Prologue manuscrit* du livre de Méhun.

Afin de donner aux artistes une idée de l'architecture militaire de ces tems, nous avons extrait des *Voyages Pittoresques et Romantiques dans l'ancienne France* (1) la vue du château de Tancarville (voy. pl. 25), qui, s'il ne nous rappelle pas beaucoup de faits historiques, se rattache au moins à plusieurs traditions religieuses et chevaleresques. Les anciennes chroniques parlent souvent des querelles qu'eurent entre eux les chambellans de Tancarville et les seigneurs de Harcourt: également braves dans les combats, également désirés par leurs princes, et surtout trop voisins, ils s'étaient juré une mortelle inimitié. Le vieux annaliste (2), dont les auteurs des *Voyages pittoresques* citent les paroles, raconte diffusément la grande dissension qui eut lieu, du tems de Philippe-le-Bel, entre les deux puissans barons de Normandie le seigneur de Harcourt et le chambellan de Tancarville; dissension qui occasionna un combat acharné, que la médiation des rois d'Angleterre et de Navarre auprès du roi de France fit suspendre, et auquel mit fin la paix conclue l'année 1300. Ce combat fournit à Horace Vernet le sujet d'un dessin charmant, lithographié par *Engelmann*, qui sert de vignette à l'ouvrage dont nous venons de parler. Nous avons joint ici une copie du dessin de Vernet à la vue du château, afin de faire connaître plus exactement la forme des armes et des habits militaires usités à cette époque.

#### LOUIS X DIT LE HUTIN.

Depuis 1314  
jusqu'en 1316.

Louis X, surnommé le *Hutin* ou le *Querelleur*, fils de Philippe-le-Bel, prit les rênes de l'État après la mort de son père. Son règne ne dura que dix-huit mois, et fut marqué par trois faits

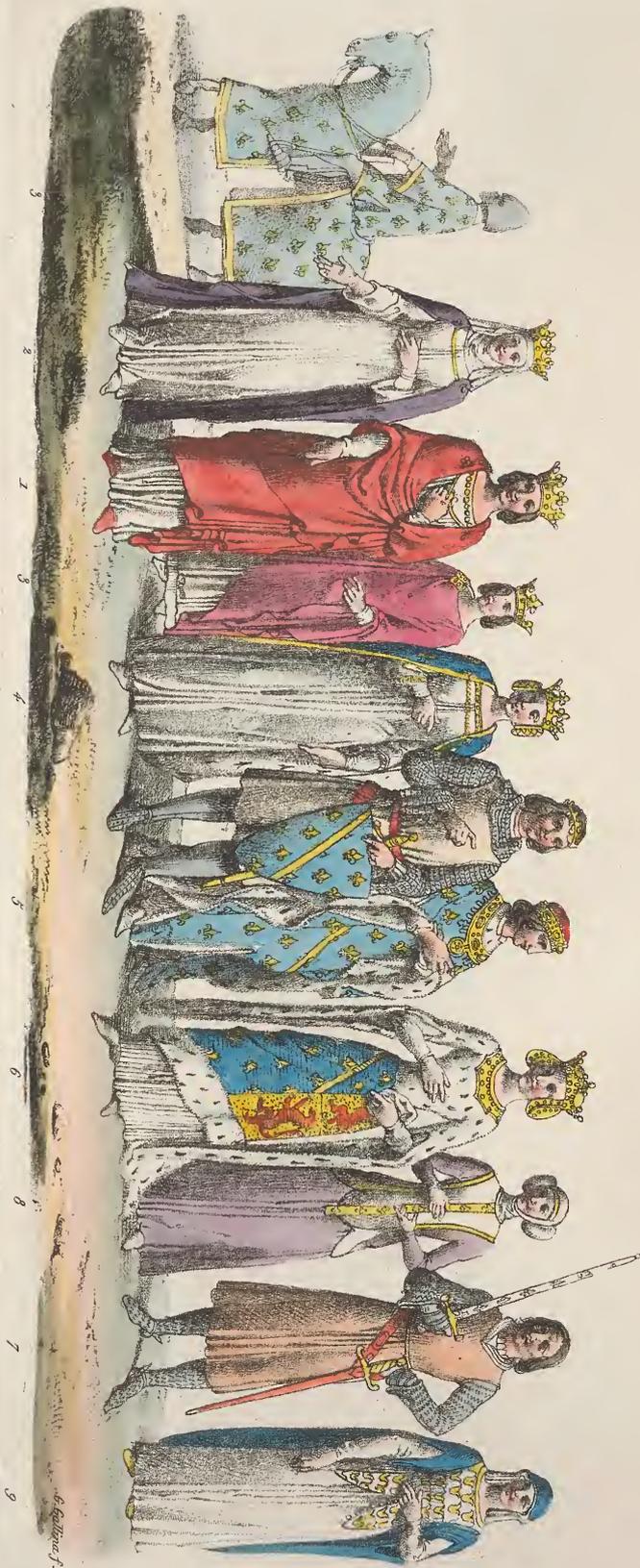
(1) Par MM. Ch. Rodier, J. Taylor et Alph. De-Cailleux. Paris, Didot l'aîné, 1820.

(2) V. *Chronique de Normandie*.









G. S. G. f.

mémorables: un assassinat juridique, une expédition malheureuse, et un acte qui eut depuis la plus grande influence sur la *constitution* du royaume. Enguerrand de Marigny avait été intendant des finances sous le règne précédent: on voulut faire retomber sur lui le mécontentement excité par la mauvaise administration des affaires; et cet infortuné fut condamné à être pendu, et exécuté en 1315 à Montfaucon. Louis voulut forcer les Flamands à lui payer certaines sommes d'argent, qu'ils avaient promises à son père: il assiégea Courtray: mais les pluies continuelles l'obligèrent de lever le siège; de sorte que, loin d'enrichir son trésor des sommes qu'il voulait faire payer aux Flamands, il se vit dans la nécessité d'imaginer d'autres moyens pour fournir à ses besoins. Ce fut l'époque de la liberté des serfs. Nous avons déjà vu que sous Louis-le-Gros les bourgeois des villes avaient acheté leur liberté; mais les habitans de la campagne étaient toujours dans un état de servitude: on leur offrit la liberté pour de l'argent; et les serfs, pour se la procurer, aliénèrent leurs meubles, seule espèce de propriété qu'il leur fût permis de posséder. Louis appela les *Juifs*, et leur vendit la permission de rester en France pendant dix ans. Ce roi mourut à Vincennes en 1316, à l'âge de 27 ans, d'avoir bu un verre d'eau à la glace, pendant qu'il était extrêmement échauffé après une longue partie de paume. Clémence de Hongrie, sa seconde femme, était alors enceinte de trois mois, et accoucha d'un fils posthume, qui ne vécut que huit jours.

On voit dans le chœur de l'église de *Saint-Denis* la statue sépulcrale de Louis X, d'après laquelle est tracée la figure que nous rapportons ici au n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 26. Le portrait de Clémence de Hongrie, sa femme (même pl., n.<sup>o</sup> 2), est copié d'après le tombeau de cette princesse, qui existe dans le chœur de l'église des Dominicains de la rue Saint-Jacque à Paris.

*Costume  
de Louis X.*

#### PHILIPPE V, DIT LE *LONG*.

Philippe V, dit le *Long* à cause de sa haute taille, succéda à son frère, et fut sacré à Rheims le 9 janvier 1317 avec la reine Jeanne, son épouse. Il s'adonna tout entier aux soins du gouvernement: il renouvela l'alliance avec les Écossais; il chassa les Juifs du royaume; se fit aimer par sa douceur, et par sa générosité; et

*Depuis 1316  
jusqu'en 1321.*

publia plusieurs ordonnances pleines de sagesse sur les cours de justice, et sur la manière de les administrer. Il régna cinq ans, et mourut le 3 janvier 1321, dans sa vingthuitième année.

## CHARLES IV, DIT LE BEL.

Depuis 1321  
jusqu'en 1428.

Charles IV, dit le *Bel*, fils de Philippe IV, monta sur le trône après la mort de son frère. Il chercha à relever l'état des finances, et signala le commencement de son règne en poursuivant les financiers, la plupart Lombards; il confisqua le fruit de leurs rapines; et les renvoya dans leurs pays. La paix qui régnait entre la France et l'Angleterre fut troublée un instant, et bientôt rétablie en 1321. Charles-le-*Bel* fut le premier roi qui accorda quelques *dtmes* au pape. Ce fut sous son règne, que les jeux *Floraux* furent institués à Toulouse. La probité inflexible de ce prince ne faisait aucune grâce au vice. Sévère observateur des loix, il mettait toute sa gloire à bien gouverner ses peuples; et pendant la courte durée de son règne, il ne s'occupa qu'à former leur bonheur. Une mort prématurée l'enleva à la France; mais on n'oubliera jamais, à l'honneur de sa mémoire, qu'il mérita le beau titre de *roi philosophe*. Il ne régna que six ans, et mourut à Vincennes dans sa trentetroisième année. Il laissa deux filles, qu'il avait eues de Jeanne d'Evreux, sa troisième femme.

Costume  
de Philippe-  
le-Long,  
et de Charles-  
le-Bel.

Nous croyons inutile de rapporter ici les figures de Philippe V, de Charles IV et de Jeanne d'Evreux; puisque leur costume ne diffère aucunement de celui de Louis X et de Clémence, son épouse.

On pourra mieux juger du costume de ce tems par le dessin qui représente l'entrée à Paris d'Isabeau, reine d'Angleterre et sœur de Charles IV, vers l'an 1325. Montfaucon rapporte ce dessin sur une des planches des *Monum. Franç.*, et Malliot l'a reproduit à la pl. XLIII de son *Costume des Français*. Charles IV vient à cheval au devant de la reine, vêtu d'une longue robe, dont le haut, le fond et les manches sont bordées de fourrures; il tient à la main son chapeau de feutre à long poil: un de ses courtisans se fait distinguer par ses énormes manches matelassées, qu'on appelait *mahôitres*; son chapeau ne diffère de celui du roi que par un plus petit rebord. La reine, assise sur sa haquenée, dont le caparaçon est aux armes de France et d'Angleterre, porte un bonnet haut et

pointu, du sommet duquel tombe par derrière un long voile; une large ceinture serre sa robe, dont le retroussis laisse le haut de la gorge et partie des épaules découverts; ses manches étroites et longues couvrent presque toute la main. La forme des vêtemens des dames de sa suite est la même; leur coëffure, plus ou moins haute, est variée.

#### PHILIPPE VI DE VALOIS.

Philippe de Valois, premier roi de France de la branche collatérale des Valois, était fils de Charles, comte de Valois, frère de Philippe-le-Bel. Il monta sur le trône en 1328 après la mort de son cousin Charles-le-Bel. La France fut déchirée, au commencement de ce règne, par les querelles qui eurent lieu pour la succession à la couronne. Édouard III, roi d'Angleterre, y prétendait, comme neveu de Philippe-le-Bel du côté de sa mère; mais Philippe de Valois s'en empara comme prince du sang. Édouard se ligua aux Flamands; Philippe entra en Flandres: mais les avantages qu'il y remporta ne furent pas assez conséquens, pour le compenser des pertes qu'il éprouva sur mer à la bataille de l'Ecluse en 1340, où sa flotte, composée de 120 vaisseaux, fut battue par celle d'Angleterre. Il prit ensuite aux Anglais les villes de Caën et de Calais: à la vérité cette dernière fut reprise par Édouard après un long siège; mais le roi de France répara cette perte par la conquête de plusieurs villes et de différentes provinces, telles que Montpellier, Roussillon et les comtés de Champagne et de Brie. A cette même époque Humbert, dernier Dauphin du Viennois, se trouvant sans enfans, et las des guerres qu'il avait eu à soutenir contre la Savoie, se fit *Dominicain*, et donna le Dauphiné au roi, à condition que les fils aînés des rois de France porteraient le nom de Dauphin. Philippe mourut à Nogent en 1350 à l'âge de 57 ans, dont il en avait régné 22: il fut enterré à *Saint-Denis*. Il eut pour femmes Jeanne de Bourgogne et Blanche d'Evreux.

La figure de Philippe VI que nous rapportons au n.<sup>o</sup> 3 de la pl. 26, est copiée d'après sa statue sépulcrale à *Saint-Denis*; son manteau est attaché sur l'épaule droite, comme la chlamyde des anciens. Dans l'église cathédrale de Paris, il est représenté à cheval, avec un casque très-pointu par le haut: les casques plats, usités

*Depuis 1328  
jusqu'en 1350.*

*Costume  
de Philippe VI  
et de quelques  
princes  
et princesses  
de ce temps.*

dans le siècle de Saint-Louis, étaient passés de mode; et dans le fait cette forme avait été mal imaginée, car les coups de masse d'armes et d'épée frappaient avec force sur une surface unie, tandis qu'ils devaient glisser sur les casques pointus. La figure qui suit (même pl., n.º 4), est Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe de Valois, morte en 1348. Motfaucon donne dans son ouvrage les figures de plusieurs princes et princesses de ce tems: nous en rapporterons quelques-unes. Le n.º 5 de la planche déjà citée représente Louis, duc de Bourbon, comte de Clermont, mort en 1341: le n.º 6, même planche, offre le même personnage en manteau de cérémonie; son épouse, Marie Hainault, est représentée au n.º 7. Gaucher de Châtillon (voy. même pl., n.º 8) fut créé Connétable de France par Philippe-le-Bel en 1302, il remplit avec honneur les devoirs de cette charge sous cinq rois consécutifs, et mourut pendant le règne de Philippe de Valois en 1329. Jeanne de Sancerre, fille de Jean II comte de Sancerre, femme de Jean de Trie, second du nom, comte de Dammartin, est représentée sur son tombeau dans le chœur de l'église de *Saint-Pierre* à Dammartin, telle que nous la donnons au n.º 9. Marguerite de Beaujeu (même pl., n.º 10), épouse de Charles de Montmorenci, mourut en 1336: cette figure, remarquable par la forme de son vêtement, est copiée d'après le tombeau de cette dame dans l'abbaye du Val.

## JEAN DIT LE BON.

Depuis 1350  
jusqu'en 1364.

Jean, surnommé le *Bon*, succéda à son père à l'âge de 40 ans. Il semblerait qu'à cet âge, qu'on peut appeler l'âge de la modération, l'expérience aurait dû le garantir de tout excès; cependant, bien loin de là, il ne montra dans sa conduite ni sagesse, ni prévoyance, ni discernement: la bravoure fut la seule vertu qui le distingua. Il marqua son avènement au trône par un assassinat. Le connétable Raoul de Brienne, comte d'Eu, sur le simple soupçon d'avoir facilité aux Anglais leur entrée dans la ville de Caen, fut décapité en sa présence sans aucune forme de procès. Cet acte de violence aigrit tous les esprits contre lui, et fut la cause de presque tous les malheurs qui l'accablèrent depuis. A la suite d'un différend avec l'Angleterre, Édouard III envoya en France son fils, le prince de Galles (connu sous le nom de *Prince Noir*, parce



6. *Handwritten text*

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



44

qu'il portait un plumet noir sur son casque), avec une armée peu nombreuse, mais bien disciplinée, qui dévasta l'Auvergne, le Limousin et une partie du Poitou. Le roi Jean courut à sa rencontre avec une armée de soixante mille hommes; le joignit à Mau-pertuis à deux lieues de Poitiers; et lui livra bataille le 19 septembre 1356, malgré l'offre que fit Édouard de lui rendre tout ce qu'il lui avait pris, et de signer une trêve de sept ans. Cette journée, tristement célèbre sous le nom de bataille de Poitiers, fut fatale au roi Jean: il fut complètement battu, quoique les Anglais n'eussent que dix mille hommes. L'élite des chevaliers Français tomba sur le champ de bataille; et le roi, blessé lui-même, fut fait prisonnier, et emmené à Londres par le *Prince Noir*. Il resta dans cette ville jusqu'à l'année 1361, où le traité de paix, conclu à Brétigny, village peu éloigné de Chartres, lui rendit la liberté. Pendant la captivité du roi Jean, Charles, son fils, qui le premier porta le nom de *Dauphin*, avait été régent du royaume: les paysans s'étaient soulevés contre la noblesse, et les Parisiens contre le Dauphin, qui s'était vu forcé de quitter Paris. La rançon du roi avait coûté des sacrifices énormes: il fallut céder à l'Angleterre tous les pays conquis par Édouard dans les environs de Calais. Le roi Jean fit perdre à la France tout ce que Philippe-Auguste avait conquis sur les Anglais, et s'obligea en outre à leur payer la somme de trois millions d'écus. La France s'épuisa pour verser le premier paiement de six cent mille écus d'or; mais malgré le rappel des Juifs, auquel on vendit le droit de marchandise, malgré l'introduction des monnoies de cuir au milieu desquelles était un petit clou d'argent, malgré l'institution d'une cour des *subsides*, le roi, n'ayant pu satisfaire au paiement convenu, il retourna à Londres à la place de son frère et de ses enfans qu'il avait laissés pour otages, et y mourut en 1364 sans être regretté par ses sujets. Il avait épousé Bonne de Luxembourg, dont il eut Charles V qui lui succéda.

La figure de Jean-le-Bon (pl. 27, n.<sup>o</sup> 1) est copiée d'après sa statue sépulcrale à *Saint-Denis*, où son corps fut transporté. L'autre figure du même roi représentée assise, est tirée d'un tableau existant dans la sainte chapelle de Paris: le roi s'y fait remarquer par ses souliers noirs, très-longs et pointus: voy. fig. 2. Jean-le-Bon portait la barbe et les cheveux courts, lorsqu'il monta sur le trône: un de ses portraits, sur lequel il est coëffé d'une calotte

Costume  
de  
Jean-le-Bon.

à oreilles, le représente avec la seule moustache relevée : il laissa croître sa barbe et ses cheveux pendant sa prison en Angleterre. Le deuil qui fut ordonné à cette occasion, selon la petite *chronique de Saint-Denis*, est ainsi détaillé : « Que homme ne femme . . . . ne porte par le dit an, si le roi n'est avant délivré, or, ne argent, ne perles, ne vair, ne gris, robes, ne chaperons décopés, ne autres cointises quelconques, et que aucun menestrier ne jongleur ne joue de son mestier ou instrument. ». Cette défense arrivait fort à propos, car nous lisons dans Villaret, que : « cette année un grand nombre de militaires et de nobles se livrèrent plus que jamais au faste et à la dissolution; outre ces habits trop courts qu'ils portaient depuis quelque tems, ils commencèrent à se rendre ridicules à force de magnificence; ils chargeaient de perles leurs chaperons, leurs ceintures dorées; tous, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, se couvraient de pierres précieuses rangées avec art . . . . Les nobles commencèrent aussi à porter alors des plumes d'oiseaux sur leurs chapeaux ou toques ».

*Deuil ordonné pendant la détention du roi.*

*Autres usages.*

*Marque distinctive des factieux.*

Pendant la prison du roi Jean, la marque distinctive des factieux révoltés contre le Dauphin, était le chaperon mi-parti de rouge et de pers, avec des agrafes d'argent, émaillées des mêmes couleurs, qui portaient cette devise : *A bonne fin* : le chaperon du Dauphin était d'étoffe noire, garni d'une frange d'or.

*Milice.*

L'infanterie légère était alors presque toute composée d'archers et d'arbalétriers : la cavalerie légère n'avait que l'arc et l'arbalète : la lance était réservée pour la gendarmerie qui n'était composée que de gentilshommes. Les archers et arbalétriers portaient dans une *trousse* leurs flèches au nombre au moins de dix-huit : l'arbalète des francs archers était de 98 à 130 centimètres de long. On se servit toujours sous ce règne de l'épée, du poignard, de la hache d'armes, du bâton ferré, de la massue, du maillet et du marteau d'armes.

#### CHARLES V, DIT LE *SAGE* ET LE *RICHE*.

*Depuis 1364 jusqu'en 1380.*

Charles V, appelé justement le *Sage*, fut couronné à Rheims en 1364, immédiatement après la mort de son père. Il trouva la France plongée dans la plus grande désolation; mais il remédia à ses malheurs par le choix qu'il fit de ministres prudents, et de gé-

néraux expérimentés. La guerre recommença contre le Navarrais; il avait osé renouveler ses prétentions sur la Brie et sur la Champagne, mais il fut bientôt puni de son audace: Bertrand du Guesclin, le bras droit du monarque, le battit et l'humilia. Ce connétable s'était rendu par sa valeur redoutable aux Anglais. Il recouvra sur eux le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, le Ponthieu et une grande partie du Limousin: enfin la mort d'Édouard III mit Charles V à même de terminer la conquête de la Guienne. Ce prince est un des premiers qui ait fait la guerre sans sortir de son cabinet: sa constitution frêle et délicate le rendait peu propre aux expéditions militaires; mais la supériorité de son génie suppléa avec avantage à cette valeur d'apparence, qui avait été si funeste sous le règne précédent. C'est à Charles V que la France est redevable du décret qui fixa la majorité de ses rois à l'âge de 13 ans et un jour; seul moyen de mettre un terme à l'abus des régences, dont la lenteur absorbait l'autorité royale. Il se fit craindre et respecter des Espagnols, il rendit de sages lois pour contenir la licence militaire, défendit les jeux de hasard, et protégea les sciences et les lettres. Charles V parvint à se former une bibliothèque de neuf cents volumes, tandis que son père ne lui en avait laissé que vingt. Ce fut de son tems qu'on donna les premières représentations dramatiques appelées *mytères*. Ce prince mourut le 16 septembre 1380 à l'âge de 43 ans, après en avoir régné 16; et il laissa dans ses coffres 17 millions de livres. Il eut de Jeanne de Bourbon deux fils: Charles, qui lui succéda, et Louis qui fut duc d'Orléans et aïeul de Louis XII.

On voit sur la porte de l'église des Célestins de Paris, fondée par Charles V, les statues de ce roi et de Jeanne de Bourbon, son épouse (pl. 27, fig. 3 et 4); Charles est représenté portant une église sur son bras, marque distinctive ordinaire des fondateurs. La cérémonie du sacre de ces souverains, que nous rapportons au n.<sup>o</sup> 5 de la même planche, est tirée d'un manuscrit de la bibliothèque des Célestins de Paris, dont le monastère fut, de même que l'église, fondé par Charles V. L'archevêque Jean Craon oint le roi, qui est à genou sur un coussin: les douze *pairs* assistent à la cérémonie, et étendent leurs bras vers le roi: les pairs ecclésiastiques son mitrés; les laïques ont la tête nue, et portent, selon la mode du tems, un habit court, orné de franges par le bas. Le

*Costume  
de Charles V,  
de Jeanne  
de Bourbon etc.*

sacre de la reine Jeanne de Bourbon est célébré de la même manière, sauf qu'on n'y voit d'autres spectateurs que des évêques d'un côté, et des dames de l'autre. La figure suivante ( n.º 6 ) représente la consécration de l'*Oriflamme*, ou bannière royale : cette cérémonie est peinte en miniature dans la bibliothèque des Célestins de Paris : un chevalier, à genou et la tête nue, tient la bannière avec les deux mains ; le roi la prend, et l'archevêque de Rheims la bénit : le roi et le chevalier portent des gants, et sont vêtus comme les *pairs* laïques présens à la cérémonie.

Parmi les princes, princesses et dames de ce tems dont les portraits remplissent cinq planches de l'ouvrage de Montfaucon, nous ne prendrons que les figures suivantes. Le n.º 7 de la planche déjà citée, représente Isabelle de Bourbon La-Marche, fille de Jacques de Bourbon, premier du nom, comte de la Marche : elle épousa en premières noces Louis, vicomte de Beaumont, et ensuite Bouchart, comte de Vendôme : sa robe est aux armes de Vendôme et de Bourbon La-Marche. Bouchart ( même pl., n.º 8 ) est armé ; sa cotte d'armes est blasonnée à ses armes, et porte un lion rampant ; il a à gauche son épée, et à droite une *dague* appelée *miséricorde*.

*Autres coutumes.*

*Habits.*

*Souliers.*

Charles V, à la demande des consuls et des habitans de Montpellier, défendit, l'an 1367, aux femmes mariées de cette ville de porter des perles et des pierreries, excepté à leur bourse, à leur ceinture, à leurs bagues et aux vêtemens dont la dépense était déjà faite ; il fut aussi défendu à l'un et à l'autre sexe de border les paremens des habits avec aucune espèce de fourrure, ni d'étoffe de soie. Il fut défendu aux femmes de mettre aucune espèce de bordure, ni de broderie au bas de leurs vêtemens ; de porter des habits, ni des chaperons de drap d'or, ou d'étoffe de soie, et de porter des manches pendantes qui eussent plus de trois doigts de large. Il était cependant permis aux demoiselles de se coëffer avec un chaperon de forme ronde enrichi de perles : les habits des hommes devaient descendre un peu plus bas que le genou ; aucun de leurs vêtemens ne pouvait être en soie : il était défendu aux personnes de l'un et de l'autre sexe de porter des souliers, des pantouffles ou des bottes à la *poulaine* ( c'est à dire terminés en pointe alongée ). Depuis Philippe-Auguste inclusivement jusqu'à Louis XIII exclusivement, on porta les cheveux ronds plus ou moins courts :

Jean-le-Bon, Charles VII étant Dauphin seulement, et Charles VIII, sont les seuls rois de France dans cet espace de tems que les monumens représentent avec les cheveux longs; on vit cependant sous ces deux derniers règnes beaucoup de personnes conserver leur chevelure. Quant à la barbe, tous les rois de France, depuis Philippe-Auguste inclusivement jusqu'à François I exclusivement, ont été rasés: Philippe VI et Jean-le-Bon sont les seuls que quelques monumens présentent avec la barbe; ce dernier ne la laissa croître que pendant sa captivité en Angleterre.

*Cheveux  
et barbe.*

Le clergé trouva alors repréhensible l'usage des souliers pointus appelés *poulaines*, qui avait commencé sous Philippe-le-Bel. Charles V, cédant aux importunités du clergé, déclara que cette chaussure était contraire aux bonnes mœurs et à la religion; et pour que cette déclaration eût quelques succès, il condamna ceux qui en porteraient à une amende de dix florins d'or. Les gens du bel air, pour se consoler de cette privation, ajoutèrent à la largeur de leur chaussure ce qu'elle avait perdu en longueur; on en fit qui avaient un pied de large; les grands même la firent quelquefois dorer.

*Souliers  
pointus  
improuvés.*

*Souliers  
très-larges.*

C'est sous ce règne que l'on commença de rabattre sur les épaules l'aumusse et le chaperon, et de se couvrir du bonnet, qui, lorsqu'il était de velours et galonné, prenait le nom de *mortier*, et n'était réservé qu'au roi, aux princes et aux chevaliers. La coëffure du clergé, de la noblesse et du tiers-état était alors le chaperon et le bonnet: le clergé et les gens de robe en fonctions ont continué de le porter jusqu'à nos jours, mais avec cette différence qu'il n'était autrefois que d'étoffe de laine et rond, que l'on y ajouta ensuite quatre angles ou cornes, et que depuis la fin du XIII.<sup>e</sup> siècle on les fit de carton recouvert de drap ou de serge noire, et carrés. L'usage des petits bonnets, appelés *calottes*, date à peu près de la fin du XIV.<sup>me</sup> siècle, mais il n'était alors permis qu'aux laïques d'en porter: c'étaient de petits bonnets qui couvraient entièrement le derrière de la tête; on les faisait indifféremment de toutes sortes d'étoffes, mais de la même couleur que le chaperon, et on les nouait simplement sous le menton comme la coëffe. L'auteur de l'*Histoire des modes françaises* ajoute que les *Statuts synodaux* du diocèse de Poitiers de 1377 défendirent très-expressément aux prêtres et aux clercs, soit réguliers, soit séculiers, sous peine d'être privés des fruits de leurs bénéfices, de por-

*Chaperon,  
bonnet etc.*

ter des *calottes* lorsqu'ils seraient revêtus des habits ecclésiastiques, et qu'ils rempliraient les fonctions de leur ministère.

*Fard.*

Le fard était très en usage vers l'an 1369; car on sait que Hugues, évêque de Béziers, le défendit aux dames de cette ville.

*Habits  
Blasonnés.*

Les nobles de l'un et de l'autre sexe blasonnaient leurs vêtements, et les couvraient de haut en bas de toutes les pièces de leurs écus; les femmes portaient sur leurs robes à droite celles de l'écu de leurs maris, et à gauche les leurs. Cette mode bizarre dura environ un siècle. La statue sépulcrale de Marguerite de Beaujeu, morte en 1336, et celle de Marie de Hainault, femme de Louis I de Bourbon, morte en 1344, prouvent que cette mode avait commencé sous Philippe de Valois: mais elle ne fut généralement adoptée que sous Charles V, et cessa vers l'an 1470.

*Garde du roi.*

La garde du roi, lorsqu'il sortait du palais, était composée de deux huissiers, et de huit sergens ou archers qui avaient leur carquois plein de carreaux: on ne connaissait pas encore les carrosses; le roi et la reine se servaient dans leurs voyages d'une espèce de charriot attelé de cinq chevaux; le roi et les grands étaient à cheval ou à pied lorsqu'ils allaient dans Paris, et les princesses dans des litières.

*Corrosses.*

*Marine.*

Charles V fut le premier des rois de la troisième race qui voulut avoir toujours une marine à sa disposition: il fit construire des vaisseaux de guerre beaucoup plus grands que ceux dont on se servait auparavant, quoique bien inférieurs à ceux que l'on fit dans la suite; les plus grands, appelés *gallées*, allaient à voiles et à rames; ils étaient garnis de tours peu élevées, de balistes, de machines propres à lancer des pierres, et de grappins pour venir à l'abordage; la proue était armée d'une longue et forte poutre revêtue de fer, pour briser les flancs des bâtimens ennemis: outre ces *gallées*, il y avait des vaisseaux plus hauts de bords, dont la manœuvre se faisait avec les seules voiles, à moins que la nécessité de gagner l'avantage du vent dans un combat ne fit recourir au service des rames.

*Bibliothèque  
nationale,  
maisons,  
meubles, etc.*

L'établissement de la bibliothèque nationale à Paris remonte, comme nous l'avons déjà dit, à Charles V, qui plaça quelques centaines de volumes dans une des galeries du Louvre. L'hôtel de Saint-Paul, qu'il fit bâtir, était flanqué de grosses tours, ainsi que toutes les maisons royales; les poutres et les solives des principaux ap-

partemens étaient enrichies de fleurs de lis d'étain doré: il y avait des barreaux de fer à toutes les fenêtres, avec un treillage de fil d'archal, pour empêcher les pigeons de venir dans les chambres; les vitres, peintes de différentes couleurs, et chargées d'armoiries, d'images de saints et de saintes, ressemblaient aux vitres de nos anciennes églises; les sièges étaient des escabelles et des bancs; le roi seulement avait des chaises à bras, garnies de cuir rouge avec des franges de soie. On appelait les lits *couches*, quand ils avaient dix à douze pieds de long sur autant de large; et *couchettes*, quand ils n'en avaient que six. Long-tems il a été d'usage en France de retenir à coucher avec soi ceux qu'on affectionnait. Il y avait un peu plus de luxe dans l'appartement de la reine, où l'on s'asseyait sur des chaises pliantes, garnies de cuir vermeil, et de franges de soie attachées avec des clous dorés. Les grands, dit Grégoire de Tours, ne plaçaient point de chandeliers sur leurs tables, mais faisaient tenir les bougies par des domestiques placés autour.

Les jeux et divertissemens ordinaires étaient les dés, les dames, les échecs, la paume, le billard, les quilles, le palet, la danse, la musique, l'arc et l'arbalète.

Jeux.

On était dans l'usage en ce tems-là de porter sur un lit de parade, dans les pompes funèbres des barons et des chevaliers, une personne vivante armée de pied en cap, qui représentait le défunt.

Funérailles  
des grands.

## CHARLES VI.

Charles VI dit le *Bien-aimé*, mais que les historiens ont à plus juste titre surnommé l'*Imbécille*, monta sur le trône à l'âge seulement de 12 ans et 9 mois. Sa jeunesse laissa la France en proie à l'avarice et à l'ambition de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bretagne: ils étaient par droit de naissance les tuteurs de l'État, ils en devinrent les tyrans. Charles, dans sa jeunesse, montra beaucoup de bravoure; il dompta les *Flamands* qui s'étaient révoltés contre leur comte, et en tua 25000 à la bataille de Rosebecq; mais quelque tems après il devint fou, ce qu'on attribua à l'effet d'une boisson empoisonnée. Quoi qu'il en soit, il ne fut plus capable depuis de gouverner l'État. Les princes du sang se disputèrent la régence; le duc d'Orléans, frère du roi, et le duc de Bourgogne, Jean *Sans-Peur*, se firent chefs de deux

Depuis 1380  
jusqu'en 1422.

factions opposées; et cette querelle malheureuse ne finit que par la mort du duc d'Orléans, que le duc de Bourgogne fit assassiner à Paris. Jean gouverna quelque tems, puis il fut tué lui-même sur le pont de Montreux. Alors Isabelle de Bavière, épouse de Charles VI, mère dénaturée, eleva le royaume au Dauphin son fils, et appela Henri V sur le trône des Capets. Ce fut un grand bonheur pour la France que la courte durée de la vie de ce prince étranger, et la mort de l'imbécille roi des Français, qui suivit de près celle de l'usurpateur. Charles VI termina ses tristes jours à l'âge de 54 ans, dont il en avait régné 42. Il fut enterré à *Saint-Denis*.

*Costume  
de Charles VI,  
d'Isabelle  
de Bavière, etc.*

Une ancienne tapisserie de la chapelle Impériale de Bruxelles représente le sacre de Charles VI. On y voit le roi assis sur un grand trône; à sa gauche sont les pairs ecclésiastiques, à sa droite les pairs laïques: il tient dans la main droite une main de justice, et dans la gauche un sceptre surmonté d'une figure de lion. Le haut du trône est orné de trois écus de France, au milieu de chacun desquels sont trois fleurs de lis, ce qui fut établi du tems de ce roi: on trouve à la vérité sous plusieurs rois précédens des écus avec trois fleurs de lis seulement; mais ces fleurs étaient alors en usage, sans que leur nombre fût prescrit. Les pairs évêques sont mitrés, et portent la crosse. Chaque pair laïque tient une baguette à la main, et a la tête ceinte d'une espèce de guirlande: ces derniers sont tous habillés presque de la même manière, excepté le seul comte de Toulouse, dont la couronne est d'une forme singulière, et l'habit fort différent de celui des autres pairs: voy. pl. 28, n.<sup>o</sup> 1.

Montfaucon, à la planche XXV du III.<sup>me</sup> vol. de son ouvrage sur les *Monumens de la Monarchie française*, nous présente la figure de la reine Isabelle de Bavière, femme de Charles VI. Nous n'avons jamais vu de reine aussi pompeusement parée. Sa coëffure est des plus magnifiques, et termine dans le haut par une espèce de couronne d'une forme singulière: son collier, sa robe, son manteau sont chargés de pierreries; sa robe, et son manteau à très-longue queue, sont relevés par deux suivantes; sa chaussure est extrêmement pointue: voy. même pl., n.<sup>o</sup> 2.

Entre autres monumens du règne de Charles VI; Montfaucon rapporte le portrait de Louis, frère du roi, pair de France, assassiné en 1407: la fig. 3 de la pl. 28 est copiée d'après le tombeau



G. Kneller sculp.

4

3

2

1

1



de ce prince, dans l'église des Célestins de Paris. Valentine, fille de Jean Galéas Visconti, duc de Milan, épousa Louis duc d'Orléans en 1339; elle mourut en 1408; et l'on voit sa statue sépulcrale dans la même église des Célestins, auprès de celle de son mari: voy. même pl., n.<sup>o</sup> 4.

Des nombreuses figures de Montfaucon représentant les personnages les plus distingués de la maison de Bourgogne, nous n'avons cru devoir prendre que celle de Philippe-le-Bon, fils de Jean-Sans-Peur et de Marguerite de Bavière. Philippe était duc de Bourgogne, de Brabant etc. Il fonda l'ordre de la Toison d'or en 1430, et en porte l'habit et la décoration: voy. même pl., n.<sup>o</sup> 5.

Nous ne passerons pas sous silence les différentes devises imaginées par les ducs de Bourgogne et d'Orléans pour distinguer leurs factions, puisque ces devises se rattachent immédiatement au costume du tems dont nous parlons. Personne, dit Villaret, n'osait plus se montrer à Paris qu'avec l'écharpe rouge et la croix rouge de Saint-André, qui étaient la devise du duc de Bourgogne; les prêtres mêmes la portaient aux autels, et les images des Saints en étaient chargées; tous, jusqu'aux enfans nouveaux nés, étaient obligés d'arborer cette marque distinctive du parti régnant.

*Devises  
qui  
distinguent  
les factions.*

Le chaperon blanc devint la livrée du parti opposé en 1413, et personne ne fut non plus dispensé de la porter. Villaret ajoute que le duc d'Orléans avait affecté de porter toujours le deuil depuis la mort de son père; mais le Dauphin obtint qu'il le quitterait, en lui disant obligeamment qu'il fallait que désormais ils s'habillassent tous de la même couleur. Le Dauphin fit présenter aux princes et aux seigneurs de riches *heuques*, espèce de houppelandes de drap violet, ornées de feuilles ou plaques d'argent, avec cette inscription en broderie de perles: *le droit chemin*: c'était l'habillement à la mode, et les chaperons blancs disparurent. Enfin à la croix *Bourguignone* succéda l'écharpe *Armagnaque*.

#### CHARLES VII DIT LE VICTORIEUX.

Charles VII fut surnommé le *Victorieux*, parce que, sans se laisser abattre par le malheur, il sut reconquérir tout son royaume les armes à la main. Les Anglais par dérision l'appelaient le roi de Bourges, parce que c'était-là le lieu de sa résidence. Henri de Windsor

*Depuis 1422  
jusqu'en 1461.*

avait été proclamé roi de France et d'Angleterre, et le duc de Bedford faisait porter devant lui l'épée royale. Charles se vengea de leur insolence, en gagnant les batailles de Gravelle et de Montargis, et en faisant ensuite choix de généraux expérimentés, qui chassèrent les Anglais de presque toutes les provinces de la France. Cependant ces fiers ennemis assiégeaient Orléans, et le vaillant Dunois se voyait hors d'état de défendre cette place plus long-tems, lorsqu'une jeune fille de vingt ans, animée d'un courage sans égal, se présente au roi, et lui assure qu'elle aurait fait lever le siège. Cette jeune fille, simple servante de cabaret, était Jeanne d'Arc, appelée vulgairement la *Pucelle d'Orléans*, née à Donremi dans les environs de Vaucouleurs en Lorraine. Frappée des bruits qu'elle entendait tous les jours sur les malheurs de la France, elle alla trouver le roi à Chinon, et lui dit que Dieu l'envoyait pour chasser les Anglais d'Orléans, et le faire sacrer à Rheims. L'audace de cette fille extraordinaire se communique aussitôt à toute l'armée. Jeanne se jette dans Orléans, et en fait lever le siège le 8 mai 1429. Les Anglais sont battus à Patay, et le fameux Talbot, leur meilleur général, est fait prisonnier. Après ces premiers avantages remportés par les Français, Troyes et Châlons se rendirent. Charles VII entra dans Rheims; il y fut sacré le 17 juillet de la même année, et Jeanne, tenant la bannière avec laquelle elle avait combattu, assista, en habit militaire, à cette cérémonie si glorieuse pour elle. Mais malheureusement ayant ensuite été blessée et prise au siège de Compiègne par le duc de Bourgogne, elle fut livrée en 1430 aux Anglais; et un tribunal ecclésiastique la condamna à Rouen, comme magicienne, à être brûlée vive. Ce fut par cet horrible supplice que l'infortunée expia le 30 mai 1431, les services qu'elle avait rendus à son prince et à sa patrie. Le duc de Bourgogne s'étant retiré du parti des Anglais par le traité conclu à Saint-Wast d'Arras le 22 septembre 1435, la France reprit sa supériorité. En 1450 elle enleva aux Anglais la Normandie, dont la bataille de Fourmigny lui assura la conquête; elle reprit la Guienne; et il ne resta plus aux premiers dans tout le royaume, que Calais et quelques forteresses. Charles VII aimait passionément les plaisirs et les fêtes; aussi attribua-t-on ses victoires à l'habileté de ses généraux, plutôt qu'à sa bravoure. Cependant c'est à lui que la France est redevable de la fameuse *Pragmatique-Sanction*, qui ser-

*Jeanne d'Arc.*

*Pragmatique-Sanction.*

vit de digue contre les abus de la cour de Rome jusqu'au règne de François I. Charles convoqua à Bourges en 1438 une assemblée, composée des princes du sang, des seigneurs les plus distingués et des principaux magistrats : on y arrêta, par un acte appelé *Pragmatique-Sanction*, que les évêques seraient électifs, selon l'ancien usage de l'Église, et que les papes ne pourraient plus se réserver la collation des bénéfices ; on supprima l'abus des excommunications, et on reconnut formellement la supériorité des conciles généraux sur les papes : le *Parlement* enregistra cet acte, qui fut depuis regardé comme une loi de l'État. La crainte et les peines abrégèrent les jours de Charles : ce père malheureux se vit forcé de prendre les armes pour soumettre à son autorité le fils ingrat qu'il avait eu de Marie d'Anjou, son épouse : il lui pardonna ; mais s'étant imaginé que son fils voulait l'empoisonner, il se laissa mourir de faim à Méhun-sur-Yevre dans le Berri : il expira le 22 juillet 1461, à l'âge de 58 ans, après en avoir régné 39 : son corps fut transporté à *Saint-Denis*.

Charles VII était de petite taille, et plusieurs monumens le représentent rasé et les cheveux courts. Un de ses portraits, fait vers la fin de son règne, le montre sa chevelure rasée, ou cachée sous un chapeau à haute forme, à large bord rabattu, et chargé de galons en zigzag. Ainsi que la plupart de ses sujets, vers le commencement de son règne, il portait un habit court, serré par une ceinture ; cet habit se terminait à mi-cuisse ou au dessus du genou, et était quelquefois garni de mahoîtres. Plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe et de tout état portaient encore l'escarcelle pendue à la ceinture. Les jeunes gens du bel air portaient l'habit si court, qu'à peine il passait la ceinture ; celui des gens du peuple au contraire couvrait les genoux. Mais Charles se lassa bientôt de ce genre de vêtement, et porta ensuite ( pour cacher ses jambes qui étaient courtes ) l'habit long, que tout le monde adopta vers la fin de son règne. La chaussure d'abord fut pointue et ensuite arrondie, mais elle couvrait à peine la pointe du pied. Philippe-le *Bon*, duc de Bourgogne, portait des socques pareilles à celles des *cordeliers*. Lorsque Charles VII apprit la mort de son père, il prit, selon l'usage, la robe noire pendant un jour, et le lendemain un habit d'écarlate. Les habits de deuil des grands

*Coutume  
de cette  
époque.*

*Deuil.*

Les femmes en général étaient peu découvertes, mais elles laissaient nu le cou, et quelquefois le haut de la poitrine et des épaules : quelques dames, particulièrement quand elles étaient avec la reine, portaient un fichu, qui passait par devant sous une ceinture élevée, et des coëffes basses à pendons. Il n'est pas moins vrai cependant que la mode des coëffures hautes et larges continua encore pendant quelque tems. Un portrait de la reine nous montre qu'on avait substitué à ces coëffures un bonnet pointu, moins haut que les bonnets à la Syrienne qui avaient été fort en vogue sous les règnes précédens, et qu'on vit encore reparaitre lorsque Marguerite d'Écosse fit son entrée à Tours : l'usage de ces bonnets continua même sous le règne suivant, mais on les couvrait quelquefois d'un voile ample, court et flottant, qui ne passait pas les épaules ; à ce voile flottant, quelques dames, comme nous le verrons dans la suite, en préféraient un autre plus haut, plus large, empesé, soutenu avec des fils d'archal, et chargé de perles et de pierreries. Les manches des robes étaient ou justes aux bras, ou larges, ou même s'élargissaient par le bas en arrivant presque à terre.

*Description  
de l'entrée  
de Charles VII  
à Rouen  
en 1449.*

Villaret nous a laissé une description détaillée de l'entrée de Charles VII à Rouen l'an 1449, et nous croyons devoir la rapporter ici exactement, parce qu'on y trouve une peinture intéressante du costume de chacun des personnages qui accompagnaient le roi. « Les bannières françaises, dit-il, étaient arborées sur le palais et le château : les archers de la garde ouvraient la marche ; ils portaient par-dessus leurs armes des jaquettes de trois couleurs, vermeille, blanche et verte, semées d'orfèvrerie : on préférait ces ornemens solides, quoique la broderie, les franges et le galon fussent en usage depuis long-tems. Le roi d'armes et les hérauts, revêtus de leurs cottes d'armes, suivaient les gardes-du-corps ; les trompettes et clairons habillés de rouge les accompagnaient. On voyait ensuite Juvenal des Ursins, chancelier de France, *vêtu en habit royal, c'est à savoir, robe, manteau, chaperon d'écarlate, fourré de menu-vair*, chaque épaule ornée de rubans d'or. Deux valets le précédaient, conduisant par la bride une haquenée blanche, couverte d'une housse de velours semée de fleurs de lis d'or tissu : cette haquenée portait un coffre de velours, garni d'or massif, dans lequel étaient renfermés les sceaux du roi : un écuyer armé de blanc, ayant sur sa tête *un chaperon pointu par devant,*

*garni d'hermine*, monté sur un cheval de bataille, portait une écharpe, et un manteau d'écarlate fourré comme le chapeau. Poton de Xaintrailles, grand écuyer d'écurie, portait aussi en écharpe la *grande épée de parement*. Immédiatement après le grand écuyer, paraissait le roi armé de toutes pièces, excepté qu'au lieu de casque il avait la tête couverte d'un chapeau de bièvre doublé de velours vermeil, et surmonté d'une houpe de fils d'or (1) : une housse de velours bleu, semée de fleurs de lis d'or, descendait jusqu'aux pieds du coursier royal, dont le chanfrein était garni de plaques d'or massif et de plumes d'autruche. Les pages du roi le suivaient ; ils étaient habillés d'écarlate ; de larges feuilles d'orfèvrerie couvraient leurs manches longues et découpées. Le roi de Sicile et le comte du Maine marchaient aux côtés du monarque : les comtes de Clermont et de Saint-Paul venaient ensuite. Les princes et la plupart des seigneurs avaient des armes blanches ; ils étaient escortés d'une multitude de pages et d'écuyers, dont les uns conduisaient leurs chevaux de parade ou de bataille, les autres portaient leurs écus, leurs casques et leurs lances. Le seigneur de Culant, grand-maître d'hôtel du roi, était à la tête de la bataille, composée de six cents lances ; chaque compagnie était précédée par une enseigne de satin vermeil, relevée d'un soleil d'or ; un écuyer d'écurie portait l'étendard royal, de satin cramoyse semé de soucis d'or, au milieu duquel on voyait la représentation de Saint-Michel : un valet tranchant tenait le penon du roi, de velours bleu semé de fleurs de lis d'or. Les deux princes de Lorraine, les comtes de Castres, de Tancarville, de Beauveau, de Boulogne, le vicomte de Comagne, les seigneurs de Jalognes, d'Orval, fermaient la marche avec la foule des courtisans : toutes les housses étaient décorées de croix blanches. Le comte de Dunois, vêtu par dessus ses armes d'une jaquette de velours cramoyse, fourrée de martre, vint hors des portes de la ville présenter au roi l'archevêque de Rouen, les évêques de Lisieux, de Baieux, de Constances en habits pontificaux, et les principaux citoyens habillés de jaquettes bleues et de

(1) Les chapeaux de fer, dont on se servait à la guerre, avaient introduit l'usage de ceux de feutre et de castor pour la ville ; les princes et la noblesse qui portaient cette coëffure, y ajoutèrent des plumes et des franges, mais les bourgeois conservèrent encore long-tems leurs chaperons.

chaperons rouges; ils haranguèrent le monarque, et lui remirent les clefs de la ville, qu'il donna au sénéchal de Brezé, nouveau gouverneur: une procession générale du clergé séculier et régulier vint au-devant du roi, et l'introduisit dans la ville ».

*Costume de  
Charles VII,  
de la reine  
d'Anjou,  
et de plusieurs  
autres  
personnages  
de ces tems,*

Nous avons déjà montré comment était représenté Charles VII sur quelques monumens; examinons maintenant pour mieux nous instruire les plus importans de ces monumens mêmes, que nous rapportons à la planche 29. La peinture qu'offre cette planche, est tirée d'un manuscrit de M. Colbert. Elle représente le roi Charles VII assis sur son trône; il tient dans la main droite un sceptre surmonté d'une fleur de lis, et dans la gauche une main de justice: on voit à sa droite son fils Louis, le Dauphin, assis, la tête ceinte, ainsi que son père, d'une espèce de couronne, et tenant un bâton dans la main droite. L'autre fils du roi, Charles, duc de Berri, est assis à la gauche de son père; il porte aussi une espèce de couronne, et tient un bâton à la main. Au dessous du roi et de ses enfans, on voit à droite le connétable de Richemont, assis; il a dans la main l'épée de connétable nue, et son écu de Bretagne à ses pieds: de l'autre côté est Guillaume Juvenal des Ursins chancelier, le bonnet sur la tête, et son écu auprès de lui. Le n.º 1 de la pl. 30 représente Charles VII à cheval, vêtu comme il l'était, lorsqu'il partit pour le siège de Tartas en 1442. Cette figure est prise du même manuscrit de M. Colbert: le roi tient à la main le bâton de commandement; son bonnet est rouge à rayures dorées, son habit est rayé d'or et de rouge, ses bottes entièrement dorées. Le portrait de Marie d'Anjou, reine de France, femme de Charles VII, morte en 1463 (voy. même pl., fig. 2), est copié d'après un original peint du vivant de cette princesse: cependant les coëffures étaient ordinairement alors plus hautes et plus pointues que celle de ce portrait. La fig. 3 de la planche déjà citée représente Jean d'Orléans, fils de Charles, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan; il est sur un cheval couvert d'une housse parsemée de fleurs de lis, suivant la mode du tems; son chapeau noir est orné d'un plumet, de même que la tête du cheval. On voit au n.º 4 Charles de France, fils de Charles VII, duc de Berri, et ensuite de Normandie; deux léopards, devise des ducs de Normandie, sont brodés en or sur la housse de son cheval. Montfaucon rapporte sur différentes planches de ses *Monumens de la mon. franç.* plusieurs







G. Gullone f



princes et princesses de la maison de Bourbon, plusieurs ducs et duchesses de Bretagne, et des seigneurs et officiers de la cour etc. Nous donnons ici d'après lui : au n.<sup>o</sup> 5, la figure de Jean de Montagu intendant des finances, décapité en 1409; au n.<sup>o</sup> 6, celle d'Agnès de Bourgogne; au n.<sup>o</sup> 7, Jeanne d'Arc; au n.<sup>o</sup> 8, un page du roi; au n.<sup>o</sup> 9, une dame de la cour; aux n.<sup>os</sup> 10 et 11, des habitans de Paris de l'un et de l'autre sexe; enfin au n.<sup>o</sup> 12, un artisan.

## LOUIS XI.

Louis XI, fils de Charles VII, après avoir fait mourir son père de chagrin, lui succéda au trône à l'âge de 39 ans. Il fut consacré à Rheims le 15 août 1461 par l'archevêque Jean Juvenal des Ursins. Louis eut pour maxime de ne point appréhender d'être haï, pourvu qu'il se fit craindre : il traita la France en païs conquis, il dépouilla les grands, il épuisa le peuple à force d'impositions, et abolit la *Pragmatique-Sanction*. Ce système de destruction souleva contre lui tous les bons citoyens; les grands du royaume se liguèrent, et leur ligue prit le nom de *ligue du bien public*. Louis s'arma pour la dissiper; mais il fut obligé de céder, et ne parvint qu'à force de présens à partager ses ennemis. Il sut profiter des fautes de Charles-le-Téméraire, pour réunir en 1477 la Bourgogne à la France; mais la Flandre, qui faisait partie de l'héritage de Charles, préféra de se donner à Marie, sa fille. Marie épousa bientôt après Maximilien d'Autriche, et ce mariage fut la source des guerres qui durèrent plusieurs années entre la France et l'Autriche. Les Suisses commencèrent en 1478 à être enrôlés par le roi de France. Louis XI réunit aux biens de la couronne, en 1481, le comté de Provence, et ensuite le Maine et l'Anjou en vertu du testament de Charles, comte du Maine, dernier descendant mâle de la maison d'Anjou. Louis gouverna en tyran plutôt qu'en roi : on ne vit jamais en France tant de prisons, de chaînes et d'échafauds. Les chroniques du tems rapportent qu'il fit périr du dernier supplice plus de 4000 de ses sujets. Les personnes les plus distinguées qu'il sacrifia à la justice ou à la vengeance, furent le Comte de Sain-Paul, le comte d'Armagnac, le duc d'Alençon. Il retint à Loches pendant onze ans le cardinal De-la-Balue. Le duc de Nemours fut renfermé dans une cage de fer, et conduit à l'écha-

*Depuis 1461  
jusqu'en 1483.*

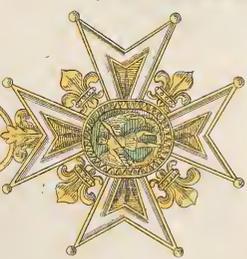
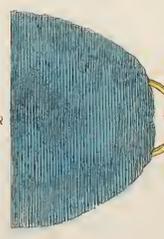
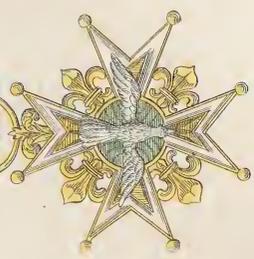
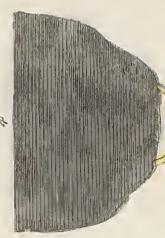
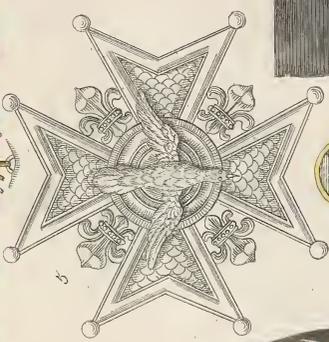
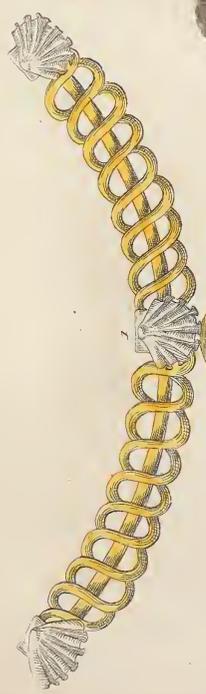
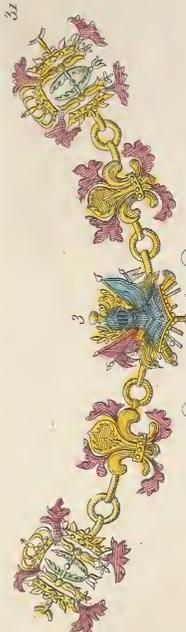
faud au milieu de ses enfans, que l'on traîna ensuite à la Bastille encore tout dégouttans du sang de leur propre père. Louis XI cependant, malgré tant de vices, ne fut pas dépourvu de quelque bonne qualité; il était brave, il aimait les lettres, encourageait ceux qui les cultivaient, protégea le commerce, et sut récompenser le mérite. Ce fut sous son règne que le prier de la Sorbone fit venir des imprimeurs de Mayence; et il eut la fermeté de les garder, malgré les représentations et les plaintes des copistes. La France lui est redevable de l'établissement des postes. Il porta le premier, en 1469, le nom de roi *Très-Christien*, titre que ses successeurs ont toujours conservé depuis. Ce fut sous son règne que s'établirent les parlemens de Bordeaux et de Bourgogne. Louis avait épousé Charlotte de Savoie, dont il eut Charles, qui lui succéda. Ce roi mourut en 1483 dans sa soixantième année, après un règne de 22 ans, dans le château de Plessis-les-Tours, où il s'était retiré tout couvert de reliques de saints: là croyant prolonger sa malheureuse existence, il multipliait ses pratiques de piété, et prodiguait les donations aux églises et aux moines. Il appela même le célèbre François de Paule, et le conjura de le faire vivre; mais ce saint ne pouvait que le disposer à mourir, ce qui arriva en effet peu de tems après. Louis emporta avec lui la haine de son peuple, et la censure éternelle de la postérité.

*Il prend  
le premier  
le nom de roi  
très-Christien.*

Nous n'oublierons pas de rapporter ici un fait, qui doit nous intéresser sous le rapport du costume. Louis fonda en 1469 *l'ordre de Saint-Michel*: il en fut grand-maître, et porta le nombre des chevaliers à 36. Alors il fallait être noble pour y entrer; mais le trop de facilité qu'on mit depuis à la réception des chevaliers, fit tomber l'ordre dans l'oubli: en 1665, Louis XIV fixa à 100 le nombre des chevaliers. De nos jours, cet ordre est particulièrement destiné aux Français qui se distinguent dans les lettres, dans les sciences ou dans les arts, ou qui se rendent utiles à l'État par des découvertes, des ouvrages, ou des entreprises avantageuses.

Le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 31 représente le grand collier de l'ordre; la croix, que l'on voit au n.<sup>o</sup> 2, se porte suspendue à un large ruban noir, que les chevaliers passent en bandoulière de droite à gauche. Cette décoration est souvent attachée avec un ruban noir à la boutonnière gauche de l'habit.

*Louis XI  
créa l'ordre  
de S. Michel.*









6. G. G. G. G. G.

Louis XI avait une figure désagréable, qu'il affectait de rendre encore plus désagréable par des ajustemens trop négligés; il proscrivit l'habit long, et portait sur une casaque de bure le cordon de l'ordre de Saint-Michel, dont il était le fondateur; ses souliers, larges, et taillés au dessus des orteils, laissaient le reste du pied presque entièrement découvert; il était rasé, et avait les cheveux si courts, que le bout paraissait à peine par derrière sous sa calotte à oreilles; sous son chapeau de feutre à petit bord était attachée l'image de la Vierge, empreinte sur une lame de plomb, à laquelle il faisait des excuses lorsqu'il avait commis quelque faute grave. Il ne portait qu'une tunique juste au corps sous un pourpoint de futaine, lorsqu'il eut une conférence avec le roi de Castille à Fontarabie. On parle seulement de trois circonstances, où il parut sous un costume moins négligé: savoir, à la mort de son père, où il s'habilla de noir, selon l'usage; le lendemain, où il prit un habit d'écarlate, à l'exemple de son père dans la même occasion; et enfin lors de son entrée à Paris, où il était vêtu d'une robe de soie blanche sans manches, et coëffé d'un petit chaperon découpé en pointe.

*Costume  
de Louis XI  
et de Charlotte  
de Savoie.*

Le portrait original de Louis XI, que nous rapportons ici au n.<sup>o</sup> 1 de la planche 32, est postérieur à la fondation de l'*ordre de Saint-Michel*: aussi y voit-on Louis portant la décoration de cet ordre: sa robe est de velours rouge; son bonnet et la tocque qu'il a par dessus sont également rouges; et ses pantoufles, qui laissent la partie supérieure du pied découverte, se font remarquer par la singularité de leur forme. Il épousa en secondes noces l'an 1457, Charlotte de Savoie, dont nous donnons le portrait au n.<sup>o</sup> 2 de la même planche. Le n. 3 représente le célèbre chancelier de France Juvenal des Ursins; et le n.<sup>o</sup> 4, Michel Juvenal, frère du précédent. Les n.<sup>os</sup> 5 et 6 offrent Marie de Bretagne, vicomtesse de Rohan, et Marguerite, comtesse d'Etampes, fille de Louis duc d'Orléans et de Valentine de Milan. On voit au n.<sup>o</sup> 7 François II duc de Bretagne, comte de Richemont et de Montfort, en grand habit de cérémonie. Le n.<sup>o</sup> 8 représente Enguerrand de Monstrelet, historien du XV.<sup>e</sup> siècle; le n.<sup>o</sup> 9, le capitaine des archers de la ville de Paris; enfin les n.<sup>os</sup> 10 et 11, un bourgeois et une bourgeoise de Paris, tirés de la *Lythographie impér. de Delpech*.

CHARLES VIII DIT L'*AFFABLE* OU LE *COURTOIS*.

*Depuis 1483  
jusqu'en 1498.*

Charles VIII, dit l'*Affable* ou le *Courtois*, fils de Louis XI, monta sur le trône à l'âge de 13 ans et deux mois seulement. Son père, craignant peut-être qu'il ne devint aussi méchant que lui, ne lui fit donner aucune sorte d'instruction, et se contenta de lui apprendre ces seuls mots latins; *qui nescit dissimulare, nescit regnare*. Après la mort de Louis, la régence fut, comme il l'avait ordonné, confiée à la sœur de Charles, Anne de France, dame de Beaujeu; mais les États-généraux qui s'assemblèrent à Tours en 1484, nommèrent pour administrer le royaume un conseil de dix membres, présidé par le duc d'Orléans. Le premier événement important de ce règne fut la guerre déclarée au duc de Bretagne, dont la cour servait d'asile à tous les mécontents. Le duc d'Orléans, qui fut ensuite roi sous le nom de Louis XII, ne pouvant supporter l'autorité de madame de Beaujeu, se ligua avec ce prince. Une bataille sanglante eut lieu en 1488 à S.-Aubin-du-Cormier, où le duc d'Orléans fut fait prisonnier: le roi lui rendit la liberté; et le duc se montra depuis lors sujet aussi fidèle, qu'il avait été auparavant rebelle ambitieux. La paix fut encore consolidée en 1490 par le mariage de Charles VIII avec la fille du duc de Bretagne, la princesse Anne, qui lui apporta en dot cette riche et belle province. En 1495 Charles passa en Italie à la tête d'une armée nombreuse pour entreprendre la conquête du royaume de Naples. Comme les historiens français et particulièrement Voltaire, en faisant le récit de cette expédition de leur roi, se sont laissé aveugler par l'amour national, au point d'être injustes envers les Italiens, et de les peindre comme un peuple efféminé, mou, abâtardi, tout-à-fait étranger au courage et à la valeur militaire, qu'il nous soit permis, en parlant de cette entreprise, de nous étendre un peu au de-là des bornes ordinaires que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage.

*Expédition  
de Charles  
VIII en Italie.*

Louis-le-*Maure* régissait l'État de Milan pour son neveu Jean Galéas Sforza, sixième duc de Milan, en qualité de Gouverneur. Quelques différends s'élevèrent entre Isabelle d'Arragon, femme du duc, et la princesse Béatrix d'Este, épouse de Louis; et il s'ensuivit de ces querelles domestiques, que Louis-le-*Maure* se rendit maître du trésor public, et s'empara du pouvoir absolu. Isabelle trouva

le moyen d'informer Alphonse, son père, de la détresse où elle était. Ferdinand, roi de Naples et aïeul de la duchesse, envoya des ambassadeurs à Louis, pour l'engager à remettre le gouvernement au duc Jean Galéas; mais Louis ne leur donna aucune réponse, et tint depuis lors les yeux toujours ouverts sur la conduite du roi de Naples. Ayant appris qu'il rassemblait une armée dont les forces devaient être tournées contre lui, il chercha à susciter à l'Arragonais un ennemi puissant, et à le détourner ainsi de porter ses vues sur un État étranger, en le forçant de penser à la défense du sien. Le bouillant Charles VIII était dans la fleur de l'âge, il n'avait que vingt-quatre ans, aimait les grandes entreprises, et était susceptible d'enthousiasme. Louis, qui avait vécu quelque tems en France, et qui connaissait l'esprit de la nation, conçut le projet de faire prendre les armes au roi Charles, et de l'exciter à recouvrer le royaume de Naples. Il lui envoya pour ambassadeur Charles Barbiano, comte de Belgoyeuse, qui sut adroitement décider le roi à chasser de Naples les Arragonais, et à faire valoir les droits de la maison d'Anjou pour réunir ce royaume à la couronne de France. Charles résolut de tenter cette entreprise; il convoqua à Tours les États-généraux; y disposa d'avance des fiefs de ce royaume; et retint pour lui le titre de roi de Jérusalem et de Sicile, outre celui de roi de France. Vainement le pape Alexandre VI expédia des émissaires en France pour empêcher la venue du roi. Louis le prévint, et persuada le roi de France à ne point différer, afin que les Napolitains, le pape et les Florentins n'eussent pas le tems de rassembler leurs forces, et de lui disputer le passage difficile des Appennins. Charles VIII arriva à Asti le 11 septembre 1494, et entra le 14 octobre de la même année dans le château de Pavie, où il fut reçu avec magnificence par Louis-le-Maure, qui lui fournit en outre une forte somme d'argent. Charles traversa toute l'Italie avec la rapidité de l'éclair, depuis les Alpes jusqu'au royaume de Naples, dont il s'empara sans résistance. Les Français n'eurent aucun égard pour les terres de leur allié; à Pontremoli, ils tuèrent différentes personnes du pays, et même quelques serviteurs du duc. Louis commença alors, mais trop tard, à s'apercevoir qu'il s'était plongé dans un gouffre dangereux. Le duc d'Orléans à Asti ne dissimulait point qu'il se disposait à saisir cette occasion favorable de faire valoir les droits de la

princesse Valentine, son aïeule, sur le duché de Milan. Cependant le roi Charles s'était présenté sous Florence; les portes lui en avaient été ouvertes sans obstacle; de là il était passé à Rome, et dans l'espace de 13 jours il avait chassé les Arragonais de Naples et du royaume. Une conquête si rapide avait frappé d'étonnement tous les États d'Italie; mais ils se remirent bientôt de leur surprise. L'armée française, énorqueillée de son bonheur, méprisait trop les habitans du pays: les violences de toute espèce étaient sans bornes; le pillage ne se couvrait pas même d'un voile de pudeur; la vertu et la beauté étaient regardées comme un prix dû à la conquête; et le vainqueur dans ses brutales passions ne respectait aucun asile, quelque sacré qu'il fût. En peu de jours le nom Français devint odieux à tout le royaume, et le roi se vit peu certain de pouvoir conserver ses communications avec la France. Le pape, les Vénitiens et le duc de Milan se liguèrent; ils réunirent promptement leurs forces pour le salut commun de l'Italie; et les placèrent auprès des Appennins, que les Français étaient obligés de traverser. Le roi partit de Naples sans délai, il laissa quelques garnisons dans les forteresses du royaume, et conduisit avec lui quinze mille hommes. Il traversa sans obstacles la Romagne et la Toscane; mais arrivé dans les défilés des montagnes de la vallée du Taro, il les trouva gardés par environ douze mille soldats de la nouvelle ligue. Le roi signifia aux alliés qu'il s'étonnait qu'on lui coupât le passage, tandis qu'il ne demandait qu'à retourner en France, en payant comptant tous les vivres; mais les alliés lui répondirent qu'ils ne se retireraient, qu'autant qu'il rendrait Novare injustement occupée par le duc d'Orléans. Le roi répartit qu'il voulait passer sans condition, et qu'en cas de refus il s'ouvrirait le chemin sur le corps des Italiens. Ces derniers répliquèrent à Charles qu'il ne se fraierait pas un chemin aussi facilement qu'à Naples, et qu'ils l'attendaient à l'épreuve. Il s'ensuivit un combat, sanglant de part et d'autre, mais où la victoire resta indécise. Le roi, sans être vaincu, ne put cependant pas parvenir à s'ouvrir un passage, et il s'aperçut que l'entreprise n'était pas aussi facile qu'il l'avait cru; il demanda trois jours de trêve pour enterrer les morts: les alliés ne lui en accordèrent qu'un et demi. Le roi *très-chrétien* se trouvait dans cette position difficile, lorsque le 8 juillet 1495, occupant l'armée de la ligue par une attaque simulée, il réussit enfin à traverser un





défilé mal gardé du côté de la Trebbia. Il rentra dans ses États : mais avec bien peu de gloire, car le prince arragonais reparut bientôt à Naples où il fut reçu avec enthousiasme ; et les garnisons françaises, environnées d'un peuple ennemi, se virent forcées de se rendre l'une après l'autre. Ainsi commença et finit dans le court espace d'un an la rapide expédition de Charles VIII, qui ne fut certainement pas moins funeste à la France qu'à l'Italie.

Charles, rentré dans son royaume, ne s'occupait qu'à faire fleurir autour de lui les arts et les sciences, lorsque, frappé d'un coup d'apoplexie dans une des galeries du château d'Amboise le 7 avril 1498, il termina ses jours à l'âge de 27 ans, après 15 ans de règne. Ne laissant point d'enfans, il fut le dernier roi de la branche des Valois. Charles fut généralement regretté, parce qu'au courage et à l'intrépidité il joignait un caractère doux et affable ; il aimait ses peuples, et cherchait à les rendre heureux.

Montfaucon rapporte le portrait de Charles VIII, copié d'après un tableau peint du vivant de ce roi : voy. pl. 33, fig. 1. Il est décoré de l'ordre de *Saint-Michel*, avec son costume journalier, qui consiste en une casaque fourrée couvrant les genoux, garnie de manches ouvertes carrément et transversalement vers le haut du bras, pendantes, et laissant paraître celles du pourpoint, qui sont longues et justes au bras ; il porte un bonnet peu profond à petit rebord ; sa chaussure tailladée ne couvre que les orteils. Le n.<sup>o</sup> 2 le montre vêtu des habits royaux, tel qu'on le voit dans la miniature rapportée par Montfaucon, où il est représenté sur son trône, recevant un livre des mains de Louis de Bruges. Nous rapportons aux n.<sup>os</sup> 3 et 4 un seigneur et une dame de la cour.

On lit dans le *Cérémonial Français* qu'au sacre de Charles VIII « les Pairs séculiers étaient revêtus des manteaux de pairie, renversés sur les épaules comme un épitoge, ou chape de docteur, et fourrés d'hermine, ayant sur leur tête des cercles d'or, les ducs à deux fleurons, et les comtes sans ornemens ». Lors du couronnement de Charles en 1489, les duchesses parurent pour la première fois avec un chapeau entouré d'une couronne enrichie de perles, et orné d'un plumet. La reine Anne de Bretagne, épouse de Charles, fut la première, dit-on, qui voulut toujours avoir avec elle des filles de qualité, et la première aussi qui porta le deuil de son mari en noir : on a cependant prétendu que cet usage ne s'in-

Costume  
de  
Charles VIII.

Costumes  
de ce temps.  
Pairs, ducs,  
comtes, etc.

Époque où l'on  
commença  
à porter le deuil  
en noir.

roduisit que sous Henri II. Nous avons déjà dit que les veuves des simples particuliers portaient l'habit de religieuse; mais les reines, les princesses, les dames et les filles de qualité avaient coutume de porter le deuil en blanc, ce qui fit donner à quelques reines douairières de France le nom de *reines blanches*.

Plusieurs monumens de ce tems nous montrent des princesses et des dames avec la coëffure à la syrienne, et le petit chaperon: quelques-unes se coëffaient en cheveux, et presque toutes portaient le surcot.

Coëffures  
diverses.

La mode mit en usage sous ce règne le chaperon, le bonnet, le chapel à petit bord relevé, ou à grand bord, échancré par derrière en forme de croissant; et surtout les panaches, qui étaient doubles ou simples, à deux, à trois, à quatre et à cinq doubles étages.

Vêtemens.

On portait des robes de diverses longueurs, qui descendaient jusqu'au dessous du genou, ou à mi-jambes, ou jusqu'à terre; le collet des grands était ordinairement de fourrure; les manches, quelquefois amples, avaient un parement de fourrure; souvent elles étaient étroites, et ne s'élargissaient qu'au dessus de la main, qu'elles cachaient; il y avait alors vers le haut une fente pour passer le bras à l'occasion, ou pour les rejeter en arrière; l'habit était ordinairement serré sur les côtés par un ceinturon.

Assesseurs  
des Capitouls.

Les assesseurs des *Capitouls*, en 1488, portaient une longue robe rouge, un bonnet rond de la même couleur, et le chaperon noir sur l'épaule: on ignore s'ils conservèrent long-tems ce brillant costume, car ils ne portèrent dans la suite que celui des avocats.

Politesse  
des Français

Les Français jusqu'alors, en abordant leurs supérieurs, découvraient leur tête, s'inclinaient, et se couvraient ensuite, mais entre amis ou égaux on relevait un peu son couvre-chef; les grands se couvraient même devant le roi, à moins qu'il ne leur parlât; à table ils le saluaient avant et après qu'il avait bu; les seuls officiers domestiques étaient nu-tête et sans manteau.

Usage  
d'être la tête  
découverte  
en présence  
des supérieurs.

Charles VIII, étant à Naples, invita la noblesse napolitaine à se couvrir en sa présence; mais elle répondit qu'elle voulait montrer à celle de France le respect qui était dû à son souverain: cependant quelques seigneurs Français, ne pouvant, à raison de leurs infirmités et de leur âge, rester découverts, parurent devant le roi avec des *béguins* faits comme ceux des enfans. Depuis cette époque, nous avons conservé l'usage de rester découverts en présence de nos supérieurs.

## LOUIS XII.

La mort imprévue de Charles VIII, qui ne laissait point d'enfans mâles, fit passer la couronne sur la tête du duc d'Orléans, Louis XII, premier prince du sang, descendant du roi Charles V. Louis monta sur le trône à l'âge de 36 ans, et ayant commencé son règne par soulager le peuple, et pardonner à ses ennemis, on le surnomma le *Père du peuple*. *J'aime mieux, dit-il un jour, voir les courtisans rire de mon avarice, que mon peuple pleurer mes dépenses. Le roi de France ne venge point les offenses faites au duc d'Orléans*, dit-il à Louis de la Trémouille, qui l'avait fait prisonnier à la bataille de S. Aubin-du-Cormier. Après avoir rappelé l'ordre et la civilisation dans son royaume, après avoir diminué les impôts, réprimé les abus des soldats, établi des parlemens, il tourna ses vues sur le Milanais, auquel il croyait avoir des droits. L'aïeule de Louis XII était Valentine Visconti, fille de Jean Galéas, premier duc de Milan. Le roi s'appuyait donc sur des droits que ne pouvait alléguer Charles VIII, qui ne descendait pas comme lui de Valentine Visconti; et il avait déjà ouvertement manifesté l'intention où il était de les faire valoir, puisque comme duc d'Orléans il prenait le titre de duc de Milan. Louis se ligua avec les Vénitiens et le pape Alexandre VI. Les Vénitiens demandaient le Crémonais et la Gera d'Adda; le pape, Imola, Forli, Pesaro et Faenza, pour former un État au duc de Valentinois César Borgia, son fils; le roi de France voulait pour sa part le royaume de Naples et le Milanais. Ils se liguèrent donc avec la promesse de s'aider réciproquement, et le *traité* fut signé à Blois le 25 mars 1498. Louis XII avait obtenu du pape Alexandre VI la permission de répudier Jeanne, duchesse de Berri, fille de Louis XI, avec laquelle il était marié depuis 23 ans, ce qui le mit en état d'épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, qui lui apporta en dot la Bretagne: en récompense il créa César Borgia duc de Valentinois, et lui promit les villes de la Romagne qui appartenaient aux seigneurs de la Rovère. Les Français avaient en de-ça des Alpes un point d'appui dans la ville d'Asti; le roi de France y fit passer une forte armée, et en confia le commandement à Jean Jacques Trivulzio, guerrier vaillant, illustre milanais, ennemi personnel du

*Depuis 1498  
jusqu'en 1515.*

duc Louis Sforza, par qui ses biens avaient été confisqués. Dans le courant de l'année 1500 le Milanais fut pris, perdu et repris par les Français, qui enfin s'acheminèrent vers Naples. Mais le sort des Français fut toujours de conquérir l'Italie, et d'en être chassés. Vainement le célèbre Bayard résista seul, sur un pont étroit, aux efforts de deux cents ennemis : Louis perdit sans retour le royaume de Naples. Une autre guerre que ce prince entreprit en Italie ne réussit pas mieux. Louis XII, à la tête d'une puissante armée, défit complètement les Vénitiens le 14 mai 1509 à la bataille d'Agnadello; mais en 1512 la bataille de Ravenne, gagnée par les Espagnols, coûta la vie à Gaston de Foix, duc de Nemours, qui commandait l'armée française. Ce fut en vain que l'intrépide Bayard fit encore des prodiges de valeur; la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre la Trémouille en 1513, força de nouveau le roi de France à évacuer le Milanais.

Pendant ce tems le roi d'Angleterre Henri VIII, profitant des revers qu'éprouvait la France, fit une irruption en Picardie, dont la ville de Calais lui ouvrait l'entrée. Il remporta la même année une victoire complète à la journée de Guinegaste, appelée depuis la *journée des éperons*, parce que les Français s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs épées. En 1514 Louis se vit forcé d'en venir à un traité. Il promit au pape d'abolir la *Pragmatique-Sanction*; il offrit au roi d'Espagne la main de sa fille Renée pour un de ses neveux, le duc de Ferrare; et il fit la paix avec le roi d'Angleterre en épousant Marie, sœur de ce dernier, et en lui payant un million d'écus. Louis avait alors 53 ans; il était d'une santé délicate; il oublia son âge en vivant avec sa nouvelle épouse, et mourut après deux mois de mariage le 1 janvier 1515, regretté de tous les bons citoyens. Son corps fut déposé à *Saint-Denis*. Il eut d'Anne de Bretagne, sa seconde femme, deux fils qui moururent au berceau, et deux filles : l'une, appelée Claude, devint l'épouse de François I; l'autre, nommée Renée, se maria, ainsi que nous l'avons déjà dit, avec le duc de Ferrare. Les États-Généraux ne s'assemblèrent qu'une seule fois sous son règne. Le roi par un traité avait promis sa fille aînée à Charles d'Autriche, neveu de l'empereur Maximilien : la Bretagne et la Bourgogne devaient former la dot de cette princesse dans le cas que le roi mourût sans enfans mâles. Les États-Généraux assemblés en 1509 déclarèrent

que le roi n'ayant point la faculté de faire un pareil traité, il ne pouvait ni ne devait être exécuté.

On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges publiques : il en retira en 17 ans 1,200,000 livres dans le seul diocèse de Paris ; mais les impôts et les subsides furent modiques. Son extrême bonté l'empêchait de se défier des méchans ; aussi fut-il le jouet de l'infâme politique du pape Alexandre VI, et de la politique artificieuse de Ferdinand-le-Catholique. On doit lui pardonner ses fautes en faveur de ses qualités de bon roi et de roi juste. Quand il allait à la guerre, il se faisait accompagner par des personnes vertueuses et éclairées, chargées, même dans le pays ennemi, d'empêcher le désordre, et de réparer les dégats, s'il s'en commettait. Il eut soin que la justice fût rendue partout avec promptitude, avec impartialité, et presque sans dépenses. Il conserva l'habitude où étaient les parlemens de choisir trois sujets pour remplir chaque place vacante : le roi nommait un des trois : par ce moyen les dignités du barreau n'étaient données qu'aux avocats de mérite. Son édit de 1499 justement mémorable, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui aiment la justice. Il ordonna par cet édit, que l'on suivît toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher au monarque. Peu de souverains, dit M. d'Arnaud, ont porté aussi loin que Louis XII la considération pour les hommes de lettres. Il appela auprès de lui les savans les plus distingués de l'Italie, et leur fixa des pensions honorables : ce fut sous lui que l'on commença à enseigner le grec dans les universités : enfin il prépara en partie tout ce que son successeur fit en faveur des lettres. Ce monarque possédait une des plus riches collections de manuscrits qu'il y eût en Europe. Louis avait pris pour devise un *hérisson*.

La statue de Louis XII à *Saint-Denis* était vêtue d'une ample et longue robe à manches étroites, et d'un manteau de deux pièces d'étoffe placées, l'une devant, l'autre derrière, réunies et agrafées sur chaque épaule ; sa longue chevelure flottait par derrière ; mais quoique beaucoup de Français sous ce règne la portassent ainsi, nous sommes fondés à croire par les nombreux portraits qui nous restent de ce prince, que ses cheveux étaient plats et courts. Le manteau de cérémonie qu'il porte dans la peinture rapportée par Montfaucon, où il est représenté assis sur son trône et

Costume  
de Louis XII,  
de la reine  
Anne,  
Magistrats, etc.

recevant des mains de Claude Soyssel la traduction de Thucydide; est enrichi de fleurs de lis; il n'est ouvert du côté droit et par dessus, qu'autant qu'il le faut pour laisser passer la tête librement. Sur d'autres monumens pris à *Saint-Denis*, il porte par dessus sa robe un manteau ouvert par devant, dont la doublure est d'hermine. Son vêtement ordinaire était une robe descendant jusqu'à terre et fourrée selon la saison, à laquelle on avait pratiqué sur les côtés de longues ouvertures pour passer les bras; il n'avait par dessous qu'un pourpoint sans basques, et un pantalon, sa chaussure couvrait à peine la pointe du pied. Lorsque Louis fit son entrée à Paris le 12 juillet 1498, il était vêtu d'une tunicelle de drap d'or, enrichie de perles et de pierres précieuses; sa toque de velours noir était surmontée d'un beau panache; ses belles armes éblouissaient par l'éclat de leur poli; son cheval était caparaçonné de drap d'or: il était précédé par son grand-écuyer, qui, selon le grand cérémonial de France, portait le heaume royal, sur lequel était une couronne de fines perles précieuses, et au dessus du heaume, au milieu de la couronne, une fleur de lis d'or. A côté de lui marchaient quatre valets de pied vêtus de drap d'or; les princes du sang, les seigneurs, etc. venaient ensuite. Les historiens milanais nous ont également laissé plusieurs descriptions de la magnificence avec laquelle Louis XII fit jusqu'à trois fois son entrée dans Milan: et voici entre autres le détail que donne Verri de la première entrée solennelle du roi de France dans cette ville. « Les ambassadeurs des Vénitiens, des Florentins, des Bolognais, etc., suivis de six cents chevaux, allèrent au devant du roi. Le roi, qu'accompagnaient le duc de Savoie, le marquis de Montferrat, et le cardinal de Saint-Pierre-aux-liens, était précédé par un cortège magnifique. Une procession générale du clergé en habits pontificaux ouvrait la marche: venait ensuite une foule de brillans équipages, dont trente appartenaient au duc de Savoie, quarante-deux au cardinal de Saint-Pierre, soixante-quatre au roi, et les autres, couverts d'or et d'étoffes de soie, à différens seigneurs. Cent trompettes et d'autres musiciens les suivaient. On voyait après vingt-quatre pages, huit du duc de Savoie, quatre du duc de Valentinois, douze du roi, richement parés; l'argent éclatait sur leurs vêtements, sur les harnais et jusque sous les pieds de leurs chevaux. Ils étaient escortés par quatre cents fantassins royaux vêtus de jaune et de rouge, armés de pi-

ques. Venait ensuite le capitaine de la garde à cheval, conduisant mille et vingt cavaliers, tous d'une taille gigantesque, et vêtus de vert et de rouge, avec un *hérisson*, devise qu'avait prise Louis-le-Maure, brodé sur le devant de leur habit. Ils étaient suivis par 200 gentilshommes à cheval, armés, et magnifiquement habillés. Enfin paraissait le roi, monté sur un superbe coursier: il portait un habit blanc bordé de fourrures, et avait sur sa tête le bonnet ducal de Milan; il s'avancait sous un dais blanc broché d'or, que portaient huit membres du collège des docteurs et des médecins, vêtus d'écarlate avec d'amples collets de menu-vair: devant, marchait le général Jean Jacques Trivulzio, tenant à la main le bâton doré. Lorsque le roi fut arrivé sur le pont, non loin des colonnes de Saint-Laurent, où était alors la porte de la ville, il reçut les clefs que lui présenta le connétable de cette porte. Le connétable se mit à genou; le roi le créa chevalier, en le touchant sur l'épaule avec son sceptre; le connétable baisa le sceptre; et le roi continua processionnellement son chemin jusqu'à la cathédrale, etc. ».

Le n.<sup>o</sup> 5 de la pl. 33 représente Louis XII en grand habit de cérémonie: le n.<sup>o</sup> 6 le montre en habit privé: au n.<sup>o</sup> 7, on le voit à cheval, vêtu ainsi qu'il l'était lorsqu'il partit d'Alexandrie de la Paille pour aller combattre les Génois. La reine Anne de Bretagne, sa seconde femme, est représentée en habit royal au n.<sup>o</sup> 8 de la même pl.: cette figure est dessinée d'après les tableaux représentant les cérémonies funèbres célébrées à Blois dans l'église du Saint-Sauveur. Anne de Bretagne n'aimait pas le faste: sa statue sépulcrale la représente avec un surcot coupé carrément vers le haut de la cuisse, et un manteau par dessus; son cou et le haut de sa poitrine sont découverts; ses cheveux sont relevés sous sa cornette.

Les dames, sous le règne de Louis XII, portaient des chaperons, ou de petits voiles: d'autres, telles que Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I.<sup>er</sup>, portaient un bandeau sur le front; leurs robes traînantes, fermées sur le devant par le haut, et ouvertes par le bas, étaient garnies de manches qui s'élargissaient beaucoup vers le poignet; le bout de leur ceinture tombait par devant jusqu'à mi-jambe. Le n.<sup>o</sup> 9 présente le portrait de la duchesse d'Angoulême, que nous venons de citer; le n.<sup>o</sup> 10, celui d'une dame de la cour. La robe des femmes, dit Malliot, était traînante, ouverte par devant sur le haut, et laissait à nu une

*Costume  
des dames.*

grande partie de la gorge, des épaules et du dos: les manches et les mitaines avaient la même forme que celles des hommes. Quelques femmes n'avaient pour coëffure que le chapeau des hommes; leurs cheveux flottaient sur les épaules et sur le dos: d'autres portaient une coëffure dont le devant couvrait le front en accompagnant le tour du visage, comme les cornettes de nuit dont les femmes se servent encore aujourd'hui, et le reste était un grand escoffion.

*Costume  
des cavaliers.*

Tous les cavaliers avaient ordinairement le haut de la poitrine découvert; quelques-uns portaient un pourpoint juste au corps, fermé par devant; d'autres avaient le pourpoint ouvert, et la poitrine entièrement découverte; leurs manches, tailladées, étaient de deux pièces, qui laissaient quelques doigts d'intervalle entre elles vis-à-vis les coudes, mais un cordon les réunissait, et empêchait celle qui couvrait l'avant-bras de tomber. Ils portaient presque tous des manteaux qui différaient et pour la forme et pour la longueur; quelquefois il était court, sans collet, ample et coupé carrément au bas du dos: les uns l'avaient placé sur les deux épaules; d'autres sur la gauche seulement: tantôt il était beaucoup plus long par devant, où il se terminait en pointe de part et d'autre; tantôt il couvrait les genoux, était garni d'un collet, et ouvert par côté pour passer les bras. Tous portaient des bas qui remontaient jusqu'au haut de la cuisse, où ils étaient couverts par un haut-de-chausses très-étroit. Les uns avaient les cheveux courts et plats; d'autres courts et ondoyans: les uns n'avaient pour coëffure que le chapeau, et d'autres portaient par dessous un réseau, dans lequel étaient renfermés leurs cheveux; le bord de ces chapeaux était coupé par les côtés et relevé devant et derrière. Leur chaussure était une vraie babouche, ouverte par dessus, attachée avec un cordon ou un ruban, et quelquefois tailladée au dessus des orteils.

#### FRANÇOIS I, DIT LE PÈRE DES LETTRES.

*Depuis 1515  
jusqu'en 1547.*

Louis XII étant mort sans laisser d'enfans mâles, François, comte d'Angoulême et fils de Charles d'Orléans, premier prince du sang, monta sur le trône à l'âge de vingt et un an, sous le nom de François I.<sup>er</sup> Son aïeul paternel était oncle paternel du roi défunt; et il se trouvait par conséquent descendre de la princesse Valentine Visconti. Le premier soin qui l'occupa fut donc de re-



II 6. Galtnerf.

6

5

10

9

8

7

3

2

1

4



couvrir le Milanais; et afin d'amasser dans le trésor public l'argent nécessaire à cette expédition, il mit en vente les charges de la judicature en France, exemple funeste qui ne fut depuis que trop souvent imité. Il se ligua de nouveau avec les Vénitiens; déclara régente la duchesse d'Angoulême sa mère; et se disposa à aller lui même dans le Milanais à la tête de son armée. Il augmenta jusqu'à mille cinq cents hommes le corps de ses lanciers; il prépara un superbe train d'artillerie; prit à sa solde dix mille *Lansquenets* (1), six mille piétons de la Guèldre, et leva dix mille Gascons: enfin il rassembla une armée formidable, composée de quinze mille hommes d'armes, de quarante mille fantassins, de trois mille *pionniers* ou gastadours: en tout on y comptait plus de quatrevingt mille personnes. Le connétable de Bourbon eut le commandement de l'avant-garde; le roi se réserva celui du corps de bataille, et confia l'arrière-garde au duc d'Alençon. Lautrec, Navarre, Jean Jacques Trivulzio, la Palisse, Chabanne, d'Aubigny, Bayard, d'Imbercourt, Montmorency, les plus illustres guerriers qui eussent jamais porté les armes sous les bannières de la France, se disputaient à l'envi l'honneur de combattre aux côtés de leur jeune et courageux roi. La journée du 14 septembre 1515 est célèbre dans les annales de l'histoire, par la victoire que François remporta sur les Suisses à la bataille de Marignan, appelée par quelques auteurs *bataille de Saint-Donat*. « On peut assurer, dit Guicciardini, Liv. XII, du consentement commun de tous les hommes, que depuis bien long-tems il n'y avait eu en Italie une bataille aussi sanglante . . . . Le roi même, qui s'était vu plusieurs fois en danger, était redevable de son salut plus à sa bravoure et au hasard, qu'au secours des siens . . . . tellement que le général Trivulzio, guerrier qui avait vu tant de choses, disait lui-même qu'à cette fameuse journée il avait cru voir combattre non des hommes, mais des géans; et que dix-huit combats auxquels il s'était trouvé, n'avaient été que des jeux d'enfant en comparaison de celui-ci ». Ainsi finit la souveraineté de Maximilien Sforza, huitième duc de

(1) Les *Lansquenets*, dont on commença à parler sous le règne précédent, étaient un corps d'infanterie armé de longues piques, établi par l'empereur Maximilien; il y en avait aussi à cheval, qui portaient alors le nom de *reitres* (soldat allemand à cheval).

Milan, qui ne joua ce rôle que pendant trois ans ou guère plus. Le roi fit son entrée solennelle à Milan le 11 octobre 1515. Ce fut à cette occasion que le pape Léon X, effrayé d'un tel événement, vint trouver le roi à Bologne et fit la paix avec lui. Dans cette entrevue, après avoir obtenu l'abolition de la *Pragmatique-Sanction*, il conclut le 14 décembre 1515 le *Concordat* sur la collation des bénéfices, qui fut sanctionné l'année d'après par le *Concile de Latran*. Cette convention eut cela de particulier, qu'elle accordait le pouvoir spirituel à la puissance temporelle, et le temporel à la puissance spirituelle : aussi l'on dit à ce sujet « que le roi et le pape s'étaient mutuellement donné ce dont ils ne pouvaient disposer ». Les Universités et les Parlemens n'admirent le *Concordat* qu'après une longue résistance. Ce fut alors que commença entre François I.<sup>er</sup> et Charles V, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, cette rivalité qui fut depuis si funeste à la France. Ce puissant empereur, à peine élevé au trône des Césars, tourna les yeux sur le Milanais, fief impérial dont François I.<sup>er</sup> avait usurpé la souveraineté, et qu'il occupait sans investiture, c'est-à-dire sans relever de l'empire. Le pape Léon X ne perdait pas de vue Ferrare, Parme et Plaisance, et se ligua à Charles V pour chasser les Français ; il espérait pouvoir détacher du duché de Milan ces villes que Jules II avait autrefois usurpées, et remettre le reste du duché à François Sforza, auquel le pape et l'empereur avaient fourni de l'argent pour lever des troupes Suisses. Les Florentins et le marquis de Mantoue grossirent la ligue formée contre les Français. Les alliés s'emparèrent facilement du Milanais, et entrèrent dans la capitale le 19 novembre 1521. La bataille de la *Bicoque* est gravée en caractères de sang dans les fastes de la France (1) ; le cruel maréchal de Lautrec y fut battu, et les Français perdirent entièrement le Milanais. Sur ces entrefaites Louise de Savoie, mère du roi et duchesse d'Angoulême, éprise du duc de Bourbon connétable de France, lui fit proposer sa main : le connétable, qui avait déjà laissé paraître assez clairement combien les attentions pressantes de la duchesse veuve lui étaient importunes, dédaigna ces noces et les tourna même en ridicule. Un tel refus enflamma de

(1) Les Français, pour indiquer qu'il en coûtera beaucoup de sang pour prendre une position, et qu'elle sera de peu d'avantage, ont coutume de dire : *c'est une bicoque*.

colère cette femme hautaine, qui gouvernait à son gré l'esprit du roi son fils; elle intenta au nom du roi un procès au connétable pour le dépouiller de tous ses fiefs, et le procès commença par la confiscation de tous ses biens. Charles-Quint, qui tenait les yeux ouverts sur la France, profita de ce moment favorable pour faire au connétable, par l'entremise du comte de Beaurein, les propositions les plus avantageuses. Il s'agissait d'envahir la France, et de donner au connétable, avec le secours des armes Espagnoles, la souveraineté des terres qui lui appartenaient et de quelques autres qu'on y aurait réunies: en même tems Henri VIII devait s'emparer de différentes provinces sur lesquelles l'Angleterre avait des prétentions. Ce complot fut découvert: le connétable chercha son salut dans la fuite; et embrassant le parti de Charles V, il se déclara traître à son roi et à sa patrie. Il l'était en effet, mais il méritait un meilleur sort.

La duchesse d'Angoulême désirait, ainsi que le roi, de recouvrer le duché de Milan; mais elle voulait en même tems que l'honneur de cette entreprise fût accordé à l'amiral Bonnivet, et le roi, comme à son ordinaire, y consentit. Trente mille fantassins et deux mille hommes d'armes se mirent en marche sous les ordres de Bonnivet, créature de la duchesse d'Angoulême, qui fut cause de la perte totale et irréparable des Français, et de la captivité du roi. Charles-Quint, pour donner au roi de France assez d'occupation dans son royaume sans penser au Milanais, avait envoyé un corps d'armée au de-là des Pyrénées; il en avait confié en apparence le commandement au duc Charles de Bourbon, et avait fait mettre le siège devant Marseille. Cependant le roi de France se disposa à porter lui-même la guerre dans le Milanais. L'historien Brantôme, dans la vie de l'amiral Bonnivet, nous dévoile le secret de cette résolution aussi hardie qu'inconséquente. Bonnivet avait fait naître dans le cœur du roi un vif désir de voir madame Clerici, la plus belle femme de l'Italie, qu'il avait lui-même connue et aimée à Milan avant que les Français en fussent partis. Le roi entra dans le Milanais le 23 octobre 1524, sans trouver aucune résistance, parce qu'il y avait peu de troupes, et que même les meilleures s'étaient renfermées dans Pavie sous les ordres d'Antoine Leyva. A peine le duc de Bourbon et le marquis de Pescara eurent-ils connaissance de la marche du roi, qu'ils abandonnèrent Marseille, et volant avec une promptitude surprenante à

la défense du Milanais, ils se trouvèrent en vingt jours sous les murs de Pavie. Le roi avait livré à cette place plusieurs assauts vigoureux, mais se voyant à chaque fois vaillamment repoussé, et désespérant de pouvoir prendre la ville par ce moyen, il s'était contenté de la bloquer, attendant que le manque de vivres la forçât de se rendre. Pendant ce tems le pape Clément VII s'étant réuni secrètement à François I.<sup>er</sup> en lui promettant le royaume de Naples, le roi détacha d'après de lui le duc d'Albanie, auquel il ordonna de marcher sur Naples et d'occuper ce royaume: entreprise inconsidérée, qui l'affaiblit, et le mit d'autant moins en état de balancer les forces de ses ennemis. Le duc de Bourbon et le marquis de Pescara, déterminés de tenter le sort d'une bataille, se concertèrent avec Leyva, et fixèrent pour le combat le jour de Saint-Mathieu 24 février 1525, jour anniversaire de la naissance de Charles V, et par conséquent jour de gala. Le camp du roi était retranché, placé dans une situation facile à défendre, et il ne fut perdu que parce que les Français en sortirent inconsidérément pour attaquer l'ennemi. Le duc de Bourbon avec les Lansquenets, le marquis de Pescara avec les Espagnols, Lanoïa, vice-roi de Naples, avec les Italiens, entourèrent le roi qui faisait des prodiges de valeur: on le reconnaissait à sa cotte d'armes de toile d'argent, et à son cimier orné de plumes longues et touffues. Il se trouva seul en face des ennemis, qui n'avaient cessé de tenir les yeux fixés sur lui: son cheval, atteint d'un coup de fusil, s'abattit au milieu d'un pré marécageux: il avait déjà lui-même deux blessures à la jambe; et à peine fut-il tombé qu'il se vit environné d'une foule de soldats Allemands et Espagnols, qui se disputaient l'honneur de le faire prisonnier. Blessé par devant, il tua deux de ses ennemis en combattant à pied: les impériaux lui criaient de se rendre, mais il voulait périr: il fut dépouillé de ses colliers et de tout ce qu'il avait de précieux, malgré qu'il répétât inutilement: *Je suis le roi*. Un gentilhomme français nommé Pomperant, qui avait accompagné le duc de Bourbon dans sa fuite, écarta les soldats impériaux; il s'approcha humblement du roi, se jeta à ses pieds, et le conjura de ne pas s'obstiner à chercher une mort assurée, et de ne pas lutter plus long-tems contre le destin qui ne secondait pas sa bravoure. Il lui proposa de se rendre au duc de Bourbon; mais le roi demanda Lanoïa, vice-roi de Naples. Pomperant le fit aussitôt avertir;

Lanoïa parut; et le roi lui remit son épée, en lui adressant ces paroles en italien: *Monsieur, voici l'épée d'un roi qui mérite d'être loué, car avant de la perdre, il a versé avec elle le sang d'un grand nombre de vos soldats, et il n'est prisonnier que par l'effet du malheur, et non par lâcheté.* Lanoïa reçut à genoux l'épée du roi, à qui il baisa la main avec respect; et tirant ensuite sa propre épée, il la lui présenta: *Je prie, dit-il, Votre Majesté de recevoir la mienne, qui a épargné le sang d'un grand nombre des siens. Il ne convient pas à un officier de l'Empereur de laisser un roi désarmé, quoique prisonnier.* Dès que la personne du roi fut en sûreté, Lanoïa l'accompagna dans son camp, où François I.<sup>er</sup>, après avoir fait panser ses blessures, écrivit à sa mère, la duchesse d'Angoulême, cette lettre courte et terrible: *Madame, tout est perdu hors l'honneur.* On le conduisit ensuite dans la forteresse de *Pizzighetone*; il y resta 79 jours, et de-là fut transféré à Madrid. Observons ici avec Guicciardini que Charles V en agit avec son prisonnier, comme le Samnite Pontius avec les Romains; il ne fut envers lui ni cruel, ni généreux. François I.<sup>er</sup> ne recouvra sa liberté que par un *traité* onéreux signé à Madrid le 17 janvier 1526. Il renonçait à ses prétentions sur Naples, sur le Milanais, Gênes et Asti, et à la souveraineté sur la Flandres et l'Artois. Il devait aussi céder la Bourgogne; mais lorsque Lanoïa vint au nom de l'empereur lui demander cette province, François I.<sup>er</sup> pour toute réponse le fit assister à une audience des députés de la Bourgogne, qui déclarèrent au roi « qu'il n'avait point le pouvoir de démembrer la monarchie ». Au commencement du mois de mars, le roi fut accompagné sur les limites de son royaume, et remis en liberté. Charles V reçut en ôtage le Dauphin et le second fils de François, qu'il devait garder jusqu'à ce que dans un tems raisonnable le *concordat* fût pleinement exécuté, et à condition que dans le cas contraire le roi reviendrait lui-même reprendre sa captivité.

Sur ces entrefaites la *Sainte-Alliance* se déclara: c'était une ligue formée entre le pape Clément VII, la France, Henri VIII, roi d'Angleterre, la république de Venise, et tous les États d'Italie, pour opposer une digue à la puissance de l'empereur qui devenait chaque jour plus redoutable. François I.<sup>er</sup> à peine libéré et revenu dans son royaume, y trouva un *bref* du pape, qui l'encourageait à venger son honneur, et à réparer les maux de la France,

en l'exhortant à n'avoir aucun égard aux sermens, quels qu'ils fussent, que la crainte ou la force lui auraient arrachés pendant sa captivité. Le roi, très-satisfait de ce *bref*, consentit à entrer dans la ligue; et il envoya Lautrec en Italie, qui s'étant rendu maître d'une partie de la Lombardie, ne tarda pas à marcher sur Naples. Mais les pertes qu'avait éprouvées François I.<sup>er</sup>, hâtèrent la paix, qui fut signée à Cambrai en 1529. Le roi de France renonça à une partie de ses prétentions, il épousa Éléonore veuve du roi de Portugal et sœur de l'empereur, et ses enfans, qui étaient en ôtage à Madrid, lui furent rendus. La paix était à peine signée, que François s'occupait déjà secrètement de susciter à l'empereur de nouveaux ennemis. Le Milanais, source intarissable de guerres, et le tombeau des Français, tentait toujours son ambition. Malgré les traités de Madrid et de Cambrai, il était déjà dans le Piémont au mois de mars de l'an 1536, et menaçait le Milanais. L'empereur Charles V, on ne peut plus irrité, résolut de venir en personne défendre les duchés de Milan et de Savoie, et attaquer même la France, sa rivale obstinée. Ayant donc laissé les Français bloqués dans Turin, il envoya des troupes en Provence; mais il lui fallut abandonner cette entreprise après plusieurs échecs. Cette guerre cependant ne fut pas moins pesante au roi de France, à qui elle coûta des pertes incalculables, et ce qui l'affecta le plus, la mort prématurée du jeune dauphin, François son fils aîné. François I.<sup>er</sup> cherchait partout des ennemis à l'empereur. Il s'unit à Soliman, grand-seigneur des Turcs; mais cette alliance avec un souverain mahométan excita les plaintes de l'Europe chrétienne, sans lui procurer aucun avantage. Enfin, las de la guerre, il conclut une trêve de dix ans avec Charles, dans une entrevue que le pape Paul III ménagea à Nice aux deux souverains en 1538. Quelque tems après, l'empereur en traversant la France pour aller châtier les Gantois révoltés, promit au roi l'investiture du duché de Milan pour un de ses fils; mais il eut à peine abandonné la France, qu'il refusa ce qu'il avait promis. La guerre se rallume; François I.<sup>er</sup> envoie des troupes en Italie, dans le Roussillon, dans le Luxembourg; le comte d'Enguien bat les impériaux à Cérises en 1544, et se rend maître du Montferrat. La France, qui s'était réunie à Ariadène Barberousse, grand-amiral de la flotte ottomane, se promettait des succès encore plus brillans, lorsque Charles V et Henri VIII, ligués contre Fran-

çois I.<sup>er</sup>, détruisirent toutes ses espérances, en pénétrant dans la Picardie et la Champagne. L'empereur était déjà à Soissons, et le roi d'Angleterre s'emparait de Boulogne. Le luthéranisme sauva la France. Les princes luthériens de l'Allemagne se liguèrent contre l'empereur; et Charles, qui tandis qu'il harcelait la France, se vit tourmenté lui-même à son tour par l'empire, fit la paix à Crespi dans le Valois le 18 septembre 1544. François I.<sup>er</sup>, délivré de l'empereur, s'accorda bientôt avec Henri VIII, ce qui eut lieu le 7 septembre 1546. Charles V avait déclaré qu'il donnerait en mariage à Charles duc d'Orléans la princesse douna Maria sa fille, et de plus il lui assurait pour dot l'État de Milan, objet des desirs de François-I.<sup>er</sup>. Mais le duc mourut quelques jours avant l'époque fixée pour les noces. Cet événement fut un malheur incalculable pour les Lombards, à cause des belles qualités du prince défunt, que son père ne regretta pas moins que l'empereur même; et fournit aux Français un prétexte de renouveler leurs prétentions, et de revenir contre la paix de Crespi. Mais François I.<sup>er</sup>, qu'une si grande perte affligeait extrêmement, et dont le corps était tourmenté par un ulcère douloureux, commença enfin à désirer le repos: il mit tous ses soins à maintenir la paix conclue avec Charles V, et à vivre avec lui amicalement et en bonne harmonie.

François I.<sup>er</sup> mourut dans le château de Rambouillet, le dernier jour du mois de mars 1547, des suites de cette maladie, alors presque incurable, que la découverte du nouveau monde avait, à ce qu'on dit, apportée en Europe. Ce prince, passionné pour les femmes, les introduisit à la cour: *une cour sans femmes*, disait-il, *est une année sans printems, et un printems sans roses*. Mais ces roses ont des épines; et il en fut lui-même cruellement blessé. François avait eu autrefois une maîtresse appelée la *belle Féronnière*. Le mari de cette femme, jaloux et vindicatif, était allé prendre du mal dans un mauvais lieu pour le donner à son infidèle épouse, et par son moyen le communiquer à son rival. Tout lui réussit à souhait; et François I.<sup>er</sup> mourut à l'âge de 52 ans, après neuf années de souffrances. Avant de mourir, il donna au Dauphin les conseils les plus sages. Il fut plus vaillant chevalier que grand prince; et eut plutôt le désir que le pouvoir d'abaisser Charles V, son rival en gloire, qui, moins brave, moins aimable que lui, était cependant plus puissant, plus heureux et plus politique. Doué d'une grande élévation d'âme, et réfléchissant peu, il négligea les négociations secrètes

tes, et se fia trop à son courage. Quoique la principale occupation de François fût d'agrandir son royaume, il le gouverna rarement par lui-même. L'État fut successivement abandonné aux caprices de la duchesse d'Angoulême, aux passions des ministres, à l'avidité des favoris. La protection qu'il accorda aux beaux-arts, à fait fermer les yeux à la postérité sur la plus grande partie de ses défauts. Il vécut précisément à l'époque de la renaissance des lettres, et il les transplanta en France. Il appela de l'Italie des peintres, des sculpteurs, des architectes habiles; il fonda le collège de France, où l'on commença à enseigner les langues orientales; il bâtit Fontainebleau; jeta les fondemens du Louvre; et mérita d'être appelé le père et le restaurateur des arts et des sciences. Son règne marque l'époque de plusieurs révolutions dans l'esprit et les mœurs des Français: il peupla sa cour des dames, des cardinaux et des prélats les plus distingués de son royaume. Depuis la fondation de la monarchie, les tribunaux avaient parlé latin; ils commencèrent en 1536 à se servir du Français: changement que François I.<sup>er</sup> fut déterminé à effectuer par une expression barbare employée dans un décret émané du Parlement de Paris. Si François avait eu un caractère moins ardent, il aurait été un des plus grands rois de la monarchie française.

*Coutumes  
adoptées  
sous ce règne.  
Cheveux  
et barbe.*

François I.<sup>er</sup> introduisit la mode de porter les cheveux courts et la barbe longue, pour cacher une blessure qu'il avait reçue en jouant l'an 1521. Cet accident lui défigura le bas du visage. On voulait chercher à découvrir l'imprudent qui l'avait frappé; mais François s'y opposa: *c'est moi, dit-il, qui ai fait le mal, il est juste que j'en porte la peine.* Mais il cacha cette difformité en laissant croître sa barbe. Les courtisans, singes dès ce tems-là comme aujourd'hui, laissèrent aussi croître leur barbe le plus qu'ils purent, et la barbe devint un ornement des jeunes-gens du bel air. Les personnes graves et les magistrats n'en portaient point; ils ne laissèrent croître la leur, que lorsque les courtisans commencèrent à se degoûter de cette mode.

*Habit.*

On adopta sous ce règne l'habit court et le pantalon, dont le haut était terminé par une braguette, à laquelle on ajouta ensuite les trousses, que la braguette faisait tenir entr'ouvertes (1); ces

(1) On ne cessa de porter des braquettes que vers la fin du règne de Charles IX: on continua d'user des trousses jusqu'à celui de Louis XIII: depuis cette époque, on n'en vit plus qu'aux sauteurs, aux danseurs de corde, et aux coureurs.

trousses étaient bouffantes, et quelquefois tailladées. On portait un pourpoint; et par dessus, ou un manteau très-ample et très-court, ou une espèce de houplande sans manches, ou avec des manches très-larges, et dont le large collet était coupé plus ou moins carrément. On voit cependant par quelques monumens, que l'habit long n'avait pas encore été tout-à-fait abandonné.

Ce fut à l'occasion des cheveux très-courts que l'on renouvela la mode des calottes; et les prêtres ayant aussi voulu en porter, ils en demandèrent l'autorisation au pape, qui la donnait moyennant 15 livres: les personnes chauves ou infirmes pouvaient la porter sans paiement. Il fallait cependant quitter la calotte, lorsqu'on servait à l'autel, pendant la lecture de l'*Évangile* et le *canon* de la messe. Les laïques quittèrent bientôt cette mode; mais le clergé, tant séculier que régulier, la trouvant très-commode, l'a conservée jusqu'à nos jours, sans plus demander de permission, ni rien payer au pape. La couleur des chapeaux et celle de leur doublure avaient été arbitraires jusque vers le milieu de ce règne; mais depuis, tout le monde, à l'exception des voyageurs, des meûniers, de quelques moines, et quelquefois des enfans, ne porta plus que des chapeaux noirs jusqu'à la fin du règne de Louis XV.

*Calottes  
et chapeaux.*

La chaussure, tailladée ou non, couvrait quelquefois les orteils seulement, et quelquefois tout le pied; souvent elle ressemblait à un soulier éculé.

*Chaussure.*

On voit clairement par plusieurs portraits de cette époque, que le devant des robes des dames était fermé par le haut, et ouvert depuis la ceinture jusqu'en bas: les manches, quoique un peu moins larges qu'auparavant, paraissaient néanmoins plus grandes, à cause de leurs énormes paremens; la reine Éléonore les portait très-amples, bouffantes et tailladées. Les dames continuèrent de se coiffer avec le voile et le chaperon, comme sous le règne précédent, jusqu'à l'arrivée de la reine Éléonore, qui apporta la mode des toques (1) ou petits chapeaux, qu'elles portaient un peu sur l'oreille, et ornaient d'un plumet. Quelques portraits nous montrent aussi que les femmes commencèrent alors à porter des *fraises*, espèce de collets gaufrés à petits canons. Les registres de l'hôtel-de-ville de Toulouse conservent un dessin colorié, qui représente l'entrée

*Costume  
des dames.*

(1) La *toque* était une espèce de chapeau à bord étroit, couvert en velours, en satin etc. uni par en haut, et plissé tout autour.

de la reine Éléonore dans cette ville en 1533 : ce dessin, rapporté par l'auteur de *l'Histoire générale du Languedoc*, a été reproduit par Malliot à la pl. LXXXI de ses *Costumes et usages des Français*. La reine, portée dans une litière superbe, est vêtue d'une robe à manches aisées; à sa toque est adapté un plumet; elle tient un éventail; huit *capitouls* en habit de cérémonie (1) portent le dais. Parmi les personnes de sa suite, on voit une dame, dont le haut de la poitrine et une partie des épaules sont découverts; sa toque, ornée d'un plumet, est placée sur l'oreille droite. Un des cavaliers qui précède, porte le haut-de-chausses et le pourpoint tailladés et bouffans: tous ont les cheveux courts et de petites toques; les valets seuls n'ont point de panache.

*Milice.*

*Légionnaires.*

*Gardes-du-corps.*

*Étendards.*

La cotte d'armes des guerriers, sous ce règne, était ouverte de chaque côté, et les manches amples ne couvraient que les bras. François I.<sup>er</sup> établit des légions, composées chacune de six compagnies de mille hommes, dont le tiers était armé d'arquebuses, et les autres de piques et de hallebardes. Quant aux hommes-d'armes, aux chevaux-légers et aux arquebusiers, on n'a qu'à lire les *ordonnances* de François I.<sup>er</sup>, rapportées par Malliot à la page 202 de son ouvrage déjà cité plusieurs fois. Les gardes-du-corps avaient leur pourpoint à manches bouffantes jusqu'au coude: les uns avaient cette partie tailladée, les autres n'avaient des taillades que sur la partie étroite qui couvrait l'avant-bras; ils portaient quelquefois un manteau ample et court, et des panaches à leur chapeau: leur principale arme était la hallebarde.

On changea sous ce règne la forme des étendards de la cavalerie, puisque ceux qui sont représentés sur le tombeau de François I.<sup>er</sup> sont courts et arrondis à leur extrémité, tandis que sur celui de son prédécesseur ils sont longs, étroits et fendus en banderolle. Le P. Daniel observe aussi que *l'étendard royal* varia souvent. Celui de Philippe-Auguste, à la bataille de Bouvines, était bleu, semé de fleurs de lis d'or; celui de Charles VII, à son entrée à Rouen, était de satin cramoisi, selon les uns, et noir, semé de soleils d'or, selon les autres: cependant ce qui caractérisait l'étendard royal, long-tems avant Charles VI jusqu'à François I.<sup>er</sup>, était la croix

(1) Cet habit de cérémonie consiste en une longue robe à manches très-larges: c'est vraisemblablement par erreur que le dessinateur a négligé d'indiquer les épaulettes d'or et d'hermine qui caractérisaient la robe de ces magistrats.









blanche. La *cornette blanche* fut l'étendard royal sous Charles IX ; Henri III et Henri IV, pendant les guerres de religion ; mais on cessa de la porter sous Louis XIII.

Les Suisses introduisirent l'usage du fifre dans les armées : on en voit déjà à la bataille de Marignan, représentée sur le tombeau de François I.<sup>er</sup> ; ensuite toutes les compagnies en eurent du tems de Henri IV. Les timbales, qu'on appelait *nacaires*, n'imitaient qu'en petit l'instrument de ce nom dont se servaient les Sarrasins : la cavalerie française l'avait pris des Allemands, mais il était peu en usage.

*Fifres  
et timbales*

Ce fut en 1530 que les Français se servirent pour la première fois des voitures couvertes que nous appelons coches, ou carrosses : il n'y eut d'abord que celui de la reine, et ensuite celui de Diane, fille naturelle de Henri II. Ces voitures rondes et petites ne pouvaient contenir que deux personnes ; mais leur grandeur augmenta tellement par la suite et devint si incommode, que le parlement pria Charles IX d'en défendre l'usage dans Paris, et il ne fut maintenu qu'en faveur des voyageurs.

*Autres  
coutumes  
coches,  
carrosses.*

Dans les funérailles des chevaliers, on portait alors avec appareil devant le cercueil le casque, les gantelets, les éperons, l'écu et les armoiries du défunt ; on suspendait le tout sur son tombeau avec les enseignes et les étendards qui caractérisaient ses services.

*Funérailles  
des Chevaliers.*

Passons maintenant à examiner comment sont représentés sur les tableaux et sur les monumens les costumes que nous venons de décrire. Commençons par une miniature du cabinet de M. De-Gagnières, peinte, à ce que croit Montfaucon, vers l'an 1540 : elle représente la cour de François I.<sup>er</sup> : voyez-en le dessin pl. 35. Les têtes paraissent copiées d'après nature. Le roi est assis sur son trône, et couvert du manteau royal, qu'il porte attaché sur l'épaule droite ; sa couronne est fermée par le haut ; il tient une main de justice dans la main droite, et le sceptre dans la gauche ; il semble à-peu-près âgé de 45 ans. On voit à gauche le jeune Dauphin Henri sans barbe, et son frère le duc d'Orléans. Les seigneurs de la cour, qui sont de l'un et de l'autre côté du trône, ont la plupart la barbe longue, et sont vêtus presque tous de la même manière.

*Tableau  
représentant  
la cour  
de François I.*

La planche suivante ( n.<sup>o</sup> 36 ) représente la célèbre entrevue de François I.<sup>er</sup> et de Henri VIII roi d'Angleterre, entre Guines et Ardres en 1520. On ne peut se faire une idée de la magnificence déployée par les deux rois à cette occasion, et du luxe des équipages

*Entrevue  
de François I.  
et de Henri  
VIII entre  
Guines  
et Ardres.*

des seigneurs de leur suite. Les moindres officiers et même les domestiques étaient couverts d'or, ce qui fit donner au lieu de l'assemblée le nom de *Camp du drap d'or*. Plusieurs seigneurs français, rivalisant entre eux de faste et de richesse dans leurs vêtements, se ruinèrent par des dépenses exorbitantes, et y portèrent, comme dit Du-Bellay, leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur les épaules. Cette entrevue mémorable, la plus magnifique et la plus pompeuse dont parle l'histoire, est représentée à Rouen sur cinq grands bas-reliefs de marbre dans la cour du palais de cette ville. Quoique ces bas-reliefs fussent exposés à la vue du public, on ignora cependant quel en était le sujet jusqu'en 1726, que l'abbé Noël découvrit qu'ils représentaient l'entrevue de François I.<sup>er</sup> et de Henri VIII; il en fit une description savante qu'il envoya au père Montfaucon, et ce dernier l'inséra en entier dans son ouvrage sur les *Monumens de la Monarchie Française*. Nous renvoyons le lecteur curieux de connaître tous les détails de ce monument important aux planches 221, 222 et 223 du dit ouvrage de Montfaucon, ou mieux encore aux belles planches de la *lythographie* d'Engelmann, n.<sup>os</sup> 159, 160, 161, 162 et 163, des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Normandie*, 32.<sup>o</sup> livraison. C'est d'après ces dernières que nous avons fidèlement tracé le dessin ci-joint, qui représente l'entrevue des deux rois. On voit à gauche les Anglais, à la tête desquels est le roi d'Angleterre; à droite, François I.<sup>er</sup> à la tête des Français: parmi les Anglais de la suite de Henri, on remarque quelques archers à cheval. Au milieu, sont les deux rois qui se saluent en ôtant leur chapeau, qu'ils tiennent élevé dans la main droite. La housse du cheval du roi de France est parsemée de fleurs de lis; celle du cheval de Henri VIII est chargée alternativement de deux Léopards et de rosettes. La tête des deux chevaux est ornée de plumes fort longues. A côté de chacun des deux rois, on voit un page à pied avec son bonnet, ou *toque*, entouré de plumes, mais rejeté en arrière sur les épaules. Un des gardes de François I.<sup>er</sup> est tourné de manière, qu'on aperçoit sur son dos une salamandre couronnée, marque distinctive des gardes du roi de France.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient des connaissances plus étendues sur le costume et le luxe qui dominaient en France au commencement du règne de François I.<sup>er</sup>, pourront satisfaire leur curiosité en lisant la description de l'entrée de ce prince à Paris en



11 10 12 8 9 1 7 2 3 4 5 6  
Gallina J







3 1 6 2 5 4 7 8 9 10  
u. G. Gallina f.

1515: cette description se trouve dans l'*Histoire des Inaugurations*, et a été rapportée en entier par Malliot dans son *Costume des Français*, pag. 192 et suiv.

Les deux planches suivantes offrent les figures des principaux personnages civils et militaires de ce règne, dessinées plus distinctement: elles serviront à donner une idée plus claire du costume usité alors. Le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 37 représente François I.<sup>er</sup>; le n.<sup>o</sup> 2, François Dauphin, duc de Bretagne; le n.<sup>o</sup> 3, Philippe de Chalot, seigneur de Brion et amiral de France; le n.<sup>o</sup> 4, Henri d'Albret, roi de Navarre; le n.<sup>o</sup> 5, Claude de Lorraine, premier duc de Guise; le n.<sup>o</sup> 6, le connétable de Montmorency, duc et pair de France; le n.<sup>o</sup> 7, Éléonore d'Autriche, seconde femme de François I.<sup>er</sup>; le n.<sup>o</sup> 8, la duchesse d'Estampes; le n.<sup>o</sup> 9, la belle Féronnière; le n.<sup>o</sup> 10, une dame d'honneur de la reine; les n.<sup>os</sup> 11 et 12, deux dames de la cour. Le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 38 représente le chevalier Bayard; les n.<sup>os</sup> 2 et 3, un seigneur et un page de la cour; le n.<sup>o</sup> 4, un garde du corps du roi; le n.<sup>o</sup> 5, un garde du palais; le n.<sup>o</sup> 6, un officier de la garde suisse; le n.<sup>o</sup> 7, un soldat français; le n.<sup>o</sup> 8, un bourgeois; le n.<sup>o</sup> 9, une bourgeoise. Les n.<sup>os</sup> 9, 10 et 11 de la précédente planche 34 montrent le costume d'un paysan, d'une paysanne et d'un agriculteur sous le règne de François I.<sup>er</sup>

## HENRI II.

Henri II naquit en 1518 à Saint-Germain-en-Laye, de François I.<sup>er</sup> et de la reine Éléonore de France, fille de Louis XII. Il succéda à son père en 1547 le 31 mars, et fut sacré à Rheims par le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de cette ville. La France était alors en guerre avec l'Angleterre. Henri II, qui s'était signalé, du vivant de son père, en Piémont et dans le Roussillon, continua cette guerre avec succès, et la finit en 1550 par une paix très-avantageuse: les Anglais lui rendirent Boulogne, moyennant la somme de quatre cent mille écus. Les fastes de l'Europe ont consacré l'année suivante, qui vit naître la ligue formée pour la défense de la liberté germanique entre Henri II, Maurice, électeur de Saxe, et Albert, marquis de Brandebourg, tous les trois réunis contre l'empereur Charles V. Le roi Henri marcha contre l'armée impériale, et prit en 1522 les villes de Metz, de Toul et de Verdun, qui restèrent à la France, en récompense de la liberté

*Depuis 1547  
jusqu'en 1559.*

*Henri II  
est consacré  
à Rheims.*

*Ligue formée  
pour  
la défense  
de la liberté  
germanique.*

qu'elle avait assurée à l'Allemagne. Mais Charles, afin d'éviter l'orage qui le menaçait, ayant donné aux Luthériens une entière sûreté pour leur religion, et ayant fait la paix avec les princes Allemands coalisés contre lui, Henri II se trouva seul dans la ligue. Charles V parut devant Metz avec une armée de cent mille hommes. Le duc de Guise, secondé par toute la haute noblesse de France, défendit cette place avec tant de bravoure, que l'empereur fut obligé de se retirer, en détruisant de dépit la ville de Téroovane. Le monarque français se vengea, en dévastant le Brabant, l'Annonie, et le Cambresis. Il défit les impériaux à la bataille de Renti, dont il fut néanmoins forcé de lever le siège. Henri chercha à cette journée l'occasion de combattre Charles corps à corps, mais ce dernier l'évita. La fortune se montra moins favorable aux Français à la bataille de Marciano en Toscane, gagnée la même année 1554 sur le maréchal commandant les troupes françaises par le marquis de Margignan, qui était à la tête de l'armée impériale. Mais les puissances belligérantes étaient à la fin épuisées; elles commencèrent à pousser la guerre avec moins de vigueur, et finirent en 1556 par conclure une trêve de cinq ans. L'abdication de l'empire faite par Charles V, et une nouvelle guerre, suivirent cet événement. Philippe II, ligué avec l'Angleterre, envoya en Picardie une armée de quarante mille hommes, commandée par Emanuel Philibert, duc de Savoie, un des plus grands capitaines de son siècle. L'armée française fut si complètement battue à la bataille de Saint-Quentin le 11 août 1557, qu'il ne resta pas un seul homme de toute l'infanterie; elle fut toute tuée, ou prise. Le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André et le duc de Montpensier furent faits prisonniers avec presque tous les officiers; le duc d'Enguien fut blessé à mort, l'élite de la noblesse française anéantie; la France entière plongée dans le deuil, et saisie de terreur.

*Bataille  
de Marciano  
perdue par  
les Français  
en 1554.*

*Trêve de 5 ans  
avec Charles V.*

*Défaite  
des Français  
à Saint-  
Quentin.*

*Prise  
de Calais.*

Le duc de Guise, rappelé de l'Italie où il commandait les troupes françaises, pour soulager la douleur universelle du royaume, lève une armée en toute hâte, et a le bonheur de venger la France. Il prit aux Anglais le 8 janvier 1558 la ville de Calais, qui leur appartenait depuis 1347, et s'empara bientôt après de Guines et de Thionville. En même tems le duc de Nevers se rendait maître de Chalemont; le maréchal de Thermes entra dans Dunkerque et S.<sup>t</sup> Venox; et le maréchal de Brissac, ne pouvant vaincre en Piémont à cause du petit nombre de ses troupes, cherchait néan-

moins à s'y soutenir sans être vaincu. Ces heureux événemens faisaient espérer une paix avantageuse. Henri, mal conseillé, en conclut une le 3 avril 1559, qui fut appelée depuis la paix malheureuse. Par ce traité, signé à Château-Cambresis, il perdit ce que les armes espagnoles n'auraient pu lui enlever, dit le président Hénault, même après 30 ans de succès fortunés. La France conserva Calais; mais elle ne devait en garder la possession que pendant 8 ans, après quoi cette ville importante devait retourner sous la domination des Anglais. Il rendit au duc de Savoie la plus grande partie de ses États; l'île de Corse aux Génois; et Siene au duc de Florence. Tout fut rendu de part et d'autre en Italie et en France, excepté les trois villes de Metz, Toul et Verdun, qui restèrent à la France, mais avec la faculté à l'Empire de pouvoir les redemander. Par ce même traité on stipula aussi le mariage d'Élisabeth, fille de Henri II, avec Philippe II roi d'Espagne, et celui de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie Emanuel Philibert. De si heureux événemens furent célébrés en France, en Espagne, à Milan, dans toute l'Europe, avec une joie sans égale, par des réjouissances et des illuminations magnifiques. Mais les fêtes qui se donnèrent à Paris à cette occasion, eurent des suites funestes pour la France. Henri fut blessé à un tournoi qu'il avait ordonné, en joûtant dans la rue de Saint-Antoine contre Gabriel comte de Montgommery, capitaine de la garde Écossaise. Ce champion, ayant rompu sa lance, oublia de jeter, selon l'usage, le tronçon qui lui était resté à la main, et le tint toujours en arrêt, de sorte qu'en courant il heurta le roi, et lui assena dans la visière un coup si violent, qu'il lui creva l'œil droit. Le monarque mourut de cette blessure le 10 juillet 1559, à l'âge de 41 ans, la 13.<sup>me</sup> année de son règne.

Henri était bien fait; son front serein respirait la douceur; il était doué d'une aimable vivacité d'esprit, d'une adresse rare dans toutes sortes d'exercices, d'une agilité, d'une force peu communes; mais il manquait de fermeté d'âme, d'application, de prudence et de discernement. Il était naturellement bon, et porté à la justice; mais n'étant pas maître de soi, et n'osant ou ne pouvant rien faire par lui-même, il fut cause de tout le mal que commirent ceux qui le gouvernaient. On lui fit faire des dépenses si exorbitantes, qu'il se vit forcé d'écraser ses sujets d'impositions. Henri possédait une étonnante facilité de s'exprimer. Son amour pour la littérature, et sa libéralité envers les gens de lettres, auraient pu lui mériter

*Europe. Vol. V.*

*Paix  
malheureuse  
conclue  
par Henri II  
à Cambresis.*

*Blessé  
par hasard  
dans  
un tournoi,  
il meurt.*

*Son caractère.*

*Galanterie  
de la cour  
de Henri II.*

de justes éloges, si la corruption de sa cour, autorisée par son exemple, n'eût invité les plus beaux esprits de son tems à se distinguer par des poésies lascives, plutôt que par des ouvrages scientifiques. La galanterie était l'occupation ordinaire des courtisans; et la passion du prince pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, était le ressort principal du gouvernement. Les ministres et les favoris pliaient également sous l'empire de cette femme: le connétable Anne de Montmorency lui-même, tout aimé du prince, tout grave qu'il était, ne pouvait se dispenser de recourir à sa faveur. On est étonné de l'ascendant que cette femme avait pris sur l'esprit du roi: dans un âge où les autres femmes de son caractère pensent à se retirer du monde, elle charmaient tellement Henri, qu'il était réduit à fermer les yeux sur les galanteries, même assez fréquentes, de sa vieille amie. De quatre fils qu'il avait eus de Catherine de Médicis, trois lui succédèrent l'un après l'autre: savoir, François II, Charles IX et Henri III; le dernier, François d'Alençon, fut duc de Brabant; sa fille Marguerite épousa le roi Henri IV. Henri II fut le premier qui ordonna, en 1549, de mettre sur les monnoies l'année de leur fabrication, et le nom du roi sous lequel elles avaient été battues.

*Costume.*

*Habit  
des hommes.*

*Costume  
de Henri II,  
de Catherine  
de Médicis etc.*

Le costume n'éprouva presque aucun changement sous le règne de Henri II. Cependant c'est à cette époque que remonte la mode des grands collets et des fraises, à cela près que ces dernières, dont nous avons déjà parlé, avaient commencé à être en usage sous le règne de François I.<sup>er</sup> La partie bouffante et tailladée des manches de l'habit, au lieu de s'étendre jusqu'au coude, ne couvrait que le haut du bras. Henri II fut, dit-on, le premier roi de France qui ait porté des bas de soie. La figure de ce roi que nous présentons au n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 39, est copiée d'après un portrait fait de son tems, qui existe dans le cabinet de M. De-Gagnières. La forme de son bonnet ne diffère point de celle qui était alors à la mode; ses hauts de chausse fort longs et bouffans descendent jusqu'à mi-cuisses. La bourse pendante à la ceinture, en usage avant le siècle de Saint-Louis, le fut encore long-tems après Henri III. Les portraits de la reine Catherine de Médicis (pl. citée, n.<sup>o</sup> 2) et d'Élisabeth de France (n.<sup>o</sup> 3) sont également copiés d'après des tableaux du même cabinet.

*Habit  
des femmes;*

Une riche toque avec un plumet, et une plus grande masse de cheveux frisés autour du visage, furent à-peu-près le seul chan-



10 G. Gallieria f. 9

5

12

44

3

6

4

2

7

8



gement que les dames firent à leur coëffure; elles faisaient soutenir quelquefois les fraises et les collets avec des fils d'archal; on en voit cependant qui préféraient une espèce de cornette, qu'elles laissaient tomber par derrière comme un voile. Leurs vêtemens et la manière de les enrichir varièrent beaucoup, et sur-tout la forme des manches: les unes étaient disposées comme celles des hommes; les autres, avec le haut tantôt un peu bouffant, tantôt très-ample, se terminaient au coude, et laissaient voir l'avant-bras avec une manche étroite d'étoffe différente, ou la seule chemise. Le n.<sup>o</sup> 4 de la planche citée plus haut représente Marguerite de France, sœur de Henri II; le n.<sup>o</sup> 5, la fameuse Diane de Poitiers; le n.<sup>o</sup> 6, une Dame de la cour; le n.<sup>o</sup> 7, un conseiller au Parlement; le n.<sup>o</sup> 8, un seigneur de la cour; le n.<sup>o</sup> 9, Rabelais; le n.<sup>o</sup> 10, Clément Marot; le n.<sup>o</sup> 11, Jeanne d'Albret; le n.<sup>o</sup> 12, Antoine de Bourbon, mari de Jeanne; les n.<sup>os</sup> 10 et 11 de la pl. 38, un bourgeois, et une autre personne en habit bourgeois.

## FRANÇOIS II.

François II, né à Fontainebleau en 1544 de Henri II et de Catherine de Médicis, monta sur le trône, après la mort de son père, en 1559. Il avait épousé l'année d'auparavant Marie Stuard, fille unique de Jacques V roi d'Écosse, princesse que ses malheurs rendirent si célèbre. Quoique son règne n'ait duré que 17 mois, il fut cependant la source de tous les maux qui depuis désolèrent la France. François, duc de Guise, et le cardinal de Lorraine, oncle de ce roi enfant, furent appelés à la tête du gouvernement; et l'un se voyant maître du clergé et des finances, tandis que l'autre disposait à son gré de tout ce qui avait rapport à la guerre, ils se servirent tous deux de leur pouvoir pour satisfaire leur ambition, plutôt que pour coopérer au bien de l'État. Antoine de Bourbon, roi de Navarre et Louis son frère, le prince de Condé, indignés de ce que ces deux hommes tenaient le roi sous leur tutelle, résolurent d'en secouer le joug. Ils se joignirent aux Calvinistes pour détruire les Guises, protecteurs des Catholiques. L'ambition fut la cause de cette guerre, la religion en fut le prétexte, et la conjuration d'Amboise (1)

*Depuis 1559  
jusqu'en 1560.*

*Maux  
qui désolèrent  
la France  
pendant  
ce court règne.*

*Conjuration  
d'Amboise.*

(1) La conjuration d'Amboise fut dans le tems le sujet d'une gravure en bois rapportée par Montfaucon, vol. V des *Monumens de la monarchie française*, pl. XIII, pag. 82.

le premier signal. Elle éclata dans le mois de mars 1560 : le prince de Condé en était l'âme invisible, et la Renaudie le conducteur; mais ce dernier, ayant tout confié à Avenelles avocat de Paris, fut cause que la plupart des conjurés fussent aussitôt exécutés, et il fut lui-même tué en combattant au milieu de plusieurs autres de son parti, qui périrent comme lui les armes à la main. Cette conjuration, ainsi découverte et punie, ne servit qu'à augmenter davantage le pouvoir des Guises: ils firent publier un édit à Romorantin, qui déclarait le délit d'hérésie du ressort des évêques seulement, et défendait aux Parlemens d'en prendre connaissance.

*Le chancelier  
De-l'Hôpital.*

Le chancelier De-l'Hôpital n'écrivit cet édit que pour éviter l'établissement de l'inquisition. On défendit aux Calvinistes de tenir des assemblées: enfin dans chaque Parlement on ouvrit une chambre, qui ne devait s'occuper que de ces cas, et qui était appelée la *chambre ardente*. Le prince de Condé, chef du parti calviniste, fut arrêté, condamné à perdre la tête; et la sentence allait être exécutée, lorsque François II, malade depuis long-tems, mourut sans

*Mort du roi.*

postérité à l'âge de 17 ans, le 5 décembre 1560, en laissant son royaume grevé de dettes, et en proie aux fureurs des guerres civiles. Quoique la France tombât dans la minorité après la mort de François, ce prince ne fut pourtant pas regretté; parce qu'on aimait mieux, dit le président Hénault, une minorité réelle, qu'une majorité imaginaire. On attribua presque généralement au poison la mort de François II: les uns en accusaient le roi de Navarre; d'autres Catherine de Médicis, mère du roi; et l'esprit de parti faisait adopter à chacun de ceux qui en étaient préoccupés, l'opinion la plus conforme à ses idées: mais, ajoute le même historien, ce n'était que des bruits sans fondement, auxquels donnaient lieu les troubles du tems, comme si les grands ne pouvaient mourir de leur belle mort etc. . . . on prétend que son amour excessif

*Marie Stuart.*

pour la reine son épouse, une des princesses les plus belles et les plus spirituelles de l'Europe, ne contribua pas peu à abrèger ses jours etc. François II avait eu, comme ses frères, le savant Amiot pour précepteur; et il avait si bien profité des leçons de son maître, que lorsque le chancelier De-l'Hôpital, qui n'était pas encore président de la *Chambre des Comptes*, lui présenta l'excellent poëme latin qu'il avait composé sur son sacre, François le lut avec tout le plaisir d'un prince qui en appréciait les beautés, et il en apprit même par cœur les plus beaux morceaux. Son goût pour les lettres est presque le seul éloge qu'on lui ait fait.





Ce règne fut trop court pour amener des changemens notables dans le costume. Malliot remarque cependant qu'il était alors du bon ton pour les hommes d'avoir un gros ventre, et pour les femmes d'avoir un gros cul; ce qui fit prendre alors des ventres et des culs postiches. Les femmes ne paraissaient jamais en public, dans les promenades, en visite, même à l'église, qu'avec un masque sur le visage. Cette mode était encore suivie par quelques personnes de distinction sous Louis XIII, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 40 offre le portrait de François II; le n.<sup>o</sup> 2, celui de Marie Stuard; le n.<sup>o</sup> 3 représente un garde du palais. Toutes ces figures sont tirées de l'ouvrage de Montfaucon.

*Usages.**Ventres et culs postiches.**Usage des masques.**Costume de François II, de Marie-Stuard etc.*

## CHARLES IX.

Charles IX, né à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, monta sur le trône après la mort de son frère François II; il fut sacré à Rheims à l'âge de dix ans. Catherine de Médicis, sa mère, se fit déclarer régente, et gouverna conjointement à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui fut proclamé lieutenant-général du royaume. Catherine, partagée entre les deux factions des Bourbons et des Guises, résolut de les détruire l'une par l'autre, et alluma ainsi la guerre civile. Elle commença par convoquer à Poissi en 1561 une conférence entre les Catholiques et les Protestans (1), dont le résultat, favorable aux derniers, porta la dissension dans tout le royaume. Un autre événement rendit la guerre civile encore plus sanglante. Le duc de Guise, passant près de Vassi en Champagne, rencontra quelques Calvinistes qui chantaient leurs *psaumes* dans une chaumière. Quelques-uns des siens les insultent; ils en viennent aux mains; Guise accourt pour apaiser le tumulte, et est lui-même atteint d'un coup de pierre; les siens en égorgent soixante. Ce massacre (2), fort exagéré par la voix publique, fut le signal de la rébellion.

*Depuis 1560, jusqu'en 1574.**Guerre civile entre les Catholiques et les Protestans.**Massacre de Vassi.*

(1) La conférence de Poissi fut vers la même époque représentée dans une estampe, rapportée par Montfaucon à la pl. XVI du V.<sup>m</sup>e vol. de ses *Monumens de la monarchie française*, pag. 106.

(2) Les Huguenots firent graver et publier partout une estampe qui représentait le massacre de Vassi, en exagérant de beaucoup le nombre des victimes immolées à cette occasion: cette estampe est rapportée par Montfaucon dans le vol. déjà cité de son ouvrage, pl. XVII, page 110.

Condé, déclaré en 1526 chef et protecteur des Protestans, surprit Orléans, qui était devenu le boulevard de l'hérésie: à son exemple, les Huguenots s'emparèrent de Rouen et de plusieurs autres villes. Le duc de Guise les vainquit à Dreux. Les généraux des deux armées, Condé et Montmorency (1), furent faits prisonniers. Guise gagna la bataille, quoiqu'il ne commandât qu'en second. Du champ de la victoire de Dreux, il courut assiéger Orléans (2); et il était près d'y entrer, lorsque Poltrot, Huguenot fanatique, l'assassina en 1563. Dans la même année Charles IX fut déclaré majeur, à l'âge de 13 ans et un jour, par le Parlement de Rouen, après avoir pris le Havre sur les Anglais, ennemis de la France et amis des Huguenots. La paix avec l'Angleterre fut signée l'année suivante. Charles la jura, et partit pour visiter son royaume. Mais la présence du roi n'apaisa point les troubles qui désolaient les différentes provinces de la France: les Huguenots, excités par Condé et Coligny, voulurent l'arrêter à la fin de septembre 1567. Le roi, qui se trouvait au milieu d'un corps de Suisses, et marchait en ordre de bataille, loin de se laisser décourager par le mauvais tems et par la crainte de la fatigue, ranima ses soldats; il partit précipitamment la nuit du 28 septembre, et arriva à Paris après une course à cheval de 15 à 16 heures sans avoir rien mangé. Cet attentat l'aigrit contre les Calvinistes; il ne l'oublia jamais. On croit que ce fut là le motif de la haine implacable qu'il conçut contre l'amiral de Coligny. Le Connétable de Montmorency, non moins irrité que le roi, gagna la bataille de Saint-Denis, et mourut de ses blessures. Le duc d'Anjou, frère du roi, et depuis roi lui-même sous le nom de Henri III, se mit aussitôt à la tête de l'armée royale. Ce prince, général heureux, quoique roi faible dans la suite, battit Condé en 1569 à la bataille de Jarnac, et Coligny à celle de Montcontour. Enfin cette guerre sanglante finit par une paix avantageuse pour les Protestans, paix qui augmenta

*Bataille  
de Dreux.*

(1) La bataille de Dreux, la plus sanglante de toutes celles qui se donnèrent pendant ces guerres civiles, fut gravée dans le tems et publiée en plusieurs planches. Montfaucon, dans le même volume de son ouvrage déjà cité, rapporte deux de ces planches, qui représentent les faits les plus importants de cette bataille: la défaite du *Connétable*, la captivité du Prince de Condé, et la victoire remportée par le duc de Guise. Voy. planches XIX et XX du susdit vol., page 130.

(2) Voy. la pl. XXI, page 134 du V.<sup>me</sup> vol. du susdit ouvrage, qui représente le siège d'Orléans.

la terreur des uns et l'audace des autres. Charles crut pouvoir concilier les esprits, en donnant sa sœur en mariage au jeune Henri, roi de Navarre; mais le bruit qui se répandit (ou ignore s'il était vrai ou faux) d'une nouvelle conjuration tramée par les Protestans, fit éclater tout-à-coup une scène horrible, que quelques historiens crurent avoir été préparée long-tems auparavant. Une nuit, la veille de *Saint-Barthélemy* 1572, toutes les maisons des Protestans sont assaillies dans le même instant: hommes, femmes, enfans, tous sans distinction sont égorgés par les Guises: Coligny est assassiné par Besme, et son corps, séparé de sa tête, est pendu par les pieds à l'échafaud de Montfaucon. On dit que Charles, qui pendant le carnage avait excité les assassins, voulut même assister à cet horrible spectacle. Les Huguenots ne furent pas moins cruellement traités dans plusieurs autres villes du royaume, qu'il ne l'avaient été à Paris. Cette boucherie, en expiation de laquelle Grégoire XIII fit une procession à Rome, alluma la rage de la vengeance dans le cœur des Protestans, déjà assez irrités par la fureur du fanatisme. Ils ne voulurent point permettre qu'on reprît les places fortes qui leur avaient été accordées. Montauban leva l'étendard d'une nouvelle révolte. La Rochelle l'imita. Le duc d'Anjou, qui en fit le siège, y perdit presque toute sa troupe: et les Huguenots, malgré la *Saint-Barthélemy* et les victoires de Jarnac et de Montcontour, furent toujours formidables. Charles, après les cruautés qu'il avait permises et excitées, paraissait entièrement changé. Il était grièvement malade; son sang sortait par les pores de sa peau: et cette maladie, regardée par quelques historiens comme un effet de la vengeance divine, l'enleva à l'âge d'environ 24 ans, le 30 mai 1574. « Je me réjouis, dit-il avant de mourir, de ne pas avoir de fils, car ils seraient encore enfans ». Il se repentit d'avoir régné, et plus encore d'avoir laissé régner sous son nom des hommes d'un caractère violent. Quoique peu porté aux femmes, il laissa cependant un bâtard nommé Charles, qui fut comte d'Auvergne, et ensuite duc d'Angoulême.

Pierre Mathieu nous le dépeint d'une taille haute, maigre et effilé, les épaules voûtées, les jambes grêles, le visage pâle, et le regard farouche. Son plus grand plaisir était la chasse, et il s'y livrait avec une espèce de transport. Charles s'était exercé sur les animaux à verser le sang de ses sujets. Il se plaisait à abattre d'un seul coup la tête des ânes et des porceaux qu'il rencontrait

*Le Saint-Barthélemy.*

*Nouvelle révolte des Huguenots.*

*Mort de Charles.*

en allant à la chasse. Lansac, un de ses favoris, l'ayant vu un jour titer l'épée contre sa mule, lui demanda d'un ton grave : « quel différend s'est-il élevé entre sa majesté très-chrétienne et ma mule ? ».

Ce roi sanguinaire aimait pourtant les lettres et les beaux-arts, qui auraient dû adoucir la férocité de son cœur. Il affectionnait les poètes, particulièrement Ronsard, et il nous reste de lui quelques vers, qui pour le tems ne sont pas sans mérite.

Il était doué d'une grande activité; mais il ne l'employa point pour les affaires, car ce fut sous son règne que les secrétaires d'État commencèrent de se signer au nom du roi. Ce règne de sang vit cependant publier des lois sages, et naître des établissemens favorables à l'ordre public, grâce aux soins de l'immortel chancelier De-l'Hôpital. Ce grand homme donna pour emblème au roi deux colonnes avec cette devise : *pietate et justitia*. Quelle devise pour l'auteur de la *Saint-Barthélemy* ! Mais pourtant, si nous nous représentons ce prince, d'un côté entouré d'ennemis toujours prêts à lever l'étendard de la révolte, environné de l'autre par des courtisans jaloux, ambitieux, intrigans, occupés seulement de leurs propres intérêts; sans cesse aigri, irrité par les uns, presque toujours mal conseillé par les autres, et dans un âge où l'on se connaît à peine soi-même, où l'on n'a encore aucune expérience des hommes, ni des affaires, nous trouverons sans doute Charles IX digne de quelque indulgence.

*Costume usité  
sous le règne  
de Charles IX.*

Charles IX et les grands de sa cour portèrent encore à-peu-près le même costume des deux règnes précédens : ils ne se rasaient pas, et laissaient la moustache très-prononcée; mais leurs cheveux étaient courts. Il n'y eut quelque changement que dans les manteaux : on continua bien de les faire amples et courts : mais les uns sans collet, ou avec un capuchon échancré au-dessus du front; les autres avaient un collet plus ou moins relevé, uni ou crénelé tout autour; d'autres étaient garnis de manches, dont le haut seulement était quelquefois tailladé; on en vit avec des fraises presque aussi larges que les épaules. Les trouses de quelques-uns, plus bouffantes et plus longues, descendaient à mi-cuisses; d'autres, mais en petit nombre, portaient des culottes serrées au-dessous du genou par un nœud de ruban; quelques-uns portaient un plumet à leur toque, ou à leur chapeau, à forme haute et un peu pointue. Charles IX portait quelquefois plusieurs colliers de perles et de pierreries, plus ou moins longs, qui descendaient des épaules sur la poitrine;

il portait aussi des boucles d'oreilles : son écharpe et ses livrées étaient rouges. Nous lisons dans l'*Histoire générale du Languedoc* que lorsque Charles IX fit son entrée à Toulouse, l'an 1565, il montait un cheval blanc, et était vêtu d'un habit de velours bleu brodé d'or; son chapeau, à petit bord de la même étoffe, était garni partout d'un passement d'or en long, et d'un bouquet de plumes blanches sur le retroussis; il portait au cou le cordon de l'ordre, et était précédé par le grand-écuyer, et par le connétable qui tenait devant lui l'épée nue à la main; il était suivi par le duc d'Anjou, qui était seul, et par le prince Henri de Navarre, qui était entre les cardinaux de Bourbon et de Guise; ensuite venait la foule des seigneurs.

Le n.<sup>o</sup> 4 de la pl. 40 représente Charles IX; le n.<sup>o</sup> 5, Élisabeth d'Autriche; le n.<sup>o</sup> 6, Louis duc de Bourbon; le n.<sup>o</sup> 7, le duc de Longueville; le n.<sup>o</sup> 8, le célèbre Michel De-l'Hôpital; le n.<sup>o</sup> 9, François de Lorraine, duc de Guise; le n.<sup>o</sup> 10, l'amiral Coligny; le n.<sup>o</sup> 11, un soldat; les n.<sup>os</sup> 12 et 13 une dame et un seigneur de la cour.

Ceux de nos lecteurs qui désireront une connaissance plus détaillée des armures, des armes blanches et de tout le costume militaire usité à l'époque dont nous parlons, pourront consulter avec fruit l'ouvrage de Persin sur les évènements de ce tems, ou l'extrait qu'en a donné Malliot à la pl. XCI de son ouvrage déjà cité plusieurs fois.

### HENRI III.

Henri III, roi de Pologne avant d'être roi de France, et troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau l'an 1551. Il laissa le nom de duc d'Anjou pour prendre celui de roi de Pologne, lorsque cette couronne lui fut décernée en 1573 après la mort de Sigismond-Auguste. La réputation que Henri s'était acquise dès l'âge de 18 ans par les victoires de Jarnac et de Montcontour remportées en 1569, avait déterminé les Polonais à le choisir pour roi. Il fut couronné à Cracovie le 15 février 1574, au milieu des transports de l'allégresse publique. Henri était depuis environ trois mois en possession du trône de Pologne, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort funeste de son frère Charles IX. Il abandonna aussitôt cette couronne élective, pour recevoir l'autre qui

*Depuis 1574  
jusqu'en 1589.  
Henri III  
d'abord  
roi de Pologne,  
et ensuite  
roi de France.*

*Henri III  
couronné  
à Rheims  
en 1575.*

*Paix accordée  
aux Huguenots.*

*Ses favoris;  
sa conduite  
avec eux.*

*Guerres  
civiles.*

lui appartenait par droit de naissance, et vint régner en France au milieu des troubles et des factions. Sacré et couronné à Rheims par Louis cardinal de Guise le 15 février 1575, Henri soutint d'abord la réputation qu'il s'était acquise de guerrier vaillant. Il gagna la même année la bataille de Dormans, et proclama la guerre contre les Huguenots dans l'assemblée des États tenue à Blois en 1576; mais ce parti étant trop puissant, il lui accorda la paix à Nérac l'an 1580. Cette paix, la plus avantageuse que les Calvinistes aient jamais obtenue, fut suivie la même année d'un édit de pacification, qui leur permettait le libre exercice de leur culte. Le royaume se trouva un peu plus tranquille; mais la licence, le luxe et la débauche s'y introduisirent avec la paix. Henri, au lieu de s'occuper utilement de l'État, de la religion, de lui même, se livrait avec ses favoris aux plus honteux désordres. Quelus, Maugiron, Saint-Maigrin parurent les premiers au nombre de ses favoris; Saint-Luc, Joyeuse le jeune, La-Valette, connu sous le nom de duc d'Épernon, vinrent ensuite; et après quelques autres, qui, profitant de sa faiblesse, achevèrent d'énerver le peu d'âme qui pouvait encore lui rester. Henri III, loin de commander à ses favoris, souffrait qu'ils commandassent à ses ministres. Il associait avec eux les pratiques extérieures de la religion aux dérèglements les plus infâmes; il faisait avec eux de pieuses retraites, des pèlerinages, et souvent même il se fustigeait à coups de discipline: il établit plusieurs confréries de pénitens, et se donnant presque en spectacle, il se promenait fréquemment dans Paris revêtu de leur habit particulier; aussi ne l'appelait-on pas autrement que *Frère Henri*. Ces mascarades, au lieu de cacher ses vices, ne servaient qu'à les faire paraître davantage. Il vivait dans la mollesse et le luxe voluptueux d'une femme du grand monde (1). Cependant le feu de la guerre civile couvait toujours en France. L'édit de pacification avait exaspéré les Catholiques. On appréhendait que le Calvinisme ne devînt en France la religion dominante; et cette crainte augmenta encore après la mort de François duc d'Alençon, frère unique du roi Henri, décédé à Château-Thierry en 1584, parce que le roi de Navarre Henri de Bourbon, chef des Huguenots, devenait ainsi l'héritier présomptif de la couronne. Les Catholiques ne voulaient pas que ce dernier montât sur le trône. Il se forma trois partis dans l'État: le parti de la *ligue*,

(1) Voyez l'auteur du *Journal de Henri III*.

commandé par Henri de Guise; celui des Huguenots, dont Henri, roi de Navarre, qui régna depuis sous le nom de Henri IV, était le chef; enfin celui de Henri III, qu'on appelait le parti des *politiques* ou des *royalistes*: la guerre qui en résulta, s'appela la *guerre des trois Henris*. Ainsi le roi, de père commun de ses sujets qu'il devait être, ne fut plus qu'un chef de parti. Henri duc de Guise, homme d'un génie supérieur mais dangereux, conçut alors le projet de se réunir aux Protestans pour enlever la couronne à son souverain. Le zèle apparent de cet homme ambitieux pour la religion catholique lui gagna le clergé, ses largesses le peuple, et ses caresses le Parlement. Son premier pas politique fut de former une association, sous le nom de *Ligue sacrée*, pour la sûreté du catholicisme. Ce nom sacré fut le signal de la révolte. Les rebelles étaient appuyés par le pape et par le roi d'Espagne. Henri III le savait. Effrayé des secours que ces deux souverains promettaient, et plus encore épouvanté des succès rapides du duc de Guise, qui s'était emparé de Thoul et de Verdun, il publia ses craintes et son découragement dans une *Apologie*, où il se reconnaissait coupable, et où il conjurait les factieux de déposer les armes. Il se mit lui-même à la tête de la *ligue sacrée* dans l'espérance de s'en rendre maître, et se joignit à Guise, son sujet rebelle, pour résister au roi de Navarre, son successeur légitime et son beau-frère. Tous les privilèges des Protestans furent révoqués par un édit publié en 1585. L'année suivante vit la faction des *seize* entreprendre d'arracher la couronne au roi. Les Protestans reprirent les armes en Guienne et en Languedoc sous la conduite du roi de Navarre et du prince de Condé. En même tems Sixte V signalait son exaltation au pontificat par une bulle terrible qu'il lançait contre ces deux princes, et par la ratification de la *Ligue*. Henri III avait envoyé contre les Huguenots une forte armée; mais elle fut complètement défaite par le roi de Navarre, qui, sacrifiant les avantages de la victoire, offrit une paix qu'on refusa. Le duc de Guise était plus puissant que jamais; il avait battu les Allemands et les Suisses qui allaient renforcer l'armée du roi de Navarre; et de retour à Paris, il y fut reçu comme le sauveur de la nation. Henri III, sollicité de tous côtés, sortit enfin, mais trop tard, de sa profonde léthargie. Il avait dit que les *entreprises faites contre son autorité étaient des châteaux de cartes*, mais ces châteaux avaient plus de consistance qu'il ne pensait. Henri tâcha alors d'abattre la *Ligue*; il voulut s'as-

*Ligue sacrée.*

*Le roi se joint  
au duc  
de Guise,  
et se déclare  
chef de la Ligue  
sacrée.*

*Puissance  
du duc  
de Guise.*

*Guise entre dans Paris malgré le roi.*

*Il est assassiné à Blois.*

*Henri déclaré déchu du trône.*

*Joint au roi de Navarre, il assiège Paris.*

*Henri assassiné par Jacques Clément.*

sur de quelques-uns des citoyens les plus séditieux; il refusa; mais inutilement à Guise, l'entrée de Paris. Le peuple s' alarma, chassa les troupes du roi, et le retint presque prisonnier lui-même dans son palais. Si le duc de Guise avait osé alors ôter la liberté ou la vie à son roi, il serait resté maître de la France; mais il laissa échapper cette occasion favorable. Henri se transporta à Blois, où il assembla en 1588 les États-généraux du royaume; Guise ne craignit point d'aller l'insulter à Blois; mais peu après ils se réconcilièrent solennellement, quoique dans le même instant le roi tramât la mort du duc de Guise, et que Guise se préparât secrètement à détrôner le roi. Henri III le prévint, et vers la fin de la même année il le fit assassiner à Blois avec son frère le cardinal, qui avait part à ses projets ambitieux. Le sang de ces deux chefs cimentait la *Ligue*: le fameux duc de Mayenne, frère du duc assassiné, fut déclaré en 1589 lieutenant-général de l'État et de la couronne de France par le *Conseil de l'Union*: les villes les plus importantes du royaume se révoltèrent ouvertement contre le roi: le pape l'excommunia: enfin soixante docteurs assemblés à la Sorbone le déclarèrent déchu du trône, et ses sujets dégagés du serment de fidélité. Henri, ne pouvant apaiser ni le pontife romain, ni les factieux de Paris, recourut à Henri, roi de Navarre, son vainqueur. Ce dernier conduisit son armée protestante au secours de Henri; il le délivra de Mayenne, qui le tenait assiégé dans Tours; et ils allèrent ensuite tous les deux mettre le siège devant Paris. Cette ville n'était point en état de se défendre; et la *Ligue* touchait au moment d'être anéantie, lorsque un Dominicain appelé Jacques Clément changea entièrement la face des choses. Ce moine fanatique, encouragé par Bourgoing son prieur, excité par l'esprit de la *Ligue*, préparé au parricide qu'il allait commettre par des jeûnes et des prières, muni des *sacremens*, et croyant courir au martyr, alla à Saint-Cloud, où était campé le roi. S'étant fait conduire à Henri III sous le prétexte d'avoir à lui révéler un secret important, il lui remit une lettre, écrite, disait-il, par Achille de Harlai, premier président. Pendant que le roi lisait, ce misérable lui porta un coup dans le bas-ventre, et laissa son couteau enfoncé dans la blessure: Henri le retira de lui-même, et frappa aussitôt son assassin au front, en s'écriant: *Ah! malheureux, que t'ai-je fait pour m'assassiner ainsi?* Les courtisans accourent, et le meurtrier tombe sous leurs coups. On prétend que madame de Montpensier, sœur du duc de Guise,

eut grande part à cette atroce perfidie: ce fut elle, dit-on, qui persuada à ce monstre imbécille que le pape le ferait cardinal pour le récompenser de son parricide, et que s'il périssait en le commettant, il occuperait une place honorable dans le *martyrologe*. Henri III mourut le 2 août 1589 à l'âge d'environ 39 ans, après 15 années de règne. Il fut le dernier de la branche des Valois, qui pendant le cours de 261 ans qu'elle régna, donna 13 rois à la France. Ce prince fut plus occupé de donner de pieux spectacles ou des comédies en public, qu'à soulager son peuple, et à s'assurer la supériorité sur toutes les factions qui déchiraient la France. « La *Ligue* dont il fut la victime, est peut-être, dit le président Hénault, l'évènement le plus singulier qu'on puisse lire dans l'histoire; et Henri III paraît le plus inepte des princes, pour n'avoir pas prévu qu'il se rendait l'esclave de ce parti, en voulant s'en faire le chef. Les Protestans lui avaient déclaré la guerre, comme ennemi de leur secte; et les partisans de la *Ligue* l'assassinèrent à cause de son union avec le roi de Navarre, chef des Huguenots. Suspect aux Catholiques aussi bien qu'aux Protestans par sa légèreté, et s'étant rendu méprisable aux yeux de tout le monde par une vie aussi superstitieuse que libertine, il parut digne de l'empire tant qu'il n'y fut pas parvenu ». Henri III n'eut point d'enfans de Louise de Lorraine, son épouse, princesse d'une rare beauté, que toutefois il n'aima pas long-tems. Il avait été éperdument amoureux de la princesse de Condé qui mourut en 1574: pendant quelques jours après sa mort, il eut des évanouissemens presque continuels, et il voulut même porter sur son habit des marques de sa douleur, en le garnissant de petites têtes de mort au lieu de boutons. Henri était doué de toutes les grâces extérieures qui peuvent captiver les femmes: il avait les traits du visage pleins de douceur, la bouche charmante, les yeux vifs, les mains belles, une taille avantageuse, beaucoup d'adresse dans tous les exercices du corps. Il possédait l'étiquette mieux qu'aucun courtisan, et était lui-même toujours consulté sur le cérémonial. Il composa un *état des officiers de la couronne et de sa maison*, où il régla tout ce qui concernait leur vêtement, leurs fonctions et leur service. Il donna lui-même au chancelier de France siégeant au conseil la longue robe de velours cramoisi. Il institua aussi le 30 décembre 1578 l'*ordre du Saint-Esprit*, qu'il créa au lieu de celui de *Saint-Michel* devenu alors trop commun, pour l'opposer aux progrès de la *Ligue*.

Ordre  
du Saint-Esprit.

Il donna à cet ordre le nom de *Saint-Esprit* en mémoire de son avènement au trône de France et de son élection à celui de Pologne, qui arrivèrent le jour de la Pentecôte. C'est le grand ordre du royaume. Il est composé de 100 chevaliers, sans compter les étrangers qui en font partie. Le roi en est grand-maître; et le jour de son sacre, il prête serment de ne faire aucun changement à ses *statuts*. Les prélats décorés de cet ordre sont, quatre cardinaux, quatre archevêques ou évêques, et le grand aumônier de France: ils sont commandeurs, et ne reçoivent que l'ordre du *Saint-Esprit*; mais les autres chevaliers doivent avoir eu auparavant celui de *Saint-Michel*.

Les chevaliers placent les colliers de ces ordres autour de leurs armoiries, et prennent le titre de *chevaliers des ordres du roi*. Dans la cérémonie de leur réception, ils professent la religion catholique, apostolique et romaine, ils font serment de n'accepter ni pensions, ni États d'aucun prince étranger, et de ne prêter leurs services à personne sans l'expresse permission du roi. La devise de l'ordre est *Duce et Auspice*.

Le n.º 3 de la pl. 31 représente le collier de l'*ordre du Saint-Esprit*. La croix (n.º 4) se porte pendue à un large ruban bleu, que les chevaliers passent en écharpe de droite à gauche; les officiers qui ne sont pas commandeurs, et les ecclésiastiques, le mettent en travers. Tous les membres de l'ordre portent la médaille n.º 5 sur le côté gauche de leur habit. Les jours de cérémonie de l'ordre, les chevaliers sont vêtus ainsi qu'on le voit à la planche déjà citée.

Montfaucon, pl. XXXVII du V.<sup>me</sup> vol. des *Monumens de la Monarchie française*, représente la première cérémonie de l'*ordre du Saint-Esprit*, célébrée en 1579; ce dessin est copié d'après une peinture du *Portefeuille* de M. de Gagnières, et a été rapporté au simple trait par Malliot à la pl. XCV, pag. 217, de ses *Recherches sur les costumes, mœurs et usages des Français*.

L'habit de grande cérémonie de cet ordre était une barrette de velours noir, des chausses et un pourpoint de toile d'argent, avec de grands bas de soie d'attache; les souliers et le fourreau d'épée étaient de velours blanc; le grand manteau de velours verd-brun, doublé de satin orangé, bordé à l'entour de fleurs de lis d'or, de langues de feu, et de chiffres du roi, de fil d'argent; un mantelet de drap d'or enrichi comme le grand manteau, remplaçait le chaperon; le grand collier d'or pesait 300 écus, et était composé d'en-

trelacs de fleurs de lis, des chiffres du roi (1) et de langues de feu; au bout était suspendue une colombe, hiéroglyphe du Saint-Esprit.

Henri III continua de porter le manteau ample et court, et des trouses quelquefois tailladées; il avait tantôt un grand collet, tantôt une énorme fraise; ses cheveux étaient relevés, comme ceux d'une femme, sous sa petite toque enrichie d'une aigrette; il portait des pendans d'oreille, se rasait, et ne conservait que la moustache, qu'il relevait, et une petite touffe de poils sur la lèvre inférieure. Ses mignons imitèrent ce costume, qui devint bientôt celui de tous les petits-mâtres: quelques uns disposaient leurs cheveux de manière qu'ils formaient autour de la tête des espèces de boucles que l'on appelait *bichons*; mais les gens graves conservèrent un peu de barbe autour de la mâchoire et sur le menton, avec un grand flocon de poil qu'on faisait erminer en pointe à l'aide de la cire et de certaines pomades. L'Hoile, dans son journal, donne les détails suivans: « Ces beaux mignons portaient les cheveux longuets, frisés et refrisés, remontant pa-dessus leurs petits bonnets de velours comme font les femmes, et leurs fraises de chemises d'atours empesées et longues de dix pieds; de sorte qu'à voir leur tête, il semblait que ce fût le chef de S. Jean-Baptiste dans un plat ».

Les dames aussi portèrent sous ce règne des collets énormes, que des fils d'aréal tenaient dressés sur les épaules et derrière la tête. Les unes avaient la manche de la robe ouverte, tantôt liée, tantôt agrafée pr-dessus celle de la veste ou de la chemise, qui était bouffante et elle retombait quelquefois depuis le coude jusqu'à mi-jambes d'autres, sans fraise ni collet, avaient le haut de la poitrine et le cou découverts; d'autres enfin portaient sous le collet et la frise un manteau qu'elles rejetaient en arrière. Les figures ci-joints serviront mieux qu'une description, quelque détaillée qu'elle puisse être, à faire connaître la variété des coëffures qui étaient alors en usage.

Les pag du roi avaient des pourpoints à doubles manches, mais celles d-dessus n'étaient qu'une bande d'étoffe pendante, de la longueur du bras; les trouses qu'ils portaient sur la culotte, se terminaient mi-cuisses, et au-dessous du genou était par côté un nœud formé par la jarretière.

(1) Deps Henri IV on substitua à ces chiffres des trophées en or et des H en argent.

*Coutumes  
du tems  
de Henri III.*

*Mignons  
et  
petits-mâtres*

*Dames.*

*Pages.*

*Valets  
de pied.*

Les valets de pied avaient une *mandille*, espèce de jacquette, qui formait quatre appendices, l'un devant, l'autre derrière, et un sur chaque bras; le col de leur chemise formait de part et d'autre une petite pointe sur le haut de la poitrine; leur culotte, à raies perpendiculaires, s'attachait au-dessous du genou par un nœud de ruban; ils portaient un panache à leur chapeau plat.

*Laquais.*

Le chapeau des laquais, à forme haute, un peu pointue, était aussi garni d'un plumet; ils portaient la mandille, avec des culottes bouffantes, et une canne à la main.

*Milice.  
Infanterie.*

Les capitaines d'infanterie marchaient la pertuisane sur le cou et l'épée au côté; ils n'avaient pour toute armure que la cuirasse, sur laquelle était l'écharpe placée en bannier. Les gardes-du-corps avaient les manches et leur culotte à petites taillades; sur le devant et le derrière de leur pourpoint étaient brodées trois couronnes et la devise du roi: *Manet ultima celo*: les manches très-amplées, ne couvraient que le bras; leurs armes étaient la hallebarde

*Mousquetaires.*

et l'épée. Les mousquetaires portaient un boîte à poudre triangulaire suspendue à leur côté droit; des paires à poudre, chacune contenant une charge de mousquet, pendaient à leur bandoulière; ils portaient d'une main la mèche allumée et leur arme sur l'épaule, de l'autre une fourchette pour soutenir le mousquet lorsqu'ils devaient tirer (voy. pl. 43, fig. 12); leur costume différait de celui des gardes-du-corps, en ce que le pourpoint avait ni manches, ni basques, et que la culotte n'était point taillée. Les gardes suisses avaient à-peu-près le même costume que sous le règne précédent, mais ils avaient remplacé la toque par le chapeau; leurs chausses étaient moins bouffantes, et au lieu d'épées ils portaient des sabres.

*Gardes  
Suisses.*

*Costume  
de Henri III,  
de Louise  
de  
Lorraine etc.*

Le n.º 1, pl. 41, représente Henri III décoré de l'*ordre du Saint-Esprit*; le n.º 2, Louise de Lorraine son épouse; le n.º 3, François duc d'Alençon, et depuis duc d'Anjou; le n.º 4, le duc de Nemours; le n.º 5, le duc de Joyeuse; le n.º 6, Marguerite de Lorraine, duchesse de Joyeuse, épouse du duc du même nom; le n.º 7, Catherine de Clèves, duchesse de Guise; le n.º 8, une dame de la cour; le n.º 9, un seigneur en grand habit de cour; le n.º 10, une dame en demi parure; le n.º 11, un page de cour.

On voit, pl. 42, au n.º 1 le président du Parlement de Paris; au n.º 2, un conseiller au Parlement; au n.º 3, le chancelier; au n.º 4, un avocat au Parlement; au n.º 5, un maître des comptes;







1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
G. Gullinaf



au n.<sup>o</sup> 6, le prévôt des marchands de Paris; au n.<sup>o</sup> 7, le recteur de l'université de la même ville; au n.<sup>o</sup> 8, un docteur en médecine de la faculté de Paris; au n.<sup>o</sup> 9, un docteur en chirurgie de la même faculté; au n.<sup>o</sup> 10, un bedeau de l'université; aux n.<sup>os</sup> 11 et 12, un bourgeois et une bourgeoise de Paris.

#### HENRI IV DIT LE GRAND.

Henri IV surnommé le *Grand*, roi de France et de Navarre, An 1589. naquit en décembre 1553 dans le château de Pau, capitale du Béarn. Antoine de Bourbon duc de Vendôme, son père, était le chef de la branche de Bourbon, ainsi appelée du nom d'un fief qui avait été apporté dans cette maison par un mariage avec l'héritière de Bourbon. Il descendait en ligne masculine de Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de Saint-Louis et seigneur de Bourbon. Jeanne d'Albret, sa mère, était fille de Henri d'Albret roi de Navarre. Henri avait le titre de roi de Navarre depuis la mort de sa mère, qui arriva le 9 juin 1572; et il prit le nom de Henri IV le 3 août 1589, lorsque par la mort de Henri III il devint roi de France. Les vœux de Henri III ne furent cependant pas exaucés; la religion servit de prétexte à la moitié de son armée pour abandonner Henri IV, et à la *Ligue* pour ne le pas reconnaître. Les chefs de la *Ligue* opposèrent à Henri un fantôme de roi, le cardinal Charles de Bourbon, son oncle, et archevêque de Rouen, qu'ils appelèrent Charles X. Henri avec un petit nombre d'amis, peu de places fortes, une faible armée, et sans argent, suppléa à tout par son activité et son courage. S'étant retiré en Normandie, il chercha les moyens de continuer la guerre contre la *Ligue*: il gagna plusieurs batailles sur le duc de Mayenne chef des rebelles, et entre autres celle d'Arques en 1589, et celle d'Ivry en 1590. Plus ses ennemis étaient formidables, plus il redoublait de courage et d'activité. Il emporta d'assaut en un seul jour tous les faubourgs de Paris, et mit le siège devant la ville. Le duc de Parme, gouverneur des Païs-Bas au nom de l'Espagne, fut par Philippe II envoyé avec une armée au secours de Paris; mais Henri IV le força de rentrer en Flandres. Cependant dans Paris le manque de vivres se changea bientôt en famine, et la chair humaine devint, dit-on, la seule nourriture des obstinés Parisiens. On raconte que pendant le siège les moines firent une procession, Procession de la Ligue.

la plus singulière et la plus grotesque qu'on eût jamais vue; ils y parurent avec leur habit retroussé autour de la ceinture, le casque en tête, la cuirasse sur la poitrine, le mousquet et un crucifix à la main: cette procession fut dans le tems représentée sur une gravure, que Montfaucon rapporte à la pl. 50 du V.<sup>me</sup> vol. de son ouvrage. Le duc de Mayenne voyant que ni l'Espagne, ni la *Ligue*, ne lui auraient jamais mis sur la tête la couronne de France, résolut de faire reconnaître celui à qui seul elle appartenait. Il engagea donc les prétendus États du royaume qu'il avait assemblés à Paris, à amener une conférence entre les Catholiques des deux partis. Cette conférence, qui eut lieu à Surenne, disposa Henri IV à embrasser le catholicisme; et en effet Henri s'étant fait instruire dans la religion, abjura peu de tems après le Protestantisme dans l'église de *Saint-Denis*, le 25 juillet 1593, entre les mains de Renaud de Beaume, archevêque de Bourges. Il fut ensuite sacré et couronné à Chartres le 27 février 1594, Rheims étant encore au pouvoir de ses ennemis. Paris lui ouvrit ses portes le 22 mars, et deux jours après il y fit son entrée solennelle. Dès lors les principales villes du royaume s'empressèrent de se soumettre à leur souverain légitime. Henri pardonna à tous les factieux de la *Ligue*, et permit à tous les étrangers qui étaient dans Paris, de s'en retourner libres. L'année suivante (1595) il déclara formellement la guerre à l'Espagne. L'histoire a consacré deux événemens célèbres qui eurent lieu cette même année, l'absolution que Clément VIII donna par procuration à Henri IV, et le fameux *édit* publié à Nantes. Henri défit l'armée espagnole à Fontaine-Françoise, et la chassa d'Amiens en 1597, sous les yeux mêmes de l'archiduc Albert qu'il força à se retirer. Le duc de Mayenne avait fait son accommodement avec le roi en 1596. Le duc de Mercœur se soumit en 1598 avec toute la province de Bretagne dont il s'était emparé. Il ne restait plus au roi qu'à traiter la paix avec l'Espagne; et elle fut signée à Vervins le 2 mai de la même année. Depuis ce jour jusqu'à la mort de Henri IV le royaume fut exempt de toute guerre civile et étrangère, si l'on en excepte la courte expédition de 1600 contre le duc de Savoie, qui fut glorieuse pour la France. Les convulsions du fanatisme étaient calmées, mais le levain n'en était pas encore entièrement détruit. Il n'y eut presque pas d'année où l'on n'attentât à la vie de Henri. Enfin, pour le malheur de la France, un monstre furieux et imbécille, nommé François Ravailac, accomplit

*Henri IV  
se fait  
catholique.*

*Il est couronné.*

*Paix avec  
l'Espagne.*

ce crime le 14 mai 1610. Henri IV, en allant à l'arsenal, ayant été obligé de faire arrêter sa voiture dans la rue de la *Ferrière* qui était encombrée de charrettes, le perfide Ravallac, à qui la fureur du fanatisme avait depuis long-tems inspiré l'abominable projet d'assassiner son roi, profita du moment, monta sur une roue de la voiture, et frappa Henri par la portière de deux coups de poignard, de telle sorte qu'il perdit au même instant la parole et la vie. Ce grand homme mourut vers le milieu de sa 57.<sup>me</sup> année, la 22.<sup>me</sup> de son règne. Il laissa trois fils et trois filles, qu'il avait eus de Marie de Médicis sa seconde femme, ou plutôt son unique épouse, car son premier mariage avec Marguerite de Valois avait été légalement annulé. Henri ne fut bien connu des Français qu'après sa mort. L'idée qu'il était encore intimement attaché au Calvinisme, avait soulevé contre lui tous les Catholiques; et son changement nécessaire de religion lui aliéna les esprits d'une partie des Réformés. Néanmoins les uns et les autres auraient dû trouver un motif de reconnaissance envers lui et de réunion entre eux dans le fameux *édit* de Nantes, dicté par une sage tolérance; ils auraient dû chérir le prince juste et bienfaisant qui avait également à cœur les intérêts des deux partis. Sa seconde femme, qui ne l'aimait pas, et qui ne croyait pas non plus être aimée, lui fit éprouver une infinité de chagrins domestiques; sa première épouse lui en avait fait souffrir encore davantage; et il n'y eut pas jusqu'à sa maîtresse favorite, la marquise d'Entragues, qui ne conspirât contre lui. La satire la plus cruelle qui attaqua ses mœurs et sa probité, fut l'ouvrage d'une princesse de Conty, sa proche parente. Cependant par les soins et surtout par les conseils de Sully, son ministre et son fidèle ami, il avait porté l'État à un très-haut degré de prospérité. Un bon règlement des finances succéda à l'extorsion générale la plus odieuse; peu à peu il paya toutes les dettes de la couronne sans opprimer les peuples; la justice fut réformée, et bien administrée; l'agriculture lui fut chère, comme ceux qui l'exerçaient; les autres arts, le commerce, la navigation furent en honneur sous son règne; les étoffes d'or et d'argent, proscrites d'abord par une loi somptuaire, au commencement d'un règne difficile et dans un tems de dissipation et de pauvreté, reparurent avec plus d'éclat, et enrichirent Lyon et la France. Il établit des manufactures de tapis de haute-lice, en laine et en soie, brodés en or; on commença alors à fabriquer de petits miroirs à

*Mort  
de Henri IV.*

*Son éloge.*

*Justice bien  
administrée.*

*Les arts,  
le commerce  
etc. prospèrent.*

la façon de Venise. C'est à Henri que la France est redevable des vers à soie et de la culture des muriers. Ce fut sous lui que l'on conçut le projet du canal de Briare qui réunit la Seine et la Loire, projet qui fut exécuté plus tard du tems de son successeur. On lui doit en partie le jardin royal des plantes de Montpellier, si utile aux étudiants en médecine. Paris fut agrandi et embelli. Il fit dessiner et exécuter la place royale; il répara tous les ponts. Le faubourg de Saint-Germain n'était pas réuni à la ville, il n'était point pavé: Henri se chargea de tout cela; et fit construire le beau pont, d'où le peuple contempla depuis sa statue avec le sentiment d'une tendre reconnaissance. Saint-Germain-en-Laje, Monceaux, Fontainebleau et surtout le Louvre furent agrandis, et presque entièrement rebâti par lui. Il logeait au Louvre, sous cette longue galerie qui est son ouvrage, et qu'il fit faire par d'habiles artistes de tout genre, qu'il encourageait souvent lui-même par sa présence et par des récompenses. S'il ne fut pas précisément le fondateur de la Bibliothèque royale, il contribua cependant beaucoup à l'enrichir. Il était aussi instruit qu'il le faut pour distinguer le vrai mérite: il combla de bienfaits et honora de son estime Grotius, le président De-Thou, Jacques Bongars, les cardinaux Du-Perron et d'Ossat, Sponde, Joseph Scaliger, Casaubon, Malherbe, l'abbé d'Elbène et plusieurs autres savans. Tandis qu'il faisait fleurir son royaume dans l'intérieur, il le faisait en même tems respecter au dehors. Il fut tout-à-la-fois, dit le président Hénault, général et ministre: il sut allier à une extrême naïveté la plus fine politique; aux sentimens les plus élevés une belle simplicité de mœurs; et au courage d'un soldat un fond inépuisable d'humanité: il mettait en œuvre la patience, la bienfaisance et l'adresse pour regagner les esprits que les factions avaient éloignés de lui. L'activité était sa qualité essentielle: il avait pris pour devise un *Hercule dompteur des monstres* avec ces paroles: *In via virtuti nulla est via*; et c'était à bien juste titre qu'il se l'était appliquée. Ajoutons encore à tant de traits qui caractérisent ce bon prince, son discernement dans le choix des personnes qu'il employait: le chancelier Sillery, le président Jeannin, Sully, Bellièvre, Villeroi, sont autant de noms qui rappellent l'idée de vastes talens et d'éminentes vertus.

*Paris agrandi  
et embelli.*

*Bienfaisance  
de Henri  
envers les gens  
de lettres.*

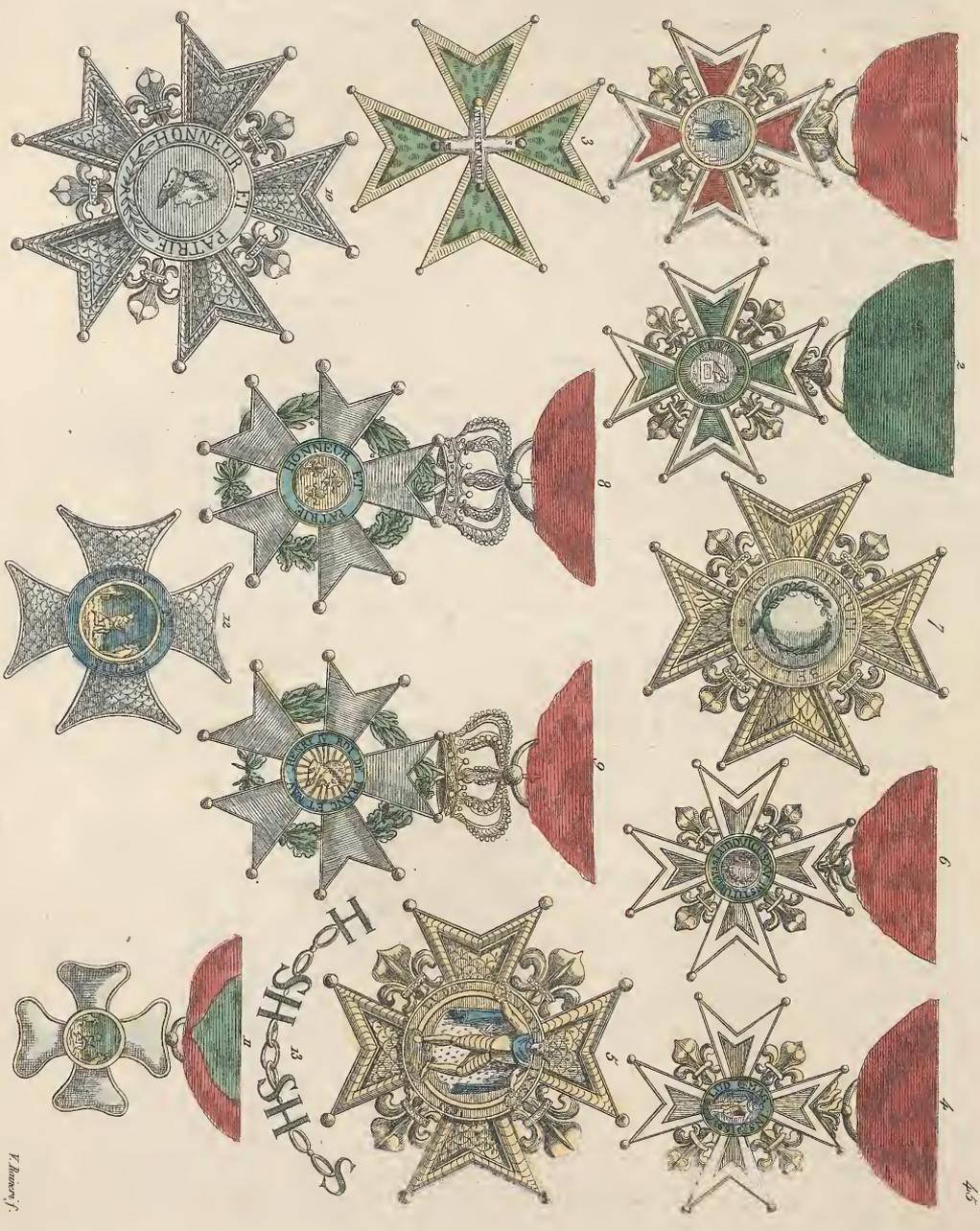
*Sa devise.*

*Son  
discernement  
dans le choix  
de ses ministres.*

*Ses défauts.*

Quelques défauts cependant ternirent les grandes qualités de Henri IV. Il eut une excessive passion pour le jeu et pour les femmes. On ne saurait excuser la première, parce qu'elle donna





*J. Bouché*

lieu à l'établissement d'une quantité de maisons de jeu dans Paris; et encore moins la seconde, car ses amours furent si publics et si universels depuis sa jeunesse jusqu'au dernier de ses jours, qu'on ne pourrait même pas, dit Mézerai, les couvrir du nom de galanterie. Le nombre de ses enfans naturels surpassa de beaucoup celui de ses enfans légitimes. Outre ceux qu'il ne put ou qu'il ne voulut point reconnaître, il en avoua huit: trois de Gabrielle d'Estree, deux de Henriette De-Balzac d'Antragues, un de Jacqueline De-Beuille, deux de Charlotte des Essarts. Néanmoins ses maîtresses ne le gouvernaient pas toujours; et il leur répétait souvent qu'il perdrait plus volontiers dix amoureuses qu'un Sully. Henri ne voyait que trop que ses faiblesses offusquaient sa gloire, mais il n'était pas maître de son cœur. On lui reprocha aussi d'avoir trop aimé les calembourgs: *le meilleur canon que j'aie employé dans ma vie, disait-il, est celui de la Messe; il a servi à me faire roi.* Cependant il ne faut pas conclure d'après cela, comme l'ont fait quelques uns, que dans le fond du cœur il ne fût pas vraiment catholique. Il y a trois choses très-vraies, dit-il à l'occasion de la mort de la reine Élisabeth d'Angleterre, que le monde ne veut pas croire: *qu'Élisabeth soit morte vierge, que l'archiduc soit un grand capitaine, et que le roi de France soit un bon catholique.*

Pour donner une preuve de sa conversion sincère, et pour empêcher l'extinction de l'ordre de Saint-Lazare, Henri fonda en 1607 l'ordre de Notre Dame du Mont-Carmel. Ces deux ordres, réunis en 1608 par Henri IV du consentement du pape Paul V, n'en formèrent plus qu'un, qui fut ensuite confirmé par Louis XIV en 1664 et 1698, et enfin par Louis XV en 1722, 1767 et 1770. Cet ordre subit différens changemens. Les commendeurs portent la croix de l'ordre (pl. 45, n.<sup>os</sup> 1 et 2) suspendue à leur cou par un ruban; les chevaliers l'attachent à la boutonnière de leur habit. Les novices et les chevaliers du Mont-Carmel, dont la croix (n.<sup>o</sup> 2) ne porte point l'effigie de S.<sup>t</sup> Lazare, la suspendent à un ruban ponceau. En 1774 tous les chevaliers et les commendeurs eurent ordre de porter sur leur habit la croix verte n.<sup>o</sup> 3; et depuis 1778 cette même croix fut faite de petites feuilles d'or vert.

Il est à désirer pour l'instruction des rois et pour la consolation des peuples, qu'on lise partout dans l'*Histoire* de Mézerai, dans Péréfixe et dans les *Mémoires* de Sully, les articles qui regardent le règne de ce bon prince. Plus on connaît Henri IV,

*Calembourgs.*

*Réunion  
des Ordres  
de S.-Lazare  
et de N. D. du  
Mont-Carmel.*

plus il sera aimé et admiré. On a aussi publié un recueil curieux et intéressant des bons mots et des actes de clémence de ce héros sensible, sous le titre d'*Esprit de Henri IV*, in 12.<sup>o</sup> Paris, 1769.

Costume  
au tems  
de Henri IV.

Habit  
des hommes.

Pour avoir une connaissance exacte du costume du tems de Henri IV, il faut examiner avec soin les tableaux de la galerie du Luxembourg peints par Rubens. On y voit souvent Henri cuirassé, avec l'écharpe blanche et l'*ordre du S.-Esprit*: il fut le premier à qui l'on donna un dixain ou chapelet après qu'il eut reçu le cordon de l'ordre. Sur ces tableaux il porte, ainsi que les princes et les seigneurs de sa cour, un pourpoint à courtes basques qui n'excèdent pas les cuisses, et ce vêtement est quelquefois tailladé sur la poitrine et sur les cuisses. Tantôt il a des trousses, et tantôt des culottes à la béarnaise, quelquefois tailladées, et larges seulement du bas. Il porte souvent, comme ses prédécesseurs, un manteau à plusieurs rangs de galons, garni tantôt d'un collet, tantôt d'un grand capuchon qui retombe par derrière: ce manteau se plaçait à volonté sur les deux épaules, ou sur une seule, ou sur le bras; quelques-uns même le roulaient autour du corps. On porta sous son règne l'écharpe blanche en baudrier, de grandes fraises et des manchettes analogues, ou de grands collets ronds à grands festons, quelquefois étroits, partant du milieu de la poitrine et s'élargissant par derrière; ces festons étaient assortis avec des manchettes empesées et relevées sur la manche du pourpoint. On portait aussi des bas; et les souliers, à talon haut et pointu, étaient presque entièrement couverts par un grand nœud de ruban; la jarretière formait un nœud encore plus grand: on portait aussi des bottes molles qui montaient au dessus du genou, d'où elles retombaient sur le haut de la jambe; ces bottes étaient quelquefois garnies d'éperons. Les cheveux étaient courts, la barbe de trois ou quatre doigts de long, et la moustache ordinairement relevée; le chapeau, à bord large et rabattu, était chargé de quelques grandes plumes, ou sans bords, à forme haute, avec une aigrette.

François de Lesdiguières, connétable sous Henri IV et Louis XIII, est représenté dans la *Galerie des hommes illustres* en habit de cérémonie; voy. Malliot, pl. C., fig. 1: son manteau traînant et l'espèce de chaperon qui le couvre depuis les épaules jusqu'au coude, sont enrichis de broderies, et représentent des trophées d'armes, des fleurs-de-lis, et des entrelacs; ses manchettes empesées, sont relevées sur les manches de son pourpoint; ses bas remontent

jusqu'au haut-de-chausses, qui est couvert de galons; ses souliers, à talons hauts, sont attachés avec une rosette de rubans: il porte une ample fraise, les cheveux courts, de petites moustaches pendantes, et une touffe de poil sur son menton; il tient dans sa main l'épée de connétable.

Les cheveux noirs et la barbe rousse, que les petits-mâtres se procuraient avec le secours de l'art, étaient fort à la mode sous ce règne.

*Cheveux noirs,  
barbe rousse.*

Le costume de la reine et des princesses représentées dans la même *Galerie* ne diffère de celui des autres dames que par le manteau fourré, la couronne, et la grande quantité de pierreries dont tous leurs vêtements sont enrichis. Tantôt les très-amples manches de leur robe sont ouvertes, et agrafées par intervalles jusqu'au-dessus du coude, où elles se terminent, et laissent à découvert les manches bouffantes de la chemise; tantôt leurs bras, qui surtout vers le haut paraissent d'une énorme grosseur à cause des gros bouillons que forment les manches bouffantes, sont liés en six ou sept endroits depuis le haut du bras jusqu'au poignet; elles portent un *vertugadin*, ou gros cul et grosses hanches postiches; leurs grandes fraises et leurs grands collets festonnés sont soutenus quelquefois avec des fils d'archal, et leurs manchettes sont assorties comme celles des hommes.

*Habit  
des femmes.*

Marie de Médicis, dans la *Galerie des hommes illustres*, est coiffée en cheveux bouclés sur les côtés, et sa tête est recouverte d'une calotte de velours noir, sur laquelle une bande étroite de la même étoffe s'arrondit et descend sur la naissance du front; sa robe couvre à peine le haut de ses épaules; son large collet retombe autour des épaules; ses doubles manchettes sont empesées et relevées: les manches de sa robe sont doubles; celles de dessous sont tailladées depuis l'épaule jusqu'au poignet; celles de dessus, ouvertes par devant, s'attachent et se terminent au pli du bras. Voyez-en le dessin dans Malliot, pl. XCIX, fig. 1. Quelquefois le collet de sa chemise se redresse derrière la tête; il est tantôt arrondi par côté, et tantôt droit: l'habit de dessus, dont le corset est enrichi de perles et de pierreries, est fermé par devant, et se termine comme un jupon vers le haut de la cuisse; les manches, amples et très-longues, sont ouvertes par devant. Catherine, duchesse de Bar, sœur de Henri IV, porte une robe à manches pendantes, extraordinairement amples et descendant jusqu'à terre.

Les bourgeoises, en 1590, portaient une robe large, et quelques-unes juste au corps jusqu'aux hanches, les manches longues et aisées, une large ceinture, et un large collet qui se relevait derrière le cou à l'aide d'un fil d'archal.

*Carrosses.* Ce fut vers la fin de ce règne qu'on donna aux coches ou carrosses la forme carré-long, qu'on y mit des soupentes de cuir, et qu'on les enrichit de peintures, sculptures et dorures.

*Pistolets.* La première compagnie armée de pistolets dont l'histoire fasse mention, est celle qui le 30 octobre 1610, assista à l'entrée de Louis XIII à Paris.

*Costume  
de Henri IV,  
de Marguerite  
de France,  
de Marie  
de Médicis etc.*

Le n.º 1 de la planche 43 représente Henri IV; le n.º 2, Marguerite de France, sa première femme; le n.º 3, la reine Marie de Médicis; le n.º 4, Roger, duc de Bellegarde, grand écuyer de France; le n.º 5, Gabrielle d'Estrée, duchesse de Beaufort; le n.º 6, un page du roi; le n.º 7, un officier de la maison du roi; le n.º 8, un laquais du roi; le n.º 9, Charles de Gontaut, pair et maréchal de France; le n.º 10, Charles de Gondy, tué au mont S.-Michel en 1596; le n.º 11, un officier d'infanterie; le n.º 12, un soldat; le n.º 13, un soldat de la garde suisse; le n.º 14, un *ligueur* ou factieux de la *Ligue* au tems de Henri III et de Henri IV. A la pl. 44, on voit au n.º 1 une dame; au n.º 2, un habitant de la ville; au n.º 3, un païsan en habit de fête; au n.º 4, un païsan; aux n.ºs 5 et 6 un artisan et sa femme.

#### LOUIS XIII DIT LE JUSTE.

*Depuis 1610  
jusqu'en 1643.*

*Régence  
de Marie  
de Médicis.*

*Factions  
en France.*

Louis XIII, surnommé le *Juste*, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, de Henri IV et de Marie de Médicis, monta sur le trône le 14 mai 1610, le jour même de l'assassinat de son père: sa mère fut tutrice et régente. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en prodigalités pour se faire des partisans, tout ce que Henri-le-Grand avait amassé pour rendre la nation puissante. Les troupes, à la tête desquelles il combattait, furent renvoyées: Sully, son fidèle ministre, se retira de la cour: l'État perdit son crédit au dehors, et sa tranquillité dans l'intérieur. Les princes du sang et les seigneurs, qui avaient à leur tête le maréchal de Bouillon, remplirent la France de factions; et l'on ne put apaiser les mécontents, qu'en leur accordant toutes leurs demandes. Le roi, ayant été déclaré majeur, assem-



C. Gallina, f.

1

11

9

13

7

12

8

14

10

5

3

2

6

20







bla les États-généraux sans pouvoir réparer presque aucun abus. La France, agitée par des troubles continuels, était gouvernée par le florentin Concini, connu sous le nom de maréchal d'Ancre. Cet homme jouissait avec Éléonore Caligai, sa femme, de toute la faveur de la régente: parvenu tout-à-coup au faite des grandeurs, il disposa de tout en ministre despote, et fit de nouveaux mécontents. Henri, prince de Condé, abandonna la cour, publia un *manifeste* sanglant, se ligua avec les Huguenots, et prit les armes. Ces troubles n'empêchèrent cependant pas le roi d'aller à Bordeaux, où il épousa Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne. Après quelques avantages remportés sur les rebelles, le roi conclut la paix avec le prince de Condé: paix simulée, car peu de tems après il le fit enfermer à la Bastille. A cette nouvelle, les princes se préparèrent à la guerre, mais ils la firent avec peu de succès; enfin la mort du maréchal d'Ancre vint mettre un terme à ces dissensions. Le roi, mécontent de la dépendance où le tenait son ministre, et suivant les conseils de Luynes son favori, avait consenti à l'emprisonnement de Concini. Vitry, capitaine des gardes, depuis maréchal de France, chargé de cette commission, se disposait à s'en acquitter, mais Concini ayant voulu faire résistance, il le tua à coups de pistolet dans la cour du Louvre. Louis se crut libre alors, et pour l'être encore davantage il relégua sa mère à Blois. Marie de Médicis, qui avait été haïe puissante, fut aimée malheureuse. Louis voyant les bonnes dispositions du peuple en faveur de sa mère, chercha à se réconcilier avec elle, et y réussit par l'entremise de l'évêque de Luçon, si connu et si craint depuis sous le nom du cardinal de Richelieu. Il réunit alors le Béarn à sa couronne par un édit solennel publié l'an 1620, en vertu duquel il rendait aux catholiques les églises dont les Protestans s'étaient emparés, et érigeait en Parlement le conseil de cette province. Ce fut-là l'époque des troubles excités sous ce règne par les Huguenots. Roan et Soubise se mirent à la tête des factieux. Luynes, devenu connétable, marcha contre les rebelles; il mourut dans le mois de décembre 1621; mais Louis, pressé par le cardinal de Richelieu, qui avait succédé à la faveur du connétable, n'en continua pas moins la guerre. Les avantages cependant ayant été également balancés durant cette campagne, il accorda la paix aux Huguenots en 1623. Ces derniers recommencèrent la guerre, toujours en alléguant l'inexécution des traités. La-Rochelle, le boulevard

*Concini, ministre diplomatique.*

*Mort de Concini*

*Paix de Louis XIII avec sa mère.*

*Le cardinal de Richelieu s'empar des rênes du Gouvernement.*

des Calvinistes, reprend les armes, et est secourue par l'Angleterre. Richelieu part le 10 août 1627 pour s'en emparer; il ferme le port aux Anglais par une digue construite dans l'Océan; l'activité du cardinal, et l'intrépidité de Louis XIII, qui à ce siège brava la mort plus d'une fois, oblige enfin cette ville rebelle à se rendre le 28 octobre 1628; le roi entre dans ses murs, ses fortifications sont démolies, ses privilèges abolis, la religion catholique rétablie. Après cet événement, le roi vole au secours du duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, auquel l'empereur refusait l'investiture de ce duché. A son arrivée en Piémont, il bat le duc de Savoie, et signe un traité à Suse, en vertu duquel ce prince lui donne cette ville pour garantie de ses engagements; il fait ensuite lever le siège de Casal, et met son allié en possession de son duché. Le duc de Savoie ayant manqué à l'exécution du traité de Suse, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont, et dans le reste de l'Italie. Le marquis Spinola occupait le Montferrat avec une armée Espagnole; le cardinal de Richelieu voulut le combattre en personne, et le roi le suivit de près. Les Français s'emparent en deux jours de Pinerol et de Chambéry; dans le mois de juillet 1630, le duc de Montmorency remporte avec peu de troupes une victoire signalée à la bataille de Veillana contre les Impériaux, les Espagnols et les Savoijards réunis; la même armée bat peu de tems après les Espagnols au pont de Carignan et délivre Casal. Ces rapides succès amenèrent le traité de Cherasco, signé en 1631 par l'entremise de Mazarin qui fut depuis cardinal, et le duc de Nevers fut confirmé dans ses États. Quelque tems après, le duc d'Orléans, frère du roi, et la reine mère, mécontents et jaloux de la puissance du cardinal de Richelieu, se joignirent au gouverneur du Languedoc, le duc de Montmorency, pour perdre ce ministre despote. Ils armèrent contre lui; mais ils furent battus par les troupes royales; et le duc de Montmorency, blessé et fait prisonnier, fut décapité par ordre de son ennemi. Gaston s'était réfugié du Languedoc en Lorraine, où le duc Charles IV devint la victime de sa complaisance pour lui. Gaston, invité à se réconcilier avec le roi, accepta la paix qu'on lui offrit. Presque à la même époque les Espagnols surprirent Trèves, et passèrent au fil de l'épée la garnison Française qui défendait la ville. Les hostilités recommencèrent aussitôt avec l'Espagne; et les événemens de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'Empereur et 25 contre l'Espagne, furent entremêlés de succès heu-

*La Rochelle prise et démantelée.*

*Victoire du duc de Montmorency.*

*Il est décapité.*

*Guerre contre l'Espagne.*

reux et malheureux. Louis XIII eut, en 1639, six armées sur pied; l'une vers les Pays-Bas, l'autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de la Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Pendant ces guerres sanglantes, Richelieu et Louis XIII, frappés tous les deux d'une maladie mortelle, étaient près de descendre au tombeau; ils moururent en effet l'un et l'autre: le ministre, le 4 décembre 1642; et le roi, le 14 mai 1643, à l'âge de 42 ans. Louis XIII en mourant se vit abandonné de presque toute la cour, dont les hommages se tournaient vers la reine qui allait devenir régente. Ce prince, maître d'un beau royaume, ne sut jamais être heureux. Né avec un jugement sain, il ne possédait ni l'esprit, ni les grandes qualités qui doivent distinguer un roi. Toujours gouverné par des hommes qu'il détestait, il ne put jamais être maître de sa volonté. Il se vit forcé de supporter les fatigues, d'endurer les soucis du trône, tandis que le cardinal de Richelieu en recueillait tous les honneurs et toute la gloire. Louis eut d'Anne d'Autriche, son épouse, deux fils, dont l'aîné lui succéda. Il fut enseveli à S.-Denis. Richelieu créa l'*Académie Française* en 1634, fonda l'*Imprimerie Royale*, établit le *Jardin des plantes*, et rebâtit la Sorbonne, dont il choisit l'église pour lieu de sa sépulture; on lui éleva dans cet endroit un superbe mausolée, chef-d'œuvre du célèbre Girardon.

Louis XIII laissa croître ses cheveux, et les conserva dans toute leur longueur; les Français suivirent aussitôt son exemple, et cette mode fut adoptée par toutes les nations voisines. C'est alors qu'on fut obligé d'avoir recours aux chevelures artificielles. Les premières perruques, dit l'historien des *Modes Françaises*, n'étaient que de simples coins appliqués des deux côtés de la tête, et qui se trouvaient confondus avec les cheveux naturels; par la suite on plaça un troisième coin sur le derrière de la tête; ces trois coins formèrent un tour, et ces tours produisirent les perruques . . . C'étaient quelques cheveux longs et plats passés un à un avec une aiguille à travers un léger calpin, qui était attaché aux bords d'une espèce de petit bonnet noir qui formait une calotte, et achevait de couvrir le reste de la tête. Cette mode rétablit parmi les laïques l'usage des calottes, que les gens de cour firent de velours, de taffetas, de satin, et autres étoffes précieuses; car les calottes de peau n'étaient pas encore en usage. L'exemple des cardinaux Richelieu et Mazarin, qui n'avaient que très-peu de cheveux, et qui

Mort  
du cardinal  
de Richelieu.

Mort  
de Louis XIII.

Coutumes.

Cheveux.

Premières  
perruques.

Calottes.

cependant ne voulurent jamais en mettre d'empruntés, fut cause que les ecclésiastiques du bel air n'osèrent pas suivre la mode. Ce ne fut que vers le commencement du règne de Louis XIV que l'on vit un abbé coëffé d'une perruque, et aussitôt ils adoptèrent tous cet usage; d'abord les cheveux en étaient courts et plats, mais peu-à-peu on les alongea et on les frisa, malgré les défenses réitérées de quelques prélats, et les réclamations de quelques chapitres. Les cheveux frisés, flottans sur les épaules, et ceux de derrière beaucoup plus longs, formaient ce qu'on appelait la coëffure à la comète. La barbe était rasée, excepté la moustache que l'on relevait, et un petit flocon de poils sur le menton.

*Barbe.*

Louis XIII est ordinairement représenté avec l'écharpe blanche, et le cordon bleu sur la cuirasse; un grand collet de point à grands festons, ouvert par devant, couvre ses épaules et le haut du dos; sa chevelure est longue et bouclée; il a de petites moustaches relevées, et un flocon de poil sur le menton.

*Habit  
des hommes.*

Les hommes portaient ordinairement un pourpoint piqué, juste au corps: les uns avaient des manches pendantes et de larges culottes; d'autres portaient des fraises, ou des collets empesés, horizontaux ou remontant en arrière, tantôt se réunissant en pointe par devant, tantôt finissant carrément d'une épaule à l'autre. Le manteau descendait un peu plus bas qu'à mi-cuisses: les petits-mâtres portaient quelquefois par dessus le manteau un pan d'étoffe, qui couvrait les épaules et la poitrine, se rétrécissait peu-à-peu jusqu'à mi-cuisses, où il se terminait carrément, et servait à cacher les mains.

*Chapeau.*

On portait depuis long-tems le chapeau haut, à bord large et rabattu; on commença alors d'en relever un côté, que l'on fixa avec un bouton plus ou moins précieux; quelquefois au lieu d'un côté on en relevait deux.

*Pourpoints,  
manteaux,  
culottes etc.*

Des estampes gravées en 1629 par Abraham Bosse nous apprennent que la noblesse portait encore le pourpoint court, souvent tailladé, quelquefois boutonné devant et derrière: quelques-uns portaient le manteau sans collet; mais l'usage général était néanmoins de le garnir d'un grand collet carré-long, qui allait d'une épaule à l'autre, et retombait par derrière. Quelques-uns, au lieu de manteau, portaient une casaque ou *surtout* à manches plus ou moins larges, quelquefois sans paremens. C'est à cette époque que commença l'usage des culottes, que l'on faisait amples, souvent boutonnées par côté, de haut en bas, et serrées au-dessous du genou

à l'aide d'un ruban; quelquefois on les laissait sans attaches, et alors elles se terminaient par une frange, ou par de petits rubans. On portait des bottes qui formaient un large entonnoir au-dessous du mollet; toujours avec les bottes on portait des éperons: les souliers étaient garnis d'un talon haut et pointu, et d'un grand nœud de ruban par dessus. Quelques-uns relevaient leur collet par derrière avec un fil d'archal. Mais le caractère essentiel du costume de ce règne est un grand collet de dentelle à grands festons, ouvert par devant, placé par dessus les autres vêtemens, et attaché sous le menton à l'aide d'un cordon terminé par un gland.

Les femmes portaient leurs vêtemens justes à la taille, avec des corsets garnis de basques; leur jupe de dessus était tantôt fermée, tantôt ouverte par devant, ou par côté. Les dames portaient des robes un peu traînantes, lacées par devant; le bas des manches, qui étaient larges et un peu bouffantes dans le milieu, se rétrécissait, et était recouvert par la manchette empesée: le collet de dentelle était grand, quelquefois à festons, et laissait à nu le haut de la poitrine et une partie des épaules. Elles avaient toutes un éventail à la main, et à leur ceinture étaient suspendus une montre et un médaillon, garni d'un portrait d'un côté, et d'un miroir de l'autre. Quelques-unes couvraient de dentelles de prix leurs cheveux, leur tour de gorge, en faisaient des manchettes à deux et à trois rangs, et en garnissaient le tour des robes. La chevelure des jeunes personnes était relevée en rond autour du visage: les cheveux des dames étaient bouclés, flottans sur les épaules, et couverts d'un bonnet noir, rond, aplati par derrière, ou bordé d'un petit bourrelet: les dames d'un certain âge portaient des cornettes, ou de simples bonnets justes à la tête: un seul tour de perles formait leur collier.

On voit sur une estampe du même Bosse des femmes qui, au lieu des coëffures que nous venons de décrire, portaient de petites coëffes ou de petits voiles, tantôt festonnés, tantôt enrichis de belles dentelles, que chacune disposait à son goût. Le haut de la gorge et des épaules des jeunes personnes était rarement couvert; mais les femmes d'un âge avancé portaient souvent, ou une espèce de fichu qui remontait jusqu'au menton, ou un simple mantelet, bordé de fourrures selon la saison, et elles plaçaient sur ce mantelet leurs grands collets de point festonnés. Quelques dames portaient un grand plumet à leur coëffure, et ne paraissaient guère aux promenades sans masque. Ces masques ne couvraient que le haut du visage.

*Habit  
des femmes.*

*Masques.*

*Costume  
des bourgeois.*

Le costume des bourgeois ne différait de celui de la noblesse que par la simplicité; ils ne portaient ni galons, ni plumets, ni bottes, ni éperons, et très-peu de pourpoints tailladés; leurs manches étaient simplement ouvertes par devant depuis l'épaule jusqu'au milieu de l'avant-bras, où elles se terminaient, et cette ouverture pouvait se boutonner. On observait bien quelques gradations dans le costume des bourgeois et celui des artisans, mais elles ne consistaient que dans la beauté des étoffes, la multiplicité et l'élégance des ajustemens.

*Costume  
des paysans.*

Les paysans portaient ordinairement les cheveux courts; quelques-uns conservaient leur barbe, mais d'autres se rasaient; leur habit, qui ne descendait qu'à mi-cuisses, n'avait qu'une attache devant la poitrine, et le collet était en partie caché par celui de la chemise; les manches aisées couvraient la plus grande partie de l'avant-bras, et étaient garnies d'un parement qui pouvait se boutonner; leurs braies, assez amples, attachées au-dessous du genou, descendaient jusque vers le milieu de la jambe, qui était couverte d'une espèce de guêtre de toile ou d'étoffe; quelquefois ils portaient un couteau dans sa gaine suspendu à leur ceinture: le manteau, dont ils se couvraient au besoin, descendait jusqu'à mi-jambes, et avait un collet de deux ou trois doigts de large qui se tenait relevé, et pouvait se boutonner.

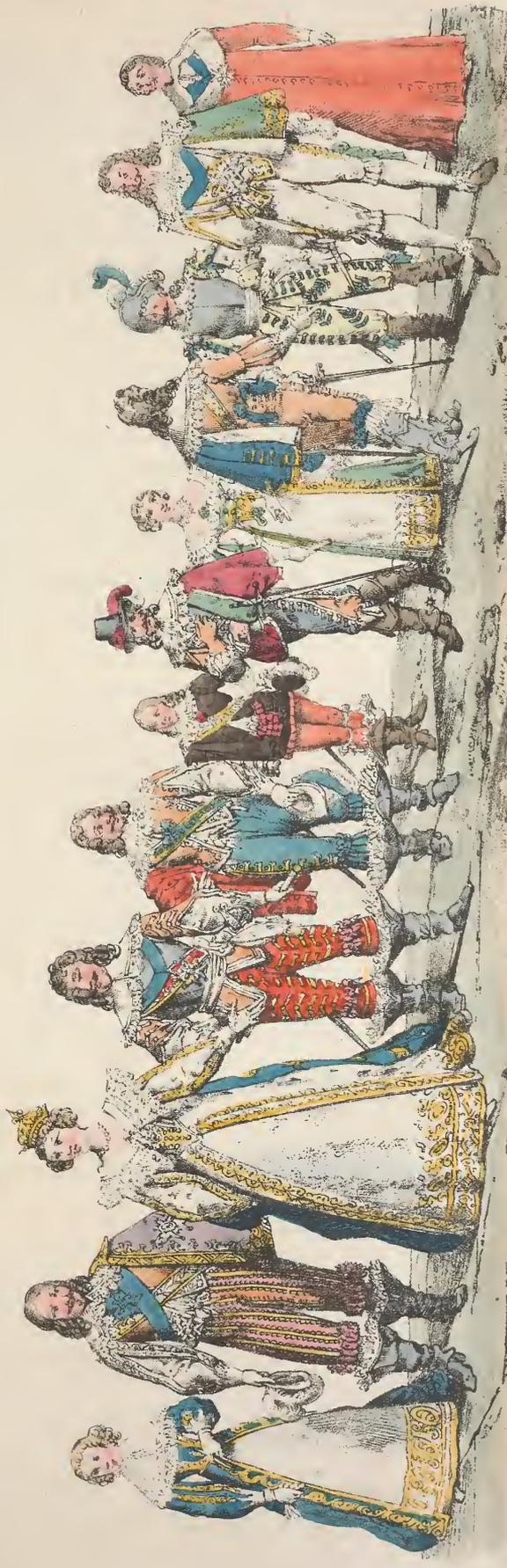
*Costume  
de Louis XIII,  
d'Anne  
d'Autriche etc.*

Le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 46 représente Louis XIII; le n.<sup>o</sup> 2, Anne d'Autriche reine de France. On voit aux n.<sup>os</sup> 3, 4 et 5 Gaston de France, duc d'Orléans, frère du roi, le cardinal de Richelieu, et Henri de Lorraine dernier duc de Guise. Le n.<sup>o</sup> 6 représente mademoiselle de Guebriant, nièce du maréchal de ce nom; le n.<sup>o</sup> 7, un page de cette demoiselle; les n.<sup>os</sup> 8, 9 et 10, une dame, un seigneur et un gentilhomme de cour; le n.<sup>o</sup> 11, un bourgeois; et le n.<sup>o</sup> 12, un officier d'infanterie. La planche 44 donne une idée des autres formes de vêtemens à la mode sous le règne de Louis XIII. Le n.<sup>o</sup> 7 de cette même pl. représente une domestique; les n.<sup>os</sup> 8, 9 et 10 un artisan avec sa femme, et une paysanne; le n.<sup>o</sup> 11, une bourgeoise; et le n.<sup>o</sup> 12, une dame en déshabillé.

#### LOUIS XIV DIT LE GRAND.

*Depuis 1638  
jusqu'en 1719.*

Louis XIV dit le *Grand* naquit à S.<sup>t</sup>-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638, de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Il fut sur-



C. Gallina f.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12



nommé *Dieudonné*, parce que les Français le regardèrent comme un don que le Ciel, touché de leurs vœux, après 23 ans de stérilité, accordait à la reine. Il parvint au trône le 14 mai 1643 sous la régence de sa mère. Cette princesse fut obligée de continuer la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère. Le duc d'Enguien, général des troupes françaises, et si connu depuis sous le nom de prince de Condé, gagna la bataille de Rocroy, et prit Thionville et Barlemant. Le marquis de Brezé battit peu de tems après la flotte Espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal de Motte remportait plusieurs avantages en Catalogne. Le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustad et Manheim; le duc d'Orléans s'était distingué par la prise de Courtray, de Bèrgues et de Mardick. Ces victoires et d'autres évènements non moins heureux contribuèrent à amener un traité de paix fort avantageux pour la France, qui fut signé à Munster l'an 1648 entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine reine de Suède, et les États de l'Empire. Par ce traité Metz, Toul, Verdun et l'Alsace restèrent sous l'entière souveraineté du roi. Tandis que de si grands avantages faisaient respecter la puissance de Louis XIV, ce jeune roi se voyait réduit par les Frondeurs (parti qui s'était élevé contre le cardinal Mazarin son ministre) à abandonner sa capitale. Poursuivi par ses sujets, il errait de province en province avec sa mère, son frère et le cardinal. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort et surtout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et l'on versa des flots de sang avant de conclure la paix. Le roi, devenu majeur, tint un lit de justice l'an 1651, pour déclarer sa majorité; il éloigna pendant quelque tems le cardinal Mazarin, et rendit la tranquillité à la France. Cependant les Espagnols profitaient de ces discordes civiles pour s'emparer de plusieurs villes. L'archiduc Léopold prenait Gravelines et Dunkerque, Don Juan D'Autriche Barcelone, le duc de Mantoue Casal; mais à peine la paix fut-elle rendue à la France, qu'ils perdirent tout ce qu'ils avaient conquis. Ce fut dans cette guerre que le roi fit sa première campagne; il se trouva en personne au siège de Stenay, et se distingua par ses talens militaires. Le maréchal de Turenne soutint la grande réputation qu'il s'était acquise, et se signala surtout en 1658 en se rendant maître de Saint-Venant, de Dunkerque, de Furnes, de Dixmude, d'Ypres et de plusieurs autres places. Le prince de Condé et don Juan ayant réuni toutes leurs forces, essayèrent vainement

*Régence  
d'Anne  
d'Autriche.*

*Paix  
de Munster  
en 1648.*

*Guerre civile  
de la Fronde.*

*Paix  
des Pyrénées.*

de secourir Dunkerque; Turenne les défit complètement à la bataille de Dunes, et força l'Espagne à la paix: cette paix, connue sous le nom de *Paix des Pyrénées*, fut signée l'an 1659 dans l'île des Faisans. Les principaux articles du traité étaient, le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, la restitution de plusieurs places à laquelle la France s'obligeait, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage de Louis fut célébré à S.-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence: les deux époux revinrent en triomphe à Paris; et les Français conservèrent long-tems le souvenir de leur entrée magnifique dans cette capitale, qui eut lieu le 20 août 1660.

*A la mort  
du cardinal  
Mazarin,  
Louis prend  
les rênes du  
gouvernement.*

Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, et le roi, qui n'avait pas encore osé commander, se saisit des rênes de l'empire. Tout prit un nouvel aspect; au premier conseil qu'il tint après la mort du ministre, il déclara vouloir tout voir par lui même: il prescrivit aux ministres les limites de leur pouvoir, et leur ordonna de lui rendre compte de tout à des heures déterminées; il établit une chambre pour l'organisation des finances; le surintendant Fouquet, condamné à l'exil, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Madagascar et Cajenne se peuplèrent de colonies françaises; des académies des sciences et des arts, des manufactures de tout genre s'élevèrent sur tous les points du royaume; on commença le canal du Languedoc destiné à la réunion des deux mers; la discipline fut rétablie dans les troupes; l'ordre dans la police et dans l'administration de la justice; des étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du roi; enfin Louis XIV, à l'âge de 22 ans, se montra le digne émule de Henri IV.

*Il envahit  
les Pays-Bas.*

Le roi, à la mort de Philippe IV père de la reine son épouse, croyant avoir des droits d'hérédité sur les États de Philippe, et sur-tout sur les Pays-Bas, marcha vers la Flandres pour les faire valoir. Il était à la tête de l'armée, que Turenne commandait sous ses ordres: il s'empara de presque toutes les places fortes de ce pays, et l'année suivante (1668) il soumit la Franche-Comté. Tant de bonheur réveilla l'Europe as-oupie. La Hollande, l'Angleterre et la Suède proposèrent et conclurent en peu de jours un traité, dont le but était de maintenir la balance de l'Europe, et de réprimer l'ambition du jeune monarque, mais il fut sans effet. La paix avec l'Espagne fut signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai de la même année. Par ce traité le roi céda la Franche-Comté, et conserva les

*Paix d'Aix-  
la-Chapelle*

villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant la paix, Louis continua à organiser, à fortifier et à embellir son royaume. Les ports de mer furent agrandis, et couverts de vaisseaux et de marins; bientôt on y compta jusqu'à 60 grands vaisseaux de guerre: le palais des invalides, destiné à offrir un asyle aux soldats blessés et victorieux, s'élevait en 1671 avec une magnificence vraiment royale; l'observatoire avait déjà été commencé dès l'an 1665; on projetait de tracer une méridienne d'un bout à l'autre du royaume; l'*Académie de S.-Luc* avait été établie à Rome pour l'instruction des jeunes peintres Français; on imprimait les éditions des classiques grecs et latins *ad usum Delphini*; on bâtissait des citadelles dans toute la France, et l'on formait un corps de troupes composé de 400,000 hommes. De si grands apprêts effrayèrent quelques puissances. La Hollande conclut avec l'Angleterre et la Suède un traité connu sous le nom de *triple alliance*. Le roi attaqua la Hollande du côté du Rhin à la tête de 60,000 hommes; il s'empara sans résistance des villes les plus fortes; et porta ses conquêtes jusqu'aux portes d'Amsterdam, où les États, assemblés à la Haie, s'étaient sauvés avec leurs richesses et leurs papiers. Dans cette extrémité les Hollandais font rompre les digues qui retenaient les eaux de la mer; et Amsterdam, comme une vaste forteresse au milieu des flots, fut aussitôt environnée de vaisseaux de guerre. L'Europe épouvantée conjure contre Louis. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis ensemble, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Les victoires de Condé, de Turenne, de Luxembourg, firent souvent pencher la balance du côté de la France. Durant la campagne de 1674 Louis s'empara de la Franche-Comté; pendant celle de 1677 il battit les Hollandais, les Allemands et les Espagnols, et conquit en Flandres plusieurs places fortes, qui avec la Franche-Comté restèrent depuis à la France par le traité de Nimègue, signé le 10 août 1678. Louis XIV ayant fait la loi à toute l'Europe, n'ayant assiégé aucune place sans s'en rendre maître, à-la-fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que la ville de Paris lui décerna en 1680. Craint partout, il ne pensa qu'à se faire respecter davantage. Le pape Innocent XI s'étant opposé au dessein qu'il avait d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de ses domaines, il fit publier en 1682 une déclaration du clergé de France, contenue dans les quatre fameuses pro-

*Louis XIV  
embellit  
et fortifie  
son royaume.*

*Il envahit  
la Hollande.*

*Paix  
de Nimègue*

*Propositions  
du clergé  
gallouan.*

positions qui sont le résultat de tout ce qu'on connaît de mieux sur la puissance ecclésiastique.

*Marine.*

Ce monarque, vainqueur partout, voulut avoir une marine proportionnée à ses forces de terre. Des sommes immenses furent consacrées à construire à Toulon un arsenal, des magasins magnifiques, et un port assez vaste pour contenir cent vaisseaux de ligue; en même tems on ouvrait à Brest, sur l'Océan, un port de la même grandeur; Dunkerque et le Havre-de-Grâce se remplissaient de navires. On institua dans les villes de guerre des compagnies de cadets, composées de jeunes-gens qui apprenaient sous des maîtres payés par le trésor public tous les arts nécessaires à leur profession, et l'on établit sur les ports des corps de gardes maritimes; soixante mille marins étaient contenus dans le devoir par une sévère discipline; enfin l'on comptait plus de cent gros vaisseaux de guerre, la plupart desquels portaient jusqu'à cent canons. Il n'y avait plus d'oisifs dans les ports de France. Des escadres commandées par Duquesne purgeaient les mers des corsaires de Barbarie. Alger et Gênes furent bombardées en 1684. La première fut contrainte de rendre tous les esclaves chrétiens, et de payer une somme considérable: la seconde, qui avait vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols, fut forcée d'envoyer à Versailles son Doge, accompagné de quatre sénateurs, pour faire tout ce que le roi aurait exigé d'elle.

*Révocation  
de l'édit  
de Nantes.*

Tout semblait assurer une paix durable; et Louis le croyait si bien, qu'il osa signaler son pouvoir par un coup d'autorité, qui s'il donna beaucoup de sujets à l'église, en enleva encore plus à l'État. Ce fut la révocation de l'édit de Nantes, abrogé en 1683 dans le but d'étouffer le germe des guerres civiles qui avaient tant de fois désolé la France. Les temples des Calvinistes furent abattus, et la religion catholique établie dans tout le royaume. Mais cette révocation eut des suites funestes à cause des actes de violence commis contre les sectaires. On employa les troupes pour faire des conversions, que la parole divine, le bon exemple des Catholiques, et la douceur compatissante des ministres d'un Dieu de paix auraient bien plus sûrement obtenues. Dans l'espace de trois ans 30,000 familles sortirent du royaume, et portèrent à l'étranger les manufactures et les trésors de la France:

*Ligue  
d'Augsbourg.*

Pendant que Louis XIV s'occupait ainsi à établir la religion catholique dans son royaume, une ligue secrète se formait en Eu-

rope entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg, qui fut depuis roi de Prusse, et plusieurs autres princes, excités par le prince d'Orange, le plus implacable ennemi de Louis XIV : L'empereur, le roi d'Espagne, en un mot tous les confédérés de la dernière guerre se réunirent à eux. Cette ligue, connue sous le nom de *Ligue d'Augsbourg*, éclata en 1687; et depuis cette année jusqu'en 1697, on ne vit plus que des batailles sanglantes, ou des trêves armées. Les Luxembourg, les Catinat et d'autres généraux ajoutèrent par leurs glorieux exploits à la gloire militaire de la France; mais les avantages que l'État en retira, ne compensèrent pas les dépenses énormes de la guerre, ni la perte de la fameuse bataille navale De-la-Hogue, en 1692, qui marque une des premières époques de la décadence de la marine française. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit: les amiraux Tourville et d'Estrée, les troupes françaises firent des prodiges de valeur; 50 vaisseaux tinrent tête à 84; mais la supériorité du nombre l'emporta; les Français, obligés de se retirer, furent dispersés par le vent sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie, et pour surcroît de malheur l'amiral Anglais leur brûla 13 vaisseaux. La paix générale de Ryswick, signée le 10 octobre 1697, mit fin à cette guerre si longue. Le Rhin fut pris pour limite de l'Allemagne et de la France; Louis XIV reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre; et les Espagnols recouvrèrent ce qui leur avait été pris depuis le traité de Nimègue, qui servit presque de base à celui de Ryswick.

*Paix  
de Ryswick.*

Après tant de sang répandu, l'Europe se promettait un long repos; mais un nouvel événement trompa ses espérances, en allumant le feu de la discorde et en faisant naître une autre guerre non moins longue que sanglante. Charles II roi d'Espagne, mort sans enfans en 1700, avait laissé sa couronne à Philippe de France duc d'Anjou, qui prit possession de cet important héritage sous le nom de Philippe V. Les potentats de l'Europe, effrayés de voir la monarchie Espagnole soumise à la France, se réunirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord en vue que de démembrer le plus qu'ils pourraient cette riche succession; et ce ne fut qu'après de grands avantages, qu'ils prétendirent enlever le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença en Italie. L'empereur y envoya le prince Eugène, qui sut obtenir et conserver la supériorité sur le maréchal de Villeroi, qu'il fit prisonnier à Crémone. Le duc de Vendôme, qui remplaça

*Guerre  
de la succession  
d'Espagne.*

Villeroi, balança la fortune du prince Eugène; mais le duc d'Orléans qui succéda au duc de Vendôme, perdit la bataille de Turin contre le prince Eugène et le duc de Savoie. En Allemagne, le duc de Malboroug remporta la victoire de Hochsted le 20 septembre 1704; en Flandres, celle de Ramillies le 25 mars 1706; enfin celle de Malplaquet le 11 septembre 1709 sur les maréchaux Boufflers et Villars. Ces échecs furent compensés en Espagne par les victoires du maréchal de Berwich à Almanza, en 1707, sur le général anglais Gellovay, et par celles du duc de Vendôme, en 1710, sur le général autrichien Stahremberg à Villa-viciosa. Les alliés s'étaient emparés de Lille après un siège de quatre mois, et ils menaçaient déjà l'intérieur du royaume: des détachemens considérables envoyés par le prince Eugène, avaient ravagé une partie de la Champagne, et s'étaient avancés jusqu'aux portes de Rheims. L'épouvante était dans Versailles, comme dans tout le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée l'année précédente; le duc et la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, presque subitement enlevés, et déposés dans la même tombe; le dernier de leurs enfans qui se mourait; tous ces malheurs domestiques joints aux désastres de la guerre, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme une époque marquée par les calamités, de même que son commencement l'avait été par la fortune et par la gloire. Sur ces entrefaites le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain le 24 juillet 1712, et sauve la France. Cette victoire est bientôt suivie de la délivrance de Landrecy que le prince Eugène tenait assiégée, de la prise de Douay et de celle de Bouchain. De tels avantages remportés en une seule campagne hâtèrent la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France et par l'Espagne, le 11 avril 1713, avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande; et avec l'empereur le 11 mars 1714 à Rastadt. Par ces différens traités Louis XIV reconnut l'électeur de Brandebourg pour roi de Prusse; il rendit à la Hollande ce qu'elle possédait auparavant dans les Pays-Bas catholiques, et il promit de démolir les fortifications de Dunkerque; les frontières de l'Allemagne restèrent dans le même état où elles étaient depuis la paix de Ryswick. Cette paix avait été précédée par la renonciation solennelle de Philippe V roi d'Espagne, pour lui et pour sa postérité, à tous les droits qu'il pourrait jamais avoir sur la couronne de France, et par une renonciation semblable du duc de Berri et du duc d'Orléans à la

*Paix  
d'Utrecht  
et de Rastadt.*

couronne d'Espagne. Louis XIV ne survécut pas long-tems à cet heureux évènement; il mourut à Versailles le 1.<sup>er</sup> septembre 1715 à l'âge de 77 ans, la 72.<sup>me</sup> année de son règne: son corps fut déposé à S.-Denis.

*Mort  
de Louis XIV.*

Ce grand roi est du petit nombre de ceux dont les belles qualités font oublier les défauts et les erreurs. Quoiqu'on lui ait reproché, dit Noailles, son zèle minutieux contre le Jansénisme, trop de hauteur envers les étrangers dans ses heureux succès; de la faiblesse pour beaucoup de femmes, une trop grande sévérité dans ce qui le touchait personnellement, quelques guerres légèrement entreprises, l'incendie du Palatinat, néanmoins ses grandes qualités, placées dans la balance, l'ont emporté sur ses défauts. La postérité admirera toujours dans son gouvernement une conduite ferme, noble et égale, quoiqu'un peu trop absolue; et dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna ses ministres, au lieu de se laisser gouverner par eux. Une de ses maximes était qu'après un mûr examen, il fallait prendre soi-même un parti, et le suivre avec fermeté. Il eut à la vérité beaucoup de maîtresses; mais si elles firent donner quelques places, quelques emplois, rarement influèrent-elles dans les affaires d'État: ses amours cessèrent, dès que Madame de Maintenon eut l'empire de son cœur, et lui eut inspiré plus de goût pour la vertu et plus de penchant à la piété. S'il aima les louanges, il souffrit aussi la contradiction. Dans sa vie privée il fut, à dire vrai, trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant à sa mère aucune part au gouvernement, il remplit cependant envers elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à sa femme, il eut pour elle tous les égards que les convenances exigeaient; bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux au cabinet, exact dans les affaires, il pensait juste, parlait bien et avec dignité. Il avait voulu plusieurs fois goûter les douceurs de l'amitié; malheureusement elles ne sont point faites pour les rois: *J'ai cherché des amis*, disait-il, *et je n'ai trouvé que des intrigans*. Mais ce qui a principalement contribué à immortaliser Louis XIV, c'est la protection qu'il accorda aux lettres, aux sciences et aux beaux-arts. Les ministres qui eurent le plus de part à la splendeur de son règne, furent Colbert, Louvois, Torcy et Beauvilliers: ces ministres étaient d'un mérite si distingué, que d'un homme ordinaire ils auraient pu faire un grand roi.

*Son caractère.*

*Costume  
de Louis XIV,  
de  
Marie Thérèse  
d'Autriche,  
de Philippe  
d'Orléans etc.*

Avant de nous occuper des changemens opérés par Louis XIV dans les arts, les sciences, les mœurs et les coutumes de la nation française, nous offrirons au lecteur, sur les deux planches ci-jointes, les différentes formes de vêtemens alors usitées, en choisissant pour cet objet, autant qu'il nous sera possible, les personnages les plus marquans de cette époque. Remontant d'abord jusqu'au tems de la régence d'Anne d'Autriche, nous avons représenté (pl. 47, n.<sup>os</sup> 1, 2 et 3) un procureur au Parlement de Paris, un grand seigneur et une dame de la cour de cette célèbre souveraine: les deux n.<sup>os</sup> 4 de la même planche représentent Louis XIV vers la fin de sa minorité, et le même monarque déjà roi de France et de Navarre; on voit au n.<sup>o</sup> 5 Marie Thérèse d'Autriche reine de France; au n.<sup>o</sup> 6, Philippe d'Orléans en habit de cérémonie; aux n.<sup>os</sup> 11 et 12 le maréchal de Villars et Henri De-la-Tour d'Auvergne vicomte de Turenne, maréchal de France; au n.<sup>o</sup> 7, une dame de la cour; au n.<sup>o</sup> 8, une personne en habit bourgeois; au n.<sup>o</sup> 9, un militaire; et au n.<sup>o</sup> 10 un officier supérieur de la maison militaire du roi. Le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 48 représente Louis le Dauphin fils de Louis XIV; le n.<sup>o</sup> 2, la Dauphine Marie Anne de Bavière; et le n.<sup>o</sup> 3, Françoise Marie de Bourbon, leur sœur cadette. Les n.<sup>os</sup> 4, 5, 6 et 7 offrent les portraits de mademoiselle de-la-Vallière, de mademoiselle de Blois, de madame de Maintenon et de Ninon De-Lenclos: les n.<sup>os</sup> 9 et 10 représentent P. Corneille et La-Fontaine: on voit au n.<sup>o</sup> 8 un chevalier de Malthe habillé selon la mode du tems; au n.<sup>o</sup> 11, un abbé en habit de ville; et aux n.<sup>os</sup> 12 et 13, un paysan et une paysanne en habit de fête.

*Coutumes  
sous le règne  
de Louis XIV.*

*État  
de la France  
au  
commencement  
du règne  
de Louis XIV.*

*Premier pas  
à l'agrandis-  
sement  
de la France.*

Le règne de Louis-le *Grand* opéra une révolution totale dans les arts, le goût, les mœurs et la politesse de la nation française. Pendant neuf siècles, la France, continuellement déchirée par les factions et les guerres civiles, avait eu des lois, un langage et des mœurs toujours variables et incertaines. La noblesse vivait dans l'oisiveté, excepté lorsqu'elle s'engageait dans quelque guerre contre son souverain; les ecclésiastiques croupissaient dans la plus profonde ignorance et dans la superstition; et le peuple, réduit à la misère, gémissait sous le fardeau de l'oppression.

La politique de Richelieu et de Mazarin fit faire à la France le premier pas vers son agrandissement, en abaissant l'orgueil obstiné des nobles, et en établissant leur dépendance de la couronne. L'au-



10

G. Galdina f.

11

9

8

7

6

5

4

4

12

3

2

1





12 13 11 8 7 10 4 6 5 3 2 1 9  
G. Wallhaus f



torité royale avait été presque anéantie, les nobles s'arrogeaient une autorité souveraine, ils se conduisaient en tyrans dans leurs juridictions, ils ne payaient au souverain qu'un simple tribut d'hommage, et souvent même ils le lui refusaient. La France était partagée en une multitude de fiefs, les lois étaient féodales, tout le royaume était gouverné comme un grand fief plutôt que comme une monarchie. L'épée seule ne suffisait pas pour effectuer le changement nécessaire; il fallait changer les mœurs, les coutumes, les préjugés du peuple. Or voila ce que Louis XIV et ses habiles ministres eurent le courage d'entreprendre, et ce qu'ils achevèrent heureusement en illuminant les esprits, en introduisant les sciences et les arts, et en repoussant les épaisses ténèbres de l'ignorance qui enveloppaient encore la plus grande partie de l'Europe.

« Ces arts, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV. Introduction*), transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérent trop vite. François I.<sup>er</sup> encouragea des savans, mais qui ne furent que savans; il eut des architectes, mais il n'eut ni des Michel-Ange, ni des Palladio: il voulut en vain établir des écoles de peinture, les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était le seul livre de prose à la mode du tems de Henri II. En un mot, les Italiens seuls avaient tout etc. »

L'académie du *Cimento* de Florence, fondée par Léopold de Médicis, et la *Société royale de Londres*, donnèrent au roi de France l'idée d'une institution philosophique, qui forma bientôt un corps de société très-avantageux pour les sciences. On n'épargna ni soins ni argent pour engager des savans distingués à honorer de leur présence cette nouvelle académie. Cassini y vint de l'Italie, et Huygens de la Hollande. Les ténèbres se dissipèrent; le jargon fut banni des écoles; la pierre philosophale ne fut plus l'objet des recherches des naturalistes, et la prédiction des évènements futur cessad'être l'étude des astronomes. Chaque branche du savoir fut examinée avec attention, et principalement celles qui avaient rapport au bien du peuple, à l'intérêt de la société, et à l'encouragement du commerce. On rouvrit les écoles de droit, et des professeurs de cette faculté furent établis dans toutes les universités du royau-

*Savans appelés  
en France.*

*Les préjugés  
et  
la superstition  
détruits.*

me. En un mot, l'esprit de bon sens qui prévalut alors, détruisit insensiblement les sots préjugés et les idées superstitieuses, qui avaient asservi la raison et entravé le discernement. C'est à ces premières lueurs du bon sens que Voltaire attribue la déclaration célèbre par laquelle Louis XIV défendit aux tribunaux de justice de recevoir aucune information de féerie et d'autres sortilèges de cette nature. Sous le règne de son prédécesseur un édit semblable aurait eu des suites dangereuses, mais il fut alors regardé comme une preuve de l'esprit et de l'humanité du monarque.

*Perfection  
de la poésie,  
de l'éloquence,  
des beaux arts.*

En France la poésie, l'art oratoire, et l'éloquence du barreau, de la chaire et de l'histoire, furent sous les auspices de Louis XIV portés au plus haut degré de perfection. Corneille et Racine donnèrent de l'élégance à la poésie. Le premier présenta dans ses immortelles tragédies des leçons d'héroïsme et de grandeur d'âme; le second, se frayant une route nouvelle, fit paraître sur le théâtre une passion que les anciens poètes dramatiques n'avaient point connue, et il la peignit avec les couleurs les plus vives. Molière fut le législateur de la politesse et de la culture des Français; sa muse comique bannit de chez eux l'effectation, autant que pouvait le lui permettre la vivacité pétillante d'un peuple présumptueux. Despréaux rivalisa avec Horace dans ses *Épîtres* et dans son *Art poétique*. La-Fontaine surpassa Ésope et Phèdre en profitant de leurs idées. Bossuet immortalisa les héros dans ses *Oraisons funèbres*, et instruisit les rois avec son *Histoire universelle*. Fénelon, le second des hommes dans l'éloquence, et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable, inspira avec son *Télémaque* la justice et l'humanité. Quinault, créateur d'un nouveau genre, s'assura l'immortalité par ses *poèmes lyriques*; et Lully donnait de la douceur et de la grâce à la musique naissante. Des-Cartes, Huyghens, l'Hôpital et Cassini s'acquéraient un nom célèbre dans l'empire des sciences. Les beaux-arts étaient encore presque dans l'enfance lorsque Louis XIV monta sur le trône, et ce fut la main protectrice de Colbert qui leur donna une nouvelle vie. Lui, qui était le Mécène de tous les arts, jeta les fondemens d'une académie de peinture, qui ne tarda pas à produire des chefs-d'œuvre. Le Poussin animait la toile sous les teintes vigoureuses de son pinceau, Le-Sueur peignait le cloître des Chartreux, et Le-Brun les batailles d'Alexandre: Puget et Girardon sculptaient leurs statues. Le tombeau du cardinal de Richelieu dans la chapelle de la Sor-

bonne, les bains d'Apollon à Versailles, la statue équestre de Louis XIV à Bordeaux, sont autant de preuves des progrès de la nation française dans cet art. L'architecture, quoique avec moins de succès, fut également encouragée. Pérault et Mansard donnaient de nouveaux modèles aux architectes, Riquet creusait le canal du Languedoc, et Le-Nôtre dessinait les jardins de Versailles. Louis XIV encouragea et récompensa la plupart de ces grands hommes. Le même monarque qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Vauban, les Vendôme, les Villars dans ses armées; les Du-Quesne, les Tourville, les Du-Guay Trouin sur ses flottes; les Colbert, les Louvois, les Torcy, les Beauvilliers dans son cabinet, choisit les Boileau et les Racine pour écrire son histoire; les Bossuet, les Fénelon, les Montausier pour instruire ses enfans; et les Fléchier, les Bourdaloue et les Massillon pour s'instruire lui-même. Son premier Parlement avait pour chefs Molé et Lamoignon; Tulon et Daguesseau en étaient les organes. La révolution générale qui s'opéra sous son règne dans les arts, dans le caractère et dans les mœurs des Français, eut la plus grande influence sur tout le reste de l'Europe.

Mais Colbert ne s'arrêta pas seulement à la culture de l'esprit. Pour faire respecter un royaume, il fallait y introduire les richesses; et pour prolonger le bonheur du peuple, le repos, la tranquillité, l'aisance, l'ordre et l'industrie étaient indispensables. Colbert commença donc par soulager le peuple du pesant fardeau des impositions, et accrut en même tems les rentes en introduisant l'exactitude et l'économie. Tous les grands chemins furent aplanis, et l'on ouvrit le canal du Languedoc dans la seule vue de faciliter et de soutenir l'industrie. L'an 1667 fut à la fois l'époque des premières lois et des premières conquêtes de Louis XIV. Lui seul posséda l'art heureux d'associer les victoires hors de son royaume à la politesse et à l'activité dans l'intérieur de ses domaines. Le règlement civil parut le premier, ensuite les statuts des manufactures, les édits criminels, et les codes relatifs au commerce et à la marine. La sévérité avec laquelle il condamna les duels, fut on ne peut pas plus avantageuse à la nation, parce qu'elle étouffa ce reste de barbarie et d'ignorance qui permettait que le droit ou la justice, l'innocence ou l'estime, se décidassent par la voie des armes.

Les deux compagnies françaises des Indes Orientales et Occidentales reçurent l'une et l'autre de puissans encouragemens, mais

*Europe. Vol. V.*

*mm*

*Ordonnances  
civiles.*

*Duels  
supprimés.*

*Commerce.  
Compagnies  
des Indes.*

leurs succès ne furent pas également heureux : malgré les secours du gouvernement, de fréquentes banqueroutes interrompirent les progrès de la première, tandis que la seconde réussit au de-là des espérances les plus hardies. Le roi fournit lui-même la dixième partie du capital de la compagnie des Indes Orientales ; il donna 30 francs par tonneau ( ou poids de 2000 livres ) d'exportation, quarante d'introduction, et cinq livres par tonneau sur chaque vaisseau fabriqué dans les ports du royaume. Tout cela fut dû à l'amour de Colbert pour le bien public ; et cependant ce ministre travailla pour des ingrats. Il s'éleva un bruit général contre l'administration de son gouvernement, et ces nouveaux établissemens furent condamnés ou blâmés par des politiques ignorans, qui, ne sachant pas en concevoir le but, les appelaient imaginaires. Mais l'esprit philosophique dont Colbert avait répandu le germe dans la France, corrigea à la fin les préjugés vulgaires ; et le peuple fut enfin forcé d'avouer que Colbert possédait avec l'économie, l'exactitude et la précision du jugement de Sully, de vastes talens et une capacité singulière pour imaginer des projets avantageux et d'utiles établissemens.

*Mariages  
encouragés.*

*Manufactures.*

Afin d'encourager l'industrie et d'augmenter la population du royaume, Colbert engagea le roi à favoriser les mariages dans les provinces, en dispensant des taxes pour cinq ans tous ceux qui se marieraient à un certain âge. Ce fut encore un excellent règlement du même ministre, que l'exemption des impôts accordée pour la vie à tout père qui avait dix enfans, parce que le travail de sa famille contribuait bien plus au bien de l'État, que les taxes ou les impositions qu'il aurait payées. Chaque année de l'administration de Colbert fut marquée par quelque loi ou quelque règlement utile. Aussi des manufactures s'élevèrent de toutes parts. On travailla les soies dans différentes parties du royaume ; Abbeville se distingua surtout par des étoffes superbes, et le roi anticipait au manufacturier, entr'autres gratifications, deux mille livres par chaque métier qu'il employait. Les tapis de la Savonnerie rivalisèrent avec ceux de Turquie et de Perse ; dans le vaste enclos des Gobelins on fit des tapisseries qui égalaient celles de Flandres, et qui même les surpassaient quant au dessin, parce que les meilleurs peintres présidaient à leur fabrication. En un mot l'art de faire des dentelles et des galons, des bas, des cristaux fins, des vaiselles de tout genre, fut cultivé avec soin, et porté rapidement à la perfection.

On ne négligea pas non plus l'art militaire; au contraire chaque jour on y introduisit quelque arme, ou quelque nouvelle invention. Louis fut le premier à garnir les mousquets de baïonnettes, et il rendit par là l'infanterie impénétrable. Il n'y avait avant lui que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme; la pique était l'arme la plus terrible: le premier régiment qui eut des baïonnettes et qui apprit à les manier, fut celui des fusiliers établis en 1671. C'est au même monarque que nous sommes entièrement redevables de la précision et de la promptitude que nous admirons maintenant dans les manœuvres de l'artillerie. A cet effet il institua des académies à Douai, à Metz, à Strasbourg; et les régimens d'artillerie, dit Voltaire, furent à la fin peuplés de braves officiers, presque tous capables de conduire un siège. Il forma de même un régiment de bombardiers, et un autre de housards. Il entretint dans la plupart des villes frontières des compagnies de cadets, auxquels il faisait enseigner la géométrie, le dessin et l'exercice militaire. Pour encourager la bravoure de ses soldats, il institua l'ordre de S.-Louis, dont nous parlons dans la note ci-jointe (1); et il fonda

*Art militaire.**Mousquets armés de baïonnettes.**Artillerie etc.**Ordre royal et militaire de S.-Louis.*

(1) Louis XIV fonda l'Ordre militaire et royal de S.-Louis dans le mois d'avril 1693, pour récompenser les services de ses officiers, et pour leur donner une distinction particulière. Cet ordre fut confirmé par Louis XV en 1719. Pour y être admis, il faut avoir au moins 28 ans de service en qualité d'officier, et s'être distingué par quelque action éclatante; jurer de vivre et de mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine; promettre d'être fidèle au roi, d'en défendre l'honneur, l'autorité et les droits, de ne jamais abandonner son service, ni passer sans sa permission à celui d'un prince étranger, de révéler tout ce qu'on pourrait savoir qui fût contraire à la personne du roi et à l'État; enfin s'obliger à observer exactement les statuts et les lois de l'ordre, et à être bon, sage et loyal chevalier. Le roi est le Grand-Maître de l'ordre, qui se compose de Grand'-Croix, de commandeurs et de chevaliers. Par suite d'un édit de S. M. en date du 30 mai 1816, le garde-des-sceaux de France fait les fonctions de garde-des-sceaux de l'ordre: l'administration en est confiée au *Ministre-Secrétaire-d'État* dans le département de la guerre. Dans les cérémonies publiques, les chevaliers de S. Louis prennent place, en concurrence avec les membres de la Légion d'Honneur, selon leurs grades, par rang d'ancienneté; c'est-à-dire: Les Grand'-Croix avec les Grand'-Croix de la Légion; les commandeurs avec les Grands-Officiers de la Légion; les chevaliers après les commandeurs de la Légion, mais avec les officiers et avant les chevaliers de la Légion. Les Grand'-Croix portent la décoration de l'ordre (pl. 45, n.° 4) pendue à un large ruban passé en écharpe de

l'hôpital des invalides, pour offrir un asile aux infirmes, aux blessés, et aux vétérans accablés de vieillesse. C'est à de tels réglemens que Louis est redevable de la bravoure, de l'union et de l'esprit de ses troupes, parce que les officiers de même que les soldats étaient poussés à faire leur devoir par des motifs de gloire et d'intérêt. Louvois a tout l'honneur des premiers changemens opérés dans la milice; il est vrai qu'il préféra quelquefois la parenté et l'intérêt au mérite, mais en général le bien de la patrie et l'honneur du roi prévalurent.

*Marine.*

Louis, comme nous l'avons déjà dit, ne fut pas moins empressé de mettre sa marine sur un pied imposant. L'accroissement du commerce et de la navigation formait une pépinière de marins, tandis que d'un autre côté ses flottes assuraient et encourageaient les relations. Les guerres civiles et la politique de Mazarin avaient

droite à gauche, avec le médaillon n.º 5 du côté gauche. Les commandeurs portent la croix de la même manière, mais sans le médaillon; les chevaliers l'attachent à la boutonnière de l'habit; ils ont le droit de porter la rosette au ruban rouge.

Il paraît que Louis XIV, et même ensuite Louis XV et Louis XVI accordèrent quelques privilèges à l'*Ordre de S.-Hubert* de Lorraine et de Bar. On a publié en 1816 une histoire de cet ordre peu connu. Le mois de mai 1416 plusieurs seigneurs du duché de Bar s'étaient réunis pour faire cesser les hostilités qui régnaient entre eux, et employer leur troupes à la défense de leur souverain. Cette association reçut alors le nom d'*Ordre de la fidélité*, et devait durer cinq ans; mais un chapitre tenu en 1423 arrêta que cet ordre continuerait sous l'invocation de S. Hubert, et que pour y être admis il faudrait prouver qu'on était noble. Le chef-lieu de cet ordre, pendant la dernière révolution, fut établi à Francfort sur le Maine; en 1815 il fut organisé de nouveau conformément à ses statuts; et enfin en 1816 S. M. Louis XVIII daigna le reconnaître.

Cet ordre se compose d'un Grand-Maitre, de six Grand'-Croix, de trente commandeurs, et d'un nombre indéterminé de chevaliers, qui à leur réception paient un droit assez considérable. Ils font serment de vivre dans le sein de l'église catholique, et de prendre les armes sous les ordres du Grand-Maitre, chaque fois que le roi l'exigera.

Les chevaliers de l'*Ordre de S.-Hubert* portent la croix (pl. 45, n.º 11) suspendue à la boutonnière de l'habit; celle des commandeurs est attachée à un ruban passé autour du cou. Les Grand'-Croix la portent pendue à un large ruban passé en écharpe de droite à gauche, et ont en outre, comme les commandeurs, le médaillon n.º 12 sur le côté gauche. Le n.º 13 représente le collier de l'ordre.

laissé périr la marine française. Lorsque Colbert eut l'administration, on ne trouva dans tous les ports de France qu'un petit nombre de vaisseaux délabrés et moitié pourris. Même avant de connaître les talens de ce ministre, le roi avait déjà senti combien il lui était nécessaire de se former une marine; et dès la troisième année de son gouvernement, une escadre faisait déjà des conquêtes sur les côtes de l'Afrique. En 1667, la France comptait soixante vaisseaux de guerre dans ses ports; et de tels efforts mirent Louis en état de disputer aux arbitres de l'Océan la supériorité à laquelle ils prétendaient. Les Espagnols furent forcés d'amener leur pavillon à la vue des vaisseaux du roi de France, et les amiraux Français eurent ordre de ne point rendre cet hommage aux Anglais, quoique ces derniers le demandassent. On enregistra les marins qui avaient pris service sur les vaisseaux marchands et sur la flotte royale, et l'on trouva qu'ils excédaient le nombre de soixante mille hommes. Ce nombre augmenta chaque année; et en 1681 la France avait une flotte de deux cents vaisseaux de guerre, sans compter beaucoup d'autres navires plus petits, et trente galères dans le port de Toulon, toutes prêtes à appareiller. Enfin le service de la flotte était fait par cent-soixante-six mille hommes distribués en différentes classes, et mille jeunes gens, nobles de naissance, servaient à bord, pour y être instruits dans l'art de la navigation. Avant le règne de Louis XIV l'honneur militaire se bornait à servir avec distinction dans les troupes de terre, et jamais la noblesse n'avait pensé à acquérir des lauriers sur mer. On vit bientôt les avantages d'un tel esprit d'émulation, car la France, qui était la plus faible des puissances maritimes de l'Europe, devint bientôt formidable à l'Angleterre et à la Hollande. Cette puissance aurait pu durer plus long-tems, si un ordre erroné envoyé par la cour n'eût obligé le brave Tourville à risquer la fortune de la France à la-Hogue. Depuis la perte de cette bataille, la marine française, ainsi que nous l'avons observé, ne fit plus que languir, et l'on ne vit plus depuis que de faibles rayons de sa première vigueur, qui n'avaient pas plutôt paru qu'ils s'éteignaient.

Colbert fut le premier ministre qui étudia et qui entendit la constitution des finances, mais l'état des affaires ne lui permit pas de mettre en pratique tout ce qu'il savait. Pour suffire aux dépenses continuelles qu'exigeaient les guerres, les agrandissemens, les plaisirs et le luxe de la cour, il fut forcé d'avoir recours à des

*Finances*

expédiens bien opposés à son système. Il n'était pas possible de réaliser les plans que son jugement approuvait, tandis que le monarque était ambitieux, et la cour adonnée au faste, efféminée, dissolue et toujours dans le besoin. Il se vit donc contraint de rétablir ce qu'il avait déterminé d'abolir pour toujours, c'est à dire des taxes extraordinaires, des annuités et d'autres expédiens temporels non moins pernicieux. Le patrimoine de la couronne se dépensait en frivolités, le commerce tombait dans l'oubli, l'industrie s'éteignait, et il ne restait d'autre moyen pour augmenter les revenus, que de faire en sorte que les impositions fussent faciles à percevoir et proportionnées aux besoins. On peut juger de l'esprit de police et de gouvernement de ce ministre, par les soins qu'il se donna pour augmenter le nombre des habitans, et encourager l'agriculture et l'industrie du peuple; car par l'édit que l'on publia pour l'établissement de la Chambre de justice, et depuis la dissolution de la Chambre, par le décret du Conseil, il fut déclaré que toute anticipation d'argent sur les nouvelles impositions serait regardée comme un délit capital. Colbert voyait clairement qu'en affermant les rentes, le peuple devait être opprimé et cruellement pressuré; mais les besoins du gouvernement bouleversèrent les plans qu'il avait si bien combinés. Après sa mort, la longue guerre de la succession d'Espagne obligea des ministres moins fidèles et moins habiles que Colbert, à se servir de toutes sortes de moyens pour subvenir aux besoins de l'État. On altéra la valeur des monnoies, de manière qu'un marc d'argent fut évalué quarante livres idéales; et le roi n'en retira quelqu'avantage pendant un certain tems, que pour en ressentir ensuite le poids doublement. Sous Chamillart, le roi ne recevait guères plus qu'un demi-marc pour un marc entier d'argent: car au commencement de son administration, le débiteur qui devait 27 livres, ne payait qu'un marc à la couronne; et à la mort de ce ministre, le débiteur qui en devait 40 ne payait également pas plus qu'un marc. Moret, son successeur, neveu de l'illustre Colbert, vit l'impossibilité de remédier à un tel désordre, que les circonstances concouraient à rendre irréparable. Vainement on tenta de faire revivre le plan formé par Chamillart, d'émettre les paiemens en billets de crédit; ce projet avait déjà été condamné, et les billets avaient été évalués au 50 pour cent. Pendant ce tems le mal augmentait toujours, sans qu'on fit aucun effort pour en arrêter les progrès; et Louis, malgré les traités avantageux d'Utrecht et de Rastadt,

laissa à sa mort une dette de deux mille six cents millions de livres à 28 livres par marc.

Avant de finir cette revue générale du célèbre règne de Louis XIV, faisons quelques observations sur la conduite que tint ce roi envers les ecclésiastiques. Dans tous les pays de l'Europe, où la religion Catholique prévalut, il fut toujours difficile de modérer et de restreindre l'ambition du clergé, et en même tems de ne point diminuer ce respect sans lequel la célébration des mystères sacrés ne produirait aucun effet sur la morale et sur les mœurs, et sans lequel l'église ne serait plus qu'une simple excroissance inutile et morte dans l'État. Aucun prince ne connut mieux que Louis l'art d'assujétir le clergé à l'autorité civile sans rien ôter à sa dignité, et de forcer les ecclésiastiques à contribuer aux besoins du gouvernement, sans nullement attenter à leurs privilèges. La fermeté, la modération, la délicatesse, une autorité absolue, étaient des qualités indispensables pour arriver à ce but, et Louis sut s'en servir à son gré. Il s'appuyait toujours du droit d'en appeler au Parlement, où les décrets des cours ecclésiastiques lui obtinrent une autorité incontestable, chaque fois que ces décrets regardaient les prérogatives royales. C'est ainsi que souvent il soutint les privilèges nationaux contre l'ambition du clergé, et qu'il maintint les droits de l'église gallicane (i) contre les usurpations des pontifes. Il fut en cela regardé tantôt comme l'ennemi, tantôt comme le protecteur de l'Église; mais Louis s'embarassait peu du nom, quel qu'il fût, sous lequel on le faisait passer, pourvu qu'il pût être sûr que sa cause était populaire. Son droit de jouir des rentes des évêchés, et de disposer des bénéfices qui en dépendaient pendant que leurs sièges étaient vacans, lui fut une fois contesté par les deux plus puissans prélats de la France.

(i) Les quatre célèbres décisions de l'assemblée du clergé de France furent publiées en 1682. En voici la substance : I.<sup>o</sup> Dieu n'a donné ni à Pierre ni à ses successeurs aucun pouvoir direct ou indirect sur les affaires temporelles. II.<sup>o</sup> L'Église Gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel. III.<sup>o</sup> Les réglemens, les coutumes et les pratiques reçues dans le royaume et dans l'église gallicane doivent rester invariables. IV.<sup>o</sup> Les décisions du pape, en matière de foi, ne sont sûres qu'après avoir été acceptées par l'Église. Tous les tribunaux et toutes les facultés de théologie enregistrèrent ces quatre propositions dans toute leur étendue, et il fut défendu par un édit de rien enseigner qui pût leur être contraire.

Louis fit valoir ses prérogatives; les prélats lancèrent contre lui les foudres de l'Église, et ils engagèrent même le pape dans leur querelle; mais le roi, opposant à tous trois une fermeté inébranlable, s'empara des biens temporels de ses deux adversaires, et confirma son autorité. On ne peut cependant défendre la conduite de Louis envers les Huguenots; car, ainsi que nous l'avons déjà vu, le règlement politique ainsi que la religion s'opposaient hautement à une persécution aussi cruelle. Il faut dire, à la vérité, que Louis fut exaspéré par les disputes ecclésiastiques; les Calvinistes, les Jansénistes et les Quiétistes avaient troublé l'État; c'était par amour de la paix que Louis désirait l'uniformité de religion, mais il suivit malheureusement des conseils, dont une guerre éternelle et des torrens de sang furent les suites.

*Conclusion.*

D'après cette revue générale, on voit quels changemens s'opérèrent en France pendant le règne de Louis XIV. Ce monarque trouva la France déchirée par les factions, les lois étaient méconnues, l'industrie presque éteinte, les finances en désordre, le commerce oublié, les arts et les sciences dans l'obscurité, en un mot toute la nation ne présentait qu'un théâtre de confusion, d'intrigues, d'oppression et de pauvreté. Louis étouffa cet esprit de rébellion qui avait pris racine dans la nation, en faisant de l'État un corps régulier et uni; il réforma et augmenta les lois, il anima l'industrie, il encouragea le commerce et protégea les sciences, il introduisit des mœurs différentes, il donna naissance à la politesse et au bon goût; enfin c'est à lui que la France doit cette élégance de sentimens, ce luxe brillant, cette finesse d'esprit qui la fit depuis lors distinguer et imiter par toutes les autres nations.

*Cour, fêtes, galanteries au tems de Louis XIV.*

Nous ne terminerons pas cet article, sans donner à nos lecteurs une idée du luxe de la cour, des fêtes, des galanteries de ce tems, en suivant l'auteur du siècle de Louis XIV. La cour, dit ce célèbre écrivain, devint le centre des plaisirs et le modèle des autres cours. Il semblait que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille, et par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout

autre. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient, flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Le goût de la société n'avait pas encore reçu toute sa perfection à la cour. La reine mère, Anne d'Autriche, commençait à aimer la retraite; la reine régnante savait à peine le français, et la bonté faisait son seul mérite; la princesse d'Angleterre, belle-sœur du roi, apporta à la cour les agrémens d'une conversation douce et animée, soutenue par la lecture des bons ouvrages et par un goût sûr et délicat; elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces, dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'esprit de Charles II son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don et par le désir de plaire. La cour de Louis XIV respirait une galanterie que la décence rendait plus piquante. Il y eut entre Madame et le roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit et de cette intelligence secrète, qui se remarquent facilement dans de petites fêtes souvent répétées. Cette intelligence jeta des allarmes dans la famille royale: le roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devint dangereux. Ces amusemens firent place à la passion plus sérieuse et plus suivie que Louis XIV eut pour mademoiselle De-La-Vallière, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même: elle fut deux ans l'objet caché de tous les amusemens galans et de toutes les fêtes que le roi donnait. Un jeune valet-de-chambre du roi, nommé Belloc, composa plusieurs poésies qu'on mêlait avec des danses, et ces poésies exprimaient avec mystère le secret de leurs cœurs, qui cessa bientôt d'être un secret. Tous les divertissemens publics que le roi donnait, étaient autant d'hommages à sa maîtresse. On fit en 1662 un

Galanterie.

Fêtes,  
Carrousel.

*Devises,  
emblèmes.*

mode, et qui avaient subsisté après eux. Un antiquaire, nommé d'Ouvrier, imagina alors pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots: *nec pluribus impar*. Cette devise eut un succès prodigieux: les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures, en furent ornées, mais le roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même.

*Fête  
de Versailles.*

La fête de Versailles en 1664 surpassa celle du carrousel par sa singularité, par sa magnificence, et par les plaisirs de l'esprit, qui se mêlant à la splendeur de ces divertissemens, y ajoutaient un goût et des grâces, dont aucune fête n'avait encore été embellie. Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis. Le 5 mai, le roi y vint avec une cour composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantemens. La promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles. Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir, parurent le premier jour comme dans une revue; ils étaient précédés de hérauts-d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers, et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Périgny et par Benserade. Ce dernier surtout avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisait toujours des allusions délicates et piquantes au caractère des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger: tous les diamans de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait; les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée. Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguait que ceux de mademoiselle De-La-Vallière; la fête était pour elle seule; elle en jouissait confondue dans la foule. La cavalcade était suivie d'un char doré, de 18 pieds de haut, de 15 de large, et de 24 de long, représentant le char du soleil. Les quatre ages d'or, d'argent, d'airain et de fer, les signes célestes, les saisons, les heures, suivaient à pied ce char. Tout était

caractérisé. Quelques personnages qui suivaient, vinrent réciter aux reines des vers convenables au lieu, au tems, au roi et aux dames. Les courses finies, et la nuit venue, quatre mille flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient ces fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages qui représentaient les saisons, les faunes, les sylvains, les dryades, avec des pasteurs, des vendeurs, des moissonneurs. Pan et Diane s'avancèrent sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre, étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent, qui portaient des bougies; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte. Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les *romans*, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de la *Princesse d'Élide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornemens de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du tems. On y voyait aussi un fou de cour. Ces misérables étaient encore à la mode; c'était un reste de barbarie, qui a duré plus long-tems en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusemens, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les tems d'ignorance et de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou qui était alors auprès de Louis XIV, avait appartenu au prince de Condé: il s'appelait l'*Angeli*. Le comte de Grammont disait que de tous les fous qui avaient suivi monsieur le prince, il n'y avait qu'é l'*Angeli* qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable à ces fêtes, ce fut la première représentation des trois premiers actes du *Tartuffe* de Molière. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé.

Le légat *a latere* Ghigi, neveu du pape Alexandre VII, venant au milieu des réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public, et les honneurs qu'on fit au légat, rendaient la satisfaction plus éclatante. On traita ensuite le doge de Gènes avec moins d'honneur,

*Fous de cour.*

*Nouveau  
genre  
de spectacles.*

mais avec ce même empressement que le roi sut toujours concilier avec ses démarches altières.

*Querelle  
des pairs.*

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur, qui éclipsait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat attaché à sa personne rejaillît sur tout ce qui l'environnait; que tous les grands fussent honorés et qu'aucun ne fût puissant, à commencer par son frère et par le prince. C'est dans cette vue qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les présidens du Parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les pairs, et s'étaient mis en possession de ce droit; et Louis régla dans un conseil extraordinaire, que les pairs opineraient aux lits de justice, en présence du roi, avant les présidens, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence, et il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des lits de justice.

*Habits à brevet.*

Pour distinguer les principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent. La permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène; on les demandait presque comme le collier de l'ordre. Nous remarquerons ici que l'on portait alors des casaques par dessus un pourpoint orné de rubans, et sur cette casaque passait un baudrier auquel pendait l'épée: on avait une espèce de rabat à dentelles, et un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'en 1684, devint celle de presque toute l'Europe, qui se piquait déjà d'imiter la cour de Louis XIV.

*Magnificence  
et ordre  
de sa maison.*

Il établit dans sa maison un ordre qui dura très-long-tems, régla les rangs et les fonctions, et créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de grand-maitre de sa garde-robe. Il rétablit les tables instituées par François I.<sup>er</sup>, et les augmenta; il y en eut douze pour les officiers commensaux, servies avec autant de propreté et de profusion que celles de beaucoup de souverains; il voulait que les étrangers y fussent tous invités, et cette attention dura pendant tout son règne: il y en eut une autre plus recherchée et plus polie encore. Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marli en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète, où rien n'avait été oublié de ce qui appartient à un luxe commode; quiconque était du voyage, pouvait donner des repas dans son appartement, et l'on y était servi avec la même délicatesse que le maître. En un mot, dans tout ce qu'il faisait, on voyait de la splendeur et de la générosité. Il faisait pré-

sent de deux cent mille francs aux filles de ses ministres à leur mariage. Mais ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. Louis recommanda à ses ministres Lionne et Colbert, de choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature pour leur donner des marques de sa générosité. Lionne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes: les uns eurent des présens, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins et leur mérite. Le bibliothécaire du Vatican Allacci, le comte Graziani, secrétaire du duc de Modène, le célèbre Viviani, mathématicien du grand duc de Florence, Vossius, l'historiographe des Provinces-Unies, l'illustre mathématicien Huighens, un résident hollandais en Suède, enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf et de Helmstadt, furent étonnés de recevoir des lettres de Colbert, par lesquelles il leur mandait que si le roi n'était pas leur souverain, il les prioit d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes; et toutes étaient accompagnées ou de gratifications considérables ou de pensions. Les présens faits à Viviani furent si considérables, qu'il fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV, sur le frontispice de laquelle il mit en lettres d'or *Aedes à Deo datae*, allusion au surnom de *Dieu-donné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance. Parmi les Français, il sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, Despréaux etc. Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée par Louis XIV aux sciences et aux arts; mais Colbert n'eut d'autre mérite en cela, que de seconder la magnanimité, l'inclination, et le goût de son maître. On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire; et si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés que lui prodiguèrent non seulement les Français, mais même les Italiens.

D'après ce que nous venons de dire, il faut en conclure que le roi aimait dans tout la grandeur et la gloire. Un prince qui aurait fait d'aussi grandes choses que ce souverain, et qui cependant se serait conservé simple et modeste, eût été le premier des rois de France, et Louis XIV le second.

*Présens faits  
aux savans  
de l'Europe.*

## LOUIS XV.

*Depuis 1715  
jusqu'en 1774.*

*Régence du duc  
d'Orléans.*

*Banque  
de l'Écossais  
Law.*

*Louis XV  
déclaré  
majeur.*

*Son ministère.*

Louis XV, fils du duc de Bourgogne et de Marie Adélaïde de Savoie, neveu de Louis premier Dauphin mort en 1711, et arrière neveu de Louis XIV, naquit le 15 février 1710, et succéda à Louis XIV le 1.<sup>er</sup> septembre 1715 à l'âge de cinq ans et demi. Philippe duc d'Orléans, son plus proche parent, ayant été nommé régent absolu par le Parlement de Paris, donna d'abord tous ses soins au rétablissement des finances, qui se trouvaient dans le plus grand désordre. On créa un tribunal de justice pour sévir contre ceux qui sous le règne précédent, s'étaient enrichis des malheurs de la France; mais les impôts mis sur 4500 personnes environ, ne purent suffire à faire front aux besoins de l'État, qui dans les dernières années du règne de Louis XIV, s'était chargé de dettes énormes pour soutenir une guerre malheureuse. Ce fut d'après cela que le régent permit à Law, intrigant écossais, d'ouvrir une banque, dont le papier devait suppléer au manque d'argent dans l'intérieur. Tant que cet établissement fut contenu dans de justes limites, et que le papier n'excéda pas la quantité des denrées, il en résulta un grand crédit, et tous les créanciers de l'État furent remboursés en billets. Mais comme le montant des billets qu'on mit en circulation, surpassa de quatrevingt fois celui du numéraire qui pouvait exister dans le royaume, la France se vit inondée d'un papier sans valeur, le désordre se mit dans les finances, et cent mille familles furent entièrement ruinées.

Le roi ayant été couronné à Rheims en 1722 et déclaré majeur l'année suivante, il reçut des mains du duc d'Orléans les rênes du gouvernement. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'État, fut pendant quelque tems chargé de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort dans le mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. A ce dernier, qui mourut aussi le 2 décembre de la même année, succéda le duc de Bourbon-Condé, qui s'empressa de donner une épouse au jeune monarque: ce fut la princesse de Pologne Marie Leczinski, fille du roi Stanislas: le mariage se célébra à Fontainebleau le 5 septembre 1725, et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Cependant le nouveau ministre fut déposé à cause de quelques édits pécuniaires dont il était l'auteur, et qui avaient choqué le parlement,

la noblesse et le peuple. Le cardinal de Fleury qui le remplaça ; substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignait ; et sans avoir le titre de premier ministre, il jouit de toute la confiance de Louis XV, qui se servit de lui pour faire du bien, et pour remédier autant qu'il était possible aux malheurs passés.

Le royaume avait un besoin extrême de conserver la paix, afin de réparer ses pertes ; mais le mariage du roi le mit dans la nécessité de déclarer la guerre à l'empereur pour maintenir les droits de Stanislas. La double élection d'un roi de Pologne en 1733 alluma la guerre en Europe. Louis XV soutint Stanislas contre l'électeur de Saxe, qui était lui-même puissamment appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier opéra si vigoureusement en faveur du prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée, et de prendre la fuite. Louis XV, brûlant de venger cet affront, se liguait avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal de Villars, vers la fin de sa longue et brillante carrière, s'empara de Milan, de Tortone et de Novare ; le maréchal de Coigny gagna la bataille de Parme et de Guastalla. Enfin, en 1734, l'Empereur, ayant perdu presque tous ses États d'Italie, se décida à conclure une paix avantageuse pour ses ennemis. Par les préliminaires signés le 3 octobre 1735, et par le traité de Vienne définitivement signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avait renoncé au trône de Pologne, en conserva les titres et les honneurs, et fut mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, qui devaient après sa mort être réunis à la couronne de France. Ce fut ainsi que par une suite d'événemens imprévus s'effectua la réunion de cette riche province ; réunion désirée depuis si long-tems, et que vainement jusqu'alors on avait tenté de réaliser.

La mort de Charles VI en 1740 ouvrit une nouvelle scène. Quoique la succession de la maison d'Autriche eût été garantie à sa fille Marie Thérèse par la *Pragmatic-Saction*, acceptée et signée par les princes qui paraissaient y avoir intérêt, elle lui fut cependant contestée par quatre puissances : Louis XV se réunit au roi de Prusse et au roi de Pologne pour faire élire empereur Charles Albert électeur de Bavière. Ce prince, créé lieutenant-général du roi de France, se rendit maître de Passaw, et arriva à Lintz, capitale de la Haute-Autriche ; mais au lieu d'assiéger Vienne, dont

*Guerre contre  
l'empereur  
Charles VI.*

*Paix  
de Vienne.*

*Guerre  
de la succession  
de la maison  
d'Autriche.*

la prise aurait été le coup décisif, il marcha sur Prague, s'y fit couronner roi de Bohême, et alla recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de Charles VII. Des pertes rapides suivirent ces premières victoires. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingen que les Français perdirent l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances du nouvel empereur protégé par la France, qui, chassé de ses États héréditaires, parcourait l'Allemagne en fuyant. Ce fut alors que Louis XV fit sa première campagne, le printemps de l'année 1744; et dans l'espace de quarante jours il s'empara de Courtray, de Menin, d'Ypres et de Furnes. Il abandonna ensuite la Flandres pour voler au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avaient pénétré. Pendant qu'il marchait contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie, qui venait de passer le Rhin, il fut retenu à Metz par une maladie dangereuse qui fit craindre pour ses jours. La France fut à cette occasion plongée dans une consternation générale. Louis était aimé alors, et les Français lui donnèrent des témoignages particuliers de leur tendresse en le surnommant le *Bien-aimé*. La nouvelle de sa guérison fut accueillie avec autant d'enthousiasme que l'aurait été celle d'une victoire importante; et le roi dans les transports de sa reconnaissance s'écria: *Ah qu'il est doux d'être si tendrement aimé! Et qu'ai-je fait pour le mériter?* A peine fut-il rétabli, qu'il assiégea Fribourg, et s'en empara le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenay et de Lawfeld gagnées en 1745 et 1747; celle de Melé suivie de la prise de Gand; Ostende emportée en trois jours; Bruxelles prise dans le cœur de l'hiver; tout le Brabant Hollandais subjugué, et la conquête de plusieurs autres places, auraient assuré à la France une paix glorieuse, si ses armes eussent eu partout le même succès. Mais tandis que tout lui cédait en Flandres, les affaires d'Italie étaient dans le plus mauvais état. Après la bataille de Plaisance perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, les Français avaient été obligés de repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient en Italie, ruinaient la marine et le commerce de la France, et faisaient de nombreuses captures. Enfin la paix fut signée à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748, et assura à Marie Thérèse la succession aux États de ses ancêtres. Louis XV assura Parme, Plaisance et Guastalla à Don Philippe, son gendre, rétablit dans leurs droits le

Louis  
surnommé  
le Bien-aimé.

Paix d'Aix-  
la-Chapelle  
en 1748.

duc de Modène, son allié, et la république de Gènes, mais rendit aussi toutes les conquêtes qu'il avait faites dans les Pays-Bas.

Après cette paix, Louis pensa à dédommager la France des malheurs de la guerre. Il fit ouvrir dans tout le royaume de larges chemins pour faciliter le commerce; il établit l'*École royale militaire*; il fit élever une quantité de monumens publics, et accorda une protection particulière aux sciences et aux arts. Nous ne passerons pas sous silence que Louis XV fonda en 1759 l'*Ordre du mérite militaire*, à l'imitation de celui de *S<sup>t</sup> Louis*, pour récompenser les services rendus à la France par les officiers qui professaient la religion protestante. En 1814, un ordre des princes alors régnans, daté du 25 novembre, appliqua les dispositions de l'édit 1759 à tous les officiers de terre et de mer qui n'étaient pas catholiques. Le nombre des Grand'-Croix fut fixé à quatre, celui des commandeurs à huit, et le nombre des chevaliers était indéterminé. Ils avaient pour décoration la croix et la médaille ( pl. 45, n.<sup>os</sup> 6 et 7 ), qu'ils portaient comme la décoration de l'*Ordre de S. Louis*. Depuis 1814 on substitua au cordon *bleu* du *Mérite Militaire* le cordon de l'*Ordre de S. Louis*.

*Louis dédommage la France des malheurs de la guerre.*

*Institution de l'Ordre du mérite militaire.*

Au milieu du bonheur que la France commençait à goûter, la tranquillité publique fut troublée pour quelques terres incultes de l'Acadie, dans l'Amérique Septentrionale; et cette querelle, peu importante d'abord fut l'origine de la guerre de 1756, appelée la *guerre des sept ans*. Les Anglais, qui avaient disputé ces terres à la France en 1755, firent la guerre sans la déclarer en s'emparant d'environ trente vaisseaux marchands. Le roi de Prusse, ancien allié de la France, se réunit à l'Angleterre, et la maison d'Autriche à la France. Louis XV se vit forcé de reprendre les armes. Les Anglais furent battus dans le Canada, et perdirent Port-Mahon que le maréchal de Richelieu prit d'assaut en 1756, après une victoire navale remportée par le marquis De-la-Galissonnière. Les troupes françaises s'emparèrent en 1757 de l'électorat d'Hannover, et marchèrent en Saxe la même année contre le roi de Prusse, mais elles furent complètement défaits à la fameuse bataille de Rosbac. Cette victoire fut décisive: les Anglais reprirent l'électorat d'Hannover; et les Français furent encore battus à Crevelt par le prince de Brunswick en 1758. Enfin après plusieurs combats, où les avantages furent balancés de part et d'autre, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avait un besoin extrême. Les Anglais avaient

*Guerre des sept ans, 1756 etc.*

*Les Français sont battus à Rosbac.*

*Conquêtes  
prodigieuses  
des Anglais  
dans  
les Indes, etc.*

*Paix de Paris  
1763.*

*Extinction  
des Jésuites.*

*Mort de Louis  
XV l'an 1774.*

*Son caractère.*

*Sciences et arts  
protégés.*

fait dans les Indes des conquêtes prodigieuses, ils avaient entièrement ruiné le commerce des Français en Afrique, et s'étaient emparés de presque toutes leurs possessions en Amérique. L'alliance de la France avec l'Espagne en 1761, connue sous le nom de *Pacte de famille*, servit de prétexte aux Anglais pour enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix signé à Paris en 1763, ils rendirent quelques unes de leurs conquêtes, mais ils en retinrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg, le Canada et toutes les terres qu'elle possédait sur la rive gauche du Missisipi, excepté la Nouvelle-Orléans; l'Espagne y ajouta de plus la Floride. On céda aux Anglais le Sénégal en Afrique, et ils rendirent la Gorée; Minorque fut échangée contre Belle-Isle. Ainsi finit cette guerre si funeste à la France. Les années suivantes furent tranquilles, si l'on en excepte les démêlés du duc de Parme avec le pape Clément XIII qui engagèrent le roi à s'emparer d'Avignon, et la conquête de la Corse. L'extinction des Jésuites, arrivée en France l'an 1764, eut lieu de même dans toute l'Europe en 1773. Le haut degré de crédit et de pouvoir où ils étaient parvenus et dont ils avaient long-tems abusé, fut la cause de leur disgrâce; l'incompatibilité de leur constitution et de leurs principes avec les lois de l'État en fut le prétexte.

Il y avait déjà quelque tems que Louis XV s'abandonnait immodérément aux plaisirs de la table et de l'amour: c'était un vieux prince qui végétait sur un trône faible au milieu d'une cour dépravée. Il fut attaqué pour la seconde fois de la petite vérole, et cette maladie l'emporta le 10 mai 1774 à l'âge de 65 ans, dont il en avait régné environ 59.

Louis XV, né avec quelques dispositions pour devenir un grand roi, fut toujours un prince moins que médiocre; il avait un penchant excessif pour les dépenses, et était toujours prêt à employer tous les moyens de le satisfaire; il eut un grand nombre de maîtresses, et toutes lui firent faire de nouvelles folies. Les occupations de l'État lassaient son esprit paresseux; il aimait la chasse avec passion, et il s'en occupait même dans les tems les plus malheureux. Il avait cependant du goût pour les beaux-arts, et savait l'histoire et la géographie. Les sciences ont été encouragées sous son règne. Le voyage de Maupertuis au pôle, et de la Condamine à l'équateur, qui coûtèrent des sommes immenses; d'autres voyages





1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10





faits aux Philippines, à la Californie et en Sibérie par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation et à l'histoire naturelle. La physique expérimentale et la mécanique firent des progrès considérables, et influèrent utilement sur les arts nécessaires. Grâce aux soins du célèbre Vaucanson et de plusieurs autres habiles mécaniciens les étoffes se fabriquèrent à moins de frais. Il faut cependant avouer qu'il y eut, surtout vers la fin de son règne, moins d'hommes de génie et de personnes à talent que dans les beaux jours de Louis XIV. Il semblait que les sciences eussent perdu en profondeur ce qu'elles avaient gagné en superficie: leur lumière, en éblouissant les yeux de la pluralité, a produit une multitude d'ouvrages, dont un bien petit nombre passera à la postérité. L'étude de la nature était devenue pour ainsi dire le goût général; mais la manie des systèmes, et une infinité de fausses hypothèses, ont rendu presque inutiles les travaux des observateurs. L'histoire, où l'on porta l'esprit d'une philosophie erronée, a subi une métamorphose totale; tous ses traits ont été défigurés et marqués au sceau des préventions dominantes, pour servir d'aliment aux préjugés et aux erreurs. Les sources du beau ont été négligées; le grec et le latin ne furent plus appréciés; le goût de la déclamation, la manie des antithèses, des phrases nouvelles, ont altéré le style, et en ont affaibli la dignité et la vigueur; l'éloquence a pris le ton de la plaisanterie, et s'est parée d'une délicatesse affectée, qui dégénère en dureté, et qui reconduit enfin à la barbarie. Les mœurs, si l'on en croit un écrivain judicieux, ont puissamment contribué à cette révolution. La sensualité ayant en quelque sorte absorbé la sensibilité de l'esprit, on n'eut plus ni ardeur ni enthousiasme pour la vérité et pour le beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on eut recours à ce qu'on appelle le *bel esprit*; ressource bien faible, qui ne peut pas plus suffire à remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles à tenir lieu d'une lumière éclatante.

*Leur  
décadence.*

*Bel esprit.*

Les planches 49 et 50 représentent, en habit de cérémonie, les personnages les plus distingués du tems de la minorité et du règne de Louis XV, et offrent aussi les différentes formes des vêtements usités à cette époque. On voit au n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 49 Philippe II, duc d'Orléans, et au n.<sup>o</sup> 2 le chancelier d'Aguesseau, tous deux régens pendant la minorité du roi; au n.<sup>o</sup> 3, le cardinal Dubois

*Habits pendant  
la régence.*

premier ministre sous la régence; aux n.<sup>os</sup> 4 et 5 une dame et un seigneur de la cour du régent, et au n.<sup>o</sup> 6 une autre dame; au n.<sup>o</sup> 7, un sous-officier d'infanterie; aux n.<sup>os</sup> 8 et 9 deux bourgeois; au n.<sup>o</sup> 10, une dame en deshabillé du matin, et au n.<sup>o</sup> 11 une dame en habit de ville: toutes ces figures sont habillées selon la mode du tems de la régence. Le n.<sup>o</sup> 1 (pl. 50) représente Louis XV; le n.<sup>o</sup> 2, Marie Leczinski de Pologne, reine de France; le n.<sup>o</sup> 3, un colonel d'infanterie; le n.<sup>o</sup> 4, un financier; les n.<sup>os</sup> 5 et 6 une dame et un seigneur de la cour; le n.<sup>o</sup> 7, une dame en demi gala; les n.<sup>os</sup> 8 et 9, deux bourgeois; le n.<sup>o</sup> 10, une dame en habit de ville.

*Costume  
de Louis XV,  
de Marie  
Leczinski reine  
de France, etc.*

## LOUIS XVI.

*Depuis 1774  
jusqu'en 1790.*

Louis XVI naquit le 13 août 1754, de Louis Dauphin de France et de Marie Joséphine de Saxe, fille de Frédéric Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne. Il fut nommé duc de Berry, et élevé par ses parens dans les principes de la religion et dans la pratique de toutes les vertus. Il cultiva les langues et les sciences, particulièrement la géographie. C'est ainsi que Louis, employant la plus grande partie de son tems à orner son esprit et donnant ses momens de loisir aux exercices du corps, passa dans une sorte d'obscurité les années qui s'écoulèrent depuis la mort de son père jusqu'à son mariage avec Marie Antoinette d'Autriche, fille de Marie Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, l'héroïne de son siècle. Louis et Marie Antoinette touchaient à peine à leur quinzième année, lorsqu'ils furent unis. Après la mort de Louis XV, il monta sur le trône à l'âge de 20 ans, et fut sacré à Rheims le 11 juin 1775. Ce roi, qui avec les meilleures intentions fut le plus malheureux des souverains, marqua son avènement au trône par le rappel du *Parlement* que son aïeul avait exilé, et s'occupa de plusieurs réglemens utiles à l'intérêt de la nation. Il supprima les mousquetaires et quelques autres corps de troupes, qui n'étaient depuis long-tems d'aucun avantage, et dont l'entretien exigeait de fortes dépenses; quelques années après il réduisit à moitié le nombre des employés de la maison de la reine; et cette économie faisait espérer que le gouvernement pourrait parvenir à rétablir l'ordre dans les finances. Le monarque appela auprès de lui le Genevois Necker, avantageusement connu par quelques écrits qu'il avait publiés sur les finances. Necker fut très-fécond en projets dans

*Louis XVI  
couronné  
en 1775.*

*Rappel  
du Parlement.*

*Necker ministre  
des finances.*

les momens de disette; mais comme ils étaient de nature à ne pouvoir durer que peu de tems, les secousses qu'ils causèrent, nuisirent encore plus à l'État qu'ils ne servirent à pourvoir aux besoins du moment. On lui substitua un homme de talent, Monsieur de Calonne, qui ne fit cependant pas oublier Necker, et ne sut point, en entrant dans le ministère des finances, se rendre utile au gouvernement. Les emprunts continuels, en surchargeant l'État, le poussaient vers sa ruine, et hâtaient cette grande révolution qui changea l'ordre des choses. Ce fut sur ces entrefaites qu'éclata le 10 juillet 1778 la fameuse guerre des États-Unis d'Amérique contre l'Angleterre. Treize provinces des colonies Anglaises de l'Amérique septentrionale se soulevèrent contre leur métropole; et afin de secourir leur joug et de se rendre indépendantes, elles implorèrent le secours du roi de France, qui se détermina à les soutenir. De nombreuses batailles inondèrent de sang les mers de l'ancien et du nouveau monde, et le continent de l'Amérique. La marine française, après avoir lutté, souvent avec avantage, contre la marine anglaise, sous les ordres des amiraux d'Orvilliers, Du-Chaffaut, Destaing, de Suffren, fut battue en 1782 sous le commandement du comte de Grasse. Plusieurs vaisseaux furent perdus, et l'amiral lui-même fut fait prisonnier. Cependant l'armée française d'Amérique, commandée par les généraux La-Fayette et Rochambeau, combinée avec celle des Américains sous les ordres de Washington, força le 17 octobre 1781 Lord Cornwallis à se rendre avec toute son armée. L'Angleterre fut obligée par le traité signé à Versailles le 3 septembre 1785, de reconnaître l'indépendance des Américains, et l'on se rendit de part et d'autre toutes les conquêtes. Les troupes françaises, de retour du nouveau monde, ne parlaient que du gouvernement républicain de ces peuples, et chacun était avide de lire tout ce qu'on publiait sur eux.

*On lui substitue  
Calonne.*

*Le roi prend  
part à la guerre  
des États-Unis  
d'Amérique.  
1778.*

Telle était la disposition des esprits, lorsque le roi se décida à convoquer une assemblée des Notables du royaume, qui commença ses séances à Versailles le 22 février 1787, et les leva le 25 mai de la même année. Monsieur de Calonne proposa de nouvelles impositions, et les Notables demandèrent à connaître la cause du *déficit*. Après plusieurs débats qui n'amenèrent point au résultat qu'on se proposait, c'est-à-dire au rétablissement des finances, les Notables reconnurent un *déficit* de 140 millions, et se séparèrent en déclarant qu'il n'y avait que les États-Généraux qui pus-

*Assemblée  
des  
Notables 1787.*

sent approuver de nouvelles impositions. Monsieur de Brienne, qui avait succédé à Monsieur de Calonne dans le ministère des finances, ne trouvant aucun autre moyen de sauver l'État, que celui d'établir de nouveaux impôts, proposa les mêmes expédiens qu'avait déjà essayés son prédécesseur, c'est-à-dire le timbre et les subsides territoriaux. Le Parlement se refusa à enregistrer les édits, et déclara qu'il n'appartenait qu'aux États Généraux d'établir de nouvelles taxes. Brienne fit encore quelques tentatives pour mettre des impôts sans la participation du Parlement, mais ces mesures ministérielles furent presque aussitôt abolies. Brienne abandonna le ministère, et le roi remit à la tête de l'administration des finances monsieur Necker, qui avait déjà été indiqué par le vœu général de la nation. En effet le nouveau ministre réussit par son crédit à pourvoir à plusieurs millions de dépenses urgentes, ce qui donna le tems de trouver les moyens d'assembler les États-Généraux. On en fit l'ouverture solennelle à Versailles le 5 mai 1789. Necker rendit compte des rentes et des dépenses du royaume. Mais la discorde se manifesta bientôt dans l'assemblée relativement au mode de donner les vœux par ordre ou par tête; il y eut une scission déclarée entre la noblesse, le clergé et le tiers-état; et le 17 juin les députés de ce dernier ordre se constituèrent en *Assemblée nationale*, malgré l'opposition des deux autres ordres, qui persistaient à vouloir délibérer séparément. Le 20 juin, le roi ferma l'assemblée, et fit annoncer une assemblée royale pour le 23. Ce jour venu, il signifia aux députés de se rendre chacun dans leurs salles particulières pour délibérer séparément, et annula tous les actes émanés de l'assemblée du tiers-état constituée en *Assemblée nationale*. Les députés, forts de la supériorité de leur nombre, et de l'opinion publique qui les secondait puissamment, se réunirent sur une place qui servait au jeu de paume, et jurèrent *de ne se séparer qu'après qu'ils auraient établi la constitution du royaume*. Le roi ordonna alors aux deux chambres du clergé et de la noblesse de se réunir au tiers-état. Cette assemblée, réunie dans une salle commune, prit légalement le titre d'*Assemblée nationale*; et pour consacrer le souvenir de la réunion des trois ordres, il fut décidé que les trois couleurs blanc, rouge et bleu, seraient à l'avenir les couleurs de la nation.

Convocation  
des  
États-généraux  
1789.

Assemblée  
nationale.

Les trois  
couleurs  
nationales.

Cependant le gouvernement faisait rassembler des troupes dans les environs de Paris; et l'épouvante que cette nouvelle avait répan-

due, fut encore augmentée par le soin que prit la cour d'exiler Necker, et de renvoyer trois autres ministres qui jouissaient alors de la faveur populaire. La révolution éclate: les gardes françaises, révoltées contre l'autorité de leurs chefs, se réunissent aux citoyens, qui s'arment de tout ce qu'ils trouvent en pillant différens dépôts d'armes; ils s'emparent de quelques canons; ils marchent vers la Bastille, et la prennent le 14 juillet. A cette époque Bailly fut nommé consul de Paris, et La-Fayette commandant de la garde nationale qui commença à s'organiser.

*Révolution.*

*Prise  
de la Bastille.*

La guerre civile, commencée à Paris, se répandit dans toute la France; partout le peuple s'arma: dans les campagnes, les seigneurs furent insultés et maltraités, leurs châteaux pillés, incendiés, et leurs archives détruites: l'émigration devint générale. Au milieu de cette fermentation, l'*Assemblée nationale* s'occupa d'une nouvelle constitution, qui devenait indispensable puisque l'ancienne avait cessé d'exister. Le 4 août, les *droits féodaux*, tous les titres et tous les privilèges de la noblesse et du clergé furent abolis; on proclama la liberté des cultes; et le 2 novembre on publia un décret qui mit les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation.

*Abolition  
des privilèges,  
titres etc.*

Une disette factice et une orgie où des gardes du roi avaient foulé aux pieds la cocarde nationale, fut la cause ou le prétexte d'une explosion, que peut-être quelques factieux d'un rang illustre avaient déjà préparée depuis long-tems. Le 5 octobre, une foule immense de peuple, sortie des faubourgs de Paris, et traînant des canons derrière elle, se rendit à Versailles; plusieurs gardes du corps furent égorgés: quelques scélérats, violant même l'asyle du souverain, pénétrèrent jusque dans l'appartement de la reine, qui se sauva moitié-nue dans la chambre du roi, et parvint ainsi à se soustraire à leur férocité. Le peuple demandant à hauts cris que le roi se rendît à Paris, il y consentit; il partit avec la reine et toute sa famille, et établit sa résidence aux Tuilleries. L'*Assemblée nationale* le suivit, et pendant quelque tems la tranquillité publique parut rétablie.

*Attoupe-  
ment  
du peuple  
à Versailles.*

Le 21 décembre l'*Assemblée nationale* créa mille deux cent millions de papier monnoyé sous le nom d'*assignats*.

*Assignats.*

Le 13 février 1790, on décréta la suppression des couvens. Tous les ecclésiastiques, dépouillés de leurs rentes territoriales, étaient pensionnés ou salariés par l'État, à condition qu'ils jureraient fidélité à la constitution. Quelques prêtres se refusèrent à prêter le ser-

*1790  
Suppression  
des couvens etc.*

*Serment  
prescrit aux  
ecclésiastiques.*

ment qu'on avait prescrit, ce qui produisit dans l'Église française un schisme qui eut les conséquences les plus funestes. L'émigration des nobles continuait. Le comte d'Artois et le prince de Condé, entourés de tous les nobles émigrés, provoquaient et préparaient la guerre au dehors, tandis que les prêtres non jurés intimidaient les consciences, et excitaient dans toutes les familles les plus cruelles divisions. On essaya de consolider par des sermens une concorde qui n'existait plus, et on célébra le 14 juillet 1790 la grande *Confédération générale*. Chaque canton, chaque régiment y envoya quelques députés: le roi et la famille royale, tous les membres de l'*Assemblée nationale* assistèrent à cette cérémonie, qui eut lieu à Paris dans le Champ de Mars avec un grand appareil et la pompe la plus imposante. Il paraissait qu'en ce jour solennel on eût juré d'oublier toutes les offenses passées, et qu'on eût promis de faire à l'avenir des efforts et des sacrifices unanimes pour le bien général, et pour élever l'édifice social sur des bases solides; mais malheureusement les espérances des bons citoyens furent trompées, et cette grande réunion ne fut qu'une vaine cérémonie qui n'amena aucun heureux résultat.

Confédération  
générale.

Conséquences.

L'organisation d'un système d'administration purement électif devait être regardée comme une des opérations les plus importantes de l'*Assemblée constituante*. Les États et les Parlemens annulés; les noms mêmes des anciennes provinces abolis, pour faire place à ceux de 83 départemens; quarante mille municipalités disséminées sur tous les points de la France, et composées la plupart de démocrates fanatiques; le choix de presque tous les magistrats entre les mains du peuple; telles sont les causes qui ôtèrent au roi et à la cour les derniers moyens de résistance. D'un autre côté, d'innombrables assemblées (club), répandues même dans les villages, s'emparèrent presque partout d'une autorité qui n'eût bientôt plus de bornes, parce que leur voix était regardée comme celle du peuple. Enfin, par une fatalité singulière, Mirabeau, le seul homme qui par la force de son génie aurait pu dominer les mouvemens progressifs de la révolution, mourut subitement; sa mort fut généralement attribuée à un crime, sans cependant pouvoir en indiquer les auteurs.

1791.  
Le roi, avec  
sa famille  
part de Paris,  
et  
y est reconduit.

Louis XVI, effrayé des insultes sans nombre que l'on faisait tous les jours à l'autorité royale, partit de Paris le 21 juin 1791 avec la reine, ses enfans et sa sœur, Madame Élisabeth, en lais-

sant un mémoire écrit et signé de sa propre main, dans lequel il déclarait à l'*Assemblée nationale* les motifs qui l'avaient forcé à s'éloigner. Mais soit qu'on eût mal pris les mesures nécessaires, soit hazard, ou d'autres causes qui nous sont inconnues, le roi, reconnu par le maître de poste de S.<sup>t</sup>-Ménéhould, fut arrêté à Varenne le jour suivant et reconduit à Paris; il fut depuis lors rigoureusement gardé dans le château des Tuilleries, et ses fonctions royales suspendues jusqu'à l'entier accomplissement de la constitution, qui eut lieu le 3 septembre 1791. Le roi reprit alors son autorité constitutionnelle, et accepta solennellement la constitution à la fin du même mois. L'*Assemblée constituante* termina ses séances, et fut aussitôt remplacée par l'*Assemblée-législative*.

Assemblée  
législative.

Il n'aurait rien moins fallu pour conserver la nouvelle constitution, que tous les talens et toute l'audace de ceux qui en avaient été les auteurs: mais la jalousie réciproque des membres les plus distingués qui craignaient de perdre leur popularité, fit prendre à l'*Assemblée constituante* la funeste résolution d'abandonner les rênes du gouvernement à quelques factions prêtes à se déchirer mutuellement. Robespierre eut quelque influence sur cette révolution, qui ouvrit une vaste carrière à son ambition effrénée.

Le 8 novembre l'*Assemblée* publia un décret par lequel elle ordonna aux princes français et à tous les autres émigrés de rentrer en France avant le 1.<sup>er</sup> janvier 1792, et prononça la peine de mort contre tous ceux qui rentreraient après cette époque. Par un autre décret elle enjoignit à tous les prêtres de prêter serment à la nouvelle constitution du clergé, sous peine d'être déportés hors du royaume. Le roi ayant refusé de ratifier ces deux décrets, les séditieux redoublèrent d'activité pour rendre odieux le pouvoir royal; et toutes les factions, quoique partagées d'intérêts, se réunirent pour renverser la nouvelle constitution et les pouvoirs qu'elle avait établis.

Décrets  
de l'Assemblée  
que le roi refuse  
de sanctionner.

Le roi de Prusse, l'Empereur et les princes d'Allemagne, excités par les émigrés, et déterminés surtout par l'état de désordre et d'anarchie où ils voyaient la France, se liguèrent secrètement entr'eux par un traité signé dans le château de Pilnitz. Mais les intriguans de l'*Assemblée*, à la tête desquels était Brissot, ayant découvert cette coalition, ils forcèrent Louis XVI le 20 avril 1792 à déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne et au roi de Prusse.

Coalition,  
guerre 1792.

Le 20 juin, une foule tumultueuse de gens du peuple, armée de piques, se porta aux Tuilleries, sans qu'aucune autorité se don-

*Insurrection  
du 10 août.*

nât la moindre peine de l'apaiser: ces brigands pénétrèrent jusque dans l'appartement du roi; et après avoir menacé et outragé le souverain et sa famille, ils se retirèrent, satisfaits d'avoir montré ouvertement combien il était facile de renverser un pouvoir exécutif insulté tant de fois impunément. D'après un examen sévère et impartial des faits, il paraît certain que les Jacobins, les Républicains et les Orléanistes ou les fauteurs de l'anarchie, s'étaient réunis pour renverser le trône, et s'emparer ensuite de ses restes. En conséquence de cet accord, ils fixèrent au 10 août l'exécution de leurs projets. Ils appelèrent à Paris un bataillon de Marseillais, et firent venir des provinces tous les patriotes capables de les seconder. Le roi, averti de leurs menées, crut devoir prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir le coup dont il était menacé: il convoqua toutes les autorités constituées de la ville de Paris, et les gardes Suisses furent renforcées de plusieurs bataillons de gardes nationales, à qui le préfet Pethion ordonna lui-même de repousser la force par la force. Dans la nuit du 9 au 10, les mutins, en faisant sonner le tocsin et battre la générale, s'avancèrent vers les Tuilleries, d'où ils furent repoussés. Cependant le nombre des séditeux se grossissait de plus en plus; et le roi, au milieu d'une telle confusion, craignant surtout qu'on ne crût qu'il eût été le premier à attaquer, se décida à se réfugier sur le champ avec sa famille dans le sein de l'Assemblée, ce dont il ne put venir à bout sans courir de grands risques. Les gardes nationales, découragées par cette retraite inattendue, commençaient à se retirer, et les Suisses ne savaient plus quel parti prendre, lorsqu'un canon, placé sur le pont royal, donna le signal de l'attaque en tirant contre le château. Les Marseillais avaient déjà pénétré dans la première cour; et les Suisses, pressés de tous côtés, se décidèrent à faire feu. Le roi leur envoya l'ordre de cesser et de se retirer; mais ces malheureux, se trouvant environnés de toutes parts, jetèrent leurs armes en demandant grâce: la populace cependant, toujours cruelle lorsqu'elle n'a rien à craindre, fondit sur eux, et massacra tous ceux qui lui tombèrent sous la main.

*Massacre  
des Suisses.*

*La famille  
royale  
est renfermée  
dans la Tour  
du Temple.*

L'Assemblée législative, dont les principaux membres avaient préparé et conduit le soulèvement du 10 août, interdit au roi ses fonctions, et ordonna que la famille royale serait renfermée dans la Tour du Temple. Dans ces momens d'une totale anarchie, le pouvoir administratif de la commune de Paris se trouva concentré

entre les mains d'un petit nombre d'assassins féroces et sanguinaires. Ces monstres organisèrent et ordonnèrent le massacre général des personnes renfermées depuis quelques mois dans les prisons de Paris, et pendant trois jours ces scélérats égorgèrent sans aucune résistance les malheureuses victimes qui leur étaient indiquées comme suspectes de royalisme. L'*Assemblée*, qui n'osa punir des crimes si atroces, ordonna cependant qu'on réunit promptement une *Convention nationale*, revêtue des pouvoirs nécessaires pour donner à l'État une nouvelle constitution. Sur ces entrefaites les armées alliées entrèrent en France; et l'invasion de la Champagne, où les troupes prussiennes avaient pénétré le 2 et le 3 septembre, servit de prétexte à l'horrible boucherie dont nous venons de parler.

La *Convention* s'assembla le 21 septembre 1792: à sa première séance elle décréta l'abolition de la royauté, et le jour suivant elle proclama la France un État républicain. Le 29 cependant les Autrichiens bombardaient Lille; mais Dumourier et Kellermann ayant arrêté les Prussiens, et forcé leur roi à en venir à un traité et à se retirer, les Autrichiens, abandonnés par leur allié, se virent obligés de lever le siège de Lille. Le 6 novembre Dumourier gagne la bataille de Jemmapes, prend Mons, Bruxelles, Malines et entre dans Liège: le général Montesquiou pénètre en Savoie, s'empare de Chambéry, et le général Anselme prend Nice et le fort de Montalban: enfin le 27 novembre, la Savoie est réunie à la république française sous le nom de département du *Mont-Blanc*.

La *Convention*, qui avait déclaré la France un État républicain, n'avait point fixé les moyens d'organiser cette république: et chaque parti, profitant de ce silence, donna le nom de république à chaque système de gouvernement qu'il lui plut d'établir. Cependant pour former une Constitution républicaine, il fallait nécessairement éloigner les Bourbons; mais Louis XVI, dans son exil, n'aurait-il pas toujours offert aux royalistes un point de réunion? Ce fut par suite de cette réflexion que quelques membres de la *Convention* s'engagèrent dans les détours d'une politique cruelle; quelques uns peut-être n'étaient pas guidés par un fanatisme sanguinaire; d'autres sans doute voulaient frayer au duc d'Orléans le chemin à un nouveau trône; les républicains les plus purs et les plus sincères désiraient ardemment de sauver Louis XVI; mais, partagés d'opinions sur plusieurs points, ils établirent de fausses bases, et devinrent tous le jouet de la faction atroce dont ils devaient bientôt être la victime.

Convention nationale.

Sa politique atroce.

*Louis XVI  
est jugé par  
la Convention  
nationale.*

Le 3 décembre, la *Convention* décréta que Louis XVI serait jugé par la *Convention nationale*, qui dressa elle-même l'acte d'accusation. Le 21 décembre, le roi fut traduit à la barre pour être soumis à un interrogatoire: il répondit aux demandes du président avec la dignité convenable à son rang et au sentiment intime de son innocence. Le 26, Louis XVI comparut pour la seconde fois à la barre de la *Convention*, accompagné par ses trois défenseurs, Malesherbes, Desèze et Tronchet. Desèze prit la parole, et produisit dans sa harangue des preuves évidentes de l'innocence du monarque; mais la plupart de ses juges, qui étaient tout-à-la-fois ses accusateurs et ses ennemis, n'écoutèrent à cette occasion que les diverses passions dont ils étaient animés. Les membres de l'Assemblée qui délibérèrent sur cette affaire d'une si haute importance, étaient au nombre de 721. Louis XVI fut condamné à mort le 18 janvier par une très-faible majorité de voix; il s'en appela à la nation, mais son appel fut rejeté, et son exécution fixée à la journée du 21. Louis montra dans ses derniers momens une fermeté héroïque; sa patience et sa résignation attendrirent même ses ennemis, et jusqu'à ses bourreaux. Le 21, à huit heures du matin, le commandant de la garde nationale alla le prendre pour le conduire à l'échafaud sur la place auparavant de Louis XV, alors de la Révolution. Louis monta sur l'échafaud, et s'écria à haute voix: « je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute; je pardonne à ceux qui sont la cause de mes malheurs, et j'espère que l'effusion de mon sang contribuera au bonheur de la France. Et toi, peuple infortuné . . . . » Le bruit des tambours ne lui permit pas de continuer: un instant après les bourreaux lui tranchèrent la tête. Ainsi mourut le malheureux Louis XVI dans sa 38.<sup>e</sup> année, après un règne de 18 ans.

*1793.  
Louis XVI  
condamné  
à mort.*

*Sa mort.*

*Son caractère.*

Le testament qu'il fit le 25 décembre dans sa prison du Temple, est un monument éternel de son amour pour le peuple, et de ses vertus, qui le placent au rang des meilleurs souverains. Si Louis pour régner, pour soumettre et pour punir ses ennemis, avait seulement eu un peu de cette fermeté avec laquelle il soutint ses derniers malheurs, peut-être serait-il encore sur le trône de ses pères.

*Son amour  
pour  
les sciences.  
Borda  
Grenier,  
Montgolfier.*

Ce prince aimait les sciences, et il en donna des preuves, en faisant préparer deux vaisseaux pour aller faire des observations astronomiques; il chargea Borda de s'assurer de la position

pécise des îles Canaries et de celle du Cap-Verd, et de mesurer l'étendue des côtes de l'Afrique depuis le Cap-Spartel jusqu'à l'île de Gorcé; il récompensa le chevalier Grenier, qui avait traversé l'Océan des Indes pour rectifier les erreurs des premiers navigateurs; et donna le cordon noir, qui était alors la récompense du mérite, à Montgolfier, savant chimiste et habile physicien, qui découvrit à peu près vers le milieu de son règne, le moyen de s'élever en l'air avec des machines aérostatiques (1).

(1) L'invention merveilleuse des *aréostats*, qui a offert et qui offre encore aujourd'hui à des nations entières un spectacle agréable, parce qu'on ne peut se défendre d'un sentiment de plaisir et d'admiration en voyant ces énormes machines s'élever d'elles-mêmes rapidement dans les airs à la hauteur de plusieurs milliers de pieds, mérite sans doute que nous consacrons quelques lignes à en tracer l'histoire.

Messieurs les frères Mongolfier d'Annonay près de Lyon furent les premiers qui réussirent à faire élever en l'air un ballon aérostatique, en vertu de sa légèreté spécifique relativement supérieure à celle de l'air atmosphérique. Le moyen ingénieux qu'ils imaginèrent, fut d'appliquer du feu auprès de la bouche d'un sac de taffetas, afin que l'air contenu dans le sac se raréfiant, et devenant ainsi plus léger que l'air environnant en état naturel, le sac pût s'enlever librement. Le bruit d'une telle expérience faite solennellement le 5 juin 1783 avec un ballon de 100 pieds de circonférence, donna bientôt l'idée à quelques physiciens de Paris de remplir d'air inflammable ces sortes de machines. Cet essai réussit parfaitement; et de nombreuses expériences ayant démontré qu'il était extrêmement facile de s'enlever au moyen d'un ballon, cela encouragea monsieur Mongolfier à en construire un à air raréfié, de forme ovale, qui avait 48 pieds de diamètre et environ 74 de hauteur. Monsieur Pilatre De-Rozier et le marquis d'Arlandes, pleins d'une intrépidité sans égale, s'offrirent d'y monter, et ils exécutèrent en effet leur voyage aérien le 21 novembre 1783. Ils s'élevèrent à la Muette, emplacement royal auprès de Paris, et allèrent descendre à la distance d'environ quatre mille cannes, après avoir passé au dessus de la capitale au milieu des acclamations et de l'admiration d'une foule immense.

Le premier voyage avec un ballon à air inflammable fut exécuté le 1.<sup>er</sup> décembre de la même année par MM. Charles et Robert, qui se servirent d'un ballon de taffetas, de 27 pieds et demi de diamètre, vernissé de gomme élastique; les deux voyageurs étaient placés dans une nacelle d'environ 8 pieds de longueur, suspendue par des cordes au dessous du ballon. Ils partirent du *jardin des Tuilleries*, d'où ils s'élevèrent à une grande hauteur, ils voyagèrent pendant environ deux heures, et parcoururent 27 milles.

*Costume  
de Louis XVI,  
de Marie  
Antoinette etc.*

Nous avons représenté Louis XVI au n.º 1 de la pl. 51. Le portrait de ce roi en grand habit de cérémonie, gravé par Charles Clément Bervic en 1790, surprend par le fini du travail, par la ressemblance du visage, et par la noble attitude de la figure: l'ar-

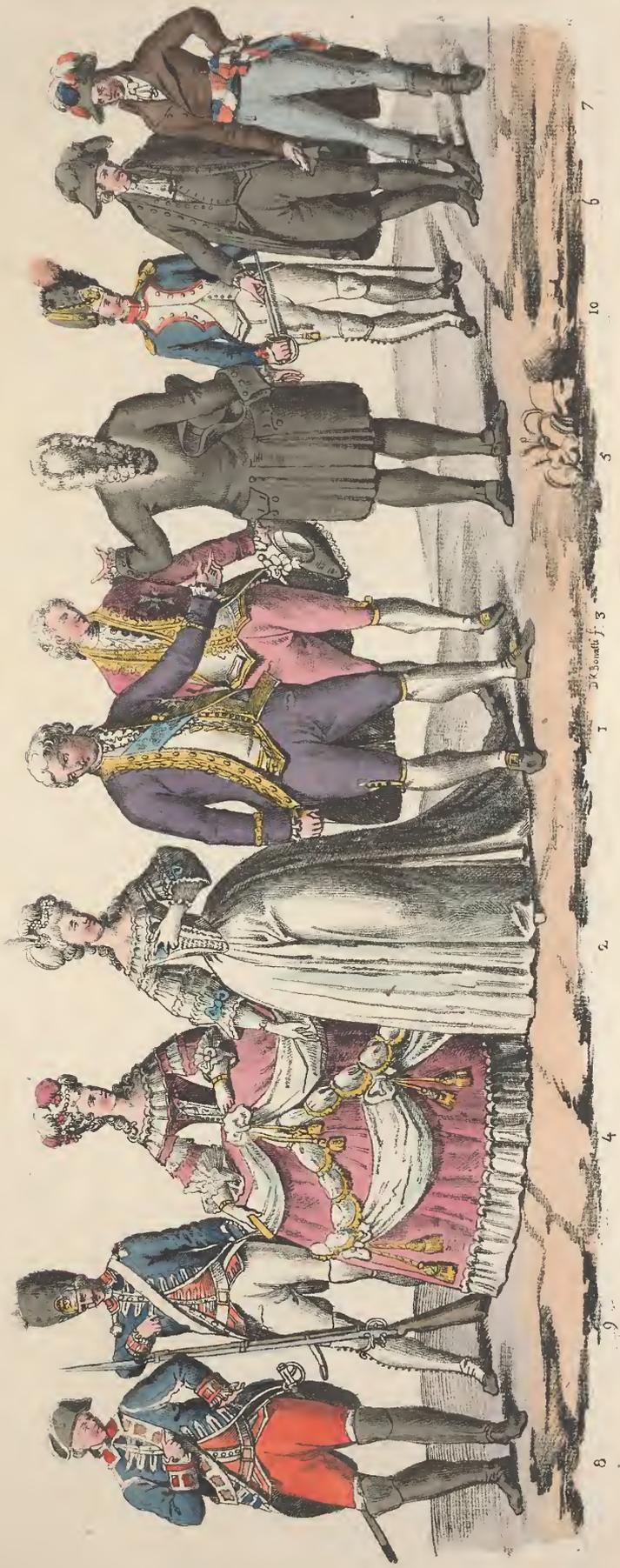
Depuis lors l'usage des aréostats commença à devenir presque général; et il n'y eut presque aucun pays en Europe où l'on ne construisit des ballons, soit de petite dimension pour satisfaire la curiosité du peuple, soit assez grands pour transporter des hommes ou des animaux. L'entreprise d'un voyage aérien fut aussitôt heureusement exécutée à Milan par un savant distingué, M. le chevalier Paul Andreani (a). D'autres essais semblables furent répétés par Lunardi, également Italien, qui offrit le premier ce spectacle à l'Angleterre étonnée, et auquel ses nombreux et périlleux voyages dans les airs assurent à juste titre un rang distingué parmi les premiers aréonautes. En trois ans il fit trois ascensions, dont deux à Naples et une à Palerme. A Naples, il prit chaque fois pour point de départ la *Place du Manège* adjacente au *Palais Royal*, s'éleva au moyen de son grand ballon à une telle hauteur, qu'on pouvait à peine le distinguer avec le secours des meilleures lunettes, parcourut courageusement les régions célestes, et descendit la première fois auprès de Caserte, et la seconde dans la mer, au de-là de l'île de Capri où il avait été poussé par le vent. Il lui en arriva autant en Sicile, où l'on peut dire qu'il lui fallut naviguer pendant quelque tems dans la petite nacelle qui pendait à son ballon, tandis que ce dernier lui servait de voile. Il fut recueilli chaque fois par des pêcheurs qui se trouvèrent là par hasard, ou par des personnes envoyées exprès sur des barques pour obvier aux accidens fâcheux qui auraient pu lui arriver.

Mais ce qui fera sans doute époque dans l'histoire du siècle passé, c'est le voyage aérien entrepris par M.<sup>r</sup> Blanchard, né français (b), avec

(a) L'ascension de M. le chevalier Andreani fournit à M. Vincent Lancetti de Crémone, homme de lettres de beaucoup d'esprit, un fonds fertile pour composer son poème intitulé *l'Aréostade* ou *Il Mongolifero*, publié à Milan en 1803. L'auteur a poétiquement décrit dans le premier chant l'histoire de cette découverte, et des ascensions exécutées au moyen du globe aréostatique, dont nous présentons la figure à la pl. 52. Nous ne passerons pas non plus sous silence que dans une note au premier chant, l'auteur rappelle les noms de plusieurs Italiens, qui, même avant Mongolfer, s'étaient approchés de l'idée du globe aréostatique, ce qu'il répète dans la strophe 51 avec les vers suivans :

*Un Leonardo du Vinci, un Pier Martelli,  
Un Luciano più di questi antico,  
Un Gallien faceto ed un Borelli,  
Un Lana infiu della natura amico,  
E seco tanti, che gli ocaulti e belli  
Arcani rintracciario, e ch'io non dico,  
Immaginare e dimostar fur visti  
Macchine e navi, per cui l'aer si acquisti.*

(b) On assure qu'il était Italien d'origine, et issu de la famille Biancardi de Lodè. Cette famille est depuis long-tems établie en Lombardie, puisque l'histoire nous apprend qu'un Biancardi, soldat, assista à la cérémonie où Jean Galéas Visconti reçut le titre de duc. C'est pour cela que l'auteur de *l'Aréostade* dit à la strophe 34 du premier chant : Solo un Biancardo cui l'Insubria vanta.









tiste le présenta au roi et à l'*Assemblée nationale* avec le titre de *Restaurateur de la liberté*. Cette planche est à présent fort rare, parce que dans la chaleur de la révolution on brisa le cuivre, et on déchira toutes les épreuves que l'on put en trouver. Le n.<sup>o</sup> 2 de la pl. 51 offre le portrait de la reine Marie Antoinette d'Autriche: les n.<sup>os</sup> 3 et 4 représentent un chevalier et une dame en grand habit de cour; les n.<sup>os</sup> 5, 6 et 7, un conseiller au Parlement, un député du tiers-état aux États-généraux, et un membre de la *Convention Nationale*. Les figures suivantes donnent une idée du costume militaire à cette époque: le n.<sup>o</sup> 8 représente un garde du corps du roi; le n.<sup>o</sup> 9, un grenadier; le n.<sup>o</sup> 10, un officier de grenadiers; le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 52, un garde du roi du corps des chevaux-légers, et le n.<sup>o</sup> 2 un officier du régiment Béarnais. Le costume bourgeois

le docteur Jeffries américain. Ils partirent du château de Douvres sur la côte orientale d'Angleterre, le 5 janvier 1785, en s'élevant au moyen d'un ballon à air inflammable de 27 pieds de diamètre; et profitant d'un vent de nord nord-ouest qui soufflait en cet instant, ils dirigèrent intrépidement leur vol au dessus de la mer pour traverser le canal d'Angleterre, qui a bien sept lieues de largeur, et descendre en France sur la plage opposée. Après un voyage de deux heures, où ils coururent de grands risques, ils arrivèrent enfin sains et saufs sur les terres françaises à peu de distance de Calais. Le jour suivant on célébra leur arrivée par une fête publique; leur ballon fut suspendu à la voûte de la cathédrale de Calais; et on éleva à l'endroit où ils étaient descendus, une colonne de marbre pour consacrer la mémoire d'une entreprise si hardie. Sa majesté très-chrétienne récompensa le courage de M.<sup>r</sup> Blanchard, en assignant à cet intrépide voyageur une pension de 1200 francs par an, outre une gratification de 12 mille livres.

Ce n'est pas ici la place d'énumérer les nombreuses ascensions qui furent faites depuis, ni d'expliquer la manière de construire les ballons aréostatiques et d'obtenir l'air inflammable; il n'y a pas de traité de physique expérimentale qui n'en parle assez diffusément. Nous remarquons seulement que ces expériences, qui n'ont été jusqu'à présent qu'un objet de curiosité, pourraient être d'un très-grand avantage, si l'on parvenait à trouver quelque moyen simple et facile de diriger à volonté ces machines aériennes. Mais malgré les tentatives faites par les frères Robert dans leur voyage aréostatique de 1784, et par les frères Gerli, ingénieux artistes Milanais, personne n'est encore parvenu à gouverner à son gré la direction des ballons. Il ne sera cependant pas inutile de lire à ce sujet le *mémoire* publié à Rome par les frères Gerli en 1790, qui a pour titre *Maniera di migliorare e dirigere i palloni aerei*.

de la même époque est représenté par les figures suivantes : on voit aux n.<sup>os</sup> 3 et 4 un bourgeois en demi-gala, et un élégant en habit court; au n.<sup>o</sup> 5, une dame en habit de ville; au n.<sup>o</sup> 6, une autre dame en deshabillé; au n.<sup>o</sup> 7, une autre dame en habit d'hiver; au n.<sup>o</sup> 8, une dame en habit paré, tenant un *joujou*, jouet enfantin qui était alors fort à la mode: au n.<sup>o</sup> 9, une autre dame vêtue en amazone; au n.<sup>o</sup> 10, un bourgeois; et au n.<sup>o</sup> 11, un rebelle de la classe du peuple, armé d'une pique.

## LOUIS XVII.

Depuis 1793  
jusqu'en 1795.

Immédiatement après la mort de Louis XVI, *Monsieur*, frère de cet infortuné souverain, publia une déclaration, datée du 28 janvier 1793 de Hamm en Westphalie, qu'il envoya à toutes les puissances, par laquelle il reconnaissait pour roi de France son neveu, le fils de Louis XVI. Louis Charles, Dauphin de France, né à Versailles le 27 mars 1785, avait huit ans lorsqu'il fut appelé à succéder à son père; mais, renfermé au Temple pendant la courte durée de son règne, il n'eut connaissance d'aucun des événements qui se passèrent autour de lui.

La convention  
déclare  
la guerre  
à l'Angleterre,  
à la Hollande,  
à l'Espagne.

La *Convention*, enorgueillie des avantages que les armes françaises avaient remportés en Allemagne, déclara la guerre à l'Angleterre et à la Hollande le 1.<sup>er</sup> février 1793. Les généraux Montesquiou et Anselme s'étant déjà emparés, sans rien hasarder, de la Savoie et du comté de Nice, ces provinces furent déclarées le 4 du même mois, parties intégrantes du territoire français, et reçurent le nom de département des *Alpes-Maritimes*. Le 7 mars la *Convention* déclara la guerre à l'Espagne, et le 23 l'évêché de Dôle fut réuni à la France sous le nom de département du *Mont-Terrible*. Dumourier, qui avait reçu l'ordre d'envahir la Hollande, s'était rapidement emparé de plusieurs forteresses importantes, lorsque tout-à-coup les Autrichiens, sous la conduite du prince de Cobourg, reprirent l'offensive. Dans les mois de juin et de juillet de l'an 1794, le général Dumourier perdit la bataille de Verwinda contre les Autrichiens, et avec elle toute la Belgique; les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, assiégeaient Mayence; et il semblait enfin que par l'abandon de Dumourier, l'armée du nord se fût totalement désorganisée. Au milieu de ces circonstances malheureuses la faction de Robespierre, de Marat et de

Faction  
de Robespierre  
etc.

Danton, était parvenue à s'emparer dans l'intérieur d'un pouvoir arbitraire, qu'elle exerça avec le despotisme le plus tyrannique. Reprenons un instant le fil des évènements politiques, qui amenèrent cet état de choses connu sous le nom de *Régime de la terreur*.

On forma une espèce de *Conseil exécutif* composé des ministres, tandis que toute la souveraineté nationale résidait entre les mains de la *Convention*. Cette assemblée, investie d'un pouvoir illimité, devint bientôt une arène sanglante, où les diverses factions se disputaient l'autorité suprême. Le parti connu sous le nom de *Girondins*, avait des vues plus justes et des principes plus humains; mais ayant négligé les moyens que la politique aurait dû lui dicter, il laissa prendre une funeste supériorité à l'autre faction, composée d'hommes sanguinaires, couverts de crimes, ambitieux au dernier point, et déterminés à tout pour parvenir à régner sans rivaux. La multitude, toujours prête à embrasser les opinions outrées, était déjà disposée à favoriser ces scélérats, que leurs discours et leurs mœurs rapprochaient de la plus vile classe de la société. Ainsi, forte par elle-même, assurée du secours de la populace, et soutenue par l'infâme commune de Paris, la faction des *terroristes* parvint à écraser tous les autres partis le 31 mai 1793, ou, selon le *Calendrier républicain*, le 12 prairéal de l'an I (1): vingt-deux députés de la faction opposée furent emprisonnés, et quelque temps après condamnés à l'échafaud. Dès lors Robespierre et ses complices, maîtres des délibérations, ne mirent plus aucun frein à leur tyrannie. On établit à Paris un tribunal *révolutionnaire*, et des mil-

*Régime  
de la terreur.*

*Tribunal  
révolutionnaire*

(1) La *Convention nationale* par la loi du 4 frimaire an II (24 novembre 1793) réforma le *Calendrier Grégorien*, et en établit un autre sous le titre de *Calendrier Républicain*, ou des *Solstices*. D'après ce *Calendrier*, l'année *Républicaine* commence le 22 septembre de l'ère commune, c'est à dire de chaque année *Grégorienne*, et se compose de 12 mois de 30 jours chacun, outre 5 jours complémentaires pour les années communes, et 6 pour les années bissextiles. Tel est le nom des mois: *Vendémiaire*, *Brumaire*, *Frimaire*, *Nivose*, *Pluviose*, *Ventose*, *Germinal*, *Floréal*, *Prairéal*, *Messidor*, *Termidor*, *Fructidor*. Les jours complémentaires ajoutés à la fin de chaque année républicaine sont un excès qui ne se compte point dans l'année civile, cette dernière étant fixée à 360 jours seulement. Le *Calendrier républicain* fut supprimé par le *Sénat Conservateur*, qui rétablit dans toute la France, le premier janvier 1806, l'ancien *Calendrier Grégorien*.

*Europe. Vol. V.*

damnés à mort sous des prétextes futiles. Quelques uns des membres de la *Convention* les plus attachés à cette faction sanguinaire furent envoyés dans les provinces, pour y répéter les mêmes scènes d'horreur et de carnage qui avaient lieu dans la capitale. Le 15 octobre de la même année, cet infâme tribunal condamna à mort Marie Antoinette d'Autriche, veuve malheureuse de Louis XVI et mère du jeune souverain; le 6 novembre, le même fer trancha la tête du duc d'Orléans; et l'infortunée et vertueuse tante du jeune roi, Madame Élisabeth, subit bientôt le même sort. Sur ces entreprises la guerre civile éclata dans plusieurs départemens occidentaux, que les nombreux émigrés qui passaient de l'Angleterre sur les côtes de la Bretagne, excitaient à la révolte contre le gouvernement révolutionnaire.

*Guerre civile.*

La ville de Lyon eut le courage de s'armer contre les tyrans; mais la bravoure de ses défenseurs fut contrainte de céder au nombre, et les barbares vainqueurs décrétèrent la démolition de cette ville, l'un des plus beaux ornemens de la France. La ville de Nantes, qui avec Marseille, Bordeaux et quelques autres, s'était déclarée pour la république fédérative, mais qui avait repoussé les royalistes, eut à souffrir de la part des Jacobins (1) les plus horribles persécutions. Toulon se rendit aux forces combinées des Anglais, des Espagnols et des Napolitains; mais la présence des étrangers n'y fut pas de longue durée: ils furent obligés de se retirer, et dans leur fuite ils détruisirent une grande partie de la flotte et des arsenaux de ce beau port. Les avantages des Autrichiens en Flandres et des Prussiens sur le Rhin se bornèrent à la prise de quelques forteresses; avantage qui même avant la fin de la campagne furent balancés par les défaites du duc d'Yorck à Honschwott, du duc de Brunswick et du général Wurmser en Alsace. Ainsi à la fin de cette terrible année 1793, la faction qui dominait la *Convention* n'eut plus à craindre que les royalistes de la Vendée: le reste de la France plia en tremblant sous le fer révolutionnaire qui menaçait toutes les têtes.

Le féroce Robespierre commença alors à marcher droit à son but, qui était le même que celui du fameux Cromwell. Déjà les

(1) On donna d'abord le nom de *Jacobins* aux membres de la première société populaire qui se rassembla dans l'ancien couvent des Dominicains: on appela ensuite de ce même nom les membres des autres sociétés populaires qui se réunirent à la première, et enfin tous ceux qui sans être membres de ces sociétés, en professaient les principes.

chefs des *Jacobins* se laissaient tranquillement décimer par le terrible *Comité de salut public* dont Robespierre était l'âme, et déjà ce tyran s'était créé pontife d'une nouvelle religion : il avait osé déclarer au *Comité de salut public* son projet de sacrifier plusieurs de ses collègues et une partie de la *Convention*, lorsque ceux qu'il avait signalés pour être ses victimes, le prévinrent, et prirent si bien leurs mesures, que ce monstre abominable, qui peu de momens auparavant faisait trembler toute la France, se trouva en un instant abandonné, et eut le 27 juillet la tête coupée sur la même place où il avait fait périr des milliers de citoyens innocens.

*Mort  
de Robespierre.*

Tandis que la France dans l'intérieur se remettait peu à peu des maux épouvantables de la terreur, ses légions, animées d'une audace unanime et soudaine, poussaient leurs marches victorieuses au delà des frontières du royaume. Le général Jourdan gagnait la célèbre bataille de Fleurus contre les Autrichiens commandés par le prince de Cobourg; Pichegru pénétrait dans la Hollande; les Autrichiens, afin de ne pas se trouver entre deux feux, étaient obligés d'abandonner leurs conquêtes, et même leur propre territoire; toute la Belgique tombait au pouvoir des Français : dans le mois de janvier 1795 Pichegru s'emparait de toute la Hollande, tandis que l'armée du Rhin terminait de conquérir la rive gauche de ce fleuve, que celui d'Italie prenait des positions avantageuses dans le comté de Nice, et que Dugommier repoussait les Espagnols au delà des Pyrénées. Les généraux Pérignon et Augerau pénétraient dans la Catalogne, et le premier vengeait la mort de Dugommier par la victoire de Figuières. Le fruit de toutes ces victoires fut la dissolution de la grande ligue des rois. Le 9 février, les Français signèrent un traité de paix avec le Grand Duc de Toscane; le 15 avril ils firent la paix avec le roi de Prusse, et bientôt après avec les Provinces Unies et avec le roi d'Espagne.

*Victoires  
des Français.  
en 1794 et 1795.*

*Dissolution  
de la ligue.*

Louis XVII continuait cependant à languir dans la prison du *Temple* avec sa sœur, connue sous le nom de Madame de France. Sa longue captivité et les mauvais traitemens qu'il endura, altérèrent sa santé; et cet enfant infortuné touchait à peine à sa dixième année, lorsque le 5 juin 1795 la mort vint enfin mettre un terme à ses souffrances et à sa vie. Madame, après deux ans de détention, recouvra enfin la liberté par l'échange de sa personne contre plusieurs Députés prisonniers de l'Empereur. Cet échange s'effectua à Bâle, et la jeune princesse fut conduite à Vienne le 18 décembre de la même année.

*Mort  
de  
Louis XVII.*

## LOUIS XVIII.

Depuis 1795.  
jusqu'en 1821.

Louis Stanislas Xavier, comte de Provence, frère de Louis XVI, né en 1755, succéda à Louis XVII. Après avoir erré dans plusieurs contrées de l'Europe, il s'était fixé en Angleterre, où il attendait que des circonstances plus favorables le rappelassent sur le trône de ses pères. Le 16 juin 1795 il fut proclamé roi de France par les troupes du prince de Condé.

Louis XVIII  
proclamé  
roi de France  
par les troupes  
du prince  
de Condé.

Politique  
de  
la Convention.

La *Convention* se trouvait alors dans la position la plus difficile. D'un côté, les restes impurs de la faction de Robespierre faisaient tous leurs efforts pour se ressaisir du sceptre de la terreur; de l'autre, une lueur d'espérance réunissait de nouveau les nombreux mais faibles partisans de la famille des Bourbons. Ces derniers organisèrent dans le midi de la France un nouveau système de terreur: d'opprimés qu'ils étaient, ils devinrent oppresseurs; et au lieu d'infliger de justes châtimens aux fauteurs du terrorisme, ils se livrèrent à des vengeances effrénées. Par une conséquence nécessaire dans de semblables circonstances, la plupart des membres de la *Convention* cherchèrent à domier en même tems les terroristes et les royalistes en les opposant les uns aux autres, et en accordant, selon les intérêts du moment, tantôt aux premiers, tantôt aux seconds, une faveur trompeuse et souvent funeste. Ce système d'équilibre, ou, pour nous servir d'une expression plus signifiante, ce jeu de bascule, inventé par la *Convention* et continué par le *Directoire exécutif*, causa une infinité de maux aux particuliers, et peut-être contribua même plus que le terrorisme à gâter le peuple, et à rendre la révolution toujours plus odieuse aux honnêtes gens: mais par une cruelle fatalité, ce fut alors le seul moyen possible de sauver la cause publique. Il faut remarquer ici que la *Convention* était à cette époque presque entièrement composée de parties hétérogènes: on y voyait d'anciens terroristes qui paraissaient pénétrés d'un juste repentir; d'autres qui cachaient sous de nouvelles apparences leur ancienne férocité; des *girondins* rappelés de leur exil, et placés à côté de ceux qui les avaient proscrits; quelques républicains indépendans de tous les partis; et beaucoup de royalistes sous le masque républicain. Une assemblée, formée d'éléments si discords, n'était certainement pas propre à mettre un terme à la révolution: cependant elle chercha à suspendre, au moins pendant

quelque tems, les secousses politiques, en donnant au gouvernement républicain des formes plus praticables que celles qui avaient été proposées en 1793. Les dispositions sommaires de cette *Constitution*, connue sous le nom de *Constitution de l'an III*, attribuaient le pouvoir législatif à deux conseils, l'un desquels devait proposer les loix, et l'autre les approuver ou les rejeter: le pouvoir exécutif était confié à cinq personnes élues par les deux conseils, lesquelles composaient le conseil d'exécution nommé *Directoire exécutif*.

Constitution  
de l'an III  
de  
la république.

Mais un événement de sinistre présage précéda l'exécution de cette *Constitution*. Une loi qui ordonnait que les deux tiers des membres de la *Convention* deviendraient membres du nouveau *Corps-législatif*, avait été soumise à l'acceptation du peuple ainsi que la *Constitution* elle-même. Plusieurs départemens la refusèrent; un plus grand nombre, dit-on, l'accepta; mais la plupart des sessions de Paris se déclarèrent fortement contre cette loi, et prirent les armes pour s'y opposer. Tel fut, au moins en apparence, le motif du soulèvement le plus violent qui se soit jamais manifesté contre le gouvernement. Presque toute la garde nationale de Paris marcha contre la *Convention*; mais les citoyens n'ayant ni chefs expérimentés pour les conduire, ni un but positif dans leur entreprise, furent facilement dispersés par quelques bataillons de troupes de ligne. Après cette journée, connue sous le nom du 13 *vendémiaire* (premier mois d'automne du *Calendrier Républicain*), tout rentra dans l'ordre, et la nouvelle *Constitution* fut mise en vigueur le 5 *brumaire* (second mois d'automne), selon notre calendrier le 26 octobre 1795.

Soulèvement.

Le *Directoire exécutif*, dont les membres étaient Barras, Rewbell, Larevellière, Carnot et Letourneur, sut en peu de tems s'acquérir dans l'intérieur aussi bien que chez les autres puissances une certaine considération, qu'il devait sans doute en grande partie aux victoires remportées par les armées françaises. Le premier avril 1796 Bonaparte part pour l'Italie; par la victoire de Montenotte il empêche la réunion des Autrichiens avec les Piémontais; il poursuit le général Beaulieu, le bat à Millesimo et à Dego, fond sur la soldatesque piémontaise commandée par le général Colli, remporte la victoire de Mondovi, et s'achemine sur Turin: le roi de Sardaigne, Victor Amédée III, cède à la France la Savoie et ses forteresses les plus importantes. Bonaparte s'avance sur le Milanais, passe le Pô à Plaisance, force le pont de Lodi le 9 mai, et cerne Mantoue.

Directoire  
exécutif.

Victoires  
de Bonaparte,  
de Jourdan,  
de Moreau  
1796, 1797  
et 1798.

En même tems, le 24 juin, le général Moreau passe le Rhin, bat l'ennemi à Renchen, à Rastadt, à Etlingen, et force le prince Charles à repasser le Danube: le 19 août l'armée française traverse le Danube et pénètre en Allemagne. Wurmser, qui avait succédé à Beaulieu, est battu à Castiglione et à Bassano par Bonaparte, et se réfugie dans Mantoue. Le 15 octobre 1797 le général Alvinzi est battu à Arcoli et à Rivoli; le 14 janvier 1798 Mantoue se rend. Le 3 septembre, le général Jourdan ayant été défait à Wurtzbourg, Moreau est forcé de se retirer: sa retraite dure 27 jours, il fait 12 mille prisonniers à l'ennemi, et repasse le Rhin à Huningue. Dans l'intérieur, Stofflet tente vainement de rallumer la guerre civile; il est pris et fusillé à Nantes. Les Français arrêtent cette année plusieurs traités de paix:

*Paix avec le roi de Prusse, avec l'Espagne etc.*

*L'empereur d'Allemagne continue la guerre à lui seul.*

*Paix de Campo-Formio avec l'Autriche.*

*Expédition des Français en Égypte.*

*Bataille d'Aboukir.*

le 3 août, avec le roi de Prusse; le 8, avec le duc de Wurtemberg; le 19, avec l'Espagne; le 10 octobre, avec le roi des deux Siciles; et le 6 novembre, avec le duc de Parme: le 24 octobre, l'Angleterre avait envoyé à Paris un ministre plénipotentiaire pour traiter la paix. L'empereur d'Allemagne continua la guerre à lui seul. Le 30 janvier 1798 les généraux Hoche et Moreau ouvrirent la campagne en Allemagne sous de brillans auspices. En Italie Bonaparte, secondé par le général Bernadotte, force les défilés du Tyrol, dirige ses pas sur Vienne, et offre à l'archiduc Charles l'olivier de la paix dont on fixe les préliminaires à Leoben. Bonaparte fait un pas en arrière, et détruit l'ancienne république de Venise: l'anéantissement de ce gouvernement faible et inutile au bien général de l'Europe, facilite la conclusion de la paix, qui fut définitivement signée à Campo-Formio: la cession de la rive gauche du Rhin et de la Belgique aux Français, la formation de la république Cisalpine, et la réunion des états Vénitiens à la monarchie Autrichienne en furent les bases principales.

Le 19 mai, Toulon vit sortir de son port l'armée destinée à aller chercher en Afrique une colonie, qui pût indemniser la France des pertes qu'elle avait faites en Amérique. Bonaparte, qui avait, dit-on, conçu le projet d'une expédition en Égypte, fut chargé de l'exécuter, et s'embarqua pour cette grande entreprise avec une flotte composée de 194 vaisseaux et de 40 mille hommes d'infanterie et de cavalerie. Dans le cours de sa navigation il s'empara de l'île de Malthe; débarqua en Égypte le 2 juillet sans avoir rencontré la flotte anglaise, et peu de tems après s'empara d'Alexandrie. Mais l'amiral Nelson, à la tête d'une forte armée navale, attaqua celle des

Français dans la rade d'Aboukir: ce combat, l'un des plus terribles qui se soient jamais livrés sur mer, dura trois jours: les Français y firent des prodiges de valeur; mais l'amiral Brueys qui commandait la flotte française ayant été tué, et le vaisseau l'Orient de 120 canons étant sauté en l'air avec un horrible fracas, la flotte française fut entièrement détruite. Vainement les soldats français firent admirer leur bravoure aux batailles d'Alexandrie, des Pyramides, du Caire, d'Aboukir et du Mont-Tabor, le sort de l'Asie fut décidé sous les murs de S.<sup>t</sup> Jean d'Acre: Bonaparte fut forcé de lever le siège, et prit la résolution de retourner en France. Il laissa le commandement de l'armée au général Kleber, qui mourut peu de tems après assassiné par un Turc. Le général Menou lui succéda, et par suite d'une honorable capitulation faite avec les Anglais, il reconduisit en France sur les vaisseaux de l'Angleterre les restes de l'armée française.

*Bonaparte revient en France.*

Pendant cette expédition, la guerre se rallumait en Italie. Le 23 janvier 1799 le général Championnet chasse du trône le roi de Naples, et fait de son royaume une république sous le nom de *République Parthénopeenne*. Les généraux Championnet, Macdonald et Kellermann battent le général Mack: Rome devient la capitale d'une république gouvernée par des Consuls. Le roi de Sardaigne est expulsé de son royaume par le général Joubert, et se réfugie en Toscane avec sa famille. Le prince Charles bat pour la seconde fois le général Jourdan le 23 mars; et la Russie, liguée avec l'Autriche, prend alors une part active dans la guerre. Le général Scherer est vaincu à Vérone; et en trois mois l'Italie est reconquise par les alliés. Le 15 août, le général Russe Korsakof pénètre dans la Suisse: Suwarow avec une division de 10 mille hommes s'avance pour le soutenir; mais le 24 septembre l'armée Russe est complètement défaite à Zurich par le général Massena qui lui fait perdre 30 mille hommes. En même tems le général Brune remportait à Berghen en Hollande une victoire décisive sur l'armée Anglo-Russe. Tel était l'état des affaires, lorsque Bonaparte arriva à Paris, où il fut reçu avec des transports de joie, qui montraient clairement les espérances que les Français fondaient sur son génie et sur son courage pour remédier aux maux de l'État. Peu de tems après son retour, il se concerta avec quelques membres du *Corps-Législatif* sur les moyens d'établir un nouvel ordre de choses. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires afin que cet événement ne

<sup>1799</sup>  
*République Parthénopeenne, Romaine etc.*

*L'Italie reconquise par les alliés.*

causât aucun trouble public, le *Corps-législatif* fut transporté à Saint-Cloud, où, après une séance orageuse, le *Corps-Législatif* fut ajourné, et le *Directoire* dissous: on substitua à la place de ce dernier trois consuls, Bonaparte, Roger-Ducos et Sieyes. Une commission choisie par les deux conseils, fut chargée de compiler et de présenter un nouveau plan de *constitution*. Quelque tems après, cette *constitution* fut présentée au peuple, et acceptée presque à l'unanimité. Le 13 décembre Bonaparte devint le chef de l'État sous le nom de *premier Consul*.

Bonaparte  
premier consul  
13 décembre  
1799.

Costume des  
fonctionnaires  
publics prescrit  
par  
la Constitution  
de l'an III.

Membres  
du  
Corps-Législatif  
et du Directoire  
exécutif.

Avant de poursuivre l'histoire des entreprises de Bonaparte dans sa nouvelle carrière, c'est ici la place de représenter dans la planche ci-jointe le costume des législateurs et des fonctionnaires publics prescrit par une loi particulière de la constitution de l'an III. Cette loi, après avoir préalablement ordonné que toutes les matières et étoffes à employer pour les habits des fonctionnaires publics devaient être fournies par le territoire de la république ou tirées des manufactures nationales, passe à en décrire la forme de la manière suivante. Les membres du *Conseil des cinq cents* porteront une robe blanche, longue, une ceinture bleue et un manteau d'écarlate, le tout en laine, avec un bonnet de velours bleu: V. pl. 53, fig. 1. L'habit des membres du *Conseil des anciens* aura la même forme; mais la robe sera couleur bleu-violet, la ceinture écarlate, le manteau blanc, le tout en laine, et le bonnet de velours de même couleur que la robe: V. même pl., n.º 2: ces habits seront ornés de broderies en couleur. Le *Directoire exécutif* aura deux costumes: l'un pour les fonctions ordinaires, l'autre pour représenter dans les fêtes nationales etc. Le costume ordinaire se composera d'un habit à manteau doublé en blanc, avec les revers et les manches de couleur orange, orné en dessus et en dessous d'une riche broderie en or; d'une robe blanche, brodée en or, longue et croisée; d'une écharpe bleue à franges d'or portée en ceinturon, avec des pantalons blancs (le tout en soie); d'un chapeau noir, rond, relevé sur le côté, et orné d'un plumet à trois couleurs; l'épée sera suspendue par dessus la robe à un baudrier couleur orange: V. même pl., n.º 3. Le costume de cérémonie consistait en un habit à manteau de couleur bleue, par dessus lequel on portait un manteau couleur orange: V. n.º 4. Le secrétaire du *Directoire exécutif* portait un habit de même forme que l'habit ordinaire des membres du *Directoire*, mais tout noir; il avait un



9 G. Gualtiero f.







1

2

3

4

5

6

7

G. G. G.

plumet noir avec une seule plume rouge, et un cachet pendait sur sa poitrine: V. n.<sup>o</sup> 5. L'habit des ministres avait la même forme que celui des membres du *Directoire*; mais le dessus était noir, la doublure, les paremens, la robe et les pantalons de couleur ponceau, l'écharpe blanche mise en ceinturon ( le tout en soie, orné de broderies de couleur également en soie ), le chapeau était noir avec un plumet ponceau, le baudrier noir: V. n.<sup>o</sup> 6. Les messagers d'État devaient porter une robe blanche, longue, une ceinture bleue, des pantalons bleus, le manteau bleu, court, avec des revers rouges, un chapeau rond, noir, orné d'une plume blanche bigarrée de bleu et de rouge, et des bottines noires: V. n.<sup>o</sup> 7. Le costume des huissiers consistait en une robe longue, noire, des culottes et des bas, ou des pantalons noirs, une écharpe rouge en ceinturon, un grand bonnet rouge, orné d'une plume rouge, un bâton noir à pomme d'ivoire de la hauteur d'un homme, et un petit manteau noir: V. n.<sup>o</sup> 8. Nous joindrons à ces figures celle du député au *Conseil des cinq cents*, ( V. n.<sup>o</sup> 9 ), tirée de la *Lythograph. imp.* de Delpech (1).

*Costume  
des ministres.*

Le costume des membres de la haute cour de justice, disait la loi, sera, quant à la forme, semblable à celui des membres du *Corps-législatif*; mais l'habit ainsi que le bonnet seront entièrement blancs, et ornés seulement d'une bande tricolore. La robe et le bonnet des deux accusateurs publics de cette cour seront de couleur bleue, la ceinture rouge, et le manteau blanc. L'habit des membres du tribunal de cassation aura la même forme que celui des membres du *Corps-législatif*; la robe et le bonnet de couleur bleue, le manteau blanc, et la ceinture rouge: V. pl. 54, n.<sup>o</sup> 1; le n.<sup>o</sup> 2 de la même pl. représente un membre de la haute cour de justice. Le commissaire du *Directoire exécutif* auprès du tribunal portera un habit de même forme que celui des membres du *Directoire*; mais cet habit sera entièrement noir, et sera le même pour tous les commissaires du *Directoire exécutif* auprès des tribunaux.

*Membres  
de la haute  
cour de justice.*

Les membres des tribunaux de justice correctionnelle, criminelle et civile, seront habillés de même qu'ils le sont actuellement:

*Membres  
des tribunaux  
de justice.*

(1) Les figures des législateurs, des directeurs, des juges etc. sont tirées du *Manuel des autorités constituées de la République française* etc. Paris, an III (1797). Nous remarquerons seulement que ces figures ayant été coloriées avec beaucoup d'inexactitude, nous avons scrupuleusement suivi dans la distribution des couleurs la *Loi de la Constitution*.

ils n'auront de plus que quelques marques distinctives, relatives à leurs fonctions particulières; savoir: pour le tribunal de justice correctionnelle, un petit faisceau d'argent, sans hache, suspendu sur la poitrine à un ruban bigarré de rouge et de blanc: pour le tribunal criminel, un faisceau avec la hache suspendu à un ruban rouge bigarré de bleu et de blanc: V. pl. déjà citée, n.º 3: pour le tribunal civil, un œil d'argent également suspendu à un ruban blanc bigarré de rouge et de bleu: V. n.º 4. Les juges de paix n'auront point de costume particulier; mais ils porteront pour marque distinctive une branche d'olivier de métal, suspendue sur la poitrine à un ruban blanc marqué d'un léger filet bleu et rouge, et tiendront à la main un bâton blanc de la hauteur d'un homme, surmonté d'une pomme d'ivoire avec un œil gravé en noir: V. même pl., n.º 5. Le costume des officiers des administrations départementales sera de même forme que celui des membres du *Directoire exécutif*; le dessus de l'habit sera noir, la doublure, les revers, la robe, seront de couleur bleue, l'écharpe blanche en ceinturon, les culottes et les bas ou les pantalons noirs, le chapeau noir, rond, relevé sur le côté, et orné de plumes bigarrées de trois couleurs, où cependant le bleu dominera: V. n.º 6. Les officiers des administrations municipales auront une écharpe à trois couleurs, ainsi qu'ils l'ont eue jusqu'à présent; et les présidens de ces administrations porteront un chapeau rond orné d'une petite écharpe tricolore, surmonté d'une plume bigarrée de trois couleurs: V. n.º 7. L'habit ordinaire des trésoriers sera noir, avec une petite clef brodée en or sur le côté gauche. Les membres du *Conseil des cinq cents* porteront provisoirement une écharpe en ceinturon; ceux du *Conseil des Anciens* porteront cette écharpe en bandoulière: les uns et les autres auront le chapeau orné de la petite écharpe et du plumet tricolore. Le costume ou les marques distinctives actuellement affectées aux différens fonctionnaires publics continueront à être en usage, jusqu'à ce que le *Corps-législatif* ait ordonné les changemens prescrits par le second article du présent décret.

Tel est le costume des législateurs et des autres fonctionnaires publics prescrit par la *constitution* de l'an III de la république française, et mis depuis en vigueur ainsi que nous l'avons fidèlement représenté dans les planches citées.

Le n.º 1 de la pl. 55 représente le costume du premier consul; le n.º 2, celui des ministres à l'époque du consulat; le n.º 3,





celui des tribuns; le n.<sup>o</sup> 4, un colonel des Guides; le n.<sup>o</sup> 5, un élève du *Champ de Mars*; le n.<sup>o</sup> 6, un général de division; le n.<sup>o</sup> 7, un officier de l'État-Major en petit uniforme; le n.<sup>o</sup> 8, un husard de Chamboran; et le n.<sup>o</sup> 9, un grenadier d'infanterie des troupes de ligne. Reprenons maintenant le fil des évènements qui eurent lieu pendant le consulat.

Bonaparte, devenu chef de l'État, commença sa nouvelle carrière par offrir la paix aux ennemis: ceux-ci la refusèrent. En conséquence de ce refus, la guerre recommence; et pendant que Moreau s'empare de la Suède et de la Bavière, le premier consul, marchant en personne à la tête d'une nouvelle armée, formée sous le nom d'armée de réserve, passe le mont S.<sup>t</sup> Bernard le 17 mai 1800, surmonte tous les obstacles qu'il rencontre à chaque pas, descend en Italie, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, entre le 2 juin victorieux dans Milan, et rétablit la république Cisalpine.

*Epoque  
du consulat.*

1800  
*Bonaparte  
en Italie.*

Cet heureux capitaine enfonce les Autrichiens à Montebello. Ces derniers, commandés par le général Melas, passent la Bormida sur trois ponts, et commencent avec la plus grande activité cette fameuse bataille de Marengo, qui sera à jamais célèbre dans l'histoire. Quatre fois les Français sont repoussés, quatre fois ils reviennent au combat; plusieurs charges de cavalerie balancent les avantages des deux côtés; plus de 40 pièces de canon sont de part et d'autre prises et reprises plusieurs fois; la présence du premier consul ranime le courage des soldats: enfin l'arrivée d'une division commandée par le général Desaix, et une vigoureuse charge de cavalerie dirigée avec bravoure par le général Kellermann, décident de la bataille à l'avantage des Français. L'Autriche perdit 15 mille hommes, 40 pièces de canon; et la France eut à pleurer le général Desaix tué sur le champ d'honneur. Cette bataille fut suivie d'un armistice, et d'une capitulation qui donna aux Français Tortone, Alexandrie, Turin, Milan, Pizzighettone, Parme, Plaisance, Cuni, Ceva, Savone, fort-Urbain et Gènes.

*Bataille  
de Marengo.*

En Allemagne, le général Krai fut forcé de capituler presque en même tems que Melas capitulait en Italie: par cette capitulation il céda au général Moreau les forteresses les plus importantes de l'Allemagne, et entre autres les villes d'Ulme et d'Ingolstadt. Enfin la glorieuse bataille gagnée par Moreau à Hohenlinden mit fin aux hostilités, et amena le *traité* de paix de Luneville, signé le 9 février 1801. Tels en étaient les principaux articles: en Italie l'Adige

*Bataille  
d'Hohenlinden*

1801.  
*Traité  
de Luneville.*

servira de limite à l'Empereur; en Allemagne la république française aura pour limites la rive gauche du Rhin, sans rien prétendre sur la rive droite; l'indépendance des nouvelles républiques Ligurienne, Italienne, Helvétique et Batave sera reconnue. Par un article du même traité le grand duc de Toscane renonçait à tous ses droits sur ce duché et sur les pays adjacens, qui devaient être possédés à titre de royaume par l'Infant, le duc de Parme.

Par un traité particulier du 18 mars, signé entre la république et le roi des deux Siciles, le premier consul se fit céder Porto-Longone, la principauté de Piombino et l'île d'Elbe, seule et mince portion qui devait lui rester un jour de toutes ses conquêtes.

L'année se passa à conclure des traités entre la république française, la Bavière, le Portugal, la Russie et la Porte, et à faire des préparatifs pour l'exécution du projet réel ou simulé d'une descente en Angleterre. Il serait difficile de dire d'une manière positive jusqu'à quel point les Anglais pouvaient en être allarmés: quoi qu'il en soit les deux puissances ennemies ouvrirent des négociations de paix, et à l'instant même où tout semblait annoncer la guerre, les préliminaires de la paix furent signés par les plénipotentiaires de la France et de l'Angleterre, Otto et Hawesbury. En conséquence de ces préliminaires, la cour de Londres envoya à Amiens Lord Cornwallis, pour conclure un traité définitif de concert avec Joseph Bonaparte chargé d'affaires du gouvernement français. Par ce traité, signé à Amiens le 23 mars 1802, l'Angleterre céda à la France et à ses alliés toutes les possessions et les colonies occupées ou conquises par les forces anglaises, à l'exception des îles de la Trinité et de Ceylan, dont l'entière propriété resta aux Anglais. L'île de Malthe fut rendue à l'Ordre de Jérusalem, l'élection du Grand-Maitre de l'ordre réservée au pape, et la Porte-Ottomane rentra en possession de l'Égypte.

Il semblait que ce traité devait être le gage heureux d'une tranquillité générale. La paix fut successivement conclue entre la France, la Russie et le Grand-Seigneur. Pour la première fois depuis la révolution, la France n'eut plus d'ennemis à combattre, et elle crut pouvoir jouir des avantages de la paix.

Mais l'Angleterre, en signant les traités, méditait peut-être déjà, comme l'ont dit les Français, de les rompre ou de les modifier selon ses intérêts. Elle se refusait sous des prétextes frivoles à rendre l'île de Malthe; et pendant que l'on disputait sur ce point con-

1802.  
Traité  
d'Amiens avec  
l'Angleterre.

tentieux, elle fournissait secrètement des secours aux Nègres révoltés de S.<sup>t</sup> Domingue, qu'une armée française était allée reconquérir. Le nègre Toussaint-Louverture, profitant de ce soulèvement des Noirs contre les Blancs, soulèvement excité par les idées de liberté répandues parmi ces féroces Africains, était parvenu à se rendre maître de l'île de Saint-Domingue. Ce fut à cette occasion que la France entreprit la malheureuse expédition de Saint-Domingue; trente mille hommes des meilleures troupes françaises y trouvèrent leur tombeau, et cette belle colonie fut perdue pour la France.

*La France perdit Saint-Domingue.*

Le traité d'Amiens ayant été rompu, Bonaparte, qui le 2 du mois d'août avait été proclamé consul à vie par le sénat, envahit l'électorat d'Hannover, et se décida à exécuter le projet d'une descente en Angleterre. Pendant les préparatifs immenses qui devaient transporter 160 mille hommes sur les côtes britanniques, Bonaparte abolit la liste des émigrés, organisa l'instruction publique, établit l'école de Fontainebleau pour former des officiers, donna aux Français le code civil, fit entreprendre de grands travaux à Paris et dans toute la France; les arts, les sciences, les manufactures furent encouragées; toutes les branches de l'industrie nationale se développèrent avec une activité étonnante. Vainement on essaya d'attenter aux jours de Bonaparte; il eut le bonheur de se soustraire à tous les complots qu'on trama contre lui, et continua sa carrière. En 1804 George Cadoudal avait formé le projet de s'emparer de la personne du premier consul: la trame est découverte; Pichegru est étranglé dans sa prison, Moreau condamné à l'exil, et Cadoudal justicié. Le 15 mars le duc d'Enghien, jeune prince âgé de 32 ans, est arraché de l'asile que lui avait offert le margrave de Bade, il est traîné à Vincennes, remis à une commission militaire, condamné, et fusillé dans les fossés du château.

*Le traité d'Amiens est rompu.*

*1804. Trame de Cadoudal contre Bonaparte.*

Le 13 mai Bonaparte se fait proclamer empereur des Français; et le 6 novembre, la question si la dignité impériale serait héréditaire dans sa famille, est décidée affirmativement par le vœu d'une partie des citoyens.

*Bonaparte empereur des Français.*

Louis XVIII adresse à toutes les puissances une protestation contre cette usurpation du trône.

Le 24 juillet Bonaparte fonde l'*Ordre royal de la légion d'honneur* pour récompenser les services civils et militaires (1).

*Ordre royal de la Légion d'honneur.*

(1) *Ordre royal de la légion d'honneur.* S. M. Louis XVIII par un édit du 6 juillet 1814 a reconnu et confirmé cet ordre; et par un autre édit

*Napoléon  
roi d'Italie.*

Le 2 décembre le pape Pie VII se trouve à Paris, et sacre Napoléon et son épouse. Napoléon accepte la *couronne de fer* qui lui est offerte par le corps constitué de la république Italienne: il se fait proclamer roi d'Italie; et la cérémonie du sacre et du couronnement est célébrée dans le *Dôme* de Milan avec autant de magnificence qu'à Paris.

Arrêtons-nous ici un instant, et jetons un coup d'œil sur les différens costumes qui furent prescrits à cette époque par l'Empereur pour sa cour, pour les charges publiques et pour la milice de l'empire français. Le n.º 1 de la pl. 56 représente l'Empereur en grand habit de cérémonie; le n.º 2, l'Impératrice; et le n.º 3, encore l'Empereur en petit costume. Les n.ºs 4 et 5 représentent le grand chambellan et une dame de la cour; le n.º 6, un héraut d'armes; le n.º 7, un huissier du palais.

A la pl. 57 on voit au n.º 1, un ministre; au n.º 2, un membre du sénat; au n.º 3, le président du *Corps législatif*; au n.º 4, le grand juge ministre de justice; au n.º 5, un préfet; au n.º 6, un membre de l'institut; au n.º 7, un grand maître de l'université: tous en grand habit de cérémonie.

du 26 mars 1816 elle en régla l'organisation. Le roi en est le chef suprême et le grand-maître; l'administration en est confiée à un grand-chancelier. La légion se compose de 80 grand'-croix, de 160 grands officiers, de 400 commandeurs et de 2000 officiers; le nombre des chevaliers est illimité. Les princes de la famille royale et les étrangers, membres de la légion, ne sont pas compris dans ce nombre.

Personne ne peut être admis dans la *Légion d'honneur* qu'après avoir obtenu le premier grade de chevalier, ou avoir occupé pendant l'espace de 25 ans, en tems de paix, des charges civiles ou militaires, ou avoir rendu à l'État et au roi d'importans services, ou avoir fait quelque action éclatante, ou reçu des blessures graves; les personnes qui se distinguent dans les sciences et dans les arts peuvent aussi y être admises. La fête de l'ordre se célèbre le 15 juillet, jour de S.<sup>t</sup> Henri.

Les chevaliers de la *Légion d'honneur* portent l'étoile, pl. 45 n.º 8 et 9, en argent, suspendue à la boutonnière de l'habit: les membres des classes supérieures portent cette étoile en or; c'est à dire: les officiers, à la boutonnière avec une rosette au ruban; les commandeurs suspendue à un ruban passé autour du cou; les grands officiers la portent de la même manière que ces derniers, mais ils ont en outre le médaillon n.º 10 sur le côté gauche de l'habit. Les grand'-croix portent un long ruban en écharpe passé de droite à gauche, d'où pend la décoration; ils ont de plus sur le côté gauche le médaillon n.º 10 de 104 millim. de diamètre.



Bussell inv. 7





7 G. Bramatti, f

6

5

4

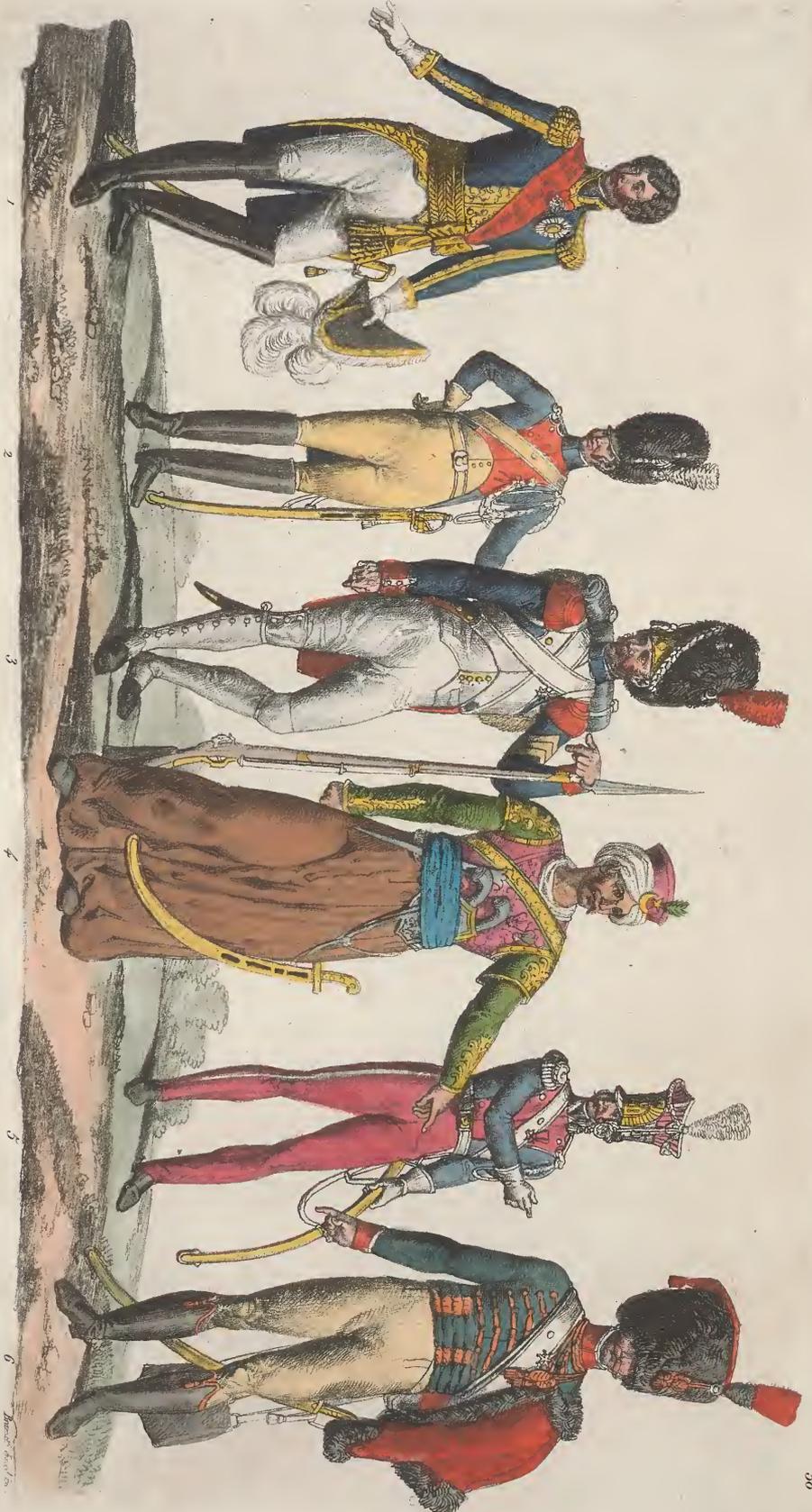
3

2

1







1

2

3

4

5

6

*Thompson & Co. N.Y.*





2

1

3

4

3

6

*W. G. Wallcut sculp.*

Le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 58 représente un maréchal; le n.<sup>o</sup> 2, un gendarme; le n.<sup>o</sup> 3, un grenadier à pied; le n.<sup>o</sup> 4, un officier des Mamelouks *ex-garde*; le n.<sup>o</sup> 5, un lancier du premier régiment *ex-garde*; le n.<sup>o</sup> 6, un chasseur à cheval *ex-garde*: le n.<sup>o</sup> 1 de la pl. 59, un officier des dragons *ex-garde*; le n.<sup>o</sup> 2, un pionnier mineur *ex-garde*; le n.<sup>o</sup> 3, un carabinier du premier régiment; le n.<sup>o</sup> 4, un soldat d'infanterie de ligne; le n.<sup>o</sup> 5, un canonier d'artillerie légère *ex-garde*; le n.<sup>o</sup> 6, un soldat de marine *ex-garde*.

Pendant les grands préparatifs que l'on faisait en France pour effectuer la descente en Angleterre, les Anglais, afin de parer le coup qui les menaçait, pressaient les autres puissances de se liguier de nouveau contre la France. L'empereur de Russie s'oblige à donner cent quatrevingt mille soldats; l'Autriche met en mouvement toutes les forces de la monarchie, et commence les hostilités par l'invasion de la Bavière. Napoléon fait lever à l'instant le camp de Boulogne, part de Paris le 24 septembre 1805, et après avoir enfoncé l'ennemi, fait son entrée à Vienne le 13 novembre. Ces heureux succès furent troublés par la défaite des flottes combinées Française et Espagnole à la bataille de Trafalgar le 20 octobre: le célèbre amiral Nelson y fut tué, mais son armée remporta la victoire. Le 2 décembre les armées russes et autrichiennes réunies se trouvent en face de l'armée Française, qui se signale par la fameuse victoire d'Austerlitz: cette victoire est suivie du *traité* de Presbourg du 25 décembre, par lequel François II confirme la réunion de la couronne d'Italie à celle de France sur la tête du vainqueur.

Le 15 février 1806, Joseph Bonaparte monte sur le trône de Naples, et Louis devient roi de Hollande.

Le 10 mai on publie la loi sur l'établissement d'une université impériale en France.

La Prusse, qui pendant la dernière guerre avait gardé la neutralité, succède à l'Autriche dans son alliance avec la Russie, et déclare la guerre à la France. Napoléon écrit le 14 octobre au roi de Prusse, pour le prévenir de sa perte assurée dans la lutte qu'il avait l'imprudence d'entreprendre, et pour le reconduire à une détermination plus sage. Le roi de Prusse persiste dans son projet d'hostilité; mais son armée est complètement défaite, et le 27 Napoléon entre dans Berlin. Les deux batailles de Jena et de Lubec pouvaient anéantir la monarchie prussienne: Napoléon forme le royaume de Westphalie pour son frère Jérôme.

*Les puissances  
se liguent  
de nouveau  
contre  
la France.*

*Les Français  
à Vienne.*

*Bataille  
d'Austerlitz,  
et traité  
de Presbourg.*

1806.

*Défaite  
du  
roi de Prusse.*

1807.  
Les Russes  
sont battus.  
Paix de Tilsit.

Cependant l'armée Russe s'avancait: la bataille eut lieu le 9 février 1807: sept mille Russes sont tués sur le champ de bataille, seize mille blessés, quinze mille prisonniers et plus de quarante pièces de canon tombent au pouvoir des Français. Le 20 mai Danzick se rend au maréchal Lefebvre après 51 jours de tranchée ouverte. Le 14 juin la campagne est décidée par la bataille de Friedland: l'armée russe perd plus de soixante mille hommes. Enfin la paix de Tilsitt, signée le 8 juillet, met fin à la quatrième confédération.

Dans le mois de novembre, Napoléon fait marcher une armée contre le Portugal: le roi abandonne ses États, et se réfugie avec sa famille sur un autre hémisphère.

1808.  
Napoléon  
en Espagne.

Le 19 mars Charles IV, roi d'Espagne, renonce à la couronne en faveur de son fils Ferdinand VII, le prince d'Asturie. Le 18 avril Bonaparte arrive à Bajonne, et y fait venir toute la famille royale d'Espagne. Le 23, Murat entre dans Madrid à la tête d'une armée Française. Le 8 mai, Charles IV se démet de tous ses droits sur l'Espagne en faveur de Napoléon. Joseph abandonne le trône de Naples pour monter sur celui d'Espagne. L'Espagne irritée résiste. L'Angleterre se réunit aux Espagnols révoltés. Les habitans de Saragosse, à l'exemple des Sagontins leurs ancêtres, réduisent leur ville en cendre. La résistance obstinée des Espagnols balance la valeur Française, et l'ardent climat de la péninsule détruit encore plus d'hommes que le fer de ses orgueilleux habitans.

1809.  
Guerre  
de l'Autriche  
contre  
la France.

L'Autriche, voulant profiter de cette diversion, et excitée par l'Angleterre, s'apprête à essayer encore une fois le sort des armes. La guerre commence le 16 avril. Les batailles de Ratisbone, d'Ek-mulh, d'Esling, de Wagram, forcent l'empereur d'Autriche à demander la paix, qui est signée à Vienne le 14 octobre.

Paix  
de Vienne.  
1810.  
Mariage  
de Napoléon  
avec Marie  
Louise  
d'Autriche.

Le 20 mars le mariage de Napoléon avec Josephine est annulé, et Marie Louise, archiduchesse d'Autriche, devient l'épouse de Napoléon.

La même année Louis Bonaparte renonce à la couronne, et la Hollande, partagée en départemens, fait partie de l'empire français. La réunion de Rome, du Valais et des villes anséatiques à l'empire, porte jusqu'à-cent-trente-six le nombre des départemens de la France.

1811.

Préparatifs  
de guerre  
contre  
la Russie.

Le 20 mars 1811 Marie Louise met au jour un enfant mâle. Napoléon, après avoir placé de nombreuses garnisons dans les forteresses de la Prusse, et dans les villes de Danzic, de Hambourg, de Lubec etc., fait des préparatifs pour l'expédition la plus

extraordinaire dont parle l'histoire moderne. L'année 1811 s'étant écoulée en négociations infructueuses avec l'empereur de Russie, quatre cent mille soldats marchèrent dans les premiers mois de l'an 1812 sur l'Oder et la Vistule. Le 9 mai Napoléon part de Paris pour passer en revue cette armée; il traverse le Niemen; le 28 juin il entre dans Wilna, et porte son quartier-général à Witepsk, d'où il s'achemine sur Smolensko, que ses habitans incendient et abandonnent le 17 août après une forte résistance. La principale armée Russe se retire lentement sur Moscou, en détruisant tout ce qu'elle devait abandonner: elle prend ses positions sur une hauteur entre Ghat et Mozaick derrière des retranchemens protégés par deux mille pièces de canon. Le 7 septembre l'armée française lui livre bataille; le combat dure toute la journée: quatrevingt mille hommes sont tués ou blessés de part et d'autre; les Russes abandonnent leur position, et les Français s'acheminent sur Moscou. Le 15, Napoléon entre dans la ville sans trouver de résistance: un profond silence régnait de tous côtés, lorsque tout-à-coup d'immenses tourbillons de fumée et de flammes annoncent un horrible incendie: palais, églises, magasins, collèges, hopitaux, théâtres etc. tout est en feu: l'incendie dura quatre jours, et détruisit tous les subsides que cette riche capitale devait offrir aux soldats. Il fallut penser à la retraite, tandis que les rigueurs de l'hiver commençaient à s'unir aux horreurs de la faim; les hommes, les chevaux mouraient par milliers: il n'y eut guères que quarantecinq mille hommes, tristes restes de cette armée formidable, qui purent atteindre le Niemen; ils le passèrent le 13 décembre; et le 18 Bonaparte était déjà à Paris.

Les malheurs sans nombre de cette campagne hasardée, encouragèrent les puissances à se liguier pour la cinquième fois. La France se vit encore forcée de se disposer à la guerre. Napoléon, deux mois après son retour, se met en marche à la tête de ses nouvelles levées, et gagne les batailles de Lutzen et de Bautzen, livrées le 1.<sup>er</sup> et le 20 mai 1813, qui lui assurent la possession de Dresde. En Espagne, le 21 juin, les Anglais et les Espagnols gagnent la bataille de Victoria, et obligent Joseph à abandonner la Péninsule. Le 27 août l'armée Russo-Autrichienne attaque Dresde. Moreau, qui servait dans l'armée Russe, eut les deux jambes emportées par un boulet de canon. La quadruple alliance de Toeplitz souleva pour la dernière fois l'Europe entière contre Napoléon,

*Europe. Vol. V.*

1812.  
*Guerre contre  
la Russie.*

*Incendie  
de Moscou.*

*Retraite  
malheureuse  
de l'armée  
française.*

1813.  
*Les puissances  
se liguent pour  
la cinquième  
fois.*

*Napoléon perd  
la bataille  
de Leipsik.*

qui perdit le 16 octobre la bataille de Leipsik. Le prince polonais Poniatowski se noie en voulant passer l'Estér à la nage. Les Bavaurois cherchent à couper la retraite à l'armée Française, qui était réduite à 60 mille hommes. Mais Napoléon s'ouvre un passage, arrive à Francfort le 21 novembre, passe le Rhin, et rentre en France avec les restes de ses troupes. L'armée des alliés, forte d'un million de soldats, s'avance sur les frontières de la France.

*1814.  
Ses alliés aux  
portes de Paris.*

Le 25 janvier 1814 Napoléon abandonne Paris, et tout le tems qui s'écoula depuis son départ jusqu'à son abdication, ne fut pour ainsi dire qu'un long jour de bataille, et qu'une alternative d'événemens heureux et malheureux. Mais le 30 mars, vers cinq heures du matin, l'artillerie des alliés commença à tonner aux portes de Paris: la résistance dura toute la journée; enfin la ville capitula à l'entrée de la nuit. Le 31, les souverains alliés y firent leur entrée solennelle. Le 11 avril Napoléon signa un *acte* daté de Fontainebleau, par lequel il renonçait pour lui et pour ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, à condition que les souverains alliés lui garantiraient la souveraineté de l'île d'Elbe avec deux millions de pension.

*Entrée  
des alliés  
à Paris,  
et abdication  
de Napoléon.*

Le 23 avril *Monsieur*, en qualité de lieutenant-général du royaume, signe un *traité* avec les puissances alliées, par lequel il s'oblige de rendre, à certaines époques déterminées, les places fortes situées sur le Rhin, dans le Piémont et en Espagne, qui n'étaient pas comprises dans les limites de la France au premier janvier 1792.

*Bonaparte  
à l'île d'Elbe.*

Le 27 avril Bonaparte s'embarque à S.-Rapheau près Fréjus pour se rendre à l'île d'Elbe.

*Entrée  
du roi à Paris.*

Le 2 mai, le roi arrive à S.-Ouen près de Paris, et donne sa déclaration datée du même endroit. Le 3 mai il fait son entrée solennelle à Paris, accompagné de *Monsieur*, du duc d'Angoulême, de Madame Royale son épouse, et du duc de Berry. Le 30 mai, *traité* de paix conclu avec les puissances alliées. Le 4 juin, départ des alliés. La *Charte constitutionnelle* fixe les droits du trône et ceux des citoyens, et établit la forme du gouvernement.

*Charte  
constitution-  
nelle.*

*1815.  
Bonaparte  
une autre fois  
à Paris.*

Le premier mars un événement imprévu trouble la tranquillité dont la France commençait déjà à jouir. Bonaparte, ayant abandonné l'île d'Elbe, aborde à Cannes, petit port du golphe Juan, à la tête de 900 hommes; il réunit autour de lui une partie des troupes qu'il rencontre, et entre dans Paris le 20 du même mois. Louis XVIII en était parti le jour auparavant, après avoir ajourné les *Chambres* et publié une *proclamation*.

Bonaparte, après avoir rassemblé une armée de 120 mille hommes, entre dans la Belgique le 15 juin ; il chasse les Prussiens des positions qu'ils occupaient devant Charleroi, et le 16 il gagne contre eux la bataille de Fleurus.

Le 18 juin Bonaparte attaque l'armée anglaise au mont Saint-Jean ; malgré la bravoure de ses troupes, il est complètement battu. La garde de Bonaparte reçoit l'intimation de se rendre : mais le général Cambroune, qui la commandait, répond : *La garde meurt, et ne se rend point.*

*Bonaparte  
défait  
par les Anglais.*

Bonaparte, de retour à Paris, signa encore une fois son abdication. Il partit ensuite pour Rochefort, et se donna à la croisière Anglaise, qui le conduisit à l'île de Sainte-Hélène.

*Il est conduit  
à Sainte-  
Hélène.*

Le 3 juillet les alliés arrivent aux portes de Paris, qui capitule. Le 8, le roi rentre dans sa capitale et publie une amnistie, dont il n'excepte que ceux qui sont jugés les plus coupables. Le 20 novembre, nouveau traité de paix, par lequel la France cède quelques unes de ses places limitrophes, et se soumet à une imposition de guerre de sept cents millions. Ce traité est suivi du renvoi de l'armée.

*Louis XVIII  
rentre  
dans Paris.*

Le 17 mai, le duc de Berry est assassiné par Louel en sortant du théâtre. Le 29 septembre, naissance du duc de Bordeaux. Le 2 mai 1821, mort de Bonaparte à l'île de Sainte-Hélène.

*1816 et 1821  
Mort  
de Bonaparte.*

En 1823, expédition heureuse des troupes françaises en Espagne contre les *Cortes*.

*1823.  
Expédition  
d'Espagne.*

Cependant la mauvaise santé de Louis XVIII s'affaiblissait de plus en plus ; il termina ses jours le 16 septembre au milieu des regrets de toute la France. Nous nous contenterons de remarquer que ce prince, qui dans une autre carrière et dans d'autres circonstances, n'aurait peut-être été regardé que comme un esprit éclairé, laissait en mourant tout ce qui peut recommander les princes à l'admiration de la postérité. Aussi grand dans les revers que sur le trône, il avait réconcilié la France avec l'Europe, et avait donné à son peuple, si non des conquêtes, la liberté, le crédit public et des lois protectrices de tous les droits. Aucun monarque n'avait pris les rênes de l'État dans des circonstances plus difficiles, au milieu de factions si opposées les unes aux autres : aucun roi n'avait laissé le pouvoir souverain mieux établi, et le peuple plus heureux. Il avait accompli l'œuvre de la restauration ; il était mort en roi, et avait été généralement pleuré comme un père : cela doit suffire à sa gloire.

*Mort de Louis  
XVIII.*

1824.

Après la chute de Napoléon de nouvelles coutumes s'introduisirent dans le royaume: les anciens lys prirent la place des aigles et des abeilles; la cour, les ministères, la milice, le peuple adoptèrent de nouvelles modes. Les planches suivantes serviront mieux qu'une longue explication à en donner une idée exacte, en représentant fidèlement les costumes de chacune de ces classes.

*Habits de cour.*

Le n.º 1, pl. 60, représente Louis XVIII assis sur son trône en grand habit de cérémonie; le n.º 2, S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulême; le n.º 3, S. A. R. le comte d'Artois, colonel général des gardes nationales de France; le n.º 4, Caroline Ferdinande Louise, duchesse de Berry; le n.º 5, S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême; le n.º 6, S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, colonel général des husards.

*Habits des ministres.*

Le n.º 1, pl. 61, représente le premier gentilhomme de cour; le n.º 2, un page; le n.º 3, une dame en habit de cour; le n.º 4, le ministre secrétaire d'État; le n.º 5, un pair de France en grand habit de cérémonie; le n.º 6, le premier président de la cour de Cassation; le n.º 7, le garde-des-sceaux ministre de justice; le n.º 8, un député à la chambre des communes.

*Habits des soldats.*

On voit au n.º 1 de la pl. 62 un garde du corps du roi; au n.º 2, un gendarme des chasses de la garde; au n.º 3, un grenadier de la garde; au n.º 4, un grenadier à cheval de la garde; au n.º 5, un capitaine de vaisseau; au n.º 6, un cuirassier de la garde; au n.º 7, un garde ordinaire du roi, à pied, en petit uniforme; au n.º 8, un grenadier suisse de la garde.

*Habits bourgeois depuis 1790 environ jusqu'à présent.*

Les costumes bourgeois que nous représentons à la pl. 63 étaient à la mode vers l'an 1790: on y voit au n.º 1 un monsieur en habit court; au n.º 2, une dame en demi gala; et au n.º 3, un médecin. La dame au n.º 4, et le monsieur au n.º 5, donnent une idée des modes de 1793. Les demoiselles représentées aux n.ºs 6 et 7, et les hommes dont nous donnons les figures aux n.ºs 8, 9, 10 et 11, sont vêtus selon les modes d'été et d'hiver des années 1795 et 1796.

La pl. 64 fait connaître les modes qui se succédèrent depuis 1797 jusque vers l'an 1800. Les n.ºs 1 et 2 représentent deux bourgeois; le n.º 3, une dame; le n.º 4, une autre dame en habit de bal, et le n.º 5 une demoiselle en habit court. Les figures de la demoiselle, n.º 6, et du monsieur en habit élégant, n.º 7, se rapportent à l'an 1808. Le n.º 8 représente une paysanne des environs de Paris.



Fr. Goussier del.

6

5

4

3

2

1

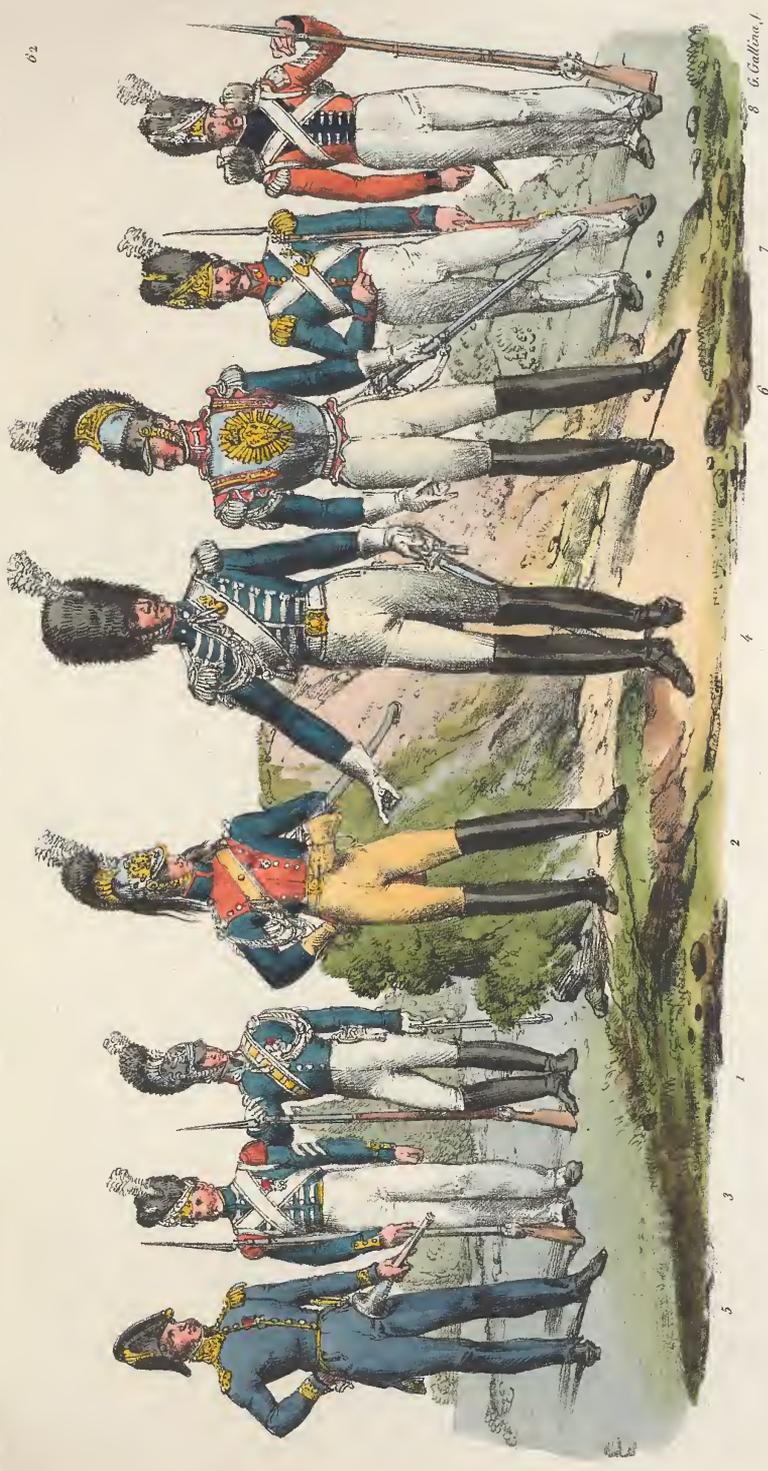




G. C. Collins, f.

- 3
- 6
- 7
- 2
- 7
- 5
- 4
- 8





02

G. Galdino, /

7

6

4

2

1

3

5





11 10 9 8 6 7 2 1 4 3 5





D. Bonnett

8

7

6

2

3

4

3





9 8 3 5 4 7 2 3 6



Illustration

Les différentes modes adoptées en 1814 et 1815 sont représentées à la pl. 65. Aux n.<sup>os</sup> 1 et 2 on voit deux dames, la première en habit d'été, la seconde en habit d'hiver; aux n.<sup>os</sup> 3 et 4, deux messieurs, l'un en habit d'été, l'autre en habit d'hiver; la demoiselle au n.<sup>o</sup> 5 est vêtue en demi gala; le n.<sup>o</sup> 6 représente un cavalier en habit court; le n.<sup>o</sup> 7, un autre cavalier en habit élégant; le n.<sup>o</sup> 8, une dame en habit de bal; et le n.<sup>o</sup> 9, une sœur de la charité.

### CHARLES X.

Le même jour où Louis XVIII mourut, tous les ministres, et le président du conseil à leur tête, se rendirent à Saint-Cloud, pour y recevoir les ordres du nouveau roi Charles X. Il leur dit de continuer à le servir avec le même zèle et avec la même fidélité qu'ils avaient servi le roi son frère. « Mes premiers instans, ajouta S. M., furent donnés à la douleur; dorénavant je me consacre tout entier à mon devoir ».

*Depuis 1824  
jusqu'en 1825.*

Le 17, le roi reçut les hommages de la famille royale, du *Corps diplomatique* et des premières autorités de l'État. A peine fut-il monté sur le trône, que son fils aîné, monseigneur le duc d'Angoulême, reçut le titre de *Dauphin*, autrefois affecté à l'héritier direct et présomptif de la couronne; son auguste épouse reçut celui de *Dauphine*; et la duchesse de Berry celui de *Madame*. Le roi eut ensuite la bonté d'accorder le titre d'*Altesse royale* au duc d'Orléans, à ses enfans, à mademoiselle d'Orléans et au duc de Bourbon.

La cérémonie du sacre de Charles X fut célébrée à Rheims le 29 mai 1825 avec la plus grande magnificence. De tout tems le sacre des rois avait été regardé par les Français comme un des évènements les plus importans de leur histoire; mais depuis l'époque où Charles VII était allé recevoir l'onction sainte à l'autel baptismal de Clovis, cette auguste cérémonie n'avait plus présenté à la France ni grandeur ni magnificence. Les circonstances politiques donnaient à celle-ci un caractère particulier, et par conséquent elle déployait toutes ses pompes religieuses, ses leçons sublimes, et ses saintes garanties.

*Sacre  
de Charles X  
à Rheims.*

La restauration l'avait annoncée, le roi législateur l'avait promise: il s'était proposé de mettre sous la foi du serment religieux le pacte politique qu'il avait donné à la France. La position du

royaume, la présence des étrangers, l'importance des préparatifs, la santé faible du monarque, retardèrent cette cérémonie, que la maladie du roi rendit depuis impossible. C'était à son successeur qu'il était réservé de donner cette auguste garantie à son peuple, et de renouveler aux yeux de la France le bienfait de la restauration. Ce fut une de ses premières promesses en montant sur le trône, et tout fut préparé pour la réaliser. Une commission composée de grands magistrats et présidée par le ministre des finances, président du conseil, fut chargée de régler tout ce qui avait rapport à la cérémonie; et d'habiles architectes furent envoyés à Rheims pour en restaurer et préparer la superbe basilique, où s'était conservée la prérogative de sacrer les rois de France, comme à *Saint-Denis* celle de garder leurs tombeaux. Le 26 avril les deux chambres avaient été prévenues du dessein qu'avait le roi de se faire couronner dans la cathédrale de Rheims, et de son désir qu'une grande députation (composée de 25 membres, y compris les bureaux) se rendît le 29 mai à cette église pour assister à la cérémonie. La même invitation fut également faite aux grands officiers de la cour et de l'armée, aux premiers corps de l'État, à la cour de cassation, à la cour des comptes, aux présidens et aux procureurs généraux des cours royales, aux présidens des conseils généraux des départemens, aux colonels de la garde nationale etc. etc.

Tous les souverains de la chrétienté, informés du projet du roi, voulurent se faire représenter à cette cérémonie solennelle par leurs ambassadeurs extraordinaires, dont la présentation eut lieu avant le départ de la cour. Parmi ces envoyés extraordinaires on distinguait le prince d'Esterhazy ambassadeur d'Autriche, le duc de Villahermosa ambassadeur d'Espagne, le duc de Northumberland ambassadeur de la Grande Bretagne, le général de Zastrof ambassadeur de Prusse, et le prince de Wolkonsky ambassadeur de Russie.

Tous les arts avaient été mis à contribution pour rehausser l'éclat de cette cérémonie solennelle. De superbes présens destinés à la cathédrale de Rheims, des croix, des bagues précieuses pour les prélats, des ustensiles et des ornemens sacerdotaux enrichis d'or, de broderies et de pierreries, étaient sortis des manufactures les plus renommées de Paris et de Lyon. Jamais les arts n'avaient été plus encouragés qu'en cette occasion par la magnificence royale; et les grands personnages appelés à cette auguste cérémonie, y parurent avec une splendeur digne de leur rang.

L'imagination la plus brillante ne saurait qu'imparfaitement ébaucher le spectacle imposant que la grande basilique de Rheims offrit à un peuple immense dans la journée du 29 mai. Il faut recourir aux journaux et aux écrits du tems pour avoir la description détaillée des dispositions, des embellissemens faits à cette basilique, et de toutes les cérémonies de cette solennité royale et religieuse, dont l'origine remonte à l'enfance de la monarchie : mais ce qu'on y doit particulièrement remarquer, c'est la rénovation solennelle de l'alliance faite sous la foi du serment entre le souverain et le peuple, dont la représentation, restreinte d'abord et pendant plusieurs siècles aux premières classes de l'État, s'était enfin étendue, sous le régime de la charte, à la masse entière de la nation.

Le roi, vêtu d'une robe de satin blanc avec un bonnet de la même étoffe enrichi de diamans et surmonté de plumes blanches et noires, s'assit sous un dais auprès du sanctuaire ; il mit la main sur l'Évangile, et promit sur la croix à son peuple de maintenir et d'honorer notre sainte religion, d'administrer la justice avec rectitude, et de gouverner conformément aux loix du royaume et à la *charte constitutionnelle* qu'il jura d'observer fidèlement. Il jura ensuite, comme chef et grand-maître de l'*Ordre du S.<sup>t</sup>-Esprit*, de vivre et de mourir dans la foi et dans la religion catholique, apostolique et romaine, de maintenir l'*Ordre du S.<sup>t</sup>-Esprit* et ses glorieuses prérogatives, d'en observer et d'en faire observer les statuts. Il jura enfin, comme chef et grand-maître de l'*Ordre royal et militaire de S.<sup>t</sup>-Louis* et de l'*Ordre royal de la Légion d'honneur*, de maintenir à jamais intactes les glorieuses prérogatives de ces deux ordres, d'en porter la croix, et d'en faire observer les statuts.

Après ces trois sermens, S. M. se dépouilla de la robe blanche et du bonnet, et resta couverte d'une simple camisole de satin rouge, ouverte aux endroits où l'on devait faire les onctions saintes. S. M. portait des bottines de velours violet, semées de fleurs de lis d'or, et le Dauphin lui attacha les éperons. L'archevêque bénit l'épée de Charles-Magne et la remit nue entre les mains du roi, qui, conduit ensuite à l'autel, y reçut des mains de l'archevêque les onctions saintes : la première sur la tête, la seconde sur la poitrine, la troisième entre les deux épaules, la quatrième sur l'épaule droite, la cinquième sur l'épaule gauche, la sixième au pli du bras droit, et la septième à celui du bras gauche.

Après les saintes onctions le grand-chambellan revêtit S. M. de la tunique et de la dalmatique de satin violet-foncé parsemées de fleurs de lys d'or, et du manteau royal de velours violet également semé de fleurs de lys d'or, doublé et bordé d'hermine, que le grand-maître des cérémonies avait portés à l'autel. Le roi, revêtu des habits royaux, s'agenouilla devant l'archevêque: ce dernier assis, avec la mitre sur la tête, lui fit les deux dernières onctions à la paume des mains; il bénit ensuite les gants qu'il mit aux mains du roi, puis l'anneau royal qu'il lui plaça au quatrième doigt, enfin le sceptre et la main de justice qu'il remit également à S. M.; le premier, dans la main droite, et la seconde dans la main gauche. Vint ensuite la cérémonie du couronnement: les princes furent invités à prendre place à la droite et à la gauche du roi, selon leur rang. L'archevêque saisit sur l'autel avec les deux mains la couronne de Charles-Magne, et la tint élevée sur la tête du roi; les princes étendirent la main pour la soutenir; et l'archevêque la tenant seulement de la main gauche, la bénit, et la plaça sur la tête du monarque. Cette cérémonie finie, l'archevêque donna au roi la main droite pour se relever, et S. M. fut reconduite à son trône par le même cortège qui l'avait accompagnée en entrant dans le temple. Alors les cris de *vive le roi!* rompirent le silence religieux qu'on avait gardé jusqu'à cet instant (1).

Résumé  
des mœurs  
et coutumes  
des Français  
sous les rois  
de la troisième  
race.  
Gouvernement.

Un résumé rapide de ce que nous avons dit des *mœurs et des coutumes des Français* sous les rois de la troisième race, servira à nous représenter comme dans un tableau les principaux usages de cette nation. Nous avons vu que quelques rois de la seconde dynastie avaient cherché à se ressaisir du droit d'administrer la justice, droit que l'on regardait comme le plus bel apanage du

(1) Voyez les détails de cette cérémonie dans le *Moniteur* du 31 mai, et dans l'*Annuaire historique universel pour 1825* par C. L. Lesur, Paris, 1826.

V. surtout les *Cathédrales Françaises lithographiées par Chapuzy avec un texte historique et descriptif etc. publiées par Engelmann*. Le IX.<sup>me</sup> cahier dernièrement publié contient la *Description des cérémonies du sacre du roi Charles X*, avec cinq planches: dont la première représente la façade de la cathédrale de Rheims décorée pour la cérémonie du sacre; la seconde, l'entrée du roi au temple: la troisième, la cérémonie du couronnement; la quatrième, l'intronisation; et la cinquième, la sortie du temple.

trône. Sous les premiers rois de la troisième race, on créa dans toutes les villes du royaume de grands Baillis ou Maires, qui s'approprièrent, par l'attribution des cas réels, les causes des tribunaux seigneuriaux. Le droit d'appel au roi, par lequel quiconque croyait avoir été mal jugé pouvait avoir recours au tribunal du Bailli sous la juridiction duquel il se trouvait, offrait un moyen encore plus étendu de diminuer l'autorité des seigneurs, sans leur ôter le privilège d'administrer ou de faire administrer la justice en leur nom. Les décisions suprêmes furent ensuite portées devant une grande assemblée, convoquée et présidée par le roi, à laquelle on donnait le nom de *Parlement*: les membres du parlement étaient payés par le roi, et la justice était rendue gratuitement. Le besoin d'argent où se trouvait François I.<sup>er</sup> pour soutenir ses guerres d'Italie, fut cause de la vénalité des places; on vendit d'abord les emplois des finances, ensuite les charges aux Parlemens; de sorte que ces charges, qui dans le principe étaient électives et temporelles, devinrent par la suite perpétuelles et invariables: et elles se conservèrent dans cet état jusqu'à l'époque de la révolution, qui détruisit toutes les anciennes institutions, et rétablit les magistratures électives d'une durée déterminée.

On croirait que les croisades, qui avaient été entreprises par des motifs de religion, auraient dû avoir une heureuse influence sur la réforme des mœurs. Cependant il en arriva tout le contraire: les mœurs devinrent encore pires qu'elles n'étaient, et la religion y perdit sous tous les rapports. « Les moines, dit Fleury, ennuyés de leurs cellules, les abandonnèrent; les femmes, lassées de leurs maris, suivirent leurs amans; les seigneurs, chargés de dettes, vendirent leurs biens; et tous couraient vers la *Terre-Sainte*, croyant ainsi obtenir le pardon de leurs crimes ».

L'origine des armoiries remonte au temps des croisades. Il fallut nécessairement imaginer quelques signes, afin de pouvoir se reconnaître mutuellement au milieu de ces armées innombrables qui étaient passées en Orient sous vingt ou trente chefs différens: chaque souverain adopta pour ses drapeaux une marque particulière. Louis-le-Jeune prit un lys dans sa croisade de 1147; et depuis lors les fleurs de lys, d'abord sans nombre, et plus tard fixées à trois par Charles V, constituèrent invariablement les armes de France sous les rois de la troisième race. Les seigneurs mirent aussi différens signes sur leurs étendards et à l'entrée de leurs camps pour réunir plus

Croisades.

Armoiries.

facilement leurs soldats; et comme on se faisait gloire d'avoir appartenu à une croisade, les signes qui en étaient la preuve évidente devinrent par la suite une marque d'honneur: chacun s'empessa de les conserver non seulement sur les drapeaux qu'on accoutumait de porter à la guerre, mais de les faire graver aussi sur leurs cachets, de les peindre sur leurs boucliers, et de les broder sur leurs cottes d'armes.

*Livrée.*

Du tems de l'ancienne chevalerie la livrée était la couleur dont les preux et courtois chevaliers bordaient et décoraient leurs armures, et qu'ils faisaient porter aux personnes de leur suite, particulièrement dans les joûtes et dans les tournois: cette couleur était souvent choisie par les dames en l'honneur desquelles ils combattaient. Lorsqu'on abandonna ces sortes de combats, la livrée resta aux domestiques, et prit place sur les équipages, qu'on orna de galons de différentes couleurs pour rappeler les ornemens dont les chevaliers avaient coutume de parer leurs armures.

*Tournois.*

Parmi les fêtes publiques que donnaient les rois de France, et à leur exemple quelques grands seigneurs, les plus remarquables étaient les tournois. Ces jeux, dont l'origine remonte au tems des rois de la seconde race, furent ensuite réglés sous le règne de Henri I.<sup>er</sup> Depuis il devinrent toujours plus fréquens. Mais après Charles VII on n'en donna plus aucun sans l'ordre ou la permission du roi; et le dernier eut lieu sous Henri II, à qui il coûta la vie.

Les chevaliers aimaient singulièrement ces sortes de jeux; parce que, combattant sous les yeux des dames les plus distinguées, ils s'efforçaient à l'envi de déployer toute leur bravoure et toute leur force, afin de se captiver toujours davantage l'estime et l'amitié de ces aimables témoins, qui avaient en outre le privilège de donner le prix aux vainqueurs.

*Joûtes.*

Après le tournoi venaient les joûtes. Deux champions, qui n'avaient d'autre but que celui de plaire à leurs dames, rompaient une ou deux lances, et se portaient des coups si terribles, qu'il fallait se bien tenir à cheval pour ne pas être désarçonné. Les joûtes étaient dans le fait de vrais duels; et les tournois des espèces de batailles, qui ne finissaient presque jamais sans que quelqu'un ne fût tué, ou grièvement blessé.

*Langue  
et littérature  
française.*

Sous la première et la seconde race, et même jusqu'au règne de St.-Louis, les Français parlèrent la langue romance, ou plutôt un mélange barbare de tudesque et du latin corrompu des Gaulois.

Sous le règne de Henri I.<sup>er</sup> la langue prit une nouvelle forme: on commença à faire usage des articles, et à donner aux mots une terminaison différente de celle du latin. Peu à peu la langue des Français eut ses inflexions; et des progrès presque insensibles la portèrent au point où elle reçut le nom de *Langue française*. Elle avait déjà beaucoup gagné du tems de Philippe-Auguste; et ce fut pendant son règne que parurent les premiers poètes de la nation, les troubadours, les premiers romans de chevalerie composés pour l'amusement des croisés. Néanmoins cette langue devint beaucoup plus régulière sous le règne de St.-Louis. Alain Chartier, l'un des hommes les plus savans du XV.<sup>me</sup> siècle, lui fit faire de rapides progrès sous le règne de Charles VII. Enfin sous François I.<sup>er</sup> et Henri II elle changea presque entièrement, et fut heureusement enrichie par les écrivains du tems. Elle n'atteignit toutefois le degré de perfection où elle est à présent, que sous le règne de Louis XIV; époque où la poésie, qui devait à Malherbe l'harmonie et la mesure, prit un vol plus hardi, et produisit, comme nous l'avons déjà vu, des chefs d'œuvre dans presque tous les genres.

Les beaux arts, tels que la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture etc. furent pour ainsi dire nuls en France et dans toute l'Europe à-peu-près jusqu'au règne de François I.<sup>er</sup>. Sous Louis XIII, et particulièrement sous Louis XIV, les arts s'élevèrent en France au degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui. Lulli, qui était venu d'Italie, tira la musique de l'enfance; il eut pour rivaux Destouches, Colasse, Campra, Bernier etc. qui cherchèrent à balancer sa gloire. Dans la peinture, les Poussin, les Mignard, les Lebrun, les Jouvonet, les Coypel etc. animèrent la toile par la hardiesse et la beauté de leur pinceau; dans la sculpture, Desjardins, Tubi, Renaudet, Girardon, Coysevox, les deux Coustou, donnèrent au marbre et au bronze, avec la délicatesse de leur ciseau, les traits des grands hommes; la gravure s'enorgueillit avec raison des chefs d'œuvre des Audran, des Germain, des Bellin; enfin en architecture on distingue Claude Perrault, Duval, Mansard, Blondel, qui donnèrent les dessins de tous les grands édifices ou des monumens élevés sous le règne de Louis XIV.

*Beaux-arts.*

Anciennement les nobles portaient l'habit long: l'habit court n'appartenait qu'aux militaires. Sous François I.<sup>er</sup> on laissa l'habit long pour y substituer le pourpoint tailladé, auquel Henri II ajouta des basques qui couvraient le haut des culottes, et un petit man-

*Habillemens.*

teau qui ne dépassait pas la ceinture. Henri IV reprit le pourpoint et allongea les basques jusqu'à mi-jambes. Sous Louis XIII on commença à porter des casaques, qui firent bientôt place à de larges habits d'ample forme et d'un goût beaucoup moins recherché que de nos jours.

La mode de porter les cheveux longs ou courts ne changea pas moins souvent. Sous la première race, les rois et les princes les portaient fort longs, et le peuple les rasait presque entièrement. Sous la seconde, Charles-Magne et ses successeurs les portèrent fort-courts. On les porta un peu plus longs jusqu'au règne de Louis-le-*Jeune*, qui se les fit couper, et remit les cheveux courts à la mode. Cette mode, ainsi que celle de porter la barbe longue, dura jusqu'à Louis VIII qui reconduisit la mode des cheveux longs: depuis lors on les porta longs jusqu'à l'époque de la révolution, où l'on adopta généralement la mode des cheveux courts. Quant à la manière de se couvrir la tête, nous avons déjà vu que pendant environ dix siècles on se servit des chaperons, qui furent ensuite remplacés par des bonnets à deux cornes: les rois, les princes et les chevaliers portaient le *mortier*, qui était un bonnet de velours galonné et sans cornes. On commença à se servir du chapeau sous Charles VII et François I.<sup>er</sup>. L'usage de la toque, adopté par Henri II, dura jusqu'à l'introduction des chapeaux qui recommencèrent sous Louis XIII. Ce roi apporta aussi la mode des rabats; aux rabats succédèrent les cravattes, qui furent quelque tems après remplacées par les cols attachés avec une boucle, et qui reparurent ensuite, mais plus amples et nouées par devant, ou seulement attachées par derrière.

Pendant plus de mille ans l'habillement des femmes fut très-modeste: leur coëffure était simple; peu de boucles aux cheveux, point de dentelles, du linge sans plis mais très-fin; leurs robes étaient justes au corps, et leur couvraient toute la gorge. Les veuves s'habillaient à-peu-près comme les religieuses; mais elles portaient, ainsi que les femmes mariées, les armoiries de leur mari à droite, et les leurs à gauche. Ce fut sous Charles VII que les dames commencèrent à porter des pendans d'oreille, des colliers et des bracelets.

*Luxe.*

Le luxe, qui sous la première dynastie était presque inconnu en France, fut porté si loin sous les deux autres, qu'il fallut établir des lois afin d'en arrêter les progrès. Le faste des cours de

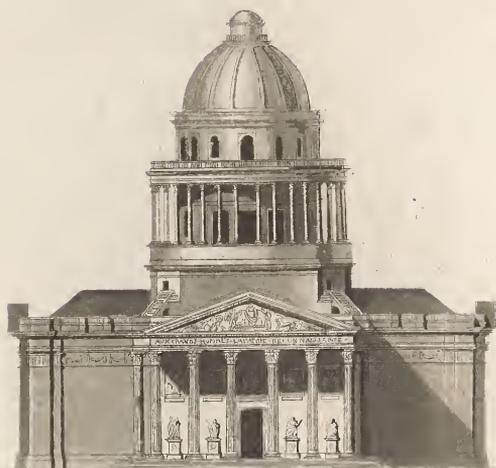
François I.<sup>er</sup>, de Henri II, et de Henri III, s'étendit à toutes les classes de l'État, confondit les grands, et absorba tant d'or et tant d'argent que la monnaie même en manqua. Pendant le dernier siècle de la monarchie, le luxe s'augmenta d'un article, dont les frais, si l'on en excepte les diamans, surpassa toutes les autres dépenses: ce sont ces attelages superbes, ces carrosses magnifiques, où l'élégance le disputait à la richesse. L'origine des carrosses ne date que du règne de Charles VII: le premier que l'on vit à Paris fut ce char suspendu dont Ladislas, roi de Hongrie, fit présent à la reine: avant cette époque les reines allaient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis fut la première qui eut un carrosse. Henri IV n'avait qu'une voiture; et lorsque sa femme s'en servait, il restait à la maison: le manque de verres à cette voiture fut peut-être la cause de sa mort. Le premier qui fit mettre des verres à un carrosse fut Bassompierre sous le règne de Louis XIII.

Après avoir rapidement passé en revue tout ce qui a rapport aux *Mœurs et aux coutumes des Français* depuis leur origine jusqu'à nos jours, jetons avant de finir un coup d'œil sur les monumens que leur importance ou le genre de leur décoration rendent le plus remarquables. Mais pour ne pas trop multiplier les planches, ainsi que l'exigerait le nombre des édifices existans à Paris, nous avons jugé à propos de n'offrir aux amateurs que les élévations géométriques de ces édifices: ces élévations ont l'avantage de montrer l'étendue, la distribution et les justes proportions des bâtimens avec une précision infiniment supérieure à celle des vues en perspective, où souvent les parties les plus précieuses de la composition sont sacrifiées à l'effet pittoresque. D'ailleurs les artistes peuvent se servir des dessins géométriques soit pour élever dans d'autres pays des monumens du même genre, soit pour l'instruction de leurs élèves: et il leur sera toujours très-faciles, d'après ces dessins, de s'imaginer l'effet qu'ils feraient en perspective, et d'en composer des tableaux pour des décorations de théâtre, aussi bien que pour orner des galeries. Telle est la méthode suivie par l'architecte Legrand et par le peintre Landon dans leur *Description de Paris*, d'après lesquels nous avons fidèlement tracé les planches que nous offrons ici à nos lecteurs. La première de ces planches, n.<sup>o</sup> 66, représente quelques unes des principales églises de Paris. De tous les monumens publics, les églises sont ceux d'après lesquels on peut juger avec le plus de certitude de l'état de l'art à l'épo-

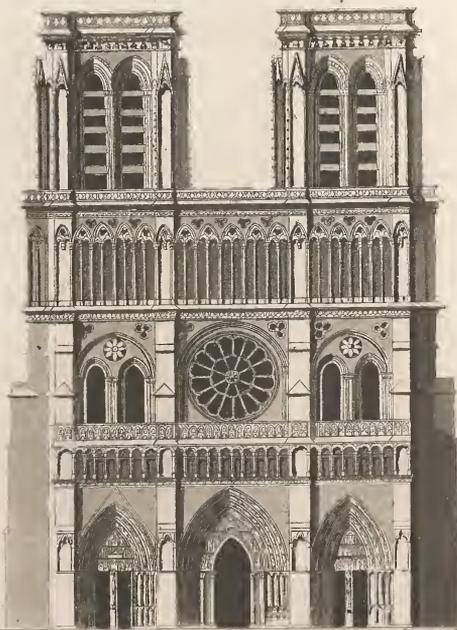
*Monumens  
d'architecture.*

Notre-Dame  
église  
métropolitaine  
de Paris  
de  
style gothique

que de leur construction, du goût et des connaissances du peuple ou des rois qui les élevèrent, de l'opulence et du degré d'industrie du siècle qui les vit terminer. Les églises ont aussi l'avantage sur les autres édifices de porter l'empreinte du caractère national et du style de l'art le plus noble et le plus élevé. Il est facile de reconnaître dans quelques unes des principales églises de Paris les différentes époques où elles furent bâties, d'après le genre de leur architecture. Le premier de ces genres est l'ancien gothique; et l'église de *Notre-Dame* ( pl. 66, n.º 1 ) nous en offre un exemple. Childebert I.<sup>er</sup> en jeta, dit-on, les fondemens, et d'après cette supposition elle aurait été élevée vers l'an 522. On sait que sous les rois de la première race il existait dans la ville une ancienne église consacrée à S.<sup>t</sup> Étienne; qu'elle était proche de celle de *Notre-Dame*; et que peut-être même elle en faisait partie. Plusieurs anciens diplômes du XII.<sup>me</sup> et XIII.<sup>me</sup> siècles parlent de cette église comme du premier siège épiscopal de Paris. Ces raisons et quelques autres encore nous portent à croire que l'ancienne église de S.<sup>t</sup> Étienne faisait peut-être partie de l'enceinte actuelle de *Notre Dame*. Quoi qu'il en soit, il est constant que les fondemens de l'église qui existe aujourd'hui furent jetés l'an 1010 sous le règne du Roi Robert, successeur de Hugues *Capet*. Philippe Auguste fit continuer cet édifice pendant l'épiscopat de Maurice de Sully, qui dirigea les constructions de ce vaste bâtiment avec autant de zèle que d'intelligence, en finit le plan, et fit démolir l'ancienne église de *Notre Dame*, dont il conserva les fondemens de même que ceux de l'église de S.<sup>t</sup> Étienne, afin que rien ne pût nuire à l'ensemble du nouveau monument. L'ouvrage était déjà avancé, lorsque le Pape Alexandre III en posa la première pierre, et que le maître autel fut consacré en 1181 par le légat apostolique et par Maurice de Sully. Odon de Sully, successeur de l'évêque Maurice, fit continuer les ouvrages jusqu'en 1208; et Pierre de Nemours, qui succéda à Odon, les fit également poursuivre jusqu'à l'an 1220, où il mourut. On présume que la façade fut terminée sous le règne de Philippe Auguste, parce que la statue de ce roi était la dernière de toutes celles de proportion colossale que l'on voyait sur la même ligne au dessus des trois portes; ces statues furent toutes abattues pendant la révolution. Ce grand monument est l'ouvrage non interrompu d'environ trois cents ans: la distribution générale du plan est grande et noble, les pro-



6 12 T 5 12 24 M 10 20 T 6 9 18 M



François de la Roche

10 M

2

9 T

10

20 M

1

6

12 T

Simon de la Roche



portions agréables, et cet édifice peut être cité comme l'un des plus beaux et des plus remarquables de la chrétienté.

Nous avons déjà parlé de Robert Sorbon, qui fonda en 1250 deux écoles qui conservèrent dans la suite le nom de leur fondateur. La chapelle élevée par Sorbon était très-petite, et, à ce qu'on dit, sous la protection de S.<sup>te</sup>-Ursulè, parce qu'elle avait été anciennement consacrée à cette sainte le jour de sa fête, et depuis, le 21 octobre 1392.

*La Sorbone  
de  
style français.*

Jusqu'à la reconstruction qu'en fit le cardinal de Richelieu, le collège et l'église de Sorbon ne furent célèbres que par les écoles. Richelieu voulut en faire un monument qui rehaussât la gloire de son nom, et choisit pour architecte Jacques Mercier, qui avait déjà bâti le palais royal. La première pierre du collège fut posée le 4 juin 1629, et celle de l'église dans le mois de mai 1650; l'église fut finie en 1653: V. pl. déjà citée, n.<sup>o</sup> 2. La façade du côté de la place est décorée de deux ordres d'architecture l'un au dessus de l'autre: ils sont tous deux de ce style moderne, appelé *Français* dans la volumineuse collection des *Monumens de Paris*, gravés sous la direction de Jean François Blondel qui en était partisan déclaré. La façade du côté de la cour n'a qu'un seul ordre élevé sur quelques degrés, et est couronnée d'un fronton à l'imitation des anciens; mais la distance inégale des colonnes, qui sont groupées sur les angles, nuit fort à la beauté de la façade; et le reste, avec deux rangs de fenêtres, manque de caractère: la multiplicité des saillies et des profils détruit l'effet qu'elle devrait produire, et lui donne l'apparence d'un palais. Les clochers qui s'élèvent auprès de la coupole sur les deux façades sont trop petits, et ne contribuent aucunement à cet effet pyramidal qui distingue les églises de S.<sup>t</sup>-Pierre de Rome et de S.<sup>t</sup>-Paul de Londres. Enfin cet édifice présente plus de richesse et d'importance que de beauté réelle: il fut très-maltraité à l'époque de la révolution.

On regarde l'église et particulièrement la coupole des *Invalides* comme le chef d'œuvre de l'architecture française (1). Cette coupole fut élevée sur les dessins de Jules Hardouin Mansard, neveu du célèbre François Mansard, et terminée en 1706 après 30 ans de travaux. Louis XIV se plut à déployer toute sa magnificence dans

*Église  
des Invalides,  
chef-d'œuvre  
d'architecture  
du  
style français.*

(1) L'église fut construite sur les dessins de Libéral Bruant, architecte de l'hôpital des *Invalides*, mais elle fut finie par Mansard qui y ajouta la coupole.

cet édifice, qui par la finesse du travail, par sa richesse, par la blancheur éclatante des pierres, par la quantité et la précision des ornemens, enfin par les ouvrages de tout genre des plus habiles artistes du dernier siècle qui le décorent, mérite d'être compté parmi les plus beaux monumens de la France. Cependant il faut avouer que la façade de cette église est trop petite et trop subdivisée dans ses parties pour pouvoir servir de base à une décoration aussi élevée. Lorsqu'on veut jouir sous un seul point de vue de la façade et de la coupole d'un édifice, le système d'architecture des anciens vient aussitôt opposer aux modernes un point de comparaison fort désagréable; et si l'imagination substitue un portique du même style que celui du *Panthéon* de Rome à la façade mesquine de la coupole des *Invalides*, on regrette sincèrement que Jules Hardouin Mansard ait négligé l'occasion de reproduire un des chefs d'œuvres de l'antiquité, et ait au contraire cherché de mettre en évidence une composition aussi chétive que celle qu'il a exécutée. Dans quel labyrinthe d'erreurs ces Mansards si célèbres n'ont-ils pas égarés l'école française, pour n'avoir pas assez connu ou assez apprécié le mérite de l'antiquité, et pour avoir négligé d'étudier les monumens de Rome! Un amour propre excessif, qui avait sa source dans l'ignorance, persuadait alors aux partisans des artistes modernes, que leurs froides extravagances surpassaient de beaucoup les chefs d'œuvre de l'antiquité; et qu'il suffisait au goût français d'observer ces modèles avec l'œil du génie pour les laisser bien loin derrière lui. Cette funeste erreur dans un siècle illuminé n'eut malheureusement que trop d'influence sur les beaux arts, et fit préférer le style incorrect et maniéré de certains peintres au style sévère et sublime de Poussin.

*Eglise  
de  
S. Geneviève.*

Le nouveau temple de *S.<sup>te</sup>-Geneviève* fut commencé en 1757 sous le règne de Louis XV d'après les dessins et sous la direction de l'architecte Soufflot. Le roi en posa lui-même la première pierre le 6 septembre 1764. Cet artiste, qui avait fait ses études en Italie, changea dans la disposition générale et dans les détails de cet édifice le système d'architecture qui dominait alors à Paris; il fit usage de colonnes isolées et d'un grand diamètre tant dans l'intérieur qu'au dehors du monument; la nouveauté, la grâce, la légèreté du plan qu'il présenta réunit tous les suffrages, et l'on crut que cette composition avait surpassé toutes les plus élégantes et les plus magnifiques productions des Grecs et des Romains. Le plan de cette église a la figure d'une croix grecque, longue de 340 pieds

y compris le péristyle, et large de 250 hors du corps de l'édifice; dans le milieu s'élève une coupole de 62 pieds 8 pouces, soutenue par quatre piliers, qui sont si légers qu'on distingue à peine leur grosseur au milieu des colonnes isolées qui forment les quatre nefs de la croix. Ce système de légèreté est conservé dans les voûtes de l'édifice, où l'architecte a su ménager avec art des lunettes, qui donnent en quelque sorte l'apparence de la légèreté gothique à ces voûtes circulaires, opposées en divers sens les unes aux autres, et qui produisent, en laissant passage à la lumière, des effets aussi variés qu'agréables. Si l'on ajoute à cela la fraîcheur d'une construction toute nouvelle, la blancheur d'une pierre fine et choisie, une distribution d'ornemens faite avec goût, on pourra se former une idée du spectacle, si commun en Italie et fort rare en France, dont jouirent les Français pendant quelques mois, après qu'on eut enlevé les échafauds qui cachaient ces voûtes durant leur construction. La hauteur depuis le pavé jusqu'à la lunette, au milieu de la voûte, est de 170 pieds. Le pavé n'était pas encore fini, lorsque plusieurs crevasses qui se manifestèrent aux quatre piliers de la coupole et aux colonnes voisines, annoncèrent que le poids de cette masse, élevée sur de trop faibles supports, menaçait d'écraser tout l'édifice par une chute prochaine. Il fallut donc élever de nouveaux échafauds et étayer encore une fois ce monument, que l'on croyait achevé après quarante ans de travaux non interrompus et une dépense d'environ 15 millions (1).

Afin de remédier à ce grave inconvénient, que d'habiles architectes avaient déjà prévu, et entr'autres M.<sup>r</sup> Patte, qui avait là dessus publié son opinion dans différens mémoires, on chargea M.<sup>r</sup> Rondelet de la réparation de l'édifice, et de la direction des travaux nécessaires.

(1) Pendant la révolution ce monument fut consacré aux mânes des hommes illustres, sous le nom de *Panthéon Français*, et l'on changea à cette occasion les attributs et les bas-reliefs qui en ornaient la façade et les voûtes: ces changemens et plusieurs améliorations faites à différentes parties de l'édifice au grand avantage de sa solidité et de son élégance, furent exécutés sous la direction de M.<sup>r</sup> Quatremère-Quinci, aussi célèbre artiste que savant homme de lettres, qui avait été créé commissaire à cet objet par le département de Paris en 1761. Ce monument fut ensuite rendu à sa première destination sous le même nom de *S.<sup>te</sup> Geneviève*; et l'église souterraine fut destinée à conserver les tombeaux des grands dignitaires de l'empire, et des hommes distingués par leurs actions héroïques, ou par leur savoir dans les sciences et dans les arts.

Supposé que ce monument puisse être réparé sans que le fond et l'effet général de sa décoration primitive en soient altérés, l'église de *S.<sup>te</sup>-Généviève* sera-t-elle vraiment un chef-d'œuvre? En quoi consisteront ses beautés et ses défauts, puisque les chefs-d'œuvre mêmes n'en sont pas exempts? Si nous examinons de près la coupole et ses parties, et le rapport de son volume avec celui de la façade, nous trouverons de la maigreur et de la sécheresse dans la manière dont elle repose sur l'attique qui lui sert de base; elle se retrécit à cet endroit, et n'a point cette solidité majestueuse qui frappe dans les mosquées de Constantinople, et dans les coupoles de *S.<sup>t</sup>-Pierre* de Rome et de *S.<sup>t</sup>-Paul* de Londres. Les colonnes extérieures sont excessivement minces, et présentent dans leur partie inférieure une maigreur qui nuit à leur beauté. Le dessin de la façade est à la vérité noble et grandiose: un seul rang de colonnes couronné d'un fronton d'une dimension hardie, rappelle à l'amateur des beaux arts le portique du *Panthéon* de Rome, que Soufflot a voulu imiter; mais la prétention qu'il a eue de corriger son modèle, bien loin de perfectionner cette production de l'antiquité, ne fit qu'en altérer les belles proportions. Que de maigreur dans les entre-colonnemens! défaut que l'on pouvait facilement éviter, en mettant deux colonnes de plus sous le fronton, au lieu de les reléguer aux angles du péristyle: en outre elles y sont groupées d'une manière confuse, et produisent des saillies et des profils répétés, ... qui sentent le style de l'école, au lieu de présenter la noble simplicité de l'architecture des anciens. Le fronton est d'une hauteur excessive, et faisant par son volume un contraste désagréable avec la maigreur des colonnes, paraît menacer devoir les écraser sous son poids. Que de mauvaise grâce et de pesanteur dans le mouvement du feuillage de ces chapiteaux trop allongés, si on les compare avec les mâles proportions et les formes élégantes des chapiteaux du *Panthéon*! Que de sécheresse dans les cannelures des colonnes; quelle mollesse et quel mauvais choix dans la plupart des ornemens qui décorent la voûte du péristyle; enfin combien cette chétive copie n'est-elle pas loin des beautés de l'original! Il faut nécessairement avouer, pour être vrai, que Soufflot n'avait pas suffisamment étudié l'antiquité dans le portique qu'il cherchait à reproduire, et qu'il n'en a point imité les justes proportions.

*Le palais  
des Tuilleries.*

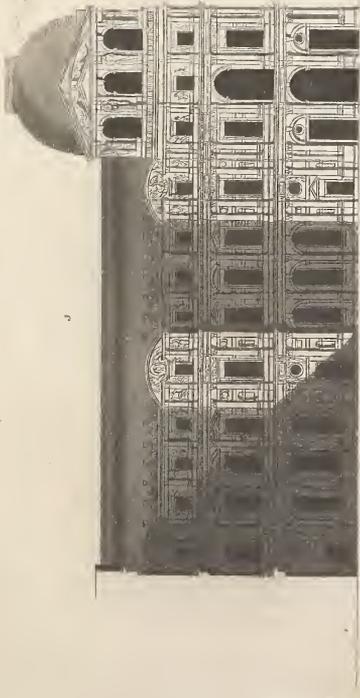
Il paraît prouvé que parmi les nombreux palais élevés par la magnificence des rois de France, le *Louvre*, considéré particulièrement

dans son ensemble avec les *Tuilleries*, est le plus riche et le plus grand édifice de la France. Un vaste espace occupé par des jardins et par une tuillerie, parut à Catherine de Médicis, qui voulait avoir un palais séparé du *Louvre* où habitait Charles IX, un emplacement propre à la construction d'un palais spacieux et bien situé. Ce fut donc là qu'elle fit commencer le bâtiment des *Tuilleries*, dont elle confia l'exécution aux deux plus célèbres architectes de son tems, Philibert Delorme et Jean Dublant. On ne sait pas précisément quel part eut à cet ouvrage chacun des deux architectes en particulier : les changemens qu'on y fit depuis laissent la critique indécise sur ce qui pourrait appartenir à Dublant. Cependant on reconnaît encore le goût de Delorme dans la distribution des bâtimens, et on lui attribue généralement l'honneur de la première construction de ce palais. Catherine de Médicis ne finit que le grand pavillon du milieu, les deux ailes contigues, qui forment à présent la galerie et la terrasse du côté des jardins, et les deux pavillons voisins. Ces ouvrages, commencés et abandonnés par Catherine de Médicis, furent continués sous Henri IV, et augmentés par Louis XIII sur les dessins de Ducerceau, qui changea la distribution et les décorations des premiers architectes : on attribue à ce dernier les deux pavillons des coins, qui terminent des deux côtés cette ligne de bâtimens, les deux corps-de-logis d'ordre corinthien ou composite qui précèdent les pavillons, et la galerie qui commence au pavillon de Flore. Le peu que nous venons de dire sur l'histoire de la construction de cet édifice, suffit pour expliquer cette multiplicité extraordinaire de parties, de masses, d'ordres différens dont se compose le palais des *Tuilleries* tant du côté des jardins que du côté du carrousel. On y compte en effet cinq sortes de distributions et d'ornemens, cinq variétés de combles, et pour ainsi dire cinq pavillons différens, réunis l'un à l'autre presque sans aucune liaison ni de distribution, ni de style, ni d'invention. On aimait alors à entrecouper les édifices par des pavillons, par des tours, par des ailes flanquées de masses plus élevées, et écrasées sous des toits énormes : ces toits étaient regardés comme un luxe dans les châteaux fortifiés et dans les monumens de la féodalité. Ce caractère s'est conservé dans tous les palais élevés pendant le siècle qui vit renaître en France la bonne architecture ; on le retrouve au Luxembourg, aux *Tuilleries*, et il subsistait même au *Louvre*. Or il faut avouer que ce genre de composition était peu propre

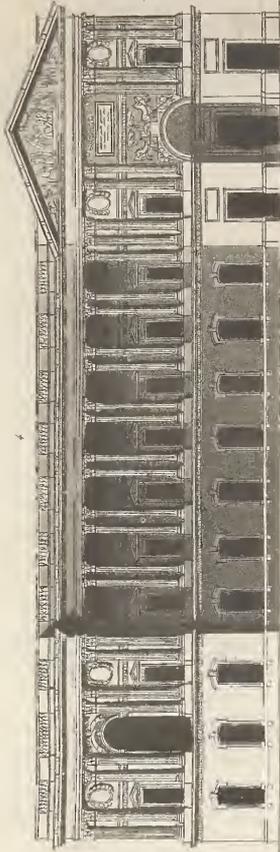
à produire la belle régularité qu'on admire dans les monumens grecs. Quel coup d'œil imposant n'eût pas présenté la façade des *Tuileries* sur une ligne de 168 toises, si elle avait pu être assujettie à l'unité d'une conception hardie! Louis XIV forma le projet de mettre de l'ensemble dans toutes les parties de cet édifice. Le-Veau, auquel on associa ensuite Dorbay, en fut chargé. Mais la condition qu'on imposa à ces architectes de conserver le plus qu'il serait possible des anciennes constructions, les excusa assez s'ils ne réussirent pas à ramener toutes les masses discordantes de ces bâtimens à une ligne uniforme. Le n.º 1 de la pl. 67 représente la façade des *Tuileries* du côté de la cour; le n.º 2, la façade opposée du côté des jardins.

*Le Louvre.*

On n'est pas d'accord sur l'époque de la première construction du *Louvre*: quelques écrivains la font remonter au commencement du VII.º siècle: mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle date de bien loin; car l'étymologie même du nom de *Louvre*, est un problème. Les uns prétendent que ce mot dérive du nom propre d'un seigneur de *Lougres*, sur les terres duquel fut bâti le premier château: d'autres veulent que *Louvre* signifie *œuvre*, ouvrage fait par excellence: d'autres assurent que *Louvre* est un mot saxon qui signifie *château*: d'autres enfin en ont cherché l'origine dans le mot latin *Lupara*, qui, dérivant de *Lupus*, *Loup*, indiquerait que cette maison royale était anciennement située dans un endroit propre à la chasse des loups. Selon Piganiol la situation originaire du *Louvre* au milieu d'une grande plaine, et entièrement détachée de Paris, prouve que ce château avait été bâti pour servir de maison de plaisir aux rois de France, et en même tems de forteresse pour défendre le fleuve, et tenir les Parisiens en respect. Il paraît que cet édifice était dans le plus mauvais état au commencement du XVI.º siècle, puisque l'histoire nous apprend que François I.º, ayant voulu en 1529 y loger Charles V, fut obligé d'y faire beaucoup de réparations importantes. François I.º avait ordonné à Sébastien Serlio, qui se trouvait alors en France, de faire un dessin pour le Louvre: mais il paraît que ce célèbre architecte a plutôt contribué à faire approuver les dessins de Pierre Lescot; car c'est sur les dessins de ce dernier que fut commencé le nouveau palais, appelé depuis le vieux Louvre, pour le distinguer des bâtimens dont la construction est moins ancienne. Cette partie, à peine commencée sous François I.º, fut terminée sous Henri II. Nous réduirons à quatre époques la des-



40 Meter



20 Meter



50 Meter



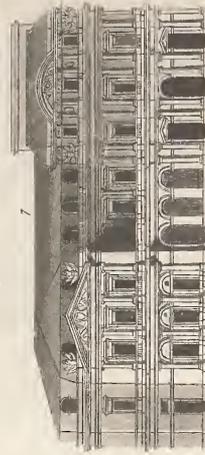
50 Meter



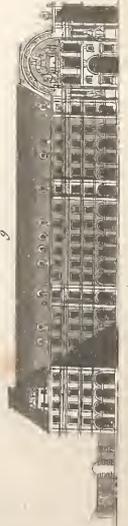
20 Meter



40 Meter



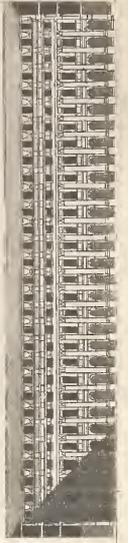
6 Meter



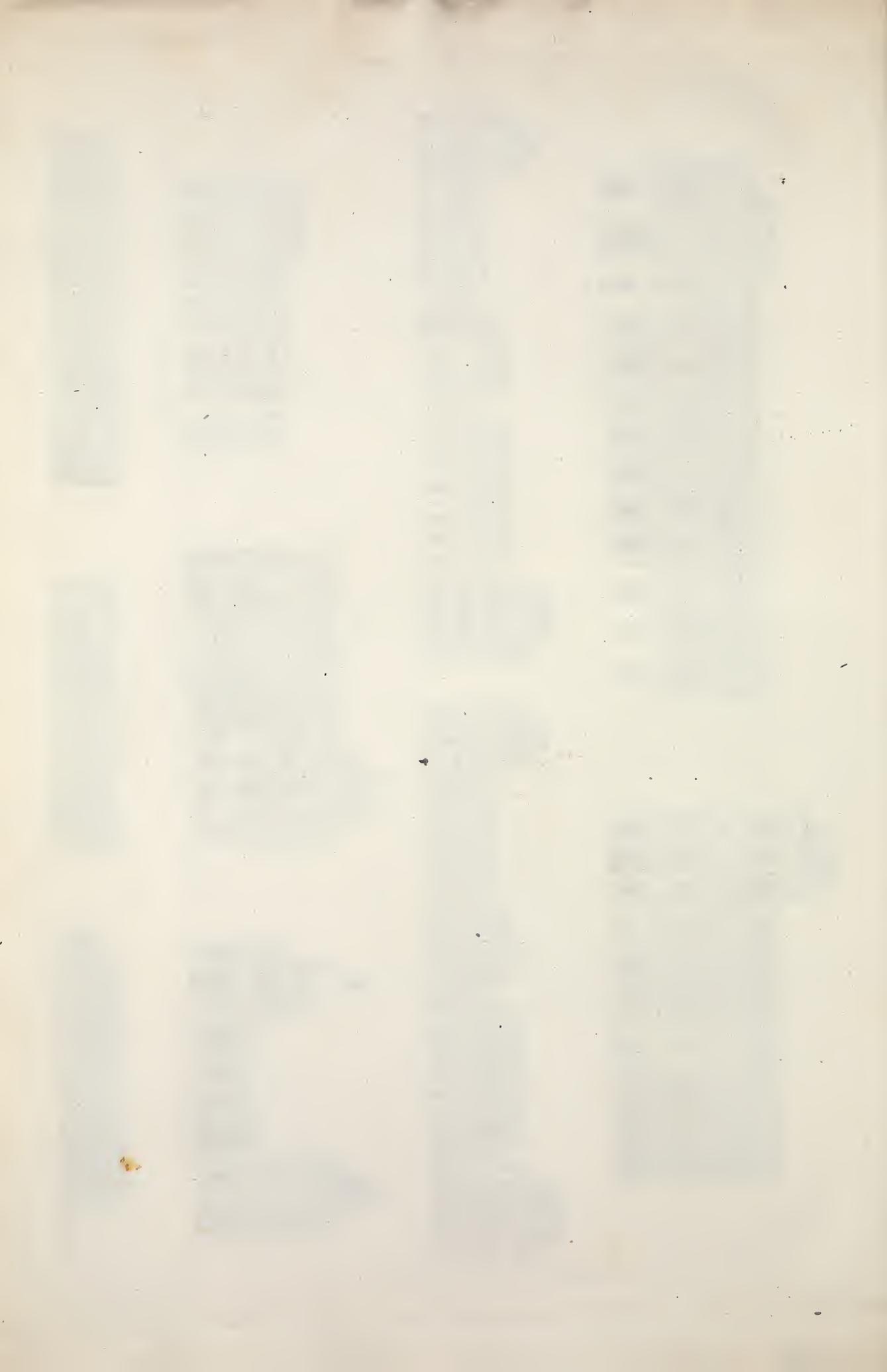
60 Meter



40 Meter



40 Meter



cription historique du *Louvre*. La première appartient aux règnes de François I.<sup>er</sup> et de Henri II; la seconde à celui de Louis XIV; la troisième à celui de Louis XV; la quatrième au règne présent. La portion élevée pendant la première époque est celle qui forme l'angle de la cour actuelle, et s'étend, depuis le pavillon du côté de la rue qui longe la Seine, jusqu'au pavillon de Le-Mercier, connu par les cariatides de Sarrazin. Cette portion est la seule qui dans l'intérieur ait été complètement achevée sur les dessins de Lescot. Depuis les nouvelles réparations, il ne reste plus que la moitié de l'aile à partir de l'angle jusqu'au pavillon de Le-Mercier: cependant on peut d'après cette portion juger du génie et du goût de Pierre Lescot, à l'époque duquel à la vérité l'architecture était un peu trop chargée d'ornemens. Après Lescot le goût en architecture changea cinq ou six fois: un grand nombre d'habiles artistes et de styles différens rivalisèrent entr'eux dans cet édifice: mais il faut cependant avouer qu'après tant de changemens, la partie la plus belle du *Louvre* est encore celle de Lescot; car outre la pureté, la correction du style et la belle exécution, l'on ne saurait trop louer la précision avec laquelle sont sculptés les ornemens et les figures.

La façade dont nous parlons fut continuée sous Louis XIII sur les dessins de Lescot. Le-Mercier, chargé de la direction des travaux, s'éloigna du plan de son prédécesseur dans l'élévation du grand pavillon surmonté d'une coupole, le seul qui existe à présent dans la cour. On a fait beaucoup d'éloges des cariatides sculptées par Sarrazin, qui décorent l'attique de Lescot; mais tout ce riche amas d'ornemens est bien loin de la pureté de style du siècle précédent. Il paraît encore que ce fut sous la direction de Le-Mercier qu'on éleva alors, sur les dessins de Lescot, l'autre partie de l'aile du *Louvre*, où résidait autrefois l'*Académie française* et celle des *Inscriptions et Belles-Lettres*. Ce fut un des premiers changemens qu'on fit dans le plan original; car le *Louvre* ne devait avoir en étendue que le quart de la surface qu'occupe la cour actuelle. Le projet devint plus vaste sous Louis XIII, puisqu'il fut quadruplé. Il s'éleva cependant une difficulté: celle d'assortir la décoration des façades extérieures, auxquelles Lescot n'avait pas pensé, avec les élévations intérieures, qui avaient été faites pour un espace moins vaste. Des recherches particulières et minutieuses pourraient seules déterminer les époques des différens styles employés l'un après l'autre dans les façades extérieures du *Louvre*. Le-Veau, pre-

mier architecte du roi, en avait élevé deux: celle que l'on a démoli vers la rue qui côtoie la Seine, et l'autre vers la rue *S.<sup>t</sup> Honoré*: la partie où l'on voit aujourd'hui la colonnade, n'était élevée que de 10 pieds au dessus du sol. La façade qui donne sur les *Tuileries*, présente, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui, deux styles différens. Les choses étaient dans cet état; il y avait une grande discordance d'opinions entre les architectes; et les projets de Le-Veau ne paraissaient pas répondre aux intentions de Louis XIV. On demandait des projets à toute l'Europe, et particulièrement à l'Italie: enfin Colbert proposa au Roi d'appeler le Bernino à Paris. Cet artiste célèbre conçut un projet magnifique, dont le but était la réunion du *Louvre* avec les *Tuileries*. Plusieurs architectes, comme il était naturel, se liguèrent contre Bernino. Charles Perrault jouissait de la confiance de Colbert, et désirait que Claude, son frère, eût cette belle entreprise. L'intrigue mit en jeu tous ses moyens contre les projets du Bernino, qui finit par s'en retourner à Rome fort mécontent. On prit alors le parti de réunir Le-Veau, Le-Brun, et Claude Perrault, pour qu'ils imaginassent un nouveau projet; et ce fut de cette espèce de triumvirat que sortit le dessin de la colonnade du *Louvre*, dont tout l'honneur paraît cependant devoir appartenir à Perrault. Cette détermination fut prise en 1665, et la colonnade de Perrault fut achevée en 1670. Il faut remarquer que Louis XIV avait en 1665 posé la première pierre des ouvrages projetés par le Bernino. Quoique l'envie ait cherché à enlever à Perrault la gloire d'en avoir été l'unique inventeur; quoique la critique ait tâché depuis d'en diminuer le mérite; et quoique la censure y ait pu trouver quelques défauts, ce monument sera toujours un des plus beaux morceaux de l'architecture moderne, et offrira l'aspect du palais le plus magnifique. Les proportions de l'ordre corinthien de cette colonnade sont admirables; et la beauté des moulures, l'élégance et la pureté des parties, le choix et la belle exécution des ornemens, ne laissent rien à désirer. Enfin c'est un monument classique pour la France.

Mais cette colonnade devait opposer une grande difficulté à la réunion de l'extérieur avec l'intérieur. La hauteur et la forme de l'attique et du toit de Pierre Lescot ne répondaient point à la sommité trop élevée et à la terrasse de la colonnade. Or comment les mettre de niveau? Cela donna lieu à de longues discussions. Claude Perrault s'opposa au projet qu'on fit alors de substituer un troi-

sième étage à l'attique de Pierre Lescot : il soutenait que dans le palais d'un souverain on ne pouvait point admettre deux étages rivaux ; et qu'un attique ou un étage de moindre apparence et peu important était de rigueur, parce qu'on pouvait supposer que cet étage servit à loger les officiers subalternes du palais. Mais il y avait encore, relativement au goût et à l'architecture de cet édifice, un problème de convenance d'une bien plus grande importance. Lescot s'était servi de l'ordre corinthien pour le rez-de-chaussée, et du composite pour le premier étage. Comment placer au dessus un ordre plus riche et plus léger que celui qui est déjà le *non plus ultra* ? On proposa d'y mettre des cariatides ; mais lorsqu'on s'aperçut qu'il en fallait cent trente dans le pourtour de la cour, on abandonna le projet de cette décoration monotone. C'est à cette occasion que vint l'idée ridicule d'inventer un ordre français, et que l'on proposa un prix pour cette invention chimérique. On ne vit au concours que des chapiteaux corinthiens modifiés dans leurs ornemens ; mais comme le vrai caractère d'un ordre d'architecture ne consiste point dans son chapiteau, toutes ces prétendues innovations ne servirent qu'à mieux faire connaître les limites de l'art.

Perrault cependant élevait un troisième étage dans les proportions corinthiennes ; mais il ne l'acheva point. Ce pas fait, on s'éloigna toujours davantage de l'idée d'un attique. Sous le règne de Louis XIV on finit, sur le projet de Perrault, toute la partie de la cour du *Louvre* qui forme l'angle du vestibule ou pavillon de la colonnade jusqu'à celui de la rue du *Coq*. Perrault, à ce qu'il paraît, n'avait pas dessiné séparément les ornemens du troisième étage : ils furent exécutés sous la direction de Gabriel ; mais il faut avouer que cette partie ne correspond point ni pour le goût, ni pour l'exécution, au caractère des sculptures faites du tems de Lescot. Les choses restèrent dans cet état pendant environ 40 ans, et l'intérieur de la cour du *Louvre* offrait toujours un procès à décider entre les deux systèmes. On y trouvait, comme l'observe Blondel, sept douzièmes d'attique contre quatre douzièmes du troisième étage ; et chaque système avait pour et contre de bonnes raisons et de fortes oppositions. Vint enfin Bonaparte, qui entreprit l'accomplissement du *Louvre* : il commença par faire ce qui était absolument nécessaire ; c'est à dire par donner la dernière main à toutes les parties du *Louvre* qui étaient achevées, et par mettre chacune d'elles en état d'être couverte par le toit. Les façades in-

térieures de la cour ne se ressemblant point entr'elles, on vit bientôt le manque de symétrie qui devait naître de l'irrégularité des toits et de l'inégalité des étages. Il fallut donc prendre un parti entre l'attique de Lescot et le troisième étage de Perrault. La hauteur des trois façades extérieures ne pouvant s'accorder ni avec l'attique, ni avec son toit, on se décida pour le troisième étage, qui fut continué sur trois façades intérieures de la cour : et on laissa la quatrième façade, qui est celle de Lescot, telle qu'elle était avec son attique, en plaçant de l'autre côté du pavillon Le-Mercier trois bas-reliefs dans les frontons des avant-corps, afin de faire symétriser la façade extérieure. La cour du *Louvre* est donc composée actuellement de trois façades semblables, et d'une quatrième qui malheureusement se détache des autres et par la ligne de son couronnement et par la disparité de son attique.

Nous terminerons par dire, relativement à la colonnade du *Louvre*, que cela ne serait pas manquer au respect que l'on doit à Perrault, si l'on faisait quelques modifications et quelques corrections à son soubassement : de telles corrections, lorsqu'elles sont dictées par l'opinion générale et par le goût de toutes les personnes instruites, loin d'altérer les conceptions des grands maîtres, donnent en quelque sorte à leurs ouvrages cette dernière main qu'ils leur auraient donnée eux-mêmes, s'ils eussent pu vivre assez longtemps pour entendre le jugement impartial de la postérité. V. pl. 67, n.º 3, le côté de la cour du *Louvre* vers le levant ; et n.º 4, la célèbre colonnade de cet édifice.

Palais  
du  
*Luxembourg*.

Le palais du *Luxembourg* fut élevé par la reine Marie de Médicis sur les ruines du palais de *Luxembourg*, dont il retint le nom : Debrosses en fut l'architecte ; et après le *Louvre*, c'est le bâtiment le plus magnifique de Paris : il a même de plus l'avantage d'être entier, uniforme, et terminé dans toutes ses parties. Bernino confessait qu'il n'y en avait aucun de mieux bâti, ni de plus régulier. Sa plus grande dimension en longueur est de 60 toises ; la plus petite, c'est-à-dire celle de la façade du côté de la rue de *Tournon*, et de l'autre qui donne sur les jardins, est de 50 toises. Son plan, si l'on en excepte les bâtimens du jardin, forme un carré presque parfait, dont toutes les parties sont distribuées avec art et symétrie. La simplicité du plan correspond à sa régularité. Il se compose d'une seule cour très-vaste, environnée de portiques, et flanquée de quatre bâtimens carrés appelés Pavillons. La seule irre-

gularité qu'on y trouve, vient de la projection des deux pavillons du fond de la cour sur les ailes des portiques latéraux. Cette projection, qui marque le corps principal du bâtiment, était beaucoup plus prononcée avant les réparations, parce qu'elle s'avancait vers la terrasse, qui faisait un bon effet devant cette partie de l'édifice. Maintenant la terrasse et la rampe ont été enlevées, pour que les voitures puissent s'approcher plus facilement de l'entrée du palais. On a aussi amélioré la distribution intérieure de l'édifice, en changeant de place l'escalier et le vestibule qui conduit au jardin. L'escalier était mal situé, et ne se présentait pas heureusement; on l'a transporté dans l'aile droite de la cour, et il l'occupe presque toute entière. Toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture ont été prodiguées à pleines mains dans cet escalier, dans la petite galerie et dans le vestibule par où l'on passe au jardin.

Il paraît que le plan du *Luxembourg* aurait été beaucoup plus beau, sans les deux énormes pavillons qui sont vers le jardin; quoique, s'adossant au corps du milieu, ils redoublent en quelque sorte de ce côté la grosseur de l'édifice, ils donnent cependant aussi un air de pesanteur peu agréable à l'ensemble du bâtiment. Les pavillons que l'on voit si fréquemment employés par les architectes de ce siècle, tirent leur origine des tours qui flanquaient autrefois les châteaux gothiques. Le type s'en est conservé dans presque tous les édifices français, et si la vue y gagne de loin, il faut avouer qu'elle y perd de près. Desbrosses cependant sut en tirer un parti avantageux dans la composition du *Luxembourg*: sous ce rapport l'élévation de ce palais mérite des éloges, et il faut convenir que l'on trouverait difficilement un autre édifice dont les masses soient plus pittoresques et plus symétriquement disposées. Chacun peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur la pl. 67, dont la fig. 5 représente la façade qui donne sur la rue de *Tournon*. Le mérite particulier de cette façade consiste dans la disposition des deux pavillons et de la coupole qui s'élève au dessus de la porte, dans l'harmonieux accord de toutes ces masses pyramidales, dans la manière dont elles se lient avec les deux terrasses, et dans les justes proportions de toutes les parties. Il faut remarquer que dans l'origine les deux corps-de-logis, qui formaient les terrasses des deux côtés de la coupole sur la rue de *Tournon*, étaient massifs: un mur de pierres taillées en bosses, conformément au style général de l'édifice, régnait tout du long entre les pilastres groupés, et présentait de ce

côté un repos toujours favorable à l'architecture. En ouvrant dans ce mur des arcades semblables à celles de la cour, le palais y a-t-il gagné ou perdu? C'est ce qu'on ne saurait trop décider. Cependant ces arcades sont en harmonie avec le reste du bâtiment, donnent de la légèreté à son ensemble, et l'on pourrait peut-être dire que sous quelques rapports l'édifice y a gagné. La plus grande symétrie et l'ordre le plus régulier règnent dans tout le bâtiment, et il n'y a aucune partie qui ne corresponde exactement à une autre.

Ce qui frappe le plus dans l'ensemble du *Luxembourg*, ce sont ces pierres taillées en bossages, dont les murs sont couverts dans toute leur étendue. On sait que ce goût domine surtout à Florence. Marie de Médicis désirait, dit-on, que son palais lui rappelât ceux de sa patrie; et l'on croit généralement que Desbrosses, voulant se conformer, dans la construction du *Luxembourg*, au désir de la reine, prit le palais *Pitti* pour modèle. Ce style, lorsqu'il est traité avec hardiesse dans les grandes masses, porte au plus haut degré l'idée de la force et le caractère de la solidité, ce qui n'est pas le moindre prix d'un morceau d'architecture quel qu'il soit; mais Desbrosses, croyant adoucir la dureté des bossages en les arrondissant, a donné à son édifice un caractère pesant et monotone. Néanmoins ce palais frappe le spectateur par la solidité de sa construction, par sa symétrie, par l'harmonie de ses masses, par la régularité et le fini de son ensemble; avantages qui se trouvent rarement réunis dans les grands édifices.

Paris doit à l'architecte Chalgrin, membre de l'Institut, les améliorations, les changemens, et les agrandissemens faits au palais et au jardin. La fig. 6 de la pl. déjà citée, représente la façade du *Luxembourg* du côté du jardin.

Palais-Royal.

On appelle du nom de *Palais-Royal* l'ensemble des bâtimens; des jardins et de la galerie, dont les fig. 7 et 8 de la pl. déjà citée représentent l'élévation. Peu d'édifices ont subi dans l'espace d'un siècle et demi des changemens aussi importans et aussi nombreux. Le cardinal de Richelieu le fit élever en 1629 sur les desins du célèbre architecte Le-Mercier: le plan de ce palais s'agrandit successivement à mesure que la fortune du cardinal augmenta: l'édifice fut fini en 1636, et son premier nom de *Palais-Richelieu* fut bientôt changé en celui de *Palais-Cardinal*. En 1639, le ministre, devenu plus puissant, osa le donner au roi: en 1643 la reine Anne d'Autriche régente, le roi Louis XIV mineur, et le duc d'Anjou,

son frère, laissèrent le *Louvre* pour loger au *Palais-Cardinal*, qui prit à cette occasion le nom de *Palais royal* qu'il conserve encore. Ce fut alors qu'on ouvrit la place qui est devant le palais du côté de la rue *Sa-Honoré*; et c'est à cette époque que se rapporte la cession à vie qu'en fit Louis XIV à Philippe de France, son frère unique. En 1692 le roi le donna à son neveu Philippe d'Orléans duc de Chartres, et l'on répara alors le grand corps-de-logis qui se terminait à la rue de *Richelieu*, et que le cardinal avait destiné à contenir sa bibliothèque. Il serait trop long de détailler ici les nombreux embellissemens faits à ce palais, tant de fois modifié et rebâti, et de décrire les curiosités de tout genre qui y sont contenues. Avant de parler des nouvelles constructions du *Palais-royal*, nous dirons seulement en passant que l'élargissement de la place date de 1719, et que la construction du château d'eau en face du palais appartient à Robert de Coste, architecte du roi. On doit au duc d'Orléans, régent, le jardin du *Palais-Royal*: celui qui existait du tems du cardinal était irrégulier, tout y manquait d'ordre et de symétrie; Desgots, architecte du roi, et neveu du célèbre *Le-Notre*, le refit en 1730, et l'embellit de statues sculptées par *Leremberg*. L'ancien projet du cardinal était de faire élever autour du jardin des maisons symétriques, et d'ouvrir trois entrées principales: l'une sur la rue de *Richelieu*, l'autre sur celle des *Petits-Champs*, la troisième sur la rue des *Bons-Enfants*. Le dernier duc d'Orléans réalisa en quelque sorte ce projet, et le fit servir à une de ces spéculations pécuniaires, qu'on aurait autrefois jugée indigne d'un prince. On construisit autour du jardin un corps de bâtimens symétriques, en prenant sur le terrain la largeur d'une nouvelle rue; de manière que les maisons, qui auparavant avaient vue sur le jardin, ne donnent plus à présent que sur une rue monotone.

Ces nouvelles constructions, en diminuant beaucoup l'étendue du jardin, offrirent au public le plaisir d'une promenade non interrompue et couverte, où chaque arcade est une boutique. C'est là que la mode établit son empire. Cet endroit, le plus fréquenté de Paris, est le rendez-vous général des hommes d'affaires et des oisifs. Si le projet d'un pareil édifice avait pu être exécuté avec les secours de l'art et d'une belle architecture, il aurait pu sans doute être compté parmi les plus grands monumens de l'Europe; mais l'esprit d'intérêt qui l'avait fait entreprendre, ne pouvait se concilier avec les frais qu'aurait exigé un bâtiment proportionné à l'espace qu'il

devait occuper. Tout son ensemble a été trop légèrement construit; et la décoration, qui se borne à des arcades étroites, séparées par des pilastres corinthiens, est mesquine et mal exécutée. On peut vanter les plaisirs de ce lieu de délices, en louer le projet général; mais on en condamnera toujours l'architecture: elle fait peu d'honneur à M.<sup>r</sup> Louis, auteur du théâtre construit à la même époque et dans la même enceinte du *Palais-royal*, dont l'entrée est sur la rue de *Richelieu*.

Les nouvelles constructions dont nous venons de parler, devaient, disait-on, être mises de niveau avec les ailes de la seconde cour du palais; mais la révolution, dont ce nouveau rendez-vous fut d'abord le principal arsenal, vint arrêter l'accomplissement de ce projet. Le prince n'eut plus d'argent pour le faire achever; et cela fut attribué par beaucoup de personnes à son influence sur la révolution. On sait d'ailleurs assez quelle part il y prit.

Palais  
Impérial  
des Invalides.

De tous les monumens élevés par Louis XIV, il n'y en a peut-être aucun qui soit plus digne d'illustrer le règne de ce grand monarque que le *Palais impérial des Invalides*. Aussi sublime par son objet, qu'important par son étendue et par la beauté de sa construction, cet édifice sera un témoignage éternel de la bienfaisance du souverain qui l'a fondé, et du génie des deux architectes qui en ont successivement élevé les deux parties principales: c'est-à-dire, de Libéral Bruant, qui construisit la première église et toute la portion de l'édifice destinée à être habitée, et de Jules Hardouin Mansard, qui éleva la seconde église et la coupole dont nous avons déjà parlé. Les premiers fondemens de cet immense édifice furent jetés en 1671, et huit ans suffirent pour le conduire à son terme. Il occupe une surface de dixhuit mille sept cent quarantequatre toises, et est partagé dans sa longueur, qui est de cent trente toises, ainsi que dans sa largeur, qui est de soixante et dix, en cinq parties principales: la partie du milieu présente une grande cour de trente-deux toises de large sur cinquante-deux de long: des deux côtés sont deux autres cours environnées de grands corps de bâtimens, chacune de 15 toises sur 22  $\frac{1}{2}$ : le reste est occupé, dans le milieu, par deux églises isolées; et des deux côtés par des cours et des jardins environnés de bâtimens, au de-là desquels on trouve encore de vastes terrains enfermés de murailles.

Le premier corps-de-logis du côté de la rivière est environné de fossés, et précédé par une avant-cour fermée avec une grille.

La façade a cent-deux toises de longueur, et présente trois avant-corps : celui du milieu est décoré de pilastres joniques qui supportent un grand arc, où l'on voyait autrefois un bas-relief représentant la statue équestre de Louis XIV : cette façade a trois étages outre le rez-de-chaussée. La cour impériale, au rez-de-chaussée et au premier étage, est environnée d'une galerie ouverte, soutenue par des arcades, qui forme des avant-corps dans le milieu des quatre façades ainsi qu'aux quatre coins. L'avant-corps du fond, qui conduit à l'église, est décoré de deux rangs de colonnes joniques et composites, l'un sur l'autre, et couronné d'un fronton. Toutes les autres façades du bâtiment, sur les cours et sur les jardins, sont percées d'un grand nombre de fenêtres symétriquement distribuées, et n'ont pour tout ornement que la corniche qui les couronne. V. pl. déjà citée, fig. 9 et 10 : la première figure représente l'élévation générale du palais vers la rivière ; la seconde, le côté qui donne sur la cour.

La façade de la coupole vers le sud a trente toises de large sur seize de haut : elle s'appuie sur un plateau élevé de plusieurs degrés, et décoré des ordres doriques et corinthiens, enrichis eux-mêmes de tous les ornemens qui leur conviennent. Un troisième rang de colonnes corinthiennes règne extérieurement autour du tambour de la coupole, et soutient l'attique qui supporte cette dernière : enfin la coupole est elle-même surmontée d'une lanterne, au dessus de laquelle s'élève une aiguille terminée par une croix. Nous avons déjà donné la description de cette coupole en parlant des principales églises de Paris.

Il serait trop long de passer ici en revue tous les autres édifices importans épars en grand nombre dans Paris et dans ses environs ; et nous renvoyons à la *Description de Paris* par MM. Legrand et Landon, le lecteur curieux d'avoir à ce sujet des renseignemens plus étendus. Nous nous contenterons d'observer à l'égard du style de l'architecture des palais et des maisons particulières, que jusqu'à la fin du règne de Louis XIV les Desbrosses et les Mansard conservèrent généralement ce genre grave et sévère, dont Philibert De-Lorme, Bullant, Ducerceau, nous ont laissé quelques modèles. Sous Louis XV le bon goût en architecture dégénéra, comme le prouve la décoration extérieure de la plupart des édifices particuliers élevés à cette époque ; mais la distribution intérieure, cette partie si essentielle des habitations, fit de grands progrès, et se

*Maisons  
particulières.*

perfectionna de plus en plus sous le règne suivant. MM. Brongniart, Ledoux, Bellanger, Cellierier, Heurtier, Lemoyne, Peyre, Damême et d'autres habiles architectes, ont construit un grand nombre de maisons et de palais, dont la composition présente une décoration nouvelle et variée, réunie à une distribution commode et agréable. On regrette cependant de ne plus voir dans la décoration des édifices ces chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, qui faisaient autrefois le plus noble et le plus précieux ornement des habitations des personnes distinguées par leur rang ou par leurs richesses: les ornemens d'aujourd'hui sont frivoles, ils consistent en meubles légers, sujets à l'empire de la mode et passagers comme elle.

*Sculpture  
et peinture  
en France.*

Les beaux-arts, qui, par la chute de l'Empire Romain, avaient subi en France (1) le même sort qu'ils avaient éprouvé en Italie et à Constantinople, se trouvèrent, à l'époque de leur renaissance en Europe, à la même distance où ils étaient, dans les tems les plus brillans, relativement aux productions des artistes anciens: de sorte que les *Monumens des Gaules anciennes* devaient être relativement aux monumens des Romains, ce que furent plus tard ceux de *Saint-Denis* et la statue de Philippe-le-Bel comparés avec les ouvrages des Pisans; et ce qu'ont été les ouvrages de Jean Goujon, des Pigal, des Poujet, par rapport à ceux de Ghiberti, de Bonarroti et de Cellini. L'Italie fut l'heureux foyer d'où se répandit sur l'Europe une nouvelle lumière; les peuples éloignés en ressentirent aussi les effets bienfaisans, mais par degrés et plus tard. L'un des plus anciens morceaux de sculpture en France qui ait quelque mérite, ne date que de 1404: c'est le tombeau de Philippe le *Hardi*, que l'on voyait dans la Chartreuse de Dijon, et qui fut exécuté par Claux de Worne et son oncle Claux Sluter, les plus anciens sculpteurs dont les noms soient passés à la postérité: et même ces artistes paraissent-ils plutôt appartenir à l'Alsace qu'au reste de la France. On distingue encore parmi les monumens français les plus remarquables, le tombeau de François II, duc de Bretagne, que la duchesse Anne, sa fille, femme de Charles VIII et ensuite de Louis XII, lui fit élever à Nantes en 1507: le nom du sculpteur est *Michel Colombe*. Ce morceau, comme on voit, n'est pas tellement ancien, qu'il mérite que nous en parlions; d'ailleurs ces ouvrages de la sculpture renaissante chez les Français sont postérieurs

(1) V. Cicognara, *Storia della Scultura*, vol. I. liv. III, chap. 8.

aux superbes portes faites par Ghiberti à Florence, et à mille autres productions des beaux-arts, qui marchaient déjà en Italie d'un pas ferme et hardi, tandis qu'en France ils étaient encore au berceau : Paris ne pouvait pas encore s'enorgueillir de son célèbre Jean Goujon, le premier des vrais restaurateurs de la sculpture en France, qui n'acheva qu'en 1550 sa fameuse *Fontaine des Innocens*. Et pour en revenir au tombeau de François II que nous venons de citer, l'époque où il fut fait n'a rien d'étonnant, puisque l'histoire générale de la sculpture comptait déjà, bien long-tems auparavant, des productions dont ses fastes pouvaient justement se faire gloire.

La France a cependant la gloire d'avoir fourni aux artistes les moyens et les occasions de sortir du néant où ils étaient restés si long-tems. Mais elle se servit pour cela d'un moyen puissant, et toujours efficace pour propager les arts et les sciences; celui d'inviter, de récompenser, d'accueillir les artistes et les savans Italiens, qui étaient allés en France à la suite de Charles VIII, de Louis XII, et surtout de François I.<sup>er</sup>, qui peupla sa cour de maîtres italiens dans tous les genres.

Il faut convenir néanmoins que les productions du XIII.<sup>o</sup> et du XIV.<sup>o</sup> siècle, rapportées dans les monumens sépulcraux du *Musée des Monumens Français*, ont sans doute un mérite distingué pour l'époque qui les vit naître: cela pourrait autoriser à dire qu'il y a eu en France des artistes d'un talent peu commun, même avant que François I.<sup>er</sup> y eût conduit les grands maîtres Italiens. Cependant quelques écrivains, frappés de voir dans plusieurs ouvrages de ces artistes, dont il ne nous reste que d'obscurs souvenirs, des traces non équivoques, du style large et vigoureux qui caractérise les sculpteurs Italiens, ont soupçonné que quelques uns de ces artistes pouvaient bien-être Italiens, et quelques autres des Français qui avaient étudié en Italie. Les Français nous ont conservé trop peu de renseignemens sur ce Jean Juste qui demeurait à Tours, et qui était sans contredit le meilleur sculpteur de ces contrées. Les ouvrages qui lui sont attribués, méritent qu'on en conserve la mémoire. Si un bon nombre des sculptures du monument de Louis XII sont réellement de lui, si l'on peut assurer qu'il est l'auteur du monument que l'on voyait autrefois dans l'église de *S.<sup>t</sup> Germain l'Auxerrois* à Paris, et qui est maintenant au *Musée des Monumens Français*, nous avancerons hardiment, que nous croyons qu'il est bien difficile de trouver en France des ouvrages de ce tems qui

Jean Juste  
sculpteur.

puissent rivaliser avec les siens. Les statues placées sur le tombeau représentent *Louis Poncher* mort en 1521, et *Robert Le-Gendre* sa femme: et certes, à voir ces figures sculptées avec tant de grâce et de simplicité, on serait tenté de croire qu'elles sont l'ouvrage des bons sculpteurs Italiens du 400.

Mais ce fut surtout au XVI.<sup>e</sup> siècle que les beaux-arts se répandirent dans le reste de l'Europe, où ils furent apportés par les Italiens, que les plus augustes monarques du monde appelaient auprès d'eux pour rehausser la splendeur de leurs trônes. Henri VIII, François I.<sup>er</sup>, Charles V, s'entourèrent d'artistes Italiens, et versèrent dans leurs États les trésors des beaux-arts. Il paraît cependant que de tous les princes que nous venons de nommer, François I.<sup>er</sup> fut le plus magnifique. Il fit venir à sa cour des artistes dans tous les genres, parmi lesquels on distinguait Léonard, André Solari, le Rosso, le Primaticcio, Cellini, Nicolas de l'Abbate, Dominique del Barbieri, Roger Ruggieri, Paul Ponzio etc.; et l'on peut dire que François I.<sup>er</sup> jeta les fondemens de la magnificence de la monarchie française, avant que Henri IV, et depuis Louis XIV accomplissent le grand œuvre de les consolider.

Les beaux-arts ayant été ainsi tirés du sein des écoles italiennes pour embellir la France, par le moyen des grands maîtres que François I.<sup>er</sup> et Catherine de Medicis avaient emmenés avec eux, il en dérivait cet avantage important, que les premiers artistes français, formés sur le goût pur et sévère des écoles toscanes et des monumens de l'antiquité, créèrent des ouvrages qui pouvaient être comparés à ceux de leurs instituteurs; mais malheureusement, à une époque encore plus fameuse, la folle exaltation d'une aveugle vanité, et le fatal amour de la nouveauté, détournèrent les artistes français de l'imitation de leurs premiers modèles, et leurs ouvrages, en devenant originaux, perdirent leur plus grand prix.

*Jean Goujon.*

Les productions qui font le plus d'honneur à la sculpture française, sont celles qu'on attribue à Jean Goujon. On ignore le lieu et l'époque où naquit cet artiste, quoique tous ses ouvrages appartiennent au XV.<sup>e</sup> siècle: ils rappellent le style toscan par la grâce de la composition, par la noblesse des formes, par la vivacité et la franchise du ciseau; mais le dessin y est généralement peu correct, et souvent maniéré au lieu d'être gracieux.

M.<sup>r</sup> le comte Cicognara, pour donner une idée du style de cette première école Italo-Française, la meilleure qui ait jamais





existé au de-là des Alpes depuis la renaissance des beaux-arts, rapporte, à la pl. LXXXI du second volume de son *Histoire*, le fameux bas-relief de Goujon, représentant la *Déposition*, qui est maintenant au *Musée des Monumens français à Paris*. Cet ouvrage, quoique fort applaudi en France, ne mérite cependant pas, selon l'avis de l'écrivain judicieux que nous venons de citer, tous les éloges qu'on en fait. M.<sup>r</sup> Cicognara croit que ce n'est pas là le genre où Goujon ait le mieux réussi; la distribution et l'ensemble de la composition lui paraissent peu heureux, les plis trop chiffonnés, et les poses des figures plus affectées que passionnées et naturelles. Goujon réussissait beaucoup mieux dans les ouvrages qui servaient d'ornement à l'architecture, ainsi que le prouvent plusieurs de ses productions qui ornaient l'intérieur et embellissent encore la partie extérieure des cours du *Lowre*, de cet édifice où sont prodigués avec autant de goût que d'élégance les bas-reliefs, les ornemens, les figures, et qui est, comme nous l'avons déjà remarqué, le plus riche et le plus magnifique de toute la France. Les belles cariatides colossales qui soutenaient les tribunes de la salle de l'Institut, et qui sont aujourd'hui dans une salle-basse de la galerie des statues, peuvent rivaliser avec tout ce que l'on connaît de mieux dans ce genre. Le n.<sup>o</sup> 1 de la planche 68 représente une de ces cariatides vue de face: et le n.<sup>o</sup> 2 une figure ailée, copiée d'après celles qui ornent l'un des pavillons de la façade intérieure de la grande cour; cette figure, à un peu d'affectation près, se distingue par une grâce et une légèreté séduisantes (1). M.<sup>r</sup> le comte Cicognara rapporte encore (pl. LXXXII et LXXXIII du second vol. de son *Histoire*) deux autres bas-reliefs de Goujon, pour montrer avec plus d'évidence le manque de correction dans le dessin, et le style maniéré de ce sculpteur; mais ces défauts sont toujours rachetés par une grâce particulière, qui se fait remarquer surtout dans son bas-relief des *Néréides* à la *Fontaine des Innocens* (v. pl. LXXXIII de l'ouvrage susdit), où un peu d'affectation dans les formes est moins déplacée que dans toute autre composition d'un caractère plus grave.

(1) Les nombreux trophées, les bas-reliefs, les esclaves enchaînés, les victoires et les différentes allégories qui ornent cette façade, sont gravés avec beaucoup de luxe et d'élégance dans l'ouvrage de M.<sup>r</sup> Baltard, intitulé: *Paris et ses monumens*.

*Germain Pilon.*

On fait beaucoup de cas en France des trois *Grâces* sculptées par Germain Pilon, contemporain de Goujon, destinées à porter une urne où étaient renfermés les cœurs de Henri II et de Catherine de Médicis. M.<sup>r</sup> Cicognara en a donné le dessin à la pl. LXXXII du second vol. de son ouvrage. Mais, dit-il, quoique ce morceau ne soit pas sans quelque mérite, abstraction faite de l'idée bizarre d'avoir chargé les *Grâces* d'un si triste devoir, nous n'y voyons rien qui marque les progrès de l'art : les formes des figures sont communes, les traits peu agréables et dénués d'expression, les plis des draperies d'un style maniéré et sans grâce ; et de tels défauts ne permettent point que nous regardions cet ouvrage comme assez classique pour avoir droit au premier rang dans cette histoire. On vante cependant beaucoup d'ouvrages de ce sculpteur, entr'autres les nombreux Saints de Soulesme (1) qui sont si renommés, le mausolée de Guillaume Langei du-Belai dans la cathédrale du Mans, et un grand nombre de statues et de bas-reliefs à Paris. Il fut employé avec plusieurs autres artistes à la construction du superbe mausolée élevé dans l'église de *S.<sup>t</sup>-Denis* à François I.<sup>er</sup>, et transporté depuis au *Musée des monumens Français* : l'une des productions les plus magnifiques de ce siècle, et peut-être la plus riche en sculptures et en ornemens.

*Jean Cousin:*

*Peinture  
sur verre.*

De tous les artistes Français du XVI.<sup>e</sup> siècle, Jean Cousin est celui qui approcha le plus de la hardiesse des Italiens, et qui donna le moins dans le style maniéré. L'étendue de son savoir éclata particulièrement dans la peinture sur verre, genre où les Français ont toujours été supérieurs à toutes les autres nations : il peignit largement, dessina avec vigueur, et son coloris plein de chaleur a une extrême transparence. Ses ouvrages en clair-obscur sont inventés et exécutés avec toute la délicatesse des dessins les plus soignés, et le verre n'est jamais noirci qu'autant qu'il le faut pour lui ôter son trop de transparence. Il fut contemporain des artistes Italiens les plus distingués : on peut dire que, nourri des principes qui sortaient des écoles de Léonard, de Bonarroti et de Raphaël, il eut toujours sous les yeux le beau dans toute sa pureté, en imitant et travaillant même sur les cartons de ces grands maîtres. La statue du maréchal Chabot dont nous donnons ici le

(1) Peut-être ces statues sont-elles l'ouvrage du père de Pilon, qui portait le même nom que lui.

dessin, pl. 68, n.º 3, est généralement regardée comme la meilleure production de la sculpture française à cette époque : un style sévère, de belles formes, la nature et l'art heureusement associés l'une à l'autre, et surtout une admirable simplicité, qualité si essentielle dans les ouvrages de ce genre, se réunissent dans cet ouvrage à un ciseau large et facile. Jean Cousin nous aurait laissé des monuments plus durables de son vaste génie, s'il s'était plus occupé de la sculpture que de la peinture sur verre ; et ce ne serait pas à Germain Pilon ou à Jean Goujon qu'on aurait donné les titres fastueux de Phidias et de Corrège Français.

Marie-de-Médicis ne contribua pas moins que Catherine à introduire de l'Italie en France le goût des beaux-arts. Nous avons déjà vu que le *Luxembourg* est son ouvrage. Rubens, le seul dont le pinceau pût rivaliser de force et de chaleur avec les écoles Italiennes, fut appelé par elle à Paris, et les bienfaits dont elle le combla furent la récompense de ses nombreux travaux. Le grand roi Louis XIV fonda avec une rapidité sans égale depuis 1663 jusqu'en 1661 des académies de peinture, de sculpture, d'architecture, et établit d'autres institutions également nobles, qui consacrèrent à l'immortalité le nom du souverain comme celui de Colbert. Cependant leurs soins n'obtinrent point les résultats que leurs intentions auraient dû mériter, et les progrès des beaux-arts ne marchèrent point de front avec ceux des lettres.

Nous avons déjà vu comment la sculpture était dominée en Italie par un génie tyrannique, qui s'étant emparé de tous les travaux, faisait de presque tous les artistes qui accouraient à Rome autant d'imitateurs de son style, dont la mode et le mauvais sort des beaux-arts rendaient tout le monde idolâtre. En France il arriva au contraire que tous les artistes, réduits à vendre leurs talents, plièrent le front devant un peintre qui était devenu l'idole et l'arbitre du souverain. *Charles-Le Brun*, qui en imposait par sa facilité à composer, et qui flattait le goût de la cour (1), s'éleva au rang de premier peintre du roi. Seul distributeur des travaux, il vit autour de lui les artistes forcés de sacrifier basement leur génie, en imitant servilement avec leur ciseau les dessins que son crayon avait tracés. De même que l'on vit à Rome les innombrables ouvrages des élè-

*Peinture  
et sculpture  
en France  
depuis 1600  
jusqu'à  
nos jours.*

(1) La postérité plus juste l'aurait peut-être oublié aujourd'hui, si le burin d'Audran n'avait immortalisé son nom.

ves du Bernino, de même l'on vit à Paris ceux des esclaves de Le-Brun. Ce coup fatal aux beaux-arts avait été préparé par un des plus célèbres corrupteurs du bon goût. Le style bizarre, la facilité, les manières de pure convention introduites par Simon Vouet, et qui s'éloignaient également de la nature et de l'antique, devaient nécessairement amener ce résultat: d'autant plus que les seuls artistes qui eussent pu l'arrêter, Le-Sueur et Poussin, l'un enlevé par une mort prématurée, l'autre repoussé par l'intrigue en Italie où il travailla jusqu'à la fin de ses jours, n'influèrent nullement sur les beaux-arts en France. Le siècle de Louis XIV fut à la vérité celui de la littérature et de l'amabilité françaises; mais les beaux-arts, protégés par la seule ambition du roi, ne purent plus s'élever à ce haut degré de splendeur où les avait portés l'ambition des artistes. Louis voulait embellir promptement sa patrie: afin de satisfaire à cette rapidité d'exécution, on multiplia à l'infini les copies des plus belles statues antiques, pour en orner les superbes jardins de Versailles, des Tuilleries, de Trianon, et des autres maisons de délices du roi. Le-Gros, celui des artistes français qui avait demeuré le plus long-tems à Rome, eut le plus grand nombre de commissions. Mais qu'en arriva-t-il? Cet artiste, comme tous les autres sculpteurs de ce pays et de ce tems, sentit que la noble simplicité et la beauté idéale de l'antique aurait paru froide et sèche; il tâcha de modifier les copies en s'éloignant des modèles, d'y ajouter ce qui, selon ses principes, paraissait manquer à l'antique, c'est à dire d'y introduire la *grâce* et la *flamme*; de sorte que ces copies n'ont plus rien de la pureté de style de l'original, elles ne s'en rapprochent que par l'ensemble de la composition: on peut dire que ce sont plutôt de licencieuses paraphrases françaises de statues grecques, que des traductions fidèles.

Ainsi la plupart des ouvrages de sculpture faits en France, se réduisirent, si l'on en excepte les statues équestres des rois, à de simples décorations pour les jardins royaux, dont pendant long-tems le peintre Le-Brun fut l'inventeur et le directeur. Beaucoup de ces ouvrages furent exécutés par deux médiocres sculpteurs Italiens, Dominique Guidi et Jean Baptiste Tubi, qui remplirent de méchantes statues *Versailles* et *Trianon*, en travaillant presque toujours sous la direction tyrannique de Le-Brun. Ce fut un grand bonheur pour Martin De-Jardins de Brède d'avoir environ un million à sa disposition pour le superbe monument que le duc

Guidi et Tubi  
sculpteurs  
italiens.

De-Jardins.

De-La-Feuillade, maréchal de France, fit élever à ses fraix sur la place des Victoires à Paris en honneur de Louis-le-Grand; peu de monumens publics furent aussi riches, et ouvrirent un plus vaste champ aux meilleurs artistes pour se distinguer: plusieurs gravures conservent la mémoire de ces productions, que l'aveugle esprit de parti détruisit en peu de jours. Simon Guillain est du nombre des sculpteurs français les plus distingués; mais il précéda de quelque tems l'influence despotique de Le-Brun, et chercha à imiter la manière de Michel-Ange, qu'il avait étudiée en Italie: le monument du *Pont-au-change*, fini en 1647, et dont M.<sup>r</sup> le comte Cicognara a rapporté le bas-relief principal dans son ouvrage sur la sculpture, pl. XV, vol. II, est une des meilleures productions françaises de ce siècle. Les deux frères Michel et François Anguier peuvent aussi être comptés parmi les bons artistes qui fleurirent à cette époque: ils furent chargés de beaucoup d'ouvrages pour l'église du *Val-de-Grâce*, ils sculptèrent plusieurs monumens sépulcraux, et firent quelques uns des bas-reliefs du tombeau de *Saint-Denis*. Les d'Anguier eurent plusieurs élèves, parmi lesquels on cite ce Thomas Regnaudin, qui, entr'autres mauvais ouvrages, sculpta, d'après les dessins du peintre de la cour, les trois *Nymphes* que l'on voit aux bains d'Apollon à Versailles derrière cette divinité. Jacques Sarazin, né à Noyon en 1590, surpassa en mérite tous les artistes que nous venons de nommer: ses cariatides du Louvre, sans être comparables à celles de Jean Goujon, sont cependant grandioses et d'un style bien supérieur à celui de tous les autres ouvrages de ses contemporains: le plus grand défaut de ces cariatides consiste dans la disproportion de leurs dimensions avec celles de l'endroit pour lequel elles furent faites. Quel dommage que la façade intérieure du Louvre, façade admirable autant par les belles proportions de ses deux ordres et de son attique, qui la rendent digne de rivaliser avec les plus beaux édifices de l'architecture ancienne et moderne, que par les bas-reliefs élégans dont l'embellirent Paul Ponzio, sculpteur toscan, et Jean Goujon, présente, dans le milieu, sa partie la plus élevée ornée de cariatides qui sont hors de proportion, et qui interrompent désagréablement l'harmonie de son ensemble. Le n.<sup>o</sup> 4 de la pl. 68 offre le dessin d'une de ces cariatides; et le comte Cicognara a rapporté dans son ouvrage quelques bas-reliefs, qui pourront donner une idée plus précise du style de Sarazin.

*Guillain.*

*Frères  
Anguier.*

*Jacques  
Sarazin.*

*Le-Gros  
et Théodon.*

La chapelle de S.<sup>t</sup> Ignace dans l'église de Jésus à Rome occupa le ciseau de plusieurs artistes français, et l'on y vit Jean Théodon et Pierre Le-Gros chercher à l'envi à se surpasser l'un l'autre; mais ils ne rivalisèrent pas de simplicité et de sobriété, car ces prérogatives de l'art étaient alors regardées comme des défauts. Les statues de Le-Gros portent le sceau d'un génie hardi, modifié par le goût dominant de son siècle: le travail du marbre est pour ainsi dire sublime; mais l'invention a toute l'extravagance de l'imagination la plus dérégulée.

*Coysevox  
et les deux  
Coustou.*

Antoine Coysevox, Nicolas et les deux Guillaume Coustou suivirent la même route; on admire la facilité de leur travail, l'intrépidité de leur ciseau, mais on plaint le goût malheureux de leurs ouvrages. Les Français montrent avec complaisance aux étrangers les chevaux ailés de Coysevox dans le jardin des Tuilleries, dont l'un porte la *Renommée* et l'autre un *Mercur*. On a de cet artiste plusieurs monumens sépulcraux, et des portraits de Louis XIV, qui lui acquirent une grande célébrité; il s'y était formé à couper avec franchise et assurance ces perruques volumineuses *in foglio*, dont il orna aussi la statue équestre de ce roi qu'il fonda pour la ville de Rennes. Nicolas Coustou montra un goût plus pur dans un groupe qu'il sculpta à l'occasion de l'accomplissement du vœu de Louis XIII, qui avait obtenu du Ciel un enfant après 23 ans d'un mariage stérile: ce groupe, destiné pour le sanctuaire de Notre-Dame, représente une *Piété* avec plusieurs Anges qui portent les attributs de la passion; l'ensemble des figures n'est pas sans majesté. Le premier des deux Guillaume Coustou, neveu du précédent, est l'auteur des deux chevaux que l'on voit à l'entrée des Champs Elysées à Paris; ces chevaux sont tenus par deux écuyers, l'un Français et l'autre Américain. Nous avons représenté au n.<sup>o</sup> 5 de la pl. 68 le second de ces chevaux, qui à dire vrai est supérieur à tout ce que produisit alors la sculpture française; mais ce qui surprend davantage ce sont les louanges ampoulées que donnèrent à ces deux morceaux les sculpteurs contemporains. Cela prouve que lorsque le goût est généralement corrompu, les jugemens que portent alors les prétendus connaisseurs, ne diffèrent pas de ceux que nous entendons chaque jour l'ignorance préférer avec orgueil.

*Vauclève,  
le Lorrainais,  
Marsy, Adam,  
Le-Pautre.*

Nous ne passerons pas ici en revue tous les sculpteurs français, dont les écrivains nationaux ont conservé les noms, et dont un grand nombre peut-être auraient vainement espéré de leurs ouvrages quelque

célébrité. Les Français ont plus que suffisamment parlé de ce Vandeve, dont on voit les ouvrages à tant de fontaines de Versailles, de Marly, de Trianon; de ce Robert le Lorrainais, artiste extrêmement laborieux; de Gaspar et de Balthazar Marsy, qui travaillèrent à plusieurs morceaux de sculpture en bronze et en marbre pour tous les jardins royaux, et dont l'ouvrage le plus important est un groupe de Tritons qui abreuvent les chevaux du Soleil aux bains d'Apollon à Versailles: des deux Adam, dont le premier, nommé Lambert Sigisbert, présenta à Rome, en concurrence avec 16 autres sculpteurs, un modèle pour la fontaine de Trèves, beaucoup plus judicieux que celui qu'on préféra; et dont l'autre, nommé Nicolas, travailla aux groupes des jardins royaux de France, et fut employé par le cardinal Polignac pour restaurer plusieurs morceaux antiques. Pierre et Jean Le-Pautre, architectes, sculpteurs, dessinateurs et graveurs, pleins d'un esprit bizarre sans être cependant entièrement dépourvus de goût, sont assez connus par les nombreux ouvrages qu'ils composèrent ensemble, et qu'ils publièrent gravés à l'eau-forte.

Arrêtons nos observations sur un objet plus important, sur le mérite des deux artistes Français Puget et Girardon, dont leur patrie fit si grand cas, qu'elle préféra l'un à Michel-Ange, et que l'autre fut appelé par La-Fontaine le Phidias de son siècle. Puget était de plus architecte et peintre; il s'appliqua à imiter la manière de Pierre de Cortone, et ses ouvrages de sculpture, outre qu'ils rappellent toujours le peintre, ne souffrent ordinairement d'être vus que d'un seul côté. On remarque beaucoup de négligence dans tous ses ouvrages; quoique quelques unes de leurs parties soient exprimées même avec génie, souvent cependant elles manquent de rapport entr'elles, et sont toujours dépourvues de noblesse. La roideur des membres dans sa figure de Milon ( pl. 68, fig. 6 ), dont on a fait tant d'éloges, et la composition générale où la draperie forme le soutien principal de la masse, ne produisent pas un bon effet. Combien de fois ne voit-on pas ce sujet beaucoup mieux traité par de jeunes sculpteurs, auxquels on a coutume de le donner pour programme! Nous ne dirons rien du choix des formes, car nous ne ferions que répéter ce que chacun voit par soi-même, ni du peu de noblesse de toutes les parties, et surtout des extrémités; mais nous ne pouvons nous dispenser de faire observer l'effet désagréable que produisent la tension des genoux, et la disposition parallèle des articulations inférieures. L'expression de la douleur, pous-

*Puget.*

sée jusqu'aux cris et au desespoir, est parfaitement imitée de la nature; mais cela n'est pas étonnant, puisqu'il ne s'agissait que de rendre les sensations physiques, bien différentes de la douleur et de l'angoisse que le ciseau grec sut exprimer avec tant de sentiment dans la tête du Laocoon. Concluons-en donc qu'il est bien difficile de pouvoir attribuer au morceau le plus renommé de l'école française un mérite exempt de censures raisonnables, dès qu'on apporte à l'examiner un esprit sans préventions. L'autre morceau de cet artiste qui représente Persée délivrant Andromède, et dont les contemporains ont également fait de grands éloges, est de beaucoup inférieur au précédent: l'attitude des deux figures paraît plus convenable à des danseurs qu'à des statues; les proportions en sont choquantes, à cause de la petitesse de la femme, auprès de laquelle Persée a l'air d'un géant, et à cause du papillotage des draperies qui embarrassent toute la composition.

*Girardon.*

Girardon fut presque contemporain de Puget, mais par malheur il s'enrôla comme les autres sous les bannières de Le-Brun. Son ciseau est parfois pesant, son style n'annonce point un goût épuré par l'étude de l'antiquité, et l'on y reconnaît d'abord une déférence trop servile aux dessins du peintre de la cour. Il travailla principalement à la grande fontaine de Versailles appelée les bains d'Apollon, qui a plutôt l'air d'une mascarade théâtrale que d'une heureuse distribution de groupes et de statues. Cependant son enlèvement de Proserpine, également à Versailles (pl. 68, fig. 7), tout en ne faisant point oublier le groupe de la Sabine de Jean Bologna, est néanmoins heureusement composé, et vu de différens côtés produit un effet assez varié et toujours pittoresque; c'est aussi une de ses meilleures productions. Mais il ne faut chercher dans ces ouvrages que l'ensemble général des statues et des groupes, car aucune figure ne pourrait soutenir un examen sévère sur la correction du style et surtout sur les extrémités. On regarde généralement comme le meilleur ouvrage de cet artiste le monument du cardinal de Richelieu, où cet illustre prince de l'Église est représenté mourant entre les bras de la Religion.

*Boucharдон.*

Boucharдон, doué d'un rare bon sens, et d'un jugement sain, comprit qu'on suivait généralement une route fausse. Il fleurit dans le dernier siècle; et tira beaucoup d'avantages de l'amitié intime qu'il lia avec son savant contemporain Pierre Jean Mariette, homme très-érudit dans tout ce qui a rapport aux beaux-

arts, et qui sentait profondément les beautés des productions Italiennes et des monumens des siècles du bon-goût. Les plus importants ouvrages de Bouchardon étaient à S<sup>t</sup> Sulpice, et à la fontaine de Grenelle dont il donna le dessin; on y ajoute une statue équestre, où l'homme et le cheval sont peut-être d'un seul jet. Il fut beaucoup moins maniéré que ses prédécesseurs, il donna du moelleux aux chairs, mais il n'eut pas le courage de prendre exclusivement pour modèle la nature ou l'antique, et retint malheureusement plusieurs des choses de convention qui étaient alors à la mode. Le Moyne, un peu plus jeune que Bouchardon, mérite aussi d'être compté parmi les bons artistes français des derniers tems; on lui doit les statues équestres de Louis XV, en bronze, pour les villes de Bordeaux et de Rennes. Michel Slodtz, né à Paris en 1705, occupe également avec raison un rang distingué parmi les derniers sculpteurs français: il est l'auteur de la statue de S.<sup>t</sup> Brunon à S.<sup>t</sup> Pierre de Rome, et du monument du marquis Capponi dans l'église des Florentins. Imitateur passionné des ouvrages du Bernino, il lui arriva souvent de tomber dans l'affectation en cherchant à avoir de la grâce. C'est à Hudon que les écoles modernes sont redevables de ce modèle d'anatomie qui a le bras tendu, et que l'on conserve encore aujourd'hui dans les écoles et dans les académies pour l'instruction des jeunes artistes. Jean Baptiste Pigal travailla presque jusqu'à nos jours; il étudia à Rome, et retourna en France avec un ciseau plein de hardiesse. Ce fut à Lyon qu'il sculpta son *Mercury*: des éloges outrés exaltèrent son orgueil, et ses idées, qui n'eurent plus aucun frein, l'emportèrent sur une route fautive. Le roi de France fit présent au roi de Prusse des meilleurs ouvrages de cet artiste, et l'on regarda comme tels une *Vénus*, et le *Mercury* dont nous venons de parler. Étienne Falconet mérite également d'être mis au nombre des sculpteurs qui se sont acquis dans ces derniers tems une haute réputation. Ses ouvrages, qui existaient en France dans quelques églises, furent presque tous la proie de ces bouleversemens qui ont renversé tous les systèmes; mais il ne faut pas croire cependant que les arts, en perdant ses ouvrages, aient eu rien à regretter pour la gloire du siècle qui les avait vu naître. Un esprit bizarre présidait ordinairement à ses productions, sur lesquelles il ne consultait que lui-même. L'ouvrage qui l'occupa le plus fut la statue équestre de Pierre le Grand qu'il fonda à S.<sup>t</sup> Pétersbourg. Si Falconet n'avait pas eu le bonheur d'être chargé de cet ouvrage d'une grandeur démesurée, et que la

*Le-Moyne.**Slodtz.**Hudon.**Pigal.**Falconet.*

force des *Titans* voulut voir placé sur le sommet d'un immense rocher de granit, traîné dans le centre de la ville, son nom serait mort avec la plupart de ces autres ouvrages, sans qu'il méritât que les conservateurs des fastes de sa patrie le retirassent de l'oubli.

Nous avons déjà fait en plusieurs endroits honorable mention des meilleurs peintres Français; et même, dans le *Costume des Italiens*, en parlant de cet art ingénieux, il nous a fallu nécessairement rapporter le mérite de leurs ouvrages à notre Italie, et particulièrement à Rome, où ces artistes furent élevés dans les arts du dessin. Ce ne fut pas dans l'intention d'empiéter sur le droit des autres nations, ce que les Italiens ne font pas même par représaille; mais ce fut seulement pour rappeler une communauté bien connue d'études et d'habitudes, que nous avons regardé comme enfans de l'art Italien les deux célèbres Poussin, le Lorrainais, Vernet et plusieurs autres, qui vécurent long-tems sous le ciel d'Italie, y apprirent le beau style de l'art, et retracèrent dans leurs ouvrages ou notre riante nature, ou la manière de l'école Italienne.

*Musique.*

Pour ce qui regarde la musique et la danse des Français, nous renverrons également nos lecteurs à ce que nous en avons déjà diffusément écrit dans le *Costume des Italiens*. Nous y avons dit entr'autres choses que le vrai style de la déclamation musicale commença d'abord à se montrer plus distinctement dans les ouvrages de Jean Baptiste Lulli, qui, né Florentin, passa en France fort jeune, y apprit la musique, et devint le coryphée de la France, en s'appliquant à imiter la musique sacrée des célèbres compositeurs Italiens. La haute réputation de Louis XIV, au service duquel était Lulli, avait appelé à sa cour tout ce que les autres nations avaient d'hommes instruits dans les arts et dans les lettres, et entr'autres Louis Rossi, Archange Corelli et d'autres habiles Italiens, qui à Paris émules ou imitateurs de Lulli, rapportèrent à leur retour dans leur patrie des idées plus claires et plus distinctes sur l'harmonie. Ce fut alors que s'élevèrent de tous côtés ces aimables génies, qui soutinrent si bien la gloire du nom Italien; ce fut alors que l'on cultiva l'expression de la musique, et qu'on s'appliqua à la diriger vers le grand but de peindre et de toucher; qu'on étudia avec plus de soin l'analogie qui doit toujours exister entre le sens des mots et les sons musicaux, et que l'on apprit surtout à conserver l'unité dans la mélodie, règle fondamentale de la musique, comme elle l'est de tous les arts libéraux. L'Italie devint alors pour toutes les autres nations une école de science musicale; les plus grands

compositeurs étrangers y vinrent étudier, ou consacèrent leur veilles à perfectionner le mélodrame italien, surtout depuis que les poésies de Métastase se furent emparées sans partage du théâtre lyrique, et que les drames italiens, mis en musique par les plus célèbres compositeurs, et chantés par des hommes et des femmes italiennes, firent les délices de toutes les cours de l'Europe.

Danse

Quant à la danse en général, il nous paraît inutile de répéter ce que nous avons déjà dit sur ce sujet dans le *Costume des Italiens*. Nous remarquerons seulement, pour ce qui appartient à la France, que Quinault et Lulli, l'un comme poète, l'autre comme compositeur, s'efforcèrent de donner quelque idée d'une danse théâtrale plus raisonnée: le premier allia heureusement le chant avec la danse dans plusieurs fêtes données à la cour, à quelques unes desquelles Louis XIV lui-même voulut prendre part, en y dansant accompagné de la famille royale et de l'élite de la noblesse Française: le second donna le premier exemple de ces airs qu'on nomma airs de *vivacité*, parce que le mouvement en était plus vif et les cadences plus marquées. Cette innovation fit jeter les hauts cris aux adorateurs des vieilles habitudes, qui prétendirent que la musique se corrompait, et que le bon goût se perdait: mais heureusement pour les progrès de la musique, Lulli ne prêta point l'oreille à leurs déclamations, et continua la réforme qu'il avait entreprise, en se contentant de marquer quelquefois les figures et les pas aux maîtres de danse qui ne savaient pas suivre son violon. Des airs de vivacité il passa aux airs de caractère, en donnant aux personnages représentés les attitudes et les poses qui leur convenaient. La danse devint alors un ornement essentiel du drame, et fut employée tantôt comme faisant partie du drame même, tantôt comme intermède. Lambert, Campra et plusieurs autres compositeurs d'un mérite distingué perfectionnèrent la musique des ballets (1). Mais la danse n'était pas encore parvenue à ce degré de perfection qui consiste à exécuter, avec le secours des gestes seulement, une tragédie ou une comédie tout entière selon les règles dramatiques. La gloire de la porter à ce point était réservée à un Allemand. Vers l'an 1740 Hilverding présenta pour la première fois sur le théâtre de Dresde le *Britannicus* de Racine exécuté de cette

(1) Nous renvoyons à *L'histoire de la danse* par Cahusac, et à l'excellent *Traité des ballets* de Ménéstrier, le lecteur curieux d'avoir des renseignemens plus étendus sur ce sujet.

manière. Les Français, que leur éducation et la nature rendent éminemment propres à l'art de la danse, tirèrent aussitôt parti de cette découverte, et se l'approprièrent tellement, qu'elle parut tout-à-fait française aux yeux des autres nations. Le célèbre Noverre ne contribua pas peu à fortifier cette opinion, non seulement en publiant ses *Lettres sur la danse*, mais aussi en pratiquant lui-même ce qu'il enseignait aux autres de vive voix et par écrit: *La mort d'Hercule*, *Médée*, *Sémiramis*, et plusieurs autres ballets dont il fut l'heureux inventeur et l'habile exécuter, furent universellement applaudis et admirés. La pratique ainsi trouvée, et la théorie établie, il n'y a pas de quoi s'étonner que ce genre de pantomime héroïque se soit propagé rapidement sur tous les théâtres. Pitraut, qui s'était distingué à Paris par son fameux ballet du *Télémaque*, fut le premier à en apporter l'usage en deçà de monts: ce nouveau genre de représentation y trouva des maîtres habiles et d'excellens compositeurs, qui perfectionnèrent la musique et qui représentèrent ainsi les drames les plus renommés. Angiolini ne se distingua pas moins par son habileté à inventer et à exécuter, que par le sage et profond savoir qu'il déploya dans les lettres qu'il écrivit sur cette matière. D'après les préceptes d'un tel maître on cultiva aussi la pantomime comique, et celle de demi-caractère; de sorte que la danse figurée s'éleva bientôt presque au dernier degré de perfection sur les scènes française et italienne entre les mains de Le-Picq, de Vestris, et plus récemment de Gioja et de Salvatore Viganò, de ce dernier surtout, que j'oserais presque dire inimitable.

*Théâtre.*

Qui croirait cependant qu'après tant de progrès faits dans la musique et dans la danse, grâce au génie et aux études de si habiles professeurs, un artiste français, le célèbre sculpteur Bouchardon, élevé à Rome au milieu des chefs d'œuvre des beaux-arts; ne pouvait souffrir la manière dont on exécutait en France, dans le siècle passé, les représentations théâtrales? Autant les pièces dramatiques étaient pleines de beautés, et la déclamation noble et soutenue, autant la danse se distinguait par sa volubilité et ses grâces; autant et plus les décorations et la forme des vêtements étaient abominables; on voyait sur la scène les femmes grecques et les héros habillés en caricatures françaises, et même plus grottesquement encore, depuis qu'on avait pris l'habitude de mettre du blanc ou de la farine sur les cheveux. Bouchardon n'allait point aux spectacles: *pour ne point se gâter les yeux, en attendant le moment d'une révolution heureuse pour l'adoption des vrais costumes au théâtre.*

# INDICATION DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE V.<sup>e</sup> VOLUME DE L'EUROPE.

## LE COSTUME ANCIEN ET MODERNE DES FRANÇAIS.

DÉCRIT

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

<b>P</b> <i>RÉFACE</i> . . . . .	pag.	3
<i>Mœurs des habitans de la France sous les Gaulois et les Romains</i> »		24
<i>Les Francs dans la Gaule</i> . . . . . »		42
<i>Mœurs et coutumes des Français sous la dynastie des Mérovingiens</i> . . . . .		
<i>Pharamond</i> . . . . . »		43
<i>Clodion le Chevelu</i> . . . . . »		46
<i>Mérovée</i> . . . . . »		47
<i>Childéric</i> . . . . . »		49
<i>Clovis</i> . . . . . »		51
<i>Childebert I.</i> . . . . . »		60
<i>Clotaire I.</i> . . . . . »		62
<i>Caribert ou Cherebert</i> . . . . . »		64
<i>Chilpéric I.</i> . . . . . »		66
<i>Clotaire II.</i> . . . . . »		67
<i>Dagobert I.</i> . . . . . »		70
<i>Clovis II.</i> . . . . . »		73
<i>Clotaire III.</i> . . . . . »		77
<i>Childéric II.</i> . . . . . »		77
<i>Thierry I.</i> . . . . . »		79
<i>Clovis III</i> . . . . . »		80
<i>Childebert II.</i> . . . . . »		82
<i>Dagobert II.</i> . . . . . »		83
<i>Chilpéric II.</i> . . . . . »		84
<i>Thierry II.</i> . . . . . »		86
<i>Interrègne. Charles Martel, duc de France</i> »		87
<i>Childéric III.</i> . . . . . »		91
<i>Sous la dynastie des Carlovingiens</i> . . . . .		
<i>Pépin roi de France, surnommé le Bref</i> »		95
<i>Charlemagne</i> . . . . . »		97
<i>Louis le Débonnaire</i> . . . . . »		106

	<i>Charles II dit le Chauve</i> . . . . .	pag. 108
	<i>Louis II dit le Bègue</i> . . . . .	» 112
	<i>Louis III et Carloman, rois de France</i> »	114
	<i>Charles-le-Gros</i> . . . . .	» 116
	<i>Interrègne</i> . . . . .	» 117
	<i>Eudes</i> . . . . .	» 119
	<i>Charles-le-Simple</i> . . . . .	» 120
	<i>Raoul</i> . . . . .	» 123
	<i>Louis IV, dit d'Outremer</i> . . . . .	» 124
	<i>Lothaire</i> . . . . .	» 126
	<i>Louis V, dit le Fainéant</i> . . . . .	» 128
<i>Sous la dynastie des Capets</i>	<i>Hugues Capet</i> . . . . .	» 129
	<i>Robert-le-Dévo</i> t . . . . .	» 138
	<i>Henri I</i> . . . . .	» 141
	<i>Philippe I</i> . . . . .	» 143
	<i>Louis VI, dit le Gros</i> . . . . .	» 163
	<i>Louis VII, dit le Jeune</i> . . . . .	» 169
	<i>Philippe-Auguste</i> . . . . .	» 176
	<i>Louis VIII, dit le Lion</i> . . . . .	» 181
	<i>Louis IX, dit Saint-Louis</i> : . . . . .	» 187
	<i>Philippe III, dit le Hardi</i> . . . . .	» 190
	<i>Philippe IV, dit le Bel</i> . . . . .	» 191
	<i>Louis X, dit le Hutin</i> . . . . .	» 194
	<i>Philippe V, dit le Long</i> . . . . .	» 195
	<i>Charles IV, dit le Bel</i> . . . . .	» 196
	<i>Philippe VI de Valois</i> . . . . .	» 197
	<i>Jean dit le Bon</i> . . . . .	» 198
	<i>Charles V, dit le Sage et le Riche</i> . . . . .	» 200
	<i>Charles VI</i> . . . . .	» 205
	<i>Charles VII, dit le Victorieux</i> . . . . .	» 207
	<i>Louis XI</i> . . . . .	» 213
	<i>Louis XII</i> . . . . .	» 221
	<i>François I, dit le Père des Lettres</i> . . . . .	» 226
	<i>Henri II</i> . . . . .	» 239
	<i>François II</i> . . . . .	» 243
	<i>Charles IX</i> . . . . .	» 245
	<i>Henri III</i> . . . . .	» 249
	<i>Henri IV, dit le Grand</i> . . . . .	» 257
	<i>Louis XIII, dit le Juste</i> . . . . .	» 264
	<i>Louis XIV, dit le Grand</i> . . . . .	» 270
	<i>Louis XV</i> . . . . .	» 294
	<i>Louis XVI</i> . . . . .	» 300
	<i>Louis XVII</i> . . . . .	» 312
	<i>Louis XVIII</i> . . . . .	» 316
	<i>Charles X</i> . . . . .	» 333
<i>Sciences et arts</i> . . . . .		» 338

PLANCHES CONTENUES DANS LE 5.<sup>me</sup> VOL. DE L'EUROPE.

COSTUME DES FRANÇAIS.

I. Habits des Gaulois . . . . .	pag. 27
II. Habits et ornemens des Druides . . . . .	» 38
III. Pharamond, Clodion, Mérovée, Clovis, Clotilde etc. »	44
IV. Clotaire, Aregonde, Théodobert, Caribert, etc. . . . »	63
V. Dagobert, Clovis II, Bathilde, Clotaire III, Childeric III »	71
VI. Trône, sceptre, médaille de Dagobert, de Childeric, de Thierry, etc. . . . .	» 71
VII. Ruines de l'abbaye de Jumièges . . . . .	» 76
VIII. Église de cette abbaye . . . . .	» 76
IX. Childebert, Dagobert II, Chilpéric II, Thierry II, etc. »	83
X. Pépin, Charlemagne, Louis-le-Bon . . . . .	» 96
XI. Charles-le-Chauve, Lothaire, Louis d'Outremer, etc. »	111
XII. Costume de Hugues Capet, de Robert, de Constance etc. »	131
XIII. Costume des mêmes personnages sur leurs sceaux . . . »	132
XIV. } Tapisseries de la reine Mathilde, représentant divers	
XV. } évènemens de la conquête d'Angleterre . . . . .	» 150
XVI. Figures représentant Guillaume-le-Conquérant, Mathilde son épouse, et leurs enfans. . . . .	» 151
XVII. Vitrages peints, représentant des Croisés. . . . .	» 159
XVIII. Ordres religieux et milit. fondés dans le tems des croisades »	160
XIX. Costume de Louis-le-Gros, de Charles-le-Bon etc. . . . »	166
XX. Costume de Philippe-Auguste, d'Ingelburge, de Robert II, duc de Dreux, de Barthelemy de Roye etc. »	180
XXI. Costume de Louis VIII, de Blanche de Castille etc. »	183
XXII. Philippe-le-Hardi, Isabelle d'Arragon, Yolande etc. »	191
XXIII. Philippe-le-Bel, Jeanne de Navarre, Marguerite d'Artois. »	193
XXIV. Jean de Méhun présentant au roi Philippe-le-Bel sa traduction du livre de la Consolation de Boëce etc. »	193
XXV. Vue du château de Tancarville etc. . . . .	» 194
XXVI. Louis X, Clémence de Hongrie, Philippe VI de Valois. »	195
XXVII. Jean-le-Bon, Charles V, Jeanne de Bourbon, sacre des dits souverains etc. . . . .	» 199
XXVIII. Sacre de Charles VI, Isabelle de Bavière etc. . . . »	206
XXIX. Charles VII sur son trône etc. . . . .	» 212
XXX. Marie d'Anjou, Jean d'Orléans, Charles de France. »	212
XXXI. Ordres de chevalerie: de Saint-Michel, du Saint-Esprit etc. »	214
XXXII. Louis XI, Charlotte de Savoie, Juvenal des Ursins etc. »	215
XXXIII. Charles VIII, Louis XII, Anne de Bretagne etc. . . »	219
XXXIV. Le N. <sup>o</sup> 1 de cette planche représente Charles d'Amboise grand amiral de France et gouverneur de Paris; le n. <sup>o</sup> 2, un magistrat sous le règne de Louis XII; le n. <sup>o</sup> 3, le fameux duc de Nemours Gaston de Foix; le n. <sup>o</sup> 4, un officier des gardes du palais; les n. <sup>os</sup> 5 et 6,	

376 PLANCHES CONTENUES DANS LE 5.<sup>me</sup> VOLUME DE L'EUROPE.

*des habitans de la ville de l'un et de l'autre sexe; les n.<sup>os</sup>*  
*7 et 8 un artisan en habit de fête et un paysan (\*)*. pag. 226

XXXV. *Cour de François I.<sup>er</sup>* . . . . . » 237

XXXVI. *Entrevue de François I.<sup>er</sup> et de Henri VIII.* . . . » 237

XXXVII. *François I.<sup>er</sup>, François Dauphin, Philippe de Chalot etc.* » 239

XXXVIII. *Le chevalier Bayard, un seigneur et un page de la*  
*cour, garde du corps du roi etc.* . . . . . » 239

XXXIX. *Henri II, Catherine de Medicis, Élisabeth de France etc.* » 242

XL. *François II, Marie Stuart etc.* . . . . . » 245

XLI. *Henri III, Louise de Lorraine, François duc d'Alençon etc.* » 256

XLII. *Un président au Parlement, un conseiller, un chancelier* » 256

XLIII. *Henri IV, Marguerite de France, Marie de Medicis etc.* » 264

XLIV. *Une dame, un bourgeois, un paysan, un artisan etc.* » 264

XLV. *Ordre de S.<sup>t</sup>-Lazare etc.* . . . . . » 261

XLVI. *Louis XIII, Anne d'Autriche etc.* . . . . . » 270

XLVII. *Un procureur au Parlement, Louis XIV, Marie Thérèse*  
*d'Autriche reine de France, Philippe d'Orléans, etc.* 278

XLVIII. *Louis Dauphin, Marie Anne Dauphine, François Ma-*  
*rie de Bourbon etc.* . . . . . » 278

XLIX. *Philippe II duc d'Orléans, le chancelier d'Aguesseau,*  
*le cardinal Dubois etc.* . . . . . » 299

L. *Louis XV, Marie Lecziuski reine de France etc.* . . » 299

LI. *Louis XVI, la reine Marie Antoinette, un conseiller*  
*au Parlement etc.* . . . . . » 310

LII. *Un soldat des chevaux-légers de la garde du roi, un of-*  
*ficier du régiment Béarnais, costume bourgeois etc.* » 311

LIII. *Membres du Corps-législatif et du Directoire-exécutif.* » 320

LIV. *Membres de la haute cour de justice etc.* . . . » 321

LV. *Costume du premier consul et des ministres.* . . . » 322

LVI. *Costume de l'Empereur, de l'Impératrice, du grand*  
*Chambellan etc.* . . . . . » 326

LVII. *Costume des ministres, des membres du Sénat etc.* . » 326

LVIII. *Un maréchal, un gendarme, un grenadier etc.* . . » 327

LIX. *Un officier des dragons, un maréchal, un pionnier etc.* » 327

LX. *Louis XVIII, la duchesse d'Angoulême, le Comte d'Artois* » 332

LXI. *Premier Gentilhomme de cour, un page, une dame etc.* » 332

LXII. *Un garde du corps, un gendarme des chasses, un garde etc.* » 332

LXIII. *Un particulier, une dame en demi-gala, un médecin etc.* » 332

LXIV. *Deux particuliers, une dame en habit de bal etc.* . . » 332

LXV. *Deux dames, l'une en habit d'été, l'autre en habit d'hiver* » 333

LXVI. *Principales églises de Paris.* . . . . . » 342

LXVII. *Principaux palais de Paris.* . . . . . » 348

LXVIII. *Monumens de la sculpture en France.* . . . . » 361

(\*) La description des figures de cette planche, qui devait être à la pag. 226 après la septième ligne, ayant été omise par faute d'impression, nous avons réparé cet oubli en la mettant ici telle qu'elle aurait dû être à sa place.







3 9088 01670 7259